



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

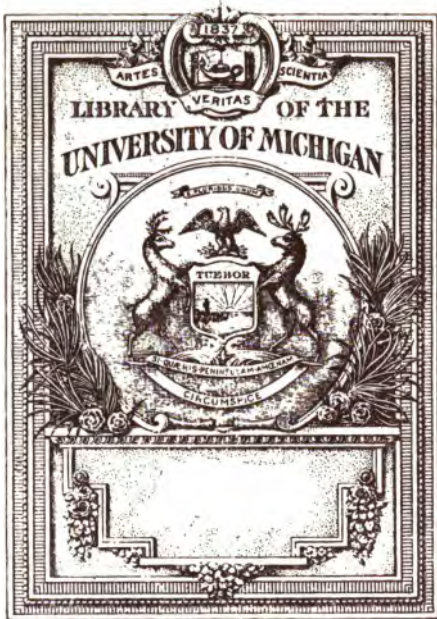
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

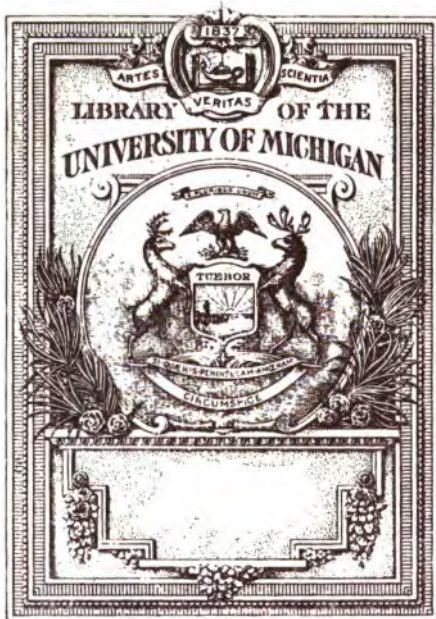
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

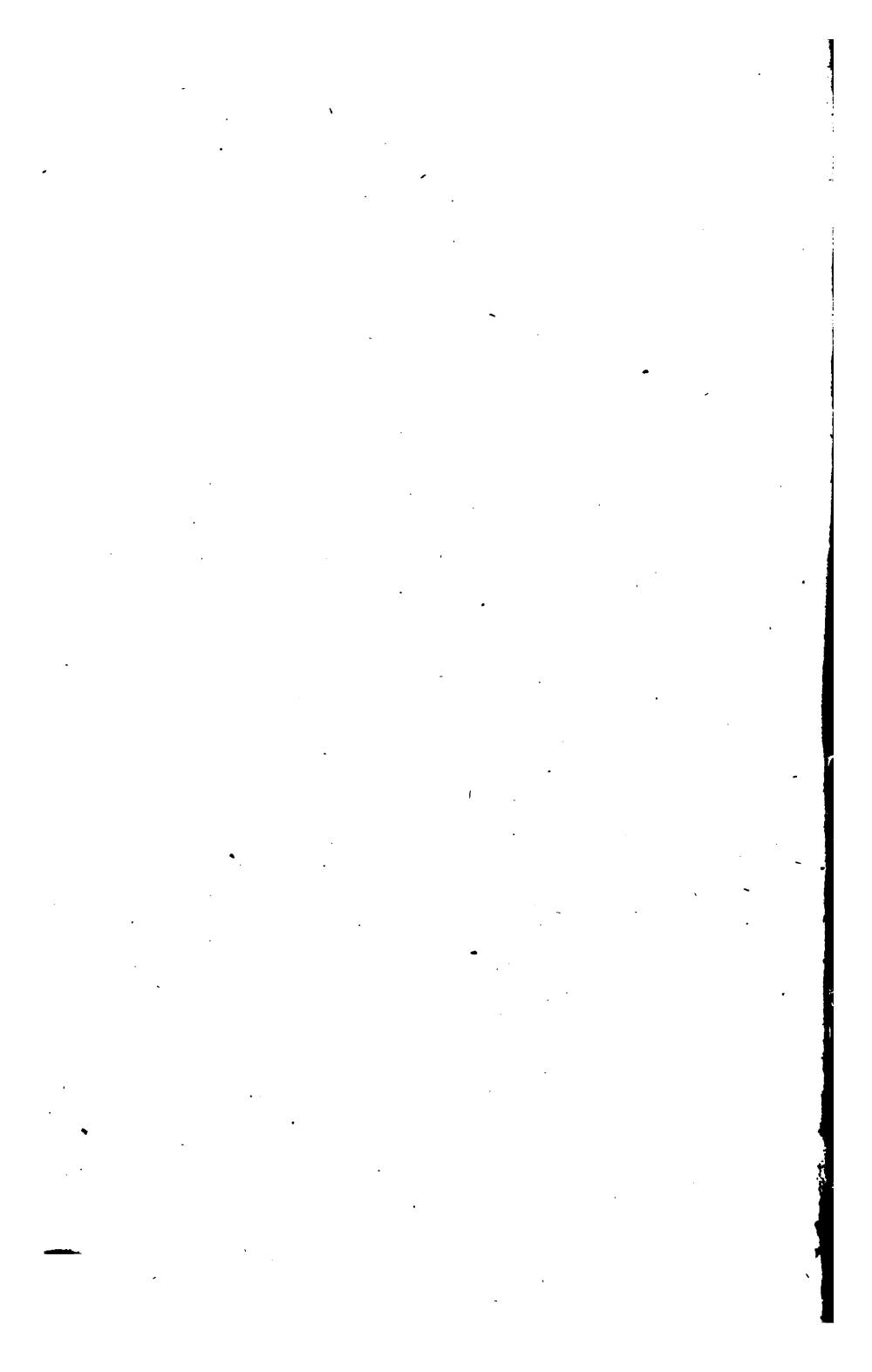
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BR  
3  
A6



BR  
3  
A6



**ANNALES**  
DE  
**PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**

**QUATRIÈME SÉRIE.**



---

Paris. — Imprimerie de H. V. de Sarcy et C<sup>o</sup>, rue de Sèvres, 37.

# **ANNALES**

DE

## **PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**

**RECUEIL PÉRIODIQUE**

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE

**TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENTFERMENT**  
de preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

**PAR UNE SOCIÉTÉ**  
**DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS**

Sous la direction

**DE M. A. BONNETTY,**

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,  
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,  
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

— ❖ —  
**VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.**  
— ❖ —

QUATRIÈME SÉRIE.

**TOME V.**

(44<sup>e</sup> Volume de la collection.)

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,  
RUE DE BABYLONE, N° 10 (FAUBOURG-SAINT-GERMAIN).

1852.



## TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 25. — JANVIER 1852.

De l'origine du Brahmanisme et des causes de sa durée (1 <sup>er</sup> art.), par M. SCHOBEL.	7
Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques; la lettre P jusqu'à <i>papiers torriers</i> , par A. BONNETTY.	20
<i>Lithographies.</i> — Planche 71. Origine chinoise et égyptienne des P et PH sémitiques.	21
— 72. Age des différens P grecs et latins.	23
— 75. P majuscules et minuscules.	27
Quelle a été la force de la raison païenne et en particulier de la philosophie de Cicéron (1 <sup>er</sup> art.), par M. l'abbé LAURENT.	50
Spécimens liturgiques ou recueil d'hymnes, etc., appartenant aux anciennes liturgies d'avant le 16 <sup>e</sup> siècle (6 <sup>e</sup> art.), par M. COMBEGUILLE.	64
<i>A nos amis.</i> — Une prière adressée à nos amis.	81
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Découverte d'une inscription en caractères chaldéens carrés provenant des ruines de Babylone. — Établissement de la liberté religieuse pour les Hindous. — Découverte de la construction cyclopéenne d'un canal et d'une grotte mettant autrefois en communication les deux mers de l'Amérique.	82
<i>Bibliographie.</i> — Lettres du P. Ventura sur le séjour de S. Pierre à Rome.	84
N° 26. — FÉVRIER.	
La Congrégation de l' <i>Index</i> a le droit de condamner les auteurs sans les entendre, extrait de la <i>Correspondance de Rome</i> .	85
De la prétendue persécution exercée contre le P. André, jésuite, ou histoire des efforts tentés par la Compagnie de Jésus pour empêcher le Cartésianisme de pénétrer dans la société chrétienne (2 <sup>e</sup> article); par M. BONNETTY.	91
Observations sommaires sur l'ouvrage intitulé: <i>Compendium philosophiæ, auctore M. .... olim philosophiæ professore</i> ; par M. CHARLES.	113
De l'origine du Brahmanisme, etc. (2 <sup>e</sup> art.); par M. SCHOBEL.	126
Preuves de la grande science qu'ont possédée les peuples à écriture hiéroglyphique et antédiluvienne; par M. de PARAVEY.	145
Décret de l' <i>Index</i> condamnant les ouvrages de MM. les abbés Guettée et Gioberti, suivi de quelques observations.	153
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Mort de l'auteur d'une religion nouvelle. — Monument rappelant une victoire des Assyriens sur les Juifs.	164
N° 27. — MARS.	
Exposition faite dans les <i>Annales des sciences religieuses</i> de Rome de notre polémique avec M. l'abbé Maret, et approbation donnée aux principes fondamentaux du Traditionalisme; par M. CAPOGROSSI, avec des notes par M. BONNETTY.	165
De l'origine du Brahmanisme, etc. (3 <sup>e</sup> art.); par M. SCHOBEL.	198
Examen de l'explication du Catéchisme par M. Guillois, curé du Mans, ou de l'exclusion dans l'enseignement catholique de toutes les expres-	

sions rationalistes; par M. GUILLOIS, avec des remarques de M. BONNETTY.	214
De la prétendue persécution exercée contre le P. André, jésuite, ou histoire des efforts tentés par la Compagnie de Jésus pour empêcher le Cartésianisme de pénétrer dans la société chrétienne (3 <sup>e</sup> art.); par M. BONNETTY.	239
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Arrestation et dispersion du faux prophète Vintras, de ses complices et de ses dupes.	242
N <sup>o</sup> 28. — AVRIL.	
Recherches sur les tombeaux des rois de Juda et preuves que le couvercle qui a été trouvé dans un de ces tombeaux, et qui est déposé au Louvre, est celui du roi David; par M. de SAULCY, membre de l'Institut.	245
<i>Gravures.</i> — Plan du tombeau des rois à Jérusalem.	247
Couvercle du sarcophage du tombeau du roi David.	253
Examen critique des attaques dirigées par le P. Chastel, jésuite, contre la philosophie traditionnelle (3 <sup>e</sup> art.); par M. BONNETTY.	267
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Livres mis à l'index. — Le Christianisme et la liberté aux États-Unis.	339
N <sup>o</sup> 29. — MAI.	
De l'origine du Brahmanisme et des causes de sa durée (4 <sup>e</sup> et dern. art.). Traduction du 2 <sup>e</sup> chapitre de la <i>Bhagavad-Gita</i> ; par M. SOMONEL.	341
Recherches sur les tombeaux des rois de Juda (5 <sup>e</sup> art.); par M. de SAULCY.	354
<i>Gravure.</i> — Plan du tombeau des rois à Jérusalem.	366
Convenances sociales d'une définition dogmatique sur l'Immaculée Conception de la B. V. Marie, extrait de la <i>Civiltà cattolica</i> de Rome.	372
Quelle a été la force de la raison païenne et en particulier de la philosophie de Cicéron (2 <sup>e</sup> et dern. art.); par M. l'abbé LAURENT.	597
Analyse du livre de M. l'abbé Peltier intitulé : <i>la Théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret comparée avec la Théologie catholique</i> ; par M. BONNETTY.	410
N <sup>o</sup> 30. — JUIN.	
Vues sur le dogme catholique de la pénitence de M. l'abbé Gerbet, par M. BONNETTY.	421
Du Paganisme en philosophie et de son influence sur la théologie (9 <sup>e</sup> art.); par M. l'abbé GONZAGUE.	438
Recherches sur les tombeaux des rois de Juda, etc. (5 <sup>e</sup> art.); par M. de SAULCY.	452
Examen critique des attaques dirigées par le P. Chastel contre la philosophie traditionnelle (4 <sup>e</sup> art.); par M. BONNETTY.	463
Réclamation de M. Delacouture et réfutation de quelques-unes de ses attaques; par M. BONNETTY.	470
Compte rendu à nos abonnés; par M. BONNETTY.	483
Table alphabétique des matières, des auteurs et des ouvrages.	491

# ANNALES

7

## DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 25. — Janvier 1852.

Traditions primitives.

### DE L'ORIGINE DU BRAHMANISME

ET

DES CAUSES DE SA DURÉE.

#### 1<sup>er</sup> ARTICLE.

Les premiers Hindous portaient le nom d'*Aryas*, ou *hommes enseignants*. — Le peuple Perse s'appelait *Zend*, ou *Sacré*. — Le Brahmanisme est sorti du despotisme, après que les traditions primitives ont été altérées. — Des causes qui ont conservé le Brahmanisme.

Bien que depuis la venue du Christ le mot « *ex Oriente lux* » ne soit plus vrai dans son acception religieuse (A), toutefois l'Orient ne cesse de nous envoyer des lumières qui, bien que secondaires par rapport aux fins de l'homme, nous éclairent cependant de plus en plus sur des questions qu'il est bon de résoudre, car elles intéressent son origine, ses traditions, ses inventions, les vérités

(A) Ce mot, ou plutôt ce vieux cri de l'humanité, nous paraît encore parfaitement vrai, même après la venue du Christ. Le *vrai Orient* est encore le Christ; c'est ce que chante toujours l'Église catholique dans une suite d'antennes, dites les *O de Noël*, et qui, toutes, commencent par : *O Oriens*. Or, c'est du Christ que nous vient notre religion, c'est-à-dire nos dogmes et notre morale obligatoires, ce que nous devons faire et ce que nous devons croire. C'est donc *de l'Orient* que nous vient cette lumière. Avant le Christ, c'était encore *de l'Orient* que venait la lumière de la religion des peuples, parce que c'était *en Orient* que Dieu avait révélé ce que l'homme devait croire et ce qu'il devait faire; il l'avait révélé à Adam d'abord, puis aux patriarches, puis à Moïse, puis aux prophètes. C'était donc avec raison que tous les peuples occi-

qu'il a conservées, les erreurs qu'il y a mêlées ; sa science, en un mot. Or, la science est, après la foi, nécessaire dans l'état actuel de notre civilisation ; la négliger, c'est faire marcher l'esprit humain comme par les rouages d'un automate. Pour le philosophe chrétien, il n'y a pas de spectacle plus beau que de voir l'homme pratiquer la religion du Christ, non pas seulement parce qu'elle est celle de ses pères et qu'on l'y a conduit dès son enfance, mais encore parce qu'il a pu se convaincre, par une étude libre et approfondie des monuments du passé, par un amour réfléchi du juste et du vrai, qu'elle est bien l'ouvrage de Dieu et non une *invention des hommes*. Aussi, pour rendre à la liberté morale tout l'hommage qui lui est dû, faudrait-il toujours être indulgent pour celui qui, s'il n'avait pu acquérir, par la réflexion et par une étude impartiale, la *certitude de l'origine divine du Catholicisme*, préférerait vivre selon les *lumières naturelles de la droite raison*, plutôt que de s'astreindre à l'observance des préceptes que donne la *religion révélée* (B).

dentaux disaient que la *lumière venait de l'Orient* ; et pour prouver qu'il ne s'agissait pas ici du *soleil* ou de la *lumière physique*, c'est que les peuples, au delà de l'Euphrate, et les Chinois en particulier, disaient que la *lumière*, que le *Saint* devait *naître en Occident*. Voir les preuves authentiques que nous en avons données dans notre tome XIX, p. 30 (5<sup>e</sup> série). Il est très-vrai pourtant que ce n'est *plus en Orient* qu'il faut aller chercher la vérité à la manière que l'entendent les philosophes humanitaires, et c'est là sans doute le sens de M. Schœbel.

A. BONNETTY

(B) Ce que dit ici M. Schœbel est parfaitement vrai ; mais il y a plusieurs remarques à faire, et qui feront comprendre comment l'état de la polémique catholique doit être modifié. Nous admettons, comme lui, dans l'homme (et qui pourrait les nier ?) les *lumières naturelles de la droite raison* ; mais ces lumières ne sont *naturelles* que parce qu'elles lui sont venues par une *voie naturelle*. Or, la voie naturelle pour connaître, pour posséder des croyances, c'est-à-dire une religion, ce n'est ni de les *inventer*, ni d'en avoir connaissance par une *révélation* ou *participation naturelle du Verbe de Dieu*, ce serait une *voie surnaturelle* ; mais c'est de les avoir apprises par l'*enseignement de son père, de sa mère, de la société*. M. Schœbel donne ici une nouvelle preuve de cette grande vérité en nous apprenant que le premier nom des premières populations indiennes s'appelaient les *Aryas*, ou *hommes enseignants*. Et en effet, la raison de chaque individu est toujours celle de la société qui l'a

L'horreur de la servitude spirituelle qui ne repose pas sur la liberté morale ne peut que s'augmenter, quand on considère dans le passé et dans le présent l'état des peuples qui ont aveuglément suivi *les religions sorties de la pensée humaine*. Considérons les peuples de l'Asie. Tant que ces peuples retinrent au fond de leur conscience quelques-unes des vérités *révélées à l'homme primitif*, et que leur admiration profonde pour les phénomènes de la nature se manifesta par un *culte* qui, s'adressant vaguement au créateur de ces merveilles, était encore loin d'être l'idolâtrie, leur caractère conserva quelque chose de cette beauté et de cette vigueur qui brille au front de l'homme idéal, et leur vie commune fut empreinte de cette liberté digne et noble qui inspire un respect vrai et profond, à qui-conque sait l'apprécier. Les hymnes du *Rig-véda* et du *Vendidad-sadé*, deux monumens littéraires d'une très-haute antiquité, attestent le fait qu'on vient d'indiquer. Nous trouvons dans ces livres une morale sévère, les sentimens les plus nobles sur la dignité de l'homme et de la famille; des pensées, des éclairs d'une admirable sagesse, des croyances grandes et simples; en un mot, des vérités que la tradition primordiale peut seule expliquer.

Les *Hindous*, par exemple, s'appelaient eux-mêmes *Aryas* (Ἄριαι)<sup>1</sup>, *hommes vénérables dont la mission est d'enseigner*; les Perses s'attribuaient le même nom et formaient le peuple *Zend* ou *Sacré*; tous plaçaient au nord le berceau de leur race et ratta-

élévé. C'est ainsi qu'il y a chez les hommes, raison du sauvage, du chinois, de l'indien, du musulman, etc., raison du chrétien; et celle-ci n'est au-dessus de celle des autres que parce que les chrétiens connaissent la *révélation divine extérieure*, à laquelle (pour les choses qu'il faut croire ou faire) leur raison devra être conforme pour que cette *raison soit droite*. Si vous ou moi, ou un autre chrétien, avions eu le malheur de naître en Chine, nous aurions la *raison chinoise*, et nous adorerions le dieu *Fo*. On voit donc que, pour nous, ceux qui suivent *les lumières de la droite raison*, sont ceux qui se conduisent selon les règles que Dieu a commencé à donner à sa créature dès le commencement du monde et a complété par l'enseignement du Christ. Ceux qui suivent le Catholicisme sont ceux qui ne se contredisent pas, qui ne s'arrêtent pas, mais qui suivent jusqu'au bout les règles que Dieu a données à sa créature; et ceux-là seuls suivent la *droite raison*.

A. B.

<sup>1</sup> Avant Hérodote, les Mèdes s'appelaient aussi Ἄριαι (Hér., VII, 62).



chaient à cette région leurs souvenirs les plus saints: Cette haute sainteté que les peuples de l'*Iran* et de l'*Inde* attribuaient au *Sep-tentrion*, croyance établie du reste dans tout l'Orient, se trouve confirmée par la Bible. Isaïe <sup>1</sup> parle d'une « montagne sacrée, la » montagne des Elohim, placée au plus haut point du nord <sup>2</sup>; » Ezéchiel l'appelle « la montagne sainte du Seigneur <sup>3</sup>. » Cette croyance commune indique d'une façon significative le lieu qui a vu naître le genre humain, et elle est propre à expliquer le fait de ces noms toujours distingués par quelque signification morale ou religieuse, que les peuples de la race japhétite se sont généralement attribués.

Cependant, à mesure que le monothéisme des enfants de Japhet fit place au *culte des phénomènes divisés*, la constitution sociale des peuples en fut altérée; de patriarcale et libre qu'elle était d'abord, elle se transforma en une dépendance systématique, et d'autant plus étroite, qu'elle fut imposée aux peuples aveuglés au nom de la divinité. Toutefois, les *traditions primitives* ne se perdirent pas, elles devinrent seulement la propriété d'une *classé d'hommes spéciaux* qui en usait comme elle l'entendait. Cela arriva dans l'Inde quand la race Arienne ou Japhétite se fut rendue maîtresse d'une grande partie du sol et que, par suite, elle quitta ses frères détenteurs de pasteurs pour se fixer dans les villes que les ravages des éléments et les attaques des hordes sauvages leur inspirèrent bientôt l'idée de fonder. La vie qui devint ainsi de plus en plus sédentaire, favorisa le travail de la pensée, et les croyances religieuses ne tardèrent pas à en subir l'influence. Des penseurs naquirent les systèmes, des systèmes le besoin de les appliquer, et, comme les hommes qui étaient chargés de faire cette application, devaient par là même exercer une très-grande puissance, de là sortit le *despotisme*. Enfin, ce fut cet esprit de despotisme qui engendra le *Brahmanisme* avec tout son cortège de castes, de dogmes,

<sup>1</sup> Sedebo in monte testamenti in lateribus Aquilonis. xiv, 13.

<sup>2</sup> Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium. Isaïe, II, 2.

<sup>3</sup> Et posui te in monte sancto Dei. xxviii, 14.

de préceptes, de lois, de pratiques, de spéculations, de distinctions et de définitions.

Depuis que le Brahmanisme s'est solidement assis sur ses quatre castes, le monde a vu le spectacle étonnant d'une théocratie absolue gouvernant des centaines de millions d'hommes et résistant à la puissance de trente siècles, comme le rocher qui s'élève au-dessus des flots résiste éternellement à leur éternelle mobilité. Le mal aurait-il donc son rocher de saint Pierre contre lequel les portes du ciel ne prévaudraient point ?.. Ne le croyons pas, mais essayons d'expliquer ce qui donne au Brahmanisme cette force vitale qui, de loin, le fait ressembler à une œuvre divine.

Quatre causes, selon moi, ont soutenu et soutiennent le système de la religion brahmanique, savoir :

1. L'institution des castes ;
2. L'absence de tout esprit de prosélytisme ;
3. L'absence de tout livre d'histoire nationale ;
4. L'assimilation des croyances étrangères.

#### I. — L'INSTITUTION DES CASTES.

1<sup>re</sup> cause de la durée du Brahmanisme : *Institution des castes*. — Elle ne remonte pas à l'âge védique. — Elle fut l'œuvre des castes sacerdotales. — Comment elles exterminèrent le Bouddhisme après 1000 ans de guerre acharnée. — Le Brahmanisme résiste à l'invasion musulmane et à la prédication du Christianisme. — Comparaison avec les doctrines égyptiennes.

Il est dit dans les *Lois de Manou*, liv. I, sloq. 31 :

« Cependant Brahma, pour la propagation de la race humaine, produisit de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied, le Brahmane, le Kshatriya, le Vaisya et le Soudra. »

On sait que le *Dharma-sâtra*, ainsi qu'on appelle le *Livre de Manou*, est pour les Hindous ce que le *Pentateuque* est pour les Juifs, c'est-à-dire le *Livre de la Loi*, et qu'il jouit de la plus haute autorité, étant censé avoir été révélé par Brahma lui-même en même temps que le *Rig-véda*. Ainsi, l'inégalité des hommes est fondamentale et invariable; elle est sacrée et passée en dogme. La violation de ce dogme, entouré du plus haut respect religieux, est punie des peines les plus sévères, et le mélange des castes est con-

sidééré comme le péché le plus abominable. Les enfants qui naissent de l'union d'un homme et d'une femme n'appartenant pas à la même caste, sont frappés d'avance de malédiction, d'opprobre et d'infamie.

« Ils doivent demeurer hors du village; ils ne peuvent pas avoir » de vases entiers, et ne doivent posséder pour tout bien que des » chiens et des ânes... Qu'ils aient pour vêtements les habits des » morts; pour plats, des pots brisés; pour parure, du fer... Qu'au- » cun homme, fidèle à ses devoirs, n'ait de rapports avec eux... » Que la nourriture qu'ils reçoivent des autres ne leur soit donnée » que dans des tessons et qu'ils ne circulent pas la nuit dans les » villages et dans les villes... Qu'ils y viennent dans le jour pour » leur besogne; qu'ils soient distingués au moyen des signes pres- » crits par le roi, et, si un homme meurt sans laisser de parens » (c'est-à-dire s'il va dans l'enfer), qu'ils soient chargés de trans- » porter son corps... Le métier de ces derniers des mortels est » d'exécuter les criminels... Un homme d'une naissance abjecte » (c'est-à-dire sorti d'un mariage mêlé) prend le mauvais naturel » de son père, ou celui de sa mère, ou tous les deux à la fois; ja- » mais il ne peut cacher son origine. Toute contrée où naissent ces » hommes de race mêlée qui corrompent la pureté des classes est » bientôt détruite, ainsi que ses habitans <sup>1</sup>. »

Autant le mélange des castes est exécré, autant la pureté de chaque caste est honorée, de sorte qu'il n'est point permis de déprécier même un *Soudra*, bien que son seul devoir soit de servir les castes qui précèdent la sienne <sup>2</sup>.

Aussi, malgré la grande différence entre les honneurs et les prérogatives qui sont légalement reconnus aux différentes castes, il arrive rarement qu'un homme d'une caste inférieure manifeste l'intention d'en sortir pour obtenir l'entrée dans celle qui lui est supérieure. Un de ces exemples si rares est celui du *Kshatriya* (guerrier) *Vishvamitra*. Il aspira à être Brahmane; mais quelles œuvres ne lui fallut-il pas accomplir pour en arriver là! Le beau poème

<sup>1</sup> V. *Lois de Manou*, l. 1, 12, 38, 51, 52, 53, 54, 55, 59, 61.

<sup>2</sup> *Ibid.*, l. 1, 91.

du *Ramayana*, raconte cette histoire dans tous ses détails et fait ainsi voir qu'il vaut mieux pour chacun se résigner à la position que la loi religieuse lui a faite. Sortir de sa caste, c'est se révolter contre la divinité et s'exposer à un malheur inévitable dans ce monde et dans l'autre.

« Un mari, dit Manou, en fécondant le sein de sa femme, y re-  
 » naît sous la forme d'un fœtus, et l'épouse est nommée *Djavâ*,  
 » parce que son mari naît en elle une seconde fois'. » Ainsi donc :  
 « Une femme met toujours au monde un fils doué des mêmes qua-  
 » lités que celui qui l'a engendré<sup>2</sup>. »

Voilà un article de foi parmi les Hindous, et tant qu'il restera article de foi, il n'y a rien qui puisse mieux expliquer l'immobilité de la société indienne. Derrière ces croyances, elle sera à l'abri de toute atteinte. Grâce à elles, le Brahmane se maintiendra sur cette terre au premier rang où sa primogéniture et sa naissance éminente l'ont placé... « C'est lui que l'Être existant par lui-même  
 » produisit de sa propre bouche dès le principe... et il conservera  
 » son droit de souverain seigneur sur tous les êtres..; il regardera  
 » en quelque sorte comme sa propriété tout ce que ce monde ren-  
 » ferme, et il ne cessera de veiller à la conservation de tout ce qui  
 » existe, et surtout à celle du trésor des lois civiles et religieuses,  
 » afin que les autres hommes continuent, par sa générosité, à  
 » jouir des biens de ce monde<sup>3</sup>. »

La division par caste paraît avoir eu son principe dans une nécessité sociale; on peut même affirmer qu'il en fut ainsi, parce qu'une telle origine se manifeste dans l'*étymologie des noms* que porte chacune de ces classes.

On peut affirmer encore que l'établissement n'en remonte pas à l'*âge védique*, parce que les parties constitutives des *Védas* n'en parlent pas. On y trouve seulement les mots dont sont sortis les *noms* des trois premières castes, et l'on est, par conséquent, en état d'expliquer ces noms. Nous voyons que le *Brahmane* s'appelle ainsi parce qu'il s'occupe des choses sacrées; le *Kshatriya*

<sup>1</sup> *Ibid.*, x, 8.

<sup>2</sup> *Ibid.*, ix, 9.

<sup>3</sup> *Ibid.*, i, 93, 199.

parce qu'il est le maître du sol, le propriétaire terrier ; le *Vaisya* parce qu'il est le descendant des anciens *Vis*, des hommes à demeures fixes, des agriculteurs et des artisans <sup>1</sup>.

Quant au nom de la quatrième caste, celle des *Soudras*, on est encore loin d'être certain sur la valeur radicale du mot. On présume seulement, et avec beaucoup d'apparence de vérité, que les *Soudras* sont les descendants des peuples vaincus par les *Ariens*. Voilà pourquoi ils doivent se trouver relégués au dernier rang de la société.

De ces remarques ressort une vérité historique incontestable, à savoir, que le peuple hindou, de l'âge *védique*, n'avait point de constitution politique puisqu'il n'avait pas celle des quatre castes. Une autre, différente de celle-là, il ne pouvait l'avoir, parce que, s'il l'avait eue, l'institution des quatre castes n'aurait pu s'établir d'une manière durable. Qui ne sait, en effet (l'histoire l'a assez prouvé et continue de le prouver), que chez aucun peuple une constitution politique et sociale ne peut prendre racine, si elle ne s'appuie, ou sur un sol vierge ou sur la tradition.

Cependant si la division par caste, quoique jetée sur un sol vierge, n'avait été fécondée que par quelques principes résultant de l'état de la société locale, jamais elle n'aurait pu s'identifier avec l'esprit hindou à tel point que la force dissolvante de 30 siècles n'a pu ni la détruire, ni la modifier, d'une façon quelconque. L'institution des castes étant telle qu'elle était il y a 3,000 ans, il fallait, pour obtenir un résultat aussi prodigieux, asseoir cette division sur un principe inviolable, aussi inviolable que la divinité même. Elle fut donc nécessairement l'ouvrage de la classe sacerdotale ; le sacerdoce seul, en effet, possède la puissance morale nécessaire pour accomplir une telle œuvre.

L'institution des castes une fois assise sur la base redoutable du *droit divin*, ou plutôt sur Dieu même, le Brahmanisme, dont elle était le plus ferme soutien, pouvait opposer à ses ennemis une arme invincible. Aussi est-ce surtout par ce moyen que les Brah-

<sup>1</sup> V. Burnouf, *Yajna*, note 325.

manes réussirent à vaincre le *Bouddhisme* et à le chasser du sol indien proprement dit.

L'auteur du *Bouddhisme*, nommé *Çakya*, était né dans le sein de la religion de Brahma. Il conçut le dessein audacieux de détruire la caste des Brahmanes. Il voulait que les ordres sacrés fussent accessibles à tous ceux qui se sentaient la vocation d'y entrer, quelle que fût leur naissance. Ce projet, mis en exécution, eut tout d'abord un succès qui fit trembler la caste brahmanique pour son existence. Mais elle revint promptement de sa frayeur, et, excitant contre la nouvelle doctrine le fanatisme de l'esprit de caste qu'elle avait su profondément inculquer aux peuples soumis à son ascendant, elle se mit à lutter contre le Bouddhisme avec autant d'acharnement que d'habileté.

C'est ainsi qu'elle réussit, enfin, après avoir employé contre son ennemi toutes les persécutions, à le faire disparaître de l'Inde. La doctrine de *Çakya* dut aller chercher une terre hospitalière dans l'île de Ceylan, dans le Thibet et dans les pays transgangétiques. Le dernier patriarche bouddhique dans l'Inde, *Bodhidharma*, s'embarqua pour la Chine, où il mourut en 495 après notre ère.

La doctrine de *Mahomet* qui est, après le Christianisme, la plus hostile à l'esprit de caste, porta dans l'Inde son glaive victorieux vers l'an 1,000 après Jésus-Christ. Mais, bien que son prosélytisme ne se contenta pas comme celui du Bouddhisme, de s'exercer par des moyens pacifiques, elle ne put entamer la pierre angulaire sur laquelle reposait le Brahmanisme. Le sectateur de Brahma sut mourir dans sa caste et pour sa caste plutôt que de l'abandonner. Les Musulmans s'emparèrent du pays; mais toutes les doctrines sociales dont leur religion ordonne ou conseille la pratique, restèrent entièrement étrangères à l'esprit comme aux habitudes des Hindous.

Le *Christianisme* eut le sort du Bouddhisme et de l'Islamisme. Depuis le martyre de saint Thomas jusqu'à nos jours, il ne peut se glorifier d'avoir conquis dans l'Inde un bien grand nombre d'âmes. Il y a une chose qui prouve mieux que toute autre à quel point les préjugés, qui résultent de la division par castes, sont profondément gravés dans l'esprit des Hindous: c'est le refus des ecclésiastiques indigènes de manger (circonstance remarquable!)

même avec les missionnaires européens qui les ont convertis. Ces missionnaires sont toujours pour eux, et bien malgré eux, sans doute, ces *Mlétchhas* ou *barbares* qui, parce qu'ils n'appartiennent à aucune caste, ne peuvent avoir des relations domestiques avec les *Aryas* ou hommes vénérables.

L'Égypte connut bien aussi l'institution des castes, mais comme son organisation reposait, non sur la religion, mais sur la politique, elle ne put résister à l'action du tems et au courant des idées et des choses. C'était plutôt du reste, ainsi qu'on l'a dit, l'hérédité des professions. Chez les Égyptiens, comme chez tous les peuples qui vivent sous l'empire d'institutions primitives, la classe sacerdotale, tant par ses fonctions sacrées que par sa science, se trouva naturellement à la tête de la société; chez les Hindous, elle y fut nécessairement, parce que le pouvoir suprême résidait en elle. Chez les Égyptiens, ce ne furent pas les prêtres qui créèrent l'unité nationale, mais bien les rois, aussi les prêtres ne gênaient-ils pas les rois; chez les Hindous, au contraire, tout l'édifice social est l'ouvrage des Brahmanes : ce sont eux qui ont fondé et constitué la société civile, ce sont eux qui la maintiennent par leur autorité divine, ce sont eux qui gouvernent les rois eux-mêmes, ceux-ci n'étant au fond que les ministres temporels du sacerdoce. En un mot, la forme du gouvernement égyptien fut la royauté; celle du gouvernement hindou a toujours été la théocratie, c'est-à-dire l'exercice du pouvoir que Dieu est censé exercer par ses ministres.

## II. — L'ABSENCE DE TOUT ESPRIT DE PROSÉLYTISME.

2<sup>e</sup> cause de la durée du Brahmanisme : *Absence de toute espèce de prosélytisme.* — Le Bouddhisme non toléré parce qu'il avait un esprit prosélytique. — Il ne fut proscrit que parce qu'il voulait détruire l'influence de la caste sacerdotale.

L'esprit de prosélytisme était non-seulement inutile dans la société brahmanique, mais il y était même dangereux, et voilà pourquoi elle ne voulut jamais le connaître. Il était inutile, parce qu'un étranger, eût-il désiré d'embrasser le Brahmanisme, ne pouvait trouver une place quelconque dans l'organisation sociale telle que

la loi l'avait établie. La loi hindoue ne reconnaît à l'individu d'autres droits que ceux qui résultent de sa naissance ; si donc l'individu est né *étranger*, il le sera toujours, fût-il plus croyant et plus savant que le Brahmane le plus distingué. A quoi bon chercher à convertir quelqu'un à sa religion, si, en retour de sa foi et de son savoir, on ne peut lui offrir que le mépris ?

L'esprit de prosélytisme était dangereux, parce que s'il avait pu prévaloir, il aurait détruit l'immobilité des castes, et par conséquent la société elle-même. Aussi, jamais aucun prêtre brahmanique n'a essayé de propager les doctrines du Brahmanisme. Il ne paraît même pas qu'aucun ait jamais entrepris de répandre, au moins publiquement, une croyance qui différât, quant au fond, des croyances publiquement reconnues et pratiquées. Le grand mouvement religieux qui s'éleva dans l'Inde au 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère, eut pour auteur non un homme de la caste brahmanique, mais un *Kshatriya*, un homme de la caste des guerriers. Les Brahmanes comprirent aussitôt le danger dont le caractère éminemment prosélytique des doctrines bouddhiques menaçait la société qu'ils avaient créée à leur profit, et ils s'appliquèrent à exciter contre les disciples de *Çakya* toutes les mauvaises passions de la multitude.

Nous avons déjà dit qu'ils réussirent dans le 5<sup>e</sup> siècle de notre ère à expulser définitivement le Bouddhisme de tous les pays indiens où le Brahmanisme régnait depuis un tems immémorial.

Qu'est-ce donc que le Bouddhisme pour s'être attiré une haine si violente de la part des Brahmanes, eux qui sont un modèle de tolérance pour toutes les autres croyances, soit religieuses, soit philosophiques, au point de faire dire au Vishnou incarné, à *Krishna* : « Ceux qui adorent sincèrement d'autres dieux, m'adorent » aussi <sup>1</sup> ? »

Le Bouddhisme, c'est la diffusion de la science brahmanique pour tous les hommes sans distinction de castes ; il appelle tous ses sectateurs à la liberté spirituelle et personnelle en les délivrant de

<sup>1</sup> *Bhagavad Gita*, IX, 25.



l'observance servile de cette multitude de préceptes et de règles qui enchaînent les mouvemens des adorateurs de Brahma ; il les soustrait à la loi fatale de la transmigration, à ces renaissances sans fin qui effraient l'imagination bien plus que l'éternité de l'enfer ; il les place sous l'empire de la vertu et du savoir en instituant une hiérarchie, où la vertu et le savoir sont les seules conditions du succès ; enfin, il leur montre pour terme et pour récompense des efforts qu'ils ont faits ici-bas dans la voie du bien, un bonheur absolu, un repos éternel, l'absorption de leur être dans le Grand Tout.

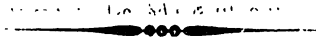
Ce n'est pas dans le fait de prosélytisme de ces doctrines qu'il faut chercher la cause principale de la haine des Hindous contre le Bouddhisme, mais plutôt dans ce qu'elles ont de divergent avec celles du Brahmanisme touchant la caste sacrée. En effet, l'étude des livres indiens nous apprend qu'il n'y a pas impossibilité absolue, pour tout homme *deux fois né*, c'est-à-dire pour tout homme des trois premières castes, d'être instruit dans les sciences divines et humaines ; il suffit pour cela qu'il soit vertueux ou qu'il ait quelque autre qualité requise <sup>4</sup>. Et quant aux autres doctrines, on s'aperçoit aisément qu'elles ne diffèrent point par le fond de celles du Brahmanisme. La lecture de la *Bhagavad-Gita*, livre qui passe pour éminemment orthodoxe parmi les Hindous, suffit pour s'en convaincre. La vraie raison de la répulsion violente des Hindous orthodoxes contre les Hindous bouddhistes ne peut donc se trouver, et ne se trouve en effet, que dans le refus des disciples de *Çakya*, de reconnaître le monopole religieux et politique de la caste sacerdotale.

Ce fut pour décider cette question, question vitale pour les Brahmanes, que l'Inde devint le théâtre d'une lutte qui se prolongea pendant 1000 ans. Si les Bouddhistes s'étaient contentés de confesser leurs doctrines tout en restant pour la forme sous l'autorité des Brahmanes, ceux-ci les auraient tolérés, comme ils ont toujours toléré les systèmes philosophiques les plus investigateurs, voire même les plus négatifs tels qu'il s'en est produit de tout tems au sein même du Brahmanisme. Mais la doctrine de *Çakya* voulait être iti-

<sup>4</sup> V. *Manou*, II, 109.

dépendante, non-seulement dans le fond, mais aussi dans la forme; elle voulait être prêchée publiquement, exercer un prosélytisme pratique, saper ainsi l'autorité sacrée des prêtres et anéantir par là, en tant que religieuses, les grandes divisions de la société indienne. C'étaient là des crimes que les Brahmanes ne pouvaient pardonner, d'autant moins que l'esprit de leurs institutions ne leur permettait pas de combattre le Bouddhisme avec ses propres armes, c'est-à-dire d'opposer prosélytisme à prosélytisme. Ainsi, pour ne pas voir crouler tôt ou tard, sous les coups répétés des novateurs, l'édifice immobile de leur autorité, ils se jetèrent contre leurs adversaires dans une guerre à mort.

C. SCHORBEL.



## Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,  
 OU  
 COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE  
 D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES <sup>1</sup>.

## 1. Origine chinoise et égyptienne du P et PH sémitiques (planche 71).

Le 5<sup>e</sup> *kan* ou *jour*, en hiéroglyphes conservés en Chine, est représenté par le caractère 戍 *meou*, et par les variantes antiques de 1 à 16. Ce caractère se prononce aussi en chinois *ou* et *vou*; au Japon il se dit *bo*, son voisin de *po*; en Cochinchine *mau*; en Turquestan *waw*; or, l'on sait que le *waou* hébreu a donné notre son F, ou *phé* des hébreux. Il est rangé sous la clef 62<sup>e</sup>, celle des *armes* 戈 *ko*, et, modifié en 戠 *youe*, il signifie *hache militaire*,  *Pierre percée pour arme* <sup>2</sup>, avec son manche 𠂇, c'est-à-dire le *phi* des Grecs répondant au *phé* 𐤑 hébreu. Mais la forme 𠂇 est celle du K éthiopien, et dérive de la 11<sup>e</sup> heure, l'heure du *caf*, 𐤊, dont nous avons parlé et dont le type chinois est 𠂇 *su*, type du C et du K, et qui n'est que la modification légère du 5<sup>e</sup> *kan* que nous expliquons ici. La valeur hébraïque du 𐤑 *phé* est la *bouche armée de dents*, qui, comme la *hache*, sert à *couper* et *diviser*, et cette *bouche* figure en effet dans les formes antiques de la 5<sup>e</sup> heure, qui répond ici au 5<sup>e</sup> *kan* et que nous avons expliquée <sup>3</sup>.

Nous ferons observer de plus que, dans l'alphabet hébreu, le P, 𐤑, se nomme 𐤑𐤑 *phé* ou *pe*, ce qui est la même chose que 𐤑𐤑, qui signifie : 1<sup>o</sup> *bouche*, la *partie concave* où sont la langue et les dents; 2<sup>o</sup> par métonymie, *paroles*, *discours*, *décret*, *sentence*, *conseil*; 3<sup>o</sup> par métaphore, *orifice*, *bord*, *porte*, *entrée*, *trou*; 4<sup>o</sup> *tranchant du glaive*; 5<sup>o</sup> *endroit*, *lieu*, *angle*, *coin*; 6<sup>o</sup> *partie*, *portion*, *mesure*; 7<sup>o</sup> Enfin, c'est une *particule explétive*, mise pour

<sup>1</sup> Voir le dernier article au numéro précédent, tome iv, p. 418.

<sup>2</sup> Voir le *Dict. chinois* de Deguignes. n<sup>os</sup> 3170, 3168, 3169 et 3172.

<sup>3</sup> Voir notre tome xx, p. 349 (3<sup>e</sup> série).





l'ornement, sans signification ; en rabbinique, il signifie une sorte de ver <sup>1</sup>.

Dans l'*égyptien*, pour signifier le P ou PH, nous avons les formes 1 à 9, où nous trouvons aussi (fig. 9) une *arme* ou *flèche*, prête à être lancée <sup>2</sup>.

2. P et PH des alphabets des langues sémitiques, d'après la division du *tableau ethnographique* de Balbi (*planche* 71).

### I. LANGUE HÉBRAÏQUE, divisée,

1° En *hébreu ancien* ou *hébreu pur*, lequel comprend :

Le I<sup>er</sup> alphabet, le *samaritain* <sup>3</sup>.

Le II<sup>e</sup>, publié par *Édouard Bernard*.

Le III<sup>e</sup>, par l'*Encyclopédie*.

Le IV<sup>e</sup>, celui des *médailles*, donné par M. Mionnet,

Le V<sup>e</sup>, publié par *Duret*.

Le VI<sup>e</sup>, l'alphabet dit d'*Abraham*.

Le VII<sup>e</sup>, l'alphabet dit de *Salomon*.

Le VIII<sup>e</sup>, d'*Apollonius de Tyane*.

2° En *chaldéen* ou *hébreu carré*, lequel comprend :

Le IX<sup>e</sup>, celui qui est usité dans les livres imprimés.

Le X<sup>e</sup>, dit *judaique*.

Le XI<sup>e</sup>, usité en *Perse* et en *Médie*.

Le XII<sup>e</sup>, usité en *Babylonie*.

3° En *hébreu rabbinique*, lequel comprend :

Le XIII<sup>e</sup>, le *chaldéen cursif*.

Une deuxième division de la *langue hébraïque* comprend le *phénicien*, qui est écrit avec les trois alphabets suivants :

Le XIV<sup>e</sup>, d'après *Édouard Bernard*.

Le XV<sup>e</sup>, d'après *Klaproth*.

Le XVI<sup>e</sup>, d'après l'*Encyclopédie*, n'a pas de P.

Une troisième division comprend la *langue punique, karchédonique* ou *carthaginoise*, laquelle était écrite avec :

<sup>1</sup> Voir le *Lexicon pentaglotton* de Schindler à la lettre **β** et p. 1422.

<sup>2</sup> D'après Salvolini, *Analyse grammaticale raisonnée de l'inscription de Rosette*. Alphabet.

<sup>3</sup> Nous croyons ne pas devoir répéter ici quels sont les ouvrages ou les auteurs qui nous ont fourni ces divers alphabets ; ceux qui voudront les connaître pourront recourir à l'article où nous avons traité des A, t. XIV, p. 273 (2<sup>e</sup> série).

- Le XVII<sup>e</sup>, d'après *Hamaker*, n'a pas de P.  
 Le XVIII<sup>e</sup>, dit *Zeugitain*.  
 Le XIX<sup>e</sup>, celui de *Mélita*.  
 Le XX<sup>e</sup>, celui de *Leptis*, n'a pas de P.
- II. La langue SYRIAQUE ou ARAMÉENNE, laquelle comprend :
- Le XXI<sup>e</sup>, l'*Estranghelo*.  
 Le XXII<sup>e</sup>, le *Nestorien*.  
 Le XXIII<sup>e</sup>, le *Syriaque ordinaire*, dit aussi *Maronite*.  
 Le XXIV<sup>e</sup>, le *Syrien des chrétiens de saint Thomas*.  
 Le XXV<sup>e</sup>, le *Palmyrénien*.  
 Le XXVI<sup>e</sup>, le *Sabéen Mendaïte* ou *Mendéen*.  
 Le XXVII<sup>e</sup> et le XXVIII<sup>e</sup>, dits *Maronites*.  
 Le XXIX<sup>e</sup>, le *Syriaque majuscule et cursif*.
- III. La langue MÉDIQUE, laquelle était écrite avec
- Le XXX<sup>e</sup>, le *Pehlvi*, lequel est dérivé  
 Du XXXI<sup>e</sup>, le *Zend*.
- IV. La langue ARABIQUE, laquelle est écrite avec
- Le XXXII<sup>e</sup>, dit l'*Arabe littéral*, et  
 Le XXXIII<sup>e</sup>, dit le *Couphique*.
- V. La langue ABYSSINIQUE ou ÉTHIOPIQUE, laquelle comprend :
- 1<sup>o</sup> L'*Axumite* ou *Gheez ancien*; 2<sup>o</sup> le *Tigré* ou *Gheez moderne*;  
 3<sup>o</sup> *Ahmarique*, lesquelles langues s'écrivent toutes avec  
 Le XXXIV<sup>e</sup> alphabet, l'*Abyssiniqué*, *Éthiopique*, *Gheez*.
- Enfin, vient le *Copte*, que Balbi ne fait pas entrer dans les langues sémitiques, mais qui, cependant, doit y trouver place, et qui est écrit avec
- Le XXXV<sup>e</sup> alphabet, le *Copte*.

3. Origine et prononciation du P chez les Grecs et les Latins (*planche 72*).

En comparant les P grecs et latins de notre *planche 72* avec les P sémitiques de notre *planche 71*, il est facile de voir qu'ils tirent leur origine de ces derniers. Cela est surtout évident pour les V<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>. Nous devons faire observer aussi que les Grecs ont, outre leur Π simple, une 2<sup>e</sup> forme, le Φ, qu'ils prononcent *phi*, et une 3<sup>e</sup>, le Ψ, qu'ils prononcent *psi*. Celles-ci n'existaient pas dans l'ancien alphabet; Palamède inventa le Φ au tems de la guerre de Troie, et Simonide le Ψ un peu plus tard. Voilà pourquoi les Grecs







les ont placées à la 21<sup>e</sup> et à la 23<sup>e</sup> place de leur alphabet. Le **B** sémitique tient lieu de ces trois lettres et se prononce *p* et *phi*.

Les Latins n'ont qu'une forme, celle du P ordinaire qu'ils ont mis à la 15<sup>e</sup> place.

Dans les étymologies latines, P se change en B, de *populus*, publicus; en F, de *porus*, forare; en V, de *patricius*, vitricus.

Dans les étymologies françaises, P se change en B, de *capula*, ciboule, de *pila*, bille; en C, de *spuma*, écume; en CH, d'*apium*, ache, de *rupes*, roche; en F, de *caput*, chef; en S, de *capsa*, caisse; en T, de *recepta*, recette; en V, d'*aprilis*, avril, de *capillus*, cheveu; et PH en B, de *ziziphum*, jujube <sup>1</sup>.

#### 4. Age des différens P grecs et latins (planche 72).

Le P, joint avec un autre P, ou avec une R, n'a qu'une seule haste commune aux deux lettres, le corps de la première étant tourné à gauche, et celui de la seconde à droite (voyez les figures 1 et 2, planche 72). C'est à quoi il faut bien prendre garde, quand on veut déchiffrer certaines inscriptions.

Dans les monumens latins, on voit souvent à sa place le Γ grec <sup>2</sup>. L'ancien P romain différait très-peu du Γ grec; la dissemblance consistait dans un léger arrondissement de l'angle et du trait droit, mais sans venir toucher la haste. La même figure se maintint sur les marbres et sur les bronzes jusqu'au 2<sup>e</sup> siècle, quoique les P fermés s'y voient aussi. Mais les manuscrits conservèrent encore plus longtemps les P ouverts, fig. 3; car le caractère est encore très-fréquent dans l'écriture onciale du 6<sup>e</sup> siècle. Si l'on en découvre au 8<sup>e</sup>, et même depuis, ou ils sont plus arrondis, ou d'autres signes de nouveauté ne permettent pas de les confondre avec les plus anciens.

Lorsque le corps du P commence un peu au-dessous de la haste, comme la fig. 4, c'est une marque d'antiquité supérieure au 8<sup>e</sup> siècle. On en retrouve cependant de cette sorte dans les tems postérieurs; mais leur grossièreté et leurs ornemens les décèlent.

Lorsque le haut de la tête est ouvert sans que la courbe soit plus

<sup>1</sup> Introduction à la langue latine, etc., p. 255.

<sup>2</sup> De Ré Diplom., p. 345.

haute que la haste, *fig. 5*, c'est un indice du 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> siècle, et même du 12<sup>e</sup>.

p minuscule et cursif.

Les *p* minuscules, tout au plus du 13<sup>e</sup> siècle, sont distingués par leur corps en losange, anguleux, pentagone, hexagone.

Le *p* cursif, dont le pied revient vers le haut de la lettre, soit en la traversant, soit en demeurant disjoint, *fig. 6 et 7*, est propre au romain, et n'est pas postérieur au 6<sup>e</sup> siècle. Sous Charlemagne, quelques *p* cursifs ont beaucoup de rapport avec ces derniers.

Les *p* orbiculaires, sans réduplication de pied, *fig. 8*, peuvent être élevés au 5<sup>e</sup> siècle, si le pied n'est pas d'une longueur excessive, ni trop perpendiculaire; et si la panse n'est point fermée en dessous, ou relevée par une volute.

Les *p* dont la tête serait séparée de la haste vers le milieu, comme la *fig. 9*, seraient aussi antiques : on en peut dire autant de ceux de la *fig. 10*; mais les *p* de la *fig. 11* sont certainement du 6<sup>e</sup> siècle; cependant, si la haste était plus maigre, et la tête en ovale plus grande ou plus arrondie et plus penchée du côté droit, ils devraient être relégués aux 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> siècles. En général, les *p* en ovale, sans saillie de la haste vers la gauche, sont réservés à l'Italie, excepté le *p* extraordinaire de la *fig. 12*, qui est commun à la France et à l'Italie au 12<sup>e</sup> siècle.

Les *p* cursifs et minuscules dont la tête s'élève presque tout entière au-dessus de la haste, *fig. 13*, annoncent le 7<sup>e</sup> siècle en France et en Angleterre. Cet autre, formé d'un seul trait, *fig. 14*, est du même siècle et du suivant. Les *p* en forme de nos *j* consonnes majuscules, *fig. 15*, furent d'usage aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles en France, en Angleterre et en Allemagne.

Les *p* dont la tête en forme d'*s* excède en son entier la haste avec laquelle elle ne tient que par un nœud, *fig. 16*, désignent le 7<sup>e</sup> siècle, ne sont point étrangers aux deux siècles qui le touchent, et continuent même de se présenter aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles, en Italie et ailleurs, avec quelques altérations notables.

Quelques *p* du 7<sup>e</sup> siècle ne différeraient pas du *q* majuscule de nos écritures cursives. Au 10<sup>e</sup> on en trouve encore; mais la tête est moins circulaire ou moins spirale.

Le pied du *p* ayant la forme du chiffre arabe 2, avec un nœud supérieur d'où part une *S* ou un *C* contourné, semble être restreint au 9<sup>e</sup> siècle au plus tard, si l'on en excepte l'Italie.

Le *p* dont la panse coupe la haste presque par moitié, *fig.* 17, a ses commencemens vers le milieu du 12<sup>e</sup> siècle. Ce goût est remarquable, comme un indice des bas teins; il subsistait encore dans toute sa force aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, quoique depuis le 13<sup>e</sup> il y en eut bien d'autres.

Les *p* cursifs, aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, étaient souvent composés de trois ou quatre pièces. Quoique depuis longtems la queue du *p* se courbât vers la gauche, ce ne fut qu'au 13<sup>e</sup> siècle qu'elle le fit régulièrement, en prenant la forme de la *fig.* 18; c'est ce qui fait la distinction des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> siècles d'avec le 13<sup>e</sup>; car d'ailleurs la forme de certains *p* se ressemble beaucoup.

Les *p* renfermant dans leur panse un point, ou bien une ou plusieurs traverses horizontales, perpendiculaires, obliques ou courbes, se montrent depuis la fin du 12<sup>e</sup> siècle jusqu'au 15<sup>e</sup>. Au reste, toutes les lettres à panse éprouvent aussi cette bizarrerie.

Les *p* de la *fig.* 19, composés d'une perpendiculaire, d'un ovale ou cercle, et d'un petit trait horizontal pour l'union des deux parties, annoncent l'Italie et le 9<sup>e</sup> siècle. Ils eurent aussi pour lors quelques cours en France; mais la traverse était supprimée ou plus serrée.

Les *p*, dont la panse est formée par un 3, appartiennent aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles. La double pointe ou les cornes sur le bout supérieur de la haste, dénote spécialement les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, et peut néanmoins, en certains cas, convenir aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> siècles.

*p* allongé.

Le *p* de l'écriture allongée peut être considéré sous trois rapports : 1<sup>o</sup> relativement à sa panse; 2<sup>o</sup> à ses pointes supérieures ou excédantes; 3<sup>o</sup> à sa queue inférieure.

1<sup>o</sup> La panse se trouva régulièrement haut et bas au niveau de la ligne jusque vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle; cette règle souffre quelques exceptions, surtout pour les bulles des papes, depuis le 7<sup>e</sup> siècle. Cette partie varia beaucoup depuis l'entrée du 11<sup>e</sup>, sans cependant

excéder la ligne, n'en occupant que la moitié, le tiers ou le quart de la hauteur, et toujours en diminuant, de sorte que vers le milieu du siècle elle fut souvent réduite au plus petit volume. Au 7<sup>e</sup> siècle, la panse commence à devenir tremblante; au 9<sup>e</sup>, elle serpente plus sensiblement; au 10<sup>e</sup>, ce sont souvent plusieurs 3 lés uns sur les autres; et au 11<sup>e</sup>, elle est souvent en zigzag; mais cette mode se passa sur le déclin de ce siècle.

2<sup>o</sup> Le 10<sup>e</sup> siècle est, à proprement parler, le tems auquel prévalut la mode des allongemens supérieurs qui portaient de la haste, qui souvent eurent cinq fois autant de hauteur superflue que la panse. Depuis le milieu du 11<sup>e</sup> siècle jusqu'au 12<sup>e</sup>, cette élévation reprit faveur en Allemagne. Lorsque ces allongemens naissent du haut de la panse, ils appartiennent à l'antiquité la plus reculée, et se maintiennent au moins jusqu'au 10<sup>e</sup> siècle.

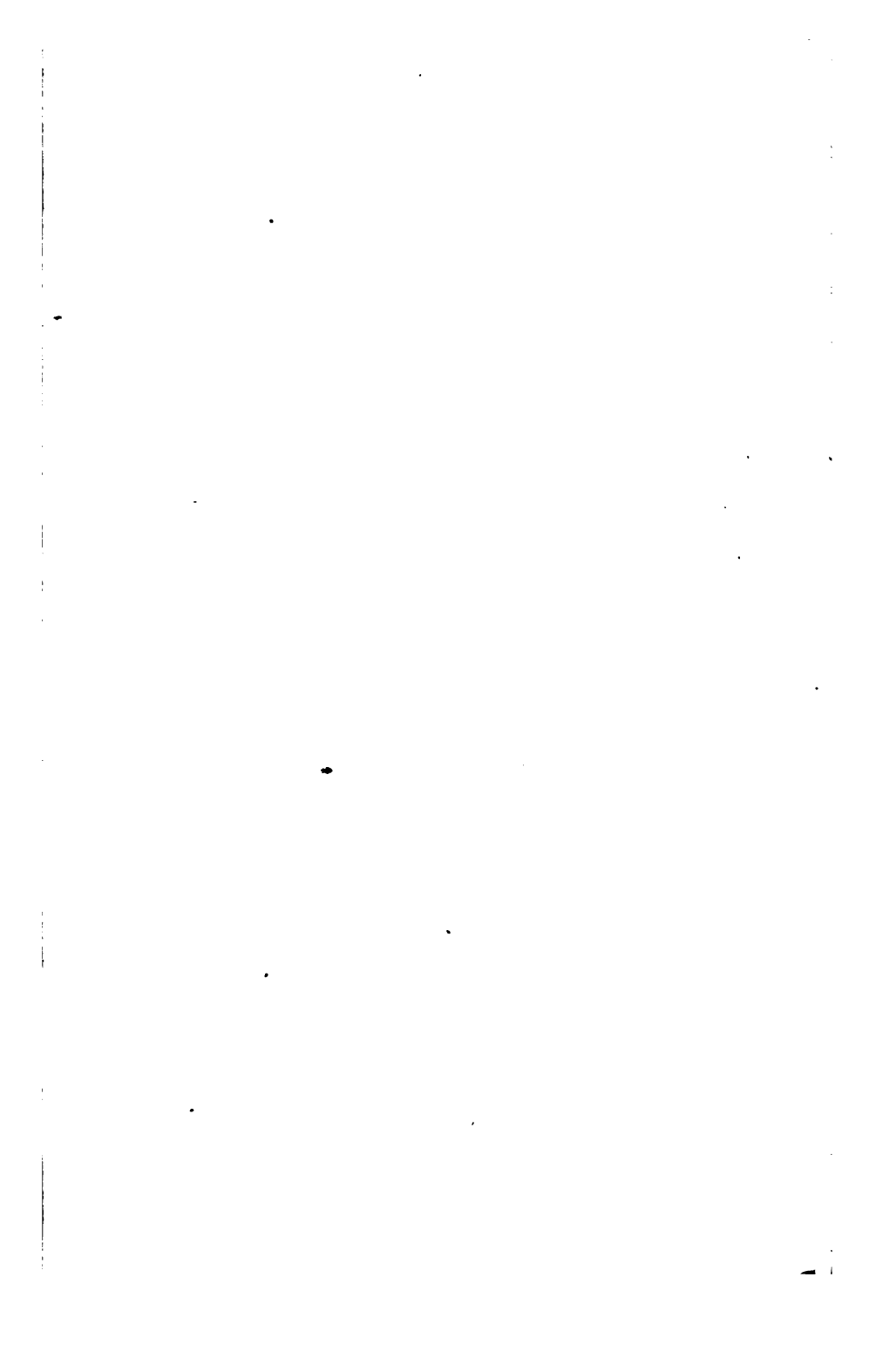
3<sup>o</sup> Les queues inférieures du *p* de l'écriture allongée déclinent presque toujours vers la gauche, et se terminent en pointes très-affichées, et même un peu courbées depuis le 8<sup>e</sup> siècle, en descendant plus ou moins. La panse, diminuée au 11<sup>e</sup> siècle, entraîne la diminution de la queue. Au delà du milieu du même siècle, elle cessa totalement d'excéder le niveau inférieur de la ligne allongée; vers le milieu du suivant, elle se tourna plus d'une fois vers la droite, mais sans jamais s'étendre beaucoup.

P capitaux des bronzes (planche 72).

La planche ci-jointe fera mieux sentir encore et connaître les révolutions que le caprice des écrivains occasionna dans la forme de cet élément. Elle peut être d'une grande utilité, si l'on a fait une sérieuse attention à l'analyse de la planche I<sup>re</sup> des A. Dès lors on se contentera de donner ici quelques notes chronologiques sur les capitales des inscriptions.

La I<sup>re</sup> division des *P* capitaux des bronzes porte à peu près la forme du *pi* grec. Elle remonte 700 ans, et plus, avant Jésus-Christ: plus on s'éloigne en descendant de l'époque de l'ère chrétienne, plus elle devient rare. Les derniers exemples qu'on en a sont du 10<sup>e</sup> siècle en Angleterre.

La II<sup>e</sup> division, caractérisée par des ouvertures, n'est guère





postérieure à la précédente dans ses 10 premières subdivisions ; les suivantes peuvent dater depuis le commencement de l'ère vulgaire jusqu'au 9<sup>e</sup> siècle.

La III<sup>e</sup> division, approchant de l'âge de la première, est remarquable par ses angles.

La IV<sup>e</sup>, à panse fermée, annonce la plus haute antiquité, lorsque cette panse est aiguë. Les *p* de cette division les plus élégants tiennent au siècle d'Auguste.

La V<sup>e</sup> est distinguée par ses traits excédants et sa forme gothique.

Les *P* des manuscrits offrent quelques minuscules et cursives dans la IV<sup>e</sup> division, et du gothique moderne dans la V<sup>e</sup>.

*p* minuscule et *p* cursif (planches 72 et 73).

Pour avoir l'explication de cette planche, il faut se reporter à celle qui a été donnée des *a* minuscules et cursifs, dans notre tome XIV, p. 288 (2<sup>e</sup> série). Toutes les divisions et dénominations, qui sont les mêmes, y sont expliquées.

PAGE. Parmi les termes génériques propres à signifier des chartes ou des actes, sans en spécifier la nature, le mot *pagina* fut un de ceux dont on se servit plus fréquemment dans le moyen âge, parce que ces pièces n'étaient écrites que d'un côté<sup>1</sup>. *Opusculum* en ce sens, et *opus*, sont remarquables<sup>2</sup>. *Libellus*, et même *liber*, eurent en Angleterre, surtout vers le 9<sup>e</sup> siècle, la même signification que *pagina* : *memoriale* se prit aussi dans la même acception pour des chartes quelconques.

PAIRIE. On doit faire remonter l'origine de la Pairie au même tems que l'origine des fiefs, et non pas au 11<sup>e</sup> siècle, vers 1020, comme le dit Favyn. Il faut remarquer quatre époques dans la Pairie. La première est celle des Pairies, tant qu'elles furent aliénées du domaine, c'est-à-dire jusqu'au règne de Charles VII, tems où toutes les grandes Pairies, telles que la Normandie, la Champagne, Toulouse, la Guyenne, la Flandre et la Bourgogne, se trouvèrent réunies dans la maison de France, en 1452. La sé-

<sup>1</sup> Calmet, *Dissert. sur la forme des livres*, p. 22.

<sup>2</sup> *De-Re-Diph.*, p. 89, 371.



conde époque est celle des Pairies érigées par lettres patentes ; mais dépendantes du roi. Le duché de Bretagne, érigé en Pairie en 1297, est le premier de cette espèce. La troisième époque est celle où nos rois conférèrent cette dignité à des princes étrangers. Le duc de Nevers eut le premier cet honneur par l'érection de son comté en Duché-Pairie, faite en 1505. Enfin la quatrième époque, vient de ce que nos rois érigèrent en Duchés-Pairies des terres des principaux seigneurs : le duché d'Uzès tient le premier rang dans cette époque.

Selon l'ancien établissement, il y avait six pairs ecclésiastiques et six pairs laïques, dont trois étaient ducs, et trois comtes. Les trois comtes laïques étaient ceux de Champagne, de Flandre et de Toulouse ; et les trois ducs, ceux de Normandie, de Bourgogne et de Guyenne. Ces anciens pairs du royaume firent les premières fonctions de leur charge au sacre de Louis VIII. Lorsque toutes ces pairies eurent été réunies à la couronne, les rois en érigèrent d'autres ; mais toujours en faveur des princes, jusqu'à la création des pairies seigneuriales. Ainsi, Philippe le Bel fit la première création en faveur du duc de Bretagne, du comte d'Anjou et du comte d'Artois. Charles le Bel fit la seconde en faveur de Louis, duc de Bourbon ; Philippe de Valois, la troisième en faveur de Philippe, son second fils ; le roi Jean, la quatrième, en faveur de Louis, duc d'Anjou, et de Philippe, duc de Berri <sup>1</sup>.

C'est dans le procès mû à l'occasion de la succession au comté de Champagne, entre Thibault, neveu de Henri, comte de Champagne, mort dans une croisade ; et Érard de Brienne, gendre de ce dernier comte, que l'on voit le premier acte authentique de la distinction des pairs d'avec les autres barons : le jugement fut rendu à Melun en 1216. Ainsi, l'époque peu certaine, ou plutôt inconnue de la distinction des douze pairs d'avec le reste des barons, peut être placée entre ce jugement et l'an 1179 ; puisque l'évêque de Langres n'est devenu propriétaire du comté de Langres qu'en cette année <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> De Launai, *sur Loisel*, tit. 1.

<sup>2</sup> *Hist. des Fonctions des Parlemens et des droits des Pairs*, t. ii, p. 113.

**PAIRS.** On appelait anciennement pairs tous les seigneurs égaux entre eux. Ainsi, tous les vassaux immédiats du roi, étaient pairs : tous les vassaux immédiats d'un grand fief l'étaient entre eux. On fixe la réduction des anciens pairs au nombre de douze <sup>1</sup>, entre les années 1204 et 1216. Le nom de *pair* pour désigner dans son égal son juge naturel, *être jugé par ses pairs*, fut en usage dès le 10<sup>e</sup> siècle, comme il paraît par une lettre d'Eudes, comte de Champagne, écrite l'an 996 au roi Robert. C'était une loi en Angleterre dès le règne d'Alfred le Grand.

Les premières lettres de l'érection de la Bretagne en duché-pairie, furent données au duc Jean en 1297.

Les six prélats qui avaient séance au Parlement de Paris à titre de ducs et comtes, pairs de France, en prirent la qualité dans quelques monumens du 14<sup>e</sup> siècle. On a même des lettres de l'an 1300, où Robert de Courtenai s'intitule archevêque duc de Reims, pair de France. Ce sont les premières de cette espèce qui soient connues.

Voici quels étaient les six *pairs de France* ecclésiastiques, leurs titres et leurs fonctions au sacre du roi : 1<sup>o</sup> l'archevêque duc de *Reims*, avec la prérogative de sacrer et couronner le roi, et de l'oindre de l'huile sainte. — 2<sup>o</sup> L'évêque duc de *Laon*, portant la sainte ampoule. — 3<sup>o</sup> L'évêque duc de *Langres*, portant le sceptre et remplaçant l'archevêque de Reims en son absence. — 4<sup>o</sup> L'évêque comte de *Beauvais*, portant et présentant le manteau royal. — 5<sup>o</sup> L'évêque comte de *Châlons*, portant l'anneau royal. — 6<sup>o</sup> L'évêque comte de *Noyon*, portant la ceinture ou baudrier.

**PAIX** (*chevaliers de la*). Cet ordre fut institué en 1229, par Ameneus, archevêque d'Auch, par l'évêque de Cominges, et les autres prélats et seigneurs de Gascogne, pour réprimer les violences des brigands nommés *routiers*, les entreprises des Albigeois, et ceux qui retenaient les biens ecclésiastiques. Ce qui pourrait faire croire que l'ordre de la foi de J.-C. a été uni à celui-ci, c'est que ce dernier fut aussi nommé l'Ordre de la foi et de la paix, et fut confirmé par le pape *Grégoire IX*.

<sup>1</sup> *Vaissette, Hist. de Lang., t. III, p. 577.*

PANCARTES ou bulles-privilèges. *Voyez BULLES.* Les rois ont aussi donné des pancartes qui étaient des diplômes véritables, par lesquels en énonçant le dénombrement des biens, ce qui est le caractère propre des pancartes, ils les confirmaient à leurs possesseurs. Ces sortes de pancartes royales qui entreraient dans le détail des noms de lieux dont elles confirmeraient la possession, seraient légitimement suspectes avant le 9<sup>e</sup> siècle : elles ne doivent paraître que depuis cette époque. On peut aussi appeler *pancartes* les chartes qui en renferment plusieurs autres depuis le 11<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup>

PAPE. C'est le chef et la tête de l'Église catholique. Voici la notice de dom de Vaines, composée dans un esprit complètement gallican :

« Dans les quatre premiers siècles, le titre de pape fut donné assez indistinctement à des prêtres et à des évêques. Les prêtres et les diacres de Rome, écrivant à saint Cyprien, évêque de Carthage<sup>2</sup>, le traitent de *pape* et de *frère*. Jusqu'au milieu du 8<sup>e</sup> siècle, le titre de *pape* fut donné aux évêques; mais dans la suite il ne leur fut attribué que bien rarement.

» On remarque une décrétale de saint Sirice, qui porte en tête *Siricius Papa*<sup>3</sup>. C'est peut être la première fois que les papes se soient ainsi qualifiés eux-mêmes; au moins on ne doit point voir un pareil intitulé avant le milieu du 4<sup>e</sup> siècle, ou la suspicion serait fondée. Ce titre honorifique était commun alors, comme on vient de le voir; mais peu à peu l'*amour-propre* le rendit *exclusif*. D'abord au 9<sup>e</sup> siècle, les évêques de France furent réprimandés par Grégoire IV, pour avoir réuni les titres de *pape* et de *frère*, selon l'ancien usage : il aurait voulu qu'ils s'en fussent tenus au premier<sup>4</sup>. Ensuite, les papes prirent le titre *fastueux de pape universel*, pour se distinguer de ceux à qui on le donnait encore. Ce fut Léon IX qui, au milieu du 11<sup>e</sup> siècle, le fit retrancher du nombre de ses titres. Ensuite, Grégoire VII, au 11<sup>e</sup> siècle, ordonna,

<sup>1</sup> *De, Re Dipl.*, p. 4, n. 3.

<sup>2</sup> Labbe, *Concil.*, t. 1, col. 658.

<sup>3</sup> C'est la 6<sup>e</sup>. Voir la *Patrologie* de Migne, t. XIII, p. 1164.

<sup>4</sup> Voir cette lettre curieuse. *Ibid.*, t. CIV, p. 298.

et c'est le premier souverain Pontife qui ait fait un semblable décret, que le nom de *pape* ne serait porté que par le seul évêque de Rome.

» L'exemple le plus ancien qu'on connaisse où le pape soit appelé *souverain Pontife*, se trouve dans la suscription d'un concile composé de trois provinces d'Afrique, adressée au pape Théodore, (en 642) : *Domino..... et summo omnium præsulum pontifici, etc.* On peut dire même que le titre de *souverain Pontife* donné aux évêques est unique dans tous les tems.

» Le titre de *vicair de saint Pierre*, pris par les papes, est du 9<sup>e</sup> siècle. Ce fut Benoît III qui s'en honora le premier, et qui fut imité en cela par quelques-uns de ses successeurs. Depuis le 13<sup>e</sup> siècle, les papes ne souffrirent plus, comme auparavant, d'être appelés *vicaires de saint Pierre* : le titre de *vicair de Jésus-Christ* leur plut davantage, et ils s'en emparèrent <sup>1</sup>. Depuis Nicolas I, au 9<sup>e</sup> siècle, les papes, dans leurs décrets, ont toujours prononcé : *En vertu de l'autorité des apôtres saint Pierre et saint Paul.* »

On voit par cette notice dans quel esprit hostile à la Papauté étaient écrits presque tous les livres qui traitaient des choses religieuses ; et notons bien que ce n'étaient pas seulement les légistes et les magistrats qui donnaient ces funestes enseignemens, mais encore des prêtres, et des religieux. Presque tous, à la suite de Bossuet et de Fleury, ne cherchaient dans l'histoire ecclésiastique que les délits ou les manquemens des pontifes. Depuis la destruction des Jésuites, tous les religieux en France, Bénédictins, Dominicains <sup>2</sup>, Oratoriens surtout, écrivaient dans un esprit contraire au chef de l'Église. Nous voyons ici dom de Vaines attribuant à la vanité et à l'empiétement des papes les titres que la nécessité des tems, l'usage et l'uniformité, les engagèrent à prendre. Ce qu'il y a de plus blâmable, c'est que tandis que dom de Vaines reproche aux papes d'avoir pris des titres que les autres évêques leur don-

<sup>1</sup> De Re Dipl.; p. 65.

<sup>2</sup> Voir principalement l'*Histoire ecclésiastique* de Noël Alexandre, mise à l'index, et l'édition de Paris, 1699 (7. vol. in-4 fol.), où l'auteur répond aux censures de Rome.

naient, il oublie volontairement, ce semble, le plus commun et le plus solennel des titres, le seul que les papes aient choisi et se soient donné à eux-mêmes, avant que personne en eût pris l'initiative, celui de :

SERVUS SERVORUM DEI.

*Serviteur des serviteurs de Dieu.*

C'est saint Grégoire le Grand qui, au 6<sup>e</sup> siècle, prit ce titre pour répondre à l'orgueil de Jacob, patriarche de Constantinople, qui avait pris le titre d'*Évêque des évêques*, ou *Évêque universel*. Voici cette suscription : *Gregorius, servus servorum Dei, fidelissimis filiis suis romanis civibus* <sup>1</sup>.

Titres canoniques donnés aux papes.

A la suite de la notice toute gallicane de dom de Vaines, il nous a paru utile de consigner ici les divers titres que le *droit canon* donne au pape <sup>2</sup>.

Le nom de pape est propre au seul pontife romain, il est unique dans le monde <sup>3</sup>.

Le pape est le vase catholique, la trompette de l'Évangile, le héraut de la justice <sup>4</sup>.

Le pape a de Dieu le sacerdoce et l'autorité de saint Pierre <sup>5</sup>.

Le pape tient de Dieu les clefs <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> C'est la 1<sup>re</sup> lettre du XIII<sup>e</sup> livre dans l'édition de Migne, t. III, p. 1215. L'an 13 de son pontificat ou l'an 605. — Voir aussi le *Liber diurnus Romanorum pontificum*, où se trouvent les formules de suscription des papes, dans la *Patrologie* de Migne, t. CV, p. 25. — Voir aussi Jean Diacre, dans la *Vie de saint Grégoire*, liv. II, ch. 5, n. 1. Dans les *Œuvres de saint Grégoire*, t. I, p. 45.

<sup>2</sup> Nous prenons ces citations dans l'ouvrage du cardinal de Laurea intitulé : *Épitome canonum omnium*, etc. In-fol. Venetiæ, 1689. -

<sup>3</sup> *Papæ nomen est proprium romani Pontificis; unicum est in mundo.* Greg. VII, *Epis.*, l. II, post ep. 155.

<sup>4</sup> *Papa est vas catholicum, Evangelii tuba, prece justitiæ.* *De consecr.*, dist. I, c. *Agapitus*.

<sup>5</sup> *Papa a Deo habet sacerdotium et potestatem sancti Petri.* Eusebius, *ep.* 3. — Adrianus I, *ep.* 1. — Nicol. I, *ep.* 8.

<sup>6</sup> *Papa a Deo habet claves.* Felix II, *ep.* 1, c. 20. — *Extrav. Joann.* XII, *De verb. signif.*, c. quia quorumdam.

Le pape a la double clef, c'est-à-dire celle de connaître et celle de définir, et il a besoin de l'une et de l'autre pour porter les décrets sur la foi et les mœurs <sup>1</sup>.

Le pape seul est apostolique <sup>2</sup>.

Le pape a été établi de Dieu sur tous <sup>3</sup>.

Le pape est tenant lieu de Christ <sup>4</sup>.

Le pape est la tête visible de l'Église <sup>5</sup>.

Le pape, dans saint Pierre, a le pouvoir de diriger et de paître l'Église universelle <sup>6</sup>.

Le pape est le vicaire du Fils de Dieu comme saint Pierre <sup>7</sup>, quand même il n'aurait pas les mœurs de saint Pierre <sup>8</sup>.

Le pape est l'évêque universel de l'Église <sup>9</sup>.

Le pape seul peut être dit évêque universel <sup>10</sup>.

Le pouvoir du pape a été donné par Dieu à saint Pierre et à ses successeurs <sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Papa habet duplicem clavem, scilicet cognoscendi, et definiendi, et utraque indiget ad statuenda decreta fidei et morum. *Ext.*, *ibid.*

<sup>2</sup> Papa solus est apostolicus. *Dist.* XXI, c. clericos.

<sup>3</sup> Papa a Deo est constitutus super omnes. Marcellus I, *ep.* 1. — Julius I, *ep.* 2, c. 36. — Felix II, *ep.* 1, c. 20. — Damasus, *ep.* 4. — Gelasius, *ep.* 4. — Pelagius II, *ep.* 8. — *Extra.* de consuetudine. — Eugen. IV, *Const.* 17, *Lætentur*, § 8.

<sup>4</sup> Papa est Christi locum tenens. Pius II, in *bullâ retractationum*. — De elect. in *sexto*, c. fundamenta.

<sup>5</sup> Papa est caput Ecclesiæ visibile. *Conc. constant. contra art.* 27 Joannis Huss. — Pius V, in *bullâ retractationum*.

<sup>6</sup> Papa in sancto Petro habet potestatem regendi et pascendi universalem Ecclesiam. Eugenius IV, *Const.* 17, *Lætentur*.

<sup>7</sup> Papa est vicarius filii Dei, sicut Petrus. Leo IX, *ep.* 1, c. 13. — Leo X, *Const.* 40, *Exurge*. — De Elect. in *sexto*, 6, c. fundamenta. — *Concil. constant. contra ar.* 37 Wicleff et *contra art.* 12 Joannis Huss.

<sup>8</sup> Etiam si mores sancti Petri non habeat. *Ibid.* *contr. art.* 13 Joan. Huss. — *Conc. Flor.* in litteris unionis. — Eugen. IV, *Const.* 17, n. 8.

<sup>9</sup> Papa universalis Ecclesiæ est episcopus. Sixtus I, *ep.* 2. — Vigilius, *ep.* 7.

<sup>10</sup> Solus papa dici potest universalis episcopus. Pelagius II, *ep.* 8. — Nicol. I, *ep.* 6. — Gregor. VII, l. II, post *ep.* 55. — *Conc. generale VI*, act. 18, *ep.* ad Agathonem papam.

<sup>11</sup> Papæ potestas data fuit a Deo sancto Petro, et ejus successoribus. *Extra.* de majorit. et obed, cap. Unam sanctam.

Le pape a la primauté sur tous les évêques et toutes les églises (provenant), non des apôtres, mais du Christ, et cela est de droit divin et de tradition des apôtres <sup>1</sup>, et non d'après les décrets des pères <sup>2</sup>.

Il a toujours eu la primauté sur tous <sup>3</sup>; celui qui nie cela est hérétique <sup>4</sup>.

Le pape est la tête (*apex*) de tout épiscopat <sup>5</sup>, il est de droit divin le sommet (*vertex*) de tout épiscopat <sup>6</sup>.

Le pape seul a la plénitude de la puissance dans toute l'Église; les évêques sont appelés par lui en partie de sa sollicitude <sup>7</sup>; il tient immédiatement de Dieu sa puissance sur toute l'Église <sup>8</sup>.

Le pape est le maître et le docteur de toutes les églises <sup>9</sup>.

Le pape, à raison de son office, est comme saint Pierre; quand

<sup>1</sup> Papa habet primatum super omnes episcopos et ecclesias, non ex apostolis, sed a Christo, et jure divino et ex traditione apostolorum id habetur. Anaclet., *ep.* 3. — Julius I, *ep.* 1.

<sup>2</sup> Et non ex decretis Patrum. *Ibid.*, Innocent. I, *ep.* 22. — Joannes II, *ep.* 2. — Adrianus I, *ep. decr.*, cap. 3, et *epist.* 1 ac 2.

<sup>3</sup> Semper habuit primatum super omnes. *Ibid.*, Nicolaus I, *ep.* 7 et 8. — Felix III, in *conc. Rom.* 1, in *ep. synodale.* — Dist. 11, cap. Nolite; dist. 22, cap. Omnes, c. Sacro sancta. — Greg. VII, lib. I, *epist.* 31. — Joannes VIII, *ep.* 199 et 251. — Leo IX, *ep.* 5. — *Concil. Nicæn.* II, act. 2. — *Concil. Florentin.*, sess. ult. in litteris unionis. — Pius II, in *Bulla retractationum.* — *Extra.*, de consuetudine, cap. Super gentes; estque Joannis XXII; et *extra.* de majoritat. et obedient. cap. Unam sanctam. — Eugenius IV, *Const.* 17, Lætentur, n. 8.

<sup>4</sup> Negans est hæreticus. *Distinc.* 22, c. Omnes.

<sup>5</sup> Papa est apex omnis episcopatus. Innoc. I, *ep.* 24. — Nicolaus I, *ep.* 32; *idem*, in appendice, *ep.* 14.

<sup>6</sup> Jure divino est vertex omnis episcopatus. Damasus, *ep.* 5.

<sup>7</sup> Papa solus habet plenitudinem potestatis in tota Ecclesia, episcopi vero vocantur ab eo in partem sollicitudinis. 2<sup>a</sup> quæst. 6, cap. *Decreto.* — 3<sup>a</sup> q. 6, c. *Multum.* — Joannes VIII, *ep.* 219.

<sup>8</sup> A Deo immediate obtinet potestatem super omnem Ecclesiam. Pius II, in *Bulla retractationum.*

<sup>9</sup> Papæ est magister et doctor omnium ecclesiarum. — Nicol. I, in *decret. de consuetud.*, c. 3. — Joannes VIII, *ep.* 65. — *Concil. Later.* III, c. in append. tit. *de sponsalibus*, n. 2, cap. 7. — Greg. VII, lib. VIII, *ep.* 1. — *Coog. Florent.*, sess. ult. in *litteris unionis*, — Dist. 21, cap. *Denique.* — Joannes VIII, *ep.* 189 et 190.

même sa vie serait mauvaise, il suffit à son office s'il enseigne les choses bonnes <sup>1</sup>.

Le pape doit être regardé d'après son office et non d'après ses mœurs <sup>2</sup>.

Le pape, quand même il serait mauvais et réprouvé, a puissance sur l'Église de Dieu <sup>3</sup>.

Le pape juge, tranche les doutes et fait les autres choses, comme saint Pierre <sup>4</sup>.

Le pape est la tête de toute la religion <sup>5</sup>.

Le pape est le pasteur de tous les pasteurs; toutes les églises particulières et toutes les bergeries lui sont soumises <sup>6</sup>.

Le pape régit les églises du monde entier, il est présent dans tout l'univers par sa sollicitude <sup>7</sup>.

Le pape tient du Christ toute la puissance nécessaire pour régir toutes les brebis du Christ qui lui sont confiées <sup>8</sup>.

Le pape est seul souverain pontife <sup>9</sup>.

L'autorité du pape est confirmée par les lois divines et humaines .

<sup>1</sup> Papa ratione officii est sicut sanctus Petrus. Leo IX, ep. 1, c. 35. — Licet vita ejus sit mala, et sufficit officio, si bona doceat. *Ibid.* — *Conc. constantiense* in *Const.* Martini v.

<sup>2</sup> Papa ex officio, non ex moribus inspiciendus. Nicol. I, ep. 8.

<sup>3</sup> Papa, etiamsi malus sit, ac præscitus, habet potestatem super Christi ecclesiam. *Concil. constant.* contra art. 8 Wicleff et contra art. 10, 11, ac 20, Joann. Huss.

<sup>4</sup> Papa judicat, solvit dubia, et alia facit sicut sanctus Petrus. Melchiades, *epist. decret.*

<sup>5</sup> Papa est caput omnis religionis. Nicol. I, in *append. ep.* 14. — Leo IX, ep. 1, c. 10 et 15.

<sup>6</sup> Papa est omnium pastorum pastor. Pius II, in *Bulla retractationum.* Omnes ecclesie particulares, et omnia ovilia ei subduntur. *Ibid.*

<sup>7</sup> Papa regit ecclesias totius mundi. Felix III, ep. 1, ad Avacium. — *Dist.* 22, c. *Sacra sancta.* — Joannes VIII, ep. 80. — Est præsens toti orbi per sollicitudinem. Celestin. I, ep. 11.

<sup>8</sup> Papa habet a Christo omnem potestatem necessariam ad regendum oves Christi sibi commissas. Pius II, in *Bulla retractationum.*

<sup>9</sup> Papa solus est summus pontifex. *Conc. gener.* vi, id est, *Const.* 3, act. 18.

<sup>10</sup> Papæ auctoritas, et divinis et humanis legibus est firmata. Zosimus, ep. 10.



Le pape est l'arbitre et le modérateur du monde entier; c'est pour cela qu'il siège à Rome, entre l'Orient et l'Occident <sup>1</sup>.

Le pape, quoique absent, a le soin et la sollicitud<sup>e</sup> de l'Église universelle et de tous les chrétiens <sup>2</sup>.

Le pape est prince dans toute la terre et dans toute l'Église, héritier de la puissance donnée de Dieu à saint Pierre <sup>3</sup>.

Être soumis au pape est de nécessité de salut pour toute humaine créature <sup>4</sup>.

Le pape est soumis au jugement de Dieu seul <sup>5</sup>.

Le pape est pape, non par ses bonnes œuvres, mais par l'élection <sup>6</sup>.

C'est sur la chaire du pape que l'Église est fondée <sup>7</sup>.

La puissance du pape, pour lier et pour délier, est plus grande que celle des autres prêtres, même quand ils ont la charge d'âme <sup>8</sup>.

Le pape est fils de l'Église par le baptême, mais il est son père par sa dignité <sup>9</sup>.

La puissance du pape dans l'Église est unique <sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Papa est arbiter et moderator totius mundi; ideo inter orientem et occidentem, Romæ sedet. Greg. II, *ep.* 12.

<sup>2</sup> Papa licet absens, Ecclesiæ universalis et omnium Christianorum curam, et sollicitudinem habet. — Nicol. I, *ep.* 1, 2, 6, 8, 10. — *Conc. Trecentense* sub Nicolao I.

<sup>3</sup> Papa est princeps in universa terra et Ecclesia, hæres potestatis a Deo datæ sancto Petro. Nicol. I, *ep.* 8. — *Extra., de major. et obed.*, c. Unam sanctam.

<sup>4</sup> Papæ subesse, est de necessitate salutis omni humanæ creaturæ. *Ibid.*, in fine.

<sup>5</sup> Papa, soli Dei judicio subjacet. Leo IX, *ep.* 1, c. 35. — *Dist.* 23, cap. In nomine. — *Conc. rom.* 3 et 4, sub Symmacho. — *Conc. Sinuessanum* sub Marcellino. — Pius II, in *Bulla retractationum*.

<sup>6</sup> Papa est talis, non ex operibus bonis, sed ex electione. *Conc. Constant.*, contra art. 26 Joann. Huss.

<sup>7</sup> In papæ cathedra fundata est Ecclesia. Felix III, *ep.* 2, ad Zenonem imperatorem.

<sup>8</sup> Papæ potestas in ligando et solvendo, est major potestate sacerdotum aliorum etiam habentium curam animarum. *Conc. Constant.*, in const. Martini V.

<sup>9</sup> Papa est Ecclesiæ filius per generationem, sed pater per dignitatem. Pius II, in *Bulla retractationum*.

<sup>10</sup> Papæ potestas in Ecclesia est singularis. *Concil. roman.* II, sub Symmacho.

C'est au pape qu'a été confiée la vigne du Seigneur <sup>1</sup>.

Le pape porte le fardeau de toutes les églises <sup>2</sup>.

Le pape, élu canoniquement, doit être appelé Saint <sup>3</sup>.

L'office du pape a toujours été dans l'Église, même dès le principe <sup>4</sup>.

Sans le pape, l'Église ne peut être régie <sup>5</sup>.

Le pape a la puissance spirituelle et temporelle <sup>6</sup>.

Le pape est au-dessus des nations et au-dessus des royaumes <sup>7</sup>.

Le pape enseigne beaucoup de choses non comme pape, mais comme homme privé <sup>8</sup>.

Pouvoir du pape à l'égard des évêques, d'après les canons.

Le pape juge tous les évêques et leurs causes <sup>9</sup>, et cela d'après la tradition apostolique à cause du pouvoir qu'il a reçu du Christ <sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Pape commissus est vinea Domini. *Conc. Calced.*, in ep. synodica. — Stephanus vi, ep. 1.

<sup>2</sup> Papa portat onus omnium ecclesiarum. Joannes viii, ep. 80 et 219.

<sup>3</sup> Papa canonice electus vocandus est sanctus. Greg. vii, *epist.*, lib. ii, post epist. 55; lib. viii, ep. 21. — *Conc. constant.* contra art. 23 Joann. Huss.

<sup>4</sup> Pape officium semper fuit in Ecclesia etiam ab initio. *Conc. Constant.* contra art. 29 Joann. Huss.

<sup>5</sup> Sine papa regi non potest Ecclesia. *Ibid.*, contra art. 29 J. Huss.

<sup>6</sup> Papa habet potestatem spiritualement et temporalem. *Extra. de majorit. et obed.*, c. Unam sanctam.

<sup>7</sup> Papa est super gentes et super regna. *Extra. de consuetud.*; *extra. de majorit. et obed.* c. Unam sanctam.

<sup>8</sup> Papa multa docet, non sicut papa, sed ut privatus doctor. *Extrav. Joann. xxi.* De verb. signific., cap. Quia quorundam.

<sup>9</sup> Papa judicat omnes episcopos, eorumque causas. Vide omnes titulos precedentes. — Anacletus i, ep. 2.

<sup>10</sup> Et hoc ex apostolorum traditione, ob potestatem acceptam a Christo. *Ibid.* Victor. i, ep. 1. — Felix ii, ep. 1, cap. 20. — Greg. i, l. ii, ep. 36. — Nicolaus i, ep. 2, 3, 6 et 8. — *In decr.*, tit. de patriarchis, c. 4. — Gregor. iv, ep. un. — 2<sup>a</sup>, q. 6, cap. qui se scit., cap. ideo, cap. ad romanam i et 2, cap. arguta, cap. quoties. — Q. 7, c. metropolitanum. — *Concil. sardicense*, cap. 3 et 4. — Gelasius, ep. 13. — 3<sup>a</sup> q. 6, c. accusatus, cap. discutere, c. quomodo, c. multum. — Leo ix, *Const.* 2, cum ex venerabilium. — *Conc. Trid.*, sess. 24, de refor., c. 5.

Le pape, pour cause, prive les évêques et les patriarches; pour quels crimes il prive les évêques <sup>1</sup>.

Le pape, non-seulement du droit divin, mais du droit des conciles, juge les causes de tous les évêques et patriarches <sup>2</sup>.

Le pape peut juger les causes des évêques par soi ou par d'autres <sup>3</sup>.

Le pape ordonne que les églises des évêques soient visitées par d'autres <sup>4</sup>.

Le pape accorde aux évêques la juridiction même dans le for d'un autre <sup>5</sup>.

Le pape établit les évêques pour ses vicaires des provinces <sup>6</sup>.

Le pape peut suspendre les évêques du pouvoir de confirmer, d'ordonner, etc. <sup>7</sup>.

Le pape, de sa propre autorité, peut choisir, créer, ou députer, des évêques dans chaque église; et celui qui dit que ceux-là ne sont pas les vrais évêques, est anathème <sup>8</sup>.

Tous les évêques, patriarches, primats et bénéficiers dans le premier synode qui suit leur promotion, sont tenus de jurer obéissance et fidélité au pape <sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Papa ex causa privat episcopos, et patriarchas; ob quæ crimina privat episcopos. Nicolaus I, *In decr.*, tit. de patriarchis, cap. 4. — *Conc. Rom.* 2, sub Gregorio VII. — *Extra. de pœnis*, cap. *divinis*.

<sup>2</sup> Papa non solum jure divino, sed etiam conciliorum, judicat causas omnium episcoporum et patriarcharum. Nicolaus I, *ep.* 2, 3 et 6.

<sup>3</sup> Papa, sive per se, sive per alios judicare potest causas episcoporum. Victor I, *ep.* 1. — Marcellus I, *ep.* 1.

<sup>4</sup> Papa, per alios jubet visitari episcoporum ecclesias. Greg. I, l. I, *ep.* 76 et 79; l. II, *ep.* 25, 26, 27 et 38; l. IV, *ep.* 13, 14, 20 et 21.

<sup>5</sup> Papa concedit episcopis jurisdictionem, etiam in foro alterius. Clem. *de foro competenti*, c. un.

<sup>6</sup> Papa constituit episcopos in suos vicarios provinciarum. Greg. I, l. II, *ep.* 4; l. IV, *ep.* 52 et 53. — Vigilius, *ep.* 10.

<sup>7</sup> Papa suspendere potest episcopos a potestate confirmandi, ordinandi; etc. Gregorius I, l. III, *ep.* 15.

<sup>8</sup> Papa propria auctoritate potest assumere, creare, seu deputare episcopos in qualibet Ecclesia, et qui dicit hos non esse veros episcopos, est anathema. *Conc. Trid.*, sess. 23, can. 8.

<sup>9</sup> Episcopi omnes, patriarchæ, primates et beneficiati, in prima synodo, quæ

Le pape seul peut déposer les évêques <sup>1</sup>.

Le pape peut suspendre toute juridiction et tout office épiscopal aux évêques <sup>2</sup>.

Le pape supplée aux négligences des évêques et les réforme <sup>3</sup>.

Condamnation de quelques prérogatives restrictives du pouvoir du Pape accordées contre le droit aux évêques par le concile de Pistoie.

La doctrine du synode, qui établit « qu'il est persuadé que l'évêque » que a reçu du Christ tous les droits nécessaires au bon régime de son diocèse, » entendue dans ce sens que pour le bon régime de chaque diocèse une *direction supérieure* n'est pas nécessaire pour la foi, les mœurs et la discipline générale, laquelle direction est dans les droits des souverains pontifes et des conciles généraux, est *schismatique, ou au moins erronée* <sup>4</sup>.

La doctrine qui suppose qu'il est permis à l'évêque, d'après son propre jugement et son arbitre, de statuer, de décerner contre les coutumes, exemptions, réservations, qui ont lieu dans l'Église universelle, ou même dans chaque province, sans la permission et l'intervention du pouvoir souverain hiérarchique, par lequel ces coutumes ont été introduites ou approuvées et ont force de loi, est déclarée : *induisant au schisme et au renversement du régime hiérarchique, et erronée* <sup>5</sup>.

fit post suam promotionem tenentur jurare obedientiam papæ et fidelitatem. *Conc. Trid.*, sess. 25, de refor., c. 2.

<sup>1</sup> Papa solus potest episcopos deponere. *Leo IX, ep. 3.* — *Greg. VII, lib. II, post epist. 55.*

<sup>2</sup> Papa potest suspendere omnem jurisdictionem, et officium episcopale episcopis. *Greg. VII, lib. V, ep. 18.*

<sup>3</sup> Papa supplet negligentias episcoporum, easque reformat. *Gregor. I, lib. XI, ex regest. ep. 29 et 30.*

<sup>4</sup> Doctrine synodi, quæ profitetur persuasum sibi esse, episcopum accepisse a Christo omnia jura necessaria pro bono regimine suæ diocesis; perinde ac si ad bonum regimen cujusque diocesis necessaria non sint superiores ordinationes spectantes, sive ad fidem et mores, sive ad generalem disciplinam, quarum jus est penes summos pontifices, et concilia generalia pro universa Ecclesia, *schismatica, ad minus erronea.* *Pius VI, in bulla Auctorem fidei, c. 6.*

<sup>5</sup> .... per id quod supponit episcopo fas esse proprio suo iudicio et arbi-

La doctrine qui déclare « que les droits que l'évêque a reçus de » Jésus-Christ pour gouverner son Église *ne peuvent être ni altérés » ni empêchés* ; et que là où il arrive que, par une cause quelconque, ces droits ont été interrompus, l'évêque peut toujours et doit » rentrer dans ses droits originaires, toutes les fois que le plus grand » bien de son église l'exige ; » cette doctrine, en ce qu'elle insinue que l'exercice des droits épiscopaux ne peut être empêché ou réprimé *par aucune puissance supérieure*, lorsque l'évêque aura » pensé, *d'après son propre jugement*, que cela est utile au plus grand bien de son église, est : *induisant au schisme et au renversement du régime hiérarchique, et erronée* <sup>1</sup>.

PAPIER. S'il est intéressant pour la diplomatie de connaître les formes des écritures antiques, et les instrumens dont on s'est servi pour les tracer, il ne l'est pas moins d'en connaître les matières subjectives, dans le nombre desquelles les différens papiers tiennent, sans contredit, une place distinguée.

#### 1. Papier d'Égypte.

Quoique, selon dom Mabillon <sup>2</sup>, toute matière sur laquelle on pouvait écrire fût exprimée par le mot *charta*, on croit que la dénomination de *charta*, commune à tous les actes, vient mieux de *carta*, par laquelle on entendait le papier d'Égypte <sup>3</sup>. En effet,

*tratu, statuere ac decernere contra consuetudines, exemptiones, reservationes, sine quæ in universa Ecclesia, sive etiam in unaquaque provincia locum habent, sine venia et interventu superioris hierarchicæ potestatis, a qua inductæ sunt, aut probatæ, et vim legis obtinent, inducens in schisma et subversionem hierarchici regiminis, erronea. Ibid., c. 7.*

<sup>1</sup> Item quod et sibi persuasum sibi esse ait, « jura episcopi a Jesu Christo accepta pro gubernanda Ecclesia, nec alterari, nec impediri posse; et ubi contigerit horum jurium exercitium quavis de causa fuisse interruptum, posse semper episcopum, ac debere in originaria sua jura regredi, quotiescumque id exigit majus bonum suæ ecclesiæ. » — in eo quod innuit jurium episcopalium exercitium nulla superiori potestate præpediri aut coerceri posse, quandocumque episcopus proprio judicio censuerit minus id expedire majori bono suæ ecclesiæ, *inducens in schisma et subversionem hierarchici regiminis, erronea. Ibid., c. 8.*

<sup>2</sup> *De Re Dipl.*, l. 1, c. 8.

<sup>3</sup> *Institut.*, lib. II, tit. 10, § 12. — Maffei, *Histor. Dipl.*, p. 59.

avant le 8<sup>e</sup> siècle on avait coutume d'expédier les diplômes sur ce papier, et l'on avait préféré cette matière à toute autre, sans doute à cause de sa beauté, et surtout parce qu'elle était d'une aussi grande étendue que la toile. Jusqu'à cette époque, c'était là ce qu'on appelait *charta* par excellence. Une foule de témoignages concourent à le prouver <sup>1</sup>. Pline, l'historien <sup>2</sup>, parlant du papier d'Egypte, qu'il démontre avoir été en usage trois siècles avant la fondation d'Alexandrie, emploie toujours le terme *carta* : les livres mêmes, comme ils étaient la plupart de papier d'Egypte, furent appelés *cartes*, etc. <sup>3</sup>. Cette dénomination ne passa sans doute au parchemin, que quand le papier d'Egypte commença à tomber. Voyez PARCHEMIN.

Le papyrus avec lequel se faisait le papier d'Egypte, est une espèce de canne ou roseau qui ressemble un peu à notre typha. Il naît dans les marais d'Egypte <sup>4</sup>, et dans les eaux dormantes du Nil, dont la hauteur n'excéderait pourtant pas trois pieds <sup>5</sup>. C'est des couches ou enveloppes intérieures de la tige de cette plante qu'on fabriquait le papier d'Egypte, si célèbre chez les anciens; et voici comme on s'y prenait. Après avoir retranché les racines et le sommet de cette plante <sup>6</sup>, il restait une tige de deux, trois, quatre pieds ou environ, que l'on coupait exactement en deux : on séparait légèrement les enveloppes dont elle était vêtue, et qui ne passaient pas le nombre de vingt <sup>7</sup>. Plus ces tuniques approchaient du centre, et plus elles avaient de finesse et de blancheur, et elles l'étaient moins à proportion qu'elles s'en éloignaient. On étendait une enveloppe coupée régulièrement <sup>8</sup> : en Egypte, on la couvrait d'eau trouble du Nil, qui tenait lieu de la colle qu'on employait

<sup>1</sup> Ulpian., l. xxxix et xxxvii, tit. 11, lege 1. — Hieron., *Epist. ad Jovin.* et Euseb. — *Institut.*, lib. ii, tit. 10, § 12.

<sup>2</sup> L. xiii, c. 11, 13.

<sup>3</sup> *Pandec.*, lib. xxxii, tit. 3, leg. 52, § 4.

<sup>4</sup> Plin., *Hist. Nat.*, l. xiii, c. 11.

<sup>5</sup> Théophr., *Hist. Plant.*, l. iv, c. 9.

<sup>6</sup> Guiland., *Memb.* 10, p. 149.

<sup>7</sup> Maffei, *Hist. Dipl.*, p. 175.

<sup>8</sup> Plin., *Hist.*, l. xiii, c. 12.

ailleurs. Sur cette première feuille ainsi préparée, on en posait une seconde à contre-fibre ; en continuant d'en unir ainsi plusieurs ensemble, on en formait une pièce de papier, qu'on mettait à la presse, qu'on faisait sécher, qu'on frappait avec le marteau, et que l'on polissait au moyen de quelque instrument fort lisse. Lorsqu'on voulait le transmettre à la postérité la plus reculée, on avait l'attention de le frotter d'huile de cèdre, qui lui communiquait l'incorruptibilité de cet arbre <sup>1</sup>.

On a dit que la seconde couche se mettait à contre-fibre, c'est-à-dire les enveloppes ou lames de papyrus ont des fibres assez éloignées l'une de l'autre dans le sens de la hauteur de la plante ; ainsi l'on mettait la première horizontalement, en sorte que les fibres paraissent comme les lignes de cette page ; la seconde se mettait d'un autre sens, de façon que les fibres paraissent perpendiculaires, et couper les premiers à angles droits. Plus le papier était fin et blanc, plus les fibres de l'une et l'autre couche paraissent, en sorte qu'elles seraient assez bien représentées par un tamis de crin d'un blanc sale, et dont les jours seraient un peu plus larges qu'à l'ordinaire. Sur le gros papier, on ne voyait que les fibres du côté présenté à la vue.

La longueur du papier d'Égypte, comme celle de nos pièces de toile ou d'étoffe, n'avait rien de fixe. Il n'en était pas de même de sa largeur ; elle n'excédait jamais deux pieds <sup>2</sup>, mais souvent elle était fort au-dessous. Le papier, qui avait depuis 14 pouces inclusivement, jusqu'à 15, 18 ou 24, était appelé *macrocolle* (*macrocolla*), dénomination tirée de sa grandeur.

Il pouvait y avoir, suivant l'idée qu'on vient de donner de la facture de ce papier, et il y avait en effet plusieurs gradations de beauté, à chacune desquelles on donna un nom particulier. Ainsi :

Le papier *royal* ou *auguste* <sup>3</sup>, composé de deux enveloppes les plus intérieures, et par conséquent les plus minces, réunissait la finesse et la blancheur dans le degré le plus parfait. Il avait 3

<sup>1</sup> Plin., *Hist.*, l. XIII, c. 13.

<sup>2</sup> Guiland., *Memb.* 19, p. 187.

<sup>3</sup> Isid., *Orig.*, l. VI, c. 10.

pouces de large. Ce papier avait porté le nom d'*hiératique* ou *sacré*<sup>1</sup>, parce qu'il était réservé pour les livres qui traitaient de la religion, mais la flatterie le relégua au troisième rang.

Le *livien*, qui tire son nom de Livie, femme d'Auguste, composé de deux lames qui suivaient immédiatement celles du papier Auguste, avait 12 pouces de largeur.

L'*hiératique* ou *sacerdotal*, qui avait été autrefois le premier, composé pareillement des deux troisièmes membranes les plus prochaines, avait 11 pouces de largeur.

Le *fannien* ou *fauniaque*, composé des deux quatrièmes pellicules, portait 10 pouces<sup>2</sup>.

L'*amphithéatrique*, qui suivait, n'en avait que 9<sup>3</sup>. Le *saitique*, qui venait après, n'en avait pas tant ; le *téniotique*, encore moins. Enfin l'*emporétique*, composé des deux huitièmes tuniques, n'avait que six doigts de large, et ne servait que d'enveloppe aux marchandises, comme son nom le porte.

Le papier Auguste, quelque beau qu'il fût, n'était pas parfait : sa finesse faisait que l'encre le pénétrait, de sorte qu'il ne servait que pour les lettres, parce que l'on n'écrivait jamais sur le dos de la feuille ; d'où il fut nommé *épistolaire*. Sous l'empereur Claude, on y remédia par l'invention du papier *claudien*. On emprunta une enveloppe du papier livien, que l'on joignait avec une de papier Auguste ; et par ce moyen on lui donna le degré de consistance qui lui manquait.

L'union de deux seules membranes est la marque différentielle du papier d'Égypte d'avec le papier d'écorce d'arbre, qui sûrement avait plus de deux couches, sans quoi il aurait approché de la finesse du réseau le plus délié.

L'antiquité du papier d'Égypte remonte si haut, qu'il n'est pas possible de fixer l'époque de son invention.

On trouve en France et en Italie des diplômes en papier d'Égypte de toutes les grosseurs dont nous venons de parler : mais il n'y

<sup>1</sup> Plin., *Hist.*, l. XIII, c. 12.

<sup>2</sup> Maffei, *Hist. Dipl.*, p. 67.

<sup>3</sup> Vossius, *de Arte Gramm.*, l. 1, c. 37, p. 130.



en a peut-être aucun en entier, sans altération ni lacune. Tous ceux que l'on connaît en cette matière sont latins, excepté trois, dont deux sont à Vienne, et le troisième est connu par le supplément de la *Diplomatique* de dom Mabillon.

Quand même ces monuments qui parlent aux yeux ne nous convaincraient pas de l'existence du papier d'Égypte, les auteurs qui en ont parlé l'établiraient au point de ne laisser aucun soupçon ni doute<sup>1</sup>. La difficulté est de fixer sa durée et l'époque où l'on cessa de faire usage de cette matière inscriptible.

Le papier d'Égypte eut le même cours dans les Gaules qu'en Orient et en Italie pour les diplômes. Sous nos rois Mérovingiens il était tellement à la mode, que le parchemin n'y fut presque d'aucun usage pendant plus d'un siècle ; mais sur la fin du 7<sup>e</sup>, le dernier y acquit le crédit que le premier perdait tous les jours. On s'en dégoûta de plus en plus durant le 8<sup>e</sup>, et à peine peut-on nommer une charte des Carlovingiens en papier d'Égypte<sup>2</sup>. Cependant pour les lettres missives, on s'en servait encore en Italie sous Charlemagne ; et jusque dans le 11<sup>e</sup> siècle les Papes l'employaient encore, lorsqu'ils accordaient des privilèges<sup>3</sup> ; les preuves en sont tirées des bulles de Jean XII, d'Agapet II et de Victor II, autorités recueillies par dom Mabillon<sup>4</sup>, d'une bulle de Benoît IX de l'an 1045, citée par Muratori<sup>5</sup>, d'une bulle de Sylvestre II, mort en 1003, adressée à l'Abbaye de Bourgueil, dont le cartulaire observe qu'elle était en papier de jonc, c'est-à-dire d'Égypte. De ces démonstrations il faut conclure que ce papier ne se passa pas longtemps avant le 12<sup>e</sup> siècle ; ce qui fait que le papier d'Égypte rendrait faux un acte daté du 13<sup>e</sup> siècle, et légitimement suspect un du 12<sup>e</sup>.

## 2. Papier d'écorce.

Nul ancien monument, nul texte formel des auteurs, ne fixent

<sup>1</sup> *De Re Dipl.*, l. 1, c. 8.

<sup>2</sup> Catel, *Mém. de l'Hist. de Lang.*, p. 348.

<sup>3</sup> *De Re Dipl.*, p. 438.

<sup>4</sup> *De Re Dipl.*, l. 1, c. 8.

<sup>5</sup> *Antiq. Ital.*, t. III, *Dissert.* 43, col. 833.

au juste l'invention du papier d'écorce; mais ils en constatent l'usage. Il est certain que pour y inscrire quelque chose, il y avait trois façons d'employer l'écorce, et toutes trois sans apprêt: 1° on l'employait dans sa totalité, en ne faisant que la polir, et en retranchant seulement les parties extérieures les plus grossières. 2° En détachant les lames ou les pellicules les plus minces de l'intérieur de l'écorce, pour en composer une espèce de papier. 3° En enlevant seulement la superficie de l'écorce extérieure de certains arbres, tels que le cerisier, le prunier, et le bouleau.

Mais la Diplomatique n'a aucun intérêt de constater qu'on ait écrit sur de l'écorce sans apprêt; l'essentiel est de prouver qu'on a fait du papier d'écorce. Or Symmaque nous apprend <sup>1</sup> que les premiers peuples qui habitèrent l'Italie, n'écrivaient que sur l'écorce et sur les tables de bois. Théophraste <sup>2</sup> parle de bandelletes d'écorce de bois sur lesquelles on écrivait des noms. Pline, en cent endroits <sup>3</sup>, se sert du mot *tilia* pour exprimer les enveloppes ou lames les plus déliées de l'écorce des tilleuls et d'autres plantes, etc. En effet, peut-on trouver une matière plus analogue aux tuniques du papyrus et plus propre à former du papier?

Mais si ces arguments de convenance ne persuadent pas, le témoignage des yeux, soutenu par la décision des savants Antiquaires, doit convaincre. Ange Roccha <sup>4</sup> dit avoir vu dans la Bibliothèque du Vatican une pièce en écorce distinguée du papier d'Egypte par sa grossièreté. D. Montfauçon <sup>5</sup>, qui avait approfondi la matière, soutint qu'un fameux manuscrit de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, composé de cinq feuillets, l'unique, peut-être, qui existe dans ce genre, est du papier d'écorce d'arbre, et les nouveaux Diplomatistes qui l'ont décomposé avec toute la sagacité dont ils étaient capables, penchent beaucoup pour ce sentiment <sup>6</sup>. Voilà des traits constants; mais après tout, quand il n'existerait plus de ce pa-

<sup>1</sup> L. IV, ep. 28.

<sup>2</sup> *Caract. de l'Avare*, p. 42.

<sup>3</sup> L. XVI, c. 14.

<sup>4</sup> *Biblioth. Apost. Vatic.*, p. 341, 376.

<sup>5</sup> *Palæogr.*, l. I, c. 2, p. 15; et suppl. de l'*Antiq. expliquée*, t. III, p. 213

<sup>6</sup> T. I, p. 515.

pier, cela n'empêcherait pas qu'on n'en eût fait grand usage autrefois. La seule fragilité de la matière, qui, à ce vice près, a beaucoup d'affinité avec le papier d'Égypte avec lequel on le confond très souvent, suffirait pour qu'il n'en restât plus aucun monument. On finit par dire qu'on ne doit plus voir d'acte sur ce papier, passé le 14<sup>e</sup> siècle.

### 3. Papier de coton, de soie, etc.

Sur l'autorité d'un des plus fameux antiquaires <sup>1</sup>, on fixe l'invention du papier de coton au 9<sup>e</sup> siècle : ce fut chez les Orientaux qu'il prit naissance et qu'il fut en usage dès ce siècle. Il s'y multiplia beaucoup, surtout depuis le commencement du 12<sup>e</sup> siècle ; mais l'usage n'en devint général que depuis le commencement du 13<sup>e</sup> : auparavant le parchemin avait la plus grande vogue. Le papier de coton n'eut jamais autant de cours parmi les Latins, si l'on en excepte pourtant les contrées d'Italie liées de commerce avec les Grecs ; telles que Naples, Sicile et Venise, où l'on rencontre bien des titres et des diplômes en papier de coton : mais on n'en connaît pas d'antérieur à la fin du 11<sup>e</sup> siècle ; ce qui fait qu'une charte en papier de coton antérieure au 10<sup>e</sup> siècle serait suspecte, à moins qu'elle ne fût grecque. On ne parlera que légèrement des papiers de soie et autres, comme n'ayant presque pas trait à la Diplomatie. Ils ne se fabriquent qu'à la Chine et dans les Indes. La plupart des auteurs qui ont traité de la Chine, parlent du papier de soie <sup>2</sup>, et le père Hugues <sup>3</sup>, dit même en avoir vu une pièce de quatre aunes de long. Outre cette espèce de papier, les Chinois en font de bambou : c'est une espèce de roseau. Ce n'est point de l'écorce dont on se sert, mais de la substance ligneuse de cet arbrisseau <sup>4</sup>. Il en est de même de l'arbre de coton qu'ils emploient au même usage. Celui-ci est même le plus beau et le plus d'usage <sup>5</sup>. On en fait encore de bien d'autres matières, comme

<sup>1</sup> *Palæograph. Græc.*, lib. 1, c. 2.

<sup>2</sup> Du Halde, t. II, p. 241. — *Giro del Mundo*, t. III, p. 308.

<sup>3</sup> *De prima Scrib. Orig.*, p. 100.

<sup>4</sup> Du Halde, t. II, p. 241.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 240.

avec la paille de blé, de riz, avec la pellicule intérieure de mûrier, d'orme, et d'autres arbres <sup>1</sup>.

Selon Fréret <sup>2</sup>, le papier fut inventé à la Chine 170 ans avant Jésus-Christ; et, selon Carlenca <sup>3</sup>, il est presque aussi ancien que cet empire. Pour savoir la manière dont on fait ces sortes de papiers, et ceux des autres contrées d'Orient, il faut consulter le père Du Halde <sup>4</sup>, et M. Juvenal de Carlenca <sup>5</sup>.

#### 4. Papier de Chiffe.

Notre papier de chiffe ou de chiffons, auquel le papier de coton a sûrement donné lieu, puisque la fabrique en est la même, était inventé au 12<sup>e</sup> siècle, selon Pierre le Vénéral <sup>6</sup> et dom Montfaucon <sup>7</sup>. Cependant, Pierre le Vénéral n'en avait jamais vu d'antérieur à saint Louis <sup>8</sup>, et le premier que dom Montfaucon ait vu, n'était que de la fin du 13<sup>e</sup> siècle <sup>9</sup>. Le plus ancien écrit sur du papier de chiffe, conservé jusqu'à nos jours, est, à ce qu'on pense, un document avec ses sceaux, daté de l'an 1239, signé d'Adolphe, comte de Schaumbourg, lequel appartenait à M. Pestel, professeur de l'Université de Rinteln.

Personne n'a encore osé fixer l'époque du premier usage de ce papier; mais on peut avancer, sans crainte d'erreur, qu'on ne peut en reculer l'invention plus tard qu'au 13<sup>e</sup> siècle, ni son usage ordinaire au delà du 14<sup>e</sup>; en sorte qu'un acte en papier de chiffe serait convaincu de faux s'il était daté du 11<sup>e</sup> siècle, qu'il donnerait lieu à de très forts soupçons, s'il était du 12<sup>e</sup>; mais qu'il n'en ferait naître aucun depuis le commencement du 13<sup>e</sup>. Au reste, on ne s'en est presque jamais servi pour des actes qui dussent être

<sup>1</sup> Du Halde, t. II, p. 241.

<sup>2</sup> *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. VI, p. 627.

<sup>3</sup> *Essai sur l'Hist. des Belles-Lettres*, part. 2, p. 332.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Biblioth. Cluniac.*, p. 1070.

<sup>7</sup> *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. IX, p. 329, édit. de Holl.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *De Re Dipl.*, p. 39.

transmis à la postérité, à cause de l'inconvénient de sa fragilité. Il avait cependant pénétré dans les tribunaux et dans les archives, longtems avant qu'on eût mis une différence entre les papiers qui servent aux actes publics et ceux qui sont pour les actes particuliers : cette différence consiste dans le timbre.

### 5. Papier timbré.

Le timbre, dont l'origine remonte à l'Empire romain, est une marque que l'on applique avec un poinçon au haut de chaque feuillet des actes publics, pour en empêcher la contrefaçon et en certifier la validité. Justinien, dans sa 44<sup>e</sup> *novelle*, c. 2, recommande ce signe, qui était peut-être alors quelque trait d'écriture, comme étant déjà en usage, et en prescrit même une forme particulière pour la ville de Constantinople seulement. On appelait alors cette marque protocole <sup>1</sup>, parce qu'elle ne paraissait que sur la première page des actes, ou même des livres publics ; au lieu que chez nous, elle doit être à la tête de chaque feuille.

Le papier et le parchemin timbrés furent établis en Espagne et en Hollande en 1555 <sup>2</sup>. Cet usage s'étendit ensuite en Allemagne et dans les autres pays héréditaires de la maison d'Autriche, comme à Bruxelles, en 1668. Il est reçu pareillement en Italie, et notamment dans les provinces soumises au pape. L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande en font aussi usage. En 1655, la France vit paraître un édit, portant établissement d'une marque sur le papier et le parchemin. Il fut enregistré dans les cours supérieures ; cependant il demeura sans effet. Ce ne fut qu'en 1673, que deux déclarations successives l'y établirent sans variation. Les pays conquis seulement, et quelques principautés, en étaient exempts.

Les timbres contiennent ordinairement les armes des souverains : mais en France, ils varient selon les provinces, les généralités et les actes mêmes ; puisque les notaires et les greffiers ont différents timbres, et que les notaires de Paris, par une déclaration de 1730, doivent écrire leurs actes sur du papier timbré, du timbre ordi-

<sup>1</sup> *Gloss. Cang. de la basse et moyenne grécité.*

<sup>2</sup> *Mercur de Juin, 1735.*

naire des fermes du roi, et outre cela, d'un timbre particulier intitulé : *Actes des notaires de Paris*.

Outre le timbre que l'on voit en tête qui porte la date du tems et du pays de son empreinte, une fabrique particulière de ce papier met au milieu de chaque feuille, au lieu de l'enseigne du fabricant, une impression du timbre qui doit y être apposé en tête. Ce timbre intérieur et caché est une nouvelle précaution contre les faussaires, et pourrait même suppléer au timbre apparent, si quelque accident l'avait fait disparaître. On peut donc reconnaître la fausseté des pièces modernes à la marque du roi, ou même à celle du papetier, puisqu'on connaît l'époque où ces marques ont commencé d'être en usage.

**PAPIER MONNAIE.** Selon Paw, ce papier était introduit à Athènes. Gibbon a cru le trouver en Arabie; Reynal, dans l'Indoustan. Ce qui paraît le plus certain, c'est que les Juifs les premiers l'ont fait connaître en Europe, et que l'usage en fut public à Sienna et à Florence vers le 12<sup>e</sup> siècle, et après les persécutions des Israélites.

**PAPIERS TERRIERS.** Les papiers terriers, que l'on trouve dans les archives, sont des registres contenant l'état du domaine, et des terres en fief ou en roture d'une seigneurie, avec les cens, servitudes et redevances des vassaux, et ordinairement, les aveux, dénombrements et reconnaissance des tenanciers. Ils ont, avec les *polyptiques*, des traits de conformité sensibles, voyez POLYPTIQUES. Il y a d'autres papiers terriers qui ne sont que des cartes topographiques d'une seigneurie.

A. B.

---

---

 Polémique philosophique.
 

---

 QUELLE A ÉTÉ LA FORCE DE LA RAISON PAÏENNE
 

---

ET EN PARTICULIER

DE LA PHILOSOPHIE DE CICÉRON.
 

---

Restes de la révélation primitive chez les païens. — La raison humaine seule ne peut découvrir la religion naturelle. — L'étude des ouvrages de Cicéron prouve cette vérité. — Liste de ses ouvrages philosophiques. — Ses incertitudes sur les premiers principes. — I. Sa théodicée. — Belles sentences sur Dieu et la Providence, et graves-erreurs sur la nature et l'existence de Dieu.

Un des argumens employés le plus souvent et avec le plus de complaisance par l'école rationaliste pour combattre la nécessité de la Révélation, ce sont les lumières répandues dans le monde par les philosophes du Paganisme. A entendre ces admirateurs enthousiastes de l'antiquité, les sages d'Athènes et de Rome auraient fait briller aux yeux de leurs disciples un flambeau assez éclatant, assez pur, pour guider ceux-ci dans la découverte de la vérité, même de la vérité religieuse, et leur donner une *connaissance exacte* de tous leurs devoirs essentiels, s'ils avaient voulu suivre les utiles leçons qui leur étaient offertes. « C'est là, ajoutent-ils, une preuve » bien convaincante que la Raison humaine, cultivée avec effort, » fécondée par l'étude et la réflexion, n'avait pas besoin d'autre » *enseignement extérieur* que de celui qui lui était donné par ces » hommes éminens, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, et » dont nous admirons encore, même après l'enseignement du » Christianisme, les sublimes conceptions sur la divinité et sur la » morale. »

Faisons d'abord une observation qui n'est pas sans importance. Même en supposant que la doctrine des philosophes païens ait été aussi élevée et aussi pure qu'on le prétend, ce serait encore une erreur de penser que c'est *avec les lumières naturelles et par la seule force de leur raison* qu'ils sont parvenus à la découverte de ces

grandes vérités. « Il est certain, au contraire, dirons-nous avec un » auteur protestant, que la *connaissance* du vrai Dieu, créateur et » arbitre suprême de l'univers, ainsi que des premiers principes » de la religion et de la morale, a été originairement *communi-* » *quée par une révélation divine* aux premiers pères de la race hu- » maine, et transmise ensuite par eux à leurs descendants, de gé- » nération en génération ; que cette *tradition* ne s'est jamais perdue » dans le monde, mais qu'il s'en est toujours conservé *quelques* » *traces* au milieu de la plus grande corruption des nations ido- » lâtres <sup>1</sup>. »

Nous ajouterons que les principaux points de la religion naturelle furent enseignés, par une *révélation expresse* de Dieu, à tout un peuple, et transcrits d'une manière solennelle dans le livre de ses lois, avant qu'aucun des philosophes, dont on admire tant la sagesse, publiât ses leçons de morale. On sait encore que la plupart de ces grands hommes voyagèrent dans les contrées voisines de la Judée pour s'instruire, surtout dans la science de la religion et des mœurs <sup>2</sup>. Les Juifs eux-mêmes étaient fort répandus dans les pays idolâtres. Il est donc plus que probable que la doctrine de Moïse ne fut pas complètement ignorée des sages de la Grèce. — Nous pouvons encore observer que les plus illustres de ces philosophes n'hésitaient pas à reconnaître l'impuissance de la raison humaine et le grand besoin qu'elle avait d'un secours surnaturel pour parvenir à la connaissance de la vérité religieuse.

Ainsi, il est un fait constant et que ne peuvent infirmer toutes les découvertes de la sagesse antique, quelque admirables qu'on les suppose. *Le genre humain fut éclairé par une révélation primitive*, que les hommes emportèrent avec eux dans leur dispersion et qu'ils transmirent à leur postérité. Cette révélation ne tarda pas à être corrompue et mutilée par les passions et l'ignorance ; mais les débris en restèrent épars dans la tradition des peuples, et toute la science des philosophes consista à les reconnaître et à les recueillir. Quelles que soient donc les connaissances répandues par eux dans

<sup>1</sup> Leland, *Nécessité de la révélation chrétienne*, c. v, § 3.

<sup>2</sup> Voir les détails historiques que donnent les *Annales* sur ce fait, dans le tome xi, p. 234 (3<sup>e</sup> série).



le monde, elles ne doivent pas être considérées comme des *conquêtes de la raison naturelle*, mais comme des restes de la révélation primitive, retrouvés et mis en lumière par quelques hommes plus instruits et plus attentifs.

Maintenant, y a-t-il vraiment lieu de tant admirer l'enseignement religieux et moral des philosophes de l'antiquité ? Nous ne craignons pas d'affirmer qu'un examen sincère et approfondi de cette question conduira tout esprit impartial à une réponse négative. Non, les sages du Paganisme, même les plus illustres, ne nous ont pas transmis sur la Divinité, sur la nature et les destinées de l'homme, sur les devoirs et la sanction de la morale, une doctrine assez pure et assez complète pour suffire à nos besoins. Nous allons en fournir une preuve nouvelle par l'examen des *ouvrages philosophiques de Cicéron*. De sorte que, après cette discussion, nous nous croirons en droit de conclure que, non-seulement la Raison humaine était inhabile à *découvrir par ses seules forces* les vérités de la religion naturelle, mais qu'elle n'a même pas pu *conserver* intact le dépôt des enseignemens qui lui avaient été donnés par la révélation primitive.

La doctrine philosophique de Cicéron nous a paru plus propre que toute autre à fournir l'objet de cette démonstration. D'abord, parce que Cicéron est, sans contredit, un des hommes de l'antiquité les plus recommandables par leurs talens, par leurs connaissances, par leurs vertus. « A la connaissance parfaite des hommes et des choses, dit H. Ritter, il unissait un sentiment exquis du droit, une grande bienveillance pour l'humanité, beaucoup d'attachement pour ses amis, qui lui restèrent fidèles dans ses revers <sup>1</sup>. On peut donner à Cicéron, ajoute M. Villemain, un titre qui s'unit rarement à celui de grand homme, le nom d'homme vertueux. car il n'eut que des faiblesses de caractère sans aucun vice, et il chercha toujours le bien pour le bien même ou pour le plus excusable des motifs, la gloire. Son cœur s'ouvrait naturellement à toutes les nobles impressions, à tous les sentiments purs et droits.... Érasme avait un enthousiasme éclairé pour la

<sup>1</sup> *Hist. de la Ph. anc.*, t. iv, p. 76.

» morale de Cicéron, et la jugeait digne du Christianisme.... Cicéron n'a rien perdu de sa gloire en traversant les siècles ; il reste au premier rang comme orateur et comme écrivain. Peut-être même, si on le considère dans l'ensemble et la variété de ses ouvrages, est-il permis de voir en lui le premier écrivain du monde <sup>1</sup> ! »

Un autre motif qui nous a fait choisir la philosophie de Cicéron pour mesurer les efforts et la portée de la Raison naturelle chez les anciens, c'est le but qu'il se proposa et le plan qu'il a suivi dans la composition de ses ouvrages philosophiques. Ce grand homme ne prétendit pas à l'honneur de répandre des idées nouvelles en donnant son nom à un système particulier ; il voulut seulement initier ses compatriotes à la connaissance des doctrines de la *philosophie grecque*, dont l'étude avait alors excité, dans Rome, une sorte d'enthousiasme. Il se borna donc à recueillir, dans les écrits de la Grèce, les enseignements qui lui paraissaient tout à la fois les plus plausibles et les plus applicables aux besoins de la vie pratique. En sorte que la philosophie de Cicéron peut être conçue comme une espèce d'*électisme*, qui nous donne une assez juste idée des progrès de la raison humaine jusqu'à cette époque.

Or, comme les ouvrages philosophiques de Cicéron ont été composés un demi-siècle seulement avant l'ère chrétienne, il nous paraît intéressant et utile de les mettre en regard de la doctrine évangélique, afin que nos lecteurs puissent juger, avec connaissance de cause, si les rationalistes ont droit de soutenir « que le » genre humain, *par les seules forces de la Raison naturelle* et sans le secours de la révélation du Christ, eût pu parvenir à une connaissance suffisante des dogmes et des lois de la religion « naturelle. »

Cette étude sur la philosophie de Cicéron aura d'ailleurs aujourd'hui une certaine actualité, si elle jette quelque lumière sur l'importante question vivement agitée, depuis plusieurs mois, entre des hommes recommandables, à un haut degré, par leur science ecclésiastique et par leur dévouement aux intérêts du catholicisme :

<sup>1</sup> *Études litt. anc.*, p. 29.

« Que faut-il penser de l'influence exercée depuis le 16<sup>e</sup> siècle sur » l'éducation de la jeunesse chrétienne, par l'étude presque exclusive des auteurs du *paganisme*? » M. Gaume a-t-il raison de signaler ce système d'éducation, adopté à l'époque de la renaissance, comme le *ver rongeur* de nos sociétés modernes? ou bien, M. Landriot est-il fondé dans sa justification des *Écoles littéraires du Christianisme*? Il nous semble que tout ce qui peut servir à mettre en lumière les véritables caractères de la sagesse païenne, concourra en même tems à faciliter la solution de ce grand problème qui divise en ce moment les écrivains catholiques.

CICÉRON (Marcus-Tullius) naquit à Arpinum, le 3 janvier 647, de la fondation de Rome, 106 ans avant l'ère chrétienne. Entré avec le plus éclatant succès dans la carrière des lettres, il s'appliqua surtout à l'étude de l'art oratoire, ne considérant alors la philosophie que comme un moyen qui lui était nécessaire pour pouvoir embrasser tout le domaine de l'éloquence. Il eut d'abord pour maître un épicurien, nommé Phèdre, qu'il ne tarda pas à quitter pour suivre l'académicien Philon, de Larisse. Le stoïcien Déodale lui donna ensuite des leçons de dialectique, et Cicéron conserva pour ce philosophe une telle reconnaissance, qu'il le garda chez lui jusqu'à sa mort. Agé de 27 ans, afin de modérer son éloquence trop ardente, il se décida à fréquenter les écoles des rhéteurs grecs. A Athènes, il entendit souvent l'académicien Antiochus, sans négliger toutefois entièrement l'épicurien Zénon. A Rhodes, il recueillit les leçons du stoïcien Possidonius.

De retour dans sa patrie, il se jeta dans le mouvement de la vie publique, fréquentant le forum et prenant part aux luttes du barreau. Mais comme la République, agitée et déchue, ne lui offrait pas l'occasion de faire un emploi honorable de ses talents et de son activité, il occupa ses loisirs et adoucit ses chagrins en composant des ouvrages philosophiques. Bientôt la part glorieuse qu'il put prendre au gouvernement de l'État, suspendit ces études, qui lui étaient si chères. Il les reprit sous la dictature de César et les continua jusqu'à sa mort, cherchant à oublier les malheurs de sa patrie dans la méditation de ces grands problèmes, qui peuvent jeter une vive lumière sur l'avenir de nos destinées. Proscrit par Antoine,

il fut frappé par les satellites du farouche triumvir, et périt, âgé de 63 ans.

Cicéron, durant sa jeunesse, avait seulement traduit quelques *traités de Platon*. Ses ouvrages de philosophie, comme nous l'avons dit, se partagent entre deux époques. Durant le premier triumvirat, il écrivit le traité *de la République*<sup>1</sup>, dont M. Angelo Maï a retrouvé sur des palimpsestes de très-nombreux fragments, et les trois livres *des Lois*. Vers la fin de sa vie, il publia successivement l'*Hortensius* ou *Exhortation à la philosophie*, qui ne nous est connu que par quelques extraits cités dans les œuvres de saint Augustin; — les deux livres des *Questions académiques*, où les bases de la certitude sont discutées entre les partisans de la nouvelle académie et leurs adversaires; — les cinq livres *De finibus bonorum et malorum*, exposition des diverses théories sur le souverain bien; — les cinq livres des *Tusculanes*, recueil de dissertations sur le mépris de la mort, sur le courage à souffrir les revers de la fortune, la douleur et autres peines de l'âme, sur l'union inséparable de la vertu et du bonheur; — les trois livres *De Naturâ Deorum*; — les deux livres *De Divinatione*; — le livre *De Fato*; ce dernier ouvrage est incomplet; — les trois livres *de Officiis*, le plus beau traité de morale que nous aient transmis les païens. La plupart de ces ouvrages sont écrits en forme de dialogue, mais la discussion n'y est point coupée comme dans ceux de Platon; les interlocuteurs donnent habituellement à leur pensée, sans s'interrompre les uns les autres, tout le développement dont elle est susceptible.

Cicéron n'a point enseigné dans ses ouvrages une philosophie qui lui soit propre; ce n'était pas là le but qu'il s'était proposé. Comme nous l'avons déjà observé, voulant surtout enrichir sa patrie des travaux de la Grèce, et faire connaître aux Romains ce que les écrits de ses philosophes renfermaient de plus élevé et surtout de plus utile à la vie pratique, il se borna le plus souvent à exposer

<sup>1</sup> Nous nous sommes servi, pour nos citations, dans cet article, des éditions suivantes : *M. T. Ciceronis opera philosophica*, ex recensione J. A. Ernesti; Rotterdam, 1804; *de Officiis*, Paris, Barbou, 1776; *Collection des classiques latins*, par D. Nisard.

leurs idées, sans qu'il soit facile toujours de juger s'il les approuve ou les condamne.

Plusieurs circonstances d'ailleurs devaient concourir à développer une grande incertitude dans l'esprit de Cicéron : d'abord, son caractère irrésolu et changeant, toujours mécontent de lui-même, ne sachant jamais se fixer. « Il y a un grand rapport, dit Ritter, » entre les travaux philosophiques de Cicéron et sa vie civile. » Mais il faut reconnaître que cette hésitation dut principalement être fortifiée par le triste spectacle des égarements de la raison humaine, spectacle que rendait plus sensible, aux yeux de l'illustre écrivain, l'étude approfondie et sincère qu'il avait faite de tous les systèmes de la philosophie grecque. C'était, au reste, à cette époque, la maladie de toutes les intelligences élevées et sérieuses.

Une secte dominait alors dans les écoles romaines, la *nouvelle académie*. Sa doctrine, il faut le reconnaître, conduisait directement au *scepticisme*; mais elle n'était pas interprétée avec une égale rigueur par tous ceux qui la professaient. Ainsi, tandis qu'Arcésilas enseignait sans équivoque que toutes les opinions sont également douteuses, Carnéade ne refusait pas d'admettre que quelques-unes sont revêtues d'une certaine probabilité, qui produit la vraisemblance. Cicéron adopta le sentiment modéré de Carnéade; mais cependant il ne put se soustraire aux funestes ravages que fait toujours le scepticisme, même dans les esprits les plus élevés, sous quelque forme qu'il les envahisse. Nous en trouverons la preuve dans l'exposition des erreurs de tout genre que l'on s'étonne de rencontrer sous la plume du grand écrivain.

Le premier embarras qu'éprouve Cicéron, comme tous les partisans plus ou moins avoués du pyrrhonisme, c'est d'établir une base solide sur laquelle puisse s'appuyer l'édifice de ses connaissances, c'est-à-dire, de poser des principes d'où il puisse tirer des conséquences légitimes, propres à le conduire sûrement à la vérité. On ne trouve dans ses écrits, sur un point aussi capital, aucune conception nette et arrêtée. Tantôt il invoque le témoignage des sens comme une autorité infaillible, tantôt il déclare que l'entendement est la source unique des notions vraies. Il reconnaît qu'il y a des impressions sensibles auxquelles nous pouvons nous fier, mais il

ajoute que nous n'avons aucun moyen de distinguer, entre nos impressions, celles qui sont vraies et celles qui sont fausses. « Nous » ne prétendons pas, dit-il, qu'il n'y a rien de vrai, mais que » toute vérité est mêlée de faux, et que le vrai et le faux se ressem- » blent à tel point qu'il est impossible de porter sur quoi que ce » soit un jugement sûr et certain <sup>1</sup>. » On voit que Cicéron ne recule point devant les déductions les plus hardies du scepticisme; et si on lui objecte que ceci au moins est certain, qu'il n'y a rien de certain; il n'hésite point à répondre que la proposition, *qu'il n'y a rien de certain*, n'est elle-même que vraisemblable<sup>2</sup>. « Au reste, » ajoute-t-il, nous ne prétendons pas nier qu'il y ait des choses » probables, qui, sans que nous puissions les connaître avec une » certitude parfaite, ont néanmoins un degré de vraisemblance » et de clarté qui suffit pour servir de règle au sage dans la con- » duite de la vie <sup>3</sup>. »

Tels sont les principes généraux sur lesquels repose la doctrine philosophique de Cicéron. Nous pouvons dès maintenant constater deux points mis en lumière par cet exposé : le premier, que Cicéron, après avoir étudié tous les systèmes de philosophie, se vit contraint de reconnaître *l'impuissance de la raison humaine à découvrir la vérité*. Il le déclare formellement dans ses Académiques, comme l'avaient fait avant lui Socrate et Platon<sup>4</sup> : « Toute science, » dit-il, est hérissée de nombreuses difficultés, et telle est l'obscurité des choses, telle est la faiblesse de notre entendement, que » les plus savans hommes de l'antiquité désespérèrent, non sans raison, de parvenir jamais aux connaissances qui faisaient l'objet » de leur étude et de leurs désirs <sup>5</sup>. »

Le second point que nous devons signaler, c'est que Cicéron chercha inutilement dans l'étude de la philosophie les lumières que réclamait son intelligence et les consolations dont son cœur avait besoin. Nul écrivain de l'antiquité assurément ne fut doué

<sup>1</sup> *De nat. Deor.*, I, 5.

<sup>2</sup> *Acad.*, II, 34.

<sup>3</sup> *De nat. D.*, I, 5.

<sup>4</sup> *In Epinom.*

<sup>5</sup> *De nat. D.*, IV, 3.

d'un esprit plus fécond, ni aussi ne s'appliqua, aux recherches philosophiques avec plus d'ardeur et d'enthousiasme. Il parle de la philosophie avec l'accent d'une sincère admiration; il l'appelle une *invention des dieux* <sup>1</sup>.

« Les immortels, dit-il, n'ont rien donné aux hommes qui lui » soit comparable, rien de plus noble, rien de plus beau, rien de » plus utile, pour rendre la vie heureuse <sup>2</sup>. C'est elle qui a dissipé » les ténèbres où nos esprits étaient plongés, comme nos yeux dans » l'horreur d'une nuit profonde; et qui nous a fait voir les choses » d'en haut et les inférieures, le commencement, la fin et le mi- » lieu <sup>3</sup>. La philosophie, dit-il ailleurs, est la culture de l'esprit; » elle déracine les vices. Elle est la médecine de l'âme; elle la » guérit de toute affection déréglée. Si nous voulons être bons et » heureux, elle nous fournira tous les secours dont nous avons be- » soin pour vivre dans la vertu et le bonheur. Elle nous apprendra » à corriger nos erreurs et nos vices <sup>4</sup> (A). »

<sup>1</sup> *Tusc.*, I, 26.

<sup>2</sup> *De leg.*, I, 22.

<sup>3</sup> *Tusc.*, I, 26.

<sup>4</sup> *Tusc.*, II, 4 et 5.

(A) Tous ces éloges de la philosophie ont été adoptés et même dépassés dans les écoles chrétiennes. Voici ce que l'on enseignait aux élèves dans un des collèges les plus chrétiens du 17<sup>e</sup> siècle, le collège de Clermont, à Paris : « La » perfection de Dieu consiste principalement en trois choses : dans la parfaite » connaissance des choses, dans la rectitude de la volonté et dans la sage ad- » ministration de toutes choses; or, la philosophie imite Dieu dans ces trois » choses; car elle enfante dans l'esprit la parfaite connaissance des choses, » étant elle-même la mère et la chercheuse de la vérité; 2<sup>o</sup> elle orne la vo- » lonté de vertus, et la rend imbue d'honnêteté; 3<sup>o</sup> elle lui prescrit la règle » pour diriger les hommes, et leur donne les secours suffisans pour cela. Elle » imite donc Dieu lui-même » — Tels étaient les enseignemens que l'on » donnait aux jeunes esprits chrétiens à l'époque des Bourdaloue et des Bossuet, et comme on aura de la peine à nous croire, nous citons ici le texte : « Per- » fectio enim Dei tribus potissimum partibus continetur, perfectâ rerum co- » gnitione, voluntatis rectitudine, et sapienti rerum omnium administratione : » *Philosophia Deum in istis tribus imitatur*; nam *perfectam rerum cog- » nitionem parit in mente, ipsa veritatis parens et indagatrix, voluntatem » virtutibus instruit, et honestate imbuit, denique modum regendorum ho-*

Cependant, malgré cette ardeur enthousiaste avec laquelle Cicéron se livra à l'étude de la philosophie, il ne put y trouver aucune consolation solide dans ses peines domestiques et dans les revers de sa patrie. Il faut l'entendre avouer avec découragement à son ami Atticus que ni son application au travail, ni tous ses efforts d'intelligence, ne sauraient suffire à calmer la plaie secrète qui le dévore. En vain il cherche, par des discussions sophistiques, à trouver une issue par où il puisse échapper à ses angoisses<sup>1</sup>; la philosophie elle-même devient pour lui un tourment, parce qu'elle lui conseille une résolution que son courage abattu n'a point la force de prendre<sup>2</sup>. Il éprouve, par une douloureuse expérience, que les consolations philosophiques sont vaines, et que la tranquillité ne lui peut revenir que par un changement de fortune<sup>3</sup>. Il va même plus loin : « Non-seulement, dit-il; la science est incapable d'adou- » cir nos chagrins; sans elle, nous serions peut-être plus fermes » contre la douleur. Si, en effet, la science fortifie notre esprit et » le rend plus mâle, elle accroît aussi notre sensibilité, et rend par » là plus vives nos souffrances<sup>4</sup>. »

Ainsi, voilà un des plus beaux génies de l'antiquité contraint de reconnaître que toutes ses connaissances, toutes ses études, n'ont pu soutenir son âme contre les épreuves de la fortune. Tant il est vrai que l'esprit humain, lorsqu'il est laissé à ses propres forces et qu'il ne reçoit aucunes lumières surnaturelles, ne rencontre, même dans les sciences, qu'obscurité, doute et angoisses!

Maintenant, pour donner plus de force à la démonstration que nous avons entreprise, nous allons résumer, en peu de mots, la doctrine de Cicéron sur les questions fondamentales de la Théodicée et de la Psychologie.

» *minum præscribit, et præsidia ad id sufficit idonea; ergo Deum imitatur.*  
 » (*Accurata totius philosophiæ institutio, juxta præcepta Aristotelis, auctore*  
 » P. Jac. Channeville, societatis Jesu. Paris, 1667). » A. BONNETT.

<sup>1</sup> *Ad Att.*, ix, 4.

<sup>2</sup> *Ib.*, viii, § 1.

<sup>3</sup> *Ib.*, x, 14.

<sup>4</sup> *De Off.*, iii, 1.



## I.

*Théodicée.* — Cicéron, lorsqu'il parle de la Divinité, s'exprime en des termes qui, au premier abord, ne peuvent qu'exciter notre admiration. Il discute tour à tour la nature de Dieu, les preuves de son existence, ses principaux attributs et, en particulier, sa providence; et il donne de ces grands problèmes une solution si voisine de la vérité, que l'on est presque surpris de rencontrer de telles idées dans un auteur du Paganisme. Lisez plutôt :

« Ce Dieu, que conçoit notre intelligence, ne peut être compris » que comme un esprit libre et dégagé de tout lien, pur de tout » mélange mortel, percevant tout, donnant à tout le mouvement, » et doué lui-même d'un mouvement éternel<sup>1</sup>. Personne, au reste, » ne peut révoquer en doute l'existence de la divinité. Un argu- » ment bien fort, pour nous faire croire qu'il existe des dieux, c'est » qu'il n'y a point de nation si barbare, d'homme si ignorant et si » grossier, qui n'admette leur existence. Plusieurs ont des opinions » fausses concernant les dieux, mais tous reconnaissent unanime- » ment qu'il existe une nature et une puissance divines. C'est une per- » suasion innée chez tous les hommes et gravée en quelque sorte dans » leur esprit qu'il y a des dieux; on dispute sur leur nature, mais » personne ne révoque en doute leur existence. Or, dans toute » chose, le consentement unanime de tous les peuples doit être re- » gardé comme une loi de la nature<sup>2</sup>. » Aussi, ajoute Cicéron : » Cette opinion de l'existence des dieux, que partagent tous les » hommes, excepté ceux qui sont parvenus au comble de l'impiété, » ne pourra jamais être arrachée de mon esprit<sup>3</sup>. » Outre le consen- » tement des peuples, l'illustre écrivain allègue encore l'argument tiré de l'ordre et de la beauté de l'univers; puis, il termine par cette conclusion : « Quiconque considère toutes ces choses et beau- » coup d'autres, sera contraint d'avouer qu'il y a des dieux<sup>4</sup>. »

Ce que dit Cicéron sur la *Providence* n'est pas moins frappant. « Peut-on regarder le ciel et contempler les phénomènes qui s'y

<sup>1</sup> *Tusc.*, I, 27.

<sup>2</sup> *Tusc.*, I, 13. — *De nat. D.*, II, 4.

<sup>3</sup> *De nat. D.*, III, 3.

<sup>4</sup> *De nat. D.*, II.

» accomplissent, sans voir avec toute l'évidence possible qu'il est  
 » gouverné par une intelligence suprême et divine? Quiconque  
 » aurait des doutes là-dessus, je ne vois pas pourquoi il ne dou-  
 » terait pas aussi de l'existence du soleil; l'un est-il plus visible  
 » que l'autre? Cette persuasion, sans l'évidence qui l'accom-  
 » pagne, n'aurait pas été si ferme et si durable, elle n'aurait pas  
 » acquis de nouvelles forces en vieillissant; elle n'aurait pas  
 » pu résister au torrent des années et passer de siècles en siè-  
 » cles jusqu'à nous; car les opinions des hommes s'évanouissent  
 » avec le tems, tandis qu'il fortifie les jugemens de la nature <sup>1</sup>. Je  
 » dis donc que le monde et toutes ses parties furent disposés dans  
 » l'origine et ont toujours été gouvernés depuis par la providence  
 » des dieux <sup>2</sup>. » — Il est difficile, sans doute, de s'exprimer avec  
 plus d'exactitude et de précision.

Eh bien! dans ces mêmes écrits où se trouvent les beaux passages  
 qu'on vient de lire, l'auteur a énoncé sur les problèmes fondamen-  
 taux de la Théodicée les plus graves erreurs que la raison humaine ait  
 conçues; et ces erreurs, s'il ne les adopte pas lui-même, il déclare  
 positivement qu'il n'a aucun motif de les combattre. Nous nous  
 servons ici des extraits recueillis par Ritter, dans son *Histoire de la  
 philosophie ancienne*.

« Il semble impossible, observe Cicéron, de concevoir l'idée de  
 Dieu; car il ne doit être conçu que parfait, et cependant aucune  
 des quatre vertus morales ne peut être le partage de sa nature <sup>3</sup>. »  
 Aussi, on ne sait trop quelle idée il avait de Dieu. S'il l'appelle un  
*esprit*, ce mot ne signifie point une substance parfaite, spirituelle  
 ou incorporelle; il nous laisse libre de considérer Dieu comme *feu*  
 ou comme *air*, ou comme *éther* <sup>4</sup>; et nous trouvons en général, ob-  
 serve Ritter, qu'il suit l'opinion commune de ses contemporains,  
 opinion qui était sortie du matérialisme stoïque, et suivant la-  
 quelle *le spirituel n'était considéré que comme une espèce particu-  
 lière du corporel* <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *De nat. D.*, II, 2.

<sup>2</sup> *Ib.*, 29.

<sup>3</sup> *De nat. D.*, III, 15.

<sup>4</sup> *Acad.*, II, 4.

<sup>5</sup> *De An.*, IV, 5, 11.

Est-on même certain de l'*existence des dieux*? Question difficile à résoudre aux yeux de Cicéron, puisqu'il est possible que la nature ait tout produit d'elle-même. Dans le traité de la *Nature des Dieux*, il oppose à la doctrine des épicuriens et des stoïciens le doute de l'Académie. Il incline à reprocher aux épicuriens un athéisme déguisé; mais il trouve insuffisantes toutes les preuves des stoïciens en faveur de l'existence des dieux, et il conclut en abandonnant la solution de ce problème au sentiment individuel. Il serait porté à admettre les preuves des stoïciens, mais elles lui paraissent tout au plus vraisemblables; et même quelquefois ces preuves lui semblent si faibles, qu'elles seraient « de nature à lui » rendre douteuse une chose qui ne l'est pas <sup>1</sup>. » Ainsi, au raisonnement qui conclut de l'ordre et de la beauté du monde à l'existence d'une cause divine raisonnable, qui a formé et ordonné le monde, il oppose l'opinion que tout a été produit et subsiste suivant des lois éternelles par la puissance de la nature, en vertu de la pesanteur et des mouvemens nécessaires des corps <sup>2</sup>.

Cicéron ne paraît pas avoir eu des idées plus fixes au sujet de la *personnalité divine*. Il croit qu'il existe un rapport de *parenté* entre Dieu et l'esprit humain, ce qui le porte à regarder le Dieu suprême comme l'*âme du monde*, et à se prévaloir, pour appuyer cette opinion, de celle attribuée à Aristote, que Dieu est l'hémisphère le plus excentrique, qui règle et contient en lui le mouvement des autres sphères <sup>3</sup>. Quelque habitué qu'il se montre à opposer le divin au naturel, le divin finit par lui apparaître comme quelque chose de naturel, qui se confond avec la *série infinie des causes et des effets* <sup>4</sup>. Dans le traité de la *Nature des Dieux*, Balbus, qui exprime l'opinion de l'auteur, admet avec les stoïciens que l'ordre du monde n'a pu être l'effet du hasard ni du concours fortuit des atomes. Mais toute la conséquence qu'il tire, comme eux, de cette considération, se réduit à regarder le monde comme animé par une intelligence qui lui sert d'*âme universelle*. Cette âme est Dieu, et cette âme

<sup>1</sup> *Ib.*, 40.

<sup>2</sup> *Ib.*, 11.

<sup>3</sup> *De rep.*, VII, 17.

<sup>4</sup> *De fato*, 9, 10.

n'est pourtant qu'un *feu* ou un *éther intellectuel*, répandu dans toutes les parties de la nature pour y produire tous les phénomènes, toutes les générations, en un mot, tous les êtres suivant leurs différentes espèces. Balbus, après avoir fait ressortir l'ordre et la beauté qui règnent dans les ouvrages de la nature, en conclut gravement que le monde est un *animal intelligent*, heureux, sage, et que par conséquent *il est Dieu*. De la divinité du monde il conclut celle des astres : « Ce sont, dit-il, des *animaux* qui ont du sentiment et de » l'intelligence ; ils doivent conséquemment être mis au rang des » dieux, d'autant plus qu'ils se meuvent en vertu de leur propre » puissance <sup>1</sup>. »

Il serait difficile de concilier avec de telles idées le dogme de la Providence. Aussi, notre philosophe, tout en inclinant à l'admettre, ne voit pas trop ce que l'on peut répondre à ceux qui la nient. « Il » y a beaucoup à dire, suivant lui, contre l'opinion que les dieux » ont bien disposé toutes choses et qu'ils ont toujours eu l'homme » en vue. Ils nous ont donné la Raison ; mais ils devaient savoir, en » prévoyant l'abus que nous en ferions, quel funeste présent ils » nous faisaient là. Il est probable, d'ailleurs, et les stoïciens l'ad- » mettent, que les dieux ne se sont point occupés des petites choses. » Sans doute, ils gouvernent les peuples et les villes, ils inspirent » l'âme des grands hommes ; mais si la tempête ravage la moisson » ou les vignes d'un particulier, serait-il raisonnable d'attribuer » cet accident à l'influence des dieux <sup>2</sup> ? »

Ainsi, nous trouvons dans Cicéron, avec de très-beaux passages sur la Divinité, le germe des erreurs les plus monstrueuses : déisme, fatalisme, panthéisme, athéisme ; sa raison ne lui offre aucun argument décisif contre ces déplorables doctrines ; s'il ne les adopte pas lui-même expressément, du moins il les range parmi ces systèmes vraisemblables que chacun est libre de soutenir.

L'abbé LAURENT,  
Chanoine honoraire de Bayeux.

<sup>1</sup> *De nat. D.*, II, 8, 13 et seq.

<sup>2</sup> *Magna Dii curant, parva negligunt. De nat. D.*, II, 56.

---

Littérature catholique.

---

## SPICILÈGE LITURGIQUE,

OU

### RECUEIL D'HYMNES, PROSES, SÉQUENCES

ET AUTRES FRAGMENS DE LITTÉRATURE SACRÉE  
 APPARTENANT AUX ANCIENNES LITURGIES ET EN USAGE DANS L'ÉGLISE  
 AVANT LE XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

#### Sixième Article <sup>1</sup>.

Supériorité de la littérature chrétienne sur la littérature païenne. — Preuves puisées dans les hymnes chrétiennes. — Prose d'Adam de Saint-Victor sur la sainte Enfance. — Chant de la Vierge et de son fils. — Chant de Marie près du berceau de Jésus. — Hymne sur sainte Agnès.

Depuis notre dernier article du *Spicilège liturgique*, suspendu par des circonstances indépendantes de notre volonté, la controverse catholique sur la littérature et, en même tems, sur les sujets qui touchent particulièrement l'enseignement, a pris de nouvelles proportions. La question a marché d'un pas rapide d'après l'impulsion de Mgr Parisis et sur le terrain où il l'avait placée. Les lecteurs des *Annales* connaissent déjà les diverses publications qui ont été mises en lumière et qui auront sûrement un long retentissement. Nous n'avons pas besoin de nommer le *Ver rongeur des sociétés modernes*, de M. l'abbé Gaume ; la *Revue d'enseignement*, de M. l'abbé d'Alzon, publiée avec l'aide des professeurs du collège de l'Assomption, à Nîmes ; plusieurs articles de M. Roux-Lavergne dans l'*Univers*.

Les *Annales de philosophie chrétienne* ont travaillé et ne cessent de travailler à déraciner ce tronc vermoulu du vieux Paganisme, afin de constituer une société vraiment catholique en harmonie avec ses dogmes, ses principes, son esprit, sa morale et avec son

<sup>1</sup> Voir le 5<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 114 (juin 1849), t. XIX, p. 405 (3<sup>e</sup> série).

langage, ou plutôt avec sa littérature, qui n'en est que l'expression la plus haute.

Nous devons nous borner, dans notre modeste *Spicilege*, à essayer et à aider, selon nos forces, à reconstruire l'édifice de cette littérature catholique qui a enfanté tant d'œuvres admirables, aujourd'hui entièrement oubliées. « Faisons pour les productions de » l'esprit ce qu'on a commencé de faire avec succès pour les œuvres des peintres, des architectes, des sculpteurs du moyen âge, » mais n'oublions pas que l'étude et le travail ne doivent jamais » être séparés de la foi, de la piété, d'un ardent amour de l'Église, » de la soumission à ses lois et d'une parfaite conformité à son esprit, si nous voulons marcher dans le droit chemin. »

Ces lignes que nous avons soulignées dès le début de nos anciens articles, nous engagent à rappeler quelques réflexions sur la question actuelle touchant les deux littératures, païenne et chrétienne, insérées dans notre 1<sup>er</sup> article du *Spicilege liturgique*.

« Grâce aux traditions de collège et d'université, nous nous sommes habitués à prendre la littérature ecclésiastique pour une dégénérescence de la littérature du Paganisme. Cette dernière a été donnée pour type unique du beau ; on a tout calqué sur son modèle, tout jugé selon ses règles. Comment en pourrait-il être autrement après les oracles sans appel de Boileau ? Sans doute l'autorité du législateur du Parnasse a quelque peu baissé, mais il reste encore beaucoup à faire. Combien de gens de lettres qui persistent à traiter de *latin de cuisine* la langue de la Vulgate et des saints Pères ? Combien qui jugent d'une hymne par comparaison avec une ode d'Horace, qui se moquent des proses rimées parce que Virgile ne rimait pas ? Or, autant vaudrait juger les cathédrales de Bourges et d'Amiens d'après les règles de Vitruve.

» Un principe qu'il faut admettre avant tout, c'est que la littérature catholique et la littérature païenne partent de deux points très-différens, pour ne pas dire complètement opposés. Dans la première, la pensée est le *principal*, la forme n'est que l'*accessoire*. Dans la seconde, au contraire, les rôles sont intervertis ; c'est la pensée qui est l'*accessoire*, la forme est le *principal*. Tout l'art du Paganisme semble n'avoir d'autre but que de

» voiler la faiblesse, la fausseté et très-souvent la laideur de la pensée sous les agrémens de la forme, tandis que le Christianisme sacrifie tout à la pensée. Pour lui la forme est une humble servante, une enveloppe qui rend l'idée saisissable, qui l'orne frè- quemment, mais ne la fausse jamais. Lorsqu'il y a harmonie entre l'idée et l'expression, le beau littéraire est atteint; s'il y a discordance, c'est aux dépens de la forme extérieure qui devra toujours céder; on la froissera, on la brisera plutôt que de la laisser empiéter.

» On n'a, du reste, qu'à se demander quelle est la pensée dominante des plus célèbres d'entre les auteurs classiques. Sans doute le faux, le mensonge, n'étant rien de soi, ils étaient obligés de s'attacher à des vérités secondaires, à des réalités purement humaines, pour me servir d'une expression consacrée, qui souvent ne dépassaient pas les limites d'une vérité de convention ou même de la simple vraisemblance. Mais quelle est l'idée générale, fondamentale, sur laquelle roulent les poésies d'Homère et de Virgile, de Pindare et d'Horace? Pour peu que l'on creuse au-dessous de leur brillante surface, que trouve-t-on que pauvreté et vide? S'il est quelques œuvres antiques qui méritent une exception, ne faut-il pas aller les demander aux âges les plus reculés, où l'art païen n'existait pas encore, et qui semblent reproduire dans leurs chants comme des échos lointains et affaiblis de la tradition primitive?

» Mais à mesure que l'art se perfectionne, en suivant le cours des siècles, on voit la forme gagner et s'embellir aux dépens de la pensée qui perd de plus en plus de sa grandeur et de sa réalité. De là vient que les noms de *poésie* et de *fable* finirent par s'allier ensemble et par désigner une seule et même chose. Étrange synonymie qui s'est conservée jusqu'à nous, comme si la poésie n'était pas le beau intelligible, ou qu'il y eût quelque chose de commun entre le beau et le mensonge!

» Ce que nous disons des poètes s'applique dans une juste proportion aux orateurs et aux historiens. Nous trouvons partout le culte de la forme et sa prédominance sur la pensée; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Annales de philosophie*, t. xv, p. 15 (3<sup>e</sup> série).

Arrivons à notre *Spicilège*, dont les morceaux sont, autant que possible, en rapport avec le tems où ils sont placés et rappellent les fêtes célébrées par l'Église dans cette partie de l'année.

Le retour de l'année ecclésiastique nous a ramené les douces tristesses de l'*Avent* et les joies de *Noël*. L'année civile nous présente l'Enfant nouveau-né, avec tous les mystères de son enfance et de sa crèche, le sanglant sacrifice de la Circoncision, le nom de Jésus, les Mages, la fuite en Égypte, la présentation de Jésus et la purification de Marie.

Mais ce qui attire les cœurs et les regards, c'est le berceau de l'Enfant-Dieu dans l'étable de Bethléem, bercé entre les bras de sa Mère, réchauffé par l'haleine de deux humbles animaux *qui reconnaissent leur maître*<sup>1</sup>, adoré par les bergers et les rois, inconnu du monde et chanté par les anges du ciel.

C'est là le sujet toujours inépuisable que la lyre chrétienne n'a cessé de répéter sur tous les modes et sur tous les tons. Tous les siècles nous ont apporté leurs hommages poétiques; mais le moyen-âge s'est distingué entre tous les autres par la fécondité, par la richesse et la variété des rythmes et des chants. Les *proses* et les *hymnes* que nous citons appartiennent à des genres très-divers, quelquefois très-opposés, dont le contraste n'est pas le moindre mérite, ni le charme moins précieux.

La prose suivante frappe d'abord par la pompe du début, par l'élevation du style; elle est exempte de toute déclamation, entièrement dépourvue d'enflure, bien différente à cet égard des odes les plus retentissantes et les plus boursoufflées de Pindare et même du chantre de Tibur. Ce morceau est à la fois un chant lyrique et un hymne du plus profond mysticisme. Nous le devons à l'œuvre d'Adam de Saint-Victor :

<sup>1</sup> *Isaïe*, I, 3.



*Prose sur la sainte Enfance.*

Splendor Patris et figura,  
Se conformans homini,  
Potestate, non natura,  
Partum dedit Virgini.

Adam vetus,  
Tandem lætus,  
Novum promat canticum.  
Fugitivus,  
Et captivus  
Prodeat in publicum.

Eva luctum,  
Vitæ fructum  
Virgo gaudens edidit.  
Nec sigillum  
Propter illum  
Castitatis perdidit.

Si crystallus sit humecta,  
Atque soli sit objecta  
Scintillat igniculum.  
Nec crystallus rumpitur;  
Nec in partu solvitur  
Pudoris signaculum.

Super tali genitura  
Stupet usus et natura  
Deficitque ratio.  
Res est ineffabilis  
Tam pia, tam humilis  
Christi generatio.

Frondem, florem, nucem sicca  
Virga profert, et pudica  
Virgo Dei filium;  
Fert cœlestem vellus rorem,  
Creatura creatorem  
Creaturæ pretium.

Celui qui est la splendeur du Père et sa  
forme incréée a pris la forme de l'homme ;  
sa puissance, et non la nature, a rendu fé-  
conde une Vierge.

Que le vieil Adam se console enfin, qu'il  
chante un cantique nouveau. Longtems fu-  
gitif et captif, qu'il paraisse au grand jour.

Eve enfanta le deuil, une Vierge dans  
l'allégresse enfanta le fruit de vie; et ce  
fruit n'a pas lésé le sceau de sa virginité.

Si le cristal humide est offert aux feux  
du soleil, le rayon scintille au travers. Et  
le cristal n'est point rompu; ainsi n'est  
point brisé le sceau de la pudeur, dans  
l'enfantement de la vierge.

A cette naissance, la nature est dans l'é-  
tonnement, la raison est confondue; c'est  
chose inénarrable, cette génération du  
Christ, si pleine d'amour et si humble.

D'une branche aride sont sorties la  
feuille, la fleur et la noix; et d'une Vierge  
pudique, le Fils de Dieu. La toison a porté  
la rosée céleste, la créature le créateur, ré-  
dempteur de la créature.

Fœmidis, floris, nucis, rosis,  
 Pietati Salvatoris,  
 Congruunt mysteria,  
 Frons est Christus; prolegenda,  
 Flos dulcoris, nux pascendo,  
 Ros cœlesti, gratiâ.

Cur quod Virgo peperit  
 Est Judeis scandalum,  
 Cum virga produxerit  
 Sicca sic amygdalum?

Contemplamur adhuc nucem;  
 Nam prolata nux in lucem  
 Lucis est mysterium.  
 Trinam gerens unionem,  
 Tria confert, unctionem,  
 Lumen et edulium.

Nux est Christus; cortex nucis  
 Circa carnem pœna crucis,  
 Testa, corpus osseum.  
 Carnis tecta Beites  
 Et Christi suavitas  
 Signatur per nucleum.

Lux est ordei, et unguentum  
 Christus, agris, et fœmentum  
 Piis animalibus.  
 O quam dulce sacramentum!  
 Fœnum carnem in fœmentum  
 Convertit fidelibus.

Quos sub umbrâ sacramenti,  
 Jesus, pascis in presenti,  
 Tuo vultu satia.  
 Splendor, Patri cœternæ,  
 Nos hinc transfer ad paternæ  
 Charitatis gaudia.

Amen.

La feuille, la fleur, la noix, la rosée;  
 emblèmes mystérieux de l'amour du Sau-  
 veur. Le Christ est la feuille qui protège, la  
 fleur qui embaume, la noix qui nourrit, la  
 rosée de céleste grâce.

Pourquoi l'enfantement de la Vierge est-  
 il un scandale au Juit, quand il a vu l'a-  
 mandier fleurir sur une verge desséchée?

Contemplons encore la noix, car la noix  
 mise en lumière est un mystère de lumière.  
 En elle trois choses sont réunies; elle nous  
 présente trois bienfaits: onction, lumière,  
 aliment.

La noix est le Christ; l'écorce amère de  
 la noix est la croix dure à la chair; l'en-  
 veloppe marque le corps. La Divinité revê-  
 tue de chair, la suavité du Christ, c'est le  
 fruit caché dans la noix.

Le Christ est la lumière des aveugles,  
 l'onction des infirmes, le baume des cœurs  
 pieux. Oh! qu'il est suave ce mystère qui  
 change la chair, cette herbe fragile, en di-  
 vin froment pour les fidèles!

Ceux que, dans cette vie, tu nourris, ô  
 Jésus, sous les voiles de ton sacrement, ras-  
 sasie-les un jour de l'éclat de ta face. Coé-  
 ternelle splendeur du Père, enlève-nous  
 de ce séjour jusqu'aux joies des clartés pa-  
 ternelles.

Amen.

Tous les recueils qui citent cette prose, entre autres *Josse Clieb-*

toue, Adalbert Daniel, dom Guéranger, etc. <sup>1</sup>, la signalent comme une des plus belles et des plus mystérieuses du moyen âge. La figure de la *noix* qu'Adam de Saint-Victor se complaît à développer avec une justesse de pensée et une verve pleine de poésie, se comprend assez. On ne sera pourtant pas fâché de voir comment le docteur Clichtoue expose cette image symbolique. « La noix, dit-il, ren-  
 » ferme trois choses, en une seule substance, à savoir : L'écorce ex-  
 » térieure, la coque et l'amande ou le fruit. La noix nous repré-  
 » sente le mystère des deux natures de l'Homme-Dieu. L'écorce  
 » est âpre et d'un goût amer, elle rappelle les amertumes des souf-  
 » frances et de la mort de Notre Seigneur. La coque, plus dure que  
 » l'écorce et qui la couvre, nous laisse apercevoir l'humanité sa-  
 » crée exposée aux rigoureuses douleurs de la passion. Enfin, par  
 » le fruit de l'amande est figurée la nature divine du Christ cachée  
 » dans la chair et enveloppée comme d'un voile; il y a, en effet,  
 » dans l'amande, une saveur très-douce à la bouche de ceux qui sa-  
 » vent la goûter <sup>2</sup>. »

Les admirateurs exclusifs de la poésie grecque et latine trouveront peut-être quelque recherche ou quelque subtilité dans la prose précédente. En revanche, voici un morceau qui pourrait être mis en parallèle avec les plus gracieuses compositions de la muse païenne. Nous donnons cette prose, hymne, ode, cantilène, etc., ou comme on aimera mieux l'appeler, sans craindre les critiques du goût le plus difficile et le plus pur.

<sup>1</sup> Nous avons emprunté la traduction de cette prose à l'excellent recueil de D. Guéranger, *Année liturgique, Temps de Noël*, p. 397.

<sup>2</sup> Nux ipsa sensibilis tria in se complectitur in unam quodammodo compacta totam substantiam, utpote corticem exteriorem, testam cortice obtectam, et nucleum testa occlusum. Per totam nucem insinuuntur Christi in se uno geminam complectens naturam; per corticem quæ aspera est et amarulenti succi signatur acerbitas passionis et mortis; per testam vero duriusculam et cortice circumseptam significatur humana Christi natura acerbis passionis doloribus exposita. Denique per nucleum delitescentem in testa representatur augustissima Christi divinitas occultata in carne et circumdata illius velamine. Est enim in nucleo sapor admodum suavis et pergratus edentibus. — Jo. Clichtoveus, *Elucidat. ecclesiast.*

*Chant de la sainte Vierge avec son divin Fils.*

Parvum quando cerno Deum  
 Matris inter brachia,  
 Collicescit pectus meum  
 Inter mille gaudia.

Gestit puer, gestit videns  
 Tua, Mater, viscera ;  
 Puer ille dum subridens  
 Mille figit oscula.

Qualis micans in lucenti  
 Sol renitet æthere ;  
 Talis puer in lactenti  
 Matris hæret ubere.

Talis mater speciosa  
 Eminent cum filio,  
 Qualis ros in molli rosâ,  
 Viola cum lilio.

Inter sese tot amores,  
 Tot alternant spicula,  
 Quot in pratis fulgent flores,  
 Quot in cœlo sidera.

O ! ut una ex sagittis,  
 Dulcis ô puerule !  
 Quas in matris pectus mittis,  
 Cadat in me, Jesule !

Pour nous, nous trouverions ici peut-être quelque chose à reprocher dans ce fragment d'une élégance toute classique et sous ce vernis presque anacréontique de certaines strophes, si nous n'étions désarmés par la pureté de l'angélique sentiment et par la tendre piété que respire ce morceau.

Après ce chant si gracieux et si délicat, arrêtons-nous un moment devant un de ces soupirs d'amour, simple comme les âmes ferventes des siècles de foi. Pour trouver quelque chose de semblable à ces refrains maternels, il faudrait aller fouiller les plus naïves inspirations de la poésie populaire. On dirait une contemplation de saint François-d'Assise.

Quand je considère l'Enfant-Dieu  
 entre les bras de sa mère, mon cœur  
 se fond entre mille joies.

L'enfant tressaille et s'ébat en  
 voyant votre sein, ô mère ! Ce tendre  
 enfant, souriant, le couvre de mille  
 baisers.

Comme un brillant soleil respendit  
 au milieu d'un ciel lumineux, ainsi  
 brille l'enfant attaché au sein fécond  
 de sa mère.

La mère, pleine de beauté, brille  
 avec son fils comme la rosée sur une  
 tendre rose, comme une violette au-  
 près d'un lis.

Ils échangent entre eux autant de  
 traits d'amour qu'il y a de fleurs dans  
 les prairies, qu'il y a d'étoiles dans le  
 ciel.

Oh ! qu'une des flèches, ô doux'en-  
 fantelet ! que vous lancez au cœur de  
 votre mère, tombe sur mon cœur,  
 ô petit Jésus !

Si la pièce précédente nous rappelle le pinceau de Raphaël et de Léonard de Vinci, celle-ci se rapproche de la touche du Pérugin, du Pinturecchio et de Martin Schon.

*Chant de Marie près du berceau de Jésus.*

Dum Virgo vagientem  
Somnumque cupientem  
Sopire vult ocellum,  
Sic invocat puellum :  
— O amor! o dormi,  
Jesule mi!

O agne concupite!  
O vita, stella vitæ!  
O planta corde nata!  
O gemma delicata!  
O amor! o dormi,  
Jesule mi!

O numen! o puella!  
O nate plene melle!  
O fons beatitatis!  
Aurora claritatis!  
O amor! o dormi,  
Jesule mi!

O gaudium parentis  
Solatiumque mentis!  
O nate, sponse, fratrum,  
Te cernat, alma mater :  
O amor! o dormi,  
Jesule mi!

Te bucca mugientis  
Te barbiton, rudentis  
Mecum choro triformi.  
Rogant : Ocella dormi!  
O amor! o dormi,  
Jesule mi!

La Vierge voulant assoupir ces petits yeux qui pleurent et appellent le sommeil, invoque ainsi son enfant : — O amour! oh! dormez, mon fils Jésus!

O agneau désiré! O vie, étoile de ma vie! O plante née dans mon cœur! O joyau précieux! — O amour! oh! dormez, mon fils Jésus!

O Dieu! ô enfant! O fils plus doux que le miel! O source de béatitude! Aurore pleine de clarté! — O amour! oh! dormez, mon fils Jésus!

O joie de votre mère et consolation de son âme! O fils, époux, frère, votre chaste mère vous chante : — O amour! oh! dormez, mon fils Jésus!

La bouche du bœuf mugissant, l'organe sonore de l'âne<sup>1</sup>, chantant en un triple chœur avec moi, vous conjurent : Beau petit œil, dormez. — O amour! oh! dormez, mon fils Jésus!

<sup>1</sup> Mot à mot : Le luth de l'animal qui braille.

Vis vestes otoras,  
 Vis consomos amores,  
 Vis musicos decantes?  
 Hous! angelos canentes!  
 O amor! o dormi,  
 Jesule mi!

Voulez-vous des cygnes célestes,  
 voulez-vous d'harmonieux amours,  
 voulez-vous de saxes musiciens?  
 Oh! écoutez le chant des anges!  
 — O amour! oh! dormez, mon fils  
 Jésus!

*Prose pour la fête de sainte Agnès, vierge et martyre.*

(21 janvier.)

Au milieu des fêtes consacrées à la mémoire de la *sainte enfance*, ne laissons point passer ce jour sans saluer la fête de sainte Agnès, vierge et martyre de *treize ans*, une des perles les plus glorieuses que l'Église romaine ait placées sur sa couronne. Lorsque l'on considère ces modèles de vertu, de courage, de sainteté, de pureté, offerts successivement à nos hommages et à notre imitation par le Calendrier ecclésiastique, on ne serait pas éloigné de croire aux systèmes des *mythes*, tant il y a de beauté dans les types, de variété, d'ordre et d'harmonie dans les classifications; mais, en y regardant de plus près, on voit bientôt que la réalité excède ici les bornes du vraisemblable, et que toute imagination humaine n'est capable de s'élever à la hauteur de ces sublimes créations de la grâce d'en haut.

Hier encore, 20 janvier, l'Église célébrait le nom du glorieux soldat Sébastien, uni à celui du saint pontife Fabien, tous deux martyrs à un demi-siècle de distance environ, et qu'il a fallu rapprocher sur les sacrées dyptiques, car les rangs se pressent parfois dans la cité de Dieu <sup>1</sup>. Aujourd'hui, à côté du guerrier, voici une jeune fille, une enfant de treize ans, martyre aussi, forte, victorieuse comme lui, dont la légende forme, avec la précédente, un

<sup>1</sup> Ces deux saints ont des titres tout particuliers à la vénération de l'Église de France. — Saint Sébastien est né dans la Gaule, à Narbonne, d'un père gaulois. — Le pape saint Fabien a envoyé dans notre patrie une célèbre mission, composée de plusieurs ouvriers évangéliques qui, tous, devinrent évêques et achevèrent presque entièrement la conversion des Gaules.

admirable contraste. Leurs fêtes se touchent comme leurs reliques. Tous ceux qui ont visité Rome savent que les ossements de la vierge et du généreux capitaine reposent sous l'autel de leurs basiliques *hors les murs*, à l'entrée des catacombes, placés ainsi aux confins de la cité des vivants et de la cité des morts, ainsi que deux chefs de l'innombrable armée des martyrs, qui ne cesse de combattre pour l'Église de Dieu et de veiller au salut de la ville éternelle.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les actes de sainte Agnès, assez connue d'ailleurs, ni d'énumérer les monumens que Rome conserve avec amour, parce qu'ils lui redisent sans cesse les vertus et le triomphe de sa patronne chérie : la riche église de la place Navone, bâtie au lieu même où la chasteté d'Agnès fut exposée, l'impur souterrain devenu un sanctuaire, le célèbre bas-relief de l'Algarde représentant la Sainte voilée de sa chevelure, et par-dessus tout la sacrée basilique de la voie Nomentane, où tout exhale la paix, la douceur, l'innocence et les plus suaves parfums de l'antiquité chrétienne.

Laissons les monumens de marbre et de porphyre, et bornons-nous à mettre sous les yeux de nos lecteurs un de ces chants que la liturgie catholique a consacrés en l'honneur de sainte Agnès. Le morceau que nous allons citer nous a d'abord frappés par les rapports qu'il présente avec le caractère de la sainte. Ce n'est plus ici cette poésie large et élevée qu'on trouve, par exemple, dans la *Prose* de sainte Catherine d'Alexandrie<sup>1</sup>, pour Agnès, faible enfant, dont les mains, dit saint Ambroise, *échappaient aux nœuds des chaînes, et dont le corps offrait à peine une place au glaive*, nous avons une simple légende chantée, une pieuse *complainte*... qu'on nous passe l'expression ; nous ne savons comment caractériser autrement ce chant tout empreint de grâce enfantine et d'une candide familiarité. Nous tâchons d'en donner le sens, sans prétendre le traduire exactement, ce qui ne serait guère possible, à moins d'employer le langage flexible et naïf de nos vieux écrivains.

<sup>1</sup> *Prose* d'Adam de Saint-Victor.

*Hymne en l'honneur de sainte Agnès, vierge et martyre.*

(21 janvier.)

Pange, lingua, gloriosæ  
 Virginis martyrium :  
 Agnes, virgo martyr, rosæ  
 Maritavit lilium.  
 Dum decertans animosè  
 Non expavit gladium.

Vidit scholis revertentem  
 Hanc præfecti filius,  
 Vulneravit amor mentem,  
 Dono fuit largius,  
 Dum contemnit largientem  
 Ille furit acrius.

Puer languet ; de languore  
 Consulantur medici,  
 Pulsum tangunt et amore  
 Ipsum dicunt affici.  
 Hæc tentatur a prætore  
 Sed non potest allici.

Mandat eam denudari,  
 Trahunt ad prostibulum,  
 Lux divina lupanari  
 Influit carbunculum,  
 Locum vetat subintrari  
 Lux perstringens oculum.

Crines ejus ampliati  
 Fiunt ejus tunica ;  
 Subvenitur nuditati  
 Missâ veste cœlicâ,  
 Novi cultus præsentati  
 De manu angelicâ.

Puer intrans suffocatur  
 Præ fulgore luminis ;  
 Turba fremit, accusatur  
 Tanquam rea criminis,  
 Plangit pater, suscitatur  
 Puer prece virginis.

Chantez, ô langue ! le glorieux mar-  
 tyre d'une vierge : Agnès, vierge et  
 martyre, a mérité de réunir le lis à la  
 rose en combattant généreusement,  
 sans trembler devant le glaive.

Le fils du préfet de la ville la vit  
 revenant des écoles ; une passion blessa  
 son cœur, il voulut la tenter par d'im-  
 menses largesses, mais ses offres mé-  
 prisées allument sa fureur.

L'enfant se consume et dépérit ; les  
 médecins, consultés sur sa langueur,  
*tâtent le pouls* et déclarent qu'il est  
 malade d'amour. Le préteur fait de  
 nouvelles tentatives, auprès de la  
 Vierge, qui ne peut être fléchie.

Il ordonne qu'on la dépouille ; on  
 la traîne aux lieux infâmes ; une lu-  
 mière divine remplit le lupanar, plus  
 brillante que le diamant, et l'entrée en  
 est défendue par cette splendeur  
 éblouissante.

La chevelure d'Agnès, soudain mul-  
 tipliée, la couvre comme une tunique ;  
 sa nudité est voilée par ce vêtement  
 céleste, nouvelle parure apportée par  
 la main des anges.

Le jeune débauché est suffoqué par  
 un éclair de lumière. La foule frémit,  
 Agnès est accusée comme coupable de  
 meurtre. Le père du mort éclate en  
 gémissements ; le mort est ressuscité  
 par la prière de la Vierge.



Pater, nato suscitato,  
Reliquit Aspasium.  
Alimento ministrato  
Paratur incendium  
Quod, de celo rore dato,  
Fit pœna nocentium.

O ses miral de tam mirâ  
Non credit Aspasius.  
Temperatur ignis pyra  
Nec sedatur impius . . .  
Quod concepit mens delira  
Hec consummat gladius.

Gloria et honor Deo,  
AGNO sine maculâ ;  
Hic AGNETIS in tropæo  
Gulpe solvat vincula,  
Triumphemus at cum eâ  
Per æterna secula.

Amen.

Le père, à la vue de son fils rendu à la vie, quitte le parti d'Aspasius. On prépare les matériaux d'un bûcher, mais la rosée tombant du ciel fait tourner le feu au châtimont des coupables.

Chose merveilleuse! Aspasius demeure incrédule au milieu de tant de merveilles; la violence du feu est tempérée, et l'impie ne déçoit point; l'horrible dessein que sa rage a conçu est consommé par le glaive.

Honneur et gloire à Dieu, à l'AGNEAU sans tache; qu'il éteigne, avec le triomphe d'AGNÈS, rompre le lien de nos fautes, afin que nous puissions triompher avec elle dans les siècles éternels.

Amen.

Alexis COMBEGUILLE.

1 Nous devons cette hymne au *Thesaurus hymnologicus* de Herman Adalbert Daniel, qui l'a tirée lui-même d'un ancien *hymnaire* imprimé à Grœningen.

---

 Beaux-Arts.
 

---

## LES QUATRE ARTS LIBÉRAUX :

## LA GRAMMAIRE, LA LOGIQUE, LA RHÉTORIQUE ET LA MUSIQUE.

VENDÔME DE LA CATHÉDRALE DU PUY.

*Rapport à M. le ministre de l'intérieur.*

Me trouvant au Puy avec M. Mallay, architecte chargé de la restauration de la cathédrale de ce diocèse, qui me montrait les travaux qu'il a exécutés jusqu'à ce jour avec autant d'habileté que de succès, il me conduisit dans une salle du 13<sup>e</sup> siècle, dépendante de la cathédrale, et qui doit être convertie en sacristie. Là, il me fit remarquer, sur une paroi comprise dans une grande arcade en ogive, quelques traces de couleurs assez brillantes, paraissant entre les crevasses du badigeon. Une peinture, disait-il, est cachée sous ce badigeon, — et il eut l'obligeance d'ajouter qu'il m'avait attendu pour s'en assurer.

La muraille fut aspergée d'eau chaude, et dès que le badigeon commença à se boursoufler, nous nous armâmes de racloirs en bois, et nous commençâmes à l'enlever avec précaution.

Nos premiers essais ne nous promettaient rien de bien curieux. Sous une couche épaisse de badigeon blanc, nous trouvâmes une fenêtre peinte en détrempe, avec ses barreaux et ses vitres en lorange; mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que, sous cette première peinture, il en existait une autre.

M. Mallay ayant fait tomber une large écaille formée du badigeon blanc et de la peinture de la fenêtre, nous vîmes apparaître, comme par enchantement, une tête de femme d'une rare beauté, mais qui n'avait nullement l'air d'une sainte. Les couleurs étaient de la plus grande fraîcheur. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle ardeur nous nous remîmes à l'ouvrage.

Au bout de quelques minutes, nous découvrîmes une tête

d'homme coiffé d'un bonnet fourré, puis un lézard, puis des draperies ; enfin des fragmens de légendes qui ne présentaient aucun sens. Nous sondions à droite et à gauche, en haut et en bas, une surface de quatre à cinq mètres carrés. Je ne vous entretiendrai pas des conjectures aventurées que chaque découverte nouvelle nous suggérait. Enfin, après trois heures de travail, nous avons remis au jour une vaste composition de *dix figures de grandeur naturelle*, et grâce à des *légendes latines* placées auprès de chaque personnage, le sujet était devenu parfaitement intelligible. Dès le lendemain, il ne restait plus un centimètre carré de badigeon sur toute la partie peinte de la paroi.

Ce tableau, qui paraît avoir été exécuté au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, représente les *quatre Arts libéraux*, selon une division du moyen âge : la *Grammaire*, la *Logique*, la *Rhétorique* et la *Musique*, sous la forme de quatre jeunes femmes magnifiquement parées, accompagnées de quatre personnages qui ont particulièrement illustré chacun de ces arts.

La première figure, à la gauche du spectateur, est la *Grammaire*, qui fait réciter une leçon à deux charmans enfans debout à ses pieds ; à sa droite, et un peu plus bas, on voit un personnage vêtu d'une longue robe rouge, fourrée de martre, la tête couverte d'un bonnet noir ; il écrit sur un livre placé sur ses genoux. Son nom est tracé en dessous : c'est *Priscien*. On lit sur une bannière, à ses pieds, la légende suivante, qui est un vers léonin très-richement rimé :

Quidquid agant artes ego semper prædico partes.

A la gauche de la Grammaire, la *Logique* est assise sur une chaire curieusement sculptée, dans le goût de la Renaissance, ayant à ses pieds *Aristote*, en bonnet pointu, robe de brocart, doublée d'hermine, dans l'attitude d'un homme qui argumente. La Logique tient dans sa main droite ce *lézard*, qui d'abord nous avait extrêmement embarrassés, et dans la gauche un *scorpion*. Les deux reptiles se battent à outrance, tandis que la Logique les contemple en souriant. Je suppose que le peintre, mauvais plaisant, a prétendu, par le combat de ces deux animaux immondes, symboliser les disputes scolastiques ou autres de son tems. La légende est d'ailleurs fort à

la louange de la Logique, je doute que l'artiste l'ait composée :

Me sine doctores frustra coluere sorores.

Vient ensuite la *Rhétorique*, une lime à la main, car au 16<sup>e</sup> siècle on ne connaissait pas encore les génies incultes et sans art, comme on en a vu depuis. Au près d'elle est *Cicéron*, assis sur un escabeau, coiffé d'une espèce de turban rouge, et vêtu d'une ample robe de velours olive, doublée de vert. Il paraît méditer sur un gros volume, ouvert entre ses mains. Voici la légende qui accompagne ce troisième groupe :

Est michi (sic) dicendi ratio cum flore loquendi.

La *Musique*, avec *Tubal*, occupe le côté droit du tableau. Elle tient un orgue sur ses genoux, tandis que Tubal est assis devant une enclume, ayant un marteau dans chaque main. Son costume, qui se compose d'une barrette bleue et d'une robe fourrée, ouverte aux manches, est un peu incommode pour un forgeron. La légende est :

Invenere locum per me modulamina vocum.

Je crois qu'on attribue à Tubal-Caïn l'invention des instrumens à vent <sup>1</sup>.

Le sujet de cette grande composition peut paraître étrange dans un édifice religieux, mais la salle où elle est peinte a servi aux réunions de l'*Université de Saint-Mayol*, et dès lors tout s'explique facilement; je me trompe, on a peine à comprendre par quel motif on a barbouillé une peinture magnifique pour représenter une fenêtre grillée. C'est à Mgr de Gallard, évêque du Puy, au commencement du dernier siècle, qu'on attribue cette méchante action. On peut juger de son goût, d'ailleurs, par les changemens déplorables qu'il a faits dans l'architecture de son église.

Les costumes des personnages, un peu fantastiques et d'une richesse extraordinaire, les trônes sculptés sur lesquels les femmes sont assises, et qui présentent, les uns des ornemens *flamboyans*, et les autres des motifs d'ornementation classique, enfin, la forme des lettres (gothiques sans abréviations); tout me semble indiquer que cette grande fresque remonte aux premières années du 16<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> La Bible dit que Tubal-Caïn « fut habile à travailler le fer et l'airain. *Gen. iv, 22.*

cle, époque de transition pour la France entre l'art gothique à son déclin et le retour aux traditions de l'art antique; mais à quel artiste l'attribuer? Nous avons vainement cherché un nom, une initiale aux bords du tableau.

Je ne puis oublier un détail remarquable, dont on pourroit se prévaloir pour fonder une hypothèse un peu hardie, j'en conviens, sur l'auteur de cette composition. Au-dessus d'une coiffure en cannetilles d'or, la Musique porte *trois œillets épanouis*<sup>1</sup>. Ne serait-ce pas là une indication? On sait que le *Garofalo* a placé dans la plupart de ses tableaux des *œillets* qui, pour un Italien, étaient des armes parlantes. Je ne sais si le *Garofalo* est jamais venu en France; mais à la rigueur, il a pu y envoyer un carton. D'un autre côté, je dois avouer que rien, dans la fresque du Puy, ne me paraît italien. Les têtes, au contraire, sont toutes françaises, parfaitement gracieuses, mais un peu maniérées; elles sont, pour parler comme Amyot et Brantôme, *poupinés et mignardes*. C'était, j'imagine, des beautés de ce genre qui ravissaient les gentilshommes de la cour de Louis XII et de François I<sup>er</sup>.

Quoi qu'il en soit, cette fresque est, à mon sentiment, une œuvre capitale, et Français ou étranger, son auteur était un maître habile. La conservation en est surprenante. Toutes les têtes sont parfaitement intactes, sauf celle de Priscien, qui a souffert de mutilations anciennes. Les couleurs n'ont pas toutes également gardé leur éclat. Ainsi, les bleus ont disparu presque partout, ou bien ce qui en reste est pulvérulent et prêt à se détacher. Il m'a paru que l'artiste s'était servi de bleu de cuivre ou de cobalt et non d'outremer. Par contre, les verts, les tons de chair, les noirs, les blancs et quelques rouges, sont presque intacts; ils paraissent recouverts d'une espèce de vernis ou gluten, et ont le brillant d'une peinture à la cire. Le badigeon y était à peine adhérent.

Je crois avoir vu toutes les peintures murales du 16<sup>e</sup> siècle qui existent en France; je n'en connais pas de plus remarquables ni de mieux appropriées à la décoration d'un monument. Ce serait,

<sup>1</sup> Ces simples fleurs contrastent singulièrement avec l'or et les pierreries de la coiffure qu'elles surmontent.

je pense, rendre aux artistes un véritable service que de les leur faire connaître par une bonne copie.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les mesures ont été prises par M. Mallay pour assurer la conservation de cette fresque, et que Mgr l'évêque de Puy a donné des ordres pour que la disposition de la sacristie fût modifiée de manière qu'elle pût être vue facilement.

Prosper MÉRIMÉ.

Inspecteur général des Monuments historiques.

## UNE PRIÈRE ADRESSÉE A NOS AMIS.

Il y a à peine 5 ans, qu'au mois de novembre 1846 (tome xiv, p. 325), nous réclamions les prières de nos amis pour le repos de parens bien aimés que nous avions perdus; et voilà que Dieu vient de nous priver encore d'un frère, que nous aimions. Que nos amis, qui nous lisent ou qui nous lisent, nous permettent de leur demander les secours de leurs prières pour le repos de l'âme de.

**Jacques-Alexandre BONNETTY,**

*notre frère,*

Mort à Toulon, (Var), le 47 de ce mois de Janvier.

*Sancta ergo et salubris est cogitatio  
pro defunctis exorare, ut a peccatis  
solvantur. II Macch. xii, 46.*

*Etiā si occiderit me, in ipsa sperabo. Job. xiii, 15.*

A. B.

## Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**LONDRES.** — *Découverte d'une inscription en caractères chaldéens carrés, provenant des ruines de Babylone.*

« M. Thomas Ellis, employé au département des manuscrits du musée britannique à Londres, est parvenu à déchiffrer les caractères gravés sur les vases déterrés dans les ruines de Babylone depuis 10 années, et envoyés à Londres par MM. Layard, Stewart et Rawlinson. Ces vases, qui sont au nombre de 17, et dont la hauteur est de 3 à 4 pouces anglais et le diamètre de 6, portent à l'intérieur des inscriptions qui décrivent une ligne spirale de droite à gauche, depuis le fond jusqu'au bord, et dont la langue, ainsi que l'alphabet, sont restés jusqu'à ce jour un mystère pour les savans. M. Ellis affirme qu'elles sont écrites en langue chaldéenne et en caractères chaldéens carrés, assez semblables au chaldéen ordinaire. Il prétend aussi que ces inscriptions, contenant plusieurs mots hébraïques, ne peuvent avoir été tracées que par des enfans de la race juive, soit pendant leur exil et leur captivité, soit après cette captivité même. M. Ellis doit publier ces curieuses inscriptions avec un commentaire et la traduction. »

## ASIE.

**INDE.** — *Etablissement de la liberté religieuse pour les Hindous.*

Le gouvernement des Indes britanniques vient de publier une loi qui a pour titre : *Actes pour l'établissement de la liberté religieuse dans l'Inde.*

« Le sort en est jeté, dit le *Bengal Recorder* ; le coup qui vient d'être » porté à l'édifice de la foi des Hindous est tel, que Mahmoud de Ghazni, » ni aucun de ses successeurs, ni Tippoo-Sultan, ne lui en ont jamais » porté de semblable. L'Acte qui permet à chaque indigène d'écouter la » voix de sa conscience a été décrété, et il est pour jamais la loi du pays. » Le *Bengal Recorder* est un journal hindou, et on comprendra la cause de son désespoir, si on fait la remarque que la force de la religion des Hindous réside entièrement dans le pouvoir de persécuter ceux qui l'abandonnent, pouvoir dont elle a joui jusqu'à présent et qui lui est resté. Pour que le triomphe de l'Évangile soit complet, une dernière mesure reste à prendre : c'est l'abolition de la loi par laquelle toute propriété que possède un individu qui abandonne la foi des Hindous pass<sup>e</sup> à son plus proche pa-

rent. La persécution est abolie, c'est beaucoup ; la confiscation ne tardera pas à l'être.

## AMÉRIQUE.

**ÉTAT DE GUATEMALA.** — *Découverte et construction cyclopéenne d'un canal et d'une grotte marine mettant autrefois en communication les deux mers.* — Un médecin français, établi à *Vera-Paz*, et unissant à l'exercice de son art la gestion agricole de vastes propriétés, aurait, à la suite de fouilles entreprises pour établir un canal qui permit de transporter les denrées à la mer, rencontré, au fond du golfe de *Honduras*, l'ouverture d'un canal monumental de 75 mètres de largeur, se dirigeant en droite ligne vers le sud-est, et dont les parois sont construites d'énormes pierres grossièrement taillées. On aurait suivi les deux parois, toujours parallèles, dans une étendue de plusieurs lieues. Arrivé au pied des montagnes où brûle le volcan des Fougos, on aurait pénétré, après avoir coupé des arbres gigantesques qui en obstruaient l'entrée, sous une voûte de 100 mètres de hauteur et d'une largeur égale à celle du reste du canal. Rien dans les anciennes constructions cyclopéennes de la Grèce ne saurait donner une idée de la formidable maçonnerie des parois de cette voûte. Une eau salée et profonde de 20 mètres occupe le canal. Notre intrépide compatriote n'aurait pas hésité à s'embarquer avec quelques Indiens, sur une pirogue qu'il aurait fait transporter sur les lieux. Dix-huit heures après, s'il faut en croire son affirmation, il débouchait dans le grand Océan, entre *Guatemala* et *San Salvador*, par une grotte immense et naturelle que les pêcheurs de ces côtes appellent la *Gueule du Diable*, et où la superstition les avait toujours empêchés de pénétrer.

Toute la partie voûtée de cette construction surhumaine serait éclairée par d'énormes puits s'ouvrant en plein ciel, et dans toute son étendue elle serait facilement navigable aux plus grands navires. M. Alexandre de Humboldt nous avait bien déjà parlé d'édifices américains dont l'architecture dénotait une haute antiquité et révélait une civilisation particulière ; mais ses savantes descriptions n'avaient pu nous faire soupçonner l'existence d'un semblable monument. Quel grand peuple a donc habité ces contrées ? Si cette nouvelle se confirme, voilà la communication maritime établie au centre des deux Amériques, entre les deux hémisphères. L'Europe se laissera-t-elle devancer ainsi par le Nouveau-Monde, et ne se décidera-t-elle pas à couper l'isthme de Suez ?

---



## Bibliographie.

## LETTRES DU R. P. VENTURA

A UN MINISTRE PROTESTANT

## Sur le séjour de saint Pierre à Rome.

Chez M. Waille, libraire, rue Cassette, n° 6 ; prix : 1 fr. 50 c.

Ces lettres, écrites en français, prouvent, une fois de plus, que les discussions théologiques ne sont jamais plus fructueuses que lorsqu'elles reposent sur des appréciations de fait. Les appréciations qui tombent sous les sens, ne sont-elles pas en effet les plus saisissantes par elles-mêmes et les seules comprises des multitudes ? Les faits ! Les faits, seront donc les grandes preuves théologiques de notre époque ; et réciproquement c'est, à éteindre leur clarté ou du moins à l'obscurcir, que s'appliquera, surtout l'esprit de secte, la folle obstination de l'erreur.

Ainsi, dans les tentatives de propagande, du reste peu inquiétantes, que font les protestants en Italie, on comprend que leur première tactique soit de nier effrontément la venue de saint Pierre à Rome. En essayant de jeter au moins quelque doute sur le fait essentiel, fondamental de l'Eglise apostolique, catholique, romaine, ils espèrent, non sans motif, ébranler bien des convictions.

La même instinct, la même méthode, devrait guider à leur tour les hommes de foi et de vérité ; et puisque les faits sont les grands convertisseurs du genre humain, c'est à les rendre de plus en plus éclatants, qu'on devrait travailler sans relâche.

L'exemple, en tous cas, nous est donné par le R. P. Ventura dans ses *Lettres à un ministre protestant*. Grâce à cet opuscule, érudit autant qu'éloquent, la venue de saint Pierre à Rome et l'établissement de son pontificat brilleront désormais en histoire comme la lumière du soleil. Or, cette origine ecclésiastique, une fois démontrée, tout l'édifice religieux repose carrément sur sa base ; l'action catholique a trouvé son appui, et ce levier d'Archimède peut soulever le monde.

L'opuscule du R. P. Ventura, malgré quelques Italianismes importés dans notre langue, et peut-être à cause de cette importation qui rend cette œuvre plus originale, intéresse singulièrement sous le rapport du style. Nos grands écrivains du 17<sup>e</sup> siècle ne le désavoueraient pas ; et ce serait pour eux une vraie curiosité littéraire de voir avec quel succès notre idiome y est manié et assoupli aux pensées fortes et originales d'un étranger.

R. THOMASST.

---

Numéro 26. — Février 1852.

---

Discipline catholique.

---

**La Congrégation de l'Index a le droit de condamner les auteurs sans les entendre.**

---

Nous empruntons à la *Correspondance de Rome*, du 4-janvier dernier, l'article suivant où cette question est traitée avec détail, et où le droit et l'usage de la Congrégation sont établis sur des preuves décisives. Nous le faisons avec d'autant plus d'empressement, que ce sera un préambule convenable à l'article que nous publions ensuite, sur les condamnations si expresses et si solennelles faites contre les *doctrines philosophiques de Descartes et de Malebranche*, condamnations auxquelles les professeurs catholiques n'ont pas fait assez d'attention.

A. B.

« Nous nous contentons de laisser parler, sur cette question, le docte Catalani dans l'ouvrage *De Secretario Sacræ Congregationis Indicis*, qui a été publié à Rome et fut en quelque sorte imprimé sous les yeux du pape Benoît XIV. Le chapitre XI de cet intéressant traité a rapport aux condamnations de livres sans que leur auteur ait été averti et entendu par la S. Congrégation. Le sommaire de ce chapitre donne à entendre, à lui seul, ce qu'il faut penser de la question.

» Catalani renvoie au chapitre précédent, dans lequel il vient de parler des corrections que la S. Congrégation prescrit à un auteur; or, parmi ces corrections, l'une a rapport aux condamnations qui sont portées *Auctore inaudito*; on lui ordonne de retrancher ce qu'il a écrit à ce propos et de le remplacer par un paragraphe conçu dans les termes suivants, ou dans d'autres qui leur soient équivalens :

» Qu'il est des livres qui sont prohibés à double titre, et pour la

» préservation des fidèles, afin qu'ils ne leur soient pas nuisibles,  
 » et par mode de punition à l'égard de l'auteur, qui, péchant par  
 » l'abus de la doctrine, mérite d'être puni dans le même genre.  
 » C'est bien à tort que les auteurs se plaignent fort souvent d'être  
 » condamnés sans avoir été entendus : on le devrait faire, sans  
 » doute, si l'on procédait contre eux en tant que coupables; mais  
 » lorsque la prohibition de leurs livres est faite pour le bien des  
 » fidèles, il n'est pas nécessaire de les avertir, quoiqu'une certaine  
 » note en dérive pour eux indirectement <sup>1</sup>. »

» Ce qui nous semble établir deux choses : 1° Il n'est pas du tout  
 vrai que la S. Congrégation ait pour pratique invariable d'avertir  
 les auteurs catholiques avant de condamner leurs ouvrages; 2° un  
 écrivain catholique qui se voit mettre à l'index sans avoir été en-  
 tendu ni averti, peut du moins se consoler par la pensée que la  
 prohibition est *médicinale*, par rapport aux fidèles, plutôt que *pé-  
 nale*, par rapport à lui-même.

» La bulle *Sollicita* de Benoît XIV, postérieure de 2 ans à l'ou-  
 vrage de Catalani, ne change pas l'état de la question. « Nous sa-  
 » vons (dit le Pontife) qu'on s'est plaint quelquefois que l'examen  
 » et la proscription des livres aient eu lieu sans entendre leurs au-  
 » teurs, sans leur donner le moyen de se défendre; mais nous sa-  
 » vons aussi que la réponse à cette plainte a été qu'il n'était pas  
 » nécessaire de faire comparaître les auteurs à un jugement dans  
 » lequel il ne s'agit pas d'inculper ou de condamner leurs per-  
 » sonnes, mais de pourvoir au bien des fidèles en leur faisant éviter  
 » le péril que la lecture des livres dangereux porte avec elle; que si  
 » le nom de l'auteur souffre quelque déshonneur par suite de la

<sup>1</sup> Voici textuellement ce que la S. Congrégation prescrit à l'auteur dont parle  
 Catalani, pour être inséré dans son livre: « *Alia tamen est ratio Librorum,*  
 » *qui cum duplici titulo vetari soleant, scilicet per modum medicinae ad aver-*  
 » *tendum Fidelibus malum, quod ex eorum lectione hauriri posseat, et per*  
 » *modum pœnæ, ut Auctor, qui peccat in abusu doctrinæ, in eodem genere*  
 » *puniatur. Sæpe auctores immerito conqueuntur, dum minime auditi con-*  
 » *dennantur, hoc enim iis certe deberetur, si ageretur contra illos ut reos.*  
 » *Verum ubi per librorum prohibitionem bono Fidelium consulitur, etiam si*  
 » *aliqua inde nota in ipsos deriveret, monitio illa necessaria non est.* »

» mise à l'*Index* de son livre, c'est là une conséquence, non directe, mais *oblique*, de cette condamnation <sup>1</sup>. »

» C'est pourquoi Benoît XIV ne défend en aucune manière que certains livres soient mis à l'*Index* sans que l'auteur soit entendu : *minime improbandas censemus hujusmodi librorum prohibitiones, inauditis auctoribus, factas*; car les censeurs et les juges n'ignorèrent rien, on doit le croire, et ils ne négligeront rien de ce que l'auteur aurait pu alléguer pour sa défense : *quam præsertim credendum sit, quidquid pro se ipso, aut pro doctrinæ suæ defensione potuisset auctor afferre, id minime a censoribus atque iudicibus ignoratum, neglectumve fuisse.*

» Aucune obligation, on le voit, pour la S. Congrégation de l'*Index* d'avertir les auteurs avant de les condamner. Benoît XIV se borne à exprimer le désir (il n'en fait pas une loi) qu'on le fasse à l'égard de quelques-uns; mais il faut pour cela 1° qu'il s'agisse d'un auteur illustre, d'un auteur en renom : *quando res sit de auctore catholico, aliqua nominis et meritum fama illustri.* Il faut 2° que le livre soit susceptible de corrections : *ejusque opus demptis demendis, in publicum prodesse posse dignoscatur.*

» Ces deux conditions se trouvant, le Pontife laisse à la S. Congrégation l'alternative, ou de désigner un consultant qui prenne d'office la défense de l'ouvrage, ou bien d'avertir l'auteur et de l'entendre : *magnopere optamus, ut... vel auctorem ipsum suam causam tueri volentem audiât, vel unum ex consultoribus designet, qui ex officio operis patrocinium, defensionemque suscipiat.* Remarquez que ce n'est pas une loi inviolable qu'on impose à la Congrégation de l'*Index* d'agir de la sorte envers les écrivains de renom et

<sup>1</sup> Voici le texte de la bulle *Sollicita* : « Conquestos scimus aliquando nonnullos, quod librorum judicia et proscriptiones, inauditis auctoribus fiant, nullo ipsis loco ad defensionem concessio. Huic autem querelæ respondendum fuisse novitius, nihil opus esse auctores in iudicium vocare, ubi non quidem de eorum personis notandis, aut condemnandis agitur, sed de consulendo fidelium indemnitati, atque avertendo ab ipsis periculo, quod nocua librorum lectio facile incurritur; si qua vero ignominie labe auctoris nomen ex eo aspergi contingat, id non directe, sed oblique ex libri damnationis consequi. » (Cronik. *Sollicita*, § 10, t. IV, p. 119. *Bullar. Bened. XIV*, 9 juillet 1753.)

à l'égard des ouvrages qui sont susceptibles d'être corrigés : *magnopere optamus*.

» Lorsqu'un auteur qui est mis à l'*index* sans être averti s'estime, de bonne foi, appartenir à la classe des hommes *nominis et meritorum fama illustres*, il peut s'expliquer à lui-même qu'on ne l'ait pas averti avant de le condamner à l'aide de ces trois conjectures : ou bien la S. Congrégation n'a pas jugé que son livre fût susceptible de correction, ou bien elle a nommé un défenseur d'office, ou bien elle a eu des raisons qui l'ont empêchée, pour cette fois, de prendre en considération le désir (*optamus*) de Benoît XIV.

» Catalani parle d'un Espagnol<sup>1</sup> qui, ayant eu le malheur d'être frappé par l'*index*, se plaignit très-vivement qu'on eût condamné son livre « sans consulter l'Espagne, sans consulter l'inquisition » espagnole, sans entendre l'auteur, contrairement aux prescriptions du droit divin et humain. » Il aurait voulu exiger que les censeurs qui l'avaient condamné fissent connaître par écrit les fondemens de leur censure. Il prétendait qu'on n'aurait pas dû condamner, à Rome, des livres d'un auteur espagnol que l'inquisition d'Espagne, que des censeurs espagnols, avaient approuvés; il parlait avec emphase des bienfaits infinis par lesquels l'Espagne avait bien mérité de l'Église romaine. — Catalani répond très-sensément qu'il est pénétré de vénération pour les censeurs espagnols et pour la piété dont cette nation a fait preuve envers l'Église romaine, mais qu'il faut en avoir davantage encore pour l'autorité des Congrégations romaines, et pour cette piété que l'Église romaine a montrée envers l'Espagne, et qui la met en droit de lui adresser le mot de l'Apôtre : *Quid habes, quod non accepisti, et si accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis?*

» Le même auteur, ajoute Catalani, est entièrement dans le faux

<sup>1</sup> Cet auteur est Poza (Jean-Baptiste), et l'ouvrage condamné (11 avril 1628) avait pour titre : *Elucidarium Deiparæ*. — On a de plus condamné (9 septembre 1632), du même auteur, la défense qu'il fit sous ce titre : *Tractatus, apologiæ, informationes, libelli supplices, vel quovis alio nomine expressi pro defensione Elucidarii Deiparæ, sive doctrinæ præfati J.-B. Pozæ, tam editi quam manuscripti*; — et de plus par le même décret : *cætera ejusdem operis omnia*.

lorsqu'il s'efforce de prouver qu'une note d'infamie s'attache nécessairement aux écrivains par suite de la condamnation de leurs livres. Bien des ouvrages faits par des Laïques, des Réguliers, des Evêques, d'autres personnages recommandables par leur sainteté et leur savoir, ont été improuvés et par les anciens Conciles et par la S. Congrégation de l'Index, sans que leurs auteurs aient été pour cela couverts de la moindre *infamie*; car ils sont réputés, non-seulement n'avoir pas écrit de *mauvaise foi*, mais l'avoir fait en *esprit de soumission au jugement suprême du Siège apostolique*; par exemple, le quatrième Concile général de Latran condamna le *livre de l'abbé Joachim contre Pierre Lombard* au sujet de la Sainte Trinité, sans que l'auteur, qui se soumit, lui et ses écrits, au jugement de l'Église romaine, fût condamné par cela même, et peu de tems après, le pape Honorius III écrivit une lettre contre ceux qui disaient du mal de l'abbé Joachim parce que son livre avait été condamné.

» Ce qu'il faut aux auteurs condamnés, dit Catalani avec un autre, c'est qu'ils se munissent d'humilité, loin de régimber contre l'aiguillon et de s'endurcir dans leur erreur : *absit ut contra stimulum calcitrare, et impatientius, excepta confixione, obfirmari in errore, et calces censoribus illidere, inducant in animum*. Michel Baïus leur a laissé un immortel exemple de sagesse et de vertu par la belle conduite qu'il tint lorsqu'il reçut communication de la censure que Tolet avait, par ordre du Pape, faite de ses écrits : on lui demanda s'il se soumettait : « Il répondit qu'il aimerait mieux faire » paître des porcs que de résister avec obstination au jugement de » qui que ce fût, que l'Église aurait choisi pour juger ses écrits. » Saint Augustin faisait profession d'être tout disposé à recevoir les corrections, même celles que des gens moins instruits lui proposeraient ; combien plus doit-on accepter de cœur et d'esprit la censure de ceux qui ont le droit de la porter, et qui, apparemment, la portent en connaissance de cause, telles que sont les SS. Congrégations romaines. Le mépris de leurs décrets serait un acte de la plus scandaleuse témérité, digne de se gagner les applaudissemens des sectes hérétiques ; ce serait, en dernière analyse, un acte de rébellion et d'impiété envers l'autorité même du chef de l'Église, du Vicaire de Jésus-Christ.

» Le même auteur, dans un chapitre à part, établit l'autorité de ces décrets et leur force obligatoire *ubique* et *semper*; il a le talent de répandre le plus vif intérêt sur son sujet à l'aide de faits plus ou moins récents que son immense érudition lui fournit <sup>1</sup>. »

*Correspondance de Rome.*

<sup>1</sup> Porro ut vel Raynaudus scitissime docet in Opere: *De malis ac bonis libris, deque justâ aut injustâ eorumdem confixione*, edito tomo XI, editionis Lugdunensis anno MDCLXV in Clausula ejusdem Operis, pag. 377, num. 371, humilitas tenenda est ab Auctoribus post suorum Librorum confixionem: *Absit, inquit, ut contra stimulum calcitrare, et impatientius, excepta confixione, obfirmari in errore, et calces Censoribus illidere inducant in animum*. Notanda verba, quæ subdit: *Quo in genere Michael Baius æternuth quibusvis Scriptoribus exemptum sapientiæ et virtutis statuit, cum confixis a Francisco Toletio per Pontificem ad id delecto nonnullis ejus Libris, oblataque Censura, an acquiesceret rogatus, malle se dixit, porcos pascere, quam cujuscumque per Ecclesiam delecti judicio de scriptionibus suis, pervicaciter oblectari. Muniendus humilitate est animus*, subjicit etiam mox Raynaudus, *et exprimenda imitatione S. Augustini demissio, qui paratum se profitebatur etiam ab indoctioribus corrigi. Quanto igitur magis paratum esse quemque oporteat, ut ab iis corrigatur, quibus jus sit, et qui merito corrigere supponuntur*. Tales profecto sunt Romanæ Sacræ Cardinalium Congregationes, quorum decreta temere, et non sine animarum pernicie, hæreticorum plausu, et Christiani populi scandalo *contemnere aliqui non verentur*, libellis etiam famosis ipsas non modo Congregationes Cardinalium, sed quod horrendum est dictu, Caput ipsum Ecclesiæ, Sanctissimum Christi in Terris Vicarium, Romanum Pontificem Maximum sugillantibus, grandi non sine impietate paleam editis, ac toto Orbe dispersis..

---

 Histoire du Cartésianisme.
 

---

 DE LA PRÉTENDUE PERSÉCUTION EXERCÉE  
**CONTRE LE P. ANDRÉ JÉSUITE,**

OU

**HISTOIRE DES EFFORTS TENTÉS PAR LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

 POUR EMPÊCHER LE CARTÉSIANISME  
 DE PÉNÉTRER DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.
 

---

**2<sup>e</sup> Article<sup>1</sup>.**

7. Le P. André continue à tromper son Général. — Il assure, sans se gêner, que les doctrines de Descartes n'ont pas été condamnées par l'Église.

Comme nous l'avons vu, le P. Malebranche avait décidé « que lorsque quelqu'un va contre les lois de la société, pour laquelle on entretient la parole a été inventée, il n'a plus droit à la signification des termes, » et qu'alors lui dire le contraire de ce qui est, ou de ce que l'on pense, ce n'est point proprement mentir. De plus, il avait joint la pratique à la théorie, et il avait, depuis 33 ans, trompé l'Église, en signant le formulaire contre Jansénius, dont il soutenait la doctrine en secret. Le P. André dut être content de cette décision qui lui donnait le droit de tromper ses supérieurs sur sa propre doctrine. Dès lors, les scrupules disparaissent, et il peut marcher plus librement; aussi ne manque-t-il pas de remercier celui qui lui avait donné un si utile et si commode conseil. Voici donc ce qu'il écrivait à son casuiste :

*Le P. André au P. Maleb. — La Flèche, 29 décembre 1706.*

Je vous fais mille excuses de la liberté que je pris dans ma dernière lettre d'interrompre votre repos par mes difficultés, et mille remerciemens de la réponse si prompte, et si JUSTE, que vous y avez bien voulu faire. Il semble, mon R. P., que vous ayez lu dans mon esprit: Vous avez pénétré, ce qui m'arrêtoit, mieux que je ne l'avois énoncé. La manière dont vous me faites envisager la matière en question, y répand un si grand jour, que je ne me reconnois

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au n° 23, t. IV, p. 368.



plus à cet égard, depuis que j'ai lu votre lettre. J'avois souvent éprouvé quelque chose de semblable, en lisant vos livres, mais jamais d'une manière si sensible. C'est une obligation particulière que vous avez ajoutée aux obligations communes, que je vous ai avec tout le public. Je vous en rends grâces, mon R. P., et vous prie de me permettre de vous rendre encore un autre devoir. Nous allons entrer dans une nouvelle année. Je vous la souhaite de tout mon cœur heureuse, glorieuse, digne de vous. Je prie Dieu par Jésus-Christ de vous conserver pour l'intérêt de sa sainte vérité, et pour la consolation de ceux qui tâchent sous votre conduite à la faire triompher des ingrats, qui s'attribuent ses bienfaits.

En un mot, je vous désire,  
 Tout ce que vous souhaitez ;  
 Et pour encore plus dire  
 Tout ce que vous méritez.

Pardonnez-moi, mon R. P., ce nouveau langage. Tout décrié qu'il est en philosophie pour être un langage d'imagination, il est en moi, je vous assure, un langage de cœur, inspiré uniquement par l'estime, la reconnaissance, et tout ce qui s'ensuit, pour vous témoigner en toutes manières combien je suis, etc...

Le mois d'après, le P. André écrit encore au P. Malebranche et lui fait confidence de la manière dont il a trompé le P. Général dans une lettre qu'il lui a adressée. « Comme les accusations sur » les *nouveautés prétendues dangereuses* que je professerais n'ont » été jusqu'ici que *générales*, ma défense l'a été de même..... Je » n'ai pas cru que la *vérité m'obligeât encore de parler* ni que la » justice me permit de me taire. » Seulement, il avait avoué l'estime qu'il professait pour Descartes et pour Malebranche dans les termes suivans :

*Le P. André au P. Général. — La Flèche, 12 février 1807.*

1° Descartes et le P. Malebranche sont tellement catholiques, que Descartes, demeurant en Hollande, avait passé pour un *Jésuite déguisé* aux yeux des ministres calvinistes; et que Malebranche a écrit contre M. Arnauld et les autres jansénistes, beaucoup de choses sur la *grâce et la liberté*, qui étaient évidemment en faveur de la science moyenne (système des jésuites).

2° Ces hommes sont si savans, et ont répandu tant de lumières sur toutes les sciences, qu'il est constant, chez tous les savans de l'Europe, que par la *méthode de Descartes*, que Malebranche a perfectionnée, on a trouvé en 60 ans plus de vérités (au moins en physique et mathématique) que depuis 2000 ans.

3° Bien plus, qui est assez ignorant en *philosophie*, qui ne sache qu'ils ont ingénieusement et véritablement *inventé* beaucoup de choses? Aussi, si l'on trouve en eux quelques choses fausses et nouvelles, il y en a beaucoup plus de véritables.

Il ne paraît donc pas que ce puisse être un *crime* d'estimer quelque peu des hommes *approuvés de tous les savans*, et non encore *CONDAMNÉS PAR L'ÉGLISE!*

Ces éloges, comme on le voit, sont très-réservés, mais le P. André ne disait pas toute sa pensée à son Général, comme il l'avoue lui-même au P. Malebranche, car il ajoute :

Vous voyez, mon R. P., que *je n'ai rien voulu dire*, dont l'envie même, et la médisance ne puissent tomber d'accord; mais je vous avoue, que j'ai eü bien de la peine à me *retenir dans ces bornes*, et à m'empêcher de donner un article tout entier au mérite de l'un de ces auteurs et à la reconnaissance que je dois à ses bontez. Il a pourtant fallu me *faire violence*, de peur que si une fois j'eüsse entamé la matière, mon zèle n'oubliât les *lois de la prudence* pour n'é-couter que celles de la justice. C'est pourquoi j'ai suivi la règle *noli esse nimium justus*, et je suis persuadé, que j'ai eü plus de peine à faire *cette faute*, que vous n'en auez à me la pardonner. Je vous prie, mon R. P., d'être aussi persuadé, que si je vous ai peu distingué dans ma lettre, je vous *distingue infiniment* dans mon estime; et que je suis avec toute celle qu'on peut avoir, etc.

Arrêtons-nous un moment sur cette assertion du P. André, que *Descartes n'avait pas été condamné par l'Église*. Le P. Malebranche lui reproche cette assertion mais avant de publier sa lettre, voyons ce qui s'était passé dans l'Église par rapport aux *nouvelles doctrines* de Descartes et de Malebranche.

#### 8. Des condamnations prononcées contre les doctrines de Descartes.

Descartes, né le 31 mars 1596 à La Haye, en Touraine, était mort à Stockolm le 11 février 1660. En citant les condamnations prononcées contre lui, nous ne parlerons pas des différens orages qu'avait soulevés sa doctrine parmi les protestans, au milieu desquels il a presque toujours vécu. On sait qu'on l'accusa, dans des thèses publiques, de *préparer la destruction de la religion chrétienne*, « en conduisant droit au *scepticisme*, à l'*enthousiasme*, à » l'*athéisme* et à la *frénésie* <sup>1</sup>. » Ses ouvrages furent brûlés par la

<sup>1</sup> *Vie de Descartes*, par Baillet, t. II, p. 188.

main du bourreau ; on voulut même procéder contre sa personne, et l'on ne sait ce qui serait arrivé, si Descartes n'avait invoqué l'autorité séculière contre ses contradicteurs : « C'est ce qui m'oblige à » vous supplier, écrivait-il à l'ambassadeur de France en 1647, » d'intercéder pour moi auprès de M. le prince d'Orange, à ce » qu'il lui plaise, *comme chef* de l'Université de Leyde, *aussi bien* » *que des armées de ce pays*, d'ordonner que MM. les curateurs me » fassent avoir la satisfaction du passé, et empêchent que leurs théo- » logiens n'entreprennent de se rendre mes juges à l'avenir ; car je » suis assuré qu'ils n'approuveront pas, qu'après tant de sang que » les Français ont répandu *pour les aider à chasser d'ici l'inquisition d'Espagne*, un Français, qui a aussi porté autrefois les armes » pour la même cause, soit aujourd'hui soumis à l'inquisition des » ministres de Hollande <sup>1</sup>. » Nous ne parlerons pas de ces condamnations, quoiqu'il y ait plusieurs faits utiles à recueillir, nous ne voulons parler ici que des condamnations prononcées par des autorités catholiques.

La première condamnation de la *Philosophie cartésienne* paraît avoir été faite par la Faculté de théologie de Louvain, sur l'avis et la dénonciation d'un cardinal, puis du nonce du Saint-Siège, en Belgique. Voici quelques détails concernant cette condamnation sur laquelle M. Cousin a fait un *rapport à l'Académie des sciences morales et politiques*, le 2 décembre 1837, où il signale cette condamnation comme tirée de deux pièces inédites de la bibliothèque royale de Paris, n° 399, fond Saint-Germain-des-Prés <sup>2</sup>. Cette dénomination de *pièces inédites* est mise là pour piquer l'attention et faire de l'effet, car les deux pièces étaient connues, et avaient été publiées, l'une dans les *Œuvres de Boileau*, t. III, édit. de Saint-Marc, 1747, et l'autre dans une *Relation de tout ce qui s'est passé à Angers au sujet de la philosophie de Descartes*, etc. <sup>3</sup>; et surtout dans un recueil connu de tout le monde. la *Collectio judicio-*

<sup>1</sup> Lettre manuscrite de Descartes, citée par Baillet, t. II, p. 319.

<sup>2</sup> Voir *Frag. philos.*, t. II, p. 174.

<sup>3</sup> M. Cousin reconnaît s'être trompé pour ces deux publications ; mais il ne parle pas des autres, qu'il ne paraît pas avoir connues.

## CONTRE LE CARTÉSIANISME.

rum, etc., de d'Argentré, t. III. — Voici ce que nous lisons dans cette dernière collection :

1662.

« Le 10 mai 1662, le cardinal A. écrit de Rome, à notre docteur en théologie de Louvain, une lettre dans laquelle il disait en passant : « Je m'étonne comment les *erreurs* de la philosophie cartésienne s'étendent dans Louvain<sup>2</sup> ; elles *proviennent d'une ignorance crasse* ; » et puis, il montre qu'elles conduisent à l'*athéisme*.

» Ensuite, le 1<sup>er</sup> juillet, le prononce apostolique Jérôme Vechius écrivit, de Bruxelles à la Faculté des arts, une lettre où il lui reprochait « de permettre qu'on enseignât *la philosophie cartésienne, pernicieuse à la jeunesse catholique.* » La Faculté députa deux de ses membres au nonce pour lui donner satisfaction.

» Mais, sur ces entrefaites, on afficha des thèses médicales pour le 9 août, lesquelles *contenaient l'hérésie cartésienne* ; c'est alors que le nonce écrivit, le 27 août, au recteur magnifique, une lettre conçue en ces termes :

» Magnifique seigneur,

» J'ai récemment exhorté la vénérable Faculté des arts de faire tous ses efforts pour repousser les *dogmes épicuriens de la philosophie cartésienne*, et pour défendre l'ancienne *doctrine d'Aristote*. Ces docteurs ont agréé nos remontrances et ont promis de suivre nos avis. » Le prélat se plaint ensuite que, nonobstant, on ait annoncé qu'on allait défendre des thèses médicales qu'il cite, remplies de propositions dangereuses, puis continue : « Je passe sous silence les éloges qui sont *donnés à Descartes*. C'est pour quoi, comme il est nécessaire d'opposer un remède à ces *mauvaises doctrines* qui commencent à se glisser parmi nous, je recommande soigneusement à votre seigneurie, qu'après vous être entouré d'un conseil de théologiens et d'autres hommes prudents, vous examiniez ces thèses, et que si vous y trouvez quel-

<sup>1</sup> *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio 12<sup>i</sup> seculi usque ad annum 1735, in Ecclesia proscripti et notati sunt*, etc., opéra C. Duplessis d'Argentré, episcopi tutelensis, 3 vol. in-fol. Paris, 1736.

<sup>2</sup> M. Cousin, qui cite ce passage, a supprimé la fin de la phrase.

» ques propositions *penchant vers les erreurs de Descartes*, que  
 » vous supprimiez complètement ces thèses, ou vous en retran-  
 » chiez au moins les propositions qui contiennent ou sentent les  
 » *erreurs de Descartes*; vous ferez en cela, Monsieur, et toute  
 » l'Université, une chose fort agréable à Sa Sainteté, qui sera in-  
 » formée de votre vigilance. »

» La Faculté de théologie examina la doctrine cartésienne de ces thèses, et donna à certaines propositions les qualifications suivantes :

» Téméraires, insultantes pour toute l'antiquité, applaudissant  
 » à des nouveautés profanes, dangereuses dans la foi, intolérables.»

— D'autres étaient déclarées : « Fausses, insensées, présomptueu-  
 » ses, injurieuses pour la vénérable antiquité, erronées, opposées  
 » à la vérité de la Foi catholique, contraires aux conciles, s'éloi-  
 » gnant des écritures saintes et des principes de la foi. » — D'au-  
 » tres : « Simplement orgueilleuses, offensantes pour les professeurs,  
 » pernicieuses aux élèves, erronées, contraires aux écritures, aux  
 » conciles et aux pères, etc., etc. <sup>1</sup> »

Tels sont les termes du premier examen sérieux que les doc-  
 teurs catholiques firent des principes de Descartes.

Rome toujours attentive aux principes qui peuvent troubler la  
 pureté de la foi, se prononça elle-même l'année suivante.

### 1663.

En effet, le 20 novembre, Innocent X donna son approbation à  
 un décret de l'*Index* qui condamnait les ouvrages suivans *donec*  
*corrigantur* :

1° *De primâ philosophiâ, in quâ existentia Dei et animæ humanæ*  
*à corpore distinctio demonstrantur.*

Cet ouvrage avait paru à Paris en 1641, in-8°, avec le titre : *Me-*  
*ditationes de primâ philosophiâ, ubi de Dei existentia et animæ*  
*immortalitate*, in-8°; mais il en parut une 2° édition en 1642, in-12,  
 sous le titre condamné ici. — Une traduction française avait aussi  
 paru à Paris en 1647, faite par M. le duc de *Luynes* et *Clersefier*,  
 corrigée et augmentée par l'auteur. Une autre édition en avait été

<sup>1</sup> *Collectio judiciorum*, etc., t. III, p. 303, lequel les cite d'après les *Fun-*  
*damenta medicinæ Vop. Fort. Plempii*, etc. Lov. 1662, et la *Philosophia*  
*universalis*, de Jean Duhamel, t. v.

faite en 1664. Ce sont ces éditions qu'Innocent X mit à l'index. — On trouve cette traduction française dans l'édition de Cousin, t. 1, p. 213.

2° *Notæ in programma quoddam sub finem anni 1647 in Belgio editum cum hoc titulo : explicatio mentis humanæ, sive de animâ rationali ubi explicatur quid sit et quid esse possit.*

Cet ouvrage avait paru à Amsterdam en 1647, in-4°. Le programme dont il est ici parlé est de *Henri Regius*, d'abord disciple de Descartes, et puis son adversaire. — Ce programme et la réfutation de Descartes se trouvent dans ses *Lettres*, t. x, p. 70, édition de Cousin.

3° *Epistola ad Petrum Dinet societatis Jesu per Franciam præpositum provinciale.*

Cette lettre, publiée d'abord séparément (en 1641 ou 42), fut jointe à la fin de la 2° édit. latine des *Méditations*, à Amsterdam, en 1642. C'est une réponse aux objections que le P. Bourdin avait faites contre sa philosophie. — On la trouve dans l'édit. de Cousin, t. ix, p. 1.

4° *Epistola ad celeberrimum virum D. Gisbertum Voetium, in quâ examinantur duo libri nuper pro Voetio Ultrajecti simul editi : unus de confraternitate marianâ, alter de philosophiâ cartesianâ.*

Cet opuscule avait paru à Amsterdam en 1643, in-12. — On le trouve dans l'édition de Cousin, t. xi, p. 1.

5° *Passiones animæ, libellus gallicè conscriptus, nunc autem in exterorum gratiam latinâ civitate donatus ab D. M. J. V. L.*

Cet ouvrage, composé en 1646, pour la princesse Élisabeth, envoyé manuscrit à Christine, reine de Suède, en 1647, avait été publié en français sous le titre : *Traité des passions de l'âme*, Amsterdam 1649; Rouen 1651. — On le trouve en français dans l'édition de Cousin, t. iv, p. 1.

6° *Opera philosophica.*

Nous ne connaissons aucun ouvrage de Descartes publié sous ce titre; le décret de l'*Index*, qui cite les éditions, n'en cite ici aucune; cette qualification doit donc s'appliquer à l'ensemble de la philosophie de Descartes, à moins qu'on ne veuille entendre spécialement l'ouvrage ayant pour titre : *Principia philosophiæ*, paru

à Amsterdam, chez Elzeyir, en 1644, que l'abbé Picot traduisit et publia à Paris, en 1647, 1651 et 1658, et que l'on trouve dans l'édition de Cousin, t. III<sup>1</sup>.

Après ces condamnations émanant du chef de l'Église, nous allons en relater quelques-unes provenant aussi de l'autorité ecclésiastique.

### 1671.

Le roi, Louis XIV, apprenant que les opinions condamnées à Rome étaient cependant enseignées à Paris et ailleurs en France, donne ordre de supprimer cet enseignement ; en effet, au mois de septembre de cette année, l'archevêque de Paris (M. de Harlay) dénonce, à la Faculté de théologie de Paris, que la volonté du roi très-chrétien était que les *nouvelles opinions de Descartes fussent rejetées des écoles*; ce à quoi la Faculté de théologie se soumit gracieusement. Le même ordre fut transmis au recteur de l'Université<sup>2</sup>.

### 1673.

De plus, ayant appris que ces mêmes principes étaient enseignés au collège d'Angers, dirigé par les Oratoriens, le roi fit écrire la lettre suivante au recteur :

*De par le Roy, cher et bien aimé* : Nous avons, depuis peu, été informés que, dans l'Université de notre ville d'Angers, on enseignait les *opinions et les sentimens de Descartes*, et comme, dans la suite, cela pourrait causer à notre royaume quelque désordre qu'il est bon de prévenir, nous vous faisons cette lettre pour vous mander et ordonner, très-expressément, d'empêcher et faire défense, de notre part, aux professeurs de ladite Université, de continuer de faire lesdites leçons, en quelque sorte et manière que ce soit, tout ainsi qu'a fait par nos ordres en l'Université de Paris, le recteur d'elle, etc., Louis, et plus bas, *Phelypeaux*.

Le recteur convoqua les professeurs de l'Université le 14 février,

<sup>1</sup> Nous devons encore ajouter qu'en 1722, un décret du 22 juillet mit encore à l'index l'ouvrage suivant : *Renati Descartes meditationes de prima philosophia*, Amsterdam, 1709; sine *typographi nomine*; et que Nicéron assure avoir été imprimé à Naples.

En 1714, l'abbé Ant. Legrand ayant publié à Londres, en 1708, le *premier cours de philosophie, selon la méthode de Descartes*, avec ce titre : *Institutio philosophiæ secundum principia D. Renati Descartes, nova methodo adornata*, etc., cette philosophie fut mise à l'index par décret du 15 janvier.

<sup>2</sup> *Collectio judiciorum*, t. III, p. 138.

lesquels, tous, déclarèrent se *soumettre aux ordres du roi*, excepté le principal du collège d'Anjou, père supérieur de l'Oratoire, qui en appela au Parlement, lequel le reçut en son appel. Mais sur cela intervint un arrêt du conseil du 2 août, qui casse l'arrêt du Parlement et oblige le supérieur à se soumettre<sup>1</sup>.

Le P. supérieur de l'Oratoire, qui protestait ainsi contre le roi et contre le pape, se nommait *Coquery*, et le professeur de philosophie qui soulevait tous ces orages, était le P. *Bernard Lamy*. Tous ces détails sont renfermés dans une lettre, éditée par M. Cousin<sup>2</sup>, et qu'il est utile de consigner ici.

*Lettre des RR. PP. assistants au père Coquery, supérieur du collège d'Angers.*

25 janvier 1675.

Mon révérend Père,

La grâce de Jésus, etc. Vous savez le bruit que l'on fait courir à Angers, que l'on enseigne la *philosophie de Descartes* en votre collège; qu'on l'a mandé ici à un des grands vicaires de Monseigneur notre Archevêque. Vous savez aussi que nos assemblées ordonnent aux professeurs de philosophie d'enseigner la doctrine de saint Thomas autant que faire se pourra, et leur défend d'enseigner les *opinions nouvelles*. Notre R. Père général en prenant congé du Roi *esquas* qu'il tiendrait la main à cela; de quoi Sa Majesté lui témoigna que l'on lui faisoit grand plaisir, et qu'il savoit déjà le bon ordre qu'il y avoit donné, voulant lui donner à entendre qu'il avoit appris l'ordre qu'il avoit donné qu'on n'imprimât rien sans son approbation. Et nonobstant tout cela, le *Père Lamy* nous a envoyé des thèses contenant la *pure doctrine de Descartes*; et comme je lui ai écrit pour le prier de ne point enseigner cette doctrine, et beaucoup moins de l'imprimer dans ses thèses, au lieu de suivre nos avis qui sont ceux de tout le conseil, il m'a fait un reproche qui ne nous fait paraître que son *opiniâtreté dans ses sentiments*, et me mande qu'il est préparé pour les soutenir. Nous voyons par là que son entêtement le porte à toutes les extrémités, et que contre la soumission et le respect qu'il doit à nos assemblées générales et à notre R. Père général et à tout son conseil, il faut qu'il fasse à sa tête. S'il n'y alloit que de son honneur et de son repos, on pourroit prendre patience; mais il y va de celui de toute notre congrégation que nous sommes obligés de conserver

<sup>1</sup> Voir toutes ces pièces dans la *Collectio judiciorum*, etc., de d'Argentré, t. III, p. 358.

<sup>2</sup> *Fragmens philosophiques*, t. II, p. 200.



selon tout notre pouvoir ; et pour y travailler de la bonne manière, nous vous supplions de ne point souffrir qu'il enseigne les *opinions de Descartes*, quelque explication qu'il prétende y donner, ni qu'il fasse imprimer des thèses qui ne soient approuvées de notre R. Père général et de son conseil. Nous aimons mieux voir sa classe tout à fait abandonnée de maître et d'écoliers que de souffrir que toute notre congrégation soit humiliée dans toute la France par l'*opiniâtreté et rébellion d'un particulier*. Vous savez bien la peine qu'il a déjà faite à Saumur à notre révérend Père général, et les protestations qu'il lui fit de ne plus enseigner ces *opinions de Descartes* ; à présent il croit que c'est assez de les qualifier du nom d'aristotéliennes pour les débiter comme auparavant, et qu'ainsi il se jouera du règlement de nos assemblées et de l'autorité de notre R. P. général ; c'est ce que nous ne devons point souffrir ; et vous prions nous trois qui composons le conseil d'y tenir la main et de l'empêcher, et pour cet effet nous avons signé la présente lettre. Signé : Pineau, Saumaise et de Saillant.

DU SAUSEY, secrétaire.

Deux mois après intervint un ordre général pour tous les collèges de l'Oratoire dont voici les termes<sup>1</sup> :

*Ordre pour nos collèges.*

Suivant les statuts de nos assemblées générales et des ordres expédiés et envoyés à nos collèges dès l'année 1670, 1671 et 1674, portant défense d'enseigner *aucune doctrine nouvelle ou suspecte* ; nous avons d'abondant renouvelé lesdits ordres, ensuite desquels nous chargeons les supérieurs de nos dits collèges de veiller soigneusement et tenir la main à ce que la *doctrine de Descartes ni autre nouvelle doctrine* n'y soit enseignée, les rendant eux-mêmes responsables de tout ce qui pourroit arriver sur cela de contraire aux ordres nouvellement donnés par le Roi, le 30 janvier 1673, lequel défend expressément d'enseigner *la doctrine de Descartes*, laquelle dans la suite pourroit causer quelque désordre en son royaume, qu'il veut prévenir pour le bien de son service et du public. Enjoignons aux professeurs de nos collèges de déléguer et de se soumettre aux avis qui leur seront donnés par leurs supérieurs sur peine de désobéissance. Renouvellons encore la défense qui a été faite à nos professeurs de philosophie de rien insérer dans leurs thèses concernant la théologie, et que les dits professeurs, *tant de philosophie que de théologie*, mettront leurs thèses entre les mains de leurs supérieurs qui les verront, et nous les enverront avec leur sentiment en copie double, signées du professeur pour avoir notre permission par écrit avant que de les imprimer.

Mais le P. Lamy ne voulut pas céder, et alors il reçut le 2 décembre, même année, l'ordre suivant de ses supérieurs :

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 202.

Le P. Lamy se rendra d'Angers à Saint-Martin, proche Grenoble, pour y résider, sans qu'il puisse être employé à la régence, ni à la prédication.

Mais là il trouva le cardinal Le Camus <sup>1</sup>, évêque de cette ville, qui l'associa au gouvernement de son diocèse, et lui confia la place de *professeur de théologie* dans son séminaire <sup>2</sup>; de plus, il y composa de nombreux ouvrages, où il glissa tous les principes cartésiens, entre autres : *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*; in-12, 1706; et *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne*, en 5 vol. in-12, 1706 à 1712.

C'est ainsi que quelques prêtres, malgré les condamnations du chef de l'Église, des évêques, du chef de l'État et de leurs supérieurs, s'obstinaient à répandre le Cartésianisme.

Mais continuons la suite des condamnations prononcées contre cette philosophie nouvelle.

### 1677.

Le 3 mai, sous cette date, nous trouvons le décret suivant de l'Université de Caen :

Puisque les maîtres en théologie sont établis sur les murailles de Jérusalem, comme des sentinelles, pour veiller sur le troupeau de Jésus-Christ, etc., Nous soussignés, docteurs de cette sacrée Faculté de l'Université de Caen, veillant sur toutes choses, et désirant accomplir notre ministère... nous déclarons que les principes de la philosophie de René Descartes nous semblent contraires à la plus saine doctrine des théologiens, et nous ordonnons, par un décret valable à perpétuité, qu'aucun de ceux qui la voudra soutenir ou défendre, soit désormais admis à aucun grade de la Faculté... De même, nous défendons à tous et à chacun de ceux qui sont déjà admis, ou qui le seront à l'avenir en notre Faculté, d'enseigner par écrit ou de vive voix, ou de défendre désormais les susdits principes de la philosophie cartésienne, sous peine de perdre le grade, quel qu'il soit, qu'ils ont en la sacrée Faculté <sup>3</sup>.

### 1678.

La Congrégation de l'Oratoire, dans son assemblée du 16 sep-

<sup>1</sup> C'est sous ses auspices que parut la *Théologie morale de Grenoble*, censurée comme janséniste par l'Université de Louvain.

<sup>2</sup> *Dict. hist.*, de Feller, art. *Lami*.

<sup>3</sup> Extrait de l'ouvrage intitulé : *La philosophie de M. Descartes contraire à la foy catholique, avec la réfutation d'un imprimé fait depuis peu pour sa défense*, Paris, 1682, préface.

tembre, déclare encore « qu'elle défendait d'enseigner les doctrines qui sont condamnées par l'Église ou qui pouvaient être suspectes des sentimens de Jansénius ou de Baïus pour la théologie, » ou des opinions de Descartes pour la philosophie<sup>1</sup>, » et de plus prescrit certaines doctrines qui étaient malheureusement bien plus en faveur d'Aristote que de la Bible.

La même année, les chanoines réguliers de la Congrégation de Sainte-Geneviève l'ont, dans leur chapitre général, la même défense aux professeurs de philosophie d'enseigner les opinions de Descartes<sup>2</sup>.

### 1680.

Le P. Valois, jésuite, sous le nom de *L. Delaville*, défère à l'assemblée des archevêques et évêques de France, la doctrine de Descartes. Voici ses paroles : « Messieurs, je cite devant vous » *M. Descartes et ses plus fameux sectateurs*; je les accuse d'être » d'accord avec Calvin et les calvinistes sur des principes de philosophie contraires à la doctrine de l'Église<sup>3</sup>... » Et en même tems il rappelle les condamnations prononcées par le Saint-Siège et par le roi.

### 1691.

Le 28 octobre, l'archevêque de Paris (M. de Harlay) fait parvenir encore, de la part du Roi, au recteur de l'Université de Paris, certains mémoires contenant diverses propositions avancées par des auteurs cartésiens, entre autres celles-ci, qu'il désire n'être pas soutenues dans les écoles :

1. Il faut se défaire de toutes sortes de préjugés, et douter de tout, avant que de s'assurer d'aucune connaissance.

2. Il faut douter s'il y a un Dieu jusqu'à ce qu'en ait une claire connaissance.

3. Nous ignorons si Dieu n'a pas voulu nous créer de telle sorte que nous soyons toujours trompés dans les choses même qui paraissent les plus claires.

<sup>1</sup> *Collectio iudiciorum*, etc., t. III, p. 345.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 345.

<sup>3</sup> *Sentimens de Descartes, touchant l'essence et la propriété des corps, opposés à la doctrine de l'Église et conformes aux erreurs de Calvin*, par Louis Delaville; Paris, 1680.

4. En philosophie, il ne faut pas se mettre en peine des conséquences fâcheuses qu'un sentiment peut avoir pour la foi, quand même il paraîtrait incompatible avec elle; nonobstant cela, il faut s'arrêter à cette opinion, si elle semble évidente....

6. Il faut rejeter toutes les raisons dont les théologiens et les philosophes se sont servis jusqu'ici, avec saint Thomas, pour démontrer qu'il y a un Dieu, etc.

Tous les professeurs protestèrent encore de leur soumission très-parfaite aux ordres de Sa Majesté <sup>1</sup>. — La Sorbonne fit encore la même défense en 1693.

9. Tous les ouvrages de Malebranche sont aussi mis à l'*index*.

De plus, Malebranche lui-même avait été mis à l'*index*, et tous ses ouvrages avaient été condamnés absolument sans la mention *Donec corrigantur*. En voici les titres :

1690. — Le 29 mai avait été publié le décret qui condamne :

« 1° *Traité de la nature et de la grâce.* » Amsterdam, 1680.

Autre édition du même traité, sous ce titre :

« 2° *Traité de la nature et de la grâce*, par l'auteur de la *Recherche de la vérité*, deuxième édit., augmentée de plusieurs éclaircissemens qui n'ont point encore paru. Rotterdam, 1684.

» 3° *Défense* de l'auteur de la *Recherche de la vérité* contre l'accusation de M. de La Ville (le P. Valois, jésuite). Rotterdam, 1684.

» 4° *Lettres du P. Malebranche à un de ses amis*, dans lesquelles il répond aux réflexions philosophiques et théologiques de M. Arnauld, sur le *Traité de la nature et de la grâce*. Rotterdam, 1684.

» 5° *Lettres* du P. Malebranche touchant celles de M. Arnauld. Rotterdam, 1687 <sup>2</sup>.

Voilà donc quelles étaient les condamnations solennelles, publi-

<sup>1</sup> *Collect. judiciorum*, etc., t. III, p. 149 et 150.

<sup>2</sup> Puis en 1700, 4 mars. 6° *De inquirendâ veritate libri vi in quibus mentis humanæ natura disquiritur auctore P. Malebranchæ, C. O. D. L. ex ultimâ editione gallicâ, pluribus illustrationibus ab ipso auctore auctâ, in latinum idemque translata*; Genævæ, 1691.

1714, 15 janvier. 7° *Entretiens sur la métaphysique et la religion*; Rotterdam, 1688.

8° *Traité de morale*, première partie; Rotterdam, 1684.

ques, qui avaient été portées contre les doctrines de Descartes et de Malebranche, lorsque, en 1707, le P. André écrivait que ces auteurs n'avaient pas été condamnés par l'Église. Écoutons maintenant ce que va lui répondre Malebranche :

*Le P. Malebranche au P. André. — Paris, 16 février 1707.*

J'ai lu, mon R. Père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée du 12 février, et l'extrait que vous m'avez confié. Je le trouve fort bien. Mais je ne sais si ces paroles, *ab Ecclesiâ adhuc indemnatos*, etc. (non encore condamnés par l'Église) ne donneront point de prise à vos adversaires. Ils diront que vous estimez les ouvrages de Descartes dont quelques-uns (à ce que j'ai ouï dire<sup>1</sup>) ont été mis à l'index, aussi bien que le *Traité de la nature et de la grâce* (de lui-même). A propos de ce dernier, ce furent les amis de M. Arnauld, députés de Louvain, qui le déférèrent, entre autres M... (le nom m'est échappé), un des approbateurs de la *dissertation sur les miracles*<sup>2</sup>, etc., livre que vous savez plein de calomnies et dont un approbateur consciencieux devrait rétracter son approbation. Ils avaient, en ce tems-là, des amis à Rome, et je n'y connaissais personne. Il y a environ 10 ou 12 ans qu'un abbé de Rome m'envoya l'écrit qu'avait fait celui qui l'examinait alors pour le condamner, avec une lettre honnête, me marquant son chagrin contre l'examineur ou plutôt contre son écrit, car il était de ses amis. En effet, *cet écrit est pitoyable*, et son auteur ne prend point mes sentimens. L'abbé me marque la peine qu'il en avait. Au reste, je ne connais cet abbé que par la lettre unique que j'en ai reçue, et je n'ai voulu faire usage ni de la lettre ni de l'écrit, laissant au tems à éclaircir la vérité. Ma paresse aime mieux souffrir que de me justifier, peut-être s'accorde-t-elle en cela avec le devoir et la morale chrétienne. Quand on a expliqué ses sentimens le plus clairement qu'on a pu, d'ordinaire il vaut mieux se taire que de répondre aux critiques qui, faute d'équité, les prennent mal. Les réponses aigrissent encore et le tems adoucit tout, etc...

Il faut remarquer ici cette manière de ne faire aucune mention des condamnations de ses supérieurs immédiats, et de ne considé-

<sup>1</sup> N'est-ce pas que ce à ce que j'ai ouï dire est délicieux, après les condamnations du pape, de son archevêque, de ses supérieurs et du roi? La défense de ses supérieurs au moins avait dû lui être signifiée.

<sup>2</sup> Le titre exact de ce livre est *Dissertation de M. Arnauld sur la manière dont Dieu a fait les fréquens miracles, etc., pour servir de réponse aux nouvelles pensées de l'auteur du Traité de la nature et de la grâce, etc.*, Cologne, 1694. L'approbateur dont Malebranche a oublié le nom est le professeur F. Lambert Le Drou.

rer la censure de Rome que comme l'opinion d'un abbé inconnu, ignorant et passionné, et surtout la prétention de faire accorder le mépris de cette censure solennelle avec le devoir et la morale chrétienne. Au reste, un homme qui posait pour système qu'il avait en Dieu même l'intuition directe de la vérité, avait bien le droit de mépriser la censure de Rome. Bien plus, nous allons voir comment, à cette époque, non-seulement tous les jansénistes, mais encore tous les gallicans, c'est-à-dire la plupart des professeurs de théologie et des magistrats, avaient pour maxime de mépriser, au moyen de quelques distinctions, la voix du vicaire de Jésus-Christ.

Comme c'est là, suivant nous, la principale cause de la perturbation des principes qui, dès cette époque, faisait prévoir aux esprits clairvoyans que la religion naturelle ou philosophique allait l'emporter dans les sociétés civiles et dans un grand nombre d'intelligences sur la religion révélée ou traditionnelle, on nous permettra de donner quelques preuves de cette funeste aberration du sens chrétien.

10. Mépris professé déjà au 17<sup>e</sup> siècle par la voix du vicaire de Jésus-Christ.

Tout le monde connaît les résistances opiniâtres, obstinées, scandaleuses de tous les partisans de cette secte sotte et impie qui s'appelle le jansénisme. Religieux, religieuses, prêtres, magistrats, évêques, archevêques, tous ceux qui étaient affiliés à la secte faisaient profession de mépriser les censures de Rome. Il nous suffira de citer sur cela le mot de Pascal, quand il apprit que ses *Lettres provinciales* avaient été mises à l'*index* : « Si mes lettres sont con-  
» damnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le  
» ciel<sup>1</sup>. » Mais on sait que Pascal était un janséniste rebelle, et condamné même des magistrats.

Mais voici un des chefs de la magistrature, investi de l'autorité du roi, et dont la postérité honore le nom comme celui d'un magistrat chrétien, nous voulons parler de *Daguesseau*, successivement avocat général, procureur général au parlement, et à la fin chancelier de France. Or, voici ce qu'il disait au sujet de la mise à l'*index* d'un arrêt du parlement, par Clément XI :

<sup>1</sup> *Pensées* de Pascal, t. II, art. 17, n<sup>o</sup> 82. — T. I, p. 267, édition Faugère.

« Nous crûmes cet arrêt<sup>1</sup> honorablement placé parmi les décisions de ce conciliabule, avec tant d'autres arrêts qui ont été rendus pour la défense de nos maximes, et que Rome CANONISE lorsqu'elle les CONDAMNE.. Nous crûmes donc devoir ignorer cette démarche, et ne nous en venger que par le MÉPRIS<sup>2</sup>. »

Voilà comment les hommes, qui étaient chargés de défendre la religion en France, recevaient la direction donnée par le chef de l'Église.

Pour ce qui concerne Descartes en particulier, il faisait bien profession de « ne vouloir rien soutenir contre l'autorité de l'Église, » mais quant aux inquisiteurs de Rome, il assurait qu'avant d'être obligé de s'y soumettre, il fallait premièrement que le concile y eût passé<sup>3</sup>. Son historien Baillet le loue « de ce que sa soumission au Saint-Siège » s'étendait même jusqu'à quelque considération pour l'inquisition romaine, » et quant aux cardinaux, il pense « qu'ils l'auraient » sans doute épargné, s'ils avaient pu se défendre des intrigues d'un certain particulier (le P. Fabri, jésuite), qui sut adroitement faire glisser ses ouvrages dans l'index, au milieu d'une liste d'autres livres défendus<sup>4</sup>. »

Au reste, il paraît bien que Descartes cachait sur cela ses sentiments, ou plutôt que ses amis, en publiant ses ouvrages, ont supprimé ses opuscules et surtout des lettres qui auraient pu le compromettre. C'est ce que nous apprend Bossuet, qui assure avoir lu des lettres de Descartes, « qui se trouvent directement opposées à la doctrine catholique. » Et quant à ses livres eux-mêmes, « il voudrait qu'il eût retranché quelques points pour être entière-

<sup>1</sup> Cet arrêt doit être celui qui figure dans l'Index en ces termes : « Arrêt de la cour du Parlement sur deux imprimés en forme de brefs du 18 janvier 1710, l'un concernant le Mandement et autres écrits de Mgr l'évêque de Saint-Pons ; l'autre touchant le traité de l'Origine de la régale, composé par le S. Audoul, du 1<sup>er</sup> avril 1710. A Paris, 1710. » Le décret de l'Index est du 12 juin 1712. — D'Argentré ne donne pas ce décret, sans doute, par crainte du Parlement.

<sup>2</sup> Mém. histor., dans les Œuvres, t. VIII, p. 343.

<sup>3</sup> Voir Lettres, t. VI, p. 243, 246, 251.

<sup>4</sup> Vie de Descartes, t. II, p. 529.

ment *irrépréhensible par rapport à la foi* <sup>1</sup>. » Tout ce qu'on peut dire de plus favorable pour Descartes, disait Arnauld, en 1669, « c'est qu'il a toujours paru soumis à l'Église <sup>2</sup>. »

Quant aux auteurs qui ont exposé les systèmes de Descartes et de Malebranche, dans les *cours de philosophie* que l'on suit en ce moment, nous n'en connaissons aucun qui ait daigné seulement faire mention de ces condamnations. Bien plus, dans un écrit publié récemment, un religieux, le P. Chastel, a essayé de rétablir la pureté de la foi de Descartes et de sa doctrine, et cite à l'appui une *censure* émise par quelques évêques français contre certaines propositions lamennaisiennes <sup>3</sup>. Nous voudrions bien savoir si le P. Chastel connaissait les condamnations solennelles prononcées contre Descartes, et s'il a voulu les infirmer par cette publication <sup>4</sup>.

#### 11. Cause de la propagation du cartésianisme.

Après avoir rapporté quelques-unes de ces condamnations, M. Cousin insulte l'Église en signalant les progrès et la victoire de la philosophie cartésienne contre ses décisions. « On ne peut concevoir, dit-il, un plus grand appareil déployé contre une doctrine philosophique. Toutes les forces de l'État sont dirigées contre elle; les Universités l'interdisent, l'Église la dénonce au roi <sup>5</sup>, le roi la frappe. Vers 1780, elle semble abattue et à peu

<sup>1</sup> Voir une *lettre* nouvelle éditée par M. Cousin, dans les *Frag. phil.*, t. II, p. 357.

<sup>2</sup> *Œuvres*, t. I, p. 671.

<sup>3</sup> Voir le *Correspondant* du 10 octobre dernier, p. 21.

<sup>4</sup> Un seul homme, dans ces derniers temps, a rendu hommage à la justice de la condamnation prononcée contre Descartes, c'est M. l'abbé Gioberti, qui a reconnu dans les censeurs romains « une sagacité incomparable à pénétrer au fond des doctrines pour y découvrir, dans les principes, les dernières conséquences cachées aux yeux des contemporains (*Int. à l'étude de la phil.*, t. I, p. 451). » Nous avons publié tout ce passage dans nos *Annales*, t. XX, p. 288, 3<sup>e</sup> série. Malheureusement, dès que ces censeurs ont condamné ses propres ouvrages, M. l'abbé Gioberti les a jugés dépourvus de toute sagacité et de toute prévoyance.

<sup>5</sup> Cela est parfaitement inexact; en France, c'est au contraire le roi qui la dénonce à l'Église. Nous avons vu que l'archevêque de Paris et les Universités sont avertis par le roi, et se soumettent au roi.



» *près morte*<sup>1</sup>. Mais quand tous les pouvoirs la combattent ou l'abandonnent, il lui reste celui de la *portion de vérité qui est en elle*; il lui reste la *méthode et l'esprit nouveau* qu'elle représente, et cette puissance suffit bientôt pour la relever, l'affermir et la répandre dans les esprits<sup>2</sup>. »

Cela est vrai, le doute et la liberté philosophique ont envahi les esprits, mais ce n'est pas à la *portion de vérité* qu'il y avait dans les paroles de Descartes que cela est dû. Nous croyons être bien plus dans le vrai en attribuant la victoire du Cartésianisme aux causes suivantes :

1° Au progrès que l'esprit philosophique avait déjà fait dans les écoles. Descartes, comme le dit ailleurs M. Cousin, « n'a pas fait » une révolution, il l'a confirmée et augmentée. » Il lui a donné des formules qui ont été acceptées, parce que les principes qu'elles exprimaient étaient déjà répandus dans les écoles, et que la plupart de ceux qui y enseignaient eux-mêmes en avaient été imbus dans leur jeunesse.

2° Au peu de cas et même au mépris que l'on avait fait et que l'on faisait encore de l'autorité du chef de l'Église, des évêques et des conciles, qui, si souvent, avaient averti les professeurs de ne pas enseigner la philosophie sans la théologie, c'est-à-dire la *religion naturelle* indépendante de la *religion révélée*<sup>3</sup>. Déjà, à cette époque, les philosophes s'étaient adjugé, sous le nom de *vérités naturelles*, une immense partie des vérités divines révélées, et l'avaient soustraite à l'autorité des évêques, des papes, de l'Église. C'est ainsi que, peu à peu, ils ont formé ce que l'on appelle la *religion naturelle*, qu'ils ont séparée de la *religion révélée extérieurement*, et ils ont réussi à chasser le Christ de cette *religion naturelle*.

3° Une autre cause de l'inefficacité de ces condamnations provient de l'autorité de ceux qui les faisaient. Nos lecteurs ont vu,

<sup>1</sup> Autre inexactitude, à la veille de la grande révolution, le système cartésien enseigné partout avait perverti la plupart des esprits.

<sup>2</sup> *Frag. philos.*, t. II, p. 206.

<sup>3</sup> Voir en particulier les décrets de Grégoire IX et de Léon X, que nous avons cités dans nos tomes XVI, p. 362 (3<sup>e</sup> série) et III, p. 165 (4<sup>e</sup> série).

en effet, que c'est presque toujours au *nom du roi* que l'on défendait d'enseigner le Cartésianisme, et le roi même, quand il agissait d'après les condamnations du chef de l'Église, n'osait l'avouer. C'était *au nom de la tranquillité de l'État* qu'il proscrivait le Cartésianisme, à peu près comme faisaient les empereurs romains en proscrivant le Christianisme. Or, comment la raison humaine, émanation ou participation de la raison divine, d'après ce système, instruite directement de Dieu, par *idées innées, raison naturelle, intuition directe*, aurait-elle obéi à un roi, qui n'avait aucune révélation plus explicite ?

4° Enfin, il faut ajouter à ces causes *la faiblesse des raisons, ou plutôt du système qu'on opposait à celui de Descartes*. Nos lecteurs l'ont déjà remarqué, à toutes les raisons de Descartes on n'opposait que le *système, le nom, les raisons, les vérités d'ARISTOTE*. Comment voulez-vous que l'esprit humain, et encore plus l'esprit chrétien, puisse se croire lié aux doctrines, système, méthode, principes, explications d'ARISTOTE ? Et que penser de ces magistrats qui condamnaient à mort toute personne qui s'éloignait de ces sentiments ?

Il est clair, par toutes ces circonstances, que le libre examen de Descartes devait prévaloir, et voilà aussi pourquoi il a prévalu.

12. Ce qu'il faut mettre à la place d'Aristote et de Descartes.

Il est toujours facile, dans l'Église catholique, de réparer le mal fait par les mauvaises doctrines, et de rentrer dans la voie droite et certaine : c'est de recourir à l'autorité infaillible qui a été constituée par le Christ pour la diriger. Il faut donc faire pour la *philosophie* ce qui vient de se faire pour la *liturgie*. En l'année 1570, PIE V donna une *bulle* par laquelle il définissait quel était le *bréviaire* que les Églises devaient suivre. Les évêques, principalement ceux de France, firent peu d'attention à cette bulle ; bien plus, il y a environ cent ans, on vit arriver un grand nombre d'évêques, qui crurent pouvoir agir directement contre les prescriptions de la bulle. Chacun se mit à faire son bréviaire et à prier Dieu dans la forme et avec les paroles qu'il lui plut de choisir. Cela a duré jusqu'à nos jours. Mais de nos jours, des catholiques zélés, et, dans ce nombre, on ne peut s'empêcher de citer dom

Guéranger, abbé de Solèsmes, sont venus rappeler les véritables règles et les prescriptions de Pie V. Alors s'est élevée une ligue animée et puissante contre les défenseurs des prescriptions et traditions pontificales. On leur a reproché de s'insurger contre l'épiscopat, de s'attaquer à l'Eglise qui tolérait ces usages, de jeter la division dans le clergé, etc. Des évêques même ont pris la plume pour soutenir cette thèse, et nous ne savons pas s'il n'y a pas eu quelque censure contre les défenseurs de la bulle de Pie V.

Mais qu'est-il arrivé ?

C'est que, malgré toutes les défenses et toutes les attaques, les évêques et les prêtres sont revenus et reviennent encore à ces prescriptions de Pie V, dont ils n'auraient pas dû s'éloigner.

Eh bien, c'est exactement ce qui se passe pour la philosophie !

Les papes Grégoire IX, Jean XXII, Grégoire XI, Léon X, ont condamné, dans l'enseignement, certains principes, ont donné une direction, ont signalé des écueils. Grégoire IX reproche aux professeurs de théologie et de philosophie de Paris « de s'attacher, » dans une nouveauté profane, à *changer les termes posés par les Pères*, de fausser l'intelligence de la doctrine céleste *limitée par les saints Pères dans les termes précis de leurs expositions*, en s'inclinant vers la *doctrine philosophique des choses naturelles*; » il leur reproche de paraître non des hommes enseignés de Dieu (*theodocti*), ou *parlant le langage de Dieu (theologi)*; mais des gens qui *voient Dieu (theophantes)*, des *révélateurs de Dieu*. — Il leur reproche de ne pas enseigner la *théologie selon les traditions approuvées des saints*; — de s'arrêter beaucoup plus qu'il ne faut à la *science des choses naturelles*. — Il leur reproche d'abandonner les eaux courantes de la fontaine de Siloë, pour s'abreuver à ces eaux qui se puisent aux *torrents philosophiques*. — Il leur reproche de faire fléchir, par des *expressions torturées, ou plutôt dénaturées*, les paroles sacrées inspirées de Dieu, *vers le sens de la doctrine des philosophes, IGNORANT Dieu*; — d'asseoir plus qu'il ne faut la *foi sur la RAISON naturelle*, et de la rendre ainsi inutile et vaine. Car, ajoute-t-il, la foi, à laquelle la *raison humaine donne son expérience, n'a aucun mérite*<sup>1</sup>. — Il leur repro-

<sup>1</sup> Dum fidei constantur plus debet ratione astruere naturali: — Quoniam fides non habet meritum cui humana ratio prebet experimentum.

» che de revêtir la religion d'une robe sordide, faite des haillons  
 » philosophiques cousus ensemble. — Il appelle cela un enseigne-  
 » ment téméraire et pervers. Et enfin il termine ainsi : — Nous  
 » vous enjoignons, par l'autorité des présentes lettres, et nous vous  
 » ordonnons strictement de vous abstenir de la folie que nous ve-  
 » nons de signaler, et d'enseigner la pureté théologique, sans vous  
 » servir de la science mondaine; gardez-vous de faire un mélange  
 » adultère de la parole de Dieu avec les inventions philosophiques;  
 » ..... mais contentez-vous des termes établis par les Pères<sup>1</sup>.»

Voilà ce que disait le grand pape, il y a 624 ans. Or, ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui, ce qui était prescrit alors l'est encore aujourd'hui; car il n'y a pas de contradiction dans l'Eglise de Dieu.

Alors un concile, approuvé par le pape, condamnait la proposition suivante, qui forme la base de la philosophie que les *Annales* combattent contre quelques théologiens égarés :

« Notre intelligence, par ses qualités naturelles, peut atteindre  
 » à la connaissance de la première cause<sup>2</sup>. »

« Cela sonne mal, disent les Pères du concile de Paris; et si l'on  
 » veut parler d'une connaissance immédiate, c'est une erreur<sup>3</sup>. »

Eh bien, en vain toutes les philosophies supposent que cela est dans les forces naturelles de l'homme, cela est une erreur. Il en est de même de la séparation que l'on a faite de la philosophie et de la théologie; séparation qui a véritablement donné un domaine, une existence propre et indépendante à la philosophie. Cela est une erreur. C'est Léon X qui nous l'assure en promulguant un décret du concile général de Latran.

Le grand Pontife ordonne à tous les philosophes qui enseignent publiquement dans les Universités, de rendre par tous leurs efforts la vérité de la religion chrétienne manifeste à leurs élèves (et non pas de les renvoyer à la théologie); et il ajoute : « Comme  
 » principalement les longues études de l'humaine philosophie, que

<sup>1</sup> Voir toute la bulle citée dans notre t. xvi, p. 362. (5<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Quod intellectus noster per sua naturalia potest pertingere ad cognitionem primæ causæ. *Collectio judicio.*, t. 1, p. 184.

<sup>3</sup> Hoc male sonat et est error si intelligatur de cognitione immediata (*Ibid.*).

» Dieu, selon la parole de l'Apôtre, a montrée VAINES, et rendue  
 » FOLLE, si elle est privée du sel de la sagesse divine. Comme, dit-il,  
 » ces études, sans la lumière de la vérité révélée, conduisent par-  
 » fois bien plus à l'erreur, qu'à la démonstration de la vérité, il  
 » ordonne qu'aucun prêtre n'étudie les cours de philosophie, sans  
 » avoir fait quelque étude de la théologie et du droit canon, parce  
 » que c'est là seulement qu'ils trouveront des remèdes nécessaires  
 » pour purifier et guérir les racines corrompues de la philosophie <sup>1</sup>.»

Or, ces paroles, qui étaient vraies alors, sont encore vraies au-  
 jourd'hui ; ces prescriptions, qui obligeaient alors, obligent encore  
 aujourd'hui. Il importe peu que quelques auteurs aient composé  
 des cours complets de philosophie, *juxta principia Aristotelis*,  
 suivant les principes d'Aristote ; il importe peu que quelques prêtres  
 veuillent encore enseigner la philosophie d'après la raison  
 seule, avec les seules forces de la raison ; il importe peu que le  
 P. Chastel vienne dire « qu'antérieurement à la prescription et à  
 » la volonté divine, il y a bien et mal moral <sup>2</sup>, » il sera toujours  
 vrai « que les études philosophiques, sans la lumière de la vé-  
 » rité révélée, sont dangereuses, et que notre intelligence, par ses  
 » qualités naturelles, ne peut atteindre à la connaissance de la pre-  
 » mière cause. » Cela est vrai, parce que le chef de l'Eglise catho-  
 lique l'a défini.

Dans un autre article, nous continuerons à extraire la double  
 correspondance du P. André et du P. Malebranche, qui nous  
 fourniront encore de curieuses révélations sur la funeste influence  
 du Cartésianisme.

A. BONNETTY.

<sup>1</sup> Voir la Bulle entière que nous avons publiée dans notre t. III, p. 170  
 (4<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> *Les rationalistes et les traditionalistes*, p. 43.

---

 Polémique philosophique.
 

---

## OBSERVATIONS SOMMAIRES

SUR

L'OUVRAGE INTITULÉ :

## COMPENDIUM PHILOSOPHIÆ,

Auctore M. .... olim philosophiæ professore.

---

L'auteur fait reposer la connaissance sur l'évidence, et n'en donne qu'une définition énigmatique. — Erreur sur l'évidence objective et subjective. — La parole révélée de Dieu est nécessaire pour les vérités nécessaires à croire et à pratiquer. — L'auteur oublie de dire que la certitude de foi est supérieure à la certitude naturelle. — Il confond la notion de l'être nécessaire et celle de l'être en général. — Absurdité de la théorie de l'idée pure avec la perception immédiate de Dieu.

L'auteur dit à la fin de sa préface<sup>1</sup> : « Notre exposé du fondement de la certitude est conforme aux principes du *Cartésianisme*; mais c'est le cartésianisme de Bossuet et de Fénelon, et non celui de Malebranche et de Berkley.... Cette évidence, nous l'étendons, comme le fait tout le genre humain, à l'existence des faits et aux vérités contingentes. »

Il me semble avant tout le reste que le *Cartésianisme*, si l'on ne veut pas abuser du mot et se faire cartésien quand même, est le système, non pas précisément de Bossuet, pas plus que de Malebranche, mais le système de Descartes; et l'on sait que ce dernier système repose tout entier sur la *théorie de l'évidence*. Mais si, par ce mot *évidence*, l'auteur entend tout autre chose que ce que Descartes lui-même a entendu, l'auteur se flatte vainement d'être cartésien.

« Cette évidence, dit l'auteur, nous l'étendons, comme le fait tout le genre humain, à l'existence des faits et aux vérités contingentes. » Mais Descartes, l'auteur apparemment ne le niera

<sup>1</sup> T. I, p. XII.

pas, la restreignait au contraire aux *vérités nécessaires* ; aussi soutenait-il qu'on ne pouvait « avoir la certitude de l'existence des » corps qu'après s'être assuré de celle de Dieu, » ce qui ne serait pas, d'après ses principes mêmes, si l'existence des corps eût été à ses yeux une vérité évidente. Quel charme y a-t-il donc dans ce nom de cartésianisme, pour que l'auteur tiende à en décorer sa philosophie, quoique, dès son point de départ, il commence par se séparer de Descartes ?

Qu'il me soit permis, à cette occasion, de rappeler ce que dit Bergier, dans son *Traité de la vraie religion*<sup>1</sup> :

On abuse encore du terme d'*évidence*, il est bon de l'expliquer. Dans le sens rigoureux et philosophique, l'évidence est la liaison de deux idées clairement aperçue; il est évident, par exemple, que le tout est plus grand que la partie : dès que nous concevons les idées de *tout*, de *partie*, de *grandeur*, il nous est impossible de ne pas acquiescer à la proposition énoncée. Cette évidence que l'on nomme *intrinsèque*, n'a lieu que dans les propositions mathématiques, et dans un petit nombre de principes métaphysiques ; ces principes ou axiomes sont d'une vérité éternelle et nécessaire; le contraire renferme contradiction.

Dans un sens moins rigoureux et plus ordinaire, l'évidence se prend pour toute espèce de *certitude absolue*, qui exclut le doute raisonnable. Nous disons, en dépit des philosophes, qu'il nous est évident que nous sommes actifs et libres, puisque nous le sentons, qu'il y a évidemment des corps, puisque nous en sommes assurés par tous nos sens ; que l'existence de Rome est un fait évident, puisque cent millions d'hommes en déposent. Il nous est aussi impossible de douter de ces vérités de fait que de douter si le tout est plus grand que sa partie. Dans les matières de fait, la certitude est entière, mais l'évidence est *extrinsèque* : ces trois propositions, *l'homme est libre, les corps existent, il y a une ville de Rome*, ne sont point composées d'idées dont la liaison soit nécessaire et évidente par elle-même ; cette liaison n'est que *contingente* ; dans le premier cas, elle est connue par le sentiment intérieur ; dans le second, par la déposition des sens ; dans le troisième, par le témoignage des hommes.

Tout ceci étant bien expliqué, je demanderai à l'auteur : lorsque, dans la suite, il soutiendra que l'évidence est le fondement de toute espèce de certitude, restreindra-t-il le sens de ce mot à l'*évidence intrinsèque et métaphysique*, ou bien l'étendra-t-il, avec Bergier et la plupart du monde, à toute espèce de *certitude absolue*,

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> partie, ch. 7, art. 1, § 10. — T. III, p. 70, édit. de Besançon, 1820.

qui exclut le doute raisonnable ? Dans le premier cas, il sera cartésien, il est vrai, dans le sens de Descartes, de Malebranche et de Berkeley, mais non dans celui de Bossuet, quoiqu'il le prétende ; dans le second, sa thèse du fondement de la certitude se réduira à dire : que la certitude n'a pas d'autre fondement qu'elle-même, puisque l'évidence qu'il lui donne pour fondement, prise dans le sens vulgaire adopté par l'auteur, ne signifie pas autre chose que toute espèce de certitude absolue. Nous voilà bien avancés, bien éclairés !!

Si, contre le sentiment de Bergier lui-même, l'auteur entend par l'évidence autre chose que la certitude absolue, sans toutefois la restreindre à l'évidence intrinsèque et métaphysique, il donnera pour fondement à la certitude l'évidence tant intrinsèque qu'extrinsèque, tant métaphysique que physique ou morale. Mais alors on lui demandera laquelle de toutes ces sortes d'évidence a la prééminence ou la priorité sur les autres, laquelle de toutes, en un mot, est la fondement de la certitude humaine, et cette question du fondement de la certitude ne pourra être résolue que par la réponse que l'on fera à cette nouvelle question. Or, bien loin d'essayer d'y répondre, l'auteur ne se l'est pas même adressée.

Dans le cours de l'ouvrage, l'auteur s'efforcera de définir à son tour l'évidence ; il dira, « Ce par quoi la vérité est connue ou connaissable est appelé vulgairement du nom évidence... connaissable ou perceptible à l'intellect.<sup>1</sup> » Mais comme *Ce par quoi une vérité métaphysique est connue*, n'est pas la même chose que *Ce par quoi est connue une vérité physique*, et encore moins *une vérité historique ou morale* ; et comme d'ailleurs cet *Illud per quod* est passablement énigmatique, il suit de là : 1° que l'évidence, prise dans le sens de l'auteur, reste à peu près non définie ; 2° que, même supposée définie, c'est toujours un terme équivoque, puisqu'il s'applique à plusieurs espèces d'évidence, totalement différentes les unes des autres.

L'auteur « nie que l'esprit puisse percevoir ce qui n'est pas : » *Accidit ut falsum deprehendatur id quod verum perceptum fuerat,*

<sup>1</sup> Illud per quod veritas cognoscibilis est, vulgari designatur nomine evidentie... cognoscibilis seu intellectui perceptibilis.



*nego* (p. 44, et n. 314). Cependant il admet ailleurs (n. 278) qu'il peut y avoir des *idées fausses*. Avoir une idée fausse, n'est-ce pas percevoir ou se représenter comme vraie une chose fausse, en un mot, percevoir ce qui n'est pas, sinon dans notre esprit, du moins dans la réalité à laquelle cette perception ou cette représentation se rapporte ? De même que toutes nos idées sont vraies, à ne considérer que leur objet interne, et ne peuvent devenir fausses que par leur défaut de conformité avec l'objet extérieur, nos perceptions sont toutes vraies, s'il ne s'agit que de vérités subjectives; mais elles sont souvent trouvées fausses, si on les compare avec la vérité objective ou la réalité des objets. Aussi, dans le langage commun, on ne distingue pas seulement entre idées vraies et idées fausses, mais aussi entre représentations vraies et représentations fausses, entre perceptions vraies et perceptions fausses ou trompeuses, déceptions, rêveries, hallucinations, etc. Que l'auteur veuille donc opter entre le langage commun et le langage philosophique; mais il ne peut, sans inconséquence, adopter l'un des deux au *recto* des feuillets de son livre, pour le répudier, au profit de l'autre, sur le *verso* de ces mêmes feuillets. S'il soutient qu'il peut y avoir des *idées fausses*, qu'il admette donc aussi des *perceptions fausses*: mais alors il aura besoin de modifier étrangement sa thèse de l'évidence, s'il ne veut admettre que des *perceptions vraies*, qu'il n'admette donc aussi que des *idées vraies*; mais qu'il n'attribue aux unes comme aux autres qu'une vérité *subjective*, et l'évidence ne lui suffira plus pour s'assurer de la vérité des *objets extérieurs*. Quel sera donc alors le fondement de la certitude de ces objets ?

L'auteur avait dit :

La *perception* est une certaine modification passive de l'âme, par le moyen de laquelle une certaine réalité de l'intelligence est manifestée. Les principales sortes de perceptions sont : la perception interne, la perception externe ou des sens, la perception du passé ou la mémoire, et enfin la perception pure ou la raison<sup>1</sup>.

Si toute perception est vraie, ainsi que l'auteur paraît le soutenir,

<sup>1</sup> Perceptio est quædam modificatio animæ passiva, vi cujus aliqua realitas intelligentiæ manifestatur. Præcipuæ perceptionum species sunt perceptio interna,

nos sens extérieurs ne nous trompent jamais, pas plus que notre sens intime, ni notre mémoire, pas plus que notre raison. Hélas, plutôt à Dieu ! mais combien l'expérience nous rappelle souvent le contraire !

L'auteur soutient que le fondement de la certitude doit être tout à la fois subjectif et objectif : *necesse est ut criterium nostræ certitudinis sit aliquid subjectivum simul et objectivum* (n. 98). C'est confondre, à mon avis, le fondement de la certitude avec la certitude elle-même. Le fondement de la certitude doit être *objectif* ; l'auteur le reconnaît, puisqu'il fait le procès à la *philosophie de Lyon*, pour avoir considéré l'évidence *subjective* comme fondement de la certitude, au lieu de n'attribuer cette qualité qu'à l'évidence *objective*. Mais quant à la certitude elle-même, elle est, non pas en même tems subjective et objective, ce qui serait une absurdité ; mais soit subjective, soit objective, selon qu'on la considère dans l'esprit qui en est le sujet, ou dans les objets qui présentent à notre esprit les caractères de la certitude ou de la vérité.

Que le fondement de la certitude doive être *objectif* plutôt que *subjectif*, cela est évident, puisqu'il doit être le même pour tout le monde, et que ce qui est subjectif est particulier à chacun. Aussi l'auteur, qui donne l'évidence pour fondement de la certitude, commence-t-il par déclarer qu'il entend ici l'évidence *objective*. Mais il ne tarde pas, dans le cours de la discussion, à oublier l'engagement qu'il a pris ; et, non-seulement il en vient à dire : *Perceptio clara est unicum certitudinis criterium* (n. 97), c'est-à-dire : l'évidence subjective est l'unique criterium de la certitude, puisque l'évidence objective n'est pas ce qui s'appelle en latin *perceptio*, mais plutôt, comme l'auteur le reconnaît encore, ce qui s'appellerait *perceptibilitas*. Mais, de plus, il soutient que la dernière raison que nous puissions donner de notre certitude est celle-ci : « Je » perçois clairement que cela est : » *ultima ratio quam afferre possumus de nostrâ certitudine hæc est ; clarè percipio id esse verum ;* c'est-à-dire que la dernière raison que nous puissions donner de notre certitude sur un point quelconque, c'est, au dire de l'auteur, *perceptio externa seu sensuum, perceptio præteriti seu memoria, et tandem perceptio pura seu ratio* (p. 13).

l'évidence *subjective* (ou personnelle) elle-même que nous en avons.

N'y a-t-il point du danger, pour la foi catholique, à donner l'évidence *subjective*, ainsi définie, pour l'unique fondement de toute la certitude humaine ? Car, qu'on le remarque bien, l'intention de l'auteur est de présenter la théorie de la certitude par rapport aux vérités révélées, comme par rapport aux vérités purement naturelles. Il dit expressément : *Jus rationis*<sup>1</sup> *est inquirere veritatem factorum quibus nititur illa doctrina (quæ tanquam revelata prædicatur)* (pag. 103). Il prescrit (n. 80) cet examen comme préalable à la soumission qu'on devra, plus tard, aux enseignemens de l'Église :

Dès qu'il a été prouvé que la religion chrétienne est divine, et que l'interprète infallible de cette révélation est l'Église, il faut rejeter, sans aucun examen préalable, toute théorie philosophique qui est contraire aux Saintes Écritures et à la doctrine de l'Église<sup>2</sup>.

Ainsi donc, un enfant baptisé, parvenu à l'âge de raison, a le droit (*jus rationis*) de faire par lui-même la recherche (c'est là le sens naturel de ce mot *inquirere*) de la vérité des faits sur lesquels se fonde toute la doctrine chrétienne ; et ce n'est qu'après en avoir vérifié la certitude par le travail de sa propre raison, *ubi probatum est*, qu'il se trouvera dans l'obligation de rejeter, sans autre examen, toute théorie philosophique qui viendrait à l'encontre de l'Écriture sainte ou des enseignemens de l'Église. Mais si cette théorie elle-même prétend s'appuyer sur l'évidence, pourquoi devrait-elle être sacrifiée à l'autorité des livres saints ou à celle de l'Église, dont l'inspiration, dont l'infaillibilité n'auraient pas, en dernière analyse, d'autre garantie pour nous que *notre évidence particulière* ? Evidance pour évidence, ne devra-t-on pas préférer l'évidence immédiate, ou celle qui en approche le plus, à l'évidence médiante ou plus éloi-

<sup>1</sup> Ce prétendu *droit de la raison*, énoncé en termes généraux et sans correctif, revient à la doctrine du *libre examen* des protestans.

<sup>2</sup> *Ubi probatum est christianam revelationem esse divinam, hujusque revelationis interpretem infallibilem esse Ecclesiam, abjicienda est, nullo etiam præmisso examine, theoria quælibet philosophica, quæ sacris scripturis vel Ecclesiæ doctrinæ contradicit.*

gnée, qui, supposant un plus grand nombre de raisonnements ou de recherches préalables, est par là même sujette à plus d'erreurs ? Or, si c'est par voie d'examen (*jus rationis est inquirere*) que l'on veut arriver à la connaissance de la vraie religion, cet examen exigera beaucoup plus de recherches ou de raisonnements que la plupart des théories philosophiques.

L'auteur voudra-t-il répliquer « que l'évidence ne peut pas plus être contredite par une autre évidence, que la vérité être opposée à elle-même, et qu'ainsi les incrédules s'abusent en prétendant opposer l'évidence de leurs théories à celle de nos motifs de crédibilité ? » Mais si l'évidence subjective (*quia clarè percipio*) est la dernière raison que nous puissions donner nous-mêmes de nos motifs de crédibilité, nous n'avons pas plus le droit d'assurer que nous ne nous trompons pas en croyant en avoir l'évidence, que nos adversaires n'ont celui d'assurer de leur côté qu'ils ont l'évidence de leurs théories. Si donc nous n'avons point de raisons ultérieures à produire, l'incrédulité de nos adversaires aura tout droit à notre respect, et notre croyance elle-même aura tout droit à leurs mépris.

Il faut donc asseoir la certitude de toutes les vérités, et en particulier celle des vérités révélées, sur un autre fondement que sur l'évidence subjective ou individuelle. Battu sur ce point, l'auteur reviendra-t-il à faire valoir l'évidence objective comme le vrai critérium auquel devra se ramener toute la certitude humaine ? Mais l'évidence objective n'étant autre chose que la *perceptibilité de la vérité*, ou la qualité qu'elle a de pouvoir être perçue par notre esprit, et chacun de nous s'attribuant l'avantage de la percevoir, sans qu'il y ait pour cela plus d'accord entre nos prétentions et celles de nos adversaires, la question restera insoluble, jusqu'à ce qu'on assigne à l'évidence objective ou subjective, un caractère qui la distingue des illusions de l'esprit, et à la vraie religion, un autre caractère que l'évidence, qui puisse la distinguer essentiellement de toutes les religions fausses. Ce caractère, c'est pour la religion (c'est-à-dire pour les choses que nous devons croire ou pratiquer) l'autorité de la *parole divine révélée dès le commencement*, complétée par le Christ, proclamée par la tradition et enseignée par

un tribunal divinement infaillible; et, quant aux vérités *purement naturelles*, ce sont les notions de sens commun, les premières vérités généralement admises, qui ne cesseront d'être la pierre de touche des conceptions des savants comme de celles des ignorants, et de servir de fondement à la certitude de toutes les autres vérités.

C'est dire assez clairement, ce me semble, que tout en refusant de reconnaître l'*évidence particulière* pour fondement de certitude, je ne nie pas pour cela l'*évidence particulière*, ni la certitude qui lui convient en une multitude de cas : mon sentiment, tout opposé, qu'il est à celui de M. M..., se distingue donc profondément de celui de M. de La Mennais, qui refuse toute certitude à la raison individuelle. Les notions de sens commun que j'invoque suffisent pour faire justice de cette exagération, dont la dernière conséquence serait le scepticisme.

A propos de sens ou de *consentement commun*, notre auteur ne l'admet (n. 85) pour légitime motif de certitude, que dans les matières importantes et contraires, ou du moins indifférentes, à l'intérêt des passions : *Ut consensus populorum sive legitimum certitudinis motivum, requiritur ut versetur circa veritatem gravissimi momenti, et pravis hominum cupiditatibus adversum aut saltem alienum*. C'est par ce moyen qu'il se débarrasse de l'objection tirée de l'universalité du préjugé touchant le mouvement apparent du soleil autour de la terre : *Satis patet*, dit-il, *eam opinionem non versatam fuisse circa rem gravissimi momenti* (n. 87). L'auteur trouve cependant l'opinion ou le préjugé général suffisant, pour nous assurer que nous percevons immédiatement, avec nos sens, les objets corporels qui nous environnent, et pour convaincre de faux l'opinion contraire des *conceptualistes* et des *malebranchistes*. Mais la question de la perception immédiate des objets est-elle donc plus importante que celle du mouvement de la terre autour du soleil? Qu'il y ait rapport immédiat entre nos sens et les objets extérieurs, ou que ce rapport n'existe qu'au moyen d'images ou d'espèces intermédiaires, qu'importe pour la certitude même de ce rapport, pourvu qu'il soit réglé par l'auteur de la nature et par des lois constantes? La distinction que fait l'auteur entre les questions importantes que le *consentement universel* suffit à ré-

soudre, et d'autres moins importantes pour lesquelles le consentement universel ne suffit pas, me paraît donc tout à fait arbitraire et peu rationnelle (n. 92).

L'auteur paraît considérer la certitude métaphysique et la certitude physique, comme supérieures à la certitude morale : *In certitudine metaphysicâ aut physicâ veritatem clariùs percipimus, et illi magis intensè adhæremus, quàm in certitudine morali.* En même tems, il ne voit presque pas de différence entre la certitude morale et la certitude (n. 90) de la foi : *Ad hanc certitudinis (moralis) speciem refertur certitudo fidei, et ab eâ vix discrepat.* N'est-ce pas, d'un côté, déprécier la certitude que nous donne la foi, et, de l'autre, méconnaître le principe surnaturel de cette certitude, qui est la grâce ?

Au reste, il ne fait pas davantage mention du principe qui, seul, peut expliquer la certitude naturelle. Quoiqu'il rapporte quelquefois cet excellent mot de Pascal, que la nature confond les pyrrhoniens, et que la raison confond les dogmatistes, ce n'est que par *atqui* et par *ergo* qu'il prétend établir la certitude, et il ne dit nulle part que la certitude naturelle a pour principe le penchant mis en nous par l'auteur de notre nature, comme la certitude surnaturelle, ou la foi, a pour principe le penchant surnaturel de la grâce. Il est, en effet, aussi impossible d'expliquer la certitude naturelle sans le penchant naturel qui nous y fait adhérer, que la foi chrétienne sans le principe surnaturel de la grâce. Or, la grâce nous étant donnée pour nous faire triompher des penchans de la nature, force est bien de reconnaître que le degré de certitude qu'elle produit est *supérieur*, par sa vertu, à tous les degrés d'une certitude purement naturelle. Et c'est ce que l'auteur n'insinue nulle part dans son ouvrage.

L'auteur prétend<sup>1</sup> « que l'idée de l'Être absolu et nécessaire, de Dieu en un mot, précède nécessairement dans notre esprit l'idée d'un individu quelconque, en sorte qu'un enfant n'aurait jamais l'idée de sa mère elle-même, s'il n'avait pas au préalable l'idée de Dieu. Enfin, dit-il, l'idée de Dieu constitue l'essence même de notre intelligence et de notre raison. » Voici ses paroles :

<sup>1</sup> Tome II, n. 82.

L'idée de l'être, en tant qu'elle est l'idée de l'être absolu et nécessaire, ne peut point être confondue avec l'idée de l'être en général; car ces deux idées diffèrent essentiellement, et quant à l'origine et quant à l'objet. 1° Quant à l'origine; car l'idée de l'être en général provient de l'abstraction de l'esprit, qui se représente la qualité de l'être, comme quelque chose de commun à plusieurs individus; mais l'idée de l'être absolu et simple précède nécessairement dans notre esprit les idées des êtres individuels; car, sans cette idée de l'être, notre esprit ne pourrait prononcer de chaque objet que c'est un être. 2° Quant à l'objet; car l'idée de l'être en général n'étant qu'une simple abstraction de notre esprit ne représente aucun objet individuel et concret existant en effet hors de notre esprit; tandis que l'idée de l'être absolu et simple montre un objet individuel et concret, c'est-à-dire l'être nécessaire et absolu, ou Dieu lui-même, qui éclaire notre intelligence de sa lumière, et lui rend intelligibles toutes les autres choses finies. C'est pourquoi l'idée de l'être absolu, intérieurement présente à notre esprit, constitue l'essence même de l'intelligence et de la raison humaine, et nous ne pouvons jamais affirmer quelque chose sans l'intervention de cette idée de l'être. Car en tout ce que nous affirmons, ou nous affirmons l'être, ou un mode de l'être, ou sa possibilité; il s'ensuit donc que dans toute affirmation il intervient l'idée de l'être<sup>1</sup>.

Après avoir déclaré qu'il ne faut pas confondre l'idée de l'être nécessaire avec celle de l'être en général, l'auteur est ici le premier à commettre cette équivoque. Car, voulant prouver que l'idée de

<sup>1</sup> Idea entis, quatenus est idea entis absoluti et necessarii, confundi non debet cum idea entis in genere; dum enim illæ ideæ essentialiter discrepant, tum quoad originem, tum quoad objectum. 1° Quoad originem; nam idea entis in genere oritur ex abstractione mentis, quæ sibi representat qualitatem entis, velut aliquid commune pluribus individuis; idea autem entis absoluti et simpliciter dicti necessariò præcedit in mente nostra ideas entium individuorum; quia sine illâ ideâ entis mens nostra non posset pronuntiare de quolibet objecto quod sit ens. 2° Quoad objectum; nam idea entis in genere, cum sit mera mentis nostræ abstractio, nullum exhibet objectum individuale et concretum extra mentem reverà existens; dum idea entis absoluti et simpliciter dicti exhibet objectum individuale et concretum, nempe ens necessarium et absolutum seu Deum ipsum, qui intelligentiam nostram suo lumine collustrat eique alias omnes res finitas intelligibiles reddit. Itaque idea entis absoluti menti nostræ intime præsens constituit ipsam essentiam intelligentiæ et rationis humanæ; nec aliquid unquam affirmare possumus, quin interveniat hæc entis idea. Nam quidquid affirmamus, vel ens affirmamus, vel ejus possibilitatem; proinde in omni affirmatione nostrâ intervenit entis idea.

l'être nécessaire ou absolu constitue l'essence de l'esprit humain, il allègue cette raison : *Quidquid affirmamus, vel ens affirmamus, vel ejus modum, vel ejus possibilitatem*. Or, l'être qui se retrouve dans toutes nos affirmations et que nous affirmons, soit comme existant, soit comme modifié d'une certaine manière, soit comme purement possible, ce n'est pas assurément l'être nécessaire ; quand nous disons : *Tout cercle est rond*, ce n'est pas de Dieu, considéré comme existant, ou comme modifié, ou comme possible, que nous affirmons *qu'il est rond*, pas plus que ce n'est du cercle que nous affirmons *qu'il est Dieu*. Ce n'est donc pas l'idée de Dieu, ou de l'être nécessaire, que nous appliquons ici, mais c'est l'idée de l'être en général, que nous considérons comme commune à un être déterminée et modifiée par les qualités particulières de cet être. Et pourtant, voilà comment l'auteur s'ingénie à prouver que l'idée de l'être nécessaire intervient dans toutes nos affirmations. Il commet donc, lui-même le premier, la faute de confondre l'être nécessaire avec l'être en général, dans le moment même où il avertit les autres de ne pas y tomber.

Ailleurs, parlant de l'origine des idées, voici celle qu'il paraît leur assigner lui-même :

Quelques philosophes enseignent que les idées pures ne sont rien autre chose que les perceptions intuitives de l'être simple, sans cesse présent à notre intelligence, et perçu plus ou moins clairement par notre intelligence, selon que notre raison est plus ou moins développée. Selon cette théorie, les idées pures n'ont point été gravées dans notre esprit à l'instant de la création plutôt qu'à un autre instant de son existence ; mais l'être infini, perpétuellement présent à notre intelligence, est toujours perçu par elle, et cette perception produit en nous les idées pures ; c'est pourquoi les défenseurs de cette théorie s'efforcent d'établir deux choses, sur lesquelles toute leur doctrine repose : 1° toutes les idées pures ne sont rien autre chose que l'idée de l'être simple, considérée sous ses divers aspects ; 2° que cette idée de l'être simple est la perception même de cet être existant réellement, et non l'idée pure, abstraite, de l'être en général (n° 163) <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Docent quidam philosophi ideas puras nihil aliud esse quam perceptiones intuitivas entis simpliciter, intelligentiæ nostræ jugiter præsentis, et ab intelligentiâ nostrâ plus minusve clarè percepti, prout ratio nostra plus minusve evoluta est. Juxta hanc theoriam, ideæ puræ non fuerunt in mente nostrâ im-



L'auteur se garde bien de dire quels sont ces philosophes, qui font de toutes les *idées pures* des modifications de l'*idée de Dieu* ; il craindrait que les noms de ces philosophes, d'un Gioberti par exemple, ne jetassent du discrédit sur cette opinion qu'il partage lui-même, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure (n. 82). Mais 1° il affirme gratuitement que l'idée de Dieu est essentiellement présente à notre esprit et se trouve dans toutes nos affirmations; 2° c'est introduire une sorte de *panthéisme métaphysique*, que de faire, de toutes nos idées pures ou purement intellectuelles, des *modifications de l'idée de Dieu* : car ce serait confondre, comme l'ont fait au moyen âge Amaury de Bène et David de Dinan, les universaux avec Dieu lui-même.

C'est, au surplus, une imagination assez grotesque que celle qu'a l'auteur de faire de l'*idée de Dieu* la matière première de toutes nos idées intellectuelles. Ne semble-t-il pas voir cette immense pièce d'étoffe qu'un tailleur, plus ou moins habile, n'a plus qu'à dépecer pour en faire à sa guise, soit l'habit d'un général, soit celui d'un arlequin, ou cet énorme bloc de marbre, qui deviendra un dieu mythologique ou la statue d'un saint, selon qu'il sera confié au ciseau d'un Phidias ou d'un Michel-Ange?

Puisque l'auteur avait à traiter dans cet endroit de l'*origine des idées*, pourquoi s'est-il borné à produire l'opinion qu'on vient de voir après celle des *sensualistes* et celle de *Descartes*, et n'a-t-il fait aucune mention de celle de M. de Bonald, qui a rapporté, conformément à nos livres saints, l'*origine de nos idées intellectuelles à la révélation primitive*? Lorsqu'il a été question de l'*origine du langage*, l'auteur a eu du moins la bonne foi d'avouer que le système de M. de Bonald était conforme à l'histoire la plus authentique

pressæ instanti suæ creationis potius quam alteri suæ existentie instanti, sed eas infinitum intelligentie nostræ perpetuo præsens, ab eâ semper percipitur, et illa perceptio in nobis producit ideas puras. Itaque defensores hujus theoriæ duo stabilire nituntur, in quibus fundatur tota eorum doctrina; nempe 1° omnes ideas puras nihil aliud esse quam ideam entis simpliciter, sub diversis suis aspectibus consideratam; et 2° ideam entis simpliciter esse ipsam perceptionem hujus entis realiter existentis, non autem meram ideam abstractam entis in genere.

du monde primitif, et que, quelque sentiment qu'on puisse embrasser au sujet de la possibilité prétendue de l'*invention du langage*, il était certain *par le fait* que le langage n'était pas une invention de l'homme, mais un présent de la Divinité. Or, dans la question présente de l'*origine des idées*, il ne s'agit plus de la possibilité de leur invention, mais de la raison de leur existence; et puisque l'origine réelle du langage c'est la Révélation, conçoit-on ce langage primitif sans des idées dont l'origine fut la même? L'auteur avait donc à confesser ici que nos idées intellectuelles et morales n'avaient pas, historiquement parlant, d'autre *cause primitive* que la révélation faite à notre premier père; mais cet aveu eût fait crouler toute sa métaphysique sur l'être absolu. Voilà pourquoi il a jugé plus prudent, sans doute, de le supprimer.

L'abbé CHARLES,  
Ancien professeur de philosophie.

---

## Traditions primitives.

## DE L'ORIGINE DU BRAHMANISME

ET  
DES CAUSES DE SA DURÉE.2<sup>e</sup> ARTICLE<sup>1</sup>.

## III. — L'ABSENCE DE TOUT LIVRE D'HISTOIRE NATIONALE.

3<sup>e</sup> cause de la durée du Brahmanisme : *Absence de tout livre d'histoire nationale.* — C'est là un phénomène inouï. — Il est l'effet du précepte qui ordonne de tout chercher en soi-même. — En enlevant aux Hindous leur passé historique et leurs traditions, les Brahmes leur ont ôté tout souvenir, tout désir, toute liberté.

Rien, assurément, n'est plus étrange que de rencontrer dans le monde un grand peuple, uni et compacte, possesseur d'une langue dont l'organisation offre le type de la perfection linguistique ; producteur d'une littérature composée de monumens qui, par leur étendue, méritent l'épithète de gigantesque, et se placent par leurs beautés à côté des chefs-d'œuvre des langues classiques ; de rencontrer un peuple, dis-je, doué de tous les avantages qui supposent l'action prolongée d'une civilisation aussi solide que brillante, et de n'entendre sortir de son passé *aucune voix historique.* L'imagination, la méditation et la raison, sont les seuls agens inspirateurs que les écrivains hindous aient jamais connus ; les destinées et les actions politiques de leur pays paraissent les avoir laissés complètement indifférens, et aucun livre d'*Annales indiennes* n'est venu jusqu'à ce jour démentir notre assertion.

Comment expliquer un silence aussi étrange, et qu'on ne rencontre chez nul autre peuple, pour peu qu'il ait à nous montrer une existence littéraire ?

Je crois qu'un examen, même rapide, de l'état des croyances religieuses et de l'état social des Hindous, suffit pour jeter une

<sup>1</sup> Voir le premier article au numéro précédent, ci-dessus, p. 7.

vive lumière sur une question qui paraît d'abord presque insoluble.

Pour s'apercevoir du rapport qu'a la non-existence des livres historiques avec l'état des croyances religieuses, il n'est pas nécessaire de citer beaucoup de textes ; il suffira de quelques lignes, extraites de la *Bhagavad-Gita*, de ce livre canonique que nous allons faire connaître.

*Vishnou* s'étant incarné sous la figure de *Krishna*, dit à *Ardjouna*, quand celui-ci se lamente d'être forcé de combattre contre ses parents : « Tu te lamentes pour des gens qu'il est inutile de pleurer.... L'homme qui n'est pas troublé par le contact de la matière et qui reste impassiblement le même dans la douleur et dans le plaisir, obtiendra l'immortalité.... Agis en restant plongé dans la méditation et après avoir rejeté toute pensée d'ambition.... L'action est de beaucoup inférieure à la contemplation ascétique.... L'âme qui se concentre dans son principe, reste indifférente pour le bien ou le mal qu'elle peut faire dans ce monde.... Quand on renonce à tous les désirs qui entrent dans le cœur et qu'on est content en soi-même avec soi-même, alors on est dit assuré dans la sagesse.... Celui qui, pour aucune chose, ne sent d'affection et qui éprouve le bonheur et le malheur sans se réjouir de l'un, sans s'attrister de l'autre, possède la sagesse <sup>1</sup>.

» Ce sont les qualités inhérentes aux choses qui exécutent les actions en mille manières ; l'homme présomptueux croit que c'est lui qui en est l'auteur <sup>2</sup>.... Ceux qui désirent le succès de leurs œuvres, sacrifient aux divinités inférieures. Le succès qu'on obtient dans cette vie périssable par les œuvres, passe bien vite.... Les œuvres ne me touchent point, et je suis indifférent à leurs résultats <sup>3</sup>. Celui qui se garantit de tout contact des objets extérieurs, dont l'esprit est uniquement occupé du salut suprême, celui-là en vérité est sauvé <sup>4</sup>.... Pour celui qui a acquis cette

<sup>1</sup> *Bhagavad-Gita*, II, passim.

<sup>2</sup> *Id.*, III, 27.

<sup>3</sup> *Id.*, IV, 12, 14.

<sup>4</sup> *Id.*, V, 27, 28.

» science, rien dans ce monde ne mérite plus d'être connu <sup>1</sup>.... Je  
 » suis cette âme qui a élu son domicile dans tous les êtres <sup>2</sup>.... Tu  
 » remplis tout, donc tu es tout <sup>3</sup>.... Celui-là m'est cher qui n'est  
 » attaché à rien, pour qui le blâme et la louange sont indifférens,  
 » qui est content des choses telles qu'elles arrivent <sup>4</sup>.... L'homme  
 » naît avec la bonne ou la mauvaise destinée <sup>5</sup>. »

De telles doctrines et d'autres analogues, pratiquées comme les pratiquent les Hindous, c'est-à-dire à la lettre, doivent certainement avoir pour effet de rendre les hommes indifférens à l'endroit des actions humaines et de la vie politique. Ennemies de toute activité individuelle et sociale, elles étaient en germe dans le *naturalisme védique* qui faisait disparaître l'homme devant la nature, où tout ce qui a vie s'engloutit dans la succession des tems. De là cette mélancolie énervante, ce mépris de la vie, ce désir de repos, qui sont, depuis bien des siècles, les traits distinctifs du caractère hindou. Les spéculations philosophiques et mystiques n'ont servi qu'à les caractériser davantage, à les rendre ineffaçables, parce qu'elles érigeaient en certitude que le monde visible est dépendant de la perception mentale, que c'est une espèce de mirage, produit par la puissance quiescente de Brahma, une illusion, un rêve qui peut s'évanouir, et s'évanouit en effet comme une bulle d'eau.

On comprend qu'avec ces idées, la vie nationale des Hindous ne pouvait pas rester forte et respectée, quoique beaucoup d'hymnes dans les *Védas* montrent la grande énergie qu'ils avaient primitivement, lorsque les enfans de *Japhet* firent la conquête du sol indien sur les habitans qu'ils y trouvèrent établis. Aussi les Hindous devinrent-ils la proie certaine de tous les conquérans étrangers, d'autant plus que, par suite de la doctrine que toutes les choses visibles ne sont que des apparences illusoire, ils estimaient peine inutile de consigner chronologiquement les faits et gestes de leurs ancêtres, et qu'ainsi aucun enseignement histo-

<sup>1</sup> *Id.*, VII, 2.

<sup>2</sup> *Id.*, X, 20.

<sup>3</sup> *Id.*, XI, 40.

<sup>4</sup> *Id.*, XII, 18, 19.

<sup>5</sup> *Id.*, XVI.

rique ne venait soutenir leur courage défaillant dans ces luttes perpétuelles contre les attaques étrangères.

Si nous jetons un regard sur l'état social des Hindous, il s'offre à nous un fait bien étrange et unique dans les annales du genre humain, c'est la prédomination immémoriale et non interrompue d'une classe d'hommes particuliers, sur ce nombre immense d'individus qui composent le peuple indien. Il en est résulté une immobilité complète dans les institutions sociales qui régissent ce même peuple. Or, une religion seule, quelques entraves qu'elle mit à l'activité d'un peuple, serait impuissante à produire un tel état de choses. Pour y parvenir, il faut employer le moyen qu'ont employé les Brahmanes, *il faut ôter au peuple son passé historique* et le mettre par là dans l'impossibilité absolue d'envisager l'avenir. Toujours placés dans le présent comme sur une crête étroite, entre deux abîmes également impénétrables, les Hindous ne pouvaient éprouver ni la volonté, ni même le désir de marcher.

La caste brahmanique, pour fortifier et conserver sa prédomination, sut de bonne heure captiver l'esprit du vulgaire par le merveilleux des histoires, merveilleux qu'elle savait s'accorder avec l'enthousiasme religieux des peuples qu'elle gouvernait. A cet effet, elle s'empara des traditions et événemens historiques qui frappaient le plus l'imagination populaire, et les amalgama dans ses poèmes avec les croyances religieuses. Elle en fit ainsi, au moyen d'une chronologie gigantesque, devant laquelle disparaît la pensée de l'éternité, un labyrinthe de fictions et de mythes, dont la science moderne, quelque perspicace que soit sa critique, ne parviendra peut-être jamais à démêler l'issue.

C'est ainsi que le Brahmanisme, en cachant la vérité historique sous l'épais voile de mille fictions, en privant le peuple de l'enseignement substantiel qu'apportent avec eux les faits réels, s'éleva pour toujours triomphant sur les intelligences affaiblies d'un peuple immense.

## IV. — L'ASSIMILATION DES CROYANCES ÉTRANGÈRES.

4<sup>e</sup> cause de la durée du Brahmanisme : *Assimilation des croyances étrangères.* — Il accepte et transforme même les croyances catholiques. — Sa constitution sacerdotale même a cessé d'être védique. — Considérations historiques sur la dispersion des enfans de Noé. — Japhet peuple l'Inde. — Formation de la religion rationaliste hindoue. — Des traditions primitives il ne leur reste que le sacrifice et une espèce de trinité. — Croyance générale à une trinité. — Le panthéisme se résout en matérialisme. — Les Japtites sont encore au-dessus des Chamites. — Quand furent établis les sacrifices humains. — Morale des lois de Manou par rapport aux femmes.

Parmi toutes les religions que l'esprit humain a, je ne dis pas *inventées*, mais développées, il n'en est, certes, aucune qui soit pour le penseur un plus juste sujet d'étonnement que le *Brahmanisme*. On ne peut mieux le comparer qu'à un tronc d'arbre sur lequel on aurait enté des boutures de toutes sortes d'autres arbres qui, ayant toutes réussi, mais avec plus ou moins de bonheur, feraient de cet arbre, au tems de la floraison, une chose vraiment phénoménale. Ainsi l'immobilité d'une part, de l'autre une variété infinie, voilà la religion des Hindous. Nous avons déjà fait entendre en quoi consiste son immobilité. C'est une division par castes, comme expression première du *système de l'émanation* qui, à son tour, part d'un fond de *Panthéisme*, sorti lui-même du *Naturalisme primitif*. Ce qui produit sa variété, c'est son aptitude merveilleuse à se plier à toutes les croyances, toutes les opinions religieuses, tous les systèmes philosophiques, à se les assimiler, à les convertir en sa chair et son sang, et à rester ainsi toujours elle-même.

Essayons de faire bien comprendre cette singularité du Brahmanisme, d'être à la fois un et multiple. Considérons sa *constitution ecclésiastique* et sa *marche historique*.

Par constitution ecclésiastique, j'entends tout ce qui concerne de près et de loin la classe sacerdotale, le Rituel et le culte dans l'intérieur des temples. Ces parties-là ne sont point sujettes à varier beaucoup. Elles sont aujourd'hui telles, ou à peu près telles, que les *Védas* et les lois antiques les ont fixées. Mais à côté de ces formes immobiles qui leur sont primitivement inhérentes, il y a la

religion proprement dite. Elle s'est dégagée des enveloppes où la constitution ecclésiastique l'avait cachée ; elle a cessé d'être védique, il y a déjà bien des siècles. Cela vient sans doute, en grande partie, de ce que les Brahmanes se sont toujours montrés excessivement jaloux de garder pour eux, autant que possible, les livres sacrés qui contiennent les doctrines religieuses et les sciences qui s'y rapportent. Manou<sup>1</sup> enseigne même, et ses exégètes insistent sur cette doctrine, qu'il vaut mieux mourir avec sa science, que la communiquer à quelqu'un qui n'aurait pas les qualités conventionnelles pour l'étudier. Ainsi, en mettant mille obstacles à ce que les autres castes pussent étudier la religion védique ou primitive, on les a forcées de se jeter dans d'autres voies religieuses, et le génie du peuple hindou en a largement usé et abusé. L'énergie méditative, qui est le trait caractéristique de ce génie, s'est alors essayée sur toutes les opinions et sur toutes les croyances qu'elle a rencontrées, soit dans l'esprit des indigènes, soit dans les doctrines que la venue des étrangers lui a rendues accessibles. Ainsi, elle a travaillé sur une grande partie des récits contenus soit dans la Bible, soit dans des livres ou des traditions antérieurs à la Bible. Ces livres anté-bibliques sont perdus pour nous ; mais leur existence est prouvée par les mentions que nous en lisons dans les *Nombres*<sup>2</sup>, dans *Josué*<sup>3</sup>, dans le 2<sup>e</sup> *livre des Rois*<sup>4</sup>, et peut-être en quelques autres passages. Si donc les Hindous n'ont pas connu la Bible, ce qui est sujet à contestation, puisqu'il paraît que dès la première captivité du peuple juif (588 ans av. J.-C.), un certain nombre d'Hébreux dispersés allèrent chercher un refuge sur la côte de Malabar, ils peuvent du moins avoir eu communication des ouvrages cités, dans les passages que nous venons d'indiquer, sous les noms de *Guerres du Seigneur* et de *Livre des Justes*. Nous ne comprendrions point autrement comment les Hindous, qui avaient perdu toute notion de la vraie substance de la Divinité, en passant par l'atmosphère grossier du Naturalisme et du Polythéisme, ainsi

<sup>1</sup> II, 112, 113.

<sup>2</sup> XXI, 14.

<sup>3</sup> X, 13.

<sup>4</sup> I, 18.



que le *Rig-veda* nous l'apprend, auraient pu ensuite s'élever par leur propre force à la conception de Dieu, des vérités les plus sublimes qui en découlent, et d'une morale admirable de pureté et de profondeur. La multitude des erreurs qui se trouvent mêlées, dans leurs livres religieux, aux expositions les plus pures sur les attributs de l'Être suprême, empêchent de croire que Dieu les ait favorisés d'une révélation spéciale. Ils ont donc trouvé ces idées ailleurs, puisqu'il est assez prouvé que l'homme, abandonné à lui-même et sans aucun secours, ne saurait concevoir l'idée de Dieu.

Nous ne possédons pas encore assez d'éléments de critique pour déterminer, d'une manière précise, à quel âge appartiennent les *Oupanishads*, ou traités théologiques, dont un certain nombre est annexé à chaque *Véda*. Mais il est certain qu'ils sont bien postérieurs au texte des *Védas*; d'abord, parce que la forme grammaticale de leur langage nous montre la langue sanscrite dans un état plus avancé qu'elle ne l'est dans les *Védas*; puis, parce qu'ils traitent des questions que le contenu des *Védas* laisserait à peine soupçonner.

A ce sujet, il nous semble opportun d'entrer dans quelques détails. Il sera plus aisé de juger ainsi à quel degré la religion des Hindous possède cette faculté d'assimilation qu'il nous importe de constater.

Quand Dieu eut béni Noé et ses fils en leur disant : « Croissez et multipliez, et remplissez la terre <sup>1</sup>, » la bénédiction s'accomplit et la race humaine, issue des trois fils de Noé, se répandit sur toute la terre <sup>2</sup>. Les enfans de *Japhet* occupèrent d'abord les hauts pays de la *Perse* et de la *Bactriane*; et quand ils durent se séparer à cause de leur multiplication, une grande partie s'en alla dans la direction de l'Est, en descendant peu à peu des hauteurs dans les vallées de l'*Hindostan*. Ces colonies de pasteurs guerriers conservèrent, sans doute, assez longtems les croyances et les traditions dont la chaîne remontait, par Noé, homme juste et parfait, mar-

<sup>1</sup> *Gén.*, ix, 1.

<sup>2</sup> *Id.*, 19.

chant avec Dieu<sup>1</sup>, *jusqu'au premier homme*. Mais que peuvent quelques souvenirs de la vérité contre les influences puissantes et perpétuelles de la nature et des sens ? Aussi, la vérité, qui n'était ni soutenue, ni vivifiée par un enseignement en règle, s'affaiblit, disparut presque complètement du milieu de ces peuples, et à sa place s'élevèrent et grandirent l'admiration et la crainte des phénomènes les plus frappants de la nature. On prit les manifestations de la Divinité pour la Divinité elle-même, et une religion nouvelle se forma, que nous nommons *Naturalisme*, parce que son objet était la *nature* ; et comme l'union de la conscience humaine obscurcie et de la nature n'embrassa pas celle-ci dans son ensemble, mais dans ses parties, le Naturalisme se traduisit aussitôt en *Polythéisme*. Ce n'était pas encore l'*Idolâtrie*, on n'avait et on n'adorait aucune image, ni symbole ; on se contentait d'éparpiller les attributs de la Divinité qu'on ne concevait plus dans son unité infinie, pour les répandre entre toutes les apparitions naturelles qui frappaient le plus les sens et l'imagination. Le *feu*, le *soleil* et les phénomènes qui se produisent dans l'atmosphère, tels que le *vent*, les *nuages*, etc., eurent la première part aux hommages suprêmes des mortels égarés, parce que leurs rapports avec la vie humaine, au milieu de la nature puissante de l'Inde, étaient de tous les instants. Le culte du feu surtout était en grand honneur, et le *Rig-Vêda* abonde en hymnes qui lui sont adressées. La nature mystérieuse du feu et son action énergique, bienfaisante ou désastreuse, ont fait perdre au plus grand nombre des peuples de l'Orient les notions primitives du vrai Dieu, et les ont poussés dans le culte d'une religion qu'on appelle le *Sabéisme*, mot dérivé de l'hébreu *tsaba*, employé pour désigner le *firmament*. En effet, les hommages rendus au feu durent engendrer l'adoration du *soleil*, le foyer de la lumière, puis celle des étoiles et des planètes. D'un autre côté, les ardeurs tropicales de l'astre du jour firent apprécier davantage les grands bienfaits de l'eau et du vent, et contribuèrent à l'établissement du culte de l'atmosphère en général. On chanta donc des hymnes en honneur de toutes ces choses, et en même tems on éleva en plein air des espèces d'autels de gazon grossièrement construits,

<sup>1</sup> *Ib.*, vi, 3.

ou une pierre à base large, sur lesquels on leur offrait des sacrifices pour se les rendre favorables<sup>1</sup>.

De toutes les vérités de la révélation primitive, il n'en était déjà plus resté dans l'esprit de l'homme qu'un très-petit nombre, parmi lesquelles durent être celle du sacrifice et celle de la *tripliçité de l'existence divine*: Si l'idée du sacrifice ne se rapportait point à une révélation contemporaine du premier âge, on ne saurait comprendre comment elle était si fortement imprimée dans l'âme humaine que jamais rien n'a pu l'en arracher, bien qu'elle fût sans cesse faussée dans son application. Depuis que le Seigneur regarda Abel et ses dons, tous les peuples et tous les individus ont aspiré à ce regard de bonté et de protection de la part de celui ou de ceux auxquels ils attribuaient la puissance divine, et ils ont tâché d'obtenir cette faveur en y employant le même moyen, c'est-à-dire le sacrifice. Mais une chose plus étonnante que cette persistance dans l'idée et dans la pratique du sacrifice, c'est que le sacrifice est devenu bientôt un Dieu, *la suprême incarnation du Verbe*, un dieu qui surpassait tous les autres en puissance et en durée. Cette idée ne semble-t-elle pas toute chrétienne? De même que le prêtre chrétien offre à Dieu le corps de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, de même le prêtre hindou offrait à sa divinité le jus d'une plante, nommée *sôma*, et, dans son opinion, toutes les existences divines se concentraient en ce breuvage et en *faisaient* ainsi un don vraiment digne et suprêmement efficace (A).

<sup>1</sup> Il est impossible d'admettre que cette idée de *diviniser le sacrifice* ait pu germer d'elle-même dans l'esprit de l'homme. Elle appartient à l'ordre des vérités le plus élevé, et son importance est si souveraine, que l'Auteur du Christianisme a cru devoir descendre du ciel pour l'accomplir en sa propre personne.

<sup>1</sup> V. *Rig-véda*, l. 1, sect. II, h. 28; édit. Rosen.

(A) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ce sacrifice, appelé *une incarnation du Verbe de Dieu*, et cette notion de *la Trinité*, sont la preuve que la Trinité avait été plus explicitement révélée qu'on ne le croit communément et que ne nous le dit la Bible. Il y a des prêtres qui persistent à le nier; nous voudrions bien savoir ce qu'ils pensent de ces traditions historiques dont ils ne sauraient nier l'existence. Ils n'en parlent pas, il est vrai; mais est-ce là une explication?

Il y a bien des passages dans l'Ancien Testament qui présentent le sacrifice comme une personnification de Dieu, ou qui permettent au moins de conclure dans ce sens, puisque l'Ancien Testament donne *en figure* toute la vie et tous les actes du Fils de Dieu ; mais, d'un côté, on ne peut croire que les peuples védiques aient eu connaissance de ces passages, par la raison que leur existence, et conséquemment leurs hymnes, sont antérieures aux tems des psaumes et des prophètes ; de l'autre, il n'est pas probable qu'ils les eussent compris, supposé qu'une circonstance quelconque leur en eût révélé l'existence. Il fallait une lumière divine pour comprendre les passages de cette nature, ainsi que nous le voyons par l'exemple du ministre de la reine d'Éthiopie, dont il est parlé aux *Actes des Apôtres*<sup>1</sup>. C'était, certainement, un homme instruit et éclairé, néanmoins il lui fallut le secours d'un homme apostolique pour pénétrer le sens d'une prophétie d'Isaïe, qui se rapporte au sacrifice du Fils de Dieu. Remarquons aussi que la vertu, la puissance et la nature du sacrifice hindou, présenté sous la forme du *sôma*, présentent de remarquables analogies avec les qualités du sacrifice chrétien. *Sôma* est pour les Hindous « le Dieu qui » préserve l'homme du péché, qui le purifie quand il en a commis » et qui détruit tout mal moral. C'est le vainqueur du démon » (*Vrita*), le maître des bons, le dispensateur des secours, le libérateur, le possesseur de la force, la source de la plus haute joie, » il est puissant en clarté, il donne le ciel, il est plein de gloire et » toujours victorieux<sup>2</sup>. »

Ainsi l'existence d'une croyance aussi profonde, au milieu des descendans polythéistes de Japhet, ne peut s'expliquer que par la *réminiscence d'une révélation primitive et générale*, car nous la trouvons également établie parmi les *Perses* qui suivaient les doctrines du *Magisme*, que Zoroastre a plus tard recueillies dans le *Zend-Avésta*. Seulement le sacrifice n'y est pas autant célébré que dans le *Rig-Véda*. Il n'y vient partout qu'en seconde ligne, car la *pureté* lui est supérieure<sup>3</sup>. On chercherait en vain pour y

<sup>1</sup> *Act.*, 27.

<sup>2</sup> Voir *Rig-véda*, pass.

<sup>3</sup> Voy. les invocations dans le *Yaçna*, p. 481, 544, etc.

trouver un passage comme celui-ci : « Vous avez fait le monde » immense en vue du sacrifice <sup>1</sup>. »

Postérieur à l'âge védique, le sacrifice continue à occuper la place la plus élevée dans les doctrines métaphysiques des écoles brahmaniques. C'est ainsi que la Divinité suprême, incarnée sous la forme humaine de Krishna, dit dans la *Bhagavad-Gita* : « Je » suis le sacrifice <sup>2</sup>, » et que dans le *Védanta* il est enseigné que le sacrifice seul survit à la grande destruction de tout l'Univers, y compris les dieux, pour donner ensuite naissance à un monde nouveau.

Si cependant on rejetait la divinisation du sacrifice, comme ayant eu lieu par suite des souvenirs d'une révélation primitive, en alléguant le peu de probabilité qu'il y a qu'une idée aussi sublime ait pu être conservée au milieu du culte grossier du polythéisme, il faudrait admettre que ce polythéisme se l'est assimilée à mesure que les influences fortuites d'un culte étranger le remettaient dans une voie plus conforme au véritable génie indien. « La libation, » dit M. Nève, dans son excellent livre sur le *culte des Ribhavas*, » n'a dû recevoir les honneurs divins et une puissance surnaturelle, » qu'à un moment déjà avancé de la civilisation védique, alors que » les adorateurs de la lumière avaient, en quelque sorte, épuisé la » série de leurs observations sur l'état du ciel. » Les esprits des *Aryas*, naturellement si élevés, durent bientôt commencer à se sentir fatigués d'un culte religieux trop matériel, et il n'est nullement invraisemblable qu'ils aient pris dans les doctrines de quelque peuple étranger à leur sol de quoi enrichir leur religion, en lui assimilant la doctrine spiritualiste du sacrifice qu'ils ont poussée peu à peu aux dernières limites du mysticisme.

La croyance à la *triplicité de l'existence divine* est plus inexplicable encore que la *divinisation du sacrifice*, parce qu'elle ne paraît exigée par aucune nécessité morale de la nature humaine. Et cependant elle est tellement générale et tellement fondamentale, que nous la trouvons en première ligne dans la religion de tous les peuples de tous les tems, depuis le cap Nord jusqu'au

<sup>1</sup> *Rig-veda*, I. vi, sect. 14, h. 8, st. 6.

<sup>2</sup> *Bhagavad-Gita*, IX, 19.

cap Comorin. Entre *Agni*, *Sourya*, *Indra* de l'âge védique et *Brahma*, *Vishnou* et *Siva* de l'âge brahmanique, nous montons, par une filière de triades non interrompues, jusqu'à celle d'*Odin*, *Thor* et *Freyr* des peuples scandinaves.

Il ne rentre pas dans notre sujet de nommer ici les dieux suprêmes et les dieux inférieurs qui composaient dans les systèmes religieux des divers peuples la hiérarchie divine de la triade, mais pour prouver à quel point le nombre trois est prédominant dans la société religieuse de l'Inde, nous allons énumérer les exemples qui se présentent à notre mémoire. Ainsi, il y a trois mondes; trois régions du monde; trois dieux et déesses supérieurs; trente-trois dieux inférieurs; les trois dieux qui président aux trois états (naissance, vie, mort); trois génies du tems; le Gange, fleuve sacré, va par trois chemins; le ciel est triple; les trois prières les plus sacrées se résument chacune en une triple invocation; il y a trois Védas primitifs; trois castes principales; trois qualités se manifestant dans une triple foi, dans un triple culte, dans un triple zèle, dans une triple charité, dans une triple iniquité, dans un triple plaisir, dans trois sortes d'entendement, etc.; trois élémens (terre, eau, feu); la prière est précédée de trois suppressions d'haleine; le cordon sacré est composé de trois fils distincts et triple chacun; trois âges ont précédé le nôtre, et il y a eu trois fois trois incarnations de *Vishnou*; une de ces incarnations porte le nom de *Trivikrama* pour avoir mesuré le monde avec trois pas; il y a trois caractères mystiques pour désigner la divinité; le fruit de l'action est de trois sortes; trois choses (sagesse, objet, esprit) déterminent l'action; le mètre sacré et primitif, la *Gâyatri*, est partagé en trois sections; trois couleurs (rouge, bleu, noir) correspondant aux trois élémens cosmiques, etc., etc.

Pourquoi cet usage mystérieux et multiple du nombre ternaire?... Aurait-il par lui-même quelque chose qui explique cette préférence? On doit le supposer, parce qu'autrement il serait inexplicable qu'il ait pu occuper une place si large dans la base de toutes les religions et de toutes les philosophies. On ne s'est pas fait faute de démontrer l'excellence de ce terme par des preuves physiques et morales; mais prouver la cause de cette excellence est une tâche

au-dessus de la raison humaine. En effet, dès le moment qu'on saisisait cette cause, on aurait la clef du plus grand mystère qui existe, *du mystère de la Trinité*, et en même tems, par une conséquence nécessaire, l'intelligence humaine serait arrivée à l'état de puissance divine. Ainsi l'application du nombre *sans mère* (ἀμήτωρ), comme l'appelait un philosophe, qui avait plus de penchant pour le *carré* que pour le *triangle*, se rattache à une révélation primitive et elle est restée inexpiquée, comme tout ce qui tient à l'essence de Dieu.

Le fait de la *multiplicité* des personnes dans l'*unité divine* nous est révélé, selon le récit mosaïque, au moment même de la création de l'homme, au moment où Dieu dit : « Faisons l'homme à » notre image et à notre ressemblance <sup>1</sup>. » Mais la trinité de Dieu ne se manifesta aux hommes que plus tard, et il semble que c'est lorsque Abraham était à l'entrée de sa tente, en la vallée de Mambré, et qu'il voyait tout à coup debout près de lui trois hommes <sup>2</sup>. Il s'incline devant eux, il les adore et il leur adresse la parole, comme si ces trois n'étaient qu'un seul. En effet, à la fin du chapitre il n'est plus question de trois, il n'y est parlé que d'un seul Seigneur, bien que rien n'indique et fasse supposer que deux des trois aient quitté le patriarche (A).

Si, du récit biblique qui porte le cachet indéfinissable d'une révélation réelle et primordiale, nous nous tournons maintenant vers le peuple primitif de l'Inde, nous voyons que ce peuple, abandonné à son propre esprit et aux inspirations du naturalisme, du mysticisme et de la science humaine, n'a retenu de la révélation primitive de la Trinité divine que la forme. Encore ne s'y rencontre-t-elle d'abord, comme, du reste, la nature de la religion védi-

<sup>1</sup> Gen., 1, 26.

<sup>2</sup> Gen., XVIII.

(A) M. le chevalier Drach a mis cette vérité dans tout son jour dans son *Harmonie de l'Église et de la Synagogue*; voir les citations curieuses qui en sont faites dans les *Annales de philosophie*, t. I, p. 372, et XI, p. 56, où l'on cite saint Augustin en parlant d'Abraham : *Tres vidit, et unum adoravit* (*Contra Maxima*, l. II, c. 24, n° 7, t. VIII, p. 809), et avant lui saint Ambroise : *Tres videt, unum adorat* (*De Cain et Abel*, l. I, c. 8, n° 30. — T. I, p. 197, éditions de Migne).

que le demandait, qu'à l'état d'éléments cosmiques, et non comme manifestations de principes moraux. Et en cela le Brahmanisme suivit les traces du Naturalisme primitif; car, bien que *Brahma*, *Vishnou* et *Siva*, ne soient pas ce qu'étaient *Agni*, *Sourya* et *Indra*, ils se présentent cependant avec ce cortège d'idées matérielles que le Panthéisme dut attacher à leurs fonctions respectives de créateur, de conservateur et de destructeur. Le Panthéisme ne peut que matérialiser, et, au fond, ce n'est qu'un matérialisme tout pur, puisqu'il enseigne l'existence et la durée nécessaires de la matière. Dans l'Inde, il a ôté à toutes les traditions primitives leur côté moral. La triplicité des personnes, dans l'unité d'un Dieu éternel et spirituel, devient la *Trimourti* renfermée dans les étreintes d'un être suprême aveugle, inerte et brutal; l'éternité disparaît devant des chiffres; l'âme est un corps qui demeure dans la cavité du cœur; le *Mahapralaya*, c'est-à-dire la destruction générale, engloutit enfin l'Être suprême lui-même, ainsi que la *Trimourti*; la matière seule reste, car elle est indestructible. Les faits même que la tradition biblique rattache à l'action morale de la Divinité, ne présentent absolument aucun enseignement. Ainsi, par exemple, le fait du déluge, que les Hindous admettent comme tous les autres peuples, n'est, dans le Brahmanisme, qu'un de ces *Pralayas*, ou dissolutions temporaires du monde, qui reviennent périodiquement et sans autre but que de changer la forme de la matière <sup>1</sup>.

Puisque le matérialisme est le fond de la religion des Hindous, il est manifeste que tout ce qui appartient à un ordre de choses plus élevées y est superposé en quelque sorte par la nécessité. En effet, l'homme ne peut vivre sans idées morales, sans porter ses regards dans le domaine du spiritualisme. C'est donc ce besoin impérieux de l'âme humaine qui nous explique presque à lui seul pourquoi les Hindous se sont toujours portés avec tant d'avidité vers les spéculations métaphysiques, et ont tâché de s'approprier les idées morales partout où ils les trouvaient. L'excès du matérialisme, d'une part, provoquait, de l'autre, l'excès du spiritualisme.

<sup>1</sup> Voir sur les Traditions du déluge dans l'Inde; les nouveaux documents publiés par M. Nève, dans les *Annales*, t. III (4<sup>e</sup> série).



On a déjà pu s'en convaincre par ce que nous avons dit plus haut de l'exaltation exagérée du sacrifice.

Tout repose donc dans la religion hindoue sur le sentiment de la nature et sur celui du moi. Aussi ne sera-t-on pas surpris de trouver que la poésie des *Védas* ait un caractère tout descriptif et matérialiste. Il faut se garder cependant de prendre ici comme partout, quand il s'agit de doctrines hindoues, l'épithète, *matérialiste*, dans le sens abject qu'elle a reçu des tendances de certains systèmes philosophiques européens. Si les *Aryas* demandent sans cesse à leurs divinités brillantes, à leurs Dévas et Souras, un riche trésor en bœufs, vaches, chevaux, etc., une nombreuse et mâle postérité, l'opulence, la santé, la vigueur du corps, une longue vie, etc., ils le demandent avec la candeur d'un enfant et intimement convaincus que de ces dons dépendent non-seulement le bien-être de leur vie patriarcale, mais aussi la sécurité de leur existence vis-à-vis les hordes sauvages contre lesquelles il leur faut soutenir une lutte incessante. Ils demandaient les choses matérielles, non pour en jouir mollement, mais pour en faire un moyen de victoire et pour accomplir ainsi une mission sociale dont ils se croyaient chargés en leur qualité d'*Aryas*, *hommes respectables* ou *enseignans*.

En effet, les *Japhétites*, malgré leur égarement dans la voie du culte de la nature, avaient une supériorité morale incontestable sur les *Chamites*, les aborigènes de l'Inde, et ce fait serait suffisamment confirmé par l'observation historique de ces deux races, quand même la Bible n'en aurait marqué ni la cause, ni l'existence. Les *Chamites* ont toujours gardé au fond de leur caractère une perversité, une méchanceté, une cruauté que l'état le plus avancé de leur civilisation a été impuissant à effacer, ainsi que le prouvent les *Phéniciens*, les *Numides*, les *Carthaginois*, etc. Au contraire, la douceur des mœurs et la pureté de la morale a toujours été un trait caractéristique de la race japhétite, et elle se révèle dans les nombreux hymnes, dans les pratiques religieuses et dans les relations domestiques des *Ariens de la Perse et de l'Inde*. Rien chez les Hindous primitifs ne fut ni barbare ni cruel; leurs hymnes semblent être inspirés par cette *déesse de la parole*, à la-

quelle ils donnent les épithètes d'*excitatrice des discours véridiques*, de *directrice des discours sincères* et d'*inspiratrice de bonnes pensées*. Aussi peut-on dire que, chez aucun peuple antique, le peuple juif excepté, la crainte de dire de *mauvaises paroles*, et, à plus forte raison, celle de commettre des actions immorales, injustes, iniques, ne fut plus grande que chez les Ariens. C'est peut-être grâce à cette conservation des *notions du bien que la vie du patriarche Japhet* avait léguées à ses descendants, que le sacrifice, c'est-à-dire l'expiation du mal, dut d'être élevé, chez les Hindous, au rang de divinité suprême.

Bien que les croyances religieuses fussent perverties par le culte de la matière, elles restèrent, pendant un long espace de tems, simples et conformes à l'innocence patriarcale des mœurs. Jamais le sang humain ne coula dans les sacrifices de l'âge védique. Le *Pouroushamédha*, c'est-à-dire le *sacrifice humain*, n'était qu'une cérémonie emblématique et non un sacrifice réel. Les victimes étaient délivrées intactes après la récitation de certaines prières. Ce n'est que bien plus tard et lorsque les brahmanes eurent confisqué à leur profit toutes les lumières et couvert d'épaisses ténèbres l'intelligence des peuples, que les mœurs se débauchèrent, que le culte infâme du *linga* (φαιδς) prit une déplorable consistance, et que les sacrifices humains s'établirent réellement.

La douceur et la pureté dans les relations domestiques et sociales, chez les Hindous de l'âge védique, furent telles que ni le tems ni les circonstances malheureuses qui s'y accomplirent, comme, par exemple, les désastres nationaux, ni l'esprit de subtilité des nombreuses écoles, ni l'établissement de l'idolâtrie, etc., n'ont pu sur ce point opérer des changements essentiels dans le caractère de leurs descendants. Nous trouvons donc ces qualités tout entières dans les différentes dispositions du *code de Manou*. Ce recueil de lois date d'un âge où le système brahmanique était déjà parfaitement formé; car il en est le produit et l'expression générale. Pour quiconque réfléchit sur la manière dont il est rédigé, il est évident qu'il est postérieur à l'établissement définitif du brahmanisme. Ce n'est pas un assemblage de lois mises les unes à la suite des autres, au fur et à mesure de leur apparition; ce n'est

pas une collection de dispositions légales, telles que nous les offre une société en travail d'organisation, comme était, par exemple, la société avant ou sous Charlemagne : non, c'est un tout uni et dont les différentes parties sont écrites sous l'influence de principes généraux qu'une société déjà organisée peut seule enfanter.

Le *code de Manou*, sur lequel se sont successivement exercés une foule de légistes, ce qui prouve encore, pour le dire en passant, sa rédaction réfléchie et non circonstancielle ; ce code, dis-je, règle toute la conduite de l'Hindou dans les diverses périodes de son existence domestique, sociale et religieuse, et jouit dans l'Inde de la plus haute vénération. On ne peut s'empêcher d'avouer que c'est avec justice, quand on y lit des passages comme ceux-ci :

« Celui qui ne cause pas aux êtres animés les peines de l'esclavage et de la mort, et qui désire le bien de chacun, jouit d'un bonheur extrême.... Que la femme ne choisisse pas d'elle-même la séparation d'avec son père, d'avec son époux ou d'avec ses fils ; car, en se séparant d'eux, elle ferait tomber les deux familles dans le mépris... Elle doit toujours être de bonne humeur, adroite dans les affaires de la maison, très-soigneuse des ustensiles de travail et économe dans la dépense.... La femme qui respecte son mari sera honorée dans le ciel.... Qu'une femme vertueuse, qui désire parvenir dans le séjour bienheureux de son mari, ne fasse jamais quelque chose que ce soit qui puisse être désagréable à son époux, soit de son vivant, soit après sa mort. Que, jusqu'à la mort, elle soit patiente, soumise, menant une vie pieuse, choisissant, pour les suivre, les excellentes règles d'après lesquelles se gouvernent les femmes qui n'ont qu'un seul époux.... La femme qui, après la mort de son mari, reste constamment chaste, va au ciel, quand même elle n'aurait pas de fils <sup>1</sup>. »

Pour s'expliquer ce que ces dernières paroles peuvent avoir pour nous d'étrange, il faut se rappeler qu'une nombreuse postérité était toujours regardée, par tous les peuples de l'Orient, comme une grande faveur du ciel. Chez les Hindous, ob-

<sup>1</sup> Voy. *Manou*, lect. v, st. 46, 149, 150, 155, 156, 158, 160.

tenir des enfants, surtout un enfant mâle, c'était, en outre, un devoir religieux, un sacrifice, pour ainsi dire, en faveur des ancêtres; car ce ne pouvait être qu'un fils, qui, par des pratiques particulières nommées *Sradha*, était en état d'assurer à son père le bonheur de l'autre monde <sup>1</sup>.

Continuons les citations :

« La femme qui, ayant quitté son mari d'une classe inférieure, se soumet à un homme d'une classe supérieure, est méprisée dans ce monde.... Une femme qui trompe son mari est vouée à l'ignominie *lei-bas*.... La constance, la patience, la tempérance, la probité, la pureté, la répression des sens, la raison, la science, la véracité et l'abstinence de colère, etc., sont les vertus qui composent le devoir <sup>2</sup>.... Le vice et la mort étant comparés, le vice a été déclaré le mal le plus grand; l'homme vicieux tombe dans l'enfer le plus profond; l'homme vertueux étant mort va au ciel <sup>3</sup>.... Les hommes pervers qui, étant en place, prendraient de l'argent de ceux que leurs affaires obligent d'avoir recours à eux, doivent être dépouillés par le roi de tous leurs biens et condamnés à l'exil <sup>4</sup>.... Qu'un homme sage ne fasse point un serment en vain, même pour la plus petite chose; car, en faisant un serment en vain, on est perdu dans l'autre monde et dans celui-ci <sup>5</sup>.

» Celui qui donnerait en mariage sa fille ayant un défaut grave, sans en rien dire, verrait rendre nul cet acte de don subreptice d'une fille.... Qu'une fidélité mutuelle existe jusqu'à la mort; tel est, en somme, le principal devoir qu'il importe de connaître à la femme et au mari <sup>6</sup>.... Partout où les femmes sont honorées, les divinités se réjouissent; mais partout où on ne les honore pas, tous les actes pieux sont stériles.... Toute famille où les femmes vivent dans l'affliction s'éteint rapide-

<sup>1</sup> V. *Manou*, III, 259; IX, 45, 137, 138, trad. de Loiseleur Deslongchamps.

<sup>2</sup> *Id.*, V, 163, 164; VI, 92.

<sup>3</sup> *Id.*, VII, 53.

<sup>4</sup> *Id.*, 124.

<sup>5</sup> *Id.*, VIII, 111.

<sup>6</sup> *Id.*, IX, 73, 101.

» ment; mais là où elles ne sont pas affligées, la famille prospère  
 » en tout.... Les maisons que maudissent les femmes auxquelles  
 » on a refusé la déférence qui leur est due périssent entièrement  
 » comme frappées par la magie.... Dans toute famille où le mari  
 » est satisfait de sa femme et la femme de son mari, le bonheur  
 » est fixé pour jamais.... Celui qui ne sème pas le sacrifice pour  
 » ces cinq, les dieux, les hôtes, les domestiques, les mânes et  
 » pour lui-même, ne vit pas, bien qu'il respire.... Un maître de  
 » maison ne doit pas refuser celui que le coucher du soleil lui  
 » amène; que cet hôte, arrivé à tems ou à contre-tems, ne sé-  
 » journe pas dans la maison sans y manger.... Que le père de fa-  
 » mille ne mange lui-même sans qu'il ne régale aussi son hôte :  
 » honorer son hôte, c'est le moyen d'obtenir des richesses, de la  
 » gloire, une longue vie et le ciel<sup>1</sup>. »

C. SCHOEDEL.

<sup>1</sup> V. *Manou*, III, 56, 57, 58, 60, 72, 105, 106.

## Traditions primitives.

## PREUVES

DE

## L'ANTIQUE SCIENCE

Qu'ont possédée les peuples à écriture hiéroglyphique  
et anté-diluvienne.

Éclipse de soleil calculée déjà, ou du moins prédite par Thalès. — Science que constate l'érection des pyramides d'Égypte. — Point le plus élevé du monde, déjà connu des Scythes. — Mesure de la terre dans les deux sens effectuée avant le déluge, et qui constate la terre renflée sous l'équateur. — *Koua* du pôle nord, qui démontre l'aplatissement de la terre au pôle, chose encore douteuse pour Cassini. — *Koua* de la terre, qui montre qu'on la savait ronde, dès avant le déluge. — Satellites de Jupiter et de Saturne connus, et points noirs vus par le télescope dans le soleil. — Microscopes démontrés par la connaissance antique des vers infiniment petits, qui entrent dans le *tripoli*. — Rapports des *diâmans* à l'acier ou au fer, qui contient du carbone pur, comme le *diamant* qui n'est que du carbone, ce que son nom antique semble démontrer, ce nom étant le même que celui de l'acier. — Art des paratonnerres connu des Indiens, et indiqué dans les livres chinois les plus anciens. — Utilité des plantes marines à *iode* pour la guérison des goîtres et celle des crétins des monts élevés, plantes indiquées comme alimens et comme remèdes dans les livres hiéroglyphiques. — Note sur le livre de *Dutens* et conclusion finale.

L'épigraphe de tous nos écrits est cette phrase, adressée par les sages de l'Égypte au Grec illustre, qui donna des lois aux Athéniens : *O Solon, Solon, vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfans* ; c'est le docte Platon, pénétré du plus haut respect pour les anciennes traditions, qui nous atteste ainsi cette science des premiers tems. Et nous qui, non sans fruits scientifiques et historiques, savons consulter les livres hiéroglyphiques conservés en Chine, mais qui n'y ont pas été composés, nous adressons la même apostrophe aux savants de nos jours ; car fiers de quelques théo-

ries dont ils ont su habilement s'emparer, sans les avoir créées par eux-mêmes, ils contestent aux anciens tout leur mérite et leur profond savoir, et ils n'ont su cependant par eux-mêmes que donner de l'extension aux découvertes modernes des *Malus* et des *Fresnels*.

On vient nous dire que les Grecs n'attribuaient en étendue au soleil que la grandeur tout au plus du Péloponnèse; mais quand même ces Grecs eussent ignoré l'antique astronomie des Babyloniens et des Egyptiens, il ne faudrait pas en conclure que cette astronomie était nulle. Et cependant il est faux qu'ils ne connussent pas l'astronomie, car il faut se rappeler que *Thalès*, à l'aide de cette astronomie hiéroglyphique, entrevue par le docte *Bailly*, avait su calculer et prédire une éclipse célèbre du soleil; et que les pythagoriciens ont su que la terre *tournait autour de cet astre*<sup>1</sup>.

M. Jomard, en Egypte, avait reconnu cette science des anciens peuples, quand il y étudiait avec un soin extrême toutes les parties de la grande pyramide parfaitement orientée. Et si, égaré par *Dupuis*, il a donné aux monuments d'Egypte une antiquité absurde, et que soutiennent en vain, à l'aide du fabuleux *Manéthon*, les égyptologues de nos jours, nous n'en admettons pas moins avec lui, avec le célèbre *Fourier*, que les Egyptiens, plus de 2,000 ans avant notre ère, ont possédé une vaste science astronomique et hiéroglyphique, dont les Grecs, à écriture alphabétique et plus moderne, n'ont obtenu que des débris, débris bientôt fécondés cependant par le génie des *Ératosthène* et des *Hipparque*.

*Job* savait déjà, avant *Moïse*, que la Terre était suspendue dans l'espace<sup>2</sup>, mais il a fallu que *Newton* vint, pour nous montrer que le globe terrestre était aplati vers les pôles, et non allongé au Nord et au Sud comme le voulaient, de nos jours, *d'Anville* et

<sup>1</sup> « Les pythagoriciens ne croient point que la terre soit immobile ni qu'elle soit au centre du globe, mais qu'elle est suspendue en tournant autour du feu. » *Plut.*, *Vie de Numa*, t. I, p. 342, trad. *Dacier*. Voir de plus *De plac. phil.*, l. III, c. 13. — *Clém. d'Alex.*, l. V, p. 356, et *Aristote De celo*, l. II, c. 13 et 14. *Théon de Smyrne* dit aussi la même chose. Voir *Dutens, Origine des découvertes attribuées aux modernes*, t. I, p. 197.

<sup>2</sup> *Qui appendit terram super nihilum. Job.*, xxvi, 7.

l'astronome Cassini ; et il a fallu que naguère un courageux officier anglais s'élevât sur le nœud de la montagne qui forme le plateau de *Pamer*, pour constater que l'altitude de ce plateau surpassait celle des pics les plus élevés de l'Himalaya, et notamment celle du mont Dhawalagiri, donnée encore par *Balbi*, comme point culminant du monde.

Ayant gravi sur le Chimboraso, notre ignorance des altitudes en Asie était encore telle, en dernier lieu, que M. de Humboldt, croyant ainsi triompher de la Bible, citait ce mont d'Amérique comme étant probablement le point le plus élevé du monde.

Nous sommes en ce jour un peu plus éclairés ; mais on ignore beaucoup trop que *Justin*, l'abrégiateur de *Troques Pompée*, avait déjà donné le plateau des Scythes et de *Pamer*, comme le point culminant du globe.

Les Scythes, dit-il, se croient les plus anciens des hommes ; car, d'après eux, si la Terre a été couverte par les eaux d'un immense déluge, le pays où ils étaient, étant le plus élevé, avait dû être desséché le premier. Et si, au contraire, la Terre avait été incandescente, ce même point culminant avait dû se refroidir le premier et permettre à leurs ancêtres, c'est-à-dire aux premiers hommes sauvés du déluge ou des volcans, d'y habiter <sup>1</sup>.

Dans le *Cosmos*, M. de Humboldt a fort mal interprété ce passage ; il eût pu remarquer que la Bible, ce vénérable monument, fait descendre aussi après le déluge les premières familles civilisées des plateaux élevés, situés à l'Est de la Babylonie : c'est-à-dire des monts de *Pamer* et de *l'Ariane*, dont le nom, traduit par le Zend et le sanscrit, signifie le pays des *hommes vénérables*. Et, dans le *Fo-koue-ky*, traduit vers 1836, par M. Rémusat, il eût vu que le pays *Outtara-kourou*, au nord de l'Inde, était ainsi nommé parce qu'il était plus élevé (sens d'*Outtara*) que les trois autres parties du monde <sup>2</sup>.

Si les anciens ont su, bien avant M. de Humboldt, que le point

<sup>1</sup> Voir dans les *Annales de philosophie*, t. xv, p. 245 (2<sup>e</sup> série), notre *Mémoire sur le plateau de Pamer*, où se trouvent les textes de *Justin* et du *Fo-koue-ky*.

<sup>2</sup> *Fo-koue-ky*, p. 81, note 7.



culminant de la Terre était vers le Cachemire, et le plateau de Pamer, nœud des montagnes très-élevées, allant nord et sud, et d'ouest à l'est, dans leurs deux branches principales, ils avaient donc des baromètres ou d'autres moyens physiques pour évaluer les altitudes.

Mais dès les tems du mythologique *Chin-nong*, où nos recherches nous font voir le *Seth* de la Bible, les anciens avaient aussi su mesurer la Terre, et ils n'ignoraient pas qu'elle était à peu près ronde, et non une surface plane comme le voulait *Cosmas*, cité pour l'opposer à notre science actuelle, par M. *Letronne*.

Dans le *Lou-sse* de Lopi, ouvrage qui date de la dynastie des Song, vers l'an 1000 de notre ère, et dans le livre du philosophe *Hoi-nan-tse*, placé 150 à 200 ans avant notre ère par les divers historiens, il est dit que *Chin-nong*, mesurant la Terre dans les deux sens, lui trouva 9,000 *lieues Est-Ouest* (si le *Ly* est ici le 10° de la lieue), et 8,500 *lieues, Nord et Sud*. La proportion est sans doute grossière et approximative, mais enfin il résulte de cette tradition, où les nombres auront été altérés, et qui s'est conservée chez les peuples à hiéroglyphes<sup>1</sup>, que les anciens astronomes, longtems avant Eratosthène, avaient mesuré dans les deux sens la circonférence de la Terre, et qu'ils savaient qu'elle était renflée à l'équateur, comme l'a démontré Newton, et comme en doutaient encore et Maupertuis et Bouguer.

Ce fait résulte de l'énoncé même des deux mesures; mais une autre preuve montre encore qu'ils avaient connu que la Terre était aplatie ou formait une sorte de plaine inondée ou de fosse vers les pôles.

Le célèbre empereur *Kang-hy*<sup>2</sup>, qui aimait à s'instruire avec nos missionnaires astronomes, leur citait parmi les huit *kouas*, inventés par l'antique empereur *Fo-hy*, antérieur à *Chin-nong*, celui qui répondait au pôle Nord ☰, et qui, écrit *kan* 坎, signifiait fosse; 土 *tou*, Terre, 欠 *kien*, manquant; indigence de

<sup>1</sup> Voir d'autres auteurs chinois cités à l'appui, par le P. Amiot, dans les *Mém. concer. les Chinois*, t. IV, p. 483.

<sup>2</sup> Voir *Mém. concer. les Chinois*, t. IV, p. 475.

terre, terre en ce lieu aplatie<sup>1</sup>. On peut vérifier ce symbole remarquable dans les notes ajoutées au *Chou-king* par le docteur M. Desguignes, p. 352, où il donne la figure des huit kouas et des idées qui y répondent.

On peut aussi, parmi ces huit kouas, constater que celui qui répond à la Terre  $\equiv \equiv$  en son ensemble, démontre qu'on la savait ronde, car ce koua est rendu par 坤 *kouen*, qui signifie globe terrestre, et qui est formé de 土 *Tou*, terre élémentaire, et de 申 *Chin*, *Rectum et curvum*, qui avec la clef des fils et des étoffes 紵 *my*, signifie ceinture, chose pliée en rond, sens de 紳 *chin*<sup>2</sup>.

Et nous observons que l'ingénieur Leibnitz n'a pas connu ces remarques de l'empereur *Kang-hi* et de M. Deguignes, quand à tort, algébriste par excellence, il a voulu voir dans les 8 kouas ou trigrammes de *Fo-hi*, et dans les 64 kouas ou hexagrammes de *Chin-nong*, une arithmétique binaire.

La mémoire des premiers hommes était prodigieuse comme toutes leurs autres facultés; et ces lignes pleines ou coupées, combinées trois par trois ou six par six, étaient l'équivalent des cordellettes à nœuds de diverses couleurs des Péruviens, *quippos* avec lesquels, ces peuples venus d'Asie en Amérique savaient écrire leur histoire et conserver tous leurs arts<sup>3</sup>.

Trois faits résultent donc de ce qui précède! Les peuples à écriture hiéroglyphique, tels que les Babyloniens, les Egyptiens, et les Chinois longtems après eux, ont connu avant nous le point le plus haut du globe de la terre, et ils ont su qu'elle était ronde, qu'elle était renflée à l'équateur et aplatie vers les pôles. Enfin,

<sup>1</sup> Voir *Dict.* Deguignes, n° 1570, 1549 et 4596.

<sup>2</sup> *Dict.* chinois, n° 1576, 6173, 7743 et 7801.

<sup>3</sup> Voir nos *Mémoires sur les peuples de Bogota* et du *Fou-sang*, ou pays de Guatamala, dans les *Annales de philosophie chrét.*, t. x, p. 81 (1<sup>re</sup> série), et tirés à part, chez B. Duprat, libraire.

ils lui ont trouvé à peu près la même circonférence que nous et qu'Ératosthène.

Et quant au soleil et aux autres astres, j'ai déjà cité, longtems avant M. Libri qui voulait m'enlever cet honneur, les deux satellites ou aides-de-camp donnés à Jupiter, figuré comme planète du Bois, dans l'*Encyclopédie japonaise*<sup>1</sup>. J'ai indiqué les petits astres qui entourent le globe de Jupiter Ammon, dans le Panthéon égyptien, aussi bien que le globe qui surmonte la tête de Cronos, c'est-à-dire du couronné, dans le même Panthéon égyptien, globe qui semble aussi entouré d'un demi-anneau dans les peintures égyptiennes, et qui est également entouré de satellites ou de plus petits globes dans ces mêmes peintures<sup>2</sup>, où il répond à Saturne.

Si les jésuites du Japon, instruits par Galilée, avaient enseigné en ce pays l'existence des satellites de Jupiter, ils en eussent indiqué cinq, aperçus à l'aide seulement des premiers télescopes modernes par cet astronome, et non pas deux seulement; il a donc fallu qu'autrefois on eût aussi en Asie des *télescopes* pour reconnaître ces petits astres qui souvent se projettent sur le disque de Jupiter et n'en montrent que deux, un de chaque côté. Aussi le docte P. Gaubil, citant les instruments pour observer les astres de l'antique empereur *Chun*, n'en a pas douté<sup>3</sup>.

Mais M. Biot à l'Académie a nié que les télescopes eussent été connus des anciens, et c'est son fils lui-même, versé dans le chinois, qui nous atteste que longtems avant notre ère, les astronomes et historiens chinois, ou du moins, suivant nous, que les livres chaldéens conservés en Chine, citent sur le soleil, outre des nuages rouges ou noirs qui parfois le rendent pâle, de *petits points noirs*, vus sur son disque, et qu'on n'a pu y apercevoir, suivant nous, qu'à l'aide de télescopes.

<sup>1</sup> Voir le *Mémoire* inséré dans les *Annales de philos. chrét.*, t. x, p. 208 (1<sup>re</sup> série), et dans nos *Illustrat. de l'astronomie hiéroglyph.*, ouvrage imprimé dès 1834, et non publié encore par nous.

<sup>2</sup> Voir *Ann. de philos. chrét.*, t. x, p. 211 (1<sup>re</sup> série), et *Illustrat. de l'astronomie hiéroglyph.*, année 1834 et 1835.

<sup>3</sup> Voir notre *Notice sur l'art des lentilles et télescopes*, dans les *Ann. de philos.*, t. x, p. 216 (1<sup>re</sup> série).

On sait que c'est ainsi que Galilée a connu ces points noirs du soleil, et a pu calculer la durée de la rotation de cet astre; il a donné les figures diverses qu'offrent ces petits points noirs à diverses époques, et nous renvoyons au livre célèbre où il a consigné ses observations télescopiques.

C'est dans le tome II, liv. XXV, p. 34, 35, de sa belle traduction du *Tcheou-Ly*, que M. Biot fils, dans une note, constate ces observations des points noirs du soleil, longtems avant notre ère.

Et si M. Arago est porté à faire de cet astre une masse noire, une sorte de charbon arrondi, et entouré de nuées lumineuses répandant la chaleur, nuées qui, en s'entr'ouvrant, laissent voir comme dans des puits le noir intense de ce roi de nos planètes et de la terre, la même chose a aussi été dite ou indiquée par les anciens astronomes de l'Assyrie et de l'Égypte, qui sous le nom de *Phénix* ou de *Corbeau*, y mettent symboliquement l'*Oiseau noir* par excellence, l'oiseau ou le corbeau aux reflets dorés, oiseau nommé *Kin* 金 ou 烏<sup>1</sup>, ce qui nous rappelle le mythe si antique du corbeau d'Apollon, rendu noir par ce dieu amant de Coronis.

M. Callery, qui a appris le chinois en Chine, et qui a publié un *Dictionnaire encyclopédique* de cette écriture symbolique, inventée peut-être avant le déluge, parle aussi de ces *points noirs* qui se voient sur le disque même du soleil. Traduisant (p. 68) l'ouvrage chinois intitulé, *Sse-hao-ko*, il dit : « Le soleil est pur, mais froid; il » éclaire le haut et le bas, et son précieux disque est parsemé de » taches rondes et petites, comme les têtes de têtards nommés *ko*. »

Il est singulier au moins de voir affirmer que le soleil est un corps froid, et de le voir ainsi distingué des nuages lumineux et brillans qui nous éclairent et nous échauffent, suivant M. Arago lui-même, si fier de la science moderne. Mais on ne peut plus nier, ce nous semble, qu'il a fallu des télescopes pour apercevoir ces points noirs, inconnus avant Galilée, et comparés ici à des têtes de têtards.

La perfection de la gravure des pierres fines et les plus dures

<sup>1</sup> Dict. chinois, n° 11378 et 5421.

chez les anciens, a prouvé à tous les bons esprits que de fortes loupes avaient été employées par les antiques lapidaires; mais on ignore que ces loupes ont fourni aussi, outre des télescopes, des microscopes, et nous allons encore le démontrer, en dépit de tous ceux qui nient la science des anciens.

Le célèbre Bochart, t. II, ch. ix, p. 841, 842, de son *Hiérozoi-con*, a disserté sur le ver *Samir*, ver à l'aide duquel, disent les rabbins cités par lui, Salomon sut faire tailler *sans bruit*<sup>1</sup> les pierres du temple célèbre bâti par lui à Jérusalem. Bochart et Buxtorf y ont vu le *Smyris*, ou pierre très-dure et servant à polir, comme le font émeri et notre tripoli, et dont parle Dioscoride et d'autres auteurs.

Mais pourquoi les rabbins, auteurs de la *Gémare* et de la *Misna*, ont-ils vu dans le *Samir* un ver ou un insecte, analogue à ceux dont vit la huppe au bec aigu? Personne ne pouvait le dire, avant que M. *Ehrenberg*, appliquant des microscopes très-puissants au tripoli de *Bilin*, en Bohême, n'y eût reconnu des carapaces en forme de scies très-aiguës d'animalcules infusoires.

Ces carapaces, siliceuses et très-dures, appartiennent, dit-il, à des *Gaillonella* et à des *Bacitullaires*, qui affectent des formes de tubes ou de vers infiniment petits.

Il a calculé qu'un centigramme pesant de ce tripoli de Bilin contient 34 millions de ces infusoires à carapace, faisant l'effet de limes siliceuses; mais il ignorait que les anciens Phéniciens et les architectes employés par Salomon connaissaient déjà la nature intime du tripoli, où ils voyaient le ver *Samir*.

Le microscope leur avait donc été connu. Et, quant à l'émeri, qui n'est, on le sait, qu'une sorte de *corindon* ou de *spath adamantin*, *Medhurst* nous apprend, dans son *Dictionnaire japonais et chinois*, qu'en chinois on le nomme *Kin* 金 *kang* 剛 *tsouan* 鑽 ou pierre dure, comme le diamant nommé *Kin-kang*-石 *chy*<sup>2</sup>, et utile pour percer les gemmes, sens de *tsouan*: or, les *Kin-kang* sont, dans l'antique mythologie conservée en Chine, les

<sup>1</sup> Voir in *Rois*, vi, 7.

<sup>2</sup> *Dict. chinois*, n° 11378, 806, 11625 et 6824.

*Rakchasas* des Indiens et de *Ceylan*, îles où l'on exploite l'émeri, c'est-à-dire les géans ou peuples des montagnes à diamans, figurés armés de glaives de Damas, en avant des temples d'Égypte, et de ceux des Indes et de la Chine, et qui en sont comme les *gardiens*. Et סַמָּר, *samar*, en hébreu, a le sens de *gardiens*, et on en a tiré le nom des *Samaritains*, et du ver, שָׁמִיר, *samir*.

En outre, le diamant se nomme *adamas*, et formé de carbone pur, avec lequel le fer devient de l'acier, tel que l'acier de *Damas*; ces noms nous rappellent le spath *adamantin*, ou l'émeri, comme aussi ces glaives en acier de Damas, des *Kin-kang*, ou des géans, nom où entre *kang*, et la clef 卩 *tao* des glaives et des épées. Tous ces faits et ces noms s'enchaînent donc et nous démontrent, en outre, que les anciens ont connu les rapports qui lient le diamant par son carbone à l'acier ou fer durci par ce carbone, acier qui est encore en ce jour nommé 鋼 *kang*, sous la clef 167, celle des *métaux*.

D'autre part, *Ctésias*, cité par Photius, a déjà été signalé par nous <sup>1</sup> comme parlant des épées ou pointes de certain fer, qui, fichées en terre par les sages indiens, savaient diriger la foudre et l'attirer; et le roi Artaxercès lui donna deux de ces épées ou pointes de fer aimantées si merveilleuses. Les livres conservés en Chine constatent aussi les effets des pointes sur les nuages électriques, quand ils nomment les truffes, nées sous les bambous aigus, *louyouan*, ou *Boules du tonnerre*: 雷 丸 *louyouan*.

Franklin ne fut donc pas de nos jours le premier qui sut dérober la *foudre au ciel*, ainsi que l'a affirmé un poète souvent cité.

Et si l'on insiste fort en ce moment sur les bons effets de l'*iode*, substance découverte ou du moins analysée en premier lieu par le célèbre chimiste, M. Gay-Lussac; si l'on vante les eaux contenant de l'*iode*, et ses préparations contre les goîtres et le crétinisme, nous observerons que les divers *livres antiques* de botanique, importés en Chine même avant notre ère, citent quatre sortes de *fu-*

<sup>1</sup> *Annales de philosophie chrétienne*, t. I, p. 204 (1<sup>re</sup> série), et *Écho du monde savant*.

cus ou plantes marines, qui, employées comme aliment, guérissent la maladie dite *ying-lieou*, c'est-à-dire celle des *goîtres* et des *tumeurs*, et nous renvoyons à cet égard à l'*Encyclopédie japonnaise*, citée par nous à l'Académie des Sciences, et à peine connue à Paris, où cependant on la possède.

On peut donc ajouter toutes ces notes nouvelles à l'ouvrage très-curieux et très-savant du célèbre *Dutens*, membre de la Société royale de Londres, et qui a écrit *sur les découvertes des anciens, attribuées aux modernes*. Mais ce docte auteur ne parle que des Grecs et des Latins, et ces peuples à alphabet n'ont eu, nous le répétons, que des débris de l'antique science hiéroglyphique, conservée dans les livres assyriens et égyptiens, importés en Chine avant notre ère. Ces livres que l'on peut comprendre en ce jour, et que l'Europe néglige à tort, nous ont permis de combattre victorieusement, nous le croyons, l'orgueil de nos savants modernes. Nous nous adressons au public éclairé et à la postérité, qui jugera leurs réticences calculées et qui appréciera nos preuves. Nous l'affirmons encore : sortis des mains du Créateur, et même devant être immortels, nous dit la Bible<sup>1</sup>, les premiers hommes ont eu une science dont nous nous doutons à peine. Les traditions hiéroglyphiques, conservées en Chine, le constatent pour *Hoang-ty*, ou Adam, qui naquit, nous disent-elles, avec une intelligence extraordinaire, et *savait parler en naissant*.

On lui voit, en effet, créer tous les arts, et l'étude approfondie des *Kouas* et de l'*Y-king* montrera aussi la haute science de son fils *Abel*, qui fut le premier des hommes justes, et qui n'est autre que le *Fo-hy*, de la Chine, et le *Menès*, pasteur et législateur des Égyptiens.

Ces progrès, dont nous sommes si fiers, n'ont pas empêché les crimes qui viennent d'avoir lieu. Heureux ceux qui, méditant sur la sagesse des anciens, ont pu détourner leurs yeux de ces troubles funestes, et faire quelque bien par des écrits sérieux et positifs.

Ch<sup>er</sup> de PARAVEY.

<sup>1</sup> Voir *Eccli.* xvii, 1-11.

## Orthodoxie catholique.

## DÉCRET DE L'INDEX

## Condamnant

LES OUVRAGES FRANÇAIS DE M. EUGÈNE SUE, DE M. PROUDHON, DE M. L'ABBÉ  
GUETTÉE, DE M. L'ABBÉ GIOBERTI ET DE QUELQUES AUTRES,

## SUIVI DE QUELQUES OBSERVATIONS.

Le journal officiel de Rome, du 4 février, publie un décret de la sacrée Congrégation de l'Index, approuvé par le Souverain-Pontife, le 1<sup>er</sup> février 1852, par lequel sont prohibés les ouvrages suivans :

- » Sue (Eugène). *Tous les ouvrages*, en quelque langue qu'ils soient imprimés. (Décret du 22 janvier 1852.)
- » Proudhon (P.-J.). *Tous les ouvrages*, en quelque langue qu'ils soient imprimés. (Même décret.)
- » *Histoire des idées sociales*, par F. Villegardelle. (Même décr.)
- » *Le Dernier mot du Socialisme*, par un catholique. (Même décret.)
- » *Histoire de l'Église de France*, composée sur les documens originaux et authentiques; par l'abbé Guettée. (Même décret.)
- » *La Buona Novella*, giornale religioso. Torino, 1851, anno 1<sup>o</sup>. (Même décret.)
- » *Il Magnetismo Animale*. Saggio scientifico, per M. Tommasi. Torino, 1851. (Décret du 26 nov. 1851.)
- » *Tous les ouvrages* de Vincent Gioberti, en quelque langue qu'ils soient publiés. (Décret du 14 janv. 1852.)
- » *Le Manuale Compendium juris Canonici*, ad usum Seminario-  
rum, juxta temporum circumstantias accomodatum, auctore  
» J.-F.-M. Lequeux, etc., etc., *prohibé par décret du 27 sept. 1851*,  
» est cité de nouveau avec la clause suivante : *L'auteur s'est soumis.*»



## 1. Quelques remarques sur ce décret.

On nous permettra de faire observer d'abord que voilà mis à l'index les *ouvrages philosophiques* de M. l'abbé Gioberti, dont les *Annales de philosophie*, presque seules, s'étaient attachées à montrer la fausseté et le danger. Il faut maintenant se souvenir que les principes établis dans ces ouvrages étaient précisément la *communication directe entre Dieu et la raison humaine, la révélation par l'idée*<sup>1</sup>; principes que nous avons aussi poursuivis dans d'autres auteurs. Nous prions tous ces auteurs, et en particulier le P. Chastel, qui nous fait la guerre en ce moment, d'y faire attention. C'est dans un prochain cahier que nous répondrons à ses attaques; et quoiqu'il nous attaque peu loyalement, sans citer les pages où il prend nos textes, nous les retrouverons et prouverons qu'il les a tous tronqués ou dénaturés.

Nous publierons aussi un article d'une importance majeure pour les *Annales*; il sera extrait des *Annali delle scienze religiose* de Rome, où l'auteur fait, en 26 pages, l'*analyse de nos discussions avec M. l'abbé Maret*. L'auteur de cet article, très-savant homme, parfaitement habitué à la langue philosophique, fait, à la 1<sup>re</sup> édition de la *Théodicée*, les mêmes reproches que nous; il trouve que sa *Méthode de Conception*, qu'il a laissée dans sa 2<sup>e</sup> édition, est inadmissible, et lui conseille « de faire courageusement disparaître quelques péchés qui y restent encore : *di coragiosamente schivare alquante pecche rimaste ancora.* »

Cet article est approuvé du P. *Passaglia*, jésuite, censeur théologique, du P. *Buttaoni*, maître du sacré palais, et de Mgr *Ligi*, archevêque d'Iconium, vice-gérant de Rome. Ce travail va donner un puissant appui à nos travaux et confirme les belles lettres de Mgr de *Montauban*. Que ces professeurs qui disent qu'ils s'élèvent à la conception de Dieu; qu'ils ont la vision et l'intuition de Dieu; que Dieu se communique à nous par le moyen de l'idée, qu'il nous communique de son infinie perfection; que Dieu apparaît dans cette idée comme sur un autre *Sinaï*; que la raison humaine est une participation de la raison divine; qu'elle est une révélation

<sup>1</sup> Voir notre critique de la philosophie de M. Gioberti dans nos *Annales*, t. xvii, p. 245; xviii, p. 450; xix, p. 111, 307; xx, 245 (3<sup>e</sup> série).

*naturelle* ; que ces théologiens et ces philosophes qui persistent contre nous à dire qu'on peut se servir du mot *emanation*, etc. ; que ces théologiens, dis-je, prennent garde, car c'est un terrible et bien véridique tribunal que celui de la Congrégation de l'*Index* ! — Mais nous publierons tout l'article, où nous-mêmes nous aurons plusieurs choses à apprendre dans notre prochain cahier.

2. Polémique à l'occasion du décret de l'*Index*.

*L'Univers*, en publiant ce décret, l'a fait suivre des considérations et déclarations suivantes :

« Le *Manuale juris canonici* n'est rappelé ici que pour constater la soumission de l'auteur : *Auctor se subjecit*. Quant à l'*Histoire de l'Église de France*, dont le premier volume avait été approuvé par feu Mgr Desessarts, évêque de Blois, on se rappelle les lettres par lesquelles Mgr l'Évêque actuel de Blois, réclamant contre une annonce équivoque, constatait que, bien loin d'approuver cet ouvrage, il avait donné à l'auteur de paternels avertissemens. Du reste, voici ce que nous lisons aujourd'hui dans la *Gazette de Lyon* :

« La maison Guyot frères, libraires, à Paris et à Lyon, éditeurs de l'*Histoire de l'Église de France*, par l'abbé Guettée, avaient précédemment prêté leur concours à cette publication, qui avait reçu à son début les encouragemens les plus flatteurs, et dont les premiers volumes avaient été honorés de hautes approbations. La mise en vente des volumes récemment parus ayant suggéré diverses observations, les éditeurs avaient insisté auprès de l'auteur pour qu'il apportât à son ouvrage les modifications réclamées. Aujourd'hui que le décret de la Congrégation de l'*Index* condamne et prohibe cet ouvrage, MM. Guyot déclarent s'y soumettre sans réserve pour ce qui les concerne, annulant tout catalogue antérieur de leur librairie qui porterait cette publication ; ils considéreront comme non avenues les demandes qui leur en seraient faites. »

» On ne saurait trop louer l'empressement avec lequel MM. Guyot ont rempli leur devoir en cette occasion, car la déclaration ci-dessus a paru à Lyon avant même que le *Giornale di Roma*, du 4 février, fût parvenu dans cette ville ; MM. Guyot ne pouvaient donc alors connaître le décret, que par ce qui en a été dit dans les

journaux d'Allemagne et d'Italie antérieurement à la publication officielle.

» On remarquera que tous les ouvrages de Vincent Gioberti, sans exception, sont condamnés, et qu'ils le sont *quocumque idiomate exarata*. Les traductions françaises de l'*Introduction à l'étude de la philosophie*, et d'autres écrits philosophiques du même auteur, tombent donc sous le coup de la prohibition. DU LAC. »

M. Lecoffre, éditeur des trois volumes de l'*Introduction à l'étude de la Philosophie*, de M. l'abbé Gioberti, s'est hâté d'imiter son confrère, M. Guyot, de Lyon. On ne peut que louer la conduite de ces catholiques. Mais M. l'abbé Guettée n'a pas voulu se soumettre aussi facilement, et voici la polémique qui s'en est suivie. Nous devons la publier, parce qu'elle intéresse essentiellement l'autorité du Souverain-Pontife. C'est à l'*Univers* que nous l'empruntons :

« En rapportant le dernier décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, où se trouve condamnée l'*Histoire de l'Église de France*, de M. l'abbé Guettée, nous avons cru devoir rappeler qu'il y a déjà six mois, Mgr l'Évêque de Blois avait, par une lettre publiée dans les journaux, fait connaître que, bien loin d'approuver cet ouvrage, il s'affligeait d'y rencontrer des choses qui demandent correction. Nous avons cru également qu'il nous était permis de reproduire la nouvelle donnée par la *Gazette de Lyon*, que MM. Guyot, libraires, se soumettant sans retard à la décision du Saint-Siège, avaient retiré de leur catalogue le livre prohibé. Ces remarques, si naturelles, ont déplu à M. l'abbé Guettée, et il y a trouvé le prétexte d'une lettre, où l'on cherche vainement l'expression de sa soumission au jugement du Saint-Siège, et qui nous oblige de remettre sous ses yeux les pièces suivantes, déjà reproduites dans notre numéro du 15 septembre dernier :

AU RÉDACTEUR DE L'*Ami de la Religion*.

« Blois, le 6 septembre 1851.

» Monsieur le Rédacteur,

» Quoique vous ayez averti que la rédaction de l'*Ami de la Religion* reste étrangère aux annonces insérées à la fin de ce journal, je vous prie de donner placé dans votre feuille à une rectification relative à une de ces annonces.

» A la fin du numéro en date du 28 août dernier, on lit l'annonce sui-

vante : *Histoire de l'Église de France*, par M. l'abbé Guettée, ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Blois... Mise en vente du tome VII.

» La plupart de ceux qui auront lu ces lignes, qui auront comparé les dates, auront été portés à croire que j'ai approuvé cet ouvrage, et spécialement ce qui a paru depuis la mort de mon vénérable prédécesseur ; cependant il n'en est rien. Je viens même d'adresser à M. l'abbé Guettée (comme étant du diocèse de Blois et m'ayant envoyé son livre), une lettre où, tout en reconnaissant avec plaisir ce qui est digne de louanges dans son ouvrage, je lui signale des choses que je m'afflige d'y trouver, et que, j'espère, il corrigera.

» Agréés, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentimens très-distingués.

» † L. TH., évêque de Blois. »

M. l'abbé Guettée répondit à cette lettre par la suivante :

« Paris, 7 septembre 1831.

» Monsieur le Directeur de l'*Ami de la Religion*,

» Je lis dans votre journal une rectification d'annonce adressée par Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, et dans laquelle je trouve ces paroles relativement à mon ouvrage : l'*Histoire de l'Église de France* :

» Je viens d'adresser à M. l'abbé Guettée une lettre.... où je lui signale des choses que je m'afflige d'y trouver, et que, j'espère, il corrigera. »

» Je craindrais, Monsieur le Directeur, que vos lecteurs ne donnassent à l'expression que j'ai soulignée une interprétation trop absolue. Elle serait bien éloignée certainement de la pensée de Mgr l'évêque de Blois. J'en ai pour garant la lettre bienveillante qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, et dans laquelle j'ai trouvé des observations que j'ai reçues avec reconnaissance. J'espère, en profitant des avis qu'on daigne me donner, rendre mon ouvrage de plus en plus utile à l'Église, et digne des suffrages de l'épiscopat.

» Agréés, etc.

L'abbé GUETTÉE.

» Auteur de l'*Histoire de l'Église de France*. »

De son côté, M. Guyot, libraire, expliqua son annonce en ces termes :

« Monsieur le Directeur de l'*Ami de la Religion*,

» Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, vous a adressé une rectification relativement à une annonce de l'*Histoire de l'Église de France*, publiée dans votre journal.

» Notre devoir est d'attester que nous n'avons eu nullement l'intention de dire que cet ouvrage avait été approuvé par Mgr Pallu du Parc, mais par son prédécesseur, Mgr Fabre Desessarts.

» Nous vous prions d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

» Agréés, etc.

GUYOT frères. »

» Voici maintenant la lettre que M. l'abbé Guettée nous a adressée le 17 courant ; nous la donnons avec les additions et modifications qu'il y a faites depuis, et telle qu'aujourd'hui, 24 février, il nous force de la publier :

« Paris, le 17 février 1852.

» Monsieur le Directeur de l'*Univers*,

» Dans les réflexions dont vous faites suivre le décret de la Congrégation de l'Index relatif à mon ouvrage intitulé *Histoire de l'Église de France*, vous commettez plusieurs inexactitudes, que je vous prie de rectifier dans votre prochain numéro.

» Au lieu de dire que le *premier volume* a été approuvé par feu Mgr Dessarts, vous auriez dû dire que les *cinq premiers volumes* ont été examinés sur les épreuves par ses ordres, ainsi qu'une partie du *sixième*, et qu'ils ont été ainsi publiés sous ses yeux et avec son approbation. Vous auriez pu ajouter que ces cinq premiers volumes ont été approuvés par Son Eminence Mgr de la Tour d'Auvergne, ancien évêque d'Arras, sans que j'aie sollicité cette approbation toute spontanée et toute volontaire.

» Pour l'annonce prétendue *équivoque*, elle était de MM. Guyot, et je leur laisse purement et simplement le soin de se défendre contre votre insinuation peu bienveillante.

» Quant aux instances faites par ces libraires pour obtenir de moi certaines modifications, je les ai ignorées jusqu'au moment où j'ai lu l'extrait de la *Gazette de Lyon* cité par vous ; et si elles m'eussent été faites par ces Messieurs, je leur aurais fait comprendre qu'ils étaient peu compétens en théologie et en histoire ecclésiastique. Je ne reconnais qu'à mes supérieurs le droit de m'adresser des observations, et ils me rendront ce témoignage, que j'ai toujours accueilli avec respect et reconnaissance celles qu'ils ont bien voulu me faire.

» J'écris aujourd'hui même à Mgr le Nonce, relativement au décret de l'Index concernant mon ouvrage.

» Je pense, Monsieur le Rédacteur, que je n'aurai pas besoin de recourir aux voies de droit pour vous faire insérer cette lettre en entier dans votre plus prochain numéro.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» (Signé) l'abbé GUETTÉE. »

» P. S. Outre les inexactitudes contenues dans vos réflexions, vous avez inséré dans l'*Univers* une note extraite de la *Gazette de Lyon*, et dans laquelle les libraires Guyot déclarent qu'ils considè-

rent comme non avenues les demandes qui leur seraient faites de mon ouvrage. Je vous prie de déclarer que l'*Histoire de l'Église de France* sera continuée. Seulement, pour les volumes publiés, je ferai toutes les corrections qui me seront indiquées par l'autorité ecclésiastique. Quant aux volumes qui seront publiés à l'avenir, je les soumettrai à cette même autorité.

L'abbé GUETTÉE.

L'*Univers* continue ainsi :

« Nous rechercherons tout à l'heure ce que peut signifier ce *post-scriptum* ; mais, d'abord, deux mots de réponse à la lettre :

» Si nous avons parlé de l'approbation donnée à l'*Histoire de l'Église de France* par Mgr Fabre Desessarts, ce n'a été qu'incidemment ; notre seul dessein était de rappeler que cet ouvrage avait été publiquement désapprouvé par Mgr l'évêque de Blois, avant d'être condamné par la Sacrée Congrégation de l'*Index*. Nous n'avons donc à discuter ici ni le nombre des approbations données au livre, ni la manière dont ces approbations ont été obtenues, ni le chiffre des volumes qui en ont été revêtus. A cet égard, nous nous contentons de laisser à M. l'abbé Guettée toute la responsabilité de ses assertions.

» Quant à l'annonce équivoque, nous prions M. l'abbé Guettée de relire la lettre adressée par Mgr l'évêque de Blois à l'*Ami de la Religion*. Nous le prions aussi de relire les lettres qu'il adressait lui-même à ce journal, de concert avec MM. Guyot, et où il ne répudiait nullement la responsabilité de cette annonce.

» Quant à l'article de la *Gazette de Lyon*, s'il contient des inexactitudes, elles ne sont pas de notre fait ; toutefois, nous remarquerons qu'un libraire n'a pas besoin d'être théologien pour avoir le droit de demander à un auteur de corriger son livre, lorsque ce livre a été l'objet d'un blâme publiquement infligé par un évêque, et lorsque tout le monde sait que d'autres prélats le jugent répréhensible. A plus forte raison un libraire a-t-il le droit et le devoir de se refuser à continuer la vente d'un livre lorsque ce livre est prohibé par le Saint-Siège, et lorsque l'auteur de ce livre est un prêtre ; il doit présumer qu'en agissant ainsi il ne fait qu'aller au-devant de ses désirs. Mais si, au lieu de lui donner l'exemple de la soumission, le prêtre condamné voulait le placer entre son in-

térêt et sa conscience, et prétendait le contraindre à violer les prescriptions du décret pontifical, alors il n'y aurait pas de termes assez forts pour flétrir une telle conduite.

» M. l'abbé Guettée ne reconnaît qu'à ses supérieurs le droit de lui adresser des observations, nous avons la hardiesse de croire que lorsqu'un auteur met dans ses écrits des choses affligeantes et dangereuses, il est permis au dernier des fidèles de les lui signaler.

» Nous n'avions révoqué en doute ni la reconnaissance ni le respect avec lesquels M. l'abbé Guettée accueille les observations de ses supérieurs, et nous ne voyons pas pourquoi il nous en parle. Peut-être veut-il excuser sa lettre à l'*Ami de la Religion*, en réponse à la lettre de Mgr l'évêque de Blois; peut-être veut-il nous préparer à l'acte par lequel il fera connaître, comme son devoir l'y oblige, sa soumission au décret de la Sacrée Congrégation de l'Index. Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'en pareille matière le respect et la reconnaissance ne suffisent pas, et qu'il faut aussi un peu d'obéissance. Nous voudrions que ses lettres nous permissent de croire qu'elle abonde dans le cœur de M. l'abbé Guettée et qu'il éprouve également ce sentiment de gratitude, dont tout écrivain doit être pénétré lorsque l'autorité ecclésiastique l'avertit qu'il s'est égaré et lui donne ainsi le moyen d'empêcher le mal que pourraient faire ses écrits.

» M. l'abbé Guettée espérait qu'il n'aurait pas besoin de recourir aux voies de droit; il se trompait: si son huissier n'était venu nous y contraindre, jamais nous n'aurions publié la lettre d'un prêtre qui, sous le poids d'une condamnation prononcée par le Saint-Siège, n'a d'autre souci que d'opposer à cette condamnation les approbations antérieures de deux évêques.

» Quant au *post-scriptum*, nous admirons l'habileté avec laquelle il est rédigé. M. l'abbé Guettée déclare que l'*Histoire de l'Église de France* sera continuée, et qu'il soumettra à l'autorité ecclésiastique les volumes qui seront publiés à l'avenir. A cela il n'y a rien à dire, sinon que ces volumes sont hors de la question. Pour les volumes déjà publiés, M. l'abbé Guettée fera toutes les corrections qui lui seront indiquées par l'autorité ecclésiastique. M. l'abbé Guettée veut sans doute parler de la Sacrée Congrégation de l'In-

*dex*, car il n'espère pas, apparemment, qu'une autre autorité se saisisse d'une cause jugée par ce tribunal. Mais, en attendant que la Congrégation de l'*Index* ait indiqué les corrections nécessaires, si toutefois elle juge l'*Histoire de l'Église de France* susceptible de correction, ce qui est encore un point douteux, M. l'abbé Guettée fera-t-il, comme il est tenu de le faire aux termes du décret pontifical, tout ce qui dépend de lui pour suspendre la publication des volumes prohibés? Telle est la question que M. l'abbé Guettée évite de résoudre. Les termes de sa déclaration sont calculés de façon à lui laisser le choix libre entre la révolte et la soumission. Cela est déjà assez grave. Nous n'insistons pas. Du LAC.

( *Univers* du 26 février.)





## Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**PARIS.** — *Mort du créateur d'une religion nouvelle.* — Il y a longtemps que les *Annales* ont dit que nous étions entourés de *christs* et de *prophètes*. Voici ce qu'un journal, l'*Événement*, nous apprend de l'un d'eux.

« Un des hommes les plus excentriques de ce tems-ci vient de mourir ces jours derniers : nous voulons parler de M. Ganneau, qui avait créé une *religion nouvelle* et qui se faisait appeler le *Mapah*. La religion de M. Ganneau se nommait l'*Évadaïsme*, mot composé des deux noms Adam et Ève; l'évadaïsme était un mélange assez singulier de toutes les philosophies. Ganneau était bien connu dans Paris; il portait une grande barbe, et son vêtement ordinaire était une vaste souquenille verte. Il faisait paraître de tems en tems des placards *évadiens* adressés au peuple, et qu'il intitulait des *plâtras*.

Dans ces plâtras, le Mapah annonçait que le monde avait eu trois ères principales qu'il définissait ainsi : l'ère de la *minéralité*, l'ère de l'*animalité* et l'ère de l'*hominaité*. Encore quelques jours, disait-il, et le monde allait arriver à la phase suprême, à la *phase évadienne*. Malheureusement l'ère évadienne n'est pas venue, et l'*évadaïsme* lui-même est descendue dans la terre avec son inventeur. Du reste, dans les dernières années de sa vie, Ganneau, sans avoir renoncé tout à fait à l'évadaïsme, s'en occupait moins exclusivement; il s'était fait mouleur et marchand de tableaux. Il est mort dans la plus profonde misère à l'âge de 45 ans. »

**LONDRES.** — *Monument assyrien rappelant les victoires remportées sur les Juifs.* — Les découvertes faites à Ninive continuent à donner les espérances les plus fondées d'une ère nouvelle, l'ère des preuves scientifiques et authentiques de tous les faits rapportés dans notre Bible. Voici ce qu'on écrit en date du 5 février.

« On vient d'ouvrir au public la nouvelle galerie du musée britannique où sont placés les nombreux monumens de Ninive, découverts et rapportés par M. Layard. Au nombre de ces monumens se trouve *une colonne en marbre assez bien conservée, autour de laquelle se déroule, depuis le chapiteau jusqu'à la base, une large bande de sculptures en bas relief, représentant un triomphe, c'est-à-dire un roi assis sur un trône, devant lequel défilent des troupes menant d'innombrables prisonniers enchaînés.* Ce monument attire au plus haut degré l'attention du public éclairé, parce que nos orientalistes ont émis l'opinion qu'il aurait été exécuté en *commémoration de victoires remportées par les Assyriens sur les Juifs.* S'il en était ainsi, le monument remonterait au 9<sup>e</sup> siècle avant notre ère. »

165.

**ANNALES**  
**DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**

---

Numéro 27. — Mars 1852.

---

Polémique catholique.

---

**EXPOSITION**

FAITE

**DANS LES ANNALES DES SCIENCES RELIGIEUSES**

(de Rome)

DE

**Notre polémique avec M. l'abbé Maret**

ET

Approbation donnée aux principes fondamentaux du Traditionalisme.

---

Jamais discussion plus grave n'a été soulevée que celle que nous avons traitée dans notre polémique avec M. l'abbé Maret. Il ne s'agissait en effet de rien moins que de la fausseté ou de la rectitude des expressions et des notions sur notre Créateur, notre Dieu. Un professeur de la Faculté de théologie, qui se dit la première de France, celle-là même qui se prétendait, et qui se prétend encore peut-être, le *Concile permanent des Gaules*, y émettait sur Dieu des propositions qu'il assure avoir été approuvées par *trois théologiens*, parmi lesquels il compte un *jésuite illustre et un professeur du séminaire de Saint-Sulpice*<sup>1</sup>.

Or, personne en France n'a osé élever la voix pour rappeler l'auteur à l'exactitude *des termes* théologiques. Différens écrivains ont pris part à cette discussion, mais ils se sont bornés à soulever des questions nouvelles, et pas un n'a osé aborder de face ces propositions; on s'est bien gardé de les approuver; mais les signaler, en parler, les contredire, pas un ne l'a osé !

<sup>1</sup> *Théodicée chrétienne; Avertissement de la nouvelle édition, p. III, IV, VI.*  
IV<sup>e</sup> SÉRIE. TOME V. — N<sup>o</sup> 27; 1852. (44<sup>e</sup> vol. de la coll.) 11

Il en est de même de nos questions sur l'*origine de la connaissance*, sur la *méthode philosophique* suivie dans nos classes ; nous n'avons jamais pu amener nos adversaires, même à poser ces questions : *Existe-t-il dans l'ordre naturel une communication directe, intérieure entre Dieu et l'âme humaine ? Existe-t-il en l'homme une révélation permanente, naturelle ?* Jamais on n'a voulu poser ces questions. Bien plus, Mgr l'évêque de Montauban est intervenu dans ce grand débat ; eh bien ! les rationalistes catholiques, comme il les appelle, n'ont pas même osé faire mention de *sa lettre*.

On espérait ainsi dérober la connaissance du débat aux lecteurs et vaincre par l'ignorance ; mais tandis qu'on croyait avoir étouffé toute cette grande discussion, et qu'à la faveur de cette ignorance on espérait que les *anciennes méthodes* continueraient leur chemin, voici une voix qui va les éveiller de leur sommeil.

Ces questions que quatre ou cinq théologiens traitent avec tant de dédain, qu'ils déclarent inopportunes, de peu d'importance, ont éveillé la sollicitude des écrivains Romains. Nous apprenons qu'on en suivait toutes les phases. On en a saisi l'ordre, l'enchaînement, l'importance ; on vient nous dire qu'elles touchent au fond même du Christianisme ; que si les propositions que nous avons critiquées étaient admises, elles bouleverseraient de fond en comble le Christianisme ; on avertit M. Maret qu'il a agi fort prudemment en corrigeant la *première édition*, et on lui conseille de corriger aussi la *seconde*, dans laquelle *restent encore bien des taches*. Tout cela est dit avec cette politesse et cette urbanité que l'on connaît à Rome, et que n'ont pas toujours pratiquées nos adversaires. Ceci donc va les faire réfléchir profondément, car il est clair que cela veut dire : « Votre première édition méritait d'être *mise à l'index*, » et la seconde pourrait bien le mériter encore si vous n'y faites pas » *les corrections indiquées*. »

Nous allons publier cette importante pièce qui mettra fin au débat si les Rationalistes catholiques sont bien inspirés. Nous n'y changerons rien et nous ne supprimerons pas un mot ; nous intercalerons seulement, en caractère plus petit, quelques *notes* et quelques *renseignemens* propres à bien préciser l'état de la question et quelle a été l'intention du savant auteur Romain.

Nous répéterons ici que ce travail est approuvé par le P. C. *Pasaglia*, de la Compagnie de Jésus; par le P. *Buttaoni*, maître du Sacré Palais; et par Mgr *Ant. Ligi*, archevêque d'Iconium et vice-gérant de Rome.

Voici maintenant le titre de l'article du journal de Rome<sup>1</sup>.

A. BONNETTY.

### ESSAI ANALYTIQUE

DE LA DISCUSSION QUI A EU LIEU A L'OCCASION DE CERTAINES ASSERTIONS CONTENUES DANS LA *Théodicée chrétienne*, OU *Comparaison de la notion chrétienne avec la notion rationaliste de Dieu*; ouvrage de K. L. C. MARET, docteur en théologie et chanoine honoraire de Paris.

Les *Annales de philosophie chrétienne*<sup>2</sup> et d'autres recueils périodiques de France ont souvent critiqué, depuis plusieurs années, certaines méthodes suivies dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie, par la plupart des petits et même des grands séminaires de ce pays. La *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret n'a point échappé au fouet des revues françaises. Nous n'avons pas assisté avec indifférence à cette *grande polémique*, qui fut chaudement engagée, et qui, depuis un peu plus d'un an, semblait close, quand elle s'est de nouveau rallumée. Nous l'avons, au contraire, suivie avec une attention profonde, notant soigneusement les observations qui se présentaient à nous, et que le public sera bien aise, du moins nous le croyons, de connaître aujourd'hui.

Pour donner une idée aussi exacte que possible de cette *grave discussion*, nous examinerons d'une manière toute spéciale quelques-unes des idées et des formules de l'ouvrage de M. l'abbé Maret, qui ont été le sujet particulier des controverses; car notre intention n'est pas d'entrer dans les questions purement grammaticales et philosophiques.

Donnons d'abord une idée générale de l'ouvrage dont on a rendu déjà compte dans les *Annali*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Annali delle scienze religiose*, compilati dal prof. Gia. Arrighi; 2<sup>e</sup> série, anno v, Bimestre di luglio e agosto, t. x, n. 28, p. 47. Ce cahier-là, un peu arriéré, n'est arrivé que depuis quelques jours à Paris.

<sup>2</sup> Voir les n<sup>os</sup> 114 et 119 de 1849, et n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 5 et 6 de 1850.

<sup>3</sup> Voir les *Annali*, t. xviii; p. 315 (1<sup>re</sup> série).

La partie qui mérite le plus d'attention est celle qui expose la *méthode* que l'auteur a suivie pour établir son système. On a prétendu qu'il ne l'avait pas inventée, mais qu'il y avait longtems qu'elle n'avait été employée publiquement dans une école française de théologie avec un succès aussi extraordinaire. Ce que nous pouvons affirmer avec vérité, en toute sûreté de conscience, et à la louange de M. Maret, c'est qu'il a développé cette méthode avec beaucoup d'érudition et un talent rare. Mais nous ne voudrions certes pas en assumer avec lui la responsabilité, ni la soutenir. Nous ne pouvons en effet dissimuler que quelques professeurs de philosophie et de théologie, d'un grand mérite, n'ont approuvé ni le système ni la méthode. On est même allé jusqu'à dire qu'on ne conseillait à personne de substituer, surtout comme un progrès, la nouvelle méthode aux anciennes formes de l'enseignement théologique. Mais que l'on était surtout éloigné d'en permettre généralement et indistinctement l'usage.

Ce premier jugement sur l'ouvrage de M. Maret nous justifie pleinement d'en avoir signalé certaines propositions comme inexactes, et la méthode comme dangereuse. Nous ne connaissons pas quels sont ces théologiens d'un grand mérite qui n'approuvent ni le système, ni la méthode de M. Maret. Pour notre part, nous avons pleine confiance qu'on en porterait ce jugement à Rome.

Le corps de l'ouvrage est divisé en 21 leçons, dont voici les sujets : de la Théologie; de son Histoire; de la Méthode théologique; de l'Existence de Dieu; de la Théodicée de Platon et d'Aristote; histoire de la Théodicée chrétienne; de l'Essence et des perfections divines; histoire du Dogme de la Trinité; Origine du dogme de la Trinité; des Hérésies antitrinitaires; Théorie du dogme de la Trinité; Histoire du dogme de la Création et sa théorie; Rapports de Dieu et de l'homme (du monde); la Philosophie de l'absolu; l'Ecole socialiste; de l'Eclectisme.

Ce sont les titres des chapitres de l'ouvrage de M. Maret.

Nous ne parlerons point de tous ces graves sujets, mais de quelques parties seulement, que nous analyserons le plus brièvement possible.

Le premier point à éclaircir qui se présente est une assertion sur la nature et l'essence divines. Voici ce passage :

« Lorsque dans le silence de la méditation, nous nous élevons à la conception de l'unité, de la simplicité, de l'infinité divines, nous nous trouvons en présence d'une existence indéterminée, où nous voyons que toute perfection est comprise et où, cependant, nous ne pouvons en discerner aucune; car toute manière d'être particulière, impliquant une borne, est relative à notre mode de concevoir, et ne peut se retrouver en Dieu telle que nous la saisissons. Toutefois, l'infini n'étant pas un être abstrait, mais vivant et réel, possède, au degré qui convient à sa nature, des propriétés qui le déterminent et le distinguent. Tant que nous n'avons pas conçu ces propriétés divines, l'infini est pour nous une abstraction, un nom, une lettre morte. »

Ce passage est extrait de la 1<sup>re</sup> édition de la *Théodicée* de M. Maret, p. 289; nous l'avons cité dans notre tome XIII, p. 298, en mettant à côté les passages de l'*Esquisse d'une philosophie* de M. de Lamennais, d'où sont extraites toutes les expressions soulignées ici; nous l'avons encore cité dans notre t. XX, p. 373, où nous avons mis à côté le texte corrigé de la 2<sup>e</sup> édition.

Ces expressions surprirent fort beaucoup de lecteurs. En effet, l'abbé Maret employait le mot *conception* pour signifier la connaissance imparfaite que l'homme a de Dieu; il disait qu'il s'élevait jusqu'à cette conception, et se plaçait, pour ainsi dire, « en présence de l'unité divine, comme si une semblable vision ou intuition était dans les forces naturelles de l'homme isolé. » On entrevit par là le péril et l'impropriété de ces termes purement philosophiques, cause des erreurs de tous les rationalistes et de toute la philosophie allemande. Les rationalistes ne prétendent-ils pas que si on leur accorde qu'ils s'élèvent jusqu'à l'intuition de Dieu, jusqu'à la grande conception de l'unité, de l'infinité divines, on ne pourra plus leur refuser de croire pour eux, ni les empêcher de prêcher ce qu'ils auront cru, ce qu'ils auront conçu? »

Ce qui précède est une analyse et quelquefois une traduction littérale de nos observations, t. XIII, p. 299, et répétées t. XX, p. 378, d'où sont aussi extraites ces lignes qui suivent.

Voici maintenant les arguments que l'on opposait aux idées de M. l'abbé Maret.

« L'esprit humain, disait-on, ne conçoit pas Dieu, ne l'a pas conçu, ne saurait le concevoir. » ( Cette conception surpassé les

forces débilés et si limitées de l'homme isolé, de l'homme abandonné à lui-même et enfermé dans la sphère étroite de sa raison<sup>1</sup>.) La raison humaine n'a pas le droit, elle ne saurait l'avoir, de s'élever jusqu'à l'imitation de Dieu, jusqu'à la *conception* de l'unité, de l'infinité divine. Nous n'avons de Dieu, d'une manière exacte et complète, que les notions qu'il a lui-même révélées, que la tradition conserve et que l'Eglise enseigne. Il ne saurait y avoir une véritable *conception* de Dieu dans l'âme humaine.

Mais si nous ne pouvons le *concevoir*, nous pouvons le connaître d'une manière adéquate à la sphère bornée de notre intelligence<sup>2</sup>, ce qui est bien différent. Nous ne connaissons, ni ne concevons, il est vrai, disait-on encore, l'unité en elle-même; mais nous la connaissons en partie, nous la connaissons *comme dans un miroir, comme dans une énigme*, selon saint Paul. Voilà la seule chose vraie et raisonnable dans tous ces mots de *conception*, de *s'élever à l'idée de l'infini*. Ce sont là des rêves, des abstractions métaphysiques qui ne produisent que des dieux dialectiques, comme ceux de Plotin, vrais amusemens philosophiques!

L'auteur passe à la fin de la page suivante, p. 379, et y emprunte ces autres lignes :

Passant ensuite à rechercher avec toute exactitude l'usage propre et commun des mots *concevoir* et *conception*, nous trouverons qu'ils ne signifient que l'acte par lequel une créature a commencé son existence dans le sein de sa mère; puis dans un sens figuré et métaphysique, *concevoir* est synonyme de *comprendre, penser, imaginer*. Il ne s'agit pas ici, ajoutait-on, de changer ces expressions communes, mais d'observer seulement que la langue philosophique s'en est emparée, et qu'elle en a fait et en fait tous les jours un usage ou plutôt un abus tel qu'il essaie de renverser<sup>3</sup> de fond en comble le principe de la foi chrétienne. Comme c'est aussi dans un sens philosophique que M. l'abbé Maret emploie ces expressions, il ne semble pas inutile<sup>4</sup> d'examiner le sens qu'y attachent les philoso-

<sup>1</sup> Cette phrase a été ajoutée par l'auteur italien.

<sup>2</sup> La phrase soulignée a été ajoutée à bon droit par l'auteur.

<sup>3</sup> Nous avons dit qu'il renverse.

<sup>4</sup> Nous avions dit qu'il est de la dernière importance.

phes, afin de ne pas confondre nos propres paroles, et, par conséquent, nos principes, avec les leurs. Voici donc comment un organe de l'école éclectique en France, le *Dictionnaire philosophique*, publié par MM. Franck, Saisset, Simon et Jacques, parle de l'origine et de la portée de ces mots :

« Dans l'école allemande, chaque fait de la pensée, chaque acte de notre intelligence, a reçu un nom à part, plus ou moins barbare et arbitraire, et il a été nécessaire de se conformer à cet usage, quand on a voulu faire passer dans notre langue les *OEuvres de Kant* ou celles de ses successeurs. Telle est l'origine du mot *concept*, que les traducteurs de Kant ont jusqu'à présent seuls employé, et dont nous n'avons heureusement nul besoin, comme on va s'en assurer. Kant et ses successeurs ayant réservé exclusivement le nom d'*idée* aux *données absolues* de la raison, et celui d'*intuition* aux *notions particulières* que nous devons aux sens, ont consacré le mot *concept* (*begriff*) à toute notion générale sans être absolue. Le choix de ce terme le justifie, d'abord près eux, parce que dans le genre de notion qu'il exprime, nous réunissons, nous rassemblons (*cum capere*, *begreifen*) plusieurs attributs divers et plusieurs objets particuliers dans un type commun. Les *concepts* se divisent en trois classes : 1° les *concepts purs*, qui n'empruntent rien de l'expérience; par exemple, la notion de cause, de temps, ou d'espace; 2° les *concepts empiriques*, qui doivent tout à l'expérience; 3° les *concepts mixtes*, composés en partie des données de l'expérience et des données de l'entendement.

« Quant au mot *conception*, cette expression métaphorique ne présente dans notre langue aucun sens précis; mais elle s'applique également à la formation intérieure de toutes nos pensées. Nous, disaient-ils, nous ne concevons pas seulement une idée, mais aussi un raisonnement, surtout quand un autre l'expose devant nous. Quand je conçois Dieu comme un être souverainement bon, c'est un jugement qui se forme en moi, et *conception* devient alors synonyme de jugement; il y a des choses réelles que je ne conçois pas, c'est-à-dire dont je ne saisis pas le rapport, dont je ne me rends pas compte, et d'autres que je conçois et qui



» sont purement imaginaires... Il faut donc laisser ce mot à la langue *usuelle*, et bien se garder de le substituer, comme l'a fait Reid, à celui de *notion* ou d'*idée*. »

Nous avons tiré tout ceci du *Dictionnaire philosophique* de Franck; l'auteur reprend ensuite ce que nous ajoutons.

Puis, les critiques firent ressortir les conséquences de ces principes :

1° La première, c'est que le mot de *concept* et ceux de *conception*, *concevoir*, ne conviennent qu'à des philosophes, qui, comme Kant et la plupart des humanitaires éclectiques, pensent que l'homme peut avoir de Dieu un *concept pur*, c'est-à-dire qui ne doit rien à l'*expérience*, ou à la parole, ou à la tradition.

2° Ces expressions conviennent admirablement à Hegel et à ses disciples, pour lesquels Dieu *n'est jamais* positivement en existence, mais seulement, comme artificiellement, il *s'élabore, se perfectionne, devient*. Dans ce système, le mot *conception* est parfaitement appliqué : en effet, la pensée humaine est le sein, ou la *grande matrice*, où s'opère ce *développement*, cette sublime formation, *la formation de Dieu!*

3° Enfin, tous ces philosophes croient à la formation intérieure de toutes nos connaissances, surtout de celles de Dieu, de celles que nous nommons naturelles et surnaturelles. Le mot *conception* exprime assez bien cette *élaboration* chimique intérieure.

Tout ceci est extrait de notre t. **XX**, p. 381. L'auteur résume ensuite nos observations en ces termes :

Ainsi donc, concluait-on contre M. l'abbé Maret, ces différents sens ont été attachés à ces mots à l'exemple des ennemis du christianisme. Mais si les philosophes panthéistes se sont emparés spécialement de ces termes, il faut que les théologiens, gardiens des dogmes et des paroles qui les expriment, usent, en les employant, d'une réserve extrême. Ayons même, s'il est possible, le courage de les éviter, pour n'être pas exposés au malheur de copier aveuglément les formules anticatholiques de nos *adversaires*. Car enfin le mot *conception* implique, dans le sens propre et vrai, une formation intérieure et actuelle dans l'esprit de l'homme. D'où il faut

rigoureusement conclure qu'une conception véritable et pure de Dieu ne saurait se trouver dans l'âme humaine.

Les adversaires de M. Maret se mirent donc à préciser le sens et la portée de ce mot dans son ouvrage. Ils citèrent un passage dans lequel l'auteur explique avec plus d'étendue sa méthode et ses principes, pour être certain de ne pas dénaturer sa pensée.

Ici l'auteur cite le passage de M. l'abbé Maret d'après les paroles des *Annales*, p. 392.

Voici ce passage :

« Nous voulons, dit-il en faisant l'application de son système, » nous voulons nous élever à la *pure conception* de la divinité, et » si je réussis à dégager, aux yeux de votre raison, l'idée de Dieu ; » si, après cette leçon, vous voyez *clairement la manière d'être* que » cette idée exclut et *celle qu'elle contient*, ce que Dieu n'est pas, » et ce *qu'il est*.... Nous nous sommes convaincus, et par nos pro- » pres réflexions et par l'étude de trois grands hommes, saint Au- » gustin, saint Anselme et Descartes, qu'il y a, *au centre de notre » conscience, l'idée de l'infini, de la perfection souveraine, de Dieu ; » et que cette idée ne peut provenir ni de nous-mêmes, ni du » monde, qu'elle a sa source dans l'infini lui-même ; donc l'infini » est, donc Dieu est.* »

Ceci est extrait de la *Théodicée* de M. Mart, p. 206. Puis l'auteur continue à nous citer en ces termes, p. 392 :

On examina ce fragment qui montre à découvert « la pure métho- » dode philosophique : c'est *par soi-même, et en soi-même, que » l'on trouve Dieu.* » On fit remarquer que la théologie et la tra- » dition avaient été mises de côté ; et sans disputer sur les paroles » de saint Augustin, de saint Anselme et de Descartes, quoiqu'il y » eût eu beaucoup à dire à ce sujet, on les admit dans le sens où » M. Maret les avait prises. Mais, cela posé, on lui objecta que, si, » comme il le prétend, l'homme a *en lui-même l'idée de l'infini*, cette » idée, ayant *sa source* dans l'infini, en est un écoulement, dès lors » il est de la *même nature*, et que, par conséquent, on est noyé dans » le panthéisme. Ensuite, à sa prétention de voir *clairement la ma- » nière d'être de Dieu*, ce qu'il est, et ce qu'il n'est pas, on répondit » par les paroles du divin Maître : « Jamais personne n'a vu Dieu ; » son Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a raconté

» lui-même. » Et notez bien qu'il ne dit pas qu'il *l'a révélé par l'idée que nous en avons au fond de la conscience*, comme le prétend M. Maret, mais par la parole extérieure.... Et de plus, saint Paul nous apprend que nous ne voyons Dieu qu'à *travers un miroir, dans une énigme*; que nous ne le connaissons qu'en *partie*. Comment donc soutenir que nous en avons une *conception pure*, et que nous *voyons clairement sa manière d'être* ?

L'auteur continue encore à citer la page 393.

Voici maintenant un passage qui a été signalé comme présentant des traces d'un Rationalisme plus positif et plus développé, et comme dépouillant le Christ de la prérogative que le Christ lui-même s'était attribuée. « *Le Fils seul*, avait-il dit, nous a annoncé » lui-même ce qu'est Dieu (*Ipse enarravit*). » Or, M. Maret, à la place du Christ, parlant et annonçant extérieurement la connaissance de Dieu, met Dieu lui-même, sans Médiateur, se révélant et parlant dans le sanctuaire intérieur de chaque individu.

« *Dieu seul* peut nous apprendre ce qu'il est; car lui seul se connaît véritablement. Mais où nous *parle-t-il*? Où nous fait-il entendre sa voix (oui, c'est là toute la question)? Dieu nous *parle* dans le sanctuaire intérieur, au fond le plus intime de l'âme; c'est là qu'il se *révèle* à nous *par l'idée* qu'il nous communique de son infinie perfection. C'est donc cette idée qui sera pour nous la *source de la lumière*. Cette idée méditée et approfondie nous *révélera toute la grandeur, toute la magnificence de l'être divin*. Dans cette *idée*, comme sur un *autre Sinaï*, l'Éternel va nous apparaître, non plus entouré d'éclairs et de foudres, mais paré de l'infinie beauté que recèle la perfection souveraine. »

Cette citation est tirée de la *Théodicée* de M. Maret, p. 206 (1<sup>re</sup> édit., 201); l'auteur continue ensuite à citer nos *Annales*, p. 394.

Et pour résumer les conséquences de ces principes, il faudrait admettre les points suivans :

1° Le Christ, la parole vivante et extérieure de Dieu, est mis de côté, Dieu parlant intérieurement et directement à chaque individu ;

2° C'est l'idée, l'idée personnelle, l'idée qui se trouve en chacun de nous, qui contient la révélation de Dieu : ce n'est plus l'Évan-

gile en la tradition; il ne faut plus en appeler *exclusivement*<sup>1</sup> à l'Écriture;

3<sup>e</sup> Comme chacun de nous a en-dedans de soi l'idée divine, la parole divine, la révélation divine, tout ce que nous dirons cette idée sera vrai;

4<sup>e</sup> Puisque l'idée est le Sinaï, le Sinaï comprenant la Loi écrite, nous n'avons plus besoin de consulter les tables de la loi du Sinaï historique;

5<sup>e</sup> Enfin, chacun jouissant de tous ces privilèges qui sont naturels, donnés de Dieu, chacun est maître de sa croyance, de sa foi, doit croire de bien ce qu'il trouve en soi, pratiquer la loi qu'il trouve en soi.

Parlons-nous maintenant de la critique de quelques autres expressions inexactes sur la nature et l'essence divines?

L'auteur revient ici à notre p. 374, et rapporte en ces termes nos propres paroles.

La première question était posée en ces termes : *Peut-il exister une activité, une causalité, une puissance qui réalise Dieu?* Sur quoi on fit observer : « Que l'être en Dieu ne suppose rien, absolument rien de premier à lui; qu'il n'existe ni force, ni énergie, ni activité, ni causalité, qui puisse s'appliquer à la substance de Dieu; qu'il n'y a rien qui la soutienne, la porte et la réalise. L'être en Dieu, ou plutôt l'être-Dieu, est sans principe, sans origine, sans précédent réel ou supposé<sup>2</sup>. Cet être EST, et de lui commencent tous les principes, viennent toutes les forces, toutes les énergies, toutes les causes. Il ne faut pas dire qu'il est parce qu'il est possible; il faut dire qu'il est parce qu'il est<sup>3</sup>; que c'est parce qu'il est qu'il peut y avoir des possibilités et des puissances d'être dans l'univers. »

Puis l'auteur passe à notre p. 375, qu'il traduit ainsi :

Sur la seconde question qui était ainsi formulée : *Peut-on dire qu'il y a en Dieu trois propriétés, trois facultés nécessaires?* on fit

<sup>1</sup> Le mot *exclusivement* a été ajouté par l'auteur.

<sup>2</sup> Nous avions ajouté ici *sans racine, sans premier*; notre traducteur est plus clair.

<sup>3</sup> Ceci a été ajouté avec raison par l'auteur.

les réflexions suivantes : Il y a plus de trois propriétés en Dieu, et toutes ces propriétés sont nécessaires. Bien plus, il n'y a pas en Dieu de facultés, comme le dit M. Maret. Tout en Dieu est en acte, est accompli, est parfait<sup>1</sup>. Il ne saurait donc y avoir en lui de *facultés* d'être ou de recevoir quelque chose. Au reste, ajoutait-on, il est si vrai qu'il y a plus de trois propriétés en Dieu, que M. Maret lui-même en compte quatre et même cinq. Et elles lui étaient indiquées.

La dernière assertion de M. Maret était : qu'il existe trois *Principes dans la Trinité chrétienne*. Or, l'écrivain qui réfutait cette proposition faisait remarquer que les Pères et les Conciles, qu'il citait, avaient expressément et nominativement anathématisé cette façon de parler, contraire à la vraie notion du Principe unique et des trois Personnes, telle qu'elle nous est donnée par la révélation. Puis, pour prévenir le danger de ces expressions, on les comparait à plusieurs textes de M. de Lamennais, évidemment remplis des erreurs qu'il professe, et comme les susdites propositions, en peu de lignes de discussion, furent, par le fait, combattues et vaincues, nous ne voulons pas nous étendre davantage.

Ce qui précède est l'analyse de 4 pages que l'on trouve dans notre tome XIII, p. 311, et t. XX, p. 376.

En abordant l'histoire de la théologie, M. Maret se trouve en face de cette question : la raison humaine est-elle *une participation de la raison divine*, sur quoi on alléguait un texte de saint Thomas ? Il avait d'ailleurs défini d'abord la raison, une *révélation naturelle*, et prétendu que *les révélations successives, postérieures, ont été calquées sur la constitution de la nature humaine*. Or, dans ces paroles, se trouvent les principes des *naturalistes*. Car, en définissant la raison, « une *révélation naturelle*, c'est-à-dire directe, *intérieure, incessante*, de Dieu, on consacre l'origine, la source du rationalisme. Le Rationaliste dit : Dieu me parle directement, naturellement, intérieurement ; cela me suffit ; il a mis en moi les idées du vrai et du faux, du bien et du mal : cela me suffit. Et, logiquement, il a un immense avantage sur M. l'abbé Maret, qui ajoute : cela ne suffit pas.

<sup>1</sup> Nous disions *tout est accompli et complet* ; notre traducteur est plus exact.

Tout cela est l'analyse ou la traduction des pages 136, 137 et 140, de notre t. I (4<sup>e</sup> série); voir aussi notre t. XX, p. 387 et 348 (3<sup>e</sup> série). L'auteur continue ensuite à citer notre p. 136, t. I.

En effet, enseigner que la philosophie sans la théologie, sans la révélation, sans la tradition, peut trouver Dieu, l'homme, ses devoirs, etc., c'est prétendre que l'on peut marcher précisément sans la lumière de la révélation extérieure; c'est agir comme si Dieu n'avait pas donné une parole, ne s'était jamais manifesté au monde; vouloir faire de la philosophie pure, c'est vouloir se placer dans la déplorable position des philosophes, avant le Christianisme, où la lumière de la parole divine.

Puis on analyse en ces termes les *objections faites* par M. Freppel, t. I, p. 138.

On objecta qu'il ne suffisait pas de trouver dans un auteur une vérité qui lui est commune avec les rationalistes, pour avoir le droit de le charger de toutes leurs erreurs; qu'on peut très-bien soutenir que la vérité éternelle se révèle à nous par la lumière de la raison; que ce n'est pas exclure par là les révélations positives, surnaturelles, que Dieu avait pu faire aux hommes dans le cours des siècles; qu'on ne va pas prétendre avec les rationalistes que toute autre révélation que la révélation naturelle de la raison est inutile ou impossible; que montrer le parfait accord de la raison avec les vérités positives acceptées d'avance sans réserve et sans condition, ce n'est point repousser la lumière révélée; et qu'enfin la révélation demeure toujours, autant que possible, la ligne normale des développements philosophiques. Il n'en est pas moins vrai, répondaient les adversaires, que la raison, si elle n'a pas le courage de rejeter tout ce qui la gêne, et si elle ne rougit pas de demander un secours amical pour tout ce dont elle a besoin, elle pourra bien se repentir un jour de s'être émancipée à ce point-là.

Ici l'auteur passe à une autre question, exposée t. I, p. 140.

En examinant cette phrase : *Les révélations successives, postérieures, ont été calquées sur la constitution de la nature humaine*, on relève le mot *calquées*. Les défenseurs de l'abbé Maret avouèrent qu'elle était impropre, mais que, pour eux, elle n'exprimait qu'un parfait accord avec la nature humaine (p. 139). Mais les adversaires firent observer qu'il ne suffisait pas de dire que cette

expression était *impropre*; mais qu'il fallait la déclarer fautive<sup>1</sup>, et, de plus, convenir qu'elle constituait l'hérésie actuelle, l'hérésie *humanaire*, ou *naturelle*. Et ils citèrent à propos, comme preuve, le raisonnement de M. de Lamennais : « Le dogme et la morale » sont calqués sur la constitution ou nature de l'homme; donc, » comme cette nature ne change pas, Dieu ne peut changer ces » lois, ou faire des miracles. Ensuite, comme il n'y a rien de plus » naturel que cette nature, il ne saurait rien y avoir de surnaturel dans ce que l'homme doit croire ou faire. »

L'auteur passe ensuite au n<sup>o</sup> article, p. 302, du volume 1, et en extrait les passages suivants.

Arrivant ensuite à l'expression de M. Maret, que *l'esprit humain est une participation de la raison divine*, on alléqua l'autorité de saint Thomas pour la défendre. Les adversaires firent remarquer « qu'en présence d'une société où règne cette grande hérésie, que *l'esprit humain est une part, une participation, une émanation* (au sens propre) *de la raison de Dieu*, expressions qui expriment le panthéisme, contre lequel se sont élevés tous les conciles et les bulles du chef de la chrétienté, on croyait qu'il suffisait d'indiquer ces corrections à faire dans les expressions de certains livres classiques, pour que tous en reconnussent facilement la nécessité; et que quant aux scholastiques qui avaient pu s'en servir, on disait avec Melchior Canus que *ces théologiens s'ils vivaient de nos jours, ne s'en serviraient plus*. C'est avec un étonnement profond qu'on voyait plusieurs écrivains, sans répondre à aucune de ces observations, qui méritaient toutes, ou du moins la plupart, *quelque considération*<sup>2</sup>, soutenir hautement que l'on pouvait impunément continuer à se servir, dans les écoles catholiques, d'expressions ou dictées qui sont les *formes de l'erreur et de l'hérésie*. » Quant à l'autorité si imposante de saint Thomas, on répondait que saint Thomas n'est pas l'Eglise; que l'Eglise a défini que *l'esprit humain est créé*; qu'une création n'est pas une *participation, une émanation*, et qu'il faudrait ainsi abandonner les expressions de l'ange de l'école pour suivre l'Eglise qui, seule, a la *forme des*

<sup>1</sup> Nous disions *donnait une idée fautive*.

<sup>2</sup> Cette phrase si juste est ajoutée par l'écrivain.

*saines et vraies paroles.* Ensuite on faisait observer qu'il n'était pas vrai que saint Thomas se fût servi d'expressions aussi absolues qu'on les lui attribuait. Et l'on répondait que l'on se voyait avec peine dans une telle polémique<sup>1</sup> obligé de déclarer fausses quelques citations dans les autorités alléguées pour la défense de M. Maret.

Puis, continuant à citer notre t. 1, p. 303, l'auteur ajoute :

Saint Thomas, en effet, ne dit point que *la lumière naturelle de la raison est une participation de la lumière divine*, mais une espèce de participation, une certaine (quandam) participation. Dans une semblable discussion, où il s'agit de la rigueur des termes, supprimer celui qui ôte à un mot son sens absolu, c'est le tronquer, et tromper son lecteur. Saint Thomas a très-bien établi quelle était cette sorte de participation ; c'est une *participation de ressemblance*, ce qu'il répète un grand nombre de fois. Saint Thomas a dit : *Rien n'est bon ou désirable, si ce n'est en tant qu'il participe à la ressemblance de Dieu.* Comment M. Maret peut-il traduire : *Tout être, en jouissant du bonheur auquel il est appelé, participe à Dieu!* Car le mot *ressemblance* est ici le mot propre, l'expression exacte : toute *ressemblance*, en effet, exclut la *réalité* ; c'est le mot de la Bible : *Faits à l'image et à la ressemblance de Dieu.* Pourquoi donc supprimer, dans les définitions de saint Thomas, ce mot *quandam* et le mot *similitudo*?... La raison s'y perd !

Voilà pour un premier passage de saint Thomas. Venons à un autre. C'est une discussion fort obscure, qui se réduit à chercher si saint Thomas a bien fait d'employer le mot *emanation* pour expliquer la *création*, et si cette définition est admissible sous tous les rapports.

L'auteur passe maintenant à analyser ou à traduire nos pages 305 et 306 en ces termes :

M. Maret, en répétant cette fameuse phrase : *La création est une émanation de la cause universelle*, l'avait entourée de plusieurs autres qui étaient corrélatives. Ses défenseurs<sup>2</sup>, qui ne voulaient pas

<sup>1</sup> Nous disions : *dans notre polémique avec M. l'abbé Maret, avec le P. Chastel, avec M. Freppel.*

<sup>2</sup> C'est de M. l'abbé Freppel qu'on veut parler.



proscrire ces expressions, soutenaient qu'elles étaient légitimes et innocentes. Seulement, ils avouaient qu'elles étaient quelque peu hardies et avaient besoin d'interprétation.

Dans l'autre camp, on prétendait que cette phrase, conçue dans ces termes et sans explication droite et convenable, renferme une phrase condamnée et qui sent le Panthéisme plutôt que non. Nul n'a le droit d'aller contre les définitions de l'Eglise, qui dit que la création est le passage du non-être à l'être et qu'elle est faite de rien. « Il n'y a, dit le Concile œcuménique de Latran, qu'un seul » créateur..., qui au commencement des tems forma *du néant* l'une » et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, l'angélique et » la mondaine. » Puis on citait les propres paroles du grand docteur que voici :

« Nous avons averti, en effet, que nous ne devons point considérer l'émanation d'un être particulier de quelque cause particulière, mais celle de tout l'être de la cause universelle, qui est Dieu. C'est cette *émanation* que nous désignons par le mot de *création*. Or ce qui procède par émanation particulière ne peut pas être *présupposé* à l'émanation; ainsi, si l'homme est engendré, l'homme n'était pas auparavant, mais l'homme provient du *non-homme*, et le blanc du non-blanc. Partant de là, si nous considérons l'émanation de tout l'être universel du premier principe, il est impossible que quelque être soit *présupposé* à cette émanation. Or, *rien* est la même chose que *nul être*; de même donc que la génération de l'homme est du *non-être*, qui est le *non-homme*, ainsi la création, qui est l'émanation de tout l'être, est du *non-être*, c'est-à-dire de *rien*. »

Or, que suit-il de ce texte dans lequel saint Thomas expose sa théorie sur l'émanation? C'est que saint Thomas, par *émanation* entend *création*, et que cette *émanation* et *création* se font *de rien, ex nihilo*. Chacun voit qu'avec ces explications et ces restrictions opportunes, l'orthodoxie de saint Thomas est à couvert. Cela n'est point la même chose que de dire purement et simplement, *et avec certains corollaires quelque peu dangereux*<sup>1</sup>, que la création est une émanation de la cause universelle.

<sup>1</sup> Cette phrase est ajoutée par l'auteur.

Mais on remarquait qu'il restait toujours à savoir si saint Thomas a bien fait d'appeler la *création* une *émanation*; si *création de rien* est grammaticalement une *émanation*, ou s'il n'y a pas contradiction entre *émanation* et *création de rien*. Or on trouvait qu'il est permis d'en douter, de même aussi qu'il est parfaitement permis de dire « que cette exposition de l'Ange de l'Ecole est un peu obscure et inintelligible, et qu'ici le saint docteur a trop suivi les expressions et les doctrines d'Aristote. » Et pour appuyer cette opinion, on apporta la définition que plusieurs *dictionnaires des termes scholastiques* donnaient du mot *émanation*. Or, ils le considéraient comme s'appliquant proprement à caractériser la *procession éternelle du Saint-Esprit*. D'où l'on concluait que ces termes, employés dans le sens de M. Maret, sont dangereux, surtout quand ils sont isolés, et qu'au milieu des doctrines panthéistes, il vaudrait beaucoup mieux ne plus s'en servir<sup>1</sup>.

L'auteur expose ici les difficultés proposées par M. Freppel, p. 307 et 308.

Et alors passant aux recherches relativement aux propriétés essentielles de la Raison, on arrivait à une autre recherche, dans laquelle intervenait celle que la raison n'est pas une *révélation naturelle* qui vient naturellement de Dieu, comme le prétendait M. Maret. Pour défendre cette expression de *révélation naturelle* appliquée à la raison, celui qui défendait les doctrines de M. Maret disait que, la raison étant d'origine divine, puisqu'elle vient de Dieu, que la vérité aussi étant d'origine divine, puisqu'elle vient de Dieu, soit directement, soit indirectement, on pouvait soutenir qu'avec le secours de l'action sociale, par l'excitation de l'enseignement et de la parole, la raison humaine, entrant en exercice, retrouve en soi, au moyen de la réflexion, et démontre, à l'aide du raisonnement, certaines vérités de l'ordre religieux et moral, qui lui ont été d'abord proposées par la foi. Or, la manifestation de ces vérités, de raison et de conscience, peut être appelée *révélation*; car enfin, c'est une manifestation de vérités inconnues auparavant, non pas absolument, mais en tant que découlant du fond de notre

<sup>1</sup> Nous ajoutons : « Nous déplorons de voir un séminaire catholique (celui où enseignait M. Freppel) enseigner de semblables doctrines et jeter une telle confusion dans les esprits des jeunes gens. »

*nature raisonnable ; non pas absolument, car ces mêmes vérités sont supposées connues par la révélation surnaturelle ; seulement, ces vérités, enseignées, communiquées par la révélation positive, la raison humaine les retrouve en soi comme inhérentes à sa nature, comme conséquences nécessaires des principes qui la constituent. Donc, concluait-on, la raison est une révélation divine, mais naturelle, parce que Dieu qui en est l'auteur, nous manifeste, comme naturelles et nécessaires, certaines vérités, que d'ailleurs il nous fait découvrir par la révélation positive, historique.*

Puis l'auteur fait en ces termes connaître notre réponse des pages 308, 309, qu'il traduit ou analyse d'une manière aussi claire que possible.

Les adversaires de cette théorie la trouvèrent féconde en antinomies et en non-sens ; en phrases où les idées étaient jetées pêle-mêle, et qui ne pouvaient subir l'analyse logique, tant elles étaient privées de notions claires sur l'origine de la vérité. Voici, d'après eux, la confusion qui se cache sous ces paroles : On appelle à son aide la théorie entière et complète de l'enseignement par la parole, puis, quand la parole a enseigné, on appelle cela une révélation directe, immédiate, naturelle, intérieure de Dieu. Ce n'est pas tout : quand l'âme a reçu cet enseignement par la parole, par la révélation de Dieu, arrive un troisième système, celui que c'est une trouvaille, ou, qui pis est, une re-trouvaille, que l'âme fait en elle-même. Mais pour trouver ou retrouver une chose, il faut l'avoir perdue, une fois et même deux fois ; et si on ne l'a pas perdue, on ne la trouve pas. En sorte que la logique de ce système est ceci : « La société m'enseigne une vérité par la parole, donc c'est Dieu » qui me l'a révélée directement, intérieurement, naturellement. » — La société et Dieu m'ont enseigné une vérité, donc c'est moi » qui la trouve et la retrouve au moyen de la réflexion. » Enfin, cette retrouvaille est appelée manifestation, et cette manifestation est une révélation de Dieu ; en sorte que, en dernière analyse, c'est l'enseignement fait par la parole qui est la révélation de Dieu.

Quant à certaines autres phrases, on n'en pressait pas la signification. On en donnait une solution équivalente, en avertissant que ces grandes paroles : *découler du fond de notre nature, être inhérentes à notre nature, etc.*, veulent dire simplement que les

choses enseignées par la parole, étant *intelligibles*, l'Âme y adhère, parce que Dieu l'a faite *intelligente*.

Mais en pesant bien la nouvelle définition de la révélation *vérifiable*, mais *naturelle*, appelée raison, qui fait découvrir ces vérités par la révélation *positive*, il en résulte que, sans cette révélation positive, elles ne sont pas *découvertes*, elles ne sont pas *connues*, pas manifestées; et dès lors, l'autre révélation, dite *naturelle*, ne les révèle pas. Mais s'il en est ainsi, on faisait observer qu'il était inutile, pour les défenseurs de l'abbé Maret, de distinguer deux révélations, la révélation naturelle, qui ne révèle rien, et la révélation positive, qui découvre tout? Pourquoi ce pathos, ce nous-sens, ce chaos, cette confusion? Parce que, pour éviter les attaques, on altère ou l'on rejette le sens des expressions de M. Maret, et que l'on invoque la théorie des adversaires! Il y eut encore d'autres raisons alléguées en faveur de M. Maret, et auxquelles on voulut répliquer point par point; mais elles semblaient uniquement compliquer l'objection.

C'est en effet ce que voulait faire M. l'abbé Freppel, et c'est aussi pour cela que nous avons cessé de vouloir le suivre; car il avait trouvé moyen d'écrire deux longues lettres sans parler des questions principales que nous avions posées; et il voulait encore y ajouter des complications nouvelles et inutiles dans une lettre que nous refusâmes d'insérer.

Les débats roulèrent ensuite sur les questions suivantes : Est-il vrai que les philosophes, parlant de la raison naturelle et des idées innées, prétendent *inventer et découvrir la morale*? — M. l'abbé Maret, au lieu d'adopter la théorie des notions reçues par la parole, a-t-il bien fait de suivre complètement le système des idées innées? — Est-il vrai que, dans les écoles de France, on sépare la philosophie de la théologie, et est-il convenable de le faire?

C'est cette question qui est traitée par nous dans les pages 320, 321, 322 et suivantes.

Ce fut surtout la dernière lutte qui fixa les regards : plusieurs des combattans glissèrent et tombèrent par terre. Les champions finirent même par trouver trop restreinte la publicité des deux journaux où la bataille s'était d'abord engagée, et ils livrèrent leurs derniers combats sur un plus vaste théâtre.

L'auteur fait sans doute allusion ici à la lettre que M. l'abbé Glaire, doyen de la Faculté de théologie, publia dans nos *Annales*, t. I, p. 465, et où il parle des *erreurs* de M. l'abbé Maret; puis de la reproduction de cette lettre dans *l'Univers* du 28 juillet 1850; puis des réponses de M. Maret dans ce journal et de toute la polémique qui eut lieu à cette occasion. Nous avons analysé toutes ces attaques et les répliques dans notre tome II, p. 458 et suivantes. Celui qui fut tué dans cette joute, c'est M. l'abbé Glaire, qui y perdit sa place.

— L'auteur continue :

A dire vrai, *on ne donna pas de solutions satisfaisantes aux difficultés proposées*, bien qu'on se réunît plusieurs dans cette entreprise; de telle sorte que quelques-uns, peut-être par pusillanimité, décidèrent de se retirer et de laisser les choses *aller comme auparavant*.

La question fut en effet abandonnée. La principale cause fut que M. Glaire et nous-même quittâmes Paris en ce moment, et nous n'y rentrâmes qu'au mois de novembre, cinq mois après le commencement de cette polémique. M. l'abbé Glaire avait été destitué; devant les actes de l'autorité, nous dûmes suspendre toute polémique. Nous nous bornâmes à insérer dans nos *Annales* la partie de la réplique de M. Maret, dirigée spécialement contre les *Annales*; c'est ce que nous fîmes dans notre tome II, p. 465, et III, p. 7. — La question fut encore reprise par M. l'abbé Lacouture dans la *Gazette de France* du 10 juin 1851; nous répondîmes dans le numéro du 20 juin, M. Lacouture répondit le 23 une lettre, qu'il rétracta en partie le 24 en priant de regarder 23 lignes *comme non avenues*. Une autre lettre fut encore publiée le 30, mais lorsque nous voulûmes répondre, on nous refusa net l'insertion. Ce ne fut que le 30 septembre, 3 mois après, que l'on voulut bien insérer un court extrait de notre lettre. Voilà comment finit la lutte.

Écoutons maintenant le grave auteur qui va parler en son propre nom un langage vraiment philosophique et théologique, et nous donner ainsi sa propre opinion et celle de ses examinateurs.

Profitant des observations que nous avons pu recueillir dans nos études théologiques, nous dirons que ceux-là se trompent, qui veulent bannir de la théologie *toute raison naturelle*, et prétendent que l'on doit *s'en tenir à la seule autorité*, spécialement dans les choses concernant la foi et les mœurs; que ceux-là se trompent également, qui *rejettent toute autorité* et accordent à la raison plus qu'il ne lui est dû, et établissent cette règle fallacieuse, avec laquelle ils pèsent, et à laquelle ils rapportent pour ainsi dire tous

les mystères de la foi, et repoussent comme faux et improbable tout ce qui leur paraît obscur, ou ce que la faiblesse de leur entendement ne leur permet pas de comprendre. Voici ce qui se passe ordinairement en philosophie. C'est la philosophie humaine qui sert la théologie *comme sa maîtresse*; et c'est même quelquefois des principes philosophiques que procède la science céleste. Mais il faut entendre ici *la saine et vraie philosophie*; car, dans les opinions controversées, même entre les philosophes catholiques, le théologien devra préférer non-seulement les plus opposées à l'erreur en fait de dogme, mais encore les plus propres à confirmer et à faire ressortir les vérités de notre foi.

Ce paragraphe mérite toute notre attention; comme l'auteur nous dit: « Ceux-là se trompent qui veulent *bannir de la théologie toute raison naturelle*, et prétendent que l'on doit s'en tenir à *la seule autorité*. » Bannir de la théologie toute raison naturelle, ce serait en bannir l'intelligence, la pensée, le raisonnement; loin, loin de nous cette pensée. Ce sont les *supra-naturalistes* qui ont eu, non la pensée (nous aimons à le croire), mais des expressions qui portent vers cette conclusion. La question traitée par les *Annales* est celle-ci: La *raison naturelle* est-elle une raison qui se soit formée *seule, isolément*, et qui soit venue dans l'homme par voie de développement; exactement comme un champignon qui, sans semence apparente, *se développe spontanément* jusqu'à sa perfection propre? — et ici nous avons dit *non*. L'homme *naturel* est nécessairement un être *social, enseigné*; il ne faut donc pas, en parlant de lui, en parlant de sa raison, les mettre dans une hypothèse de *solitude*, en parler comme s'ils agissaient *seuls*, et de leurs *propres forces*. Voilà notre thèse, c'est une thèse de *fait* et de *grammaire* que nos contradicteurs s'obstinent à ne pas vouloir même comprendre. — Aussi nous avons vu, quelques lignes plus haut, que l'écrivain romain a parfaitement compris la position de cette question et qu'il la résout dans le même sens que nous, en disant que la philosophie *sert la théologie*, comme une *servante* doit servir *sa maîtresse*. A la bonne heure, il ne faut donc pas dire avec M. Maret que la raison est une *révélation véritable*, mais *naturelle*, de Dieu. Ceci ne saurait être *la saine et vraie philosophie* dont parle l'auteur.

De plus, la philosophie n'est-elle pas peut-être *utile au théologien dans ses argumentations*? C'est ce qui est en effet, parce qu'au dire de saint Augustin, la doctrine des philosophes contient *certains préceptes fort utiles* pour les mœurs. Le christianisme les prend pour les employer à la prédication de l'Évangile. Les *senti-*

*mens des philosophes servent à détruire les erreurs des infidèles, à les convaincre, à les persuader par le témoignage de leurs propres auteurs.* Enfin, dans les conclusions purement théologiques, une prémisses, *qui est naturellement connue*, doit se tirer des principes philosophiques.

Si saint Paul, dans son *Épître aux Colossiens*, si les saints Pères, en différents endroits de leurs ouvrages, se plaignent de la philosophie, ce n'est pas de la philosophie en elle-même, mais de la philosophie en tant que les hommes en abusent pour tromper, pour attaquer la foi et pour l'asservir. Et si les Apôtres et les Pères des premiers siècles de l'Église n'en firent pas usage, ce fut pour montrer que l'ensemble de la foi et la conversion du monde ne devaient être attribués ni à la science ni au pouvoir des hommes, mais uniquement à Dieu. Quand la foi fut affermie et la grande œuvre de la conversion du monde accomplie, Dieu voulut que la puissance et le savoir du siècle servissent eux-mêmes à ce but de la religion, afin de montrer que, dans ces deux éléments primaires de l'organisme social, le monde lui était aussi soumis, pour accomplir la victoire de la foi. *Donc la philosophie peut servir à la théologie.*

Sans doute la philosophie est utile au théologien; et nous avons depuis longtemps repoussé la pensée de la rejeter des études chrétiennes. Voici ce que nous disions en 1845, tome XI, p. 353, et ce que nous avons répété en 1850, tome II, p. 59 et 60.

« Cependant, conseillons-nous aux catholiques de rester étrangers aux travaux et aux découvertes de l'esprit humain? Doivent-ils excommunier la philosophie et les philosophes? A Dieu ne plaise. La philosophie, c'est-à-dire la recherche du *pourquoi* et du *comment* sur tous les problèmes de l'humanité, sur toutes les vérités connues aux hommes, les efforts tentés pour *comprendre* toutes ces choses, pour les *développer* et les *étendre*, sont la plus belle, la plus noble étude de l'homme. C'est le désir naturel d'un aveugle pour recouvrer la vue, c'est l'effort du prisonnier pour sortir de sa prison, c'est l'élan invincible de l'enfant pour se réunir à sa mère. Que les catholiques donc accueillent avec bienveillance, avec sympathie vraie et réelle, tous les travaux philosophiques; qu'ils en fassent le sujet de leurs études; s'ils les examinent comme il faut, ils n'en ont rien à craindre; qu'ils adoptent avec reconnaissance tout ce qui, dans ces travaux, ne détruira pas les faits primitifs, incontrastables, que nous avons signalés plus haut, et ils auront à accepter quelque chose dans tous les systèmes. Mais qu'ils rejettent et repoussent tout système,

» toute philosophie qui contredit, ou oublie, ou méconnaît, ou détruit ces faits  
 » primitifs et divins; et ils auront à rejeter quelque chose dans tous les sys-  
 » tèmes.

» Adopter ce que Dieu nous a dit dans les différens tems, et ce que la tra-  
 » dition nous a conservé de ses paroles, l'Eglise n'en demande pas plus.

» Ne pas détruire les faits primitifs qui ont constitué l'homme et sa raison,  
 » croire ce que Dieu a vraiment révélé aux hommes, tenir compte des labeurs  
 » et des conquêtes de l'homme dans l'étude de ces faits et de ces révélations, la  
 » philosophie ne peut pas refuser cela ou demander davantage.

» Qu'est-ce qui pourrait empêcher alors que l'accord fût signé dès aujour-  
 » d'hui entre l'Eglise et la Philosophie ?»

Et voici ce qui arrive quand on veut suivre l'erreur et défendre  
*des expressions* de l'esprit hétérodoxe. Hideux dans tout ce qu'il  
 produit, il ne l'est jamais autant que quand, sous les formes orga-  
 niques des diverses méthodes, principes et formules dans lesquelles  
 il se présente, il devient de prime abord comme invisible, insai-  
 sissable, imperceptible, et étend, qu'on nous permette d'emprun-  
 ter cette expression qui est très-juste, étend du fond de ses téné-  
 bres sa main glacée, afin de saisir impitoyablement ce qu'il con-  
 voite, *sans que l'on sache à qui recourir*, ni quelle arme lui opposer.  
 Lorsqu'on est sorti des antiques et véritables règles de la croyance  
 religieuse, tout marche par un mécanisme qui tient de la magie,  
*sans que vous puissiez saisir, dans cet inextricable labyrinthe, dans*  
*ces circonvolutions multipliées des opinions, le point où commence*  
*le dogme, où se forme l'idée, où la volonté se fait, où la vertu se*  
*connait, où les actions se règlent et d'où l'action de l'orthodoxie*  
*tire sa force et son empire.*

Jamais paroles plus graves, plus sensées, plus importantes, n'ont été adres-  
 sées aux professeurs catholiques. Nous les en conjurons ici, avec le savant écri-  
 vain romain, qu'ils déposent toute préoccupation et toute personnalité, et qu'ils  
 disent franchement s'il est permis, s'il est avantageux en ce moment de per-  
 sister à se servir des termes *écolement, participation, communication di-*  
*recte, révélation véritable, mais naturelle, émanation, essence éternelle,*  
*conception divine*, appliqués à la *raison humaine*, comme l'a dit M. l'abbé  
 Maret (*Annales*, t. XII, p. 66); qu'ils examinent s'il est permis de dire que  
*l'obligation morale subsisterait quand même on ferait abstraction de Dieu*  
*et de la religion*, comme le dit le P. Chastel (*Ration, et Trad.*, p. 44 et 45);  
 s'il est permis de dire que *la volonté de Dieu seule ne peut engendrer aucune*



*obligation*, comme le dit M. l'abbé Noget Lacoudre (V. *Annales*, t. xi, p. 346, et sa *Phil.*, t. III, p. 115. 1844). Personne ici n'incrimine leur intention; personne ne les blâme; mais on les conjure de ne point se servir de ces expressions qui, prises dans leur *sens naturel et propre*, expriment les erreurs des ennemis de notre foi.

Ce que tout cela prouve, évidemment, c'est qu'il y a un péril extrême à *employer des expressions et une manière de parler*, d'où de pareilles conclusions peuvent découler et découlent; ces conclusions se ressentent de principes que l'orgueil humain affectionne, et peuvent aisément se rattacher à certaines propositions rationalistes, éclectiques et même panthéistiques. Je ne veux certes pas dire que M. l'abbé Maret *eût implicitement de pareilles intentions* dans son esprit; un tel soupçon est bien loin de ma pensée. Le savant professeur avait incontestablement d'excellentes *intentions* en écrivant son livre; car il a un esprit trop pénétrant pour ne pas avoir seulement de beaux et bons desseins en écrivant.

C'est aussi ce que nous n'avons cessé de dire en parlant de M. l'abbé Maret et des autres adversaires que nous avons cru devoir combattre. Mais malheureusement M. l'abbé Maret n'a pas voulu de ces protestations, il les a rejetées loin de lui, et l'approbation entière que nous donnions à ses *bonnes et belles intentions*, il les a réclamées positivement pour son enseignement; voici ce qu'il pense encore des doctrines renfermées dans son *premier volume*.

« Les quelques changemens qui se trouvent dans la 2<sup>e</sup> édition de ma *Théologie*, l'éclaircissement de quelques pensées, la rectification de quelques expressions, ne sont pas, de ma part, l'aveu ni la reconnaissance d'aucune *erreur doctrinale* (Lettre insérée le 3 septembre dans l'*Univers*).

» M. Bonnetty attaque ce qu'il appelle ma philosophie et ma méthode. Il voudrait par là persuader au public que j'ai une théologie personnelle... Il me sera facile de montrer, je l'espère, que ma philosophie *est conforme à celle des meilleurs maîtres*, et que ma méthode et ma théologie sont celles *des écoles catholiques* (*Ibid.*, vers la fin).

» Pour me défendre, je n'ai eu qu'à compter, à spécifier et à nommer ces *erreurs*. En les nommant, elles se sont évanouies, comme les fantômes qui disparaissent lorsqu'on veut les saisir. Le rapprochement de quelques textes a suffi pour dissiper les ombres que M. Bonnetty accumulait à plaisir (le 26 sept.).

» M. Bonnetty proteste qu'il n'a jamais voulu accuser *ma croyance et mes intentions*, je puis dire aussi que je n'ai jamais eu la pensée de les défendre, et je prie le lecteur de le bien remarquer (Lettre, *ibid.*). »

Dans la même lettre, M. Maret analyse sa méthode, cite encore le passage

que l'idée est le Sinaï où Dieu nous manifeste toute la grandeur, toute la magnificence de l'être divin ; puis il conclut ainsi :

» Je crois avoir prouvé que ma méthode est conforme à celle des écoles catholiques, et que ma philosophie est celle des grands maîtres de la science chrétienne (*Ibid.*, 4 octobre). »

Que l'on voie à Rome si tout cela est catholique !

Mais voici quelle est notre pensée. *Beaucoup d'écrivains se servent, comme sans le vouloir, de ces expressions dangereuses auxquelles nous faisons allusion. Plusieurs causes peuvent y conduire : la lecture de tant d'écrits erronés, faite dans le but de les réfuter ; un certain désir de confondre évidemment ces erreurs dans leur propre langue ; l'habitude de ce langage, contractée dès la jeunesse, et qui, malgré tous les efforts imaginables pour l'oublier et s'en défaire, revient de tems en tems ; enfin, osons le dire, un certain désir d'agrandir le domaine de la raison et de s'affranchir de la langue que parlèrent constamment, pendant tant de siècles, les apologistes de la religion. On s'imagine que, par ce moyen, on ne blessera pas la délicatesse et la susceptibilité de ces jeunes intelligences auxquelles on doit donner des idées. Mais, en toute chose, c'est une longue et difficile entreprise que d'abandonner la voie tracée par nos pères, que de créer et d'inventer une nouvelle langue scientifique pour la substituer à l'ancienne ; et si cette difficulté est grande dans toutes les sciences, elle est immense dans la théologie. Cette science, l'aînée des sciences, renferme bien des choses qui ne sont qu'à peine intelligibles. Elle est en rapport immédiat avec le ciel, ou plutôt avec Dieu, c'est-à-dire avec l'infini, avec le très-grand, avec le surnaturel. Par le moyen de ce contact à la manière d'une ligne parallèle, elle va puiser sans cesse ses inspirations auprès de celui qui seul peut les lui fournir. Mais il faut aussi que cette science n'oublie jamais qu'elle est humaine, et que sans rougir d'elle-même, elle ait recours à son auteur pour le connaître. Il faut que quand, avec le plus grand respect, elle se prépare à passer en revue les termes et le sens des mystères révélés, elle tremble et se prosterne, et que souvent, en cherchant à pénétrer la signification mystérieuse des paroles divines, elle prie et espère dans le tems ; car il y a beaucoup de choses dans la seule prière, fille*

de la foi, et dans le tems, père de l'espérance. N'est-il pas écrit, là où l'erreur ne se glisse jamais, que beaucoup de choses n'avaient pas encore été révélées par le divin maître, parce que les croyants ne pouvaient pas encore les comprendre ?

Nous n'avons pas voulu interrompre ces paroles si graves, si justes, si décisives; mais il nous sera permis de faire remarquer qu'elles nous absolvent complètement dans toute notre polémique, non-seulement avec M. l'abbé Maret, mais encore avec tous nos adversaires, que nous avons prouvé former une *école mixte*, celle qui se sert de termes rationalistes auxquels, nous l'avons dit les premiers, elle *attache des sens orthodoxes*; ce que nous avons principalement blâmé, ce sont les expressions *écoulement, émanation, rayon divin, participation, union réelle, révélation naturelle*, appliquées à la raison; nous avons bien toujours reconnu que les catholiques ne donnaient pas à ces expressions les sens panthéistes ou éclectiques des ennemis de la foi; mais nous avons dit que cette façon de parler pouvait et devait les autoriser dans leurs erreurs, car enfin il sera toujours vrai de dire qu'on a le droit de donner à une expression sa signification *naturelle et directe*. Or, nos adversaires n'ont jamais voulu s'accorder avec nous sur ce point. Ce ne sont pas leurs *intentions* qu'ils ont défendues, car ils sont convenus qu'elles n'avaient jamais été mises en doute, mais ils ont prétendu que ces *expressions erronées n'exprimaient pas des erreurs*, et qu'ils voulaient s'en servir encore. Ils ont même prétendu que c'étaient des expressions légitimes employées dans l'Église. Comme nous ne voulons rien dire sans le prouver, voici les dernières paroles, *ultima verba*, de M. l'abbé Maret, dans sa 2<sup>e</sup> lettre à l'*Univers*, le 26 septembre 1850 :

« Aujourd'hui, M. Bonnetty propose de bannir du langage philosophique, » les mots *émanation, participation divine, intuition directe, voir Dieu face à face, révélation naturelle*, et sans doute aussi celui d'*union naturelle* de » la raison avec la vérité divine ne trouve pas plus grâce à ses yeux. Cependant, il avoue que ces mots sont employés par quelques auteurs anciens et » nouveaux très-orthodoxes. Mais il assure que la mission des *Annales* est de » faire disparaître ces mots des *écoles philosophiques, parce qu'ils sont l'expression des erreurs actuelles* (*Univers* du 6 septembre). — M. Bonnetty » sait-il bien ce qu'il propose ? La plupart des expressions qu'il veut proscrire, » ou des termes équivalens, se trouvent non pas dans quelques auteurs ortho- » doxes, comme il dit, mais dans tous les écrivains qui ont traité de Dieu, » de la raison, de la révélation. Qu'il compte seulement le nombre de fois » que ces mots qui l'épouvantent, ou leurs équivalens, sont employés par saint » Thomas dans la 1<sup>re</sup> partie de la *Somme* ? Quoi ! parce que les rationalistes et » les panthéistes ont abusé de ces termes, il faudra les bannir du langage

» philosophique et théologique? Mais quels sont les mots que l'erreur n'ait  
 » faussés, et qu'elle n'ait fait servir à ses fins? Le nom de Dieu n'est-il pas  
 » celui dont on a le plus abusé? La réforme de M. Bonnetty devrait s'é-  
 » tendre jusqu'à la liturgie, jusqu'à l'Écriture Sainte elle-même. Plusieurs des  
 » expressions condamnées par M. Bonnetty sont dans l'Évangile et dans les  
 » prières de l'Église? L'Homme-Dieu demande à son Père que ses disciples  
 » soient un en son Père et en lui. *Ego in eis, et tu in me; ut sint consum-*  
 » *matis in unum* (Joan., 17, 21, 23). Saint Paul nous dit que celui qui ad-  
 » here au Seigneur devient *un même esprit avec lui* (1 Cor., 6, 17). Saint  
 » Pierre nous annonce que nous sommes *faits participants de la nature divine*  
 » (1<sup>re</sup> Pet., 1, 4). M. Bonnetty dira sans doute, et avec raison, qu'il s'agit dans  
 » ces magnifiques textes, que l'Église a transportés dans la prière publique,  
 » de l'*union surnaturelle de l'homme avec Dieu*<sup>1</sup>. Mais les panthéistes n'ont-  
 » ils pas cherché à se prévaloir et de cette union surnaturelle et des paroles  
 » inspirées qui en racontent les magnificences? Tous les jours ne les voit-on  
 » pas s'autoriser du texte fameux de saint Paul, *in ipso vivimus et movemur*  
 » *et sumus*? Tout ce qu'on répondra aux panthéistes, pour venger l'*union*  
 » *surnaturelle* et les textes sacrés, je le dissi pour justifier l'*union naturelle*  
 » et les expressions employées par tous les philosophes chrétiens<sup>2</sup>. Le danger  
 » est égal des deux côtés, ou plutôt il est nul de part et d'autre. Quoi! lors-  
 » que toutes les bases du panthéisme ont été détruites; lorsque le dogme de  
 » la création est solidement établi; lorsque la distinction substantielle du créa-  
 » teur et de la créature est le point de départ, proscrire un langage juste en  
 » lui-même, exact, nécessaire même, sous prétexte que l'erreur abuse de ces  
 » termes, n'est-ce pas ôter à l'homme, à l'écrivain, le moyen de rendre ses  
 » pensées? Je dis un langage juste en lui-même, exact et même nécessaire;  
 » car plusieurs des expressions, condamnées par M. Bonnetty, me paraissent  
 » être dans ce cas. En effet, la présence de la vérité ou de la lumière divine  
 » pour éclairer la raison, cette présence reconnue, constatée, par les plus grands  
 » esprits, n'implique-t-elle pas une participation de la raison à la vérité di-

<sup>1</sup> Puisqu'il s'agit d'un état surnaturel, pourquoi en parlez-vous quand il ne s'agit que de l'état naturel? Ne voyez-vous pas que les panthéistes n'ont fait que vous imiter, ils ont transporté à l'état naturel de l'homme ce qui ne lui appartient qu'à l'état surnaturel, état, comme vous l'a dit Tournely, au-dessus de toutes les forces créées ou créables?

A. BONNETTY.

<sup>2</sup> N'est-ce pas là une curieuse réponse pour un théologien que de dire qu'il faut faire la même réponse quand il s'agit de l'état naturel, que lorsqu'il s'agit de l'état surnaturel? Nous croyons, nous, qu'il faut répondre oui pour un état, et non pour l'autre.

A. B.

» *vine, une union avec elle* ? Je ne vois pas de quelle autre manière on pourrait exposer ce grand fait en lui-même et dans ses conséquences. Du reste, c'est au fait surtout que je tiens, bien plus encore qu'aux expressions » (Lettre du 26 septembre). »

Voilà ce que M. l'abbé Maret pense encore des expressions de son *premier volume* après les avoir rétractées dans son *deuxième volume*. Il est bon que l'on sache cela à Rome et en France.

C'est donc une chose grandement imprudente que d'abandonner, dans la langue théologique, l'*ancienne phraséologie ecclésiastique*. Et nous le disons de nouveau : ç'a été *une imprudence* dans M. Maret que de ne pas y être fidèle. *Une imprudence* (incautela), rien de plus ; car de magnanimes professions de foi ont précédé ses ouvrages, et de fréquentes protestations les ont accompagnés : protestations d'éviter la plus petite pensée qui sentirait le rationalisme, protestations de loyale affection aux principes vraiment catholiques, que nous ne pouvons qu'admirer, dans sa *Théodicée*, avec une satisfaction profonde.

Comme preuve de ces bons fondements qui sont assis dans l'intelligence de M. l'abbé Maret, nous pouvons dire que, dans la seconde édition de cette *Théodicée*, publiée en 1849, il a fait quelques *heureuses et courageuses corrections*, exécutées de la manière la plus édifiante et avec un zèle tout particulier, montrant ainsi un esprit soumis et docile à la vérité, et prouvant d'une manière incontestable, qu'il *place l'exactitude théologique* bien au-dessus des inspirations de l'amour-propre. Il *corrigea donc les propositions* dont nous avons parlé, relatives à Dieu et à la Trinité, et ainsi il donna à voir combien il était nécessaire d'éveiller puissamment l'attention sur les *points les plus essentiels du dogme chrétien*, que les rationalistes veulent en ce moment dénaturer, ou même faire complètement disparaître ; combien il est nécessaire, en écrivant sur ces matières, de s'appliquer scrupuleusement à découvrir les moindres ombres et les taches les plus légères, que ne saisissent pas toujours *des yeux trop bienveillants*, et à donner enfin à toutes les expressions ce relief, ce caractère de vérité, de *précision*, de plus grande clarté, qui va au delà de toutes les difficultés, et qui prévient tous les malentendus.

<sup>1</sup> On vous l'a dit cinquante fois, il faut dire qu'il s'agit d'une *participation de ressemblance*.  
A. B.

Ces conseils si sages et si mesurés, nous les avons déjà donnés à M. l'abbé Maret, et nous ne pouvons cacher la satisfaction que nous avons en voyant que l'illustre auteur italien s'est presque servi de nos propres paroles; tant il est vrai que lorsqu'on a la même foi on s'exprime par les mêmes termes. Voici ce que nous disions à M. l'abbé Maret dans notre tome xx, p. 371 :

« Nous devons à nos lecteurs de leur faire connaître ces heureuses et courageuses corrections, d'abord parce qu'elles honorent le caractère de M. l'abbé Maret, et prouvent qu'il met la vérité et l'exactitude théologiques au-dessus des suggestions de tout amour-propre; ensuite parce que, ayant reconnu l'erreur et le danger de ses propositions sur Dieu et la Trinité, c'est lui être utile, et l'être encore à ceux qui n'ont que la première édition de son livre; enfin, nous espérons ainsi réveiller puissamment l'attention sur les points les plus essentiels du dogme chrétien, que les rationalistes veulent subtiliser et faire évanouir en ce moment. »

Aussi conseillerions-nous à M. l'abbé Maret, si la chose ne lui coûte pas trop (se non gli grava), d'effacer courageusement, dans la troisième édition de son livre, quelques taches qui y sont encore restées. Ces taches, sans doute, n'enlèvent pas à l'ouvrage sa beauté fondamentale, cependant elles l'obscurcissent un peu; si elles disparaissaient, le mérite du livre serait plus clair, plus visible et plus certain.

On pourrait dire qu'après la généreuse correction de M. Maret, l'examen que nous faisons n'avait plus de motif. Mais nous ne l'avons pas fait pour infliger un blâme rétrospectif, ni pour rallumer un débat inopportun, ni par envie de subtiliser par une vaine sophistique, ni, comme on dit, pour enfoncer des portes ouvertes (lavar il capo co' ciottoli). Ce travail nous a été inspiré par la pensée que, dans l'état presque général d'infirmité morale et civile où nous sommes, il était bon de signaler aux jeunes étudiants les taches de la première édition de la *Théodicée chrétienne*, et de les engager à préférer la seconde.

C'est aussi ce que nous avons voulu faire nous-même. Nous avons donné les plus grands éloges aux corrections courageuses que M. l'abbé a fait subir à son 1<sup>er</sup> volume; voir notre tome xx, p. 371; et nous lui avons conseillé de faire, dans une 3<sup>e</sup> édition, des corrections nécessaires. Ce sont à peu près ces corrections que lui conseille ici l'auteur romain.

Que si l'on accusait nos observations de rigorisme, nous ferions remarquer que nous n'osons ni ne voulons ravir à la raison le

pouvoir et le droit de parvenir à la connaissance de l'idée de Dieu avec l'intervention et le secours de la tradition. Nous ne prenons pas le contre-pied du rationalisme, en nous jetant dans cette terrible extrémité de méconnaître les droits légitimes de la raison, mais nous combattons sincèrement et vigoureusement les prétentions exagérées des écrivains dont nous avons parlé.

Être obligé d'avoir recours à l'intervention et au secours de la tradition pour arriver à la connaissance de Dieu, c'est exactement ce que nous avons toujours soutenu. Voici nos paroles répétées bien souvent :

« Nous avons déjà (t. XII, p. 438, et XIII, p. 16) exposé les droits que M. Saisset reconnaît à la raison, et nous avons dit que nous les admettions TOUS, entendez bien, M. Saisset, TOUS, excepté que la raison peut inventer ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Cette opinion, nous l'avons répétée dans presque tous nos cahiers, nous l'avons exprimée encore très-explicitement dans notre dernière discussion avec la Revue de l'instruction publique. Nous lui disions : « Non, non, mille fois non, nous laissons à la philosophie la part que M. Cousin lui-même fait à Platon, celle de travailler sur les premières vérités essentielles, de les étendre, de chercher à les comprendre, de les séparer de l'erreur qui les obscurcit; enfin, nous ne supprimons RIEN des opérations de la raison humaine, absolument RIEN, excepté d'être par elle-même et de son fonds prophète, révélateur, messie, verbe incarné. Voilà ce que nous refusons à la philosophie; qu'elle le dise nettement: ces quatre qualités entrent-elles dans sa définition, et faut-il recevoir cette définition sans preuves? Tel est notre dernier mot, et c'est aussi celui de toute la polémique entre l'Eglise et la Philosophie<sup>1</sup>. »

Pour conclure, nous ne sommes point partisan du système appelé *supernaturalisme* exclusif, qui, reproduit sous bien des formes et des paroles, a laissé beaucoup trop de traces dans un grand nombre d'ouvrages dus quelquefois à un zèle superflu, que l'on déploie ordinairement dans les polémiques de réfutation, et qui ne craint pas d'affronter l'opposition la plus grande.

On nous permettra de faire observer ici avec quel soin nous nous sommes toujours séparé du *supernaturalisme*. Quand nous avons parlé de la révélation comme source des vérités naturelles, nous avons toujours désigné spécialement la révélation par le langage, celle qui se fait de la mère à l'enfant, du maître au disciple, et nous n'avons jamais allégué la nécessité de recourir à la révélation surnaturelle, celle des mystères chrétiens faite par le Christ,

<sup>1</sup> Voir dans notre cahier de février, t. xv, p. 449 et 459.

comme quelques écrivains catholiques semblent le dire ; que si en remontant de père en père nous sommes arrivés forcément à Dieu lui-même, nous avons rattaché la connaissance de ces vérités à celle *toute naturelle du langage* qui, dans l'état actuel de l'homme, n'est pas un *don surnaturel*, mais un *don naturel*, fait pourtant par Dieu lui-même, le *plus surnaturel* des professeurs ; mais qui employait le *moyen naturel*, celui de la parole. Nous n'avons fait que ce que nous avait appris à faire l'Évangile, qui, racontant la *filiation naturelle* du Christ, et remontant de père en père, par ces expressions *qui fut de Salomon*, *qui fut de David*, arrivé à ce mot : *qui fut d'Adam*, ne bronche pas, ne sourcille pas, ne va pas dire : mais comment cela s'est-il fait, mais enseignez-moi le comment... non ; mais il dit tout bonnement, c'est-à-dire tout sublimement, *qui fut d'Adam*, et ajoute *qui fut de Dieu*. — Mais c'est précisément cette connaissance *naturelle* de la vérité que nous contestent nos adversaires, et principalement le P. Chastel, avec une imprudence peu commune, comme nous espérons le montrer à nos lecteurs.

Nous devons faire remarquer en outre, pour ce qui nous est personnel, c'est que non-seulement nous n'avons jamais avancé des expressions *supernaturalistes* ; mais un de nos amis ayant, dans l'*Université catholique*, avancé quelques paroles qui pouvaient induire à ce sens, nous les avons annotées avec soin. Voir en outre notre t. I, p. 132 (4<sup>e</sup> série).

Aussi, en lisant certains écrivains qui poursuivent impitoyablement le Rationalisme avec un talent et un zèle supérieurs à nos éloges et tout à fait dignes de la cause qu'ils défendent, nous n'avons pu, à dire vrai, souvent nous défendre d'une certaine appréhension, qui est ensuite pour nous un signe invariable de vérité. Et, en effet, après une réaction extrêmement vive contre la tendance actuelle de l'esprit humain à déployer les plus grands efforts pour agrandir le domaine de la raison, l'ardeur de la lutte a porté, à leur insu, les antirationalistes à *amoindrir quelque peu les forces réelles de la raison et ses incontestables droits*. On court ainsi grand risque de trouver le rationalisme là où il n'est point, et de confondre sous le même anathème les opinions libres et les théories discutables avec les doctrines évidemment erronées et justement condamnées par l'Église.

Comme le savant et prudent théologien, nous croyons que rien ne saurait justifier les écrivains catholiques d'*amoindrir les forces réelles de la raison et ses droits incontestables*. Nous espérons ne l'avoir jamais fait, et nous renvoyons pour preuve à l'article spécial que nous avons consacré sous ce titre : *Des prérogatives de la raison et de la philosophie, d'après les enseignemens des*



*traditionalistes*, tome II, p. 57 (4<sup>e</sup> série); mais nous avons dû venger les *traditionalistes* contre ceux qui les accusent de dire que la *philosophie n'est encore rien et ne sera jamais rien*.

Et nous aussi nous nous déclarons, sans hésiter et sans rougir, ennemi mortel du *rationalisme* (nous l'avons toujours été), de cette plaie qui, déplorablement agrandie, s'en va partout désolant l'humanité trop crédule à ses charmes! Nous jurons, dans notre cœur, de le combattre à toujours, contre tout homme, et de ne point tenir compte du mépris de ceux qui, avec une impudence d'un nouveau genre, s'obstinent avec passion dans l'opinion contraire. Mais, pour nous, le Rationalisme n'est pas autre chose que le système qui déduit *toutes* les conséquences théologiques des principes constitutifs de la raison humaine, à l'exclusion de toute révélation positive ou surnaturelle d'avance déclarée inutile, et même impossible; aux yeux duquel tous les systèmes religieux sont le produit de l'esprit humain, en sorte qu'il n'y a pas eu de révélation distincte de l'acte par lequel Dieu a donné l'intelligence à tout homme qui vient en ce monde;

Jusqu'à ces mots, cette définition du Rationalisme est celle donnée par M. l'abbé Maret dans notre tome xx, p. 388, défendue par M. l'abbé Freppel dans notre tome I, p. 153. Nous-même nous l'admettons, mais nous la déclarons *incomplète*, et nous y ajoutions, pour la compléter, les paroles suivantes que nous voyons avec bonheur adoptées par le savant théologien romain, et que l'on peut lire dans nos annotations, même page 153, 154 et 146; voir de plus ce que nous avons déjà dit en réfutant M. l'abbé Maret, tome xx, p. 388.

Et pour lequel l'unique intervention de Dieu, c'est la révélation intérieure, secrète, *tout à fait isolée de la tradition positive et extérieure*. Les coryphées de cet orgueilleux système diront que, outre l'intervention primitive de Dieu par l'acte créateur, la Divinité s'est manifestée à l'humanité par le moyen de quelques hommes, qu'ils osent *appeler sages*, mais qui ne sont en réalité que les anciens hérésiarques et les utopistes modernes! Ils les regardent comme les *organes de Dieu*, et prétendent qu'ils sont envoyés à leur heure et inspirés par Dieu pour faire faire *un pas à l'humanité*.

Voilà l'abîme horrible vers lequel sont entraînés les partisans d'un système qui, voulant faire divorce avec *les révélations*, ou,

pour mieux dire, avec toute autorité, ce qui est la plaie principale, le péché originel de notre siècle, et ainsi ils présument orgueilleusement des forces de la raison seule ! Puis, quand isolés et faibles, ils se voient incapables de connaître davantage, alors ils admettent une certaine révélation, mais celle de leur maître et non celle du Christ, celle du mensonge et non celle de la vérité. Puissent-ils le comprendre, ceux qui conservent encore un rayon de foi, une étincelle de charité catholique ! Puissent-ils essayer enfin de sortir du labyrinthe de tant de contradictions funestes !

B. CAPOGROSSI.

Traduit de l'italien par M. l'abbé ANDRÉ.

Nous terminons cet article en y apposant ici, dans la forme même de la revue romaine, les approbations suivantes :

NIHIL OBSTAT

Karolus Passaglia, S. I., Cens. Theol. Deput.

IMPRIMATUR

Fr. Dom. Buttaoni, O. P. S. P. A. Magister.

IMPRIMATUR

Fr. Antonius Ligi, Archiep. Licon. Vicesg.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Capogrossi, mais nous ne pouvons que le remercier ici d'avoir signalé le danger de tant d'expressions dangereuses, inexactes, offrant des sens rationalistes et panthéistes, qui se sont glissées, sans mauvaise intention de la part des auteurs, dans un grand nombre de livres catholiques. Nous osons le prier de continuer son œuvre et de nous donner son opinion sur les propositions suivantes, 1° du P. Chastel qui nous dit : « qu'il y aurait toujours obligation morale, devoir réel, quand on ferait » abstraction de Dieu et de la religion <sup>1</sup> ; » 2° de M. l'abbé Noget-Lacoudre, auteur de la *philosophie de Bayeux*, qui est enseignée dans un grand nombre de séminaires, et qui nous dit : « Or, la seule volonté de Dieu ne peut engendrer aucune obligation <sup>2</sup>. » Préciser l'enseignement de l'Eglise sur ces deux points, ce serait rendre service à l'enseignement de la philosophie et de la théologie.

A. BONNETTY.

<sup>1</sup> *Les Rationalistes et les Traditionalistes*, p. 44, 45.

<sup>2</sup> *Philosophie de Bayeux*, t. III, p. 115, édition de 1844.

## Traditions primitives.

## DE L'ORIGINE DU BRAHMANISME

ET

## DES CAUSES DE SA DURÉE.

3<sup>e</sup> ARTICLE <sup>1</sup>.

## V. — COMMENT LE BRAHMANISME S'EST FORMÉ.

Composition des premiers rituels liturgiques. — Naissance de l'idolâtrie, du mysticisme et du rationalisme. — Pourquoi les Brahmes laissent établir ces erreurs. — La *Bhagavad-Gîta*, sa place dans les livres sacrés. — La base de sa doctrine est l'émanation et le panthéisme. — Division des *Védas*. — Les *Oupanishads*. — Analyse de la *Bhagavad-Gîta*. — De la transmigration. — Du *yoga* ou moyen de parvenir à l'union avec Dieu. — La méditation conduit à l'union avec Dieu. — Ou à l'anéantissement du moi. — Analyse des 18 chants de la *Bhagavad-Gîta*.

Puisque nous en sommes venus à citer le *Code de Manou*, ce miroir le plus fidèle de la société brahmanique, expliquons sommairement comment le Brahmanisme s'est formé. Son âge dut commencer quand le sacerdoce passa des mains du père de famille (*grihastha*) dans celles d'une classe d'hommes spéciale à laquelle, du reste, les fonctions sacerdotales échurent nécessairement dès que le *Naturalisme* se constitua à l'état de science.

Tant qu'il n'y eut qu'un petit nombre de forces et d'actions naturelles nommément divinisées, tout chef de famille était en état, malgré ses travaux journaliers, de subvenir lui-même aux exigences d'un culte très-simple et d'en remplir les fonctions sacrées; mais quand on se mit à amplifier de plus en plus la religion des phénomènes du monde physique, et que, par conséquent, le culte se compliqua de l'addition d'un nombre toujours croissant de dieux, il fallut des hommes qui n'eussent d'autre occupation que celle du service religieux, il fallut des prêtres savants. Ainsi

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au numéro précédent; ci-dessus, p. 126.

naquit le *Brahmanisme*. On conçoit qu'une des premières occupations de la caste sacerdotale naissante dut être de rassembler et de mettre en ordre les *hymnes*, *invocations*, *prières*, *formules liturgiques*, etc., que les âges précédens avaient oralement transmis aux suivans, de rédiger par écrit ce qui concernait spécialement l'autel de chaque divinité, le rituel, de recueillir enfin les préceptes traditionnels de religion et de morale qui étaient en vigueur, et d'en ajouter d'autres que l'état présent des choses rendait nécessaires. De tous ces écrits se forma alors un livre, le livre théologique par excellence, le *Véda*.

Une fois que le soin des traditions et des pratiques religieuses des *Aryas* fut devenu l'occupation spéciale d'une classe d'hommes particulière, l'édifice religieux de Brahma s'éleva et s'acheva promptement. La simplicité des croyances disparut, non-seulement par suite de cette imagination naturellement si féconde sous un ciel tel que celui de l'Inde, mais surtout par suite du besoin que sentaient les prêtres d'asseoir et de fortifier leur domination sur les esprits. Tandis que, d'un côté, ils inventaient un nombre toujours croissant de fictions et de mythes pour occuper le vulgaire, ils tiraient, de l'autre, du fond *panthéistique* du polythéisme ces développemens philosophiques dont la mise en systèmes devait être le travail des penseurs et des doctes. Ainsi, l'*idolâtrie*, c'est-à-dire l'adoration des dieux sous la forme d'un objet matériel, et la spéculation, soit *mystique*, soit *rationaliste*, naquirent à peu près en même tems.

Les projets ambitieux des brahmanes n'avaient rien à craindre de l'esprit obscurci des Hindous idolâtres. Le *mysticisme* servit à la réalisation de leurs projets, en marchant dans les voies qui lui étaient tracées d'avance par toutes sortes de moyens spéciaux et mécaniques, tels que les expose le système appelé *Yôga*. Pour la philosophie *rationaliste*, ou elle suivait l'autorité du *Véda*, l'expliquait, l'amplifiait et reconnaissait en lui la source des devoirs religieux et moraux des hommes, et, dans ce cas, elle était honorée du titre de philosophie orthodoxe (tels furent les deux *Mīmāṃsās*, dont l'une porte communément le nom de *Védānta*, c'est-à-dire conclusion du *Véda*), ou elle se frayait son propre chemin,

y-courait à perte de vue et se débarrassait de toute croyance religieuse proprement dite, en proclamant la matière éternelle ; ainsi fit l'antique *Sankhya*.

Les Brahmanes la laissaient faire ; ils en admirent même quelques principes très-essentiels dans les livres sacrés, tel que le *Code de Manou*, par exemple. En effet, il y est dit (Lect. I, s. 56) : « Lorsque l'âme s'introduit dans une semence végétale ou animale, » elle prend une forme. » Ils la laissaient faire, dis-je, pourvu qu'elle n'employât pas sa pensée téméraire à renverser l'autorité matérielle de ceux à la tolérance desquels elle devait son existence et sa liberté. C'est par l'intérêt bien entendu de sa propre conservation, que la caste brahmanique laissa un libre essor à l'ardeur des esprits philosophiques, et qu'elle ne s'opposa jamais à ce que les écoles alimentassent leurs spéculations des doctrines nées en dehors du Brahmanisme. De même, elle ne refusa jamais non plus aux Hindous idolâtres d'enrichir l'interminable liste de leurs dieux par l'addition d'idoles étrangères. Il ne paraît pas douteux que cette large tolérance ne soit une des raisons principales de la durée du Brahmanisme, nonobstant les ruines de toutes sortes qui se sont amoncélées autour de lui. La preuve bien convaincante que là était le salut de son existence sans cesse menacée, c'est qu'il composa lui-même, ou, pour parler plus exactement, qu'il approuva un livre de doctrine, dans lequel l'auteur réunit tout ce qui est regardé comme essentiel par les écoles et les sectes qui reconnaissent la suprématie de la première caste. Ce livre se nomme la *Bhagavad-Gita*, et il peut être regardé comme un véritable tour de force de l'esprit brahmanique.

Nous y reviendrons, et nous en donnerons une analyse assez étendue pour que le lecteur puisse l'apprécier. Pour le moment, il s'agit de marquer la place qu'il occupe parmi les autres livres sacrés, et pour cela il ne paraîtra pas inopportun d'entrer dans quelques détails.

La caste sacerdotale avait senti tout d'abord, par une appréciation juste du génie indien, que, pour construire son édifice religieux d'une manière durable, deux conditions étaient nécessaires : la solidité immuable des fondemens et une charpente savamment

combinée, disposée de telle manière qu'elle pût se prêter à tous les développemens et ajustemens qu'il plairait aux ouvriers des tems futurs d'y ajouter. En conséquence, elle assit les fondemens de son système sur le dogme de l'*émanation*, doctrine par excellence du Panthéisme. Le *Panthéisme* lui-même ne fut pas une invention de la spéculation brahmanique; elle le trouva en germe dans l'esprit du peuple par le fait du culte de la nature; seulement l'esprit scientifique le systématisa à l'aide d'une dialectique dont la formule la plus expressive fut celle-ci: Tout est dans tout, où, en style indien: « Celui qui existe par lui-même est *tout ce qui existe* (*svayambhoth sarvabhoatan*). »

Le dogme panthéistique de l'émanation produisit le dogme de l'origine des castes et celui de la promulgation du Vêda. Avec ces trois dogmes, base et essence du Brahmanisme, tout le reste de l'édifice fut laissé à achever au travail de la pensée et de l'imagination. On sait que ces deux agens de l'esprit humain sont plus opiniâtres et plus laborieux chez les Hindous que chez aucun autre peuple; jamais ils n'y ont connu aucune mesure, et c'est par là, sans doute, qu'il faut s'expliquer comment les œuvres littéraires qu'ils ont produites plaisent beaucoup moins que celles de l'antiquité gréco-romaine.

Ce fut peut-être pour donner un champ plus vaste à l'ardeur de l'esprit théologique, et pour assigner à ses élucubrations une place catégorique, qu'on divisa le *Vêda* en quatre parties, appelées *Rig*, *Yadjous*, *Sâma* et *Atharvan*. Il est impossible de fixer chronologiquement l'époque à laquelle eut lieu cette division; mais il est certain qu'elle s'effectua, puisque non-seulement une partie des hymnes et des autres chants métriques du *Rig-Vêda*<sup>1</sup> ne se retrouve pas dans chacun des trois autres Vêdas, mais que cette partie en forme aussi à peu près toute la collection poétique. Le fonds du *Sâma*, du *Yadjous* et de l'*Atharvan*, est donc tiré du *Rig*, auquel d'ailleurs sa théologie, qui dénote le culte si simple du Naturalisme primitif, et la forme grammaticale de son lan-

<sup>1</sup> Le *Rig-vêda* vient d'être traduit en français par M. Langlois, 4 vol. in-8, à Paris, chez Didot, prix : 40 fr.

gage, assignent un rang incontestable d'ancienneté sur tous les autres livres sacrés.

En dehors de la raison générale, donnée tout à l'heure à la division du Vêda, en quatre parties, il y en eut sans doute une autre plus spéciale et toute liturgique. Quand la religion sacerdotale se fut substituée à la religion védique, c'est-à-dire au culte des forces et des actions divinisées de la Nature, les prêtres, comme nous l'avons dit plus haut, recueillirent soigneusement les hymnes, invocations, chants, prières, actions de grâces, en un mot, toutes les œuvres de la poésie sacrée du sacerdoce patriarcal, et ils en formèrent, sous le nom de *Mantras*, une grande collection, ou *Sanhita*, qui se divisa naturellement en plusieurs parties, selon la nature et la destination des pièces qui la composaient. Le titre général, et d'abord unique, de cette collection était celui de *Rig, hymne*, parce que les textes qui la formaient étaient dus à des chœurs inspirés, nommés *Rishis*, du radical *artch*, *resplendir, briller* : de là, *briller par des discours* ou des *chants divins*. Mais comme les besoins de plus en plus nombreux du nouveau service divin exigeaient un classement de toutes ces pièces métriques, on fit de *Rig* le nom spécial des *hymnes* qui étaient destinés à être récités à haute voix par le *Hôtri*, c'est-à-dire le prêtre qui, dans un sacrifice était chargé de l'invocation solennelle ; on donna le nom de *Sâma* à la collection des *stances* qui devaient être chantées, d'une manière spéciale, par le personnage sacré nommé *Udgâtri* ; le nom de *Yadjous* échut aux *formules* en prose mesurée et qui se rapportaient directement aux offrandes et aux oblations : elles devaient être murmurées d'une voix basse par le brahmane, intitulé *Adhvaryou* ; quant à la quatrième partie, l'*Atharvan*, ses *prières* métriques ne se rapportaient pas aux sacrifices, mais à d'autres pratiques religieuses, à des rites solennels qui avaient pour objet de détourner de soi les maux de toutes sortes, de charger d'imprécations les ennemis, d'opérer des purifications, etc.

La séparation nominale des différentes parties du Vêda en amena la séparation réelle quand la théologie brahmanique se fut enrichie d'un nombre considérable de dogmes, de préceptes, d'exposés religieux, de traités moraux, philosophiques et mystiques, de contro-

verses, en un mot, de tout ce qui se rattache de près ou de loin à ce que les brahmanes appellent *Djñāna* (ज्ञानं), science suprême. Selon que ces dogmes, préceptes, traités, etc., se rapportaient principalement à telle ou telle partie du Vêda et au rôle qu'elle remplissait dans le service religieux, on les y attachait et ils en formaient la seconde partie sous le nom de *Brahmanas*.

C'est ainsi que se formèrent les quatre *Vêdas*, non pas tous à la fois et d'un seul jet, mais successivement et à mesure que l'exigèrent les besoins de la religion et de ses ministres. Car il est certain, pour quiconque a réfléchi sur la marche de l'esprit hindou, que les traités de controverse, les écrits philosophiques et métaphysiques, les relations sur l'origine du monde, les méditations sur les attributs de la divinité, les raisonnements sur la nature de l'âme humaine, les ascétiques, toutes les œuvres, enfin, qui concernent le ciel, les choses divines et leurs rapports avec les hommes, sont bien postérieures à la plus grande partie des *Brahmanas*, à celle qui contient les préceptes divins proprement dits et, à plus forte raison, à la *Sanhita* des *Mantras*. Ces œuvres sont appelées *Oupanishads*, et forment la seconde partie des *Brahmanas*. Ils sont le champ de la science orthodoxe, et la spéculation la plus hardie y avait un libre accès, pourvu qu'elle respectât le livre révélé, le *Vêda*, ou du moins qu'elle ne l'attaquât pas ouvertement, de manière à être comprise par le grand nombre. Beaucoup de ces écrits théologiques paraissaient au fur et à mesure qu'un point quelconque de la doctrine régnante était attaqué, soit par une secte, soit par une école philosophique. C'est au *Bouddhisme* surtout et au *Djainisme*, deux religions qui s'accordent sur un point essentiel, savoir : le rejet des *Vêdas* et la négation de l'Être suprême, auquel il faut demander la raison d'être de beaucoup de ces *Oupanishads*. Cependant, on pourrait aussi soutenir, avec non moins de ressemblance, que ce sont les *Oupanishads*, c'est-à-dire les investigations téméraires auxquelles ils se livrent, qui ont donné naissance au *Bouddhisme* et aux autres sectes.

Quoi qu'il en soit, les Brahmanes, en concédant autant que possible à ceux qui attaquaient leur doctrine et en changeant pour ainsi dire, en leur propre substance, toutes les doctrines nouvelles



quelque disparates qu'elles fussent, pourvu qu'elles reconnussent les privilèges de la caste brahmanique, ôtaient à un très-grand nombre d'esprits novateurs tout prétexte d'apostasie, et, loin de résister au mouvement intellectuel, ils se mirent à sa tête et le dirigèrent habilement par ces nombreux ouvrages sur les sciences humaines qui, sous le nom de *Védangas*, servent d'appendice ou d'appui aux livres sacrés. Exposer la théorie des lettres, faire l'exégèse grammaticale des Védas, établir les règles de la prosodie, écrire sur l'astronomie, voilà, avec la science suprême, par laquelle on tâchait d'obtenir la compréhension de Brahma, l'occupation constante des mille différentes écoles indiennes, depuis *Kapila*, dont l'existence se perd dans la nuit des tems, et *Yaska*, au 5<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, jusqu'à *Sâjana* au 14<sup>e</sup> siècle de notre ère. Je ne suis certes pas en état d'analyser, ne fût-ce que superficiellement, cette masse de travaux scientifiques et littéraires qu'ont produits le génie subtil et l'imagination infatigable de ces nombreuses écoles hindoues; à une telle tâche, il faut un Colebrooke ou un Lassen; mais afin que le lecteur, peu familier avec la littérature indienne, puisse au moins se former une idée de ce qu'est un *Oupanishad*, nous allons en analyser un des plus vénérés et des plus étendus. Il s'appelle la *Bhagavad-Gita*, et passe pour être l'ouvrage de *Krishna*, la huitième et la plus parfaite des dix incarnations de *Vishnou*.

Avant d'aborder cette analyse, constatons encore un dogme important sans lequel on ne comprend rien aux doctrines religieuses de l'Inde.

De tous les dogmes, fruit du *Panthéisme védique*, qu'avaient établis, développés et consacrés la spéculation et l'autorité brahmanique, aucun ne pesait plus sur le peuple hindou que celui de la *transmigration*. Il étreignait les âmes de sa main de fer, il ne leur laissait pas un instant de repos, les chassant sans trêve à travers cette nombreuse série de mondes heureux et malheureux dont la terre tient le milieu. Si terrible que soit ce dogme, on serait pourtant en droit de s'étonner s'il n'existait pas chez un peuple dont la religion n'est qu'une amplification du naturalisme. L'observation suivie de la nature et l'expérience apprennent, en

effet, que rien ne se perd, que tout ce qui meurt revient sous une autre forme, que naître, mourir, naître encore, mourir de nouveau, et ainsi de suite, est le sort de tout ce qui tombe sous les sens. « Toutes les choses, dit Krishna, qui ont un commencement sont sujettes à la mort, et les choses sujettes à la mort doivent éprouver la régénération. »

Ainsi, lorsque les Ariens de l'Inde eurent perdu les traditions des vérités primitivement révélées et qu'ils se furent engagés dans la voie du culte de la nature, ils durent appliquer à eux-mêmes la loi du changement des objets qui les entouraient et concevoir la transmigration. Ils ennoblirent aussitôt la loi de la matière par les notions de justice qui survivaient dans leurs âmes à toutes les notions des autres attributs de l'Être suprême; ainsi, la doctrine de la métempsycose dut devenir promptement le pivot de toute leur métaphysique religieuse, de toute leur théologie morale et pratique. La pensée de la transmigration est sans cesse présente à l'esprit des Hindous, et tous ces efforts inimaginables qu'ils ne cessent de faire depuis tant de siècles dans le domaine de la spéculation et dans celui de la pratique, ne tendent qu'à éviter ou à adoucir l'application d'une loi que la plus haute perfection morale seule n'a pas ou n'a plus à craindre puisqu'elle identifie l'individu avec la divinité suprême.

Mais comment atteindre cette suprême perfection morale? C'est ce que Krishna entreprend d'enseigner à *Ardjouna*, son ami, à l'aide de doctrines diverses, il est vrai, mais qui forment néanmoins un système bien uni et parfaitement lié dans ses parties; seulement on n'aperçoit pas toujours bien le fil conducteur; souvent il faut le chercher; et si alors encore il reste quelquefois inaperçu, il ne faut pas en accuser l'esprit indien, parfaitement conséquent avec lui-même; mais la conception européenne, beaucoup moins subtile et moins hardie. « Notre pensée, a dit un homme célèbre, n'embrasse pas aisément une philosophie qui est tellement vaste, que tous les systèmes de philosophie s'y rencontrent et qui forme, pour ainsi dire, tout un monde philosophique. »

La *Bhagavad-Gita*, c'est-à-dire le *chant de Bhagavat*, épithète

<sup>1</sup> Cousin, *Leç. sur l'hist. de la Philos.*, 7<sup>e</sup> leçon.

de Krishna, est divisée en dix-huit parties, nommées *lectures*. Bien que la doctrine qui y est enseignée appartienne, en général, à ce système philosophique particulier qu'on appelle *Yôga*, néanmoins rien n'y est systématiquement développé, tout revêt plutôt la forme d'une communication spontanée, telle qu'il convient à un entretien familier. De là ces longueurs, ces retours fréquents vers ce qui a déjà été dit, ces conclusions précipitées, comme si l'entretien allait cesser à l'instant même, ces liaisons si faibles entre ce qui précède et ce qui suit, ces interruptions dans le développement des idées, ces reprises inattendues, en un mot, tout ce qui caractérise la parole qui part de l'abondance du cœur sans se soucier des règles de la dialectique, ou bien la parole libre de l'inspiration. En effet, il ne faut point oublier que la *Bhagavad-Gîta* est un chant, un poème philosophique.

On comprend que l'analyse exacte d'un tel ouvrage n'est pas aussi aisée que celle d'un livre pensé et écrit systématiquement. Pour arriver à un résultat satisfaisant, il faut embrasser d'un seul regard l'ouvrage entier, et, sans trop s'arrêter aux détails, n'en indiquer que les lignes principales, n'en donner que la substance.

Nous avons dit que le système appelé *Yôga* sert de base à l'ouvrage. En quoi consiste-t-il? c'est ce que nous allons dire en peu de mots.

Le mot *Yôga* est de ces mots sanskrits dont la compréhension est excessivement vaste, et qui, par cette raison, ne trouvent pas toujours leur équivalent en français, ni peut-être dans aucune autre langue de l'Europe. Les Hindous le prennent au moins dans 30 acceptions différentes. Toutes se rapportent cependant, d'une manière plus ou moins évidente, à la signification radicale, qui est *jonction, union, de youdch, joindre*. Ainsi le système *Yôga* s'occupe à rechercher et à indiquer les *moyens de parvenir à l'union avec Dieu*, de telle sorte que l'Âme humaine et l'Être Suprême ne fassent plus qu'un seul et même être. Pour arriver à cette fin, le *Yôga* conduit l'homme, par un exercice gradué de ses facultés, depuis la simple *méditation* jusqu'à l'*extase*, c'est-à-dire jusqu'à l'abstraction de soi-même. Quand l'ascète est parvenu à ce suprême degré de l'oubli où il ignore sa propre existence et

celle de tout ce qui l'entoure de près ou de loin, alors il est absorbé en Dieu, il ne renaît plus, il est à jamais heureux, car il est Dieu lui-même.

A cette doctrine d'un spiritualisme effréné, et qui, pour le dire en passant, a eu son pendant dans d'autres religions, la *Bhagavad-Gita* joint celle du *Sankhya*. Le *Sankhya*, qui paraît avoir sa source dans le naturalisme, n'est au fond qu'une philosophie toute matérialiste, et, en ce sens, diamétralement opposée au *Yôga*. Cependant, comme tous les extrêmes se touchent, les deux doctrines sont identiques sur beaucoup de points, parce que l'une et l'autre ont pour but final l'acquisition de la science parfaite. Seulement le moyen exclusif du *Sankhya* est la discussion, l'exercice du jugement, le syllogisme, et par lui il conduit l'homme à quelque chose de tout aussi vague que le dieu du *Yôga*, à savoir au néant.

Conforme à ces doctrines de raisonnement et de contemplation, la *Bhagavad-Gita*, tout en marchant dans sa propre voie, définit deux termes principaux : Dieu et l'homme; elle indique et explique un but final : le bonheur éternel, consistant dans l'anéantissement de soi-même; elle enseigne les moyens de s'y élever; et, parmi eux, l'abstraction spirituelle est le moyen suprême.

Dieu est le principe simple, indivisible et éternel. Il est invisible, il est en tout et partout, il est infini, non susceptible d'accroissement et de diminution; il sait tout; il n'y a rien au-dessus de lui; il est l'auteur et le souverain maître de toutes choses; sa demeure est au delà de toute création<sup>1</sup>.

Dieu étant en tout et partout, tout est en lui; par conséquent il ne crée pas à proprement parler, tout étant de toute éternité en lui; il ne fait que rendre visible ce qui est invisible en lui. Il est cause et effet, et cet effet se manifeste en chaque être d'une manière spéciale par ce qui caractérise cet être, et dans chaque espèce par ce qu'elle a de plus remarquable. Ainsi Dieu a deux natures :

<sup>1</sup> N. III, 15, 22; VI, 31; VII, 6, 7, 10, 24; IX, 4, 10, 11, 13, 17, 18; XI, 19, 20; XII, 3; XV, 6.

il est un en tant qu'essence ; il est multiple en tant que manifestation <sup>1</sup>.

Cependant, pour concilier la dispersion de Dieu dans sa manifestation avec son indivisibilité dans son abstraction, Khrisna enseigne que la *matière* n'est qu'une apparence, une *illusion*, un effet de ce pouvoir magique qui réside de toute éternité en celui qui est immuable et qui existe par lui-même. La matière n'est donc pas réellement ; c'est un jeu, une ombre, moins qu'une ombre, puisque l'ombre suppose un corps. Il s'ensuit qu'on ne peut même pas dire que Dieu *est* en ce sens que l'être suppose le non-être, la négation ; et Krishna, en disant que Dieu est à la fois l'être et le néant, n'exprime peut-être que l'impossibilité de définir ce qu'aucune langue humaine ne peut définir <sup>2</sup>.

Si Dieu est tout, il est logique que les créatures ne soient qu'une *partie de lui*. En effet, la doctrine de Krishna est un pur panthéisme spiritualisé à l'excès. Dieu est le même en tous et pour tous ; chacun peut en soi-même reconnaître Dieu. L'homme a donc les mêmes qualités que Dieu : son corps participe des qualités du pouvoir magique, il est changeant et illusoire ; son âme, rayon de l'essence divine, est immuable, éternelle, absolue. Après le trépas du corps, elle passe dans un autre corps, et ainsi toujours jusqu'à ce qu'elle soit revenue à son centre <sup>3</sup>.

Le but final de l'homme est donc de retourner à la source divine d'où il est émané, de s'y absorber, d'être enlevé par là à toutes les vicissitudes que produit ici-bas le jeu du pouvoir magique, et, par suite, de jouir d'une quiétude inaltérable.

Ceux qui ne peuvent atteindre cette fin dernière dès la première vie, ne sont pas rejetés ; mais ils doivent tendre à y arriver peu à peu et se proposer à cet effet de parvenir, après chaque renais-

<sup>1</sup> II, 16 ; VII, 8 sqq., 19 ; X, 19 sqq., 38 ; XI, 12 sqq. ; XIII, 12 sqq., 19.

<sup>2</sup> VII, 14, 15, 25 ; IX, 19 ; XIII, 12, 19 sq.

<sup>3</sup> II, passim ; VII, 12 ; IV, 35 ; VI, 29 sqq. ; VIII, 22 ; IX, 26, 32, 33 ; X, 30, 40, 41, 42 ; XI, 36 ; XII, 13, 14.

sance, à un lieu de bonheur, toujours plus élevé que celui qu'ils occupaient auparavant <sup>1</sup>.

Le moyen souverain pour obtenir Dieu est l'*extase*; mais cette extase même est un but qui n'est pas facile à atteindre. On y parvient en employant les moyens, souvent fort singuliers, que Krishna conseille dans tout le cours du livre. En somme, ils se réduisent à faire violence à la nature, à intervertir le cours régulier de nos facultés, à faire les œuvres religieuses ou sociales qui nous sont demandées, mais à les faire comme ne les faisant pas, c'est-à-dire sans y apporter ni empressement, ni ambition, ni le moindre désir de succès. Il faut se détacher complètement de tout ce qui touche de près ou de loin à une affection quelconque, laisser simplement agir la nature et nos facultés qui en dépendent, assister à ce travail, comme un témoin désintéressé assisterait à ce qui se passe sous ses yeux, n'éprouver en un mot que l'indifférence la plus absolue pour tout ce qui se passe autour de nous, en nous et par nous... Il faut avoir la foi, elle conduit à la science, et celle-ci à l'extase. Celui qui peut, à ce point, s'isoler en esprit, marche dans la voie de la délivrance, qui est le salut suprême.

C'est ainsi que l'âme arrive à se contempler elle-même, et comme elle est un *rayon de Dieu*, elle contemple alors le tout dans la partie, et elle le voit clairement sous la forme d'une lumière blanche, la lumière incréée. Celui qui est plongé dans cette extase ne peut plus commettre de péché, car, quoi qu'il fasse, quand même il tuerait son père et sa mère, quand même il détruirait un monde entier, il sait que l'œuvre mauvaise, comme l'œuvre pure, est l'œuvre de Dieu même <sup>2</sup>.

Ceux qui ne font pas tous les efforts pour acquérir cette science parfaite, ce pur spiritualisme, cet illuminisme merveilleux, et qui croient arriver à Dieu en pratiquant assidument le culte des Védas et ses œuvres religieuses, telles que les sacrifices, les libéralités et les austérités, sont dans l'erreur : ils suivent la religion

<sup>1</sup> I, 41 sqq., 66, 72 sqq.; III, 19, 31; IV, 15; V, 2; VI, 13, 45; IX, 23 sqq.; XIII, 30; XVII, 55.

<sup>2</sup> III, 5, 27 sqq., IV, 8, 20, 21, 25, 33; V, 8 sqq., 27 sqq.; VI, 10 sqq.; VIII, 10-14; XI, 33 sqq.; XIII, 19, 29; XIV, 15, 19, 20, 22-26; XVIII, 16 sq.

des ignorants. Sans doute les vertus qu'ils acquièrent ainsi ne restent pas sans récompense, car tout culte est réputé plus ou moins efficace, mais cette récompense est finie, elle n'exempte pas de la renaissance sur ce globe, qui n'est après tout qu'un enfer<sup>1</sup>.

Voilà, en substance, la doctrine de la *Bhagavad-Gita*, et on peut dire celle de la plupart des autres *Oupanishads*. Au lieu de nous étendre ici davantage sur ce système théologico-philosophique, de l'accompagner de réflexions et de comparaisons, comme aussi d'expliquer les mots et les passages qui en auraient besoin, nous croyons que ce travail trouvera mieux sa place dans les notes et éclaircissements qui accompagneront la traduction.

Voici maintenant les arguments principaux de chacune des 48 lectures.

La 1<sup>re</sup> lecture sert d'introduction à l'entretien. Elle donne le tableau des deux armées des Kouravas et des Pandavas rangées en bataille. Arjouna exprime à Krishna sa répugnance invincible de combattre.

La 2<sup>e</sup> lecture pose les principes du système que Krishna va développer, à savoir que l'asprit est impérissable et le corps soumis au changement; que ce qui est est à l'abri de la destruction, et que ce qui n'est pas ne peut jamais connaître l'existence. Conduite qui en résulte pour le sage. Indifférence du trépas ou du changement d'être, et des résultats des œuvres. Système de la philosophie rationnelle, *Sankhya*, et de la philosophie mystique, *Yôga*.

La 3<sup>e</sup> lecture montre que la nécessité d'agir s'accorde avec la vie contemplative en renonçant au fruit des œuvres. L'œuvre est le produit de la nature et des facultés innées à l'homme.

La 4<sup>e</sup> lecture fait voir la nécessité des œuvres de Krishna. Le dieu revient sur la nécessité de l'œuvre, dégagée de toute pensée d'intérêt. Il faut faire son devoir en tout; mais la science occupe la première place; elle seule donne le détachement; la foi y conduit. Rien n'est plus nuisible au salut de l'homme que le doute.

La 5<sup>e</sup> lecture recommande derechef les œuvres et fait voir la concordance et l'harmonie qui règnent entre les deux systèmes, le *Sankhya* et le *Yôga*. En effet, l'un est la science qui discerne,

<sup>1</sup> II, 41 sqq.; V, 2; VIII, 15; IX, 20 sqq., 33; XVI, 19; XVIII, 66.

la science de détail, l'autre la science universelle : le Sankhya est pour ainsi dire le corollaire du *Yôga*. Sans la pratique de la contemplation on ne saurait pas véritablement renoncer au fruit des œuvres. Ceux qui possèdent la science, savent que Dieu ne regarda ni le vice, ni la vertu. Indifférence de l'homme contemplatif pour tout ce qui lui advient. Son seul souci est de vaincre ses sens.

La 6<sup>e</sup> lecture enseigne ce que c'est que le renoncement à toutes choses et l'homme qui s'y applique. Excellence de l'état de celui qui ne médite que son union avec Dieu. Moyens spéciaux pour y arriver. L'homme de bien est toujours récompensé après son trépas. La foi l'emporte sur les austérités et sur les autres œuvres religieuses.

La 7<sup>e</sup> lecture parle en détail de Dieu et de sa double nature, l'inférieure et la supérieure. Tous ceux qui adorent quelque chose que ce soit, adorent Dieu, mais avec plus ou moins de vérité. Leur sort final. Les attributs de Dieu, qu'il est essentiel de connaître.

La 8<sup>e</sup> lecture explique ces attributs. Jour et nuit de Dieu. De la renaissance et des moyens de s'en délivrer. La pensée qui occupe l'homme, à l'heure de sa mort, est décisive pour son état futur.

La 9<sup>e</sup> lecture développe plus en détail les rapports de Dieu avec les créatures. L'unique moyen d'obtenir le bonheur éternel est de servir lui seul. Toute la création retourna en Dieu pour en être produite de nouveau.

La 10<sup>e</sup> lecture énumère les différentes manifestations de Dieu, dans l'ensemble et les détails.

La 11<sup>e</sup> lecture contient la transfiguration de Krishna comme dieu.

La 12<sup>e</sup> lecture s'étend sur l'adoration de Dieu, sur les moyens de lui plaire, pour se réunir à lui.

La 13<sup>e</sup> lecture enseigne ce qu'il faut entendre par corps, par matière, par esprit, par la vraie science et par l'objet de cette science.

La 14<sup>e</sup> lecture distingue en Dieu l'être créateur et l'être producteur. Explication des trois qualités qui précèdent de la nature. Leur rapport avec l'état de l'homme. Comment on peut se délivrer de leur influence.

La 15<sup>e</sup> lecture traite de l'émanation. Allégorie du figuier sacré :



c'est un symbole de l'émanation qui procède des qualités naturelles. Il faut donc l'extirper jusque dans ses racines, et tendre à ce qui dure éternellement. — Le monde considéré comme émané de Dieu, et Dieu comme émanation corruptible et comme émanation incorruptible.

La 16<sup>e</sup> lecture ajoute une nouvelle doctrine aux précédentes, savoir, la prédestination des hommes. Cependant cette doctrine n'est pas le fatalisme. L'homme peut vaincre la mauvaise destinée et se perdre malgré la bonne.

La 17<sup>e</sup> lecture traite de la foi et de ses trois espèces. La foi procède des qualités naturelles. Comment elle se manifeste par rapport aux différens cultes et par rapport aux sentimens et aux actions des hommes. Explication des monosyllabes sacrés.

La 18<sup>e</sup> lecture revient sur les œuvres et sur le renoncement à leur fruit. Elle envisage les œuvres sous le rapport qu'elles présentent avec les trois qualités naturelles. Que chacun fasse les œuvres qui conviennent à son état social, c'est-à-dire à sa caste, bien qu'elles soient défectueuses. Conclusion : excellence de la doctrine de Krishna ; c'est la doctrine des élus. Celui qui la mettra en pratique, en se conformant à ses préceptes, sera certainement sauvé ; son efficacité est si grande que quiconque en écouterait seulement la lecture avec une ferme foi obtiendra la félicité destinée aux hommes de bien.

On pourrait sans doute détailler davantage les argumens qui précèdent, mais ce serait au moins inutile, aussi inutile que de rendre compte de chaque verset d'un psaume ou de chaque strophe d'un dithyrambe. Car nous l'avons déjà dit, c'est une diction toute poétique que celle de la *Bhagavad-Gita*. C'est aussi par cette raison qu'il ne faut pas se hâter d'accuser l'auteur de contradiction avec lui-même quand deux ou plusieurs stances se suivant immédiatement semblent se contredire ou se contredisent en effet. Qui ne sait que telle est l'allure de tous les chants poétiques païens ? Celui qui a lu et médité l'ouvrage entier verra se fondre telle contradiction de détail dans telle autre placée quelques pages ou même quelques lectures plus loin, de sorte qu'à la fin toutes rentrent harmonieusement dans le tout. Mais si néanmoins il reste

quelques passages qui ne veulent ni s'accorder entre eux ni avec l'ensemble, ce dont je ne me suis pas aperçu, il faut se souvenir de l'intention dans laquelle l'ouvrage est écrit, à savoir, d'opérer la fusion de toutes les sectes hindoues dans la communion brahmanique, et, dans ce cas, absoudre la discordance de la parole en faveur de la grande et large tolérance Brahmanique. D'ailleurs n'oublions pas que souvent les Hindous ne considèrent point comme une contradiction invincible ce qui parait tel à la logique européenne plus serrée et plus inflexible. Pour eux, toute difficulté se lève par le choix du lecteur. *Gautama*, l'une de leurs autorités dialectiques les plus respectées, leur *Aristote*, si j'ose le dire, s'exprime en ces propres termes : « Lorsqu'il y a deux textes d'une force égale, il y a » option. » Disons en terminant que sans des axiomes semblables, on ne concevrait point cette singulière aptitude du Brahmanisme à recevoir dans son sein toutes les croyances qui pullulent dans l'Inde, quelle que puisse être d'ailleurs l'élasticité de ses principes.

C. SCHOKBEL.

## Polémique catholique.

DE

# L'EXCLUSION DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

DE

**TOUS LES EXPRÉSSEURS RATIONALISTES**

ET

**Sain rapporté à ne se servir que des paroles consacrées  
par la tradition de l'Église.**

Dans l'article que nous avons extrait des *Annales* de Rome (ci-dessus, p. 163), le savant auteur regretta de voir quelques théologiens français s'être servis, dans l'enseignement de la théologie, d'expressions inexactes qu'ils avaient dû rétracter, et leur conseilla d'être plus exacts et plus précis à l'avenir. Nous espérons lui faire plaisir, et aussi à nos lecteurs, en lui prouvant que bien des hommes graves, des théologiens de renom, pensent comme lui, et comme lui ont défendu et défendent, ont conservé et conservent, comme le recommandait saint Paul, la forme des saines paroles<sup>1</sup>. Nous en trouvons une preuve dans un ouvrage très-répandu, et que nous n'avons pas encore examiné attentivement quand nous avons écrit notre premier article. Voici le titre de cet ouvrage, titre un peu long, mais qui fera bien comprendre le but et l'importance du livre :

### EXPLICATION

« *Historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du Catéchisme*  
» avec la réponse aux objections tirées des sciences contre la religion ; par  
» M. l'abbé Ambroise GUILLOIS, curé de N.-D. du Pré, au Mans (6<sup>e</sup> édition) ;  
» entièrement refondue, augmentée d'un grand nombre d'articles et de  
» 200 décisions récemment émanées du Saint-Siège, sur les sujets les plus  
» importants ; ouvrage approuvé par S. E. le cardinal Gousset, NN. SS. les  
» évêques et les archevêques du Mans, de Tours, de Bordeaux, de Colo-  
» gne, etc., avec cette épigraphe : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Formam habe sanorum verborum... bonum depositum custodi. II Timoth. I, 13, 14.

<sup>2</sup> 4 vol. gros in-12, au Mans, chez Julien et Lanier ; chez C. Monnoyer, libraires ; à Paris, rue de Bussy, 4, et rue des Saints-Pères, 64 ; prix : 12 fr.

Tel est le titre de cet ouvrage; on voit que l'auteur est une personne grave et d'une grande autorité. Il appartient à cette classe d'ecclésiastiques la plus respectable, après l'évêque, qui, sous le beau nom de *curés*, sont placés au milieu des disciples du Christ, et veillent directement à leur naissance, à leur enfance, à leur mariage, à leurs efforts dans la vie, les aident dans leur marche, les relèvent dans leurs chutes, et les assistent enfin à leurs derniers moments. Ces prêtres connaissent bien le langage qui convient aux âmes qui souffrent en ce moment. Ils ne sont point, comme les professeurs de philosophie et de théologie, renfermés loin du monde, dans leur cellule, étudiant la société dans leurs livres, s'attachant aux méthodes d'hier, et ne sortant pas des idées qu'ils ont une fois apprises, et, quelquefois, malheureusement, imprimées. Non, MM. les curés qui connaissent le cours des idées dominantes, sont les premiers à en deviner, à en adopter les remèdes. Voici donc comment les discussions, les méthodes, les réponses des *Annales* sont reproduites dans ce livre, véritable *manuel d'enseignement dogmatique* qui se répand sous les yeux d'un évêque qui, lui-même, s'est toujours montré en sollicitude pour la pureté de la doctrine, Mgr Bouvier, évêque du Mans.

Nous n'avons pas à exposer le plan de l'ouvrage; comme c'est une *explication du Catéchisme*; tout le monde connaît le Catéchisme, et par conséquent le plan de l'auteur; nous ne parlerons donc que des questions déjà traitées dans nos *Annales*.

#### 1. Rectification des expressions sur la puissance et l'indépendance de Dieu.

Arrivé à prouver les attributs de Dieu et à rechercher sa première perfection, l'auteur examine en ces termes l'opinion de M. l'abbé Maret :

Selon quelques auteurs, la perfection de Dieu est la *puissance*. « Cette propriété de l'essence divine d'être elle-même la source de ses perfections infinies, en même tems qu'elle est la cause première, le principe universel, la force des forces, voilà ce que nous concevons comme tout à fait premier en Dieu, et nous ne trouvons dans cette conception que l'idée de puissance. Dieu est donc premièrement et radicalement *puissance infinie* <sup>1</sup>. » Mais d'après les saints Pères et la majeure partie des théologiens, la première propriété de Dieu est l'*aseité* (ou *τὸ ὄν*), c'est-à-dire cette propriété de l'Être infini d'exister nécessairement et d'être, par lui-même, tout ce qu'il est <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'abbé Maret, *Théologie chrétienne*, 2<sup>e</sup> édit., p. 296.

<sup>2</sup> Aseitatem et intellectualitatem actualitatem simul requirantibus ad conceptum seu considerationem essentiae divinae. Schnell, part. 1., p. 16.

Sur cela, nous ferons observer 1° que cette rédaction de M. Maret est celle de la 2<sup>e</sup> édition corrigée; la 1<sup>re</sup> édition supposait faussement une *causalité qui réalisait Dieu*; voir les deux textes dans notre t. xx, p. 374; 2° la solution est conforme à ce que disent les *Annales*, *ibid.*, p. 476; le savant auteur y a ajouté le texte d'un théologien, le D<sup>r</sup> Schnell, que nous avons été bien aise de reproduire ici.

L'auteur rappelle encore les théologiens aux termes exacts, les mêmes que ceux qui sont posés dans les *Annales* dans la question de l'indépendance de Dieu, et il a la bonté de se servir des paroles des *Annales* et de les citer.

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites que Dieu est indépendant?*

— R. Dieu est indépendant, c'est-à-dire qu'il ne tient l'être que de lui-même, et qu'il ne peut dépendre d'aucune cause.

EXPLICATION. — *Dieu ne tient l'être, l'existence que de lui-même.* Cela ne veut pas dire que Dieu s'est fait lui-même. Car si Dieu s'était fait lui-même, il aurait donc eu un commencement; or, la raison nous dit qu'il est éternel. D'un autre côté, si Dieu s'était fait lui-même, il existait donc déjà avant de se donner l'existence, ce qui implique contradiction. — *Dieu ne tient l'être que de lui-même; c'est-à-dire que sa nature est d'exister, qu'il existe nécessairement, qu'il ne peut pas ne point exister, qu'on ne peut le concevoir non existant.* « L'Être en Dieu ou plutôt l'Être-Dieu est sans prin-  
» cipe, sans racine, sans premier, sans précédent réel ou supposé.  
» Cet Être est, et de lui commencent tous les premiers, de lui  
» viennent toutes les forces, toutes les énergies, toutes les causes<sup>1</sup>.  
» Il ne faut pas dire avec un auteur<sup>2</sup> qu'il est *parce qu'il est pos-*  
» *sible*; il faut dire que c'est parce qu'il est, qu'il peut y avoir des  
» *possibilités* et des *puissances d'être* dans l'univers<sup>3</sup>. » — Non-seulement Dieu ne tient l'être que de lui-même, mais il ne dépend et ne peut dépendre d'aucune cause : c'est-à-dire qu'il n'y a aucun être qui puisse lui imposer des lois, gêner sa liberté, le contrarier dans ses opérations. En effet, Dieu est la cause première de tout ce qui existe; or, s'il n'était pas indépendant, il ne serait pas là

<sup>1</sup> Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, livr. de novembre 1849, t. xx, p. 374.

<sup>2</sup> L'abbé Maret, *Théodicée chrétienne*, 1<sup>re</sup> édit., p. 260. L'auteur s'est expliqué d'une manière plus exacte dans la 2<sup>e</sup> édition.

<sup>3</sup> Bonnetty, *Annales de philosophie*, livr. de novembre 1849, t. xx, p. 374.

cause première : il y aurait une cause qui serait avant lui, celle de qui il dépendrait; donc Dieu est absolument indépendant. Il l'est encore dans ce sens, qu'étant la source et la plénitude de tout bien, il n'a besoin de rien et se suffit pleinement à lui-même; et s'il exige nos hommages, ce n'est pas que ces hommages lui soient nécessaires, mais c'est parce qu'il est dans l'ordre que la créature honore son créateur et lui paie un tribut de reconnaissance et d'amour. (M. Guillois, t. 1, p. 54.)

### 2. Rectification des expressions sur la Trinité et les personnes divines.

Quand l'auteur arrive à traiter de la *Trinité* et des *personnes divines*, nous avons vu avec satisfaction que, reconnaissant, comme doit le faire tout prêtre et tout chrétien, l'importance extrême qu'il y a à ne donner aux enfans, comme aux jeunes gens et aux savans, que des notions exactement rigoureuses sur Dieu, il a signalé, en propres termes, les expressions de la *Théodicée* de M. Maret, et, nommant comme nous les choses par leur nom, il les appelle comme nous des *erreurs*; non point dans l'intention, mais dans l'expression. C'est un éloge à donner à M. l'abbé Guillois, qu'il parle nettement, et ce nous est une consolation pour nous qui, dans toute cette discussion, n'avons eu jusqu'ici affaire qu'à des hommes qui se disent théologiens, et que nous n'avons pas pu amener à répondre à nos questions; *Annales*, t. xx, p. 377 et 477. Voici le texte de M. l'abbé Guillois, avec les notes qu'il y a jointes :

### 3. Rectification des expressions sur le Panthéisme.

Dans la sainte Trinité, il n'y a qu'une substance, qu'une nature, qu'une essence divine, qui, sans aucune division, est commune au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et ces trois personnes divines, ainsi que l'enseignent les Pères du quatrième concile de Latran, ne sont qu'un seul principe de toutes choses<sup>1</sup>; en sorte qu'on ne saurait, sans avancer une ERREUR, dire avec un auteur « que la » nature divine se communique à *trois Principes coéternels. Ces » trois Principes* sont trois personnes subsistantes et distinctes, » mais égales en toutes choses<sup>2</sup>. » Il n'y a et il ne peut y avoir en Dieu qu'un seul principe. (T. 1, p. 82.)

<sup>1</sup> Unicum universorum principium. Conc. Lateranense IV, can. 4.

<sup>2</sup> M. l'abbé Maret, *Théodicée chrétienne*, 1<sup>re</sup> édit., p. 285. Dans la 2<sup>e</sup> édition, p. 288, l'auteur dit : « Il n'y a qu'une nature, une substance, qui, sans aucune division, est participée par trois personnes coéternelles. » Il serait plus exact de dire que la nature divine est commune à trois personnes. Cette expres-

En parlant des erreurs qui, en ce moment, dévastent l'Église, en perdant les plus belles intelligences, M. l'abbé Guillois arrive à parler du Panthéisme, et en cet endroit il protesta en particulier contre les expressions dont se servent M. l'abbé Maret, M. Freppel, M. l'abbé Lequeux, et avec eux bon nombre de philosophes et de théologes; il parle en cela le même langage que le *théologien romain* que nous avons cité, le même langage que nous, et c'est d'après les *Annales*, et en leur empruntant leurs paroles, qu'il expose le vrai dogme de la foi. — Voici ses paroles :

D. *L'Église elle-même n'enseigne-t-elle pas que l'esprit humain est une participation, une émanation de la raison de Dieu?* — R. Non; l'Église a défini et enseigne que l'esprit humain est créé; or, une création n'est pas une participation ni une émanation.

EXPLICATION. — Selon saint Thomas, la lumière naturelle de la raison est une certaine participation de la lumière divine<sup>1</sup>, et, comme il l'établit dans plusieurs endroits de ses ouvrages, une participation de ressemblance<sup>2</sup>. « Dieu, selon l'Écriture, fit l'homme à son image et à sa ressemblance<sup>3</sup>; » or, la ressemblance exclut la réalité. On ne peut donc pas dire que l'esprit humain soit, dans un sens absolu, une participation, une émanation de la raison de Dieu, de la substance divine. Ces expressions exprimeraient le Panthéisme, contre lequel l'Église s'est élevée bien des fois. — En 524, un manichéen, nommé Prosper, s'étant converti à la foi catholique, abjura publiquement toutes les erreurs de la secte à laquelle il avait appartenu, et en particulier celle qui consistait à croire que « les » âmes humaines sont une partie de la substance de Dieu<sup>4</sup>. »

Mais en quel sens l'homme est-il l'image de Dieu? en quel sens *est participée*, semble établir trop de similitude entre les trois personnes divines et les justes qui participent aussi à la nature divine, *divinæ consortes naturæ* (voir *Annales de philosophie*, livr. de nov. 1849, t. xx, p. 377 et 477).

<sup>1</sup> Nam et ipsum lumen naturale rationis participatio quædam est divini luminis. *Summa S. Thomæ*, édit. de Migne, t. 1, p. 553; 1<sup>a</sup>, q. xii, art. 11.

<sup>2</sup> Participat Dei similitudinem. *Ibid.*

<sup>3</sup> Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. *Gen.*, 1, 26.

<sup>4</sup> Qui credit animas humanas ex substantia Dei esse, n. 14 (Prosperi ex manichæo ponere pristinos manichæorum errores detestantis anathematis, iniquæ cul tibus est : *Delectus auctorum Ecclesiæ universalis*, t. 1, p. 308), et dans le t. Lxv, p. 26, de la *Patologie* de Migne.

L'esprit de l'homme est-il une certaine participation de l'esprit de Dieu? Le voici : comme Dieu se connaît et s'aime, et trouve en lui-même sa parfaite béatitude par sa connaissance et son amour, ainsi l'homme peut connaître et aimer ce bien souverain et immuable, et se rendre heureux en s'y attachant ; et quoiqu'il n'ait de lui-même que le néant d'où Dieu l'a tiré, et le péché qui le réduit encore au-dessous du néant, néanmoins trouvant en Dieu toute sa force et son bonheur, il peut devenir, par la grâce et par le don de Dieu, ce que Dieu est par sa propre essence. Il est encore l'image de Dieu et participe en quelque sorte à sa nature, en ce qu'il trouve en lui, quoique d'une manière très-imparfaite, la trinité parfaite qui se trouve en Dieu. Car de même qu'en Dieu il y a une puissance infinie pour exécuter, qui est le Père ; une intelligence sans bornes pour concevoir, qui est le Fils, et un amour ineffable de l'un et de l'autre, qui est le Saint-Esprit, il y a aussi dans l'homme, mais seulement à l'état de facultés, amour, intelligence et puissance, proportionnés à sa condition d'être créé, et qui sont comme le sceau mystérieux que le divin ouvrier apposa sur l'œuvre de ses mains<sup>1</sup>. (T. I, p. 148.)

Tout ce raisonnement est encore tiré de nos *Annales*, t. I, p. 305 et 306 ; nous y ajouterons ici que le texte de saint Thomas, que nous n'avions cité que par là page, se trouve *Somme*, 1<sup>re</sup>, q. xii, art. 11. Le 2<sup>e</sup> passage, cité d'après M. Maret sans indication, nous n'avons pu encore le découvrir, mais on peut voir des passages équivalents qui distinguent parfaitement qu'il n'y a avec Dieu qu'une participation de ressemblance, dans 1<sup>re</sup>, q. 6, art. 4, dans la même édition de Migne, t. I, p. 20 et 504, et q. 65, art. 2, p. 926.

A. Exactitude d'enseignement sur l'invention du langage.

M. l'abbé Guillois n'est pas moins clair et précis sur la question que l'homme n'a pas inventé le langage, mais qu'il lui a été donné de Dieu, dogme précieux, dogme incomparable, qui est la plus belle prérogative de l'homme, qui est ainsi mis en société, en alliance, en contrat avec Dieu, et qu'un Père Jésus, le P. Chastel, s'efforce en ce moment, sans cause, sans profit, sans intelligence, de nier, n'ayant en cela d'autre but, ce semble, que de contredire les traditionalistes<sup>2</sup>. Voici les paroles de M. Guillois :

D. Les différentes langues en usage sur la surface des globe ter-

<sup>1</sup> *Dict. de philologie sacrée*, par Huré, édit. de Migne, t. II, au mot *Imago*.

<sup>2</sup> Voir *Ami de la Religion* du 3 février dernier.



*restre, ne prouvent-elles pas que tous les hommes sont loin d'avoir une seule et même origine?* — R. Non, pas plus que les différences qui existent dans la couleur et la conformation des divers peuples.

EXPLICATION. — Comme les diverses races de l'espèce humaine descendent d'un seul couple, de même les différentes langues dérivent toutes d'une seule langue. C'est ce que les savans ont démontré au moyen de l'*ethnographie*<sup>1</sup> et de la *linguistique* ou étude comparée des langues. Ils ont trouvé qu'il existait entre elles des affinités et des rapports tellement frappans, qu'ils n'ont pu s'empêcher d'en conclure qu'elles avaient toutes une commune origine, qu'elles remontaient toutes à une langue primitive<sup>2</sup>, à celle que parlait Adam et que Dieu lui-même lui avait apprise. Car la parole a été donnée à l'homme par le Créateur, et *ce n'est pas lui qui l'a inventée*; la *Genèse* ne nous le représente-t-elle pas *s'entretenant* avec Dieu, aussitôt après sa création, et donnant lui-même des noms aux différentes espèces d'animaux? (T. I, p. 222.)

5. Exactitude de l'enseignement sur la loi naturelle.

Nous disons la même chose de la définition de la *loi naturelle*; sur cela encore l'habile théologien abandonne la définition des Rationalistes catholiques, qui, comme le P. Chastel, définissent la loi naturelle, celle que *Dieu a gravée dans le cœur de chacun de nous, et qui est promulguée par la voix de la raison et de la conscience*<sup>3</sup>; mais M. l'abbé Guillois admet la définition des traditionalistes. Voici ses paroles :

D. *Qu'est-ce que la loi naturelle?* — R. La loi naturelle est la loi éternelle manifestée aux hommes par le créateur.

EXPLICATION. — Des rapports que nous avons, soit avec Dieu, soit avec nos semblables, découlent certains devoirs; et, de toute éternité, l'accomplissement de ces devoirs a été une chose bonne, de même que la négligence et l'oubli de ces mêmes devoirs a été une chose mauvaise. C'est l'ensemble de ces devoirs que Dieu a daigné révéler au premier homme, et c'est cette révélation qu'on appelle la *loi naturelle*, laquelle, il est facile de le comprendre, n'a été

<sup>1</sup> *Ethnographie*, l'art de décrire les mœurs des nations, du grec *ἔθνος*, nation, et *γράφειν*, je décris.

<sup>2</sup> On peut consulter, sur cet important sujet, les *Discours* de Mgr Wiseman, et un article de M. Bonnetty, *Annales de philosophie*, t. VII, p. 172 (1<sup>re</sup> série).

<sup>3</sup> Les *Rationalistes et les Traditionalistes*, par le P. Chastel, p. 40.

que la manifestation de la loi éternelle ; par conséquent, la loi, la religion qu'on appelle naturelle, n'est autre chose qu'une loi, une religion *primitivement révélée*. (T. II, p. 550.)

6. Application de tout le système traditionnel.

Enfin, il est encore bon de remettre sous les yeux de nos lecteurs comment le système philosophique traditionnel, celui-là même qui est enseigné dans les *Annales*, est mis en usage par M. l'abbé Guillois pour enseigner et pour défendre notre foi. Nos lecteurs y verront la réalisation de ce que nous avons dit si souvent que la tactique des adversaires de l'Église ayant changé, les apologistes chrétiens sont obligés de changer leur polémique. En cela, on ne fait que suivre l'admirable avertissement de Vincens de Lerins. Voici donc l'ensemble des preuves qui établissent notre foi :

D. *Comment appelle-t-on les ennemis de la foi et de la révélation divine?* — R. On les appelle incrédules.

EXPLICATION — *Incrédule* veut dire : qui ne croit pas, qui ne veut pas croire ; ainsi on pourrait donner ce titre à tous ceux qui refusent leur assentiment à un point quelconque de la doctrine chrétienne. Mais on entend ordinairement par *incrédules* ceux qui rejettent toute *vérité révélée*, toute vérité qui n'est pas *fondée uniquement sur la raison*. — La RAISON est cette *faculté intellectuelle* par laquelle l'homme connaît et juge.

D. *Quel nom les incrédules se donnent-ils à eux-mêmes?* — R. Ils se donnent le nom de Philosophes.

EXPLICATION. — Les incrédules se donnent, ou plutôt s'arrogent le titre de philosophes, ce qui signifie : *amis de la sagesse* ; « comme » si la Philosophie, dont l'essence est la recherche des vérités naturelles, devait rejeter ce que le Dieu très-clément, souverain » auteur de toute la nature, a daigné *manifeste lui-même aux* » hommes, pour leur procurer la vraie félicité et le salut éternel ; » comme s'il n'était pas, au contraire, tout à fait conforme à la » raison et à la sagesse d'admettre et de croire fermement une » doctrine dont la révélation est certaine et incontestable, Dieu ne » pouvant se tromper ni nous tromper <sup>1</sup>. »

D. *Les incrédules, les ennemis de la foi et de la révélation ne se divisent-ils pas en plusieurs classes?* — R. Oui, il y a les athées,

<sup>1</sup> *Encyclique* de notre Saint Père le Pape Pie IX, en date du 9 nov. 1846. Voir *Annales*, t. XIV, p. 332.

les matérialistes, les panthéistes purs, les panthéistes spiritualistes et les déistes.

EXPLICATION.—Les athées, les matérialistes et les panthéistes purs, c'est-à-dire ceux qui disent : *Dieu est tout, et tout est Dieu*, tiennent le premier rang parmi les ennemis de la révélation. Comment pourraient-ils admettre une révélation divine, ceux qui n'admettent pas même l'existence de Dieu, ou dont l'affreux système n'est autre chose qu'un athéisme déguisé ?

Les panthéistes *spiritualistes* croient en Dieu ; mais ils exagèrent tellement la raison de l'homme, qu'il élèvent celui-ci jusqu'à Dieu, et l'identifient avec la *substance divine même*. La raison humaine, disent-ils, est une *émanation du grand Tout*, de celui qui est, par essence, lumière infinie. Donc entre l'esprit de l'homme et l'esprit de Dieu il y a *union intime et consubstantielle* ; donc pour trouver la vérité religieuse ou la conformité de nos idées avec les idées divines touchant la religion, il suffit d'interroger sérieusement notre raison et d'écouter ses réponses avec attention et docilité ; donc aucun enseignement extérieur, divin ou social<sup>1</sup>, n'est nécessaire ni même utile pour connaître la vraie religion. — Ce système, péchant par sa base, s'écroule de lui-même. En effet, l'esprit de l'homme n'est point une *émanation*, un *écoulement*, une *partie de l'esprit de Dieu* ; mais c'est un être créé, un être non fait de la substance de Dieu, mais fait à *son image*, comme le dit l'Écriture<sup>2</sup> ; or, l'*image* exclut positivement l'*identité*. D'ailleurs, la *parole positive et extérieure de Dieu qu'ont entendue le premier homme, les patriarches, les prophètes et les apôtres*, est un fait historiquement certain, un fait mille fois mieux constaté que la parole des philosophes de l'Inde et de la Perse, de la Grèce et de Rome. Que faut-il de plus pour réduire à néant tout ce que les panthéistes peuvent dire contre la possibilité ou l'utilité de la révélation ?

Les *déistes* ne nient pas l'existence de Dieu, comme les athées ; ils ne confondent pas, ils n'*identifient pas*, comme les panthéistes, l'esprit de l'homme avec l'esprit divin ; mais ils attribuent à celui-

<sup>1</sup> *Social*, c'est-à-dire répété par l'homme.

<sup>2</sup> *Creavit Deus hominem ad imaginem suam. Gen., 1, 27.*

là une force, une puissance qu'il n'a pas, comme nous l'expliquons bientôt. Ils nient toute révélation de la part de Dieu, toute communication du créateur avec la créature, parce que, disent-ils, ils ne sauraient comprendre que l'être infini, spirituel et immatériel par sa nature, se soit rendu accessible aux sens. Mais est-il donc si étrange que celui qui a fait la langue humaine, et qui lui fait former des sons articulés, puisse parler lui-même et expliquer clairement et distinctement ses volontés? Est-il donc si étrange que celui qui a eu assez de puissance pour créer l'homme, en ait également assez pour se manifester à lui? Enfin, l'établissement du christianisme, sans parler de la révélation primitive et de la loi donnée à Moïse, n'est-il pas un fait incontestable, qui prouve, jusqu'à l'évidence, que Dieu a parlé aux hommes, et s'est, par conséquent, rendu accessible aux sens?

D. *Quel est le nom que l'on donne plus communément, de nos jours, aux ennemis de la révélation?* — R. On les appelle Rationalistes.

EXPLICATION. — On les appelle ainsi, parce que leur système, le rationalisme, a pour but de fonder toutes les croyances religieuses sur la raison, à l'exclusion de toute révélation divine<sup>1</sup>.

Parmi les rationalistes, les uns croient pouvoir puiser dans leur propre fonds tous les élémens d'une croyance nouvelle; ce sont les rationalistes purs.

Les autres, un peu moins confians en eux-mêmes, choisissent, parmi les idées philosophiques et religieuses émises jusqu'à ce jour, ce que la raison leur dit être meilleur et plus vrai. Ils cherchent à former, du tout, un nouveau système. Ce choix fait parmi les idées des autres s'appelle *éclectisme*, du mot latin *eligere*, qui signifie choisir.

Les éclectiques, aussi bien que les rationalistes purs, prétendent que l'âme humaine a reçu de Dieu, en même tems que l'existence, le don de toutes les vérités à l'état de germe, d'instinct, d'idée innée,

<sup>1</sup> « Le Rationalisme, dit M. l'abbé Gerbet, proclame, dans l'ordre intellectuel, la souveraineté de l'individu, puisqu'il prétend affranchir l'intelligence de chaque homme des règles et des entraves que lui impose la société religieuse fondée sur l'enseignement traditionnel des dogmes. »

*de lumière naturelle.* Ce don de Dieu se développe spontanément, c'est-à-dire par une énergie organique, latente, individuelle ou déposée en chaque homme ; en sorte que l'homme *invente ou découvre*, en soi et par soi, les vérités de l'ordre spirituel et moral, sans qu'il ait besoin d'une révélation extérieure, soit divine, soit sociale. — Ce sont là autant d'assertions purement gratuites, et rien n'est plus chimérique que ce développement spontané de la raison. L'homme qui vivrait isolé complètement de toute société, et privé d'éducation, resterait sans notion de Dieu et de sa loi ; l'expérience est là qui le démontre<sup>1</sup>. Créée avec la *faculté de recevoir* les vérités dogmatiques et morales, mais ne les possédant pas, l'âme humaine ne peut ni les *inventer*, ni les *trouver elle-même* et en elle-même. Elle est, comme le dit saint Thomas, à l'état *d'une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit*. Ces vérités, elle les reçoit par une révélation *extérieure et positive*, révélation qui s'est faite par la parole divine au commencement, sans préjudice des compléments que Dieu a voulu y ajouter dans la suite des tems, transmise par le premier homme à sa postérité et *conservée par la tradition*.

D. *L'état du monde, avant Jésus-Christ, prouve-t-il que la raison humaine ne saurait, abandonnée à elle-même, découvrir les vérités de l'ordre spirituel et moral?* — R. Oui, et de la manière la plus évidente.

EXPLICATION. — Si, comme le prétendent les Rationalistes, la raison suffit pour éclairer l'homme et lui faire découvrir les vérités de l'ordre spirituel et moral, pourquoi les premiers principes de la morale ont-ils été universellement méconnus, tant que le monde, perdant de vue la révélation primitive, n'a écouté que la voix de la raison, et jusqu'au moment où le soleil de justice (Jésus-Christ)

<sup>1</sup> Vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, on trouva par hasard, près de Châlons-en-Champagne, une fille qui, dès sa plus tendre enfance, avait été abandonnée dans les bois. Elle n'avait aucune idée morale :

« Ce n'étaient point des cris qu'articulait sa bouche ;

« Il n'en sortait qu'un son, cri perçant et farouche<sup>2</sup>. »

Triste exemple de ce que nous serions sans l'éducation et la société.

<sup>2</sup> L. Racine, *Épître II sur l'Homme*.

est venu répandre ses rayons sur la terre? L'histoire de la raison humaine, avant que le christianisme vint à son aide, est-elle autre chose que le récit déplorable de ses monstrueuses absurdités? Les passions les plus honteuses formellement autorisées; les actions les plus criminelles, non-seulement devenues communes dans la pratique, mais consacrées par les lois; les excès les plus monstrueux justifiés par l'exemple des divinités que l'on adorait : voilà quelle était la morale des peuples, avant que Jésus-Christ vint la réformer. On ne rougissait d'aucun vice; chaque crime avait son autel. Aussi un poëte<sup>1</sup> nous représente un grand coupable trouvant sur l'autel même l'excuse du forfait qu'il allait commettre !!!

Si la raison suffit pour éclairer l'homme et lui apprendre les devoirs qu'il a à remplir envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même, pourquoi les graves erreurs sur les fondemens de la religion et des mœurs où sont tombés les plus beaux génies de l'antiquité? Pourquoi les honteux préjugés dont ils ont été imbus, les maximes infâmes qu'ils ont débitées? Un grand homme, Cicéron, le plus illustre des orateurs romains, n'a-t-il pas dit, il y a plus de deux mille ans, « qu'on ne pourrait pas citer une seule opinion absurde qui n'eût quelque philosophe pour auteur ou pour patron? » Que faut-il de plus pour nous convaincre que la raison ne saurait, abandonnée à elle-même, découvrir les vérités de l'ordre spirituel et moral?

D. *Les philosophes les plus célèbres n'ont-ils pas fait, à ce sujet, des aveux bien remarquables?* — R. Oui.

EXPLICATION. — Comment oser soutenir que la raison suffit pour faire connaître à l'homme ce qu'il lui importe le plus de savoir, c'est-à-dire les devoirs qu'il a à remplir ici-bas et la fin vers laquelle il doit tendre, après les aveux si formels et si positifs des philosophes païens les plus éclairés, sur l'insuffisance de la raison? Écoutez d'abord Socrate : « Non, n'espérez jamais de réussir dans le dessein de réformer les mœurs des hommes, à moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un qui vous instruisse de sa part. » — « Il est clair, disait Pythagore, que l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu; mais il ne lui est pas possible de le

<sup>1</sup> Térence.

» connaître; à moins qu'il ne l'ait appris de Dieu même ou des génies, ou qu'il n'ait été éclairé d'une lumière divine<sup>1</sup>. — « Attendons patiemment, » disait Platon, frappé de ses propres ténèbres et de l'aveuglement universel, « attendons que quelqu'un vienne du ciel nous instruire sur la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes. Mais quel est celui qui nous l'enseignera? Quand paraîtra-t-il? Qu'il vienne, ce divin législateur, nous sommes prêts à l'écouter<sup>2</sup>. »

Les philosophes modernes n'ont pas insisté avec moins de force sur la nécessité des communications divines. Nous nous bornerons à citer le célèbre Bacon; voici comment s'exprime ce personnage universellement admiré pour la grandeur extraordinaire de son génie et que l'on appela le terme de l'entendement humain: « La révélation est le port et le lieu de repos de toutes les contemplations humaines; sans elle l'homme n'aurait pas même pu inventer un culte qui fût digne de la divinité. »

D. *La raison est-elle donc frappée d'une impuissance absolue, de manière qu'il ne faille l'écouter en rien, quand il s'agit des vérités de l'ordre spirituel et moral?*—R. Non; mais il ne faut pas, comme les rationalistes, accorder à la raison la supériorité sur la révélation.

EXPLICATION. — Notre saint père le Pape Pie IX, dans l'encyclique déjà citée, s'élève tout à la fois et contre ceux qui, exagérant la puissance de l'intelligence humaine, ne veulent reconnaître pour règle de la vérité que la raison humaine, livrée à ses propres forces, et ceux qui, anéantissant l'intelligence humaine, ne font de la raison que l'instrument passif d'une puissance supérieure. Dans une matière aussi importante et aussi grave, nous ne saurions mieux faire que de citer ses paroles: « Ils (les incrédules) ne cessent d'en appeler à la force et à l'excellence de la raison humaine, de l'exalter aux dépens de la très-sainte foi du Christ, soutenant audacieusement que celle-ci est opposée à cette même raison. Or, bien certainement on ne saurait rien imaginer de plus insensé, de plus impie, de plus contraire à la raison elle-même;

<sup>1</sup> Jamblique, *Vie de Pythagore*.

<sup>2</sup> Voir les *Discours sur l'Incrédulité*, par Mgr Trévern, p. 97.

» car, quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais  
 » exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction réelle,  
 » parce que toutes deux viennent de Dieu même, source immuable  
 » de l'éternelle vérité; et ainsi elles se prêtent un mutuel secours,  
 » de cette manière que la droite raison démontre, protège et dé-  
 » fend la vérité de la foi, et la foi à son tour, affranchit la raison  
 » de toutes les erreurs, l'éclaire par la connaissance des choses di-  
 » vines, l'affermi et la perfectionne. »

Ainsi l'homme, impuissant à trouver par lui-même les grandes vérités de l'ordre moral et spirituel, peut, *quand il les a reçues*, en quelque sorte passivement, *du simple enseignement traditionnel*, les reconnaître, les approfondir, les développer par la réflexion dans un autre ordre, dans celui de la science. — Les vérités traditionnelles ont entre elles des rapports nécessaires, des points de contact par lesquels elles s'enchaînent mutuellement et se déduisent les unes des autres. L'homme qui a reçu *de la tradition* cette chaîne de vérités, peut, s'y tenant toujours attaché comme au fil conducteur nécessaire à sa faiblesse, en remonter tous les anneaux par l'étude et la réflexion, les approprier davantage à son intelligence par la méditation et le raisonnement, démontrer par le raisonnement ce que celui-ci n'aurait pu découvrir, ou s'il s'agit de vérités supérieures à la raison, voir encore dans ces vérités, dans leur enchaînement, leurs rapports, leurs harmonies, des points de contact avec les vérités accessibles à l'entendement; faire, en un mot, que la foi devienne science : *Quærens fides intellectum*. Voilà tout ce que peut la raison dans l'ordre spirituel<sup>1</sup>. (M. Guillois, t. II, p. 18-25.)

#### 7. Conclusion.

Voilà la conclusion finale de sa méthode. Nous demandons comment il est possible qu'un jésuite, le P. Chastel, vienne proclamer que cette méthode est la méthode condamnée de M. de Lamennais et qu'à sa place il veuille introduire celle qui consiste à dire : « Il

<sup>1</sup> *Annales de philosophie chrétienne*, n° d'avril 1847, t. XIV, p. 270. — Voir aussi le n° de décembre 1846, t. XIV, p. 456.



» n'est pas besoin d'une révélation pour connaître la volonté de  
» Dieu sur ce point (le bien et le mal)...., ni pour savoir ce qui est  
» bien et ce qui est mal en vertu de la loi naturelle. Cette loi pri-  
» mordiale, gravée dans le cœur de chacun de nous, est promul-  
» guée par la voix de la raison et de la conscience.... Il y a toujours  
» obligation morale, devoir réel, quand on ferait abstraction de  
*Dieu et de la religion* <sup>1</sup>. » Cette théorie ne peut être soutenue, et  
nous devons féliciter M. Guillois d'avoir rappelé les esprits à la *méthode traditionnelle* qui est, quoi que l'on puisse dire, la *méthode d'enseignement* toujours pratiquée dans l'Eglise.

A. BONNETTY.

<sup>1</sup> *Les Rationalistes et les Traditionalistes*, p. 40 et 44.



---



---

 Histoire du Cartésianisme.
 

---

 DE LA PRÉTENDUE PERSÉCUTION EXERCÉE  
**CONTRE LE P. ANDRÉ JÉSUITE,**

OU

HISTOIRE DES EFFORTS TENTÉS PAR LA COMPAGNIE DE JÉSUS

 POUR EMPÊCHER LE CARTÉSIANISME  
 DE PÉNÉTRER DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.
 

---

**3<sup>e</sup> Article<sup>1</sup>.**

13. Le P. André convertit au Cartésianisme un Jésuite. — Cette philosophie pervertit l'esprit de ce jésuite, qui se fait Calviniste.

Nous avons vu le P. André parfaitement à l'aise sur le mensonge, et vis-à-vis des condamnations prononcées contre Descartes et Malebranche, qu'il déclare purement et simplement non avenues et ne pas connaître (A). Le voici en ce moment établi à La Flèche, criant à l'oppression contre ses supérieurs, et jurant qu'il ne professe pas les *opinions nouvelles* de Descartes et de Malebranche. Or, en réalité, nous apprenons maintenant dans la correspondance secrète qu'il entretenait avec le P. Malebranche, qu'il faisait une propagande incessante et active en faveur des nouvelles opinions. Voici ses aveux :

LE P. ANDRÉ AU P. MALEBRANCHE. — LA FLÈCHE, 9 MARS 1707.

Mon très-R. Père,

La vérité vient de faire ici une conquête, qui tient du miracle. Un de nos jeunes Pères d'un esprit et d'une *vertu rares*, avait eu le malheur de tomber, au commencement de sa théologie, entre les mains d'un certain savant, le plus

<sup>1</sup> Voir le numéro précédent, ci-dessus, p. 91.

(A) Dans le prochain article, nous verrons comment, interpellé par ses supérieurs, il déclare mépriser ces condamnations.

*entité anti-cartésien*, qui fut jamais (B). Les leçons d'un si bon maître l'avaient tellement prévenu contre la raison, qu'il la regardait comme l'ennemie mortelle de la foi. De là vous pouvez juger quelle opinion il avait de vos écrits. Il y voyait, clairement établies, toutes les erreurs que vous y combattez, et parce que *saint Augustin est manifestement des vôtres* (C), il aurait juré sur la foi de son maître que l'on prête à ce Père tous les ouvrages qu'on lui attribue. Ce n'est pas tout, mon R. P., il avait commencé un grand *poème français*, dont vous étiez le héros à contre-sens, afin, disait-il, de désabuser agréablement le monde des erreurs prétendues, où l'agrément de vos livres l'avait précipité. Mais enfin ayant entrepris de me convertir, *il s'est converti lui-même*. Il a relu vos livres pour réfuter mes préjugés, et moyennant quelques explications que je lui en ai données, il s'est insensiblement défit des siens. Si bien, mon R. Père, qu'il me déclara hier qu'il rendait les armes à la force invincible de vos raisons. Je ne pus d'abord me résoudre à croire qu'il parlât sérieusement; mais il abjura ses erreurs en termes si clairs et si forts; il m'en marqua la source avec tant de justesse et de précision; il se condamna lui-même et vous fit réparation d'honneur avec tant de franchise et de générosité, que je vis bien que la vérité lui avait parlé. Quelle fut ma joie, mon R. P., je vous le laisse à penser. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elle fut égale à l'estime que vous savez que j'ai pour vous, et au désir extrême que j'ai toujours eu qu'on vous rendît justice. Faites-moi celle de me croire parfaitement, etc...

Arrêtons-nous un moment sur ce Jésuite qui se fait ainsi Cartésien et Malebranchiste. M. Cousin n'a pas manqué de signaler cette conversion comme une grande conquête de la philosophie, dans le *Journal des Savans*, janvier 1844, p. 40.

Le jeune Jésuite de la Flèche, dit-il, converti par le P. André au Cartésianisme, s'appelait de La Pillonière. Nous trouvons dans notre recueil deux lettres adressées par lui au P. Malebranche, l'une du 2 avril 1707, l'autre du 8 mai de la même année, et qui font voir combien le Cartésianisme était redoutable au Jéuitisme, puisque La Pillonière, en devenant cartésien, pense à cesser d'être Jésuite le plus tôt qu'il le pourra.

« Quand pourrai-je, écrit-il à Malebranche, me former l'esprit et le cœur

(B) Il paraît que c'était le P. Hardouin; dans une première rédaction, il avait ajouté: « et pour lui rendre justice entière du plus habile anti-cartésien que je connoisse. » Le P. André avait raison: les *athées découverts* du P. Hardouin sont un traité en forme contre les cartésiens et les malebranchistes.

(C) Voir les deux articles où le P. Dutarin prouve le contraire par des textes précis. *Annales*, t. II, p. 196 et 202 (4<sup>e</sup> série).

auprès de vous, et prendre des leçons de christianisme, de raison et de politesse? J'entends avec bien de l'impatience l'honneur de vous embrasser. J'espère que ce sera bientôt; car je pense à me tirer des mains du pédantisme, avec qui depuis longtemps je ne m'accommode pas, et avec qui je ne vois pas de jour à m'accommoder. Je crois que le P. André ferait fort bien d'y penser aussi; il est dans une situation un peu meilleure que moi, mais bien souffrante et bien gênée. Je le connais depuis longtemps, mais il en vaut la moitié mieux d'avoir passé par vos mains. Qu'on est heureux de si bien tomber! »

Et à la suite de cette citation, M. Cousin se demande ce qu'est devenu ce La Pillonière. Nous ne savons s'il n'aurait pas pu nous le dire, mais les éditeurs du P. André nous l'apprennent en ces termes :

Nous lisons dans une lettre inédite du P. Lamy de l'Oratoire, écrite de Rome le 6 août 1714 au R. André, qui était alors à Aleçon, une partie de la réponse à la question que M. Cousin s'adresse.

« Vous savez la malheureuse fin du sieur de La Pillonière. Il est à Genève, d'où il a écrit à un chanoine régulier qui était de ses amis et du P. Malebranche (*sic*). Il dit clairement qu'il a changé de religion. Je ne doute pas que la misère où il était réduit ne l'ait porté à cette malheureuse démarche. »

Le jésuite François de La Pillonière était de Morlaix, où son père possédait, dit-on, une fortune de près de cent mille écus. Doué d'une imagination ardente, il édifia d'abord ses confrères par sa rare piété, la ferveur de ses oraisons et l'avidité avec laquelle il lisait tous les livres spirituels; mais il adopta bientôt les idées de P. Hardouin, ce qui le fit envoyer à la Flèche. Ce fut à cette époque que La Pillonière se rencontra avec le P. André, qui, croyant découvrir dans sa nouvelle connaissance un esprit susceptible de tous les travers, l'engagea à ne pas lire Malebranche. Un caractère tel que celui de La Pillonière dut s'irriter d'un pareil conseil; il se mit donc aussitôt à étudier Malebranche qui lui parut bien au-dessus de l'opinion qu'il s'en était faite; puis Descartes, qu'il jugea supérieur à Malebranche, au grand étonnement du Père André, qui ne pouvait concevoir qu'un homme aussi léger eût porté un pareil jugement (D). Enfin, il se convertit si bien au malebranchisme, qu'un beau jour, vers l'année 1708, il quitta, quoique prêtre, la société de Jésus, déclarant qu'il ne pouvait en conscience rester dans un corps où il n'était pas permis de soutenir librement la Vérité, et vint trouver Malebranche, auquel il apporta la détermination que ses écrits lui avaient inspirée. « Monsieur, lui dit tristement Malebranche, si j'avais pu prévoir que mes ouvrages fussent produits d'aussi mauvais effets, je n'aurais jamais mis la main à la plume. »

(D) Le R. André, comme on l'a vu, raconte tout autrement à Malebranche la conversion de son confrère. Est-ce qu'il trompait aussi le R. Malebranche?

Malebranche avait dit encore dans d'autres circonstances que la lecture de ses livres n'était pas bonne à tous, qu'il y a des vérités dont toutes sortes d'esprits ne sont pas capables <sup>1</sup>. — Avant de quitter les jésuites, La Pilonnière avait consulté jusqu'à la Sorbonne; elle ne lui donna sans doute pas de meilleur avis que le P. André, qui cherchait à le convaincre, soit par ses lettres, soit par ses paroles, soit par son propre exemple, que la persécution n'était pas un motif suffisant pour changer d'état. Devenu calviniste, La Pilonnière se retira en Hollande, y composa quelques écrits <sup>2</sup>, et y présenta une pièce de vers au roi Georges I<sup>er</sup>, qu'il suivit en Angleterre.

Nous trouvons encore quelques détails sur ce Cartésien patronisé par M. Cousin, dans la correspondance de Malebranche, pendant les années 1714 et 1715, et il est utile de les consigner ici, parce qu'elles nous montrent les premières impressions produites par son système, qu'un jésuite moderne, le P. Chastel, adopte dans ses principales bases.

LE P. MALEBRANCHE AU P. ANDRÉ. — 8 JUIN 1714.

Il y a 4 ou 5 jours que M. le président du Metz me montra une lettre de l'abbé de La Pilonnière dont je n'avais ouï parler depuis un an, où il lui mandait qu'ayant lu le livre de la promotion il avait pris le parti des Calvinistes et avait quitté l'Église romaine. Ce malheureux apostat croit peut-être que M. du Metz le secourra en Hollande, mais il se trompe fort. Avant que d'aller chez son père, il y a près de 2 ans, il était Pélagien, et ne voulait point d'autre grâce que la seule raison, selon ce qu'on m'en a dit; et aujourd'hui il a embrassé l'hérésie contraire. Voilà où conduit l'esprit quand on ne bâtit pas sur les dogmes et qu'on raisonne sur des sujets qui nous passent et dont nous n'avons pas des idées claires. Il ne faut pas divulguer cela, car cet esprit inconstant reviendra peut-être. Son père, qui s'apercevait de l'irrégularité

<sup>1</sup> C'est ainsi que parlent tous les philosophes. La vérité n'est faite que pour eux.

<sup>2</sup> On a de lui : *L'abus des confessions de foi*, sans nom de ville (peut-être Genève), 1716, in-8°; — *L'athéisme découvert par le P. Hardouin, jésuite, dans les écrits de tous les pères de l'Église et des philosophes modernes*, 1715, in-8°, opuscule inséré depuis par Saint-Hyacinthe, dans ses *Mémoires littéraires ou Matanasiana*, La Haye, 1716, in-8°; — et une *Histoire de ce qui s'est passé de plus mémorable en Angleterre pendant la vie de Gilbert Burnet*, trad. de l'anglais, 1725-1735. Ce dernier ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, notamment dans les *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, publiés par M. Guizot en 1824 (édit. de Caen).

larité de ses sentimens, m'écrivit il [y] a déjà plus d'un an qu'il l'avait exhorté à me les exposer, mais c'est ce qu'il n'a osé faire selon ce que son père m'a écrit.

Malebranche écrivait encore au même Père André :

16 juillet 1714.

Je viens, mon R. Père, de recevoir votre lettre. Je ne sais point l'adresse de M. de La Pillonière; peut-être que M. l'abbé de Marbeuf la sait. Mais je crois que c'est peine perdue que de lui écrire. Je le juge ainsi par une réponse à M. de Marbeuf, qui le voulait retirer du précipice, *la plus emportée contre la Religion qu'on se puisse imaginer*, remplie de calomnies et de vers de sa façon qui marquent son indifférence dans une affaire si sérieuse qu'est son changement. Depuis qu'il quitta Paris pour aller chez son père, je n'ai point eu de commerce avec lui, et s'il m'écrivait du même ton que j'ai vu une de ses lettres, je ne lui ferais point de réponse. C'est un esprit changeant, emporté d'abord contre moi, ensuite emporté contre votre corps, tel que *malgré les raisons dont je le convainquais*, il ne pouvait s'empêcher de faire des écrits sanglans. Maintenant *furieux pour ainsi dire contre la religion catholique*. Toujours trompé par son imagination dérégulée, et *soutenant qu'il a raison*. Il changera encore, et peut-être dans la suite des tems il aura des remords qui le disposeront à se défer de lui-même, et alors il pourra *entendre raison*. Si vous aviez vu la réponse qu'il a faite, vous en jugeriez comme moi. A de bonnes raisons il oppose des calomnies, qu'il sait bien être des calomnies, au sérieux des railleries, des vers où il croit qu'il y a bien de l'esprit; en un mot, sa réponse est pour ainsi dire un précis des *emportemens des hérétiques contre l'Église*.

Ces lettres abondent en avertissemens salutaires et méritent plusieurs observations :

1° L'on voit que le P. André, que Malebranche, font précisément ce que nous reprochons à tous leurs disciples actuels. Ils ont fait sortir ce pauvre Jésuite de la soumission imposée par la règle traditionnelle; ils lui ont dit que la *raison était une révélation véritable, mais naturelle*; ils lui ont dit qu'il avait *l'intuition directe de la vérité*, qu'il ne devait rien accepter qu'après en avoir *l'évidence personnelle*; et puis lorsque ce malheureux assure que sa raison est autre que celle du P. André et du P. Malebranche, que son intuition, que son évidence sont autres, différentes de celles de ses maîtres, et qu'il ne veut *d'autre grâce que la seule raison*, alors

les professeurs de raison, d'intuition et d'évidence, lui disent qu'il est bien étonnant qu'il résiste *aux raisons dont on le convainc*, qu'il n'a pas d'*idées claires*, qu'il est *pélagien, calviniste, emporté, hérétique*, etc., etc. — C'est ce qu'ont dit les rationalistes catholiques, c'est exactement ce qu'ils disent encore, c'est-à-dire qu'ils se contredisent, et qu'après en avoir appelé à la *raison seule*, à l'*intuition seule*, à l'*évidence seule*, ils finissent par dire : voilà où conduit l'esprit quand on ne bâtit pas *sur les dogmes* et qu'on raisonne *sur des sujets qui nous passent* et dont nous n'avons pas des *idées claires*. Comme si les idées de Dieu, de l'infini, et de tous ses attributs, celles de verbe divin, de la grâce, dont le P. Malebranche et tous ses disciples ont fait leur *domaine*, n'étaient pas de ces *sujets qui les passent* et dont ils prétendent en vain avoir des *idées plus claires*, que tous les Lapillonière, leurs adversaires, à moins qu'ils ne s'appuient *sur les dogmes*; ce qui est proprement la *méthode traditionnelle* et la négation de leur propre méthode.

2° Ce livre de la *prémotion physique*, qui paraît avoir tourné la tête à ce pauvre jésuite, était d'un fougueux janséniste, l'abbé Boursier, et avait paru en 1743 sous ce titre :

« *De l'action de Dieu sur les créatures : traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement, et où l'on examine plusieurs questions qui ont rapport à la nature des esprits et à la grâce.* Lille, 1743, 6 vol. in-12; Paris, 2 vol. in-4°.»

Nous n'avons pas lu ce long *factum*; mais nous sommes assurés que l'auteur y soutient les mêmes erreurs sur la connaissance naturelle des choses surnaturelles que nous reprochons aux professeurs actuels de philosophie catholique. Nous en avons la preuve dans les lignes suivantes que nous trouvons dans le *Dictionnaire des livres jansénistes*, composé par deux jésuites, les PP. de *Colonia* et *Patouillet*.

« Ce livre séduisant, disent-ils, sous le voile d'un faux tomisme, » sape la foi par ses fondemens et *soumet la religion à la raison humaine*, il insinue d'un bout à l'autre le jansénisme, le calvinisme et le *spinosisme*. »

Or, comment insinue-t-il le spinosisme? exactement par les mêmes paroles, les mêmes expressions que nous reprochons à tous

nos adversaires, les MM. Maret, Freppel, Lesqueux et de P. Chastel. Voici par quelles paroles il insinue le *spinosisme*, d'après ces auteurs :

« Nos connaissances, dit l'abbé Boursier, contiennent certaines perfections qui se trouvent en Dieu. — En connaissant nos âmes et les autres êtres créés, nous connaissons quelque chose de ce qui EST Dieu (Sect. III, ch. 3). — Car les créatures (S. IV, ch. 8; s. VI, part. 3, ch. 8) ne sont que des *écoulemens* et des *participations* de l'être ou de celui qui est comme l'abîme et l'océan de l'être, n'étant par elles-mêmes (S. II, part. 1, ch. 6; s. 7, ch. 4, art. 1 et 4) qu'un néant universel et sans réserve, et n'ayant pour tout partage qu'un être emprunté.

» Dieu seul est l'Être premier, l'être des êtres sans restrictions. Il est universellement Être, puisqu'il possède et qu'il contient toutes les perfections et tous les degrés d'être, qui sont dans les créatures, toutes nos connaissances, n'étant que des parties de ce tout sans bornes. Dieu est l'Être, et tout est renfermé dans l'Être. C'est là que nous puisons notre nature, notre possibilité, notre être. L'être que Dieu donne aux créatures, il le possède en premier; il le possède dans son tout et le réunit à ses autres perfections, et par conséquent il le possède d'une manière éminente et infiniment supérieure à celle des créatures. »

« Il est aisé de reconnaître dans cette doctrine, disent les deux Pères jésuites, le *pur Spinosisme*, c'est-à-dire la plus impie et la plus extravagante des erreurs. Il s'ensuit, en effet, de tous ces passages que Dieu contient formellement tous les êtres de l'univers; et que s'il les contient éminemment, ce n'est que dans le sens qu'il les possède chacun en particulier, selon leur entité véritable et propre, et quelque chose de plus. Or, Spinoza se fut accommodé d'une pareille doctrine; et assurément il n'a pas été plus loin, lorsqu'il a osé avancer que l'univers entier n'était qu'un seul tout, qui composait tout l'Être divin (E). »

Nous n'avons pas besoin de faire observer à nos lecteurs combien toute cette terminologie philosophique est identique à celle que nous avons combattue dans nos adversaires, et que l'illustre

(E) Voir le *Dictionnaire des Jansénistes*, dans le *Dict. des Hérésies*, édit. de Migne, t. II, p. 347-349. — On sait que le dictionnaire des PP. de Colonia et Patouillet fut mis à l'index. M. l'abbé Migne l'a fait refaire en grande partie et en a rectifié les jugemens.



écrivain romain condamne aussi dans ce cahier même, notamment aux pages 173, 176, 178, 179, 187; expressions défendues avec persistance par M. l'abbé Maret, p. 190. — Voir aussi notre discussion avec *la philosophie de Soissons*, à laquelle nous avons reproché d'enseigner *que les essences des choses sont (abstraction faite de leur existence) la substance même de Dieu, et que les substances finies participent aux attributs divins*, qu'elles sont une *communication des attributs divins*. Voir notre t. II, p. 14 et 15 et tout cet article. On voit combien sont anciens ces enseignemens inexacts, et combien il est urgent, au milieu des *erreurs panthéistes* qui nous inondent, de revenir à l'exactitude théologique, comme le conseille l'écrivain romain. Nous venons de voir comment, au mois de mars, le P. André parlait au P. Malebranche de la propagande active qu'il faisait en faveur des *nouvelles doctrines*. Nous en aurons des preuves plus convaincantes encore dans une lettre du 15 mai, que nous allons citer; mais nous devons auparavant publier une lettre qu'il écrit au P. Daubenton. M. Cousin l'a passée sous silence, les éditeurs du P. André l'ont transportée 100 pages plus loin (p. 450); mais comme elle est du même mois et qu'elle nous montre ce Malebranchiste exalté en flagrant délit de duplicité, nos lecteurs seront bien aises de la connaître. Voici donc ce qu'il écrivait à son supérieur.

LE P. ANDRÉ AU P. DAUBENTON, A ROME. — AVRIL 1707.

Mon très-R. P.

Je suivrai le conseil que V. R<sup>es</sup> me fait l'honneur de me donner; et quoique e silence du R. P. Général me paraisse encore plus *choquant* que la réponse qu'il m'a faite, je ne m'en plaindrai qu'au Seigneur. Il *sait si j'ai tort*. Mais bien loin de lui demander justice, je lui demanderai toujours grâce pour mes *accusateurs et pour mes juges*. Je ne veux plus défendre *mon innocence* aux dépens de la leur. J'abandonne mon appel, que je croyais être dans les formes, et mon bon droit, que je croyais être incontestable: je sacrifie tout au bien de la paix et à la déférence que je dois à vos conseils. Si mes Pères et mes ennemis en veulent davantage, ils n'ont qu'à parler; je suis prêt, mon R. P., à tout ce que la *Raison et l'Évangile* me permettront de faire pour leur satisfaction. Et pour obvier désormais à toute affaire, je veux bien renoncer à la *philosophie* et à la *théologie*, de peur que l'ardeur que je pourrais avoir pour approfondir la *nature et la religion*, ne me suscite encore quelque méchant

procès. Je laisse à d'autres l'emploi d'*écrivain*, où dans la mauvaise réputation que l'on m'a faite, on ne manquerait pas de chicaner toutes mes syllabes. Je renonce aux *mathématiques* à cause du rapport naturel qu'elles ont avec ce qu'on appelle la *nouvelle philosophie*, et plus encore à cause du mauvais penchant qu'elles donnent pour une autre *méthode* que la scholastique. Enfin, mon R. P., je suis résolu d'entrer dans la *prédication* avec l'agrément des supérieurs, et de sacrifier toutes les sciences à la simplicité de la *foi*. *Je ne veux plus savoir que Jésus-Christ, ni enseigner autre chose que son amour*. C'est, si je ne me trompe, le *seul parti* qui me reste à prendre dans la Compagnie ; si Votre R<sup>ce</sup> juge que mon dessein puisse tourner à la gloire de Dieu, je la prie de m'y aider. Depuis ma disgrâce, je n'ai trouvé de bonté qu'en vous. La douceur de vos lettres m'a toujours consolé des rigueurs de la persécution. Parmi les coups qu'on m'a portés à Rome, et de Rome, j'ai trouvé dans V. R<sup>ce</sup> un asile à mon malheur. Grâce à Dieu par Jésus-Christ, je n'ai point été tout à fait abandonné à ma faiblesse. Le Seigneur en m'affligeant m'a préparé un consolateur, et le plus capable d'adoucir mes peines. Je le remercie, mon R. P. de me l'avoir donné, et V. R<sup>ce</sup> de l'avoir été. Je suis, etc....

On le voit, c'est un être soumis, il n'est occupé qu'à demander à Dieu *grâce pour ses accusateurs et pour ses juges*, il veut bien renoncer à la *philosophie et la théologie* ; il ne veut plus *savoir que Jésus-Christ*, n'y enseigner autre chose que son amour ; or, voici ce que le même jour, peut-être, il écrivait au P. Malebranche.

LE P. ANDRÉ AU P. MALEBRANCHE. — 30 AVRIL 1707.

Mon très-R. P.

J'ai sans doute plus de peine à me justifier à mes yeux d'avoir été si longtemps sans vous écrire, que je n'en aurai à me justifier aux vôtres. La bonté que vous avez pour moi me pardonne aisément tout ; mais l'attachement que j'ai pour vous ne me pardonne rien. Voici néanmoins les raisons, qui depuis deux mois autorisent en quelque sorte ma négligence. J'ai attendu près de six semaines, que vous me fissiez l'honneur de répondre à la lettre, où je vous mandais la conversion d'un de mes amis. Ensuite j'ai bien pris pour réponse les compliments dont vous m'honorez dans celle que vous lui avez écrite ; mais j'ai eu une mission de quinze jours à préparer et à faire, qui m'a fait passer pour la première fois les journées entières sans penser à vous, excepté à l'autel où je ne vous oubliai, ni ne vous oublierai jamais. A mon retour j'ai reçu une lettre de Rome, sur mon affaire. C'est du R. P. Daubenton, autrefois confesseur du roi d'Espagne, et présentement ce qu'on appelle chez nous assistant de France. Il paraît par sa lettre, que N. P. Général lui a montré la

mienne, aussi bien qu'à plusieurs autres, et qu'ils sont tous assez embarrassés à trouver que me répondre. Voici ses propres termes, que je ne vous écris pas, s'il était possible d'avoir la moindre vanité, quand on vous a devant les yeux. *Je doute*, me dit-il après quelques complimens, *je doute que Notre Père réponde à votre lettre, qui a paru ici aussi vive qu'elle est spirituelle*<sup>1</sup>. Voilà, mon R. P., où en est mon affaire. On m'oblige de parler ; je parle et l'on refuse de me répondre.

Je bénis Dieu de tout ; mais néanmoins pensez-vous qu'il soit de sa gloire, que je sois toujours réduit à souffrir pour la vérité, sans pouvoir jamais agir pour elle. Ce n'est pas que la persécution ait encore lassé ma patience. Je souffre moins du présent que de l'avenir, mais ayant jusqu'ici tâché de me rendre capable de servir la bonne cause autrement que par mon silence, c'est une pensée bien chagrinante de prévoir qu'on m'arrêtera en tout ce que je voudrai faire pour elle. Je vous prie, mon R. P., de me dire en ami, s'il m'est permis d'user de ce terme, mais en ami chrétien, ce que vous me conseilleriez dans la circonstance où je me trouve.

Je ne puis enseigner dans la société ni *théologie*, ni *philosophie*. Le peu que j'ai de connaissance de la vérité, m'y rend inhabile. Je ne saurais non plus rentrer dans les *humanités* ; les idées dont on s'y occupe, sont désormais trop profanes pour une imagination que vos livres ont rendue chrétienne. Je ne puis pas aussi me charger du soin des affaires temporelles ; elles répandent un homme trop au dehors. Les *mathématiques* seraient assez de mon goût, mais toutes les places sont remplies. L'emploi d'*écrivain* m'accommoderait encore ; mais, à moins que je m'entreprisse quelque belle et grande compilation,

<sup>1</sup> Voici la lettre entière du P. Daubenton.

A Rome, ce 29 mars 1707.

« Je n'ai pas mérité le remerciement que votre Révérence a la bonté de me faire, si ce n'est qu'elle compte pour quelque chose la volonté que j'ai eue de lui rendre service. Je vous conseille mon Révérend père de vous en tenir à votre dernière lettre et de passer tranquillement quelques mois qui vous restent de votre théologie. La meilleure apologie est la bonne conduite que je suis assuré que vous tiendrez. Je doute que notre père réponde à votre lettre qui a paru ici aussi vive qu'elle est spirituelle. Ne pouvant vous servir dans la conjoncture présente, je souhaite de trouver d'autres occasions où je puisse vous mieux marquer l'estime particulière avec laquelle je suis dans l'union de vos saints sacrifices. »

On voit, ajoutent les éditeurs de Caen, qu'au fond le P. André ne transcrivait de cette lettre que ce qui pouvait flatter ce penchant à la vanité dont il veut se défendre tout en lui obéissant,

nos gens ne s'en accommoderaient pas. Il n'y a donc plus de salut pour moi que dans la *prédication*; mais si une fois je m'y engage, a-t-ieu pour longtems et la philosophie, et tous mes projets. Cependant, mon R. P., je vous avoue que ce métier ne me déplairait pas; on y rend de grands services à Dieu et au prochain; on y coopère avec Jésus-Christ au grand dessein du *temple éternel*<sup>1</sup>; et j'ai même imaginé une manière de prêcher où je pourrai, sans choquer personne, faire entrer ce que *notre théologie* a de plus sensible et de plus incontestable, et ce qu'elle peut fournir de plus sublime et de plus pathétique, et principalement toutes les *grandes idées qu'elle nous donne de Jésus-Christ*.

Mais d'un autre côté je sens bien que je n'ai ni apparence, ni fonds. Mais, mon R. P., que sais-je, si Dieu me veut davantage dans un pays, où la vérité est si fort persécutée, et où je ne puis guère espérer de calma après la tempête? Encore une fois, mon R. P., je vous prie de me donner quelque ouverture sur le parti que j'ai à prendre dans la présente conjoncture, et de n'avoir en vue à votre ordinaire, que mon salut et l'intérêt de la vérité. Je l'ai consultée elle-même assez souvent là-dessus; mais elle m'a toujours laissé dans une extrême irrésolution. C'est que la manière dont je l'ai interrogée, n'a point mérité de réponse, ou qu'elle veut m'instruire par son principal organe. Parlez donc, mon R. P., vous êtes tout mon conseil: et je suivrai vos décisions comme autant d'oracles de la sagesse. Rien ne me coûtera, pourvu que Dieu y trouve sa gloire; moi, mon salut; et vous, mon R. P., quelque satisfaction.

Nous prions nos lecteurs de comparer cette lettre avec la précédente, et ils verront s'il est possible de pousser plus loin la dissimulation et la fausseté. Il en avait la conscience lui-même; car de peur que cette lettre ne fût lue par ses supérieurs, qui auraient ainsi démasqué sa fourberie, il demande qu'on lui réponde sous un nom étranger, dans un *post-scriptum* publié par M. Cousin, et que les éditeurs de Caen ont omis, nous ne savons pourquoi. Le voici.

« Mon adresse, pour cette fois, sera, si vous le jugez à propos, au P. Malbran, jésuite, aux pensionnaires de la Flèche, ou bien à mademoiselle de la Pidoussière; c'est une jeune personne fort sage et fort spirituelle, qui, depuis cinq ou six ans, n'a de goût que pour l'Évangile et pour la recherche de la vérité. Elle vous estime infiniment, et avec connaissance de cause; mais je ne la vois que deux fois en six mois, *propter metum judæorum*. »

Nous n'avons pas besoin de dire que M. Cousin, qui veut à toute

<sup>1</sup> « On peut considérer Jésus-Christ selon deux qualités : l'une d'*architecte du Temple éternel*, l'autre de *chef de l'Église*. » Malebranche, *Traité de la nature et de la grâce*, second discours, 1<sup>re</sup> part., article 3, additions (édit.).

force donner tort aux supérieurs du P. André, n'a pas manqué de supprimer la lettre adressée au P. Daubenton, et ne dit pas un seul mot de cette insigne duplicité de celui qu'il est venu, aux yeux du monde, faire passer pour un martyr de la persécution des Jésuites.

Nous qui examinons toujours ici la valeur des principes de la philosophie nouvelle, nous prions nos lecteurs de bien noter les aveux que fait ici le P. André :

1° J'ai consulté la vérité *elle-même* (!!) assez souvent, mais elle m'a toujours laissé *dans une extrême irrésolution*.

2° C'est que Malebranche est reconnu pour le *principal organe de la vérité*, et que le P. André suivra ses décisions comme autant *d'oracles de la Sagesse*.

Cela est bon à noter pour notre édification dans les rapports futurs que le P. André va avoir avec ses supérieurs qui, nous le répétons, n'ont mérité qu'un reproche, celui d'avoir eu trop de bonté et trop de patience en conservant dans leur compagnie respectable un semblable brouillon.

Le P. Malebranche répondit à cette lettre le 6 mai, l'avertit qu'il ne faut pas *aisément changer d'état*, et semble le persifler finement, en lui disant qu'il ne lui avait pas répondu parce qu'il avait vu par sa lettre qu'il voulait une *réponse pour se déterminer à faire ce qu'il était déjà porté à faire, c'est-à-dire à prendre l'emploi de la prédication*. — Le trait paraît avoir blessé le P. André; car il le relève dans la lettre suivante, où nous allons voir une nouvelle preuve de la propagande qu'il faisait parmi les dames et les demoiselles.

LE P. ANDRÉ AU P. MALEBRANCHE. — LA FLÈCHE, 15 MAI 1707.

La personne qui aura l'honneur de vous présenter cette lettre, me l'a fait demander pour avoir occasion de vous aller voir. C'est *une philosophe* qui vous doit *toute sa philosophie*; et sans doute la reconnaissance a plus de part que la curiosité à la visite qu'elle vous rend. L'intérêt y entre encore moins. Quoiqu'elle aie à Paris un procès considérable, et qu'elle y ait grand besoin de protection, elle ne vous importunera point li-dessus. Elle se tiendra trop heureuse, si vous lui accordez de tems en tems quelques momens de votre conversation. Si ce bonheur se pouvait mériter, je pourrais, mon R. P., vous

dire qu'elle le mérite. Elle vous estime infiniment, et avec connaissance de cause : *elle rend ici des services essentiels à la philosophie* : elle, et sa *bonne amie*, dont j'eus l'honneur de vous parler dans ma dernière lettre (mademoiselle de la *Pidoussière*), ont déjà gagné dans la ville *plusieurs personnes d'esprit à la vérité*. Leur exemple en porte plusieurs autres à faire un examen, qui vous est toujours avantageux, puisqu'il les oblige à se rendre, ou du moins à suspendre leur jugement. Enfin, mon R. P., nos adversaires mêmes avouent que leur esprit et leur vertu font ici honneur à *votre philosophie*. Je vous en dirais davantage en faveur de cette bonne demoiselle, sans que je songe qu'à une bonté, comme la vôtre, il suffit de montrer l'occasion d'obliger. Je viens donc à mes affaires particulières.

J'ai fait une nouvelle transmigration. Il y a six semaines que j'ai quitté le repos du collège pour rentrer dans l'embarras des pensionnaires. J'ai fait ce plaisir à mes supérieurs pour me mettre en état d'avoir *avec mes amis un commerce plus libre et moins dangereux*. Cependant, mon R. P., j'y ai eu tant d'occupations jusqu'ici, que je n'ai pu encore vous remercier du conseil que vous me donnez. Je le suivrai dans toutes ses parties, non pas qu'il soit conforme à mon inclination, comme il semble que ma lettre vous l'a fait juger, mais parce qu'il me paraît tout à fait conforme à *la Raison et à l'Évangile*.

Non, mon R. P., je *n'ai point en vous écrivant cherché une réponse pour me déterminer* à un parti auquel j'étais *déjà résolu*. J'honore trop votre personne, et respecte trop votre loisir pour vous consulter sur une affaire décidée : et je vous avoue que j'admire l'excès de votre charité, d'avoir bien voulu me répondre, étant, comme il paraît, dans la persuasion que j'avais commis à votre égard une pareille indécence. Il est vrai qu'autrefois j'ai eu quelque attrait pour la prédication. Je n'avais point encore goûté la satisfaction que donne *la vue claire de la vérité*. Mais depuis que vos ouvrages m'en ont inspiré le goût, j'ai perdu celui que j'avais pour un *métier où la raison n'ose guère paraître que déguisée* : et je vous proteste, mon R. P., qu'il fallait une autorité comme la vôtre, et des circonstances pareilles à celles où je me trouve, pour m'y faire résoudre. Je m'y embarquerai donc *sur votre parole* ; et je vais prendre avec mes supérieurs toutes les mesures nécessaires pour cela, etc.

Il faut remarquer encore ici cette assertion qu'il a la *vue claire de la vérité*, et comparer ces expressions avec les aveux qu'il a faits ci-dessus, *sur le mensonge* à l'égard duquel il ne savait que penser et sur sa *conduite personnelle*, à l'égard de laquelle il avait interrogé *la vérité*, qui ne lui avait *rien répondu*. Dans toute cette philoso-

phie, on croit toujours avoir la *vue claire de la vérité*, quand on a vu que deux et deux font quatre. Remarquons en outre cette habitude de mettre la *Raison avant l'Évangile* et cette assertion que dans le *métier de prédicateur la Raison n'ose guère paraître que déguisée*. Que l'on nous dise si l'on ne voit pas déjà percer ici le Déiste et le Rationaliste. Le P. André, en effet, n'était déjà plus un religieux, mais un pur Cartésien et Malebranchiste.

Dans le prochain article nous allons le voir s'attaquer directement à ses supérieurs, et commencer avec eux une polémique, très-instructive pour nous, sur la valeur de la philosophie de Descartes.

A. BONNETTY.

## Nouvelles et Mélanges.

### EUROPE.

**FRANCE.** — *Arrestation et dispersion du faux prophète Vintras, de ses complices et de ses dupes.* — Nos lecteurs connaissent déjà, par les pièces que nous avons publiées dans notre tome III, p. 202 (4<sup>e</sup> série), les folles idées philosophiques et religieuses du sieur Vintras, se disant prophète et inspiré de Dieu. La police a enfin jeté les yeux sur cet antre obéens et l'a fermé comme on ferme un mauvais lieu. Voici le récit qu'en fait le journal *l'Ordre et la Liberté* de Caen :

« En vertu d'un mandat de M. le préfet du Calvados, hier, 17 mars, les restes de la secte ou association Vintras ont été surpris et arrêtés à Tilly-sur-Seuille. Aujourd'hui que la morale publique est satisfaite, nous ne reviendrons pas sur les détails douloureux de la conduite des soi-disant saints de Tilly, dont il avait encore été question dans l'affaire Rose Tamisier. L'indignation particulière de la contrée, comme la fermeté de l'autorité, en ont fait justice.

» Parmi les personnes arrêtées, qui ont été réparties entre divers hospices de notre ville, on cite trois prêtres interdits et quatre dames, dont deux portant des noms honorables : la comtesse d'A... et la marquise de S... Heureusement aucune de ces personnes, ecclésiastiques ou laïques, n'appartient à notre département.

» On ignore quelle est la destination qui leur est réservée par l'autorité. Les papiers et les objets du prétendu culte ont été saisis, les scellés apposés sur le cénacle.

» L'affaire s'est passée au milieu du plus grand calme, si ce n'est les adjurations des sectaires et les larmes des femmes qui, il faut l'espérer, comprennent enfin combien on les compromettait.

» M. le juge de paix et le maire de Tilly, délégués par M. Pierre Le Roy, se sont rendus avec empressement à son mandat, avec l'assistance de M. le

commissaire central Paysant. Ce magistrat a dirigé les opérations de la manière la plus intelligente, avec le concours de M. Gérard, commissaire de police à Caen, et de la gendarmerie de Tilly. »

L'Espérance de Nancy y ajoute les détails suivants :

« Nous avons raconté que les restes de la secte de Vintras ont été, le 17 mars, surpris et arrêtés à Tilly-sur-Seulles, et nous avons félicité l'autorité d'avoir mis un terme à des scandales qui affligeaient depuis trop longtemps la morale et la religion.

» Quelques personnes ont semblé voir dans cet acte de répression une atteinte à la liberté des cultes. Elles ont grand tort : si le pouvoir a étendu la main sur cette misérable secte, c'est qu'elle s'était placée hors la loi par ses nombreuses escroqueries et ses turpitudes obscures. En d'autres tems, nous avons parlé de premières, qui ont valu à Vintras plusieurs années de détention ; nous n'oserions nous appesantir sur les dernières, par respect pour nos lecteurs, par respect de nous-même. Aux yeux de cette secte maudite, l'impureté, changeant de nom, cessait d'être et de s'appeler « un crime, » pour devenir et s'appeler « une vertu, » et même une vertu dont la pratique était recommandée par le Ciel, comme plus méritoire à ses yeux qu'aucune autre. A Tilly, l'impudicité se commettait dans ce qu'il y a de plus abject : à Tilly, les mystères les plus honteux des saturnales païennes étaient dépassés.

» Quel corrupteur infatigable que ce Vintras ! quel démon en chair et en os ! Heureusement que l'humanité produit peu de ces monstres impudiques ! Si nous osons raconter les abominables faits dont la preuve existe, nos lecteurs se boucheraient les oreilles ou fuiraient d'épouvante. Et voilà l'homme qui se posait en face du catholicisme comme le prophète d'une nouvelle religion, plus pure et plus parfaite que celle de nos pères ; voilà l'homme qui osait se comparer au Christ !... lui, ce sale personnage, dont la prison même n'avait pas eu le pouvoir d'arrêter la propagande impure ! lui qui initiait jusqu'à des compagneons de sa captivité aux ordures de sa voie nouvelle ! lui que le directeur était obligé de faire mettre au cachot pour outrage aux mœurs !...

» Oui, nous approuvons pleinement et entièrement le pouvoir qui a mis fin à ces abominations, et nous n'avons qu'un regret, c'est que la répression soit arrivée si tard.

» Mais, où se trouvent les preuves des accusations lancées contre Vintras et ses indignes partisans ? — Où elles se trouvent ? — Dans une brochure imprimée en 1851 en France et signée par un ancien croyant en l'œuvre de la miséricorde ; cet ex-croyant écrit sous la dictée d'un témoin dont l'autorité ne sera récusée par personne, sous la dictée du premier confident, du premier propagateur, du premier apôtre de Tilly ; sous la dictée de celui qui a tout vu, qui a tout entendu, qui a tout appris, qui a tout connu depuis l'origine, qui a été l'historiographe de tous les faits naturels et surnaturels, de tous les incidents et de tous les épisodes de l'œuvre depuis 1839 jusqu'en 1849 ; sous la dictée enfin de celui qui, seul pendant des années, se vit initié à d'étranges mystères, ignorés de tous.

» Ce témoin, à qui Dieu a fait la grâce de sentir son indignité et de rentrer dans le chemin de l'honneur, a voulu élever la voix pour empêcher d'autres de courir à leur perdition, et pour cela il a eu le courage d'avouer un passé dont on voudrait dérober l'existence à tous les regards, si noblement racheté qu'il puisse être.

» Cette brochure est sous nos yeux. — VAGNER. »



Enfin le *Pilote du Calvados* donne ces derniers détails :

« Si nous sommes bien informés, l'administration préfectorale a intimé au sieur Vintras fils l'ordre de quitter la France et de se rendre à Bruxelles; elle a interné à Versailles l'un des trois prêtres arrêtés, envoyé les deux autres en Angleterre, et n'a accordé à tous que quarante-huit heures pour faire leurs préparatifs de départ.

» Quant aux quatre femmes, deux — la comtesse d'A... et la marquise de S... — ont été rendues à leurs familles, qui résident hors du Calvados; les deux autres — et le reste des *croisans* — sont expulsés du département.

» Ajoutons qu'à l'heure actuelle, le moulin (c'est-à-dire le temple) de Tilly est désert, que son autel est détruit, et que les ornemens à l'usage du culte qu'il renfermait viennent d'être rendus à leurs propriétaires.

» En présence de ces mesures rigoureuses, mais unanimement approuvées, qu'a prises l'administration supérieure, le sieur Vintras fils oserait-il encore qualifier de « calomnieux » les faits contenus dans notre premier article? Qu'il nous sache plutôt quelque gré de n'avoir pas cédé, depuis longtems, à l'indignation que le récit des jongleries et des *obscénités journallement commises* par les séides du prophète, son père, suscitait parmi nos populations. Qu'il nous remercie plutôt de n'avoir pas devancé la justice préfectorale, en faisant de la publicité dont nous disposons une arme vengeresse et mortelle contre le charlatanisme le plus éhonté, le plus odieux qui — dans notre pays si intelligent et si loyal pourtant — ait jamais conquis des complices, ait jamais exploité des dupes! — LE CAMUS. »

L'*Espérance de Nancy* ajoute :

« Peut-être nos lecteurs seront-ils curieux de savoir ce qu'est devenu dans la bugarre le prophète, le nouvel Elie, Vintras, l'homme corrompu et corrupteur, le grand coupable, le principal acteur de la comédie. Hélas! lecteurs, les beaux jours de Vintras ne sont plus; apprenant que la justice allait faire une descente au moulin de Tilly, le *prophète a jugé à propos de s'enfuir*, et onques depuis il n'a été revu. On est à peu près certain qu'il n'a pas oublié la caisse. — VAGNER. »

245

**ANNALES**  
**DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**

---

Numéro 28. — Avril 1852.

---

Traditions bibliques.

---

**RECHERCHES**

SUR LES

**TOMBEAUX DES ROIS DE JUDA**

ET

PREUVES QUE LE COUVERCLE QUI A ÉTÉ TROUVÉ DANS  
UN DE CES TOMBEAUX, ET QUI EST DÉPOSÉ AU  
LOUVRE, EST CELUI DU ROI DAVID <sup>1</sup>.

---

Importance et fidélité des traditions orales en Judée. — Elles confirment la Bible. — Description des salles connues sous le nom de tombeaux des rois. — Preuves qu'il s'agit bien des tombeaux des rois de Juda. — Elles ne peuvent être ni les tombeaux des rois Asmonéens. — Ni celui d'Aristobule. — Ni celui du roi Alexandre. — Ni celui d'Hérode et de sa dynastie. — Ni celui de la reine Héléne.

1. Description des salles connues sous le nom de *Tombeaux des rois*.

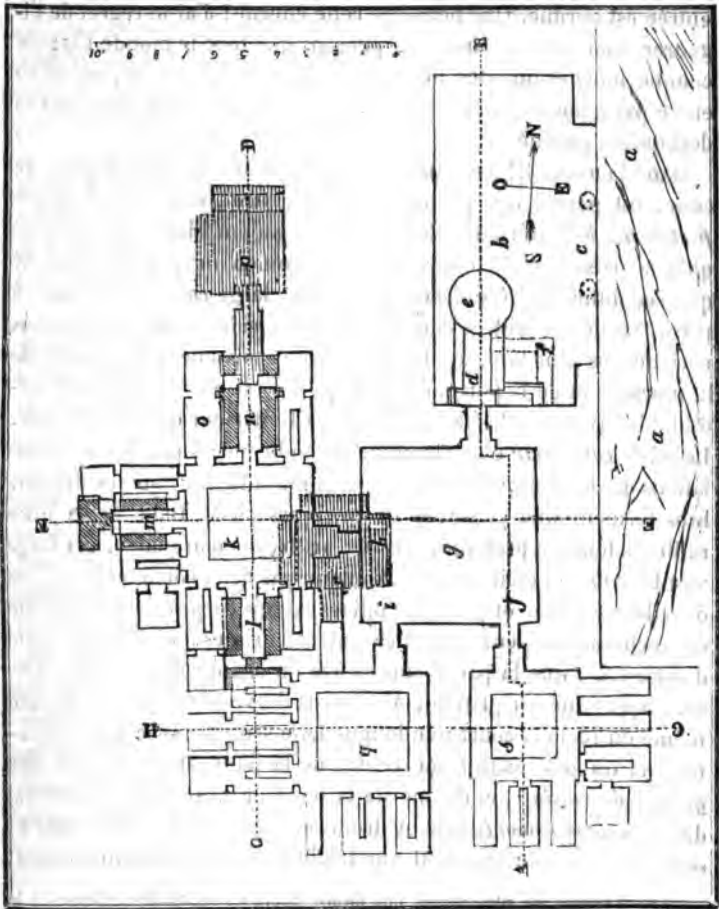
Lorsque, sorti de Jérusalem par la porte de Damas, on chemine sur la route de Naplouse, on rencontre à environ 500 mètres des murailles, un monument funèbre de la plus grande magnificence et auquel une tradition constante attribue le nom de *Tombeau des rois* (*Qbour-es-Selathin*, ou *Qbour-el-Molouk*). Cette dénomination reste la même, que l'on s'adresse aux Juifs, aux Musulmans et aux Chrétiens du pays. Mais est-elle juste ? C'est ce qu'il importe de rechercher. Avant tout, disons qu'il n'est pas possible, quand on foule la terre Judaïque, de méconnaître la valeur de la *tradition*

<sup>1</sup> Ce travail a été lu à l'*Académie des inscriptions et belles lettres* dans les mois de septembre et d'octobre 1851.

*orale.* Pour peu que l'on veuille bien la consulter, les saintes Écritures à la main, on ne tarde pas à la respecter, comme on respecterait un livre authentique ; car, dans toute l'étendue de cette terre, on reconnaît à chaque pas que les souvenirs bibliques y sont impérissables. Là, rien de ce qui s'y rattache ne change, rien ne s'oublie, pas même un nom ; et ce sont les événemens humains dont la mémoire y a souvent été perdue. Ainsi, les catastrophes terribles dont Jérusalem a été successivement le théâtre ont à peu près disparu du souvenir des hommes, mais s'agit-il d'un fait, même secondaire, relatif à l'histoire primitive du peuple hébreu, ce fait semble récent, tant est précise et vivace la tradition qui l'a recueilli et transmis d'âge en âge. Nous espérons faire voir, en discutant tout ce qui concerne le monument connu sous le nom de *Tombeau des rois*, que cette fois encore la tradition est vraie, et que c'est bien là qu'ont reposé les *Rois de Juda*.

Bien des fois, déjà, les caveaux des *Qbour-el-Molouk* ont été décrits, mais malheureusement avec trop de précipitation, et pour ainsi dire en courant. Telle est, je crois, la seule raison qui a, jusqu'à ce jour, empêché de déterminer, d'une manière satisfaisante, l'origine de ce grand monument.

Pendant bien des jours nous l'avons étudié avec le soin le plus minutieux, nous l'avons levé avec toute l'exactitude que l'on peut apporter à une opération de ce genre, et nous sommes en droit d'affirmer qu'aucun détail de sa construction ne nous a échappé. Le *Plan*, scrupuleusement exact, que nous mettons aujourd'hui sous les yeux de l'Académie, nous dispensera d'entrer dans le détail fastidieux des mesures que nous avons recueillies, avec le soin qu'un officier des armes spéciales apporte d'habitude dans le levé d'un bâtiment quelconque. Je me hâte d'ajouter que je ne prétends, en aucune façon, me faire un mérite d'avoir exécuté un travail qui se rattachait en quelque sorte à mon premier métier. Sans plus ample préambule, j'entre en matière.



Plan du tombeau des rois à Jérusalem.

Un plan incliné vers l'est, et placé entre deux murailles de rochers, aboutit à une paroi verticale dans laquelle est percé un soupirail, grossièrement creusé, donnant jour sur une sorte de citerne, où il n'est pas possible de pénétrer par cet orifice, et dont toute autre entrée est perdue. Que peut être cette citerne? J'ai le regret de l'ignorer, mais je me console en pensant que tout le monde l'ignore comme moi, et que des fouilles, malheureusement impraticables en ce pays, pourraient seules nous apprendre quelque chose sur sa destination première.

Dans la muraille de gauche, vers le fond de cette espèce de cour, est percée une porte, en plein cintre, ornée d'un simple *flet creux* à l'extérieur. Cette porte est aujourd'hui enterrée jusqu'à la naissance du cintre, de sorte qu'on ne peut la franchir qu'avec difficulté. Elle débouche sur une large *cour carrée* (a-a) à parois verticales taillées dans le roc. Un accident, sur lequel nous reviendrons plus tard, a fait tomber une épaisseur assez grande de la muraille et de la porte, de sorte qu'il n'est plus possible aujourd'hui de savoir si elle était plus ornée à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le sol de *cette cour* est évidemment rendu inégal par des accumulations de décombres, surtout vers la muraille Est, où ces décombres forment une élévation de quelques pieds. Dans cette muraille du fond est pratiqué, avec un art très-remarquable, un large vestibule (b) qui était autrefois soutenu par deux colonnes (c) prises dans le roc même et par deux piliers faisant corps avec la muraille de rochers. Les deux colonnes ont été brisées, et il n'en reste d'autre trace que la partie supérieure du chapiteau de droite, encore appendue au plafond. Au-dessus du vestibule et sur la face même du rocher, court une longue frise sculptée avec une délicatesse et un goût exquis. Le centre de la frise est occupé par une *grappe de raisin*<sup>1</sup>, emblème de la terre promise et type habituel des *monnaies asmonéennes*. A droite et à gauche de cette grappe, sont placés symétriquement une triple *palme* d'un dessin élégant,

<sup>1</sup> Les *Annales de philosophie* ont publié quelques médailles relatives à la Judée et qui portent des *grappes de raisin*. Voir t. XII, p. 361 (1<sup>re</sup> série), et t. XX, p. 46 (4<sup>e</sup> série); il faut observer, par rapport à cette dernière, que par une erreur de l'imprimerie, elle a été *retournée*.

une couronne et des triglyphes, alternant avec des boucliers ronds répétés trois fois.

Au-dessous règne une riche guirlande de feuillages et de fruits, retombant à angle droit de chaque côté de l'ouverture du vestibule. La portion de gauche de cette guirlande a été beaucoup plus maltraitée par le tems que la portion de droite. Au-dessus de la ligne des triglyphes commence une belle *architrave*, formée de moulures élégantes, malheureusement très-endommagées et s'élevant jusqu'au sommet de la roche, c'est-à-dire jusque vers le niveau du sol de la campagne environnante. A première vue, on reconnaît à la présence d'une large fissure qui scinde obliquement l'architrave et le linteau du vestibule qu'un tremblement de terre a mutilé le monument et renversé les deux colonnes qui l'ornaient primitivement.

Une fois descendu sur le sol du vestibule, on aperçoit au fond de la paroi de gauche une *petite porte fort basse (d)*, et par laquelle on ne peut passer qu'en rampant. C'est l'entrée des caveaux.

Cette entrée, qui est aujourd'hui libre, était jadis déguisée avec soin. On en jugera par la description suivante de l'appareil, assez compliqué, destiné à masquer la porte. Un *disque de pierre* d'une grande épaisseur, roulant dans une rigole circulaire, venait s'appliquer exactement contre la baie, et cette lourde pierre ne pouvait se mouvoir sur le plan *incliné* que lui offrait la rainure, dans laquelle il se trouvait engagé, qu'à l'aide de la pression d'un levier agissant de droite à gauche pour dégager la porte, et de gauche à droite pour la clore. Afin d'opérer ce double mouvement, il fallait arriver jusqu'au disque par un *couloir direct (d-e)* que recouvrait ordinairement une pierre énorme, dont les encastremens latéraux sont bien conservés. Ce couloir aboutissait, d'une part, directement à la porte d'entrée (*d*), et de l'autre, à un *large puits (e)*, aujourd'hui comblé en très-grande partie; on voit qu'une fois la pierre de recouvrement dégagée de son encastrement, le couloir devenait praticable, et qu'il était alors facile de solliciter, à l'aide d'un levier dont le point d'appui se prenait sur l'arête même de l'encastrement, le disque de pierre, forcé dès lors à se mouvoir en montant à gauche de la porte, sur le plan incliné de la rainure circulaire.

Mais pour que le disque pût monter, il fallait, de toute nécessité, dégager une seconde dalle moins épaisse que la première, et dont les encastremens sont parallèles à la paroi dans laquelle la porte est pratiquée; une fois le disque de clôture ainsi chassé à gauche, et calé fortement, le passage devenait libre; pour remettre le disque en place, il fallait pénétrer dans le *second couloir (f)*, creusé sous le roc, et recoupant le premier à angle droit presque contre l'orifice du puits. Ce couloir auxiliaire se dirigeait brusquement par un retour d'équerre vers la paroi du vestibule, et conduisait parallèlement au premier couloir direct, à un point où le levier pouvant s'appliquer au côté gauche du disque, le forçait à redescendre et à regagner la place qu'il devait occuper pour fermer l'édifice.

Toutes ces dispositions, auxquelles personne jusqu'ici ne me semble avoir fait la moindre attention, sont parfaitement intactes; les deux dalles encastrées ont seules disparu, et le disque n'a pas conservé une position rigoureusement verticale, par suite du peu de soin que l'on a mis à l'écarter et à le caler. A cela près, tout le système de clôture se trouve dans l'état où l'a laissé l'habile architecte qui l'a conçu.

Mais ce n'est pas tout encore, il nous reste maintenant à parler du *système de fermeture intérieure*.

Dans une large feuillure venait s'encastrier hermétiquement une porte massive de pierre à double gond pris dans la masse, et qui, probablement, roulait de façon qu'il fût possible de la mettre aisément en mouvement par une pression venant de l'extérieur, tandis que la disposition des crapaudines devait, si la porte était abandonnée à elle-même, la faire aussitôt retomber par son propre poids dans la feuillure, où elle s'encastrait hermétiquement, je le répète, et de telle façon que, pour l'homme enfermé derrière elle, il n'y avait plus aucun moyen de la faire mouvoir.

Cette première porte franchie, on se trouve dans une *salle carrée (g)*, dont les côtés sont parallèles à ceux du vestibule, comme du reste les côtés de toutes les autres salles.

Trois portes se présentent, l'une percée à peu près au milieu de la face ouest (*h*), et les deux autres (*i-j*) dans la face sud; cette salle sert en quelque sorte de 2<sup>e</sup> vestibule, puisqu'aucune tombe ne s'y

trouve placée. Trois petites niches triangulaires, taillées avec soin dans les faces ouest, sud et est, ont été destinées à recevoir des lampes sépulcrales, dont la trace est tout à fait visible ; au plafond, se lisent quelques noms de voyageurs, parmi lesquels j'ai retrouvé avec un grand plaisir celui de notre savant confrère et ami M. Léon Delaborde, suivi de la date 1827.

La porte de la paroi ouest donne accès dans une chambre (k) plus petite, mais carrée aussi et dont tout le centre est plus profond que le seuil, de façon à former une assez large banquette sur tout le pourtour de la salle.

Chacune des trois faces, autres que la face d'entrée, est percée de trois ouvertures. Toutes trois sont en plein cintre ; mais les deux portes latérales, qui n'ont que moitié de la hauteur de la porte centrale, sont en outre munies d'une feuillure rectangulaire, de sorte qu'à première vue elles semblent carrées. Les six ouvertures latérales donnent accès dans des tombes, et les trois centrales dans des petites chambres (l-m-n), construites de la manière suivante. A droite et à gauche, elles sont garnies de plans horizontaux ou couchettes, surmontées par une arcade en plein cintre ; au fond est pratiquée une couchette semblable, mais taillée en voûte cintrée dans sa largeur. Il faut naturellement y porter le haut du corps pour juger de son étendue, qui est masquée par le massif de la roche.

Deux de ces chambres (celles du nord et du sud) (l-n) sont munies, au-dessus de chaque couchette, d'entailles destinées à contenir des lampes sépulcrales, et semblables en tout à celles de la salle d'entrée. Elles ont aussi des traces évidentes des lampes qui y ont brûlé jadis. Ces petites niches à lampes manquent dans la chambre du côté ouest (m). Quant aux six tombes, elles sont de différentes formes et construites en général sur le principe suivant.

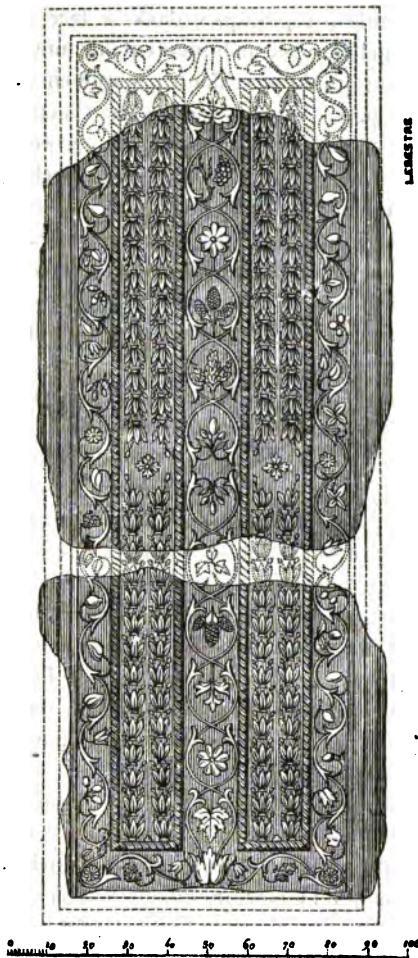
On pénètre d'abord dans une petite chambre, dont le sol porte, à partir du seuil, une large rainure destinée très-probablement à recevoir une saillie ménagée au-dessous de la caisse du sarcophage pour fixer celui-ci solidement. La tête du sarcophage, mise en place, devait nécessairement masquer une ouverture donnant accès



dans un *réduit carré*, de dimension beaucoup trop petite pour avoir jamais pu recevoir un corps. Nous verrons plus loin qu'il est possible de deviner la destination de cette petite pièce qui devait rester cachée tant que la tombe qui la précédait n'aurait pas été violée. L'une des tombes (celle qui est placée à l'extrémité gauche de la face Nord (*o*)), n'a pas de rainure sur le sol. La tombe de gauche de la face ouest (*m*), au lieu de présenter l'ouverture du petit réduit derrière la tête du sarcophage, supposé mis en place, la présente sur le côté gauche; sans toutefois que ses dimensions aient été changées. Enfin, la tombe de gauche de la face sud (*l*) n'a pas de réduit comme les autres.

Au-dessous de la couchette, de fond de la chambre à trois couchettes placée sur la face nord (*n*), est percée une petite ouverture assez difficile à franchir et qui conduit par un plan incliné à une *chambre inférieure* (*p*), portant à sa face ouest une couchette surmontée par un cintre, et sur la face nord deux étagères juxtaposées comme les marches d'un escalier. Le conduit incliné qui amène dans cette chambre débouche par un fort ressaut au-dessus d'une seule marche élevée qui se termine au sol. Il est évident, *a priori*, que les deux étagères n'ont pu recevoir de sarcophages, et qu'il n'a pu s'en trouver que sur la banquette du fond, c'est-à-dire parallèlement à la face du monument. Comme de plus cette petite salle est taillée précisément dans l'axe du *vestibule* (*c-b-p*), il n'est pas possible de douter qu'elle n'ait eu une importance particulière, et que tout le monument ne lui soit en quelque sorte surbordonné.

C'est dans cette chambre sépulcrale que gisaient dédaignés les deux morceaux du beau *couvercle du sarcophage* qui se trouve aujourd'hui déposé au Louvre, et dont nous donnons ici *la figure*, nous y reviendrons plus tard.



Couvercle du sarcophage du tombeau du roi David.

Revenons à la description des autres salles.

La porte de droite (*i*), pratiquée dans la face sud de l'antichambre (*g*), débouche un peu obliquement sur une *salle carrée* (*q*) de même dimension que la précédente, munie comme elle d'une large banquette et percée de trois tombes sur chacune de ses faces ouest et sud, tandis qu'une seule ouverture, percée à droite de la porte d'entrée, conduit par un escalier de six marches et un palier incliné, à une autre *chambre basse* (*r*), munie sur trois faces d'une banquette surmontée par un arceau en plein cintre.

Un seul dessus de sarcophage existe encore dans cette chambre basse, et il est orné sur sa longueur de *trois rosaces* ciselées de chaque côté. Parmi les six tombes percées dans les deux autres faces de la chambre supérieure, la première, c'est-à-dire celle de droite de la face ouest, n'a pas de réduit. Les deux suivantes sont en tout semblables à la tombe complète que j'ai décrite plus haut; celle de droite de la face sud n'a jamais été qu'ébauchée et n'a pu recevoir de sarcophage; les deux dernières n'ont pas non plus de réduit, et sont en tout semblables à la tombe de droite de la face ouest. Quant à la face est, l'architecte qui a réglé l'ordonnance du monument savait qu'elle était trop rapprochée de la face ouest de la chambre suivante pour que l'épaisseur intermédiaire pût recevoir des tombes. Aussi ces parois sont-elles restées entières.

C'est la porte de gauche (*j*) de la face sud de l'antichambre (*g*) qui conduit dans cette dernière salle (*s*). Elle a, comme les deux autres, sa banquette sur tout le pourtour, et six tombes seulement, dont trois sur la face sud et trois sur la face est. De ces six tombes, deux seulement ont pu recevoir des corps, celle du centre de la face sud et celle de droite, en faisant face à la paroi est. Toutes les autres sont restées à l'état d'ébauche, et avec les mêmes dimensions que l'ouverture analogue déjà signalée dans la description de la chambre précédente (*g*). Quant aux deux tombes qui ont été occupées, la première n'a pas de réduit, la dernière est munie d'un réduit placé sur son flanc droit.

Enfin, les trois chambres sépulcrales supérieures (*k-q-s*), garnies de banquettes, étaient closes par de belles portes de pierre, tout à fait analogues à celle que j'ai décrite, en parlant de l'antichambre.

Ces portes, violemment brisées, gisent aujourd'hui en débris parmi les nombreux fragmens accumulés sur le sol, fragmens noyés dans la boue, et qui représentent certainement les pierres qui fermaient jadis toutes les tombes, et les restes des tombes elles-mêmes.

Dans ces caves, il fait constamment une chaleur étouffante, et le séjour qu'on y doit faire est d'autant plus désagréable, que de toutes les parois et des plafonds, suinte sans cesse une véritable pluie, qui rend le travail de l'explorateur très-difficile. Pendant toute la durée de la tâche pénible que je m'étais imposée, j'ai été secondé avec une patience à toute épreuve par mon compagnon de voyage, M. Édouard Delessert, qu'aucune difficulté ne rebutait; pénétrant partout en se traînant dans l'eau, il me transmettait avec exactitude les mesures que ma taille trop haute et trop peu souple, grâce à l'âge, ne me permettait pas d'aller chercher moi-même. Je ne saurais trop dire tout ce que je lui dois de reconnaissance pour la coopération infatigable qu'il m'a donnée pendant toute la durée de mon voyage, et je suis heureux de trouver ici une bonne occasion de la lui témoigner. Somma toute, à force de persévérance et à la condition d'aller très-souvent hors du caveau chercher un peu d'air respirable, nous avons réussi à le visiter jusque dans ses recoins les plus cachés. De cette étude, est née en nous l'admiration la plus complète pour cette magnifique excavation, qui n'a pu être exécutée qu'avec des dépenses énormes, et selon toute vraisemblance pour une dynastie royale, ainsi que le veut la tradition.

Procédons maintenant par exclusion, et nous verrons, qu'en admettant tour à tour par hypothèse la présence aux *Qbour-el-Molouk* de chacun des monumens funéraires qui ont dû exister dans les environs de Jérusalem, nous serons obligés de rejeter formellement toutes ces hypothèses, et qu'il ne nous restera plus en définitive que la nécessité de retrouver dans ces caves sépulcrales celles des *rois de Juda*.

Établissons d'abord la série des monumens royaux que l'on pourrait être tenté de retrouver aux *Qbour-el-Molouk*, en faisant abstraction des rois de Juda. Nous n'avons à choisir qu'entre le tombeau des *Princes assoniens*, celui d'*Alexandre Jannæus*, celui des *Hérodes*, et enfin celui d'*Hélène*, reine d'*Adiabène*, et d'*Isates*, son

filis; or, si nous démontrons que notre tombeau ne peut être un quelconque de ces édifices, il nous faudra revenir au tombeau des rois de Juda, à la condition, bien entendu, de démontrer aussi que rien, absolument rien, ne s'oppose à cette attribution, tandis que tout au contraire concourt à démontrer merveilleusement qu'elle est juste.

Procédons par ordre.

2. Ces salles ne sont pas les tombeaux des Asmonéens.

Nous lisons dans Josèphe <sup>1</sup> : « Mais Simon ayant envoyé des affidés à Basca, fit transporter les os de son frère (Jonathas tué et enterré par les ordres de Tryphon dans le pays de Galaad). Il leur fit rendre, à Modiim, les honneurs qui leur étaient dus, et le peuple entier pleura la perte de Jonathas. Simon fit élever à son père et à ses frères un monument très-grand en pierre blanche et polie; l'ayant élevé jusqu'à une hauteur telle qu'on le voyait de très-loin, il l'entoura de portiques avec des colonnes monolithes d'un travail admirable. Contre ces portiques, il éleva sept pyramides, une pour ses pères et pour chacun de ses frères, aussi remarquables par leur dimension que par leur beauté, et qui subsistent encore de nos jours. »

Ce passage est suffisamment précis. Simon a fait construire (et l'on ne peut identifier un tombeau *construit* avec un tombeau *excavé*, λίθου λευκοῦ ἀνεξεσμένου) sept pyramides à Modiim, une pour chacun de ses quatre frères Jean, Judas, Éléazar et Jonathas, et trois pour son père Mathathias, son grand-père Jean et son bisaïeul Simon, fils d'Asmonæus.

Quant à Simon lui-même, à Jean Hyrcan, à Aristobule et à

<sup>1</sup> « Ὁ δὲ Σίμων πέμψας εἰς Βασκὰ πόλιν μετακομίζει τὰ τοῦ ἀδελφοῦ ὀσᾶ. Καὶ κηδεύει μὲν ταῦτα ἐν Μωδιείμ τῇ πατρίδι, πένθος δ' ἐπ' αὐτῷ μέγα πᾶς ὁ λαὸς ἐποίησαστο. Σίμων δὲ καὶ μνημεῖον μέγιστον ᾠκοδόμησεν τῷ πατρί, καὶ τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ, ἐκ λίθου λευκοῦ καὶ ἀνεξεσμένου. Εἰς πολὺ δ' αὐτὸ καὶ περίοπτον ἀναγαγὼν ὕψος στοᾶς περὶ αὐτὸ βάλλεται, καὶ στόλους μονόλιθους, θαυμαστὸν ἰδεῖν ἔργημα, ἀνίστησι πρὸς τούτοις δὲ καὶ πυραμίδας ἐπὶ τὰ τοῖς τε γονεῦσι καὶ τοῖς ἀδελφοῖς ἐκάστω μίαν, ᾠκεδέμησεν, εἰς ἑκπληξίν μεγέθους τε ἔνθα καὶ κἀλλοῦς πέποιμέναις, αἱ καὶ μέχρι δαῦρε σώζονται. » *Ant. jud.*, lib. xii, chap. 6, n. 3, (t. 1, p. 499). Édition de Dindorf, chez Didot.

Antigone, son frère, nous ne savons pas où ils ont été enterrés. Alexandre Jannæus, successeur d'Antigone, ayant eu un tombeau spécial pour lui, il devient probable que chacun de ces princes a été renfermé dans un sépulcre particulier; et que, par suite, notre *tombeau des rois* ne peut leur être attribué, vu le nombre des tombes qu'il renferme; s'il n'en était pas ainsi, un sépulcre de famille les aurait réunis, et par suite le monument d'Alexandre serait probablement commun à tous. Nous verrons un peu plus loin que ce tombeau d'Alexandre ne peut, en aucune façon, être confondu avec les *tombeaux des rois*, et qu'un texte fort précis le met très-nettement hors de cause; il n'y a donc pas en définitive à chercher, dans le monument qui nous occupe, le sépulcre de quelque prince asmonéen; puisque, dans le cas où ces princes ont eu un caveau de famille, il n'a pu être placé là, et que très-évidemment nous avons à classer un tombeau de famille.

Quant à *Aristobule*, fils d'Alexandre Jannæus, il mourut empoisonné à Rome; mais son corps, conservé dans le miel, fut envoyé en Judée par Antoine, « afin, dit Josèphe, d'être enseveli dans les » sépulcres royaux<sup>1</sup>. »

Remarquons que dans ce passage il n'est pas question de *tombeau de famille*, mais bien simplement de *tombes royales*! Ceci s'accorderait bien avec le nom traditionnel de nos tombeaux des rois, mais la difficulté insurmontable du site du monument d'Alexandre qui, plus certainement peut-être qu'aucun des autres rois asmonéens, a dû être déposé dans les tombes royales, écarte forcément l'idée qu'il y a identité entre les uns et les autres.

Écartons donc les princes asmonéens pour lesquels il n'est pas possible de revendiquer les tombeaux des rois, les cavernes royales de Josèphe.

3. Ces salles ne sont pas le tombeau d'Alexandre Jannæus.

On a cru pourtant y reconnaître le monument du *roi Alexandre*,

<sup>1</sup> Ταῖς βασιλικαῖς μνημείοις ἐταφισμένος; *Guerre des Juifs*, liv. 1, chap. 9, n. 1 (t. II, p. 25), οὐ ἐν ταῖς βασιλικαῖς θήκαις ἐποίησε ταῦτα. *Ant. jud.*, l. XIV, chap. 7, n. 4 (t. I, p. 536).

monument dont Josèphe fait une mention spéciale; mais cette erreur ne peut être commise par quiconque a parcouru l'enceinte de Jérusalem avec la volonté ferme de mettre de côté les opinions préconçues, et de demander les élémens de sa conviction à la seule inspection des lieux et à la lecture des anciens.

Nous lisons dans Josèphe (*Guerre des Juifs*, liv. v, ch. 7, n. 3) avec quelle énergie les deux partis juifs, enfermés dans la ville, repoussèrent les premières attaques de Titus, déjà maître de l'enceinte bâtie par Hérode Agrippa, et campé sous les murs mêmes de l'enceinte primitive, au point nommé le *camp des Assyriens*. Titus occupait ainsi tout le terrain situé en deçà de cette muraille, déjà forcée et conquise, entre le *Qasr-Djaloud*, fort de Goliath, élevé à une époque peu ancienne sur l'emplacement du camp des Assyriens et la vallée du Kédron. En d'autres termes, c'était toute la partie du terrain accessible, placé devant la ville, que Titus avait enlevée déjà; sur toutes les autres faces, il n'y avait pas plus à songer à asseoir un camp qu'à diriger des attaques; or, qu'arrive-t-il lorsque ces attaques commencent contre la deuxième enceinte au pied de laquelle les Romains sont parvenus à s'établir? Les Juifs, sous les ordres de Jean, défendent la place du haut de la tour Antonia, et du portique septentrional du temple et devant le monument d'Alexandre. Tandis que Simon garnit les murailles depuis le point situé vers le sépulcre du grand prêtre Jean jusqu'à la porte par laquelle l'eau était conduite à la tour Hippicos.

Rien de plus précis que ces détails topographiques; la tour Hippicos, c'est la tour de David; l'aqueduc qui y conduisait l'eau existe encore de nos jours, il vient de la citerne nommée *Birket-Mawallah*, et la porte dont il est question est indubitablement le *Bab-ét-Khalil*, porte qui conduit à Jaffa, à Hébron et à Beit-lehém. A partir de cette porte, vers le sud et l'est, la vallée de Hinnon, *Djehinnom* des écritures, *Djehennom*, la vallée de l'enfer, des Musulmans, s'ouvre de façon à ne laisser à personne l'idée d'entamer sur ce point les murailles de la place. D'un autre côté, le monument du grand prêtre Jean, qui n'a pas été déterminé jusqu'ici, ne peut être pour moi autre chose qu'une *cave sépulcrale*, assez belle, placée à gauche de la route de Naplouse, en sortant par la porte de Damas

et beaucoup plus près de la ville que les *Obour-et-Melouk*. La position de cette cave est d'autant plus convenable, qu'elle rend parfaitement raison de l'idée qu'eut Titus de commencer vers ce point l'attaque de l'enceinte d'Hérode-Agrippa. Il marchait ainsi sur un saillant, et aucun militaire n'admettra jamais qu'il ait pu songer à faire autre chose. Donc, depuis le saillant occupé aujourd'hui par la *Bab-es-Scham*, *Bab-Dimaschq*, porte de Damas, jusqu'à l'angle nord-est du temple, c'est à-dire jusqu'à la porte de *Setty-Maryam* pour les uns, porte de Saint-Étienne pour les autres, l'enceinte intérieure était défendue par les soldats de Jean. Que dit Joseph? « Ceux qui étaient avec Jean combattaient de la tour Antonia, » du portique septentrional du temple et devant les monumens du roi Alexandre.<sup>1</sup> Il n'est pas possible d'être plus clair et plus explicite, les soldats de Jean combattaient du haut de la tour Antonia et du portique nord du temple, et devant les monumens du roi Alexandre. Ces monumens étaient donc devant la muraille. De plus, il s'agit de plusieurs monumens, puisque le mot *μνησίων* est au pluriel. Concluons en passant que vers ce même point étaient plusieurs monumens attribués à Alexandre, et par suite les *μνησία βασιλεια*, dans lesquels les rois asmonéens avaient été enterrés, mais Alexandre avec plus de somptuosité que les autres, ce qui est d'accord avec l'histoire, et ce qui motive l'emploi d'une expression aussi bizarre que celle de *πῶν ἀσμονέων τῶν βασιλέων μνησίων*, c'est à-dire de plusieurs tombeaux assignés à un seul prince. Ces monumens existent-ils aujourd'hui? Oui, ils existent, mais dans un état de mutilation déplorable. Ils ne sont autre chose, comme l'a très-bien reconnu le premier monarque ami le Dr. Schub, consul de Prusse à Jérusalem, que la cave immense improprement appelée *Grotte de Jérémie* et gardée par un derviche.<sup>2</sup> En résumé, les premiers Asmonéens ont été en-

<sup>1</sup> Οἱ μὲν περὶ τὸν Ἰωάννην ἀπὸ τε τῆς Ἀντωνίας καὶ τῆς πρὸς ἀρκτίου στοᾶς τοῦ ἱεροῦ καὶ πρὸ τῶν Ἀλεξάνδρου τοῦ βασιλέως μνησίων μαχομένοι. *Guerre des Juifs*, l. v, c. 7, n. 3 (t. II, p. 250).

<sup>2</sup> La grotte de Jérémie serait donc supprimée ainsi? Pas le moins du monde, il se peut d'abord que les Asmonéens aient profité de la présence de cette grotte pour entamer la taille de leur caveau de famille; et d'un autre côté, s'il n'en était pas ainsi, nous aurions à reporter le nom de *Grotte de Jérémie* à une grotte naturelle placée au flanc même de la cave des Asmonéens et à un



terrés à Modiim, et les autres à la porte même de Jérusalem et dans la grotte aujourd'hui mutilée que l'on appelle *Grotte de Jérémie*. Voilà donc les Asmonéens écartés définitivement, et ils ne peuvent d'aucune manière être supposés enterrés aux tombeaux des rois.

4. Ces salles ne sont pas les tombeaux des Hérodes.

Passons maintenant à la *dynastie des Hérodes*.

Josèphe nous apprend que le corps d'Hérode le Grand fut porté en grande pompe à Hérodeum, par les soins de son fils et successeur, Archelaüs<sup>1</sup>. Le même fait est rappelé dans les *Antiquités judaïques*, où nous lisons : « Ils marchaient vers Hérodeum, à » 8 stades; car il fut enterré là suivant sa propre volonté<sup>2</sup>. » Hérode le Grand est donc écarté tout aussi bien que les princes asmonéens.

Le seul monument d'un Hérode dont il soit question dans Josèphe est mentionné dans la *Guerre des Juifs*. Il est cité dans la description des lignes de circonvallation construites par Titus. « A partir » du camp des Assyriens, où était le camp de Titus, ces lignes s'é- » tendaient au-dessous de la ville neuve, gagnaient de là à travers » le Kédron le mont des Oliviers; tournant ensuite au sud, elles » embrassaient la montagne jusqu'au *Péristereon* (c'est le tombeau » des prophètes) et la colline adjacente qui domine la vallée près de » Siloam. Après s'être infléchies vers l'ouest, elles descendaient au » fond de la vallée de la fontaine (au *bir Eyoub*); puis, remontant » auprès du monument du pontife Ananias (l'un des nombreux » tombeaux creusés dans le rocher, près du Hakeldamm), et en- » tourant la montagne sur laquelle Pompée avait assis son camp,

point plus élevé, de telle façon que si la tradition, cette fois encore, est vraie, Jérémie était beaucoup mieux placé pour faire entendre ses lamentations du haut de cette retraite, ouverte à tous les regards, que dans une cave où il faut pénétrer assez avant pour trouver le point où l'on dit que reposait le saint prophète.

<sup>1</sup> Σταδίου δὲ ἑκμίσθῃ τὸ σῶμα διακοσίους εἰς Ἡρώδειον ἔπου κατὰ τὰς ἐντολάς ἐτάφη. *Guerre des Juifs*, liv. I, chap. 33, n. 9 (t. II, p. 82).

<sup>2</sup> Ἦσαν δὲ περὶ Ἡρώδειον στάδια ἕκτω, τῆδε γὰρ αὐτῷ ἐγένοντο αἱ ταφαὶ καλίσσεται τῷ αὐτοῦ. *Ant. jud.*, liv. XVII, c. 8, n. 3 (t. I, p. 675).

» elles revenaient au nord, et après avoir traversé le hameau  
 » connu sous le nom de *Maison des Pois* (ἰσπελίθων οἶκος) et enve-  
 » loppé le monument d'Hérode (τὸ Ἡρώδου Μνημεῖον), elles rejoignaient,  
 » par un retour à angle droit vers l'orient le camp des Assyriens <sup>1</sup>. »

Il n'est pas possible de se méprendre sur le sens de ce passage, qui précise aussi nettement qu'on peut le désirer, le tracé des lignes de Titus, et qui fixe par suite la position de ce tombeau d'un Hérode. Le magnifique *plan de Jérusalem*, publié par le D<sup>r</sup> Schulz, présente le tracé de ces lignes et place le tombeau d'Hérode au sud de l'étang de Mamillah, et très-près de cet étang. Cette attribution des caves sépulcrales, placées en ce point, ne me paraît pas sujette à contestation, elle est aussi heureuse que possible.

Les caveaux situés en ce point sont recouverts par des masses de décombres qui sont des indices certains de la préexistence d'un monument très-important, comme devait l'être le tombeau de l'un des rois des Juifs. Là, donc, sont placés les sépulcres des princes de la *dynastie Hérodienne*, et nullement où sont les *tombeaux des rois*.

Notons de plus en passant que ces caves sépulcrales sont d'un travail plus que médiocre et que des revêtemens intérieurs, qui ont entièrement disparu, ont pu seuls leur donner une apparence de magnificence.

Telles qu'elles subsistent de nos jours, elles seraient, pour le travail bien au-dessous du plus vulgaire des caveaux funèbres de la vallée de Hinnom. Voici donc encore les Hérodès écartés de la question.

5. Ces salles ne sont pas les tombeaux de la reine Hélène.

Reste enfin le *tombeau d'Hélène*, reine d'Adiabène, et d'*Izates*, son fils, tombeau que la plupart des écrivains modernes ont prétendu reconnaître dans les *tombeaux des rois*, faute d'examiner d'assez près le sens des textes sacrés et profanes qui parlent des tombeaux des rois de Juda, faute surtout d'oser admettre, ce qui est pourtant probable, que beaucoup d'ornemens architectoniques ont été empruntés par les Grecs aux Phéniciens qui les avaient prêtés aux Juifs, plutôt que copiés par les Juifs, d'après des mo-

<sup>1</sup> V. *Guerre des Juifs*, l. v, c. 12, n. 2, 4, II, p. 265.

nomens grecs qu'ils ne connaissaient guère très-probablement.

Le monument funéraire d'Hélène et de son fils est mentionné dans cinq passages des écrivains de l'antiquité. Nous allons les passer en revue les uns après les autres.

Josèphe nous dit : « Monobaze (roi d'Adiabène, fils d'Hélène, et successeur d'Izates), ayant envoyé à Jérusalem les restes de sa mère et ceux de son frère, les fit ensevelir dans les trois pyramides que sa mère avait fait construire à la distance des trois stades des murs de Jérusalem<sup>1</sup>. »

D'après ce premier passage, le tombeau d'Hélène et de son fils était surmonté de trois pyramides et situé à trois stades de Jérusalem.

Dans la *Guerre judaïque*<sup>2</sup>, nous lisons que Titus, à son arrivée devant Jérusalem, tente, à la tête de six cents cavaliers, une reconnaissance vers la place qu'il vient assiéger ; tant qu'il chemine sur la route déclive qui conduit aux murailles, personne ne paraît aux portes de la ville ; mais dès qu'il s'écarte du chemin pour s'approcher de la tour Pséphina, en présentant sa colonne de cavalerie par le flanc, les Juifs, sortis de la place par la porte qui est en face du tombeau d'Hélène (διὰ τῆς ἀντικρῆ τῶν Ἑλένης μνημείων πόλις), s'élancent du pied des tours nommées les *Tours des femmes* et fondent sur les cavaliers romains.

Ce passage ne nous apprend qu'une chose certaine, c'est que le tombeau, ou mieux les monumens d'Hélène, étaient près de la tour *Pséphina*.

Dans le reste du même passage, nous voyons que Titus fut poursuivi par la sortie au milieu de murailles qui environnaient des jardins en culture. Or, la tour Pséphina, dont la base a été fixée par le B<sup>p</sup> Schulz, est encore aujourd'hui tout à fait voisine des murailles de culture qui donnèrent tant d'embarras à Titus et rendirent périlleuse sa retraite vers le camp.

<sup>1</sup> Ὁ δὲ Μονοβάζος τὰ τῆς ἑλένης δοτᾶ καὶ τὰ τοῦ ἀδελφοῦ πέμψας εἰς Ἱερουσαλήμ, θάψαι προέταξεν ἐν ταῖς πυραμίσι, ὅς τῆς μητρὸς κατασκευάσει, τρεῖς τὰν ἀριθμὸν τρία στάδια τῆς τῶν Ἱεροσολυμιτῶν πόλεως ἀπέχουσας. *Ant. jud.*, l. xi, chap. 6, n. 3, p. 776.

<sup>2</sup> Liv. v, chap. 14, paragr. 2, p. 252.

Nous lisons encore <sup>1</sup>, dans la description des trois enceintes de Jérusalem, que le troisième mur commençait à la tour *Hippicos*, inclinait ensuite vers le nord jusqu'à la tour *Pséphina*, et de là s'étendant *en face du monument d'Hélène*, qui était reine d'Adiabène et mère du roi Izates, et passant par les cavernes royales... etc., etc.

Le monument d'Hélène était donc voisin de la tour *Pséphina*, et faisait face à la partie de la muraille d'Agrippa qui, à partir de la tour *Pséphina*, se dirigeait vers les cavernes royales.

Sans être bien précis, ce passage nous servira tout à l'heure de confirmation, quand il s'agira de reconnaître le monument de la reine d'Adiabène et de son fils.

Le quatrième passage que nous avons à examiner se trouve dans Pausanias : « On voit dans le pays des Hébreux, à Jérusalem, ville que l'empereur Adrien a détruite de fond en comble, *le tombeau d'Hélène*, femme du pays; il est tout en marbre : on y a pratiqué aussi une porte en marbre qui s'ouvre tous les ans, à pareil jour et à pareille heure; elle s'ouvre par l'effet seul de la mécanique et après être restée peu de tems ouverte, elle se referme; dans tout autre tems, vous tenteriez vainement de l'ouvrir, et vous la briseriez plutôt <sup>2</sup>. »

Ce récit bizarre mérite-t-il notre confiance? A-t-il été écrit *de visu*? Je pense qu'on ne peut répondre que par la négative à ces deux questions. Si Pausanias eût pris de semblables informations sur place, il n'eût pas commis l'erreur incroyable qu'il commet en appelant Hélène une femme du pays (γυναϊκὸς ἐπιχωρίας).

Quant au mécanisme d'horlogerie qui ouvrirait le même jour et à la même heure, une fois chaque année, la porte de pierre de ce tombeau, on me permettra, j'espère, de n'y croire que médiocrement,

<sup>1</sup> *Guerra giudea*, t. v, chap. 4, n. 5, p. 258.

<sup>2</sup> « Ἑβραϊκῆς δὲ γῆς τῆς γυναικὸς διαχωρίας τάφος ἰσθμῷ ἐν πόλει Ἑλλήμας, ἐν δὲ τῷ τῶνος παρθένῳ ἐφ' ἑαυτῆς βασιλείᾳ. Μηχανισμὸς δὲ ἐν τῷ τῶνος τὴν ἴσην ἡμέραν παντὸς ἔτη τῶνος λιθίνῃ, μὴ πρηγέρον ἰσαγίγασθαι, πρὶν ἂν ἡμέραν τε αἰεὶ καὶ ὅραν τὸ ἔτος ἰσαγάγῃ τὴν αὐτὴν. Τὸ τε δὲ ὑπὸ μόνου τοῦ μηχανισμοῦ ἀνοιχθεῖσα καὶ ἂν πολλὰ ἐπιχρῶσα, συναλεισθῆ δι' ὀλίγης. Τούτων μὲν δὴ οὕτω τῶν δὲ ἄλλων χρόνον ἀνοίξει πειρώμενος, ἀνοίξας μὲν οὐκ ἂν, καταίξας δὲ αὐτὴν πρὸ τερῶν βιαζόμενος. » *Artad.*, liv. viii, c. 16.

pour une foule de raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici et qui ressortent toutes de l'appréciation mathématique d'un appareil doué d'une semblable précision. Que pouvons-nous conclure en définitive de ce passage curieux? Que Pausanias avait entendu parler des tombeaux de Jérusalem, et entre autres de celui d'Hélène, qu'il avait par manque de mémoire appliqué à celui-ci ce qu'on lui avait conté de l'admirable construction *des tombeaux des rois* et qu'il avait transcrit ou peut-être même brodé sur ce canevas la fable de son mécanisme d'horlogerie. En somme, nous n'avons rien à tirer du récit de Pausanias.

Reste enfin le cinquième et dernier passage; celui-ci est extrait des *Œuvres de saint Jérôme* et de son livre *Epitaphium Paulæ matris*. L'écrivain, racontant le voyage de sainte Paule à Jérusalem, nous parle de son entrée dans cette ville. Elle vient de Jaffa, notons bien cela, et suivant la route battue, elle entre dans la ville après avoir laissé à sa gauche le *mausolée d'Hélène*. Voici ses paroles: « Pourquoi m'arrêter plus longtemps? Ayant laissé à gauche » le mausolée d'Hélène, reine des Adiabéniens, qui avait fait dis- » tribuer du froment au peuple souffrant de la faim; elle entra à » Jérusalem, etc. <sup>1</sup>. »

Résumons maintenant: Le mausolée d'Hélène, surmonté de trois pyramides, était à trois stades de Jérusalem, dans le voisinage de la tour Pséphina et vis-à-vis une des portes de la ville; il était au nord de la tour Hippicos, et un peu plus loin vers le nord que la tour Pséphina; enfin, il était différent des cavernes royales.

Avec de semblables indications, il était difficile de se tromper, pourvu qu'on eût le désir de ne pas se tromper. Le D<sup>r</sup> Schulz, avec sa sagacité ordinaire et sa connaissance parfaite du terrain, après avoir retrouvé le soubassement de la tour Pséphina, n'a plus eu qu'à marcher devant lui dans le sens fixé par les passages précités pour tomber à point nommé *sur la tombe d'Hélène*. Après lui, j'ai fait de même, et je me suis assuré que les indications de son plan

<sup>1</sup> « Quid moror? Ad lævam, mausoleo Helenæ derelicto, quæ Adiabenorum » regina in fame populum frumento juverat, ingressa est Jerosolymam, etc. » Lettre 108<sup>e</sup> à la vierge Eustochium, avec ce titre: *Epitaphium Paulæ matris*, dans l'édition de Migne, tome 1, p. 883.

étaient excellentes; le tombeau d'Hélène, avec les bases de ses trois pyramides (ce qui est décisif), existe encore, et l'on voit à côté une seconde cave sépulcrale dont l'entrée est encore murée, mais qui a été violée en défonçant le rocher qui lui servait de plafond, de telle sorte qu'au moment où j'ai visité les lieux, cette seconde cave sépulcrale avait été transformée par les pluies en véritable citerne. Dans le caveau d'Hélène, caveau qui, d'ailleurs, est d'une grossièreté de travail qui contraste fortement avec la magnificence de ciselure du Tombeau des rois, il n'y a que deux niches ou fours à cercueil, et encore l'une d'elles pourrait-elle bien n'être que le résultat du travail entrepris par les violateurs du tombeau, afin d'y pénétrer. La paroi dans laquelle était percée la porte avait été taillée avec soin; elle a été brisée violemment, et il n'en reste que de faibles traces. Hélène et son fils Izates sont donc, comme tous les autres princes, passés en revue jusqu'à présent, exclus de la possession du tombeau des rois.

On peut se demander comment il se fait que des écrivains, tels que Châteaubriant et le Révérend Robinson, ont pensé devoir reconnaître le tombeau d'Hélène dans le tombeau des rois, quand ils devaient tenir compte du passage précis de Josèphe, où il est dit que le mur d'Hérode Agrippa : « *Passait vis-à-vis le tombeau d'Hélène et par les cavernes royales* <sup>1</sup>. »

Du moment que Josèphe distinguait formellement ces deux édifices, il y avait d'autant plus d'imprudence à les confondre en un seul, qu'il serait fort difficile de s'expliquer pourquoi la reine Hélène, faisant elle-même préparer un monument funéraire pour son fils et elle, aurait eu l'idée bizarre d'y faire creuser vingt tombes; c'étaient dix-huit tombes de trop, et si leur hypothèse paraissait plausible aux deux illustres écrivains qui l'ont proposée, ils auraient dû s'efforcer de rendre compte de cette difficulté qui n'est pas plus légère que celle que présentait la distinction faite par Josèphe entre le tombeau d'Hélène et les cavernes royales.

Le terrain est déblayé devant nous, mais si j'ai montré ce que ne peuvent être les *Qbour-el-Molouk*, cela ne suffit pas; il faut

<sup>1</sup> - Ἐπειτα καθῆκον ἀντικεῖ τῶν Ἑλλήνων Μνημείων καὶ διὰ σπηλαίων βασιλικῶν - μνημονόμενον. - Liv. v, chap. 4, n. 2 (t. II, p. 239).

maintenant que je montre ce qu'ils doivent être et ce qu'ils sont en effet. — J'ai avancé que c'étaient *les tombeaux des rois de Juda*, c'est ce que je vais entreprendre de prouver. Cette fois, je suis encore seul de mon avis; je n'ai plus l'appui d'une érudition aussi solide que celle du D<sup>r</sup> Schulz, mais j'espère bien gagner force adhérens à mon opinion.

DR SABLON.

Membre de l'Institut.



Polémique extra-catholique.

EXAMEN CRITIQUE

DES

ATTAQUES DIRIGÉES PAR LE P. CHASTEL

Jésuite

CONTRE LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE.

TROISIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

Il y aurait toujours obligation morale, devoir réel, quand on ferait abstraction de Dieu et de la Religion.  
(Le P. Chastel, dans les *Rationalistes et des Traditionalistes*, p. 44 et 45.)

Notis mettons ici cette Épigraphe parce qu'elle résume toute la dissidence entre le P. Chastel et les Traditionalistes, et constitue, selon nous, un vrai *Rationalisme*.

1. Véritable état de la question.

En effet, toutes les discussions philosophiques, et même théologiques, entre les hommes, qu'ils soient chrétiens ou non, ont toujours eu et auront toujours pour objet fondamental Dieu ou la Religion, la morale ou le devoir. Aussi, quand on veut savoir la portée philosophique ou théologique d'un écrivain, quel qu'il soit, il faut chercher dans son livre ce qu'il pense de ces grandes questions, les seules questions nécessaires, en appliquant ici les paroles de l'Évangile. On est donc fort heureux quand l'auteur a bien voulu formuler nettement son opinion sur ces objets. Avant donc d'entrer dans l'examen du chaos de contradictions et d'obscurités, que le P. Chastel a accumulées contre les Traditionalistes, avant toute discussion avec lui, nous avons voulu montrer le terme extrême où il est arrivé et où il veut conduire ceux qu'il enseigne.

Il suit de ces paroles :

- 1° Qu'on peut mettre *en supposition* que Dieu n'existe pas;
- 2° Que dans cette supposition il y aurait toujours une morale;
- 3° Que cette morale serait *obligatoire*.

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au tome 12, p. 61.



Or, nous soutenons précisément le contraire de ces trois propositions :

1° Les hommes sensés, à plus forte raison les chrétiens, ne peuvent *mettre en supposition* que Dieu n'existe pas ;

2° Cette supposition admise, il n'existe plus de *morale* ;

3° Cette morale ne serait pas *obligatoire*.

Mais, dans une matière si grave, il ne suffit pas de citer deux lignes, il faut mettre tout le passage sous les yeux de nos lecteurs :

## 2. Théorie du P. Chastel sur le devoir et la morale.

ANTÉRIEUREMENT à la prescription et à la volonté divine, il y a donc bien et mal moral ; il y a donc obligation morale, *non aussi forte mais réelle*, de faire ce qui est bien et d'éviter ce qui est mal. Cela est si vrai, que cette loi est la raison même de notre soumission à la volonté divine. Car enfin, *si Dieu ordonne ou défend, il faut qu'il y ait en nous une raison ANTÉRIEURE d'accepter sa volonté et de la suivre.*

On demandera quelle est la force de cette obligation et quelle est sa sanction ? La raison nous dit que tout être, ou du moins tout être raisonnable, doit agir conformément à sa nature et aux rapports essentiels qui le lient aux autres êtres ; sous peine, en allant contre sa nature, de marcher à la contradiction, au désordre, à la destruction : *voilà la loi*. Or, qui va à la destruction et à la souffrance, doit la trouver ! *voilà la sanction.*

Maintenant, cette obligation morale, simple résultat de la nature des êtres, l'appellerez-vous une loi, ou lui refuserez-vous ce nom, *sous prétexte* que toute loi émane d'un supérieur ? *Peu importe*. Suarez vous dira qu'elle n'est pas une loi proprement dite, bien que d'autres théologiens lui donnent ce nom, en distinguant deux espèces de loi, celle qui indique, qui détermine le devoir, et celle qui l'impose comme expression d'une volonté supérieure (Suarez, *de Leg.* II, c. 6, n° 3). Mais cette dispute de mots n'empêche pas qu'il y ait toujours obligation morale, *devoir réel, quand on ferait abstraction de Dieu et de la religion*. Cette vérité n'a point échappé au puissant génie de Leibnitz : « Il est » très-vrai, dit-il, que Dieu est, par sa nature, *supérieur de tous les hommes*. » Cependant, cette pensée que tout droit *nait de la volonté d'un supérieur* » ne laisse pas de *choquer* et d'être *fausse*, quelque adoucissement qu'on apporte pour l'excuser. Car Grotius a judicieusement remarqué qu'il y aurait » *quelque obligation naturelle*, quand même on accorderait, ce qui ne se peut, » qu'il n'y a point de *divinité*, ou en faisant abstraction pour un moment de » son existence (*Pensées*, t. II, p. 306). *Les Rationalistes et les Traditionnalistes*, par le P. Chastel, p. 43-45. »

Voilà la profession de foi du P. Chastel. Nous acceptons toutes

ces paroles telles qu'il nous les donne. Nous avons là sous la main Suarez, Leibnitz, Grotius; nous ne voulons pas examiner leurs paroles, quoique nous soyons à peu près certains qu'ils expliquent leur pensée par quelques-unes de ces distinctions subtiles dans lesquelles se réfugient ordinairement les philosophes; mais nous le répétons, nous acceptons ces paroles telles que vient de nous les donner le P. Chastel, et nous les déclarons ABOMINABLES.

Oui, abominables, et souverainement dangereuses, parce qu'elles enseignent à l'*homme civil*, à l'*homme politique*, aux *gouvernemens*, à croire qu'ils peuvent se passer de Dieu; et a plus forte raison qu'ils peuvent se passer du Christ, de l'Église, et par suite de son Chef, et de ses évêques; c'est la justification des attentats sacrilèges de Mazzini et de tous ceux qui ont chassé Pie IX de Rome. Aussi sur cette question nous n'acceptons l'autorité d'aucun philosophe, d'aucun écrivain, à moins qu'il ne nous apporte l'autorité de l'Église devant laquelle nous faisons profession de soumettre notre entendement, parce que nous reconnaissons en elle la conservatrice et l'organe des révélations de Dieu.

En établissant une pareille thèse sur la morale et le devoir, le P. Chastel ne sait pas qu'il ressuscite la théorie païenne de Socrate et de Platon; il ne sait pas qu'il se met à la suite de Cousin, le chef des philosophes éclectiques, le propagateur du panthéisme allemand dans notre France. Nous allons le lui apprendre :

3. Le P. Chastel ressuscite la théorie toute païenne de Platon, de Cousin et des Rationalistes.

C'est dans le dialogue *Eutyphron*, ou de la *Sainteté*, que Platon établit la théorie toute dialectique, et quelque peu béotienne, que *le bien n'est pas bien, parce qu'il plaît à Dieu, mais qu'il plaît à Dieu parce qu'il est bien.*

Eutyphron est un prêtre de Jupiter, qui s'en va accuser son père devant un des archontes, comme étant un meurtrier pour avoir laissé mourir par négligence en prison un esclave assassin. Socrate le rencontre et lui demande ce qui peut le pousser à cette action. Le prêtre répond que c'est le *sentiment de l'injustice* de l'action commise par son père. Alors Socrate lui demande s'il connaît ce que c'est que le *juste et l'injuste, le bien et le mal.* Eutyphron donne diverses réponses :

1<sup>o</sup> Le bien et le saint, c'est ce qui est agréable *aux dieux*. — Socrate lui oppose avec vérité les divers amours des dieux païens, qui aiment les uns une chose, les autres une autre <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> Le bien et le saint, reprend Eutyphron, c'est ce qui plaît *unanimement à tous les dieux*. — Cette réponse se rapproche plus de la vérité; quoiqu'il reste toujours supposé que ce soient de véritables dieux. Mais Socrate ne lui fait pas cette réponse; il ne trouve rien à dire à son objection, mais il embrouille et *entortille* le prêtre dans le raisonnement suivant :

Socrate. Le saint est-il aimé des dieux parce qu'il est saint, ou est-il saint parce qu'il est aimé des dieux ?

Eutyphron. Je n'entends pas bien ce que tu dis là, Socrate.

Socrate. Je vais tâcher de m'expliquer. Ne disons-nous pas qu'une chose est portée et qu'une chose porte ? Qu'une chose est vue et qu'une chose voit ? Qu'une chose est poussée, et qu'une chose pousse ? Comprends-tu que toutes ces choses diffèrent et en quoi elles diffèrent ?

Eutyphron. Il me semble que je le comprends.

Socrate. Ainsi, la chose aimée est différente de celle qui aime ?

Eutyphron. Belle demande !

Socrate. Et, dis-moi, la chose portée est-elle portée parce qu'on la porte, ou par quelque autre raison ?

Eutyphron. Par aucune autre raison, si ce n'est qu'on la porte.

Socrate. Et la chose poussée est poussée parce qu'on la pousse, et la chose vue est vue parce qu'on la voit ?

Eutyphron. Assurément.

Socrate. Il n'est donc pas vrai qu'on voit une chose parce qu'elle est vue; mais, au contraire, elle est vue parce qu'on la voit. Il n'est pas vrai qu'on pousse une chose parce qu'elle est poussée; mais elle est poussée parce qu'on la pousse. Il n'est pas vrai qu'on porte une chose parce qu'elle est portée; mais elle est portée parce qu'on la porte : cela est-il assez clair ? Entends-tu bien ce que je veux dire ? Je veux dire qu'on ne fait pas une chose parce qu'elle est faite, mais qu'elle est faite parce qu'on la fait; que ce qui pâtit ne pâtit pas parce qu'il est pâtissant, mais qu'il est pâtissant parce qu'il pâtit. N'est-ce pas ?

Eutyphron. Qui en doute ?

Socrate. Être aimé, n'est-ce pas aussi un fait ou une manière de pâtre ?

Eutyphron. Oui.

Socrate. Et n'en est-il pas de ce qui est aimé comme de tout le reste ? Ce n'est pas parce qu'il est aimé, qu'on l'aime, mais c'est parce qu'on l'aime qu'il est aimé.

Eutyphron. Cela est plus clair que le jour.

Socrate. Que dirons-nous donc *du saint*, mon cher Eutyphron. Tous les dieux ne l'aiment-ils pas selon toi ?

<sup>1</sup> Eutyphron, traduit. de Cousin, t. 1, p. 23, 25.

*Eutyphron.* Oui, sans doute.

*Socrate.* Est-ce parce qu'il est saint ou par quelque autre raison ?

*Eutyphron.* Par aucune autre raison, sinon qu'il est saint.

*Socrate.* Ainsi donc, ils l'aiment parce qu'il est saint ; mais il n'est pas saint parce qu'ils l'aiment.

*Eutyphron.* Il paraît.

*Socrate.* D'un autre côté, le saint n'est aimable aux dieux, n'est aimé des dieux, que parce que les dieux l'aiment.

*Eutyphron.* Qui peut le nier ?

*Socrate.* Il suit de là, cher Eutyphron, qu'être aimable aux dieux, et être saint, sont choses fort différentes.

*Eutyphron.* Comment, Socrate ?

*Socrate.* Oui, puisque nous sommes tombés d'accord que les dieux aiment le saint parce qu'il est saint, et qu'il n'est pas saint parce qu'ils l'aiment<sup>1</sup>.

Tel est ce logogryphe dans lequel Platon fait un de ces tours de passe-passe dialectique, qui consiste à jouer sur trois ou quatre mots. Eutyphron ébloui lui répond :

Mais, Socrate, je ne sais comment t'expliquer ce que je pense ; car tout ce que nous établissons semble tourner autour de nous, et ne vouloir pas tenir en place (p. 37).

Et Eutyphron a raison.

Or, c'est identiquement le même raisonnement qu'adopte le P. Chastel pour en tirer une conclusion identique :

Le bien n'est pas tel parce qu'il plaît à Dieu, mais il plaît à Dieu parce qu'il est bien ; de même le mal n'est défendu de Dieu que parce qu'il est mal. (Les Rationalistes et les Traditionalistes, p. 41.)

Platon et le P. Chastel admettent donc quelque chose d'ANTÉ-RIEUR à Dieu. Dans Platon, ce sont les idées et les essences placées en dehors de Dieu. Comme le P. Chastel ne peut admettre rien en dehors de Dieu, il ne nous reste qu'à dire qu'il ne sait pas ce qu'il fait en établissant cette théorie, quelque peu béotienne, comme nous croyons l'avoir prouvé.

Mais ce n'est pas tout, le P. Chastel ne connaît pas les conséquences logiques et nécessaires qui résultent de cette théorie. Le patriarche de l'éclectisme va le lui apprendre : il ne s'agit que de supprimer toute révélation extérieure de Dieu. Voici l'argument philosophique que Cousin a mis en tête de sa traduction :

« Dieu n'étant que le bien lui-même, l'ordre moral pris substantiellement, toutes les vérités morales s'y rapportent comme les rayons au centre, les modi-

<sup>1</sup> *Ibid.*, traduction de Cousin, t. 1, p. 32.

fications au sujet qui les fait être et qu'elles manifestent. Loin donc de se combattre, la morale et la religion se rattachent intimement l'une à l'autre, et dans l'unité de leur principe réel, et dans celle de l'esprit humain qui les conçoit, et ne peut pas ne pas les concevoir simultanément. »

Jusqu'ici il n'y a ni difficulté, ni dissidence; on ne parle que de la morale *en soi*, et l'on consent à l'unir intimement à Dieu; mais il faut voir ce qui va être dit quand l'ordre moral, sortant de l'*absolu*, comme ils disent, doit entrer en exercice et devenir la règle des actions de l'homme. Continuons :

Mais quand l'anthropomorphisme, abaissant la théologie au drame, fait de l'Éternel un *Dieu de théâtre*, tyrannique et passionné, qui, du haut de sa toute-puissance, *décide arbitrairement* de ce qui est bien et de ce qui est mal (toute cette phraséologie se réduit à dire : quand on fait parler Dieu aux hommes. Les catholiques auraient ajouté : alors il faut *prouver* que véritablement Dieu a parlé aux hommes. Voici ce que disent les Rationalistes), c'est alors que la critique philosophique peut et doit, dans l'*intérêt* des vérités morales, s'autoriser de l'immédiate obligation qui les caractérise, pour les établir sur leur propre base, indépendamment de toute circonstance *étrangère*, indépendamment même de leur rapport à leur source primitive (et c'est ainsi que l'on a séparé la morale de Dieu, le ruisseau de sa source, comme dit M. Cousin; reste à savoir si on en a le droit et si cette morale reste encore *obligatoire*, ce que M. Cousin oublie de prouver, et ce que le P. Chastel vient suppléer avec toute l'autorité de son titre de prêtre et de jésuite); se plaçant ainsi sur un terrain moins élevé, mais plus sûr (l'essence des choses et la raison de l'homme), sachant perdre quelque chose (l'autorité et l'intervention de Dieu! eh!) pour ne pas tout perdre et sauver au moins la morale du naufrage de la haute philosophie. Tel est le point de vue particulier sous lequel il faut envisager l'*Eutyphron*. Le devin Eutyphron représente une *théologie insensée* (le péché est une violation de la loi de Dieu !!), qui s'arroe le droit de constituer à son gré la morale; Socrate, la *conscience* (le moi humain), qui réclame son indépendance.

M. Cousin conclut identiquement (*idem verbis*) avec le P. Chastel:

Il faut donc convenir que le bien n'est pas tel parce qu'il plaît à Dieu, (comme cela est bien prouvé!) mais qu'il plaît à Dieu *parce* qu'il est bien, (mais dites-nous donc *pourquoi il est bien?*) et que par conséquent ce n'est pas dans des *dogmes religieux* qu'il faut chercher le titre primitif de la légitimité des vérités morales. Ces vérités, comme toutes les autres, se *légitiment elles-mêmes*, et n'ont pas besoin d'une autre *autorité que celle de la raison*, qui les aperçoit et qui les proclame. La raison est à elle-même sa propre sanction<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Argument de l'*Eutyphron*, t. 1 des *Œuvres de Platon*, p. 3 et 5.

Voilà la théorie platonicienne et païenne, cousinienne et éclectique, que veut établir le P. Chastel.

Pour arriver à ce but extrême, le P. Chastel défend une espèce de Rationalisme obscur, mitigé, contradictoire, que nous aurons à examiner plus loin, mais dont la *méthode* consiste à nier quelques principes qui font en ce moment la base de la philosophie chrétienne. Ces principes peuvent se résumer en ces termes, posés par M. de Bonald :

« Dans l'état actuel et social de l'homme, le langage est nécessaire pour avoir la connaissance des idées intellectuelles et morales. »

Or, c'est cette théorie que le P. Chastel s'efforce, avec tous les Rationalistes, de renverser en y opposant la théorie suivante :

Il a été reconnu, par les meilleurs observateurs, que les sourds-muets, isolés dans les familles (c'est-à-dire en société), sont généralement capables de penser, de juger et de comparer (ce que personne ne nie); de distinguer le bien et le mal, d'avoir l'idée plus ou moins grossière (par conséquent idée fausse) d'un être supérieur, maître de la nature<sup>1</sup>...—Il est un moyen pour l'homme de découvrir Dieu, l'âme et l'autre vie, *indépendamment d'une révélation d'en haut* (*Les Ration. et les Trad.*, p. 29, 34).

Le premier homme, dit-il, a été créé pensant et parlant (*Ami de la religion* du 8 avril, t. CLVI, p. 137).

Et pour le prouver, le P. Chastel forge une théorie où l'on trouve le raisonnement suivant :

Nous ne le nions pas : quand il s'agit d'un *enseignement oral* donné par Dieu même à un élève aussi habile, à un esprit aussi orné (qu'Adam), nous ne doutons pas que le maître n'arrive, en peu de tems, à *se faire comprendre de son élève*. Mais nous disons qu'il faut **NÉCESSAIREMENT du tems**. Moins d'années sans doute seront nécessaires, qu'il n'en faut à des parens pour se faire parfaitement comprendre de leur enfant; mais enfin c'est une instruction qui ne peut s'accomplir *en un jour*; et si Dieu peut la donner complète, l'esprit de l'homme est naturellement incapable de la recevoir instantanément (*Ibid.*, p. 134).

Nous n'hésitons pas à le dire, celui qui a écrit ces lignes, et de plus celles où il affirme qu'il *existerait un devoir réel, une morale obligatoire, quand même on ferait abstraction de Dieu et de la religion*, celui-là a PERDU la notion chrétienne de Dieu, que l'on enseigne dans le *Catéchisme*.

<sup>1</sup> De Gérando, *De l'éducation des sourds-muets*, c. 1 et 4.

Nous posons là les termes extrêmes de l'enseignement du P. Chastel; nous en examinerons plus tard les preuves ou les raisons qu'il allègue.

Voici maintenant ce que nous voulons nous-mêmes. Nous voulons, en effet, modifier en certaines choses l'enseignement de la philosophie classique. Ceux qui appellent ce projet une témérité inouïe, et presque une hérésie, ont raison. Mais nous croyons ne faire en cela que ce qu'ont fait Descartes, Malebranche, ce que font tous les professeurs de philosophie qui, tous les jours, avec la permission de l'Église, cherchent et professent des méthodes nouvelles.

Voici donc ce que nous avons écrit il y a 5 ans :

4. Exposition des trois systèmes philosophiques sur l'origine et la nature de la raison. — L'école traditionnelle, — l'école rationaliste, — l'école mixte.

« Une chose essentielle dans la question qui nous occupe est de bien préciser les opinions qui partagent les philosophes sur l'origine et la nature de la raison.

» La 1<sup>re</sup> opinion est celle de ceux qui soutiennent que l'âme humaine, créée d'abord avec la simple faculté de recevoir les enseignemens de Dieu et de la société <sup>1</sup>, c'est-à-dire dans un état d'appétitude et de prédisposition, de docilité, de rationalité, de puissance, ne peut ni les inventer ni les trouver elle-même et en elle-même; elle est, comme le dit saint Thomas, à l'état d'une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit. Aussi soutiennent-ils qu'elle a REÇU les vérités premières de dogme et de morale, d'abord de Dieu lui-même et puis de la société, par une révélation et tradition extérieure et positive; de telle manière que c'est un don véritable d'une chose qu'elle n'avait pas. Cette révélation de Dieu s'est faite par la parole divine au commencement, et se continue naturellement par la parole sociale. L'homme ne possède pas ces vérités, à proprement parler, par voie d'émanation, d'écoulement, de participation, d'union, d'intuition directe, mais, par voie de connaissance, de mirair, d'énigme; la parole est le moyen de cette connaissance.

<sup>1</sup> Par ces enseignemens, nous avons surtout entendu les vérités nécessaires à croire ou à faire, c'est-à-dire le dogme et la morale, soit, qu'il s'agit de vérités surnaturelles ou de celles dites naturelles.

» Dans cette opinion, tous les mots de *révélation*, *tradition*, *don*,  
 » *apprendre*, *recevoir*, ainsi que ceux de *émanation*, *écoulement*,  
 » *participation*, sont pris dans leur sens *propre*, *naturel*, *complet*;  
 » on les admet ou on les rejette dans leur signification propre.

» Dans cette opinion, on reconnaît bien un développement des  
 » vérités, mais ce développement vient après que les premières vé-  
 » rités ont été reçues (d'une manière absolue) par la parole.

» C'est ce que l'on appelle l'école TRADITIONNELLE, ou,  
 » comme l'a dit un théologien, *révélationniste*<sup>1</sup>; et c'est notre opi-  
 » nion jusqu'à un certain point; nous disons jusqu'à un certain  
 » point parce que, comme nous l'avons déjà dit<sup>2</sup>; nous pensons que  
 » l'âme humaine est *impuissante à connaître et à prouver avec cer-  
 » titude le mode de constitution de la raison humaine, le comment  
 » de notre connaissance*; parce que c'est un mystère que Dieu ne  
 » nous a pas révélé, et qui reste caché à nos efforts d'investigation.  
 » Mais si le *comment* nous échappe, le FAIT de la transmission de la  
 » science par la parole est au-dessus de toute discussion et de tout  
 » doute. C'est donc ce fait que l'on doit prendre pour base de toute  
 » philosophie.

» La 2<sup>e</sup> opinion est celle de ceux qui affirment, sans preuve au-  
 » cune, et croient que l'âme humaine a reçu de Dieu, en même  
 » tems que l'existence, le don de toutes les vérités à l'état de germe,  
 » d'instinct, d'idée innée, de lumière naturelle, de notion univer-  
 » selle, etc., de telle sorte que tout ce que l'homme saura dans la  
 » suite ne sera que le développement simple, spontané, naturel, de  
 » ce premier don de Dieu. Dans cette opinion, l'homme, placé dans  
 » le monde à l'état de nature, est arrivé de lui-même à l'état de  
 » société; il a inventé la parole, les dogmes, la morale; c'est ce qui  
 » constitue son état de progrès, lequel progrès s'applique à tout,  
 » et principalement à la religion, à la vérité, qu'il perfectionne

<sup>1</sup> Nous prions nos lecteurs de relire la lettre d'un professeur de théologie, insérée dans notre tome XIV, p. 457; on y verra que ces idées sont déjà passées dans l'enseignement théologique.

<sup>2</sup> Voir dans notre *Examen de la théorie de M. l'abbé Maret* la section 7 intitulée *Quelques idées sur un cours de philosophie catholique*; dans notre tome III, p. 155 (2<sup>e</sup> partie).



» tous les jours. Ce premier *don* de Dieu est ce qu'il appelle la  
 » *Raison*, et c'est ce qui constitue ceux que nous appelons RATIO-  
 » NALISTES.

» Quant à la *nature* de cette raison ou de ce *don* de Dieu, ils  
 » l'appellent *écoulement, émanation, participation, incarnation*, de  
 » la raison de Dieu dans l'homme; et ici ils se partagent en deux  
 » sectes; car les uns repoussent le sens *propre et naturel* de ces  
 » mots, et restent purement *Rationalistes*; les autres acceptent ces  
 » mots dans leur sens *propre et naturel*, et alors ils constituent  
 » les PANTHÉISTES.

» Pour les uns et les autres, les mots *développement spontané,*  
 » *invention*, sont pris dans leur sens propre, naturel et complet. Les  
 » mots *enseignement, tradition, apprendre*, sont pris dans un sens  
 » *impropre*; c'est-à-dire qu'en réalité les *Rationalistes* et les *Pan-*  
 » *théistes* n'admettent ni *enseignement* propre, ni *tradition* réelle  
 » des vérités par la société; car l'âme les a, les possède dès le com-  
 » mencement en elle-même, elles fleurissent et s'épanouissent  
 » *spontanément* et poussent comme les plantes. En dernière ana-  
 » lyse, il n'y a pour eux aucune *erreur*, aucune *religion fausse*,  
 » mais seulement des faces diverses et plus ou moins éclairées de la  
 » *vérité*. Ils en concluent aussi que c'est *par soi* et *en soi* que  
 » l'homme doit chercher la *vérité*, et qu'il n'a besoin d'aucune *ré-*  
 » *vélation extérieure*, ni divine, ni humaine. Aussi, ou sont-ils  
 » purement *déistes* en religion, ou, s'ils sont *chrétiens*, c'est par un  
 » *christianisme rationaliste*, que l'homme a trouvé et trouve encore  
 » *en soi-même* (t. xv, p. 281, 3<sup>e</sup> série).

» Nous avons fait observer en outre que ces Rationalistes admet-  
 » tent, en sus de cette intervention première de Dieu par l'acte  
 » créateur que de tems à autre Dieu *s'est révélé* à l'humanité par  
 » divers sages, Confucius, Bouddha, Pythagore, Socrate, Platon, la  
 » plupart des hérésiarques anciens, Luther, Calvin. Dans ce ma-  
 » nuscrit même, ils reconnaissent Dieu dans la plupart des uto-  
 » pistes actuels. Saint-Simon, Fourier, Cousin, Towianski, sont re-  
 » gardés par leurs adeptes *comme des organes de la divinité*. M. de  
 » Lamartine a dit plusieurs fois de lui-même qu'il était un *des*  
 » hommes inspirés de Dieu pour faire faire un pas à l'humanité.

» C'est parmi ces révélateurs qu'ils osent placer le CHRIST, l'unique fils de Dieu (t. 1, p. 134, 4<sup>e</sup> série).

» Cette révélation se fait par le moyen d'une *communication intérieure et directe* entre Dieu et l'âme humaine.

» La 3<sup>e</sup> opinion est celle de ceux qui soutiennent, comme les *Rationalistes*, que l'âme humaine a reçu de Dieu, en même tems que l'existence, le *don* de toutes les vérités à l'état de *germe*, d'*idée innée*, de *lumière naturelle*, de *notion universelle*; ils soutiennent aussi, comme les *Rationalistes*, que tout ce que l'homme saura dans la suite ne sera que le *développement* de ce premier don; mais ils se séparent des *Rationalistes*, en ce qu'ils ne croient pas que ce développement soit *naturel* et *spontané*; ils ajoutent que l'homme n'a pas *inventé la parole*<sup>1</sup>, et que la parole où l'*action extérieure* de la société est nécessaire pour ce développement. Et c'est ce don premier, développé par la parole, qu'ils appellent *raison de l'homme*.

» Quant à la *nature* de ce don premier, ou ils négligent de s'expliquer sur ce point, ou bien, comme les *Rationalistes*, ils appellent aussi *écoulement*, *émanation*, *participation* de la raison, de la lumière de Dieu. Mais comme eux ils ôtent à ces mots leur signification *propre*, ils les appellent des *images* et des *métaphores*; ils inventent des diminutifs, des demi-significations; ils multiplient les mots *comme*, *en quelque sorte*, *sous certain rapport*, etc., pour échapper au reproche de *Panthéisme*.

» D'ailleurs, dans leur bouche comme dans celle des *Rationalistes*, les mots *don*, *tradition*, *enseignement*, *apprendre*, *maître*, n'ont jamais leur sens propre et littéral. *Enseigner* la vérité, *recevoir* l'instruction, signifie *aider le germe primitif à écarter les obstacles* qui le cachent et le retiennent, *l'aider à croître* et à *se développer*; ce que l'on *reçoit* on l'*avait* déjà en germe, ce que l'on *apprend* on le *savait* déjà, on le possédait dans les *notions universelles*; c'est ce que l'on appelle l'ÉCOLE MIXTE.

» Dans cette opinion comme dans la précédente, la notion de la vérité, d'erreur, de religion, est *faussée* selon nous; il n'y a pas

<sup>1</sup> Le P. Chastel et M. Maret hésitent en ce moment sur ce point, et font au moins une exception en faveur d'Adam et d'Ève.

» erreur, il y a seulement faces diverses et plus ou moins éclairées  
 » de la primitive vérité; mais cette conséquence (forcée à notre avis)  
 » est hautement rejetée par tous les partisans de cette 3<sup>e</sup> opinion.

» Ils croient en outre que c'est en lui-même, dans la lumière in-  
 » térieure et inhérente à son âme, que l'homme voit toutes les vé-  
 » rités, même celles de la révélation divine du Christ, laquelle aussi  
 » y était en germe. Quant à savoir comment ils échappent au re-  
 » proche de Rationalisme sur ce point, cela ne nous paraît pas fa-  
 » cile à expliquer; seulement, nous dirons qu'ils repoussent aussi  
 » de toute leur force cette conséquence.

» Tels sont, selon nous, les trois systèmes qui sont en ce moment  
 » en présence (t. xv, p. 281, 3<sup>e</sup> série). »

Nous avons surtout insisté sur ce point, « qu'en attribuant à l'es-  
 » prit humain une participation de la raison divine, une émanation  
 » de la substance de Dieu, une intuition directe de son essence, on  
 » s'établissait dans un état surnaturel. Seulement, on a donné à ces  
 » privilèges surnaturels le nom de facultés naturelles, et on a ainsi  
 » bouleversé toute la religion (t. I, p. 132, 1<sup>re</sup> série). »

Nous avons fait observer de plus que « le Rationalisme ne de-  
 » mande pas autre chose que de doter l'âme d'une lumière innée,  
 » naturelle, émanée de Dieu, et dans laquelle et par laquelle elle  
 » peut voir toutes les vérités; il ne demande pas autre chose, c'est-  
 » à-dire que, NATURELLEMENT, notre âme soit unie à l'éter-  
 » nelle vérité (t. xv, p. 446, 3<sup>e</sup> série). »

Puis, pour préciser encore plus la question, nous disons :

« Nous le savons, M. l'abbé Maret et tous des Cartésiens, depuis  
 » 300 ans, prétendent que les idées innées, la raison, etc., ne sont  
 » pas suffisantes, et ont recours, en dernier lieu, à la révélation  
 » extérieure comme à un supplément. Les Rationalistes prétendent,  
 » au contraire, que la raison suffit. Qui a raison des deux dispu-  
 » tans? Si nous consultons les faits, ce sera les Rationalistes, car leur  
 » système a prévalu dans les esprits et a détruit, en partie, le Chris-  
 » tianisme, et menacé, en ce moment, de détruire la société même.  
 » Voilà le fait. Voyons si la logique ne leur donne pas aussi raison.

» Les philosophes catholiques ont eu l'imprudence d'accorder  
 » que la raison seule, au moyen des idées innées, ou intuition, ou

» participation à la raison divine, peut inventer ou découvrir Dieu  
 » et ses perfections, l'âme humaine, sa nature, ses devoirs envers  
 » Dieu, envers elle-même, envers ses semblables, et de plus,  
 » qu'elle peut constituer une véritable société civile. Voilà ce que  
 » l'on accorde même dans nos *Cours* de philosophie catholique. —  
 » Les *Rationalistes* ont reçu cet enseignement, et y ont adhéré sur  
 » la parole des catholiques. Mais alors les catholiques ont ajouté :  
 » Apprenez, maintenant, que la *raison, révélation directe, véri-*  
 » *table, naturelle de Dieu*, ne vous suffit pas; il faut encore une  
 » *révélation extérieure*, etc., etc. Les Rationalistes répondent :  
 » Pardon, mais la *première révélation de Dieu* me suffit. C'est  
 » Dieu, suivant vous, qui m'a donné directement cet enseigne-  
 » ment; cela me suffit.... assez, assez. Et puis à présent ils tour-  
 » nent le dos au catholique, et le renvoient enseigner son *supplé-*  
 » *ment* dans les sacristies.

» Comment un prêtre ne voit-il pas que c'est là la position ac-  
 » tuelle entre les Rationalistes et les Catholiques, et que cette po-  
 » sition n'est pas tenable pour les Catholiques (t. 1, p. 136,  
 » 2<sup>e</sup> série). »

Enfin, voici, parmi un grand nombre d'autres passages, les vues nouvelles que nous émettions sur l'enseignement.

#### 5. Position à prendre dans l'enseignement.

« Ces deux devoirs, nous ne le dissimulons pas, exigent une amé-  
 » lioration et une refonte assez notable, non dans le fond, mais  
 » dans la forme et les objets de l'enseignement des séminaires.

» Il s'est formé, on ne sait comment, un PRÉJUGÉ très-enraciné  
 » contre le clergé. On croit que c'est le clergé qui a *inventé, fa-*  
 » *çoné*, la croyance et la loi évangélique dans les conciles, dans  
 » les livres et par les divers moyens d'enseignemens; c'est là une  
 » erreur radicale qu'il faut surtout faire disparaître. Et pour cela,  
 » il faut que le clergé enseigne, prêche, dise et redise qu'il n'en  
 » est rien; qu'il n'est que le *dépositaire*, le *gardien*, l'*écho*, des en-  
 » seignemens extérieurs, positifs du Verbe, Dieu fait l'homme. Plus  
 » de ces preuves toutes philosophiques, qui se réduisent à dire  
 » qu'il faut croire à la religion, précisément et seulement parce  
 » que Bossuet, Pascal, Newton, et je ne sais quel autre, y a cru.

» Aucun de ces hommes n'a droit à nous imposer une croyance ou  
 » une règle de conduite; Dieu seul et sa Parole extérieure et cer-  
 » taine peuvent nous imposer une loi.

» Aussi, la première réforme à opérer est de préciser plus dis-  
 » tinctement et plus spécialement les vérités révélées, immuables,  
 » et non sujettes au changement; ces vérités, il faut de toute né-  
 » cessité les rappeler à leur *seule et unique origine*, la RÉVÉLA-  
 » TION EXTERIEURE ET POSITIVE DE DIEU. Il faut constater  
 » que ces vérités n'ont pu être *inventées* par l'homme, qu'elles ont  
 » été données, enseignées par Dieu en différens tems, et conser-  
 » vées et transmises jusqu'à nous. Il faut que le prêtre se constitue  
 » et se pose comme conservateur, professeur de ces vérités, qu'il a  
 » prises dans l'enseignement du Christ et de l'Église, et non *dans*  
 » *sa raison, sa conscience, son âme*, et je ne sais dans quelle *vision*  
 » *idéale*. Cette position est non-seulement la plus vraie, mais en-  
 » coré la plus sûre, la plus inexpugnable qu'il puisse prendre; elle  
 » est encore la plus honorable et la plus glorieuse, car elle doit  
 » montrer toutes les religions, toutes les philosophies venant puiser  
 » à ce grand dépôt, dont l'Église est la gardienne depuis son ori-  
 » gine, au commencement du monde.

» D'ailleurs, cette position est indispensable; les personnes qui  
 » sont au pouvoir en ce moment, et la plupart des docteurs nou-  
 » veaux, professent la *tradition directe et immédiate de Dieu à*  
 » *l'homme*; ils ont établi un immense *Messianisme*; ils s'appliquent  
 » sans gêne et sans façon ces paroles : *alors, tous vos fils et toutes*  
 » *vos filles prophétiseront* <sup>1</sup>. C'est à ces prophètes et à ces sibylles  
 » qu'il faut montrer que ce qu'ils disent, ou ils le prennent à la ré-  
 » véléation extérieure de Dieu conservée et enseignée par l'Église,  
 » ou ils ne disent que des choses fausses, ou au moins très-contes-  
 » tables et de nulle autorité.

» Voilà la première et la plus importante des positions que doit  
 » prendre l'enseignement ecclésiastique pour sauver la foi qui s'en  
 » va, s'écoulant par toutes ces bouches, prétendues prophétiques,  
 » de nos modernes Messies.

» Quant à la science des hommes et des choses, de la nature et

<sup>1</sup> Actes, II, 17.

» de ses produits, de la pensée et de ses développemens, qui constitue la *philosophie* proprement dite, ce fruit très-précieux des labours de l'homme, cette conquête, — riche, certes, — de son travail, oh ! ici le clergé a beaucoup à apprendre et beaucoup à recevoir de tous ces travailleurs de la pensée, qui nous entourent et nous pressent. Que le prêtre travaille à son tour et apprenne sans honte, et reçoive avec reconnaissance de tous; qu'il connaisse au moins en général toutes les idées qui fermentent et qui poussent nombreuses et variées comme les bourgeons du printemps. Qu'il pénètre tant qu'il se pourra dans ce sanctuaire de la science de l'homme, grand, majestueux, vénérable, et que j'appelle *divin*, non à cause de son infailibilité et de son immutabilité, qui n'appartiennent qu'à la révélation de Dieu, mais à cause de la beauté et de l'utilité de la plupart de ses découvertes (t. xv, p. 126, 3<sup>e</sup> série). »

Voilà la théorie des TRADITIONALISTES.

C'est contre toute cette théorie que le P. Chastel se déchaîne depuis 3 ou 4 ans. C'est celle qu'il déclare condamnée par les papes, par les conciles, malgré que ni papes, ni conciles, comme il en convient, n'aient prononcé le nom de *Traditionalistes*. C'est pour cela qu'il se range sur plusieurs questions philosophiques dans le camp des éclectiques, et qu'il abandonne de Bonald, de Maistre, Mgr Gousset, Mgr de Montauban, et la plupart des apologistes catholiques.

Ainsi donc, voilà bien la question posée *dans ses bases essentielles*; nos lecteurs savent ce que veut le P. Chastel, ils savent ce que nous voulons nous-mêmes. Nous allons maintenant entrer dans les détails de la polémique fantasmagorique qu'il nous a faite.

#### 6. Causes de la reprise de la discussion.

Les attaques du P. Chastel contre les *Annales* remontent au mois de décembre 1848. Nous commençâmes à lui répondre en juin 1849. Mais après deux articles, nous interrompîmes l'examen de ses attaques. La méthode employée par le P. Chastel, de n'appuyer ses accusations d'aucune indication, ni d'aucune preuve, rendait tout de suite la question toute directe et toute personnelle, et par conséquent grandement pénible pour nous. C'est en vain que nous ré-

clamâmes auprès de lui en particulier et en public ; il persista dans son inqualifiable procédé, et sur le conseil de plusieurs amis, nous nous résignâmes à laisser passer cette avalanche d'insinuations qui, au reste, attaquaient un grand nombre de défenseurs catholiques. Il nous répugnait, d'ailleurs, de prouver le peu de loyauté d'un prêtre, d'un membre d'une Compagnie qui a toujours eu nos sympathies et nos éloges.

Mais le P. Chastel a continué ses attaques avec plus de violence que jamais. Il a pris occasion d'un décret du concile de Rennes, pour assurer que les conciles, que le pape Grégoire XVI, avaient condamné les Traditionalistes, et parmi ces Traditionalistes il place en première ligne les *Annales de philosophie chrétienne*. Il a fait paraître, pour soutenir cette thèse, 5 longs articles dans le *Correspondant*, et de plus 8 articles dans l'*Ami de la Religion*, pour attaquer toutes les notions sur la révélation première du langage. Alors, les lecteurs se sont émus ; les auteurs cités et calomniés dans ces articles se sont plaints de son audace ; nos amis, nos collaborateurs, nos abonnés de Paris et des provinces, se sont adressés à nous, et nous ont, pour ainsi dire, sommé de nous défendre et de nous justifier. Force nous a été de céder à ces instances et d'entrer de nouveau en lice. Nous espérons que, s'il en ressort des choses désagréables pour le P. Chastel, il ne s'en prendra qu'à lui-même, et que s'il y a des découvertes fâcheuses pour un prêtre et un religieux, on ne nous en rendra pas responsable.

7. De nos dispositions intérieures sur toutes les questions si épineuses et si importantes que nous nous sommes hasardés à traiter. — Notre soumission entière aux jugemens de l'Église.

Quand nous avons eu la pensée de critiquer quelques-uns des professeurs de philosophie, ou même de théologie, nous ne nous sommes pas dissimulé le danger qu'il y avait pour nous ; d'abord de susciter des querelles peu agréables, ensuite et principalement de nous tromper nous-mêmes. Pour obvier au premier inconvénient, nous nous sommes toujours efforcé de montrer la plus grande modération dans les termes, de mettre en réserve les intentions des personnes, de ne jamais accuser sans fournir la preuve de notre assertion, et enfin d'admettre toujours toute réclamation

qui nous serait adressée. C'est tout ce que l'on pouvait demander de nous sur ce point. Mais le danger était plus difficile à éviter pour le second point. Les matières que nous avons traitées sont les plus ardues de la philosophie, et touchent aux côtés les plus délicats de la *théologie*; on comprend qu'il y avait là un grand danger de s'égarer, en dépassant ce qui est permis à un simple individu et à un laïque. Aussi, déclarons-nous ici que nous n'avons cessé de consulter les théologiens et les hommes les plus aptes à prononcer sur ces matières. Nous avons été soutenus en particulier par notre illustre et regrettable ami Mgr Affre, archevêque de Paris de glorieuse mémoire; en ce moment même, les prélats les plus savans et les plus dévoués à l'Église romaine, nous honorent de leurs conseils et de leur amitié. Nos amis savent déjà avec quel bienveillant accueil Sa Sainteté Grégoire XVI, qui avait voulu avoir une *Collection des Annales* dans sa bibliothèque particulière, nous accueillit à notre passage à Rome et comment elle mit le comble à sa bienveillance en voulant bien nous décorer en 1845 du titre de *Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand*. Plusieurs membres du sacré collège, entre autres S. E. le cardinal Brignole, président de la Congrégation de l'*Index*, S. E. le cardinal Mai, dont la science ecclésiastique égale la science profane, qui est sans pareille, et un grand nombre d'évêques, nous encouragent depuis 20 ans; ces suffrages, nous l'avouons, ont toujours fait toute notre force. Nous avons été soutenus encore par nos adversaires mêmes, qui, tout en tempêtant contre nous, ne laissent pas de corriger leurs 2<sup>e</sup> éditions et de modifier leurs ouvrages postérieurs; mais nous avons été encouragés surtout par les professeurs de philosophie qui, en si grand nombre, nous ont appris qu'ils avaient tous plus ou moins modifié la polémique de leurs écoles.

Et quand nous citons de tels encouragemens et des noms si respectables, loin, loin de nous de vouloir en conclure que ces graves autorités approuvent toutes nos assertions et tous nos jugemens. Non, non, nous avons toujours considéré leurs paroles comme des *encouragemens*, et non comme des *approbations*.

Aussi sommes-nous loin de croire qu'il n'y a aucune ERREUR, même *dogmatique*, dans les divers travaux qui remplissent nos deux



*publications*. Nous sommes même assuré d'avance que ceux qui chercheront bien en trouveront plus d'une. Mais que l'on nous permette quelques considérations sur ce point.

Nous avons publié deux revues, dont l'une, les *Annales de philosophie chrétienne*, est à son 44<sup>e</sup> volume, et l'autre, l'*Université catholique*, est à son 33<sup>e</sup> volume; c'est donc 77 volumes que nous avons publiés. Dans ces volumes, nous avons traité un peu de tout, archéologie, langues, histoire, traditions, philosophie, théologie, etc. Or, qui pourrait exiger de nous que dans ces 77 volumes notre attention, notre science, n'aient jamais été en défaut? De quel prêtre, de quel autre homme, pourrait-on l'exiger ou l'attendre? Nous posons donc en fait qu'il y a et qu'il y aura encore des erreurs dans nos publications.

Mais aussi que nos amis se souviennent que les *Annales* et l'*Université* n'ont jamais été des revues exclusives et de parti ayant des systèmes absolus, ne souffrant ni rectification, ni manifestation des opinions contraires. Nous n'avons pas fait comme nous ont fait nos adversaires, qui n'ont jamais voulu admettre la discussion dans les journaux où ils nous ont attaqués. Nous avons toujours publié tout ce qui était contraire à nos opinions, quand on a bien voulu nous l'adresser.

Ce n'est pas à présent seulement que nous avons fait notre profession de foi sur notre faiblesse.

« Loin de nous de croire, écrivions-nous, que tout ce que nous » avons dit soit *complet*, et de tous points exact; mais nous livrons » avec confiance nos pensées à nos amis, à nos maîtres et à nos supérieurs dans la foi (t. xvi, p. 481).

» Que nos abonnés continuent de nous venir en aide, qu'ils rec-  
» tifient ce qu'il peut y avoir d'incomplet ou de trop absolu dans  
» nos travaux; mais qu'ils s'unissent à nous pour faire sortir l'apo-  
» logétique catholique de cette funeste position où elle s'est consti-  
» tuée, en consentant à se mettre à la suite de toutes les méthodes  
» philosophiques qui ont paru depuis 400 ans. Elle seule pos-  
» sède la vraie religion, religion historique, traditionnelle, révélée;  
» toutes les fois qu'il s'agira de *dogme* et de *morale*, c'est à cette  
» source qu'il faut puiser; toutes les autres sources sont démon-

» trées bourbeuses ou tarées, que tardons-nous d'ouvrir ces sources  
 » qui jaillissent pures jusqu'à la vie éternelle (t. xx, p. 479) ?

» Et s'il résulte de la lettre que nous publions, *que nous nous*  
 » *soyons trompés*, que nos lecteurs n'aillent pas croire que nous en  
 » soyons le moins du monde peinés. Notre polémique n'a rien d'ex-  
 » clusif, rien d'absolu ; nous proposons ce que nous croyons, en  
 » notre âme et conscience, avantageux à la défense de notre foi ;  
 » nous mettons scrupuleusement sous les yeux de nos lecteurs et  
 » les paroles que nous critiquons et la défense que l'on nous  
 » adresse, nous y joignons nos observations, comme c'est notre  
 » devoir ; et c'est là, croyons-nous, les *véritables conditions d'une*  
 » *polémique chrétienne* (t. 1, p. 131, 4<sup>e</sup> série). »

Enfin, nous avons dit encore :

» Nous sommes loin de croire que toutes nos paroles sont *par-*  
 » *faitement justes* ; nous croyons seulement rendre service à  
 » l'Église en soulevant les questions que nous soulevons ici, et nous  
 » en avons la preuve la plus forte dans les *corrections mêmes que*  
 » (après nos observations) M. l'abbé Maret a faites à sa *Théodicée*  
 » *chrétienne* (t. 1, p. 152, 4<sup>e</sup> série). »

Mais il est une dernière disposition d'esprit qui nous a toujours rassuré sur notre orthodoxie, c'est celle que nous avons montrée en présence de S. S. Grégoire XVI, et que nous avons souvent renouvelée dans les rapports de bienveillance que ses représentans en France ont bien voulu entretenir avec nous. C'est que tout ce que nous écrivons, tout ce que nous pensons, nous le soumettons au jugement de notre sainte mère l'ÉGLISE et à son organe vivant et agissant, le saint PONTIFE de Rome ; et de plus, nous déclarons ici rejeter la distinction que font certains prêtres entre l'Église et son Chef, entre ce Chef et les sentences qu'il fait rendre par la Congrégation de l'*Index* ; grâce à Dieu, nous n'avons pas même besoin de faire un acte de foi pour reconnaître la justice des sentences de ce tribunal. Il n'y en a pas une qui ne soit juste à commencer par celle contre Galilée, qu'on a horriblement dénaturée, et en finissant par les dernières, qu'un certain prêtre, excessivement *anti-traditionaliste*, se propose, dit-on, de censurer.

Telles sont nos dispositions, et c'est dans ces sentimens que nous

allons passer à la pénible discussion, nous pourrions dire exécution, des attaques du très-révérend P. Chastel.

Et d'abord ce n'est pas une polémique sur la doctrine que nous allons commencer, mais un examen des procédés et moyens employés par cet adversaire de la tradition. Nous voulons nettement prouver que quand même nous serions des *Lamennistes relaps*, des *Jansénistes*, des *Calvinistes*, des *Panthéistes*, des *Athées*, il ne serait pas permis au P. Chastel d'employer les armes dont il s'est servi contre nous.

De la funeste méthode employée par le P. Chastel dans ses attaques contre la philosophie traditionnelle.

Que l'on nous permette d'abord de rappeler un fait de triste mémoire.

Le 18<sup>e</sup> siècle vit paraître une œuvre vraiment mauvaise, une calomnie immense, qui n'avait pas eu de précédent. Au moment où les *Jansénistes*, condamnés à Rome, condamnés à Paris, se virent perdus sans ressource; alors ils imaginèrent une œuvre diabolique pour se venger des *Jésuites* leurs ennemis. Ils imaginèrent de rechercher tous les auteurs jésuites qui avaient paru depuis le commencement de la société, d'éplucher chaque page et même chaque ligne pour y trouver des erreurs. Puis ils découpèrent dans ces livres tout ce qui pouvait être hasardé ou prêter à quelque interprétation absurde, mirent tous ces extraits à côté d'autres qui, dans les matières libres, décidaient dans un sens contraire, et formèrent de tout cela un sens hybride, hétérodoxe, souvent burlesque, et ils attribuèrent à la Compagnie entière chacune de ces opinions particulières. — Pour produire plus d'effet, on imprima ce chaos sous ce titre imposant :

« EXTRAITS DES ASSERTIONS dangereuses et pernicieuses en tout genre que les soi-disant *Jésuites* ont, dans tous les tems et persévéramment, soutenues, enseignées et publiées dans leurs livres, avec l'approbation de leurs Supérieurs et Généraux, vérifiées et collationnées par les commissaires du Parlement, en exécution de l'arrêté de la cour du 31 août 1764 et arrêté du 3 septembre suivant, sur les Livres, Thèses, Cahiers composés, dictés et publiés par les soi-disant *Jésuites*, et autres actes authentiques, déposés au

» *Greffe de la Cour par arrêts des 3 septembre 1761, 5, 17, 18,*  
 » *26 février et 5 mars 1762. 4 vol. in-12, à Paris, chez Simon,*  
 » *1762<sup>1</sup>.* »

Les matières y sont divisées en 18 titres : 1. Unité de sentiment et de doctrines de ceux qui se disent de la société de Jésus. — 2. Probabilisme. — 3. Péché philosophique ; ignorance invincible, conscience erronée. — 4. Simonie. — 5. Blasphème. — 6. Sacrilège. — 7. Magie. — 8. Astrologie. — 9. Irréligion. — 10. Idolâtrie chinoise et malabare. — 11. Impudicité. — 12. Parjure, fausseté. — 13. Prévarications de juges. — 14. Vol, compensation occulte. — 15. Homicide. — 16. Parricide. — 17. Suicide. — 18. Régicide.

L'effet de ce libelle fut immense, il circula bientôt partout ; même ceux qui le reconnurent pour calomnieux en conclurent qu'une société où de telles propositions avaient pu être énoncées était une société dangereuse.

Nous osons dire que c'est à cette calomnie que les Jésuites succombèrent.

Si nous mettons ce préambule en parlant de la méthode de guerre du P. Chastel, loin de nous la pensée de le comparer à ceux (religieux, quelques-uns) qui furent les auteurs de cette immense calomnie, et cependant il faut bien que nous disions ce qu'il a fait.

Le P. Chastel a voulu prouver qu'il existe une école, qu'il appelle l'*École traditionaliste*, que cette école ressuscite une doctrine condamnée dans M. l'abbé de Lamennais, qu'elle l'aggrave même ; que cette école résiste non-seulement à Grégoire XVI, qui l'a proscrite, mais encore aux conciles récents, et en particulier à celui de Rennes, qui vient de la frapper, et enfin à l'Église en personne<sup>2</sup>.

L'accusation est grave, comme on le voit.

Pour la prouver, un prêtre est obligé d'user de bien de rigueur

<sup>1</sup> C'est l'exemplaire que nous avons entre les mains.

<sup>2</sup> C'est ce qu'a découvert récemment le P. Chastel qui, après avoir intitulé d'abord ses articles : *La philosophie et les conciles en France*, quand il les a réunis en opuscule, leur a donné le titre prétentieux de : *L'Église et les systèmes de philosophie moderne*. Que nos lecteurs ne s'effraient pas, l'*Église*, là, signifie le P. Chastel. On va le voir.

dans ses preuves. Or, qu'a fait le P. Chastel ? il a divisé son œuvre par les titres suivans :

« Impuissance de la raison individuelle; raison générale; sens commun; son infailibilité; pureté des traditions païennes. »

Puis, il s'est mis à lire une 50<sup>e</sup> de volumes de divers auteurs; il en a extrait une 10<sup>e</sup> de pages de citations, lesquelles, très-souvent, ne dépassent pas 3 lignes, et il en a conclu que le Lamennaisisme était vivant, et que tous ces auteurs étaient solidaires les uns des autres.

Or, en agissant ainsi, le P. Chastel n'a-t-il pas imité exactement les ennemis de sa maison, les auteurs des *Extraits des assertions*?

Et quand nous disons qu'il a imité les auteurs des *Extraits des assertions*, il y a pourtant quelques différences essentielles que la justice nous oblige à noter.

Les *Extraits des assertions* sont faits avec une formidable apparence de droiture et d'impartialité. En tête de chaque article figure d'abord en grosses lettres le nom de l'auteur, à la suite vient le titre entier de son livre, suivi du nom du supérieur qui l'a approuvé; la page gauche contient le *texte latin*, la page droite la *traduction française*, et en marge l'indication du volume, le titre du chapitre et la page où est prise la citation. Bien plus, on a le plus grand soin de marquer par des *points* les endroits où l'on omet quelque chose dans la citation. Enfin, au 4<sup>e</sup> volume est une *table des auteurs* renfermant pour chaque question l'année de l'édition, le nom de l'auteur et la page du livre cité.

C'est à l'aide de ces indications qu'on a pu prouver facilement que ces citations étaient souvent fausses, et toujours dénaturées et perfides.

Mais ce n'est pas ainsi qu'a fait le P. Chastel contre les *Traditionalistes*. D'abord il ne cite pas un seul auteur, pas un nom, pas un livre, pas une page; il n'y a là qu'un seul auteur responsable, c'est l'École traditionaliste; toutes les citations sont justes, fidèles, conformes au sens offert par le P. Chastel; et c'est lui seul qui le témoigne!

Voici ensuite ce qu'il a fait de tous ces extraits mis à côté les uns des autres :

On connaît ce que l'on appelle les *Centons d'Homère* et de *Virgile*. On sait qu'on désigne ainsi le travail de quelques auteurs qui ont publié l'*histoire entière de l'Ancien et du Nouveau testament* en empruntant seulement les vers de Virgile et d'Homère<sup>1</sup>. Eh bien, le P. Chastel fait la même chose pour composer ce qu'il appelle les *erreurs des Traditionalistes*. Il a découpé (car il ne faut pas dire cité), dans les auteurs catholiques, des phrases, çà et là, et en les coupant, en les rajustant, il a essayé d'en composer les dogmes de je ne sais quel système, et pour cela il ne s'est pas fait faute de violer toutes les règles admises et reçues dans les écrivains, non pas seulement religieux, mais philosophiques, et même nous dirons socialistes.

Ainsi il est d'usage que lorsqu'on fait une citation, et qu'on met cette citation *entre guillemets*, cela signifie que les paroles citées appartiennent à un seul auteur. Le P. Chastel se moque de cette règle; il prend plusieurs phrases dans plusieurs écrivains et les met à la suite les unes des autres, sans séparation et sous les mêmes guillemets (voir *Ration. et Trad.*, p. 14).

Il est bien connu que quand on cite plusieurs phrases sans les séparer *par des points*, c'est que ces phrases suivent dans l'auteur cité.

Or le P. Chastel ne s'astreint pas à ces règles de justice et même de convenance puérile et honnête; il joint des phrases prises à trois ou quatre ans d'intervalle, il supprime au milieu de ces phrases, sans avertir, sans dire pourquoi il supprime. — Et cependant on a réclamé, nous avons réclamé nous-même contre cette guerre déloyale. A cela qu'a-t-il répondu; a-t-il nié qu'il se soit rendu coupable de ces méfaits? Non; il nous a dit :

Les doctrines que je signalé, chacun *est libre* de les laisser à d'autres comme leur appartenant, ou de les prendre *pour soi* et de les défendre *comme siennes* (*Lettre dans les Annales*, t. xix, p. 452).

Mais, mon doux maître, ne voyez-vous pas que lorsque quelqu'un aura reconnu quelques phrases pour être d'un auteur, il se croira autorisé à attribuer au même auteur la suite de ces phrases?

<sup>1</sup> Voir dans nos *Annales*, t. xviii, p. 52 (2<sup>e</sup> série), l'*Histoire de l'Annonciation* racontée par Homère au moyen de ce procédé.

et vous qui l'y aurez autorisé, ne continuerez-vous pas à faire calomnier cet auteur et par conséquent à le calomnier vous-même?

Le P. Chastel n'a pas cédé à ces justes plaintes; et cependant la conscience de chrétien et de prêtre ainsi sollicitée, s'est réveillée, et elle lui a suggéré la justification suivante :

Quiconque croirait devoir *publier* un doute sur quelque-une de nos citations ou sur le sens qu'elle peut avoir, nous nous offrons à le *satisfaire*, pourvu qu'il s'engage 1° à publier que nous l'avons satisfait; 2° à ne pas divulguer le nom que nous lui aurons révélé<sup>1</sup>.

Ainsi donc, mon Père, vous avez senti qu'il pourrait s'élever des *doutes*, et sur la *fidélité* de vos citations, et sur le *sens* que vous leur donnez, et vous avez voulu vous mettre en règle contre les calomnies que vous pourriez faire naître; cela est d'une âme honnête. Mais le moyen que vous avez pris est-il bien efficace? On comprend que cela peut se dire à un homme présent et qui vous parle; mais est-ce sérieusement que vous offrez de *les satisfaire* à tous vos lecteurs qui, en France, en Italie, en Amérique et dans tous les pays liront vos accusations? Supposez même que cela fût possible maintenant que vous vivez; mais quand vous serez mort, quelle ressource restera à ceux qui vous liront et qui concevront des *doutes*? Les voilà donc forcés de se fier à votre parole que nous allons pourtant trouver erronée, trompée et trompeuse.

Approchez, mon R. P., et écoutez bien ceci : si lorsque Pascal publia contre votre Compagnie ses fameuses *Lettres*, ses *Belles infidèles*, comme on les a appelées, si, dis-je, il avait fait comme vous, s'il avait dit :

« Je tiens à le faire remarquer : parmi les nombreux auteurs que je vais citer, je ne veux point dire quels sont ceux que j'ai d'abord en vue ni à QUI j'entends spécialement m'adresser; mais je parlerai cependant de manière que, sans que leur nom soit livré au public, les auteurs d'abord, et ensuite tous ceux qui les liront voient à QUI et à quelles erreurs peut s'appliquer ma critique. »

S'il avait parlé ainsi, n'auriez-vous pas crié à la calomnie? Or,

<sup>1</sup> Correspondant du 25 janvier 1852, tome XXIX, p. 457. — La même annonce a été faite dans l'*Ami de la Religion* du 21 février 1852, t. CLV, p. 437.

c'est là précisément ce que vous avez fait. Voici votre phrase, un peu entortillée :

De cette manière, sans que leur nom soit livré au public, les auteurs d'abord, et ensuite tous ceux qui les liront, paront à QUI et à quelles erreurs peut s'appliquer le blâme du concile. Nous tenons à le faire remarquer, parmi les nombreux auteurs que nous allons citer, nous ne voulons pas dire quels sont ceux que le concile a eus directement en vue, ni à QUI il entendait spécialement s'adresser (*Correspondant*, t. xxix, p. 142; *l'Egl.* p. 151).

Ainsi donc ce que n'a pas osé faire Pascal, vous l'avez osé ! Et si aux justes réclamations de vos Pères, il avait répondu :

Vous êtes libre de laisser à d'autres, comme leur appartenant, ou de prendre pour vous et de les défendre comme vôtres les doctrines que je signale, comme vous le dites vous-même, alors il n'y aurait pas eu assez de mots dans la bouche de vos Pères pour flétrir cette façon d'agir, et ils auraient eu raison. Cela étant, jugez vous vous-même. Car, sachez-le bien, tout auteur cité a droit à ce que son livre parle pour lui ; il a droit à ce que celui à qui l'on cite sa parole puisse voir comment elle a été placée par son auteur ; en refusant de le citer vous lui ôtez un droit acquis ; vous violez toutes les règles, et même un droit des gens, respecté jusqu'à vous.

Et que sera-ce quand nous aurons prouvé, clair comme le jour, que vos citations sont fausses, ou dénaturées, et font dire aux auteurs le contraire de ce qu'ils ont dit ? Nous nous adressons avec confiance à tous nos lecteurs, à vos Pères eux-mêmes qui nous lisent ; et après cette lecture ils n'hésiteront pas à dire avec nous que vous avez fait là une **ŒUVRE MAUVAISE**, une œuvre **MAL-HONNÊTE**.

Entrons maintenant dans l'examen affligeant de quelques-unes des accusations du P. Chastel.

Dans cet examen, nous prévenons de nouveau que nous ne voulons pas discuter encore les textes des conciles que nous oppose le P. Chastel. Nous ne voulons pas non plus discuter ses opinions philosophiques, nous le ferons dans un prochain cahier, nous voulons seulement relever les erreurs de citations et de faits qu'a commises le P. Chastel, afin qu'il soit bien prouvé que quand même les Traditionalistes seraient coupables, il ne lui était pas permis de les attaquer par les armes dont il s'est servi.



9. Le P. Chastel, en mettant les écrits de M. Nicolas, au nombre de ceux condamnés par le concile de Rennes, donne un démenti formel à une affirmation publique du Président de ce concile.

Les insinuations si claires du P. Chastel portèrent bientôt leur fruit. Malgré les réticences calculées, malgré le soin pris de ne citer ni livre ni auteur, les accusations furent comprises. On nomma bientôt partout les auteurs dans lesquels le bon Père trouvait le Lamennisme. Un écrivain, moins prudent et plus loyal que lui, prononça à la fin un nom, celui de M. Nicolas, le savant auteur des *Études philosophiques sur le Christianisme*.

L'accusation dirigée contre M. Nicolas, sans le nommer, par le P. Chastel, remonte à 1849, où il lui imputa d'avoir dit : « La philosophie n'est encore rien et ne sera jamais rien. »

Nous nous élevâmes contre cette accusation faite sans indiquer la source, dans notre numéro de juin 1849 et de juillet 1850 (t. xix, p. 453 et xx, p. 61), nous traitâmes même de *calomnie* une semblable proposition et priâmes le P. Chastel de nous en faire connaître l'auteur. Le P. Chastel refusa net cette demande. Bien plus, lorsqu'il fit réimprimer ces articles, en forme de brochure, il renouvela (p. 15) la même imputation contre le religieux écrivain.

C'est alors que M. l'abbé Lacouture, moins prudent mais plus loyal que le P. Chastel, formula, dans la *Gazette de France* du 10 juin 1851, l'accusation suivante :

Il est vraisemblable que le concile de la province de Tours a fait allusion à un certain recueil périodique, et aussi, croyons-nous, aux *Études philosophiques sur le Christianisme*, publiées par M. A. Nicolas, ouvrage qui, malgré le succès qu'il a obtenu, n'en contient pas moins des erreurs graves et fondamentales.

M. Nicolas dut s'émouvoir à bon droit d'une semblable accusation, et aussi une communication faite indirectement par Mgr l'archevêque de Tours, fut insérée dans l'*Ami de la religion* du 21 juin (t. ciii, p. 700), qui accusa l'abbé Lacouture d'une regrettable légèreté.

M. Lacouture, ne se doutant pas sans doute d'où venait ce démenti, y répondit le 26 juin (p. 143), et répéta son accusation, et assura de nouveau que le concile avait voulu, en parlant de la presse, parler d'un *recueil assez connu* (c'est-à-dire de nos *Annales*).

C'est alors que M. Nicolas s'adressa à Mgr l'archevêque de Tours qui donna explicitement un démenti à M. l'abbé Lacouture dans la lettre suivante publiée dans l'*Ami de la Religion* du 17 juillet (t. III, p. 136).

« Tours, le 10 juillet 1851.

» Monsieur le Rédacteur,

» Il a été dit dans la *Gazette de France*, il y a environ un mois, que, vraisemblablement, le *Concile de Rennes avait eu en vue* (décret xxiii<sup>e</sup>) les *Études philosophiques sur le Christianisme*, publiées par M. Nicolas.

» Cet article m'a causé une pénible surprise. Dès que j'en ai eu connaissance, je me suis empressé de vous faire savoir, non pas directement, il est vrai, mais par une voie très-sûre et très-respectable, que vous avez été induit en erreur. Le journal l'*Ami de la Religion* a déclaré aussi dans des termes formels que la supposition dont il s'agit était absolument dénuée de fondement.

» J'avais espéré, Monsieur, que ces renseignemens suffiraient pour que vos conjectures fussent nettement retirées. Il n'en a pas été ainsi.

» Dans une lettre du 26 juin, adressée à l'*Ami de la Religion*, on donne, il est vrai, des explications qui affaiblissent la portée du premier article, mais qui ne tranchent pas la difficulté.

» Permettez-moi donc, Monsieur le rédacteur, de vous faire observer, tant en mon nom qu'au nom de mes vénérables collègues, que, tous, nous regrettons vivement l'attaque publique dont les *Études philosophiques sur le Christianisme* ont été récemment l'objet; que le concile n'avait nullement en vue cet ouvrage dans le décret qu'on a cité, et n'a pas même pensé à le soumettre à aucun examen; que nous faisons des vœux pour que ce grand travail continue à produire le bien qu'il a déjà opéré, et dont, pour ma part, j'ai eu les preuves les plus consolantes; et qu'enfin, s'il s'y rencontre quelque chose à reprendre, il devait suffire de l'indiquer à l'estimable auteur, qui se serait empressé de faire droit à de justes et convenables observations. On en a pour garant sa foi si sincère et son admirable dévouement à la cause de l'Église et de la vérité. On sait aussi qu'il a commencé par soumettre ses *Études* à Mgr l'archevêque de Bordeaux dont il était alors le diocésain, et qu'il ne les a publiées qu'après avoir obtenu, comme chacun peut s'en assurer, l'approbation de ce vénérable prélat.

» Je désire, Monsieur le rédacteur, que ma lettre puisse trouver place dans un des plus prochains numéros de votre journal, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentimens distingués.

» † F.-H., archevêque de Tours. »

M. Lacouture, à la lecture de cette lettre, s'empressa d'écrire, le 19 du même mois, à l'*Ami de la Religion* une lettre où il fait, avec une honorable franchise, les déclarations suivantes :

« 1° J'ai toujours été disposé à reconnaître ce qu'il pouvait y avoir d'*inexact* dans ce que j'ai dit touchant l'ouvrage dont il est question dans la lettre du vénérable prélat. Aussitôt que la personne *très-respectable* à laquelle il est fait allusion me certifica que les Pères du concile de Rennes n'avaient point eu en vue, dans les paroles que j'avais citées, les *Études philosophiques sur le Christianisme*, je répondis que je ne faisais aucune difficulté de reconnaître et de déclarer que ma conjecture, sur ce point, n'était pas fondée.

» 2° J'ai pu croire, et M. le rédacteur de la *Gazette de France* a pu croire également, que la reproduction de ma lettre, où j'admettais, contrairement à la conjecture que j'avais énoncée, que les Pères de la province de Tours n'avaient point eu *formellement et directement en vue*, les *Études philosophiques sur le Christianisme*, j'ai pu croire que la reproduction de cette lettre était une rectification suffisante, surtout n'ayant reçu à cet égard, de qui que ce soit, aucune observation ni réclamation. Et, en vérité, je ne supposais pas qu'une simple conjecture de ma part, *abandonnée d'ailleurs*, pût avoir une aussi grande portée.

» Du reste, la question pour moi était de savoir si j'avais eu quelque raison, non pas pour *affirmer* que les Pères du concile de Rennes avaient *réellement* fait allusion aux *Études philosophiques sur le Christianisme*, mais pour *conjecturer* qu'ils avaient pu y faire allusion. »

Il semble, après les déclarations de l'éminent archevêque, président du concile, après la rétractation de M. l'abbé Lacouture, qu'aucun prêtre ne devait avoir la pensée et la présomption d'avancer encore que le concile de Rennes avait condamné les *Études sur le Christianisme de M. Nicolas*. Eh bien, c'est pourtant ce qu'a osé le P. Chastel à la faveur des citations anonymes derrières lesquelles il se cache.

En effet, quatre mois après, dans la *Correspondant* du 25 décembre 1851 (t. xxix, p. 373, l'*Égli.*, p. 161), il a encore osé citer, avec plus d'extension que la première fois, les paroles prises dans les *Études du Christianisme* (t. II, p. 267), paroles tronquées et calomnieuses; car il attribue à M. Nicolas, ce que celui-ci a cité comme une conclusion de MM. Jouffroy et P. Leroux, comme nous allons bientôt le lui mettre sous les yeux.

Il a encore cité quatorze lignes, prises dans son tome II, p. 371, dans le même numéro du *Corresp.*, p. 378, et l'*Egli.*, p. 474.

Et ensuite il avance encore, contre le témoignage, exprès du président du concile de Rennes, que c'est M. Nicolas et les autres traditionalistes que les pères ont voulu condamner. Voici ses paroles, prises dans le cahier du 25 janvier (même tome, p. 457) :

Il était donc tems que nos premiers pasteurs, protecteurs des saines doctrines, et chargés non-seulement de sévir contre les ennemis du dehors, mais de veiller sur les défenseurs du dedans; il était tems que nos évêques élevasent la voix pour signaler les écarts et redresser les torts. Et si l'on fait attention que les citations, en si grand nombre, que nous avons données appartiennent à un nombre sinon égal du moins très-considérable d'écrivains religieux, on comprendra que le mal était plus menaçant qu'on ne l'avait pensé peut-être, et qu'un remède devenait urgent. Il est venu convenable et efficace. (*Correspondant* du 25 janvier, t. XIII, p. 457, et l'*Egli.*, p. 498).

Nous demandons maintenant quel est celui qui méprise le concile de Rennes? de M. Nicolas ou du P. Chastel, prêtre et religieux?

40. Erreur de ceux qui soutiennent que le concile de Rennes a voulu comprendre les *Annales de philosophie chrétienne* dans ses condamnations.

Il est donc prouvé que le concile de Rennes n'a pas voulu désigner les *Études sur le Christianisme* de M. Nicolas. Mais nos lecteurs ont sans doute remarqué que M. l'abbé Lacouture, dans sa lettre, avait joint à M. Nicolas un certain recueil périodique, un recueil périodique assez répandu, dont le concile avait eu en vue les doctrines. L'honorable auteur se serait peut-être encore rétracté à l'égard de ce recueil, si nous avions réclamé; mais comme il ne nous avait pas nommé, nous ne crûmes pas devoir intervenir. Cependant nous ne voulûmes pas rester sous cette menace, d'autant plus que le P. Chastel a fait une part bien autrement grande à nos erreurs, qu'à celles de M. Nicolas. On dirait même que c'est aux *Annales* spécialement qu'il attribue l'école des traditionalistes qu'il ne veut examiner que depuis vingt ans, c'est-à-dire juste depuis l'époque de leur fondation. C'est dans leurs pages qu'il a découpé le plus de citations. C'est elles qu'il indique sous des périphrases très-intelligibles, etc. C'est elles seules enfin qu'il désigne nominativement dans une note, p. 160, de la nouvelle

édition de ses attaques. Voulant donc, comme c'est le devoir de tout écrivain catholique quand il est attaqué, savoir au juste si ces accusations étaient vraies ou calomnieuses, nous fîmes ce qu'aurait dû faire le P. Chastel, avant d'insinuer que des évêques vivans avaient condamné, des doctrines ou des livres; nous voulûmes demander au Président vénéré de ce concile ce qu'il en était de ces insinuations peu loyales.

Nous allâmes donc à Tours au mois d'août de l'année dernière, et c'est à Mgr l'archevêque de Tours lui-même, président du concile, que nous demandâmes s'il était vrai que les éminents prélats qui assistaient au concile avaient voulu désigner les doctrines, ou systèmes, ou paroles des *Annales de philosophie chrétienne*, dans les condamnations portées dans les actes de ce concile. Monseigneur nous reçut avec cette bienveillance habituelle et à son caractère et à sa haute dignité; puis sa Grandeur voulut bien nous donner l'assurance *qu'il n'avait été question, ni directement ni indirectement, d'une condamnation portée contre les Annales de philosophie chrétienne*; elle voulut bien même nous dire que, dans les conversations particulières, il avait été question plusieurs fois des services que les *Annales* avait rendus à la cause catholique, et de l'utilité qu'elles offraient aux ecclésiastiques qui voulaient s'instruire et défendre la cause de l'Église par la science. Monseigneur voulut encore ajouter, avec une bonté parfaite, que la preuve de toute l'estime qu'il portait aux *Annales*, était la permission qu'il avait donnée au professeur de philosophie de son séminaire, M. l'abbé Leduc, d'écrire dans notre revue; et qu'il nous remerciait de l'accueil que nous avions fait aux travaux de ce jeune et savant orientaliste. Tout cela fut dit avec cette intelligence élevée, cette compréhension des besoins de la polémique actuelle, qui mettent cet éminent prélat au premier rang des pasteurs de notre Église de France. Et, de plus, nous devons ajouter que tout cela fut dit avec cette affectueuse politesse, avec cet intérêt pastoral et paternel, qui gagnent l'âme et y impriment un souvenir ineffaçable.

Voilà ce que nous a dit le vénéré président du concile de Rennes, en nous autorisant à le publier.

Il est donc bien vrai que le concile de Rennes n'a pas entendu

ni voulu condamner nos *Annales*. Et cependant le P. Chastel nous dit avec aigreur :

Les auteurs et les partisans de ces doctrines condamnées... semblent ignorer que les conciles ont parlé d'eux; *ils continuent* du même ton leurs journaux et leurs revues (*Correspondant*, t. xxviii, p. 454, et l'*Égli.*, p. 58).

Nous demandons au P. Chastel si, lorsque le président du concile nous a dit qu'on n'avait, en aucune manière, parlé de nous, nous ne pouvons pas *continuer* comme auparavant nos travaux. Nous demandons s'il lui était permis de nous désigner de manière que tous, comme il a dit, reconnaissent que c'était nous que le concile avait condamnés? Que tous les honnêtes gens jugent entre le P. Chastel et nous; nous nous soumettons à leur jugement.

Examinons maintenant la fidélité et la loyauté qu'il a mises à citer les auteurs qu'il signale à l'animadversion de l'Église. Ceci va être affligeant, mais ce n'est pas nous qui en sommes les auteurs; le P. Chastel a voulu nous en rendre les victimes, que l'affliction en retombe sur lui.

11. Le P. Chastel fausse et dénature le texte par lequel il prétend prouver que M. Nicolas est Lamenniste. — Il lui fait dire le contraire de ce qu'il a soutenu.

Il y a longtemps, comme nous l'avons déjà dit, que le P. Chastel a attaqué le savant et religieux auteur des *Études philosophiques sur le Christianisme*. Constatons bien ici sa persistance.

Dès 1849, il l'accusait sans le nommer d'avoir avancé que :

La philosophie n'est encore rien et ne sera jamais rien (*Correspondant* du 8 avril 1849, t. xxiv, p. 29).

Dès le 21 avril, nous réclamâmes contre cette accusation, dans une lettre adressée au P. Chastel et publiée dans le tome xix, p. 453 (3<sup>e</sup> série) de nos *Annales*. Nous lui disions :

Quand vous attribuez aux catholiques de dire : *La philosophie n'est rien et ne sera jamais rien*, est-ce que vous n'êtes pas obligé de citer le catholique que vous accusez ainsi? ou bien ne dira-t-on pas que dans l'intérêt de la philosophie vous calomniez les écrivains catholiques (p. 453)?

Le P. Chastel ne répondit pas à cette juste demande.

Dans l'examen que nous fîmes des accusations du P. Chastel

contre les catholiques (cahier suivant, t. xx, p. 63), nous réclamâmes de nouveau contre cette accusation et nous ajoutions :

Ici encore nous croyons qu'aucun auteur catholique n'a soutenu une semblable proposition, et nous la regarderons comme une calomnie jusqu'à ce que le P. Chastel nous ait indiqué l'auteur qui l'a soutenue.

Le P. Chastel ne persista pas moins dans son accusation et dans son silence. Et lorsqu'en 1850 il réunit en opuscule les articles du *Correspondant*, il reproduisit encore les mêmes imputations dans la page 13.

Cependant notre accusation de calomnie semble lui avoir été sensible. Il lui eût été facile de la faire cesser, en nous indiquant l'auteur où il avait pris la proposition, nous nous serions rétractés aussitôt. Mais non, il aima mieux diriger contre nous une hautaine protestation conçue en ces termes :

Entre écrivains catholiques, soupçonner la mauvaise foi, n'est ni charitable ni permis. Mais après l'avoir formé, publier un tel soupçon, le tourner en imputation, sans aucune preuve, ne nous semblait pas possible. On l'a fait à notre égard avec une insistance bien peu justifiée. Nous croyons que ce n'est point notre honneur qui en est atteint. Qu'un auteur ne reconnaisse point pour sien un passage au bas duquel nous n'avons mis aucun nom, qu'il le désavoue pour son propre compte; il peut être dans son droit. Mais insinuer que ce passage n'appartient à personne, qu'il est calomnieusement inventé, etc., nous ne le permettrons à personne (*Corr. du 20 nov. 1851, t. xxix, p. 143; l'Égl., p. 153*).

Quand nos lecteurs auront vu ce que le P. Chastel s'est permis à l'égard des catholiques qu'il cite, sans aucune preuve, ils diront sans doute qu'ils ne savent pas ce qu'il peut avoir à permettre ou à refuser à personne. Mais poursuivons.

Ce n'est pas tout, dès le mois suivant, lorsqu'il prétendit prouver par des citations que les Traditionalistes avaient été condamnés par les conciles, le P. Chastel signala encore le texte de M. Nicolas, même d'une manière plus explicite, afin que chacun, comme il le dit, « pût voir à qui et à quelles erreurs pouvait s'appliquer le blâme du concile (p. 142). » Voici sa citation :

Ainsi donc, nous disent les maîtres eux-mêmes, la philosophie n'est encore rien; c'est-à-dire qu'elle ne sera jamais rien... Retirons donc nos pieds des voies fallacieuses de cette philosophie (*Corr. du 25 déc. 1851, ibid., p. 373, et l'Église, p. 161*),

Voilà M. Nicolas pris en flagrant délit de Lamennisme.

Or, honnêtes lecteurs, sachez bien ceci : c'est que M. Nicolas, en cet endroit même, dit précisément le contraire de ce que lui fait dire le P. Chastel. Cette citation est une *conclusion* des doctrines des éclectiques; les *maîtres*, ce ne sont pas M. Nicolas ou les Traditionnalistes; il les nomme, ce sont MM. Jouffroy et Pierre Leroux; et là même (*ibidem*), M. Nicolas fait des réserves en faveur de la philosophie contre le désespoir de ces pauvres philosophes. L'erreur ni la dénégation ne sont possibles; nous allons le montrer.

Quand nous traitions de calomnie contre les catholiques les accusations du P. Chastel, nous ne connaissions rien de tout cela; mais nous croyions connaître assez les écrivains actuels, presque tous nos amis, pour pouvoir assurer qu'aucun d'eux n'avait dit des paroles si crues. Nous ne tardâmes pas à avoir la preuve que notre assertion était fondée. Un jour, dans une visite qu'il nous fit, la conversation étant tombée sur les attaques inqualifiables du P. Chastel, M. Nicolas protesta aussitôt contre ses imputations, et nous indiqua les pages de son livre où ce bon Père avait découpé son accusation. Ces pages sont assez importantes et surtout assez belles pour que nous devions les citer ici, elles se trouvent t. II, p. 263-267 :

Texte de M. Nicolas.

Jouffroy, après avoir, en effet, cherché à déterminer, dans la première partie de son écrit posthume, *selon quelles lois et à quelles conditions une science s'organise*, fait un retour sur la philosophie au nom des principes généraux qu'il vient d'établir, et il entreprend de constater quelle est la véritable situation de cette science, « si ancienne; dit-il, et si illustrée dans l'histoire de l'humanité, mais dont la destinée semble avoir été, depuis deux mille ans, d'attirer et de fatiguer, par un charme et une difficulté également invincibles, les plus grands esprits qui aient honoré, qui honorent l'espèce humaine. — L'OBJET PRÉCIS DE CETTE SCIENCE N'A PAS ENCORE ÉTÉ DÉTERMINÉ, dit-il; et voilà ce qui a fait faillir et les tentatives d'Aristote, et celles de Bacon, et celles de Descartes, pour réformer la philosophie proprement dite <sup>1</sup>. »

Quel décourageant aveu! Ainsi donc, la philosophie, cette seule ressource de Jouffroy, cette science ou plutôt cette Religion qui devait combler le vide de son âme dévastée, et qui se porte l'héritière du Christianisme dans l'esprit des générations nouvelles, N'A PAS ENCORE D'OBJET PRÉCIS. Le premier élément de toute science, le premier point organique d'après lequel se déterminent tous les

<sup>1</sup> *Revue indépendante*, 1<sup>er</sup> novembre 1842, p. 285.



autres, L'OBJET, elle ne l'a pas... Mais peut-être cette science, qui, de l'aveu de M. Cousin lui-même. « est encore au maillot (Cours de 1828), » ne fait que de naître, et elle peut racheter par des développemens rapides le retard que l'esprit humain a mis à s'en occuper ? — Hélas ! non, elle a *plus de deux mille ans*, c'est une *des plus anciennes dans l'histoire de l'humanité*. — Mais peut-être, enfin, n'a-t-elle pas encore rencontré de ces génies créateurs pour qui le tems n'est rien, et qui produisent d'un jet ce que le commun des esprits s'épuise à chercher pendant des siècles ? — Hélas ! non encore ; car précisément *sa destinée semble avoir été d'attirer et de fatiguer, par un charme et une difficulté également invincibles, LES PLUS GRANDS ESPRITS QUI AIENT HONORÉ, QUI HONORENT L'ESPÈCE HUMAINE : UN ARISTOTE, UN BACON, UN DESCARTES...* Et cependant c'est une science qui n'a jamais eu rien à attendre du hasard des découvertes ; et cependant c'est une science qui n'est rien si elle n'est vulgaire, puisque sa nature est d'être le pain des intelligences, et des intelligences déjà *élargies* par le Christianisme et affamées par l'incrédulité.

Certainement si une telle science *n'a pas encore d'objet précis*, elle n'en aura jamais. Elle sera toujours, comme l'appelait Aristote, la *désirée*, ζῆλον. Elle a eu pour elle le tems et le génie ; l'avenir ne peut lui donner rien de plus <sup>1</sup>.

Ainsi donc la *philosophie n'est encore rien*, — *c'est-à-dire qu'elle ne sera jamais rien*, — nous disent les mattres eux-mêmes. Triste découverte, quand pour la suivre on a perdu la foi ! (Lignes découpées par le P. Chastel.)

On croira peut-être qu'en *faisant sortir ce résultat des paroles de Jouffroy*, nous forçons leur sens et nous outrepassons ses intentions ; mais il n'en est rien : nous en sommes les fidèles exécuteurs testamentaires. Jouffroy s'est légué lui-même en exemple aux jeunes intelligences pour leur faire éviter l'abîme de déception où il est tombé. « Il expose sa propre biographie, dit Pierre » Leroux, sa vie philosophique, dans le but de montrer par son exemple la » douloureuse situation de l'esprit humain, dépouillé à jamais de foi aux » dogmes religieux du passé, et n'ayant, pour y suppléer, que la RADICALE » IMPUISSANCE (ce sont les termes de Jouffroy) D'UNE PHILOSOPHIE QUI S'IGNORE » ELLE-MÊME, PUISQU'ELLE IGNORE SON OBJET VÉRITABLE. »

<sup>1</sup> M. Nicolas joint ici en note deux longues citations ; l'une de M. de Laromiguière, qui se termine ainsi : « Tant de divergence, tant d'opiniâtreté, tant d'intolérance, puisqu'il faut le dire, ne peuvent que rendre suspecte toute philosophie (1<sup>re</sup> partie, 15<sup>e</sup> leçon) ; et l'autre de Hegel, qui applique à toutes ces philosophies nouvelles ces paroles de saint Pierre à Saphira : *Les pieds de ceux qui doivent s'ensevelir sont déjà devant la porte* (Leçons sur l'Hist. de la philos., t. 1, p. 28). »

*Retirons donc nos pieds des voies fallacieuses de cette philosophie, dont il a si cruellement éprouvé l'inanité, et fixons-nous dans le giron de ce Christianisme QUI RÉSOUT TOUTES LES GRANDES QUESTIONS QUI PEUVENT INTÉRESSER L'HOMME, comme il le dit lui-même; qui ÉLARGIT L'INTELLIGENCE, qui rend TRANQUILLE ET HEUREUX; dont on ne s'éloigne qu'en SENTANT TREMBLER DANS LEURS FONDEMENTS TOUTES SES CONVICTIONS, et dont on ne se détache enfin qu'EN ÉPROUVANT BIEN TÔT QU'AU FOND DE SOI-MÊME IL N'Y A PLUS RIEN QUI SOIT DEBOUT.*

On voit que jusqu'ici M. Nicolas n'a fait que résumer la conclusion des opinions de MM. Jouffroy et Pierre Leroux : mais voici qu'il va exposer la sienne dans la note suivante qui y est jointe :

Faisons toutefois des réserves ici en faveur de la philosophie véritable, et *savoirs-la*, avec la foi, des mains de leurs communs ennemis. — La philosophie (j'entends cette science qui opère avec les facultés naturelles de la raison sur les données de la foi, pour transformer celle-ci en intelligence; ou plutôt qui n'est autre que la foi s'essayant à l'intelligence, *FIDES QUÆRENS INTELLECTUM*, comme dit saint Anselme) est quelque chose de vrai, de grand, de beau, de saint; car c'est une assimilation de la Sagesse éternelle. C'est elle que suivait Platon, et pour laquelle mourait Socrate; c'est elle que recueillait Cicéron, et qu'il défendait contre les sophistes, comme il défendait Rome contre les dévastateurs; c'est elle qui vint se réfugier mourante au sein du Christianisme, et qui, ravivée par lui, a pris un vol si hardi et si soutenu sous la plume des grands docteurs de la foi chrétienne, et notamment de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas; qui depuis a inspiré de si beaux traités, orgueil légitime de la raison, à Malebranche, à Leibnitz, à Bossuet, à Pascal, à Fénelon, à Clarke, à Schlegel, à Bonnet, à Euler, et qui a produit, dans notre siècle, les deux seuls noms philosophiques qui passeront à la postérité : de Maistre et Bonald. — Celle-là est une vraie science en possession de son objet, et qui manifeste sa vie par ses œuvres.

Voilà l'opinion de M. Nicolas. Nous demandons encore maintenant à tous les lecteurs honnêtes, si lorsque le P. Chastel a pris les mots :

Ainsi donc la philosophie n'est rien, — c'est-à-dire qu'elle ne sera jamais rien, — nous disent les maîtres eux-mêmes....

si lorsqu'il assure qu'ils expriment la pensée de M. Nicolas et des Traditionalistes; si lorsque de ces mots il conclut qu'ils sont *Lamenistes* et que les conciles les ont condamnés; si, dis-je, il ne le calomnie pas, il ne calomnie pas les écrivains traditionalistes?

Or, ce procédé malheureusement n'est pas unique, car la même

chose a été faite pour le P. Ventura et pour les *Annales*, comme nous allons le voir.

12. Le P. Chastel fait dire au P. Ventura précisément le contraire de ce qu'il dit, et ne comprend pas un texte de saint Thomas.

Après avoir ainsi fait dire à M. Nicolas le contraire même de ce qu'il dit, nos lecteurs vont voir avec la même clarté et la même évidence que le P. Chastel en use de même à l'égard du P. Ventura, et qu'il lui emprunte deux lignes, pour prouver qu'il est partisan du système du *sens commun* condamné dans M. de Lamennais, à la page même où le R. P. réfute ce système. Voici les paroles du P. Ventura, extraites de la 3<sup>e</sup> partie de la 2<sup>e</sup> conférence, p. 158 :

Texte du P. Ventura.

La philosophie chrétienne prenant de Jésus-Christ la lumière pour connaître l'homme..., a reconnu que l'homme a en lui le principe de la certitude, mais non pas une certitude absolue sur toute chose; que l'homme a en lui la certitude complète des premiers principes, la certitude de ces vérités par lesquelles l'entendement de l'homme est comme constitué, ou pour user du langage de saint Thomas, est informé<sup>1</sup>; vis-à-vis desquelles l'entendement de l'homme est passif, dans lesquelles il ne met rien du sien; et par conséquent, disait saint Thomas : « L'intelligence, tant qu'elle ne fait que percevoir, est toujours dans le vrai (*Intellectus simpliciter percipiens semper est verus*)<sup>2</sup>. »

Il en était de même des sens. La philosophie chrétienne ne dédaignait pas leur témoignage. Elle plaçait, au contraire, dans les sens la certitude des vérités de l'ordre physique en disant : *Le sens est toujours vrai, toutes les fois qu'il est dirigé sur des objets qui sont de son ressort. (Sensus, circa sensibilia proprium, semper est verus)*<sup>3</sup>.

La possibilité de l'erreur commence pour l'homme dès qu'il commence à déduire<sup>4</sup>, dès qu'il commence à développer les premiers principes et à en tirer des conséquences (*Error est in intellectu componente vel dividente*)<sup>5</sup>. C'est par rapport à ces déductions qu'il faut se soumettre au jugement de l'Église, au jugement des savans, au jugement général, au jugement de ceux qui sont à

<sup>1</sup> *Summa*, I, q. 16, a. 2; *De veritate*, I, a. 12 (le texte est cité en entier).

<sup>2</sup> I, q. 82, a. 11. *Poster.*, I, I, lect. 6 et 19 (*idem*).

<sup>3</sup> *De anima*, I, II, lect. 23. (*idem*).

<sup>4</sup> I, q. 98, ar. 12, et *De veritate*, q. 1, ar. 3 (*idem*).

<sup>5</sup> *Contra gentiles*, I, IV, c. 4 (*idem*).

même de prononcer un arrêt sur la matière dont il s'agit, de juger si nous avons fait bon ou mauvais usage de la raison.

Voyez comment le philosophe chrétien conciliait les droits de la raison avec des articles de *foiis dominus*<sup>1</sup>. Et tandis que les *dogmatistes* (païens) avaient voulu faire des nombres en restant toujours dans l'unité, et que les *académiciens* (id.) avaient voulu faire des nombres sans unités; c'est la philosophie chrétienne qui a fait de véritables nombres, parce qu'en parlant de l'unité elle redoublait cette même unité; c'est-à-dire qu'en reconnaissant que par ses propres moyens on peut être certain de la vérité des premiers principes et de l'existence des objets extérieurs, elle donnait une base solide au *lémoignage universel*, qui n'est que le résultat et l'ensemble de ces certitudes individuelles.

Ces paroles sont bien explicites contre le système de M. de Lamennais, eh bien, le P. Ventura a voulu l'être encore plus, car il continue ainsi dans une *note* :

De savant P. Rosellius, dominicain, dans sa *Summa philosophia*, rédigée sur les principes, les doctrines, et presque avec les mêmes mots de saint Thomas, explique dans ces termes cette espèce de *nombre du consentement commun* résultant des unités de la *certitude particulière*. « Lorsque tous, *non presque tous, sont d'accord sur quelque chose, il doit y avoir certainement quelque raison efficace qui les détermine; car comme le dit Cicéron: Tous ne peuvent tromper personne, ni être trompés par une seule personne. C'est pourquoi, quand nous suivons tout le monde, nous nous appuyons non sur une autorité unique, mais encore non sur une raison unique; d'où il suit que s'il y a une opinion commune parmi les philosophes, quoique nous ne voyions pas clairement la raison sur laquelle elle s'appuie, cependant elle doit être regardée comme certaine* <sup>2</sup>. »

Ainsi, ajoute le P. Ventura, la certitude résultant du *lémoignage commun* repose principalement sur les *certitudes particulières*, comme le nombre est formé des unités qui le composent. On conçoit que plusieurs hommes, n'ayant que de faibles ressources, en réunissant leurs fonds, puissent former un grand capital; mais on ne conçoit pas comment un grand capital puisse se former par

<sup>1</sup> C'est là la ligne et demie que décepe le P. Chastel, en y joignant la note de saint Thomas qui y est jointe.

<sup>2</sup> Cum omnes vel fere omnes in aliqua re conveniunt, aliqua certe efficax ratio debet esse qua illi permoveantur; nam ut recte Cicero: neminem omnes et nemo unquam omnes fallit. Quapropter non una tantum auctoritate sed *etiam ratione*, dum illis sequimur, innitimur. Hinc si qua sententia communis est inter philosophos, etsi nobis non satis constet ratio qua probetur, haberi debet ut certa. *Logic.*, q. 25

plusieurs hommes, *ne possédant absolument rien*. Fonder donc la certitude sur le témoignage universel des hommes, tandis qu'on leur refuse *tout moyen de certitude particulière*, c'est ABSURDE et même RIDICULE. C'est cependant la méprise où est tombé l'auteur de l'*Essai*, ayant *prétendu que l'homme seul ne peut être certain de rien*, pas même de sa propre existence; et que des hommes qui, *séparément, ne sont certains de rien*, en s'accordant à affirmer une chose, puissent produire un témoignage d'*infaillible certitude*<sup>1</sup>.

Voilà tout le texte du P. Ventura. On voit qu'il reconnaît pour chacune des choses qui les concernent la certitude intime, la certitude des sens, la certitude de l'Église, la certitude des savans, et que quant au *témoignage général des hommes*, il le fait résulter des *certitudes particulières*. Cela est clair, explicite, patent, il ne peut exister l'ombre même d'un doute. Or, pourtant, c'est dans ce même passage que le P. Chastel a découpé la phrase par laquelle il prouve que, sur la question de la certitude, le P. Ventura est un *Lamenaisien*, et de plus, qu'il a donné une objection posée par saint Thomas pour l'opinion du saint Docteur. Voici le procédé qu'il emploie pour cette honnête accusation :

Il a découpé dans ce passage la phrase suivante d'une ligne et demie et y a accolé, sans avertir, la note qui y est jointe, comme voici :

Voilà comment la philosophie chrétienne conciliait les droits de la raison avec les droits du sens commun : « Quod ab omnibus communiter dicitur, impossibile est totaliter esse falsum; falsa enim opinio *infirmetas* quaedam intellectus est, sicut et falsum iudicium de *sensibili proprio* ex infirmitate sensus accidit. Defectus autem *per accidens* sunt, et præter naturæ intentionem. Quod autem est *per accidens*, non potest esse semper et in omnibus. Sicut iudicium de saporibus, quod ab omni gustu datur, non potest esse falsum, ITA JUDICIUM QUOD AB OMNIBUS DE VERITATE DATUR, NON POTEST ESSE ERRONEUM (D. THOM. *cont. Gent.*). *Correspondant*, t. XXIX, p. 375; *Église*, p. 164.

Maintenant que nos lecteurs ont sous les yeux le texte du P. Ventura et l'accusation du P. Chastel, nous demandons si jamais on a vu un oubli semblable de toutes les règles de la justice et de la loyauté; nous demandons quelle note il faut apposer à un tel procédé; pour nous, rempli de vénération pour la dignité de prêtre et pour l'ordre auquel il appartient, nous renonçons à qua-

<sup>1</sup> *La raison catholique et la raison philosophique*, p. 158-162.

lifier un tel accusateur et nous continuons à examiner ses assertions.

Après avoir fait cette citation sans la traduire, sans dire un seul mot des autres paroles où le P. Ventura reconnaissait la certitude des sens et des raisons individuelles, qu'il supprime, cache et dérobe à ses lecteurs, il continue :

Sauf les italiques et les petites capitales, qui sont le fait du Traditionaliste, la citation est fidèle; et le texte se trouve dans saint Thomas, mais..... en objection. Dans sa réponse, le saint Docteur, sans contester l'existence de ce *consentement général* qu'on lui oppose sur le point en question, *prouve que ce consentement est défectueux, erroné*; et il explique comment il a pu se former et subsister, quoique défectueux et erroné. C'est faire exacte justice de cette prétendue infailibilité absolue du *consentement général*. On peut voir l'objection, à l'endroit indiqué, l. II, c. 34 (n. 1), et la réponse de saint Thomas, *ibid*, c. 37 (*ibid*).

Voilà qui est récréatif : la citation est fidèle, mais c'est une objection. Saint Thomas, dans le passage cité, réfute l'infailibilité du consentement commun. Le P. Ventura s'est donc blousé, ou bien il trompe ses lecteurs.

Notons d'abord que quand même cela serait vrai, il ne s'ensuivrait pas que le P. Ventura fût Lamenniste, puisque, dans son texte, à cette même page, il professe une opinion opposée à celle de M. de Lamennais, qu'il a même soin de réfuter, mieux que ne l'a jamais fait le P. Chastel. Mais ajoutons de plus qu'il n'est pas vrai que le saint Docteur réfute le consentement commun. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le P. Chastel n'a pas compris un mot à son argumentation. Commençons d'abord par traduire le texte :

Quand une chose est assurée communément par tout le monde, il est impossible qu'elle soit *fausse dans son entier*. Car une fausse opinion provient d'une certaine infirmité de l'intellect, ce même qu'un faux jugement sur une chose sensible provient de l'infirmité du sens qui, lui est propre. Les défauts sont, *par accident*, contre les intentions de la nature. Or, ce qui est *par accident* ne peut se rencontrer toujours et dans tous. Car de même qu'un jugement sur les saveurs, qui est porté par tout le monde, ne peut être faux; ainsi, le jugement qui est porté par tous, sur une vérité, ne peut être erroné.

Voilà le texte de saint Thomas, que le P. Chastel n'a publié

qu'on latin, afin qu'un grand nombre de lecteurs ne pût le comprendre, ainsi qu'il l'a fait pour un texte de Grégoire XVI, que nous citons plus bas, page 312; mais il fait plus, il le dénature, comme nos lecteurs vont le voir avec la dernière évidence.

Il est vrai que ce texte est dans une objection. Cette objection est celle-ci : « Ce qui est cru par tout le monde est vrai ; or, tout le monde croit que rien ne se fait de rien. Donc la création est impossible. »

D'après le P. Chastel, « saint Thomas a nié la première proposition ou la majeure de cet argument. » Or, on va voir que le saint docteur ne touche même pas à cette proposition, qu'il l'accepte; mais que, seulement, il nie qu'elle puisse s'appliquer à la création, par la raison bien simple que cet axiome, *rien ne se fait de rien*, a été fait par les hommes pour les actions humaines, et non pour les actions divines. Voici le texte de saint Thomas qui s'enveloppe dans quelques procédés scholastiques, ce qui est cause, sans doute, que le P. Chastel n'a pu le comprendre.

Nous continuons l'objection que nous abrégeons un peu :

Or, le consentement commun de tous les philosophes est : que *rien ne se fait de rien*, il doit donc exprimer la vérité. Et comme on ne peut reculer à l'infini, il faut enfin arriver à quelque chose « qui ait toujours existé, et qui, cependant, ne soit pas Dieu, puisque lui-même ne peut être la matière d'aucune chose. Il faut donc qu'il y ait quelque chose en dehors de Dieu qui soit éternel, c'est-à-dire la matière première.

On voit donc qu'il y a trois principes dans ce raisonnement : 1<sup>o</sup> le principe que le jugement qui est porté par tous sur une vérité doit être vrai ; 2<sup>o</sup> le principe que rien ne se fait de rien ; 3<sup>o</sup> application de ce principe pour prouver que la création est impossible. Le P. Chastel ne dit pas un mot des 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> principes ; mais il suppose que saint Thomas a réfuté le premier principe. Nous allons citer les paroles de saint Thomas, et il sera prouvé encore que ce pauvre P. Chastel n'a pas su les comprendre :

L'opinion commune des philosophes posant que rien ne se fait de rien, est vraie selon le faire, qu'ils examinaient. Car comme toute notre connaissance commence par le sens, qui est des choses particulières (voilà une de ces phrases qui ont empêché le P. Chastel de citer ce texte), la considération humaine précède, et va, des considérations particulières aux considérations générales. Il est

arrivé de là, qu'en recherchant le principe des choses, les philosophes ont considéré seulement les *factures particulières des êtres*... Mais entrant plus profondément vers l'origine des choses, ils considèrent enfin la *procession* (*processionem*, mot impropre) *de tout l'être créé* (de la part) d'une première cause... Or, dans cette procession de tout être (de la part) de Dieu, il n'est pas possible que quelque chose se fasse d'une autre qui existait déjà. Car ce ne serait plus la *facture de tout l'être créé*, et ce n'est point de cette *facture dont ont parlé les premiers (philosophes) naturels dont l'adage commun était : rien ne se fait de rien*; ou si quelques-uns en ont traité, ils n'ont point considéré que le nom de *facture* lui appartient, puisque le mot de *facture* emporte le mouvement ou le changement <sup>1</sup>, etc., etc.

On voit donc que, quand le P. Chastel assure que saint Thomas a prouvé que le *consentement commun est defectueux et erroné*, et qu'il a fait justice de cette prétendue *infaillibilité absolue du consentement général*, il prend cela dans son cerveau. Saint Thomas n'en dit pas un seul mot. Au contraire, il a dit précédemment que cet axiome *a la vérité, est vrai*, quant aux choses dont parlent ces philosophes (*veritatem habet secundum illud fieri quod ipsi considerabant*). Le P. Chastel est donc encore convaincu de n'avoir pas compris saint Thomas, et de lui faire dire comme à M. Nicolas, comme au P. Ventura, précisément le contraire de ce qu'il a dit. Examinons maintenant comment il a traité les textes découpés dans les *Annales*. Mais auparavant, arrêtons-nous un moment sur une prétention que nous croyons violer les droits de l'Église romaine.

15. Si le P. Chastel a raison de donner à une *censure* des évêques du midi une autorité que le Pape lui a positivement refusée.

Plusieurs évêques du Midi s'occupèrent, en 1832, des ouvrages composés par M. l'abbé de Lamennais et quelques-uns de ses disciples, et en censurèrent 56 propositions. Le P. Chastel cite souvent cette censure, la cite comme une autorité aux traditionalistes, et les accuse plusieurs fois d'avoir manqué de respect pour ses décisions. Ce n'est pas nous que ce reproche regarde, car nous croyons bien n'en avoir jamais parlé. Cependant, comme le P. Chastel nous paraît, en cette occasion, avoir embrouillé les principes les plus précis du droit pontifical et canonique, et avoir obs-

<sup>1</sup> Saint Thomas, *contra Gentiles*, l. II, c. 37.



curci et dénaturé les faits, nous allons essayer de rétablir les uns et les autres.

Voici comment il trace l'histoire de cette censure :

Les Lamennistes avaient fait appel à la sollicitude pastorale de nos évêques; l'épiscopat, depuis longtemps alarmé, profita de cet appel, et plusieurs archevêques et évêques du midi de la France formulèrent une *condamnation* à laquelle *adhéra presque tout l'épiscopat français*... Les prélats, *avant de publier leur censure*, voulurent la soumettre à la sanction du vicaire de Jésus-Christ... Ils le prient de confirmer cette condamnation sans lui *déterminer (!!!)* ni les termes ni la forme de l'acte qu'ils demandent... Grégoire XVI leur fit répondre qu'il louait leur zèle, approuvait leur démarche, et que dans peu l'univers entendrait la sentence souveraine du siège apostolique, non-seulement *sur ces erreurs philosophiques*, mais sur d'autres plus dangereuses encore, que les prélats avaient également signalées. En effet, *quelques mois après*, parut la célèbre encyclique de Grégoire XVI <sup>1</sup>.

Ailleurs, le P. Chastel cite trois propositions condamnées par cette censure, puis il ajoute :

*Et lorsque vint l'Encyclique*, qui, au lieu d'une censure de propositions, ne donnait qu'une condamnation générale du système, *tout le monde ne comprit-il pas*, ne dut-il pas comprendre ce qu'elle condamnait et quelle erreur était proscrite (*Correspondant, ibid.*, p. 139; *l'Église*, p. 145).

Il suit de là évidemment que l'Encyclique a été publiée *après la censure*; que c'est dans cette censure que *tout le monde a pu comprendre* quelles étaient en détail ces propositions condamnées en général dans l'Encyclique, et que par conséquent on doit à la censure le même respect qu'à l'Encyclique. Et en effet, le P. Chastel la cite continuellement comme une autorité irréfragable.

Or, honnêtes lecteurs, voici les faits : Cette censure, rédigée en

<sup>1</sup> *L'Église et les systèmes de philosophie moderne*, p. 30, 33, 34. — Nous citons ici pour la seconde fois ce titre. Nous répétons de nouveau qu'il ne faut pas s'y méprendre, c'est le même ouvrage que celui publié dans le *Correspondant* sous le titre de : *La philosophie et les conciles en France*, avec une espèce d'introduction de quelques pages. Un journal ecclésiastique, la *Bibliographie catholique*, a déjà reproché à plusieurs prêtres de changer le titre des ouvrages qu'ils réimpriment. Il a fait remarquer, que comme on ne connaît les ouvrages que par leurs titres, en donnant un nouveau titre, on expose les lecteurs à acheter deux fois le même ouvrage. Il s'agit là d'une bonne *tradition commerciale* que l'on eût aimé voir conserver par le P. Chastel.

avril 1832, comprenait 59 propositions qui, sur les observations de quelques évêques, furent réduites à 56; elles furent envoyées à Rome par une lettre du 22 avril, mais partie seulement le 15 juillet et signée de 2 archevêques et de 11 évêques. — Le 28 juillet, lettre du cardinal Gregorio, annonçant aux évêques « qu'ils recevront la réponse avec la lettre encyclique, dans laquelle ils trouveront les maximes qui sont propres à l'affaire en question. »

Le 15 août 1832, *Encyclique* de Grégoire XVI, *Mirari vos*.

Enfin, le 8 avril 1833, réponse de Grégoire XVI à l'archevêque de Toulouse, dans laquelle il lui dit, concernant la Censure, ces seules paroles :

Cette lettre nous a offert une nouvelle et éclatante preuve du zèle pastoral, de la foi, et du respectueux dévouement pour notre Siège apostolique, dont nous savions parfaitement que vous et vos collègues êtes profondément pénétrés. Au moment où votre lettre nous est parvenue, nous donnions depuis longtemps nos soins et toute notre application à ce que, conformément à l'usage et à la pratique du Saint-Siège, après avoir mûrement pesé, selon l'expression du pape Zozime, *ce que requiert la nature même des choses*, nous puissions instruire à propos tous les enfants de l'Église du jugement qu'il faut porter, d'après la doctrine des lettres sacrées et de la sainte Tradition, *touchant ces malheureuses questions qui sont aussi le sujet de votre lettre*. Avertis par ces paroles de saint Léon le Grand, notre prédécesseur, que *notre faiblesse gouverne l'Église au nom de celui dont la foi combat toutes les erreurs*, nous sentons bien que notre charge spéciale est de consacrer tous nos efforts aux affaires où le salut de l'Église universelle se trouve compromis. C'est ce que nous avons fait avec confiance, aidé du secours d'en haut, et particulièrement sous les auspices de la très-sainte Vierge, en adressant, le jour solennel de son Assomption, aux évêques de l'univers catholique *la lettre encyclique dans laquelle nous avons exposé*, suivant le devoir de notre charge, *la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre*<sup>1</sup>.

Voilà tout ce que le Saint-Siège a dit de cette censure. On voit clairement qu'il a refusé positivement de *l'approuver* dans sa teneur, et que c'est la doctrine seule de l'Encyclique qu'il *faut suivre*. Quand donc le P. Chastel veut nous obliger à suivre une doctrine dont l'encyclique ne parle pas, il va directement contre les prescrip-

<sup>1</sup> *Censure*, p. 169.

tions du Saint-Siège. De plus, le P. Chastel, en disant que l'*Encyclique* vint après la censure, donne à entendre que celle-ci était publiée avant. Or, non-seulement elle n'était pas publiée ni connue avant l'*Encyclique*, mais encore les évêques comprirent qu'ils ne devaient pas la publier après. Ce ne fut qu'en 1835 que Mgr l'archevêque de Toulouse, seul, réunit en une brochure toutes les pièces concernant l'affaire de l'abbé de Lamennais, et la fit imprimer à Toulouse. Nous disons *imprimer*, et non *publier*; car, nous ne croyons pas nous tromper en assurant que ce petit livre n'a jamais été dans le commerce de la librairie<sup>1</sup>. Il nous a été impossible d'en trouver un exemplaire à Paris ou à Toulouse, et ce n'est qu'à l'obligeance d'un de nos abonnés que nous devons l'exemplaire que nous possédons. Nous posons donc de nouveau la question, que nous avons posée au commencement, celle de savoir si le P. Chastel a le droit d'opposer cette Censure aux Traditionalistes, et de lui donner une *autorité* que le Pape lui a positivement refusée; et nous la laissons à décider aux défenseurs des canons et des droits apostoliques du souverain Pontife.

14. Altérations faites par le P. Chastel dans les bulles des papes, les décrets des conciles qui ne lui sont pas favorables.

Voici, dans leur ordre de date, quelques-unes de ces altérations et suppressions; nos lecteurs verront dans quel but elles ont été faites.

1° Le P. Chastel cite, contre les Traditionalistes, cette proposition condamnée par Clément XI, mais en supprimant tout ce que nous mettons ici en italique :

Toute connaissance de Dieu, même naturelle, même dans les philosophes païens, ne peut venir que de Dieu; *sans la grâce, elle ne produit qu'orgueil, que vanité, qu'opposition à Dieu même, au lieu des sentimens d'adoration, de reconnaissance et d'amour* (Corr., t. XXX, p. 138).

On comprend la raison de cette suppression, qui empêche de voir que les Jansénistes n'aient toute connaissance de Dieu séparée

<sup>1</sup> Voici le titre entier : *Censure de 56 propositions extraites de divers écrits de M. de Lamennais et de ses disciples, par plusieurs évêques de France, et lettre des mêmes évêques au Souverain Pontife Grégoire XVI; le tout précédé d'une préface, où l'on donne une notice historique de cette censure et suivi des pièces justificatives. Toulouse, 1835, broch. de 213 pages.*

de la grâce. Le P. Chastel a déjà attribué cette erreur à saint Augustin, qui en effet avait dit : *O Dieu, qui avez voulu que personne ne connaît la vérité que les hommes purs*, c'est-à-dire ayant la grâce, mais qui rétracta nettement cette erreur en disant : *Je n'approuve pas ce que j'ai dit : que personne ne connaît la vérité que les hommes purs*<sup>1</sup>. Nous condamnons donc comme Clément XI les Jansénistes, qui disent que la connaissance de Dieu ne peut venir que d'une grâce actuelle de Dieu, et nous admettons la simple connaissance de Dieu par la parole.

Mais ce n'est pas tout, quand nous avons voulu désigner à nos lecteurs ce texte dans la 2<sup>e</sup> édition que le P. Chastel a donnée de ses accusations (*L'Église*, etc., p. 142), nous avons été fort surpris de ne plus le rencontrer. A notre grand étonnement, le P. Chastel, par un tour de maître, l'avait escamoté. Les considérans sont les mêmes; ce texte devait nous confondre, et, zest, il n'y est plus. A la place de la 41<sup>e</sup> proposition, le P. Chastel a mis le latin de la 48<sup>e</sup>, conçue en ces termes : « Que pouvons-nous être autre chose que ténés, erreur et péché, sans la lumière de la foi, sans le Christ. » Mais comme il faut toujours que le P. Chastel tronque, il a retranché à la fin ces mots : *et sans la charité*, qui montrent qu'il s'agit ici de la grâce et non pas de la connaissance naturelle, que même les méchans peuvent avoir de Dieu. *E sempre bene!* Mais qu'en pensent nos excellens et honorés lecteurs ?

2<sup>o</sup> Le P. Chastel cite le bref de Grégoire XVI contre Hermès, mais en supprimant ce que nous allons mettre en italique :

Parmi ces maîtres de l'erreur, un bruit constant et général, en Allemagne, compte G. Hermès qui, s'écartant avec audace du droit sentier qu'ont suivis les Saints-Pères et la Tradition (il y a dans le texte : *la Tradition universelle et les Saints-Pères*) pour l'exposition et la défense des vérités de la foi, bien plus, méprisant ce sentier royal et le condamnant<sup>2</sup>, ouvre une route ténébreuse vers l'erreur, dans le doute positif qu'il établit comme base de toute

<sup>1</sup> Nous avons déjà parlé de cette question, en donnant tous les textes, dans notre tome XX, p. 71.

<sup>2</sup> Au lieu de cette phrase, le P. Chastel a introduit ces simples mots : *piété d'un mépris superbe*, sans dire à quoi cela se rapporte, et sans avertir par des points de cette suppression.

recherche théologique, et dans le principe qui établit la raison comme la règle principale ou première, et l'unique moyen par lequel l'homme peut atteindre les connaissances des vérités surnaturelles..... Nous avons ordonné que les ouvrages d'Hermès fussent examinés..... Après une mûre discussion, qui a eu lieu dans une congrégation tenue devant nous, tous ont jugé que l'auteur se perdait dans ses pensées, que ses ouvrages contenaient beaucoup de choses absurdes et éloignées de la doctrine catholique (sans points), principalement sur la nature de la foi et la règle des choses qu'on doit croire, touchant l'Écriture-Sainte, la tradition, la révélation.... (ces points remplacent les mots : et l'enseignement de l'Église, biffés par le P. Chastel) touchant les motifs de crédibilité et les preuves sur lesquelles on a coutume d'établir l'existence de Dieu ; touchant l'essence de Dieu même, sa sainteté, sa justice, sa liberté, la fin qu'il se propose dans ses œuvres.... Ils ont jugé que ces livres doivent être prohibés comme contenant des doctrines et des propositions respectivement fausses, téméraires, captieuses, conduisant au scepticisme, à l'indifférence ; erronées, scandaleuses, injurieuses aux écoles catholiques..... Nous condamnons et répropons ces livres ; nous ordonnons de les mettre à l'index (*L'Église et ses systèmes*, etc., p. 24) <sup>1</sup>.

- On voit facilement pourquoi le P. Chastel a mis les saints Pères avant la tradition, et à celle-ci il a retranché le mot universelle ; et de plus pourquoi il cache que le Pontife reproche aux Herméniens d'appeler la Raison la principale règle ou directrice pour connaître Dieu, c'est que cette erreur est précisément la signification intime de la théorie du P. Chastel ; aussi il lui a paru plus commode de couper ainsi la parole au souverain Pontife.

3° Le P. Chastel ne manque pas de traduire en français et de mettre dans son texte les paroles des lettres pontificales, des conciles d'Avignon, de Rennes, ou des Pères qu'il croit propres à corroborer ses accusations. Il a soin de rejeter le latin en note, et en cela il ne fait que ce qui est dans son droit et son devoir. Mais quand il arrive aux décrets de S. S. Grégoire XVI, concernant les matières philosophiques, alors il change de méthode. Il a soin de traduire les textes qu'il croit lui être favorables ; mais pour ce qui concerne la partie de l'Encyclique, du 15 août 1832, où se trouve le fameux texte favorable aux Traditionalistes dans lequel le Pontife dit :

<sup>1</sup> Voir ce bref dans nos *Annales*, t. xvii, p. 96 (2<sup>e</sup> série), et plus complet dans l'*Auxil. cathol.*, t. i, p. 430.

« Embrassant de votre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, exhortez-les fortement à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit seul (*Ne SOLIUS ingenii sui viribus freti*), qui les éloignerait de la voie de la vérité et les entraînerait dans les routes des impiés. Qu'ils se souviennent que Dieu est le guide de la sagesse et le réformateur des sages (*Sag.*, VII, 15), et qu'il ne peut se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui apprend aux hommes par le Verbe à connaître Dieu (*S. Irénée*, I. XIV, c. 10). Il est d'un orgueilleux, ou plutôt d'un insensé, de peser dans une balance humaine les mystères de la foi qui surpassent toutes nos pensées, et de se fier à notre raison, qui est faible et débile par la condition de notre nature (*Encycl.*, traduct. de la Censure de Toulouse, p. 159). »

Arrivé, disons-nous à ce texte, le P. Chastel change de méthode, il ne traduit plus, il ne met que le latin (*Correspondant*, p. 137, et *l'Eglise*, etc., p. 140); car il sait que bien des personnes n'ont pas une connaissance assez exacte et assez facile du latin pour le comprendre. Bien des femmes surtout lisent les revues, et elles ne pourront connaître que le français du P. Chastel. Or, cela est-il bien honnête et bien loyal?

4° Il y a encore un autre texte qui n'est pas traduit par le P. Chastel, parce qu'il pouvait être utile à ses adversaires, c'est celui cité par le P. Ventura, où saint Thomas dit que *le jugement qui est porté par tout le monde sur une vérité ne saurait être erroné*. Ce témoignage, le P. Chastel a eu soin de le mettre dans son texte sans le traduire (voir *Corr.*, p. 375, et *l'Eglise*, p. 164). Eh bien, nous le demandons, est-ce là de l'impartialité et de la rectitude?

5° A l'occasion de ce texte du pape Grégoire XVI : « Il nous est impossible de connaître Dieu, sans Dieu, qui par le Verbe apprend aux hommes à connaître Dieu, » le P. Chastel qui ne l'a pas traduit, formule encore cette accusation :

Les Traditionalistes n'auraient pas dû se permettre ce procédé, qui est au-dessous d'eux, de traduire *Verbum* par la parole, le langage. Le pape entend ici le *Verbe divin*, le Fils de Dieu, qui est bien différent sans doute de la parole humaine, quelque révélée qu'on la suppose (*Corresp.*, *ibid.*, p. 137; *l'Eglise*, p. 141).

Nous ne discuterons pas ici si ce n'est pas par la parole humaine que les enfants apprennent à connaître Dieu, nous examinons

seulement l'assertion du P. Chastel que les Traditionalistes ont traduit *Verbum*, par la *parole*, le *langage*.

C'est à nos *Annales* (t. v, p. 239, 1<sup>re</sup> série) que le P. Chastel fait ce reproche. Mais il ne sait pas que cette traduction est celle de M. Picot, rédacteur de l'*Ami de la Religion* (t. LXXIII, p. 213), qui sans doute n'était pas Traditionaliste. C'est encore le sens de la *Censure* de Toulouse, qui dans son texte latin met *verbum* et non *Verbum* (p. 158). M. l'abbé de Lamennais, au contraire, a écrit *Verbum* et a traduit : *par son Verbe* (*Aff. de Rome*, p. 351). En sorte que ce reproche, très-douteux quant à l'objet, tombe pour la forme sur un anti-Lamenniste, M. Picot, tant le P. Chastel connaît peu ce qu'il dit!

6° Il en est de même de la lettre synodale du concile de Rennes, le P. Chastel la modifie à son gré :

Le concile n'a pas épargné ses avertissemens paternels aux amis, aux défenseurs les plus zélés de la foi, aux écrivains catholiques qui consacrent leurs efforts, leur temps, souvent leur fortune et leur vie, à combattre pour la religion, à venger ses dogmes et sa morale des attaques audacieuses ou perfides de l'impiété. Nous avons dit à ces amis fidèles, avec une liberté presque sévère, qu'il leur arrivait, etc. (*Décret*, p. 245).

La ligne qui est ici en italique et qui renferme un éloge en faveur de ceux que le P. Chastel attaque, a été supprimée par lui sans mettre aucun point qui en avertisse, de manière qu'on n'est jamais sûr de l'intégrité d'un texte cité par le P. Chastel. (Voir *Corr.*, p. 133 et l'*Eglise*, p. 134.)

15. Le P. Chastel attribue faussement aux *Annales* la théorie Lamenniste sur la raison.

D'après le P. Chastel, la théorie Lamenniste sur la raison, consistait à « refuser TOUTE certitude propre à la raison individuelle et toute valeur à la philosophie purement rationnelle » (*Corr.*, p. 370; l'*Eglise*, p. 154.)

Or, il n'y a pas un de nos lecteurs qui ne sache que nous n'avons jamais eu cette opinion; nous l'avons déjà surabondamment prouvé par les citations précédentes. Les *Annales* ont, sur la valeur de la raison, l'opinion du P. Perrone, c'est-à-dire qu'elle n'a jamais existé, ne s'est jamais formée, toute seule. Nous avons déjà mis ces

texte sous les yeux de nos lecteurs. Le P. Chastel l'a caché aux siens; nous allons le reproduire:

« Lorsque nous parlons, dit ce savant jésuite, de la faculté dont jouit la Raison humaine de connaître Dieu et de démontrer son existence, nous parlons de celle qui est assez exercée et développée, ce qui se fait par le secours de la société et des secours qui se trouvent au milieu d'elle, secours que, certainement, ne pourrait pas se donner celui qui est nourri et élevé hors du commerce des autres hommes. Celui qui serait né dans les forêts, par le défaut de cet exercice et de ce développement, non-seulement n'acquerrait pas la connaissance de Dieu pour en agir libéralement avec nos adversaires, mais encore n'aurait ni la connaissance ni l'usage des autres choses qui concernent la vie, choses pourtant que tout le monde avouera pouvoir être acquises par la raison seule<sup>1</sup>. »

Comme on le voit, le P. Perrone soutient que l'homme hors de la société, c'est-à-dire, à coup sûr, hors de la tradition, n'acquerrait pas 1° la connaissance de Dieu, 2° la connaissance ni l'usage des autres choses qui concernent la vie. La raison humaine ne peut donc jamais être considérée séparée de la société, séparée de la tradition, c'est-à-dire qu'il ne faut jamais la considérer seule, isolée, demander quelque chose à ses forces seules, à son énergie seule<sup>2</sup>.

C'est ce même fait, fait nécessaire, qui a été mis dans tout son

<sup>1</sup> Cum loquimur de facultate quæ pollet humana ratio, Deum cognoscendi et usque existentiam demonstrandi, eam significamus satis exercitam atque evolutam, quod fit opè societatis atque adminiculorum quæ in societate reperuntur, quæque certè sibi comparare haud potest qui extrâ cæterorum hominum consortium nutritur et adolescit. Qui in silvis natus esset, illius exercitii et evolutionis defectu, non modo Dei notitiam, ut liberaliter etiam adversariis demus, sed neque cæterarum rerum ad vitæ cultum spectantium cognitionem et usum acquireret, quas nemo tamen dicet per solam rationem obtineri non posse. De Locis theol., part. 3, s. 1, prop. 1, ad. 2; t. II, p. 1288, édition de Migne.

<sup>2</sup> Un de nos lecteurs nous signala un jour quelques phrases qu'il disait extraites du P. Perrone, et où il était parlé de la raison seule, de ses seules forces, etc. Nous ne voulûmes pas rechercher l'exactitude de ses allégations. Nous dûmes seulement que, dans tous les cas, il ne s'agirait, entre le R. P. et nous, que d'une question de dictionnaire et de grammaire, à savoir : s'il faut appeler seule une raison exercée, développée par le secours de la société, c'est-à-dire aidée de tout le monde.



jour dans la 2<sup>e</sup> lettre de Mgr de Montauban<sup>1</sup>. Ceci porte la discussion hors de la position où l'avait mise l'abbé de Lamennais. Il ne s'agit pas même de savoir s'il faut refuser ou accorder toute certitude à la *raison individuelle*; il s'agit de savoir si l'homme a pu se former, s'élever, vivre *seul*; il ne s'agit pas de savoir s'il a besoin de la *raison générale*, mais s'il a besoin de sa mère. L'un est un système, l'autre est un fait que personne ne peut nier.

Mais le P. Chastel, au moyen de suppressions, d'altérations, de coupures dans les textes, est venu à bout de faire revenir la question Lamenniste.

A ce compte, le P. Perrone serait Lamenniste; mais qu'est-ce que cela fait au P. Chastel? est-ce qu'il se doute de la portée de ses paroles?

Après ce préambule nous allons encore entrer dans cette voie douloureuse que nous a faite le P. Chastel et qui consiste, non pas à discuter ses raisons, mais à constater l'infidélité des textes.

16. Textes des *Annales* tronqués, altérés, dénaturés par le P. Chastel.

Sur l'origine de la raison, les *Annales* ont eu le plus grand soin d'éviter les formules déjà connues, *ordre de foi, ordre de conception, la raison sans la foi, ou avec la foi*. Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver une seule fois ces formules dans nos articles, parmi les 44 volumes que nous avons publiés. Et cependant le P. Chastel est venu à bout de nous impliquer dans ces mêmes formules. Voici comme :

1<sup>re</sup> Altération. — Il a pris, nous ne savons où, car on sait qu'il ne cite jamais (quelques-uns nous ont dit dans M. l'abbé Bantain), quatre phrases où se trouve la formule que la *raison n'est rien sans la foi*; puis il a introduit, juste entre ces quatre phrases, la phrase suivante qui est de nous :

Les idéalistes ne cessent de dire que c'est l'Eglise qui gêne; qui persécute et étouffe l'idée; et en cela ils ont raison. L'idée est essentiellement le vague, le néant, l'humain; et l'enseignement de l'Eglise est le réel, le positif, le révélé.... Cette connaissance naturelle, que l'on peut avoir de l'idée, c'est du Cartésianisme et du Rationalisme pur (*Corr.*, t. xxix, p. 371; *l'Egl.*, p. 156).

Cette phrase est prise dans nos *Annales*, t. xx, p. 256. A la place

<sup>1</sup> Voir cette lettre dans nos *Annales*, t. III, p. 116 (4<sup>e</sup> série).

où sont les points, le P. Chastel a supprimé cette phrase : *Toutes les idées personnelles de M. Gioberti ne changeront pas cela*. Cette phrase aurait appris aux lecteurs qu'il s'agissait là de la *philosophie idéale* de M. Gioberti, celle-là-même qui vient d'être mise à l'index, par décret du mois de février. En cet endroit même nous faisons remarquer les aberrations profondes de M. Gioberti, qui assure que *le Christ est l'idée*, et l'Eglise seulement la *conservatrice de l'idée*. Nous disions :

Voilà le CHRIST, le chef et le fondateur de l'Eglise, au nom duquel *tout genou doit fléchir, qui a été, est et doit être, hier, aujourd'hui et dans les siècles*, le voilà transformé en IDÉE. On prend sa doctrine, que l'on attribue à l'idée, et lui, on le chasse; on ne le nomme même pas; son règne est détruit, et sur son trône, M. Gioberti place l'IDÉE. L'idée, non de tout le monde, mais l'idée telle que l'a conçue M. GIOBERTI (p. 251).

C'est cette théorie absurde que nous montrions adoptée par Ledru-Rollin, et appliquée par Mazzini. C'est cette *Idée-Christ*, dont on donnait la *connaissance naturelle* à l'homme, que les foudres du Vatican viennent de frapper, c'est cette *Idée-Christ* que le P. Chastel adopte; puisqu'il nous reproche de l'avoir mise en opposition avec le *divin enseignement* de l'Eglise. C'est ainsi qu'il nous accuse, sans possibilité de défense, devant ses lecteurs!

Voilà une première infidélité, passons à quelques autres.

2° *Altération*. — Le P. Chastel met au nombre de nos phrases Lamennaisiennes la suivante :

Cette citation, *qu'il a empruntée à Tertullien*, montre sans réplique pourquoi il faut repousser la méthode philosophique, même quand elle enseigne la même chose que la tradition... Qui dit philosophique, a voulu toujours dire Rationaliste (*Corr.*, p. 372; *l'Egl.*, p. 159).

Le P. Chastel a supprimé, sans avertir par des points, les mots : *qu'il a empruntée à Tertullien*; il a donc caché à ses lecteurs, 1° que ce il, c'est dom Gardereau, et que c'est ce Bénédictin qui est ici Lamennaisien; 2° que cette phrase Lamennaisienne est de *Tertullien*, car on y cite tout au long le texte de ce Père qui dit, entre autres choses :

La philosophie étale avec complaisance un art de discourir qui colore le vrai comme le faux, et qui *fascine par les mots plus qu'il n'instruit par un vrai fond de doctrine* (on peut voir la justesse de cette remarque dans le passage

de Platon, cité ci-dessus p. 270)... Elle enchaîne à ses vaines formules la liberté divine, et érige ses propres opinions en lois de la nature (comme Platon, Cousin, et après eux le P. Chastel). Enfin, quoique la curiosité paraisse avoir amené tous ces Sages à étudier les saints Prophètes, au fond vous trouverez plus de différence que de conformité entre leurs enseignemens et ceux des oracles divins, d'autant qu'ils s'en séparent là même où ils affectent de leur ressembler le plus. Car ce qui serait vrai, d'ailleurs, et d'accord avec les Prophètes, ils l'APPUIENT sur de faux principes, ou le détournent à mauvaise fin, humiliant ainsi étrangement la vérité, qu'ils réduisent à se faire ou la cliente ou la patronne de l'erreur. Or cela met un abîme entre nous et les philosophes; car, ou ils mêlent à ces doctrines, qui nous seraient communes avec eux, l'alliage de leurs propres systèmes, ou il ne prennent de ces mêmes doctrines que ce qui peut, et par un côté seulement, s'agencer avec leurs systèmes; si bien que de toute manière ils ont presque entièrement chassé la vérité de la philosophie, à force de l'empoisonner par le venin de leurs erreurs (t. xiv, p. 211).

3<sup>e</sup> *Altération.* — La même question a été traitée de nouveau avec dom Gardereau dans notre t. xvi, p. 248. C'est là, p. 219, que le P. Chastel a pris la phrase suivante dont il retranche encore ce que nous mettons ici en italique :

Nous voudrions que dom Gardereau nous dit si ce n'est pas la philosophie païenne de Platon et des Alexandrins que l'on remet en honneur, si ce n'est pas la philosophie seule qui est la mère de toutes les erreurs actuelles, etc.. Cela étant, ne faut-il pas, comme les Pères, la proscrire sans réserve (*Corresp.*, p. 373; *l'Egl.*, p. 160).

Par les suppressions qu'il y a faites, le P. Chastel a caché, 1<sup>o</sup> que c'est de dom Gardereau qu'il s'agit encore ici; 2<sup>o</sup> que c'est lui qui dit que *la philosophie est la mère de toutes les hérésies*; 3<sup>o</sup> que c'est lui qui dit qu'il faut la *proscrire sans réserve*; ou plutôt il avertit que ce sont les Pères qui l'ont dit, et c'est là ce que le P. Chastel a voulu cacher à ses lecteurs. C'est là que nous précisons mieux notre opinion et celle de Tertullien par l'exposition suivante que le P. Chastel a méprisée, mais qui, nous l'espérons, sera approuvée de nos lecteurs.

Tertullien veut dire et nous disons avec lui : Les philosophes ont quelques dogmes semblables à ceux des chrétiens; ils croient en Dieu comme eux, ils croient à la morale, ils croient à des peines et à des récompenses. Mais ce Dieu est un Dieu qu'ils ont inventé eux-mêmes : c'est celui des Alexandrins; c'est

morale, ils la tirent *de l'essence des choses*, de je ne sais quelle notion vague du bien et du vrai *absolu* ; d'une prétendue *idée innée*, de *conscience*, etc. Or, c'est là la *méthode* qu'il faut repousser sans réplique, quoiqu'elle enseigne les mêmes choses que la tradition. C'est ainsi que nous devons repousser cet *Etre des êtres* de Rousseau, cet *absolu*, cet *infini* de Cousin et des éclectiques, parce qu'il est tiré d'une méthode philosophique, parce que cet *Etre des êtres* ne saurait être *Jéhovah*, le Dieu de la *création*, le Dieu du Sinai et du Calvaire, le Dieu de nos tabernacles, qui sont un seul et même Dieu (t. xvi, p. 219, 3<sup>e</sup> série).

Voilà notre opinion exposée avec vérité et avec loyauté, sans aucune supercherie ; nous y tenons encore, et nous espérons qu'exposée telle qu'elle a été émise, elle sera approuvée de tous les catholiques sensés.

*4<sup>e</sup> Altération.* — Mais voici quelque chose de plus incompréhensible encore. Parmi nos phrases Lamennaisiennes, le P. Chastel cite la suivante, en retranchant ce que nous mettons en *italique* :

Quant à cette logique, dialectique, art inventif, etc., ce ne sont que des jeux d'esprit et de mots, *qui sont utiles, si l'on veut, pour exercer l'esprit et diriger les discussions, mais qui ne peuvent pas inventer les dogmes et la morale* (*Corr. ibid.*, p. 373 ; *l'Egl.*, p. 160).

Ces paroles sont prises dans notre tome xvi, p. 380. Nous y parlons du système de Raymond de Lulle, condamné par le pape Grégoire XI dans plus de 300 propositions, comme manifestement hérétiques (p. 373) ; le principal de ses ouvrages était l'*Art inventif*. Or c'est là ce qu'a caché le P. Chastel ; de plus, comme on le voit, il a clos notre phrase à une virgule, et a supprimé tout ce qui est ici en italique, c'est-à-dire qu'il a supprimé précisément ce qui modifiait l'absolu de notre commencement et indiquait en quoi la dialectique peut être utile, et ce qu'elle ne peut faire.

Amis lecteurs, lecteurs honnêtes, c'est encore à vous que nous nous adressons. Le P. Chastel nous accuse d'être Lamennistes, en ce que nous n'accordons pas assez à la raison ; il cite nos phrases en preuve, mais il en retranche la partie où nous agrandissons les droits de la raison, et il fait cette accusation, cette soustraction dans l'ombre, en cachette, en sorte que nous seuls au monde avons pu lui montrer sa déloyauté. Nous le répétons, un pareil procédé est-il honnête, est-il chrétien ?

5° *Altération*. — Nous venons de voir le P. Chastel supprimer toute la *fin de la phrase* où nous exposions les prérogatives de la raison. Le voici, pour prouver notre Lamennisme, qui va supprimer tout le *commencement*.

La raison, dans chaque homme, est le résultat des enseignemens qu'il a reçus (*Corr.*, *ibid.*, p. 376; *l'Egl.*, p. 166).

Telle est la phrase Lamenniste que le P. Chastel nous impose; elle est extraite de notre t. 1, p. 148, et puis répétée p. 341. Son histoire est curieuse. Nous disions :

La raison, selon nous, est dans l'homme : 1° la faculté innée, naturelle, de connaître et de comprendre plus ou moins ce qu'on enseigne; l'*âme humaine, comme le dit saint Thomas, est une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit*. — Elle est, 2° le résultat de l'enseignement qu'il a reçu; voilà notre croyance. *M. Maret et M. Freppel disent que c'est une « véritable révélation de Dieu. » Que nos lecteurs prononcent.*

Le P. Chastel cite cette phrase, en supprimant, sans en avertir, tout ce qui est ici en italique. Cette suppression avait déjà été pratiquée par M. Freppel (même volume, p. 341); nous avions réclamé en disant que cela était *commode mais peu loyal*. Le P. Chastel a lu cette protestation, mais cela ne l'a pas empêché de copier M. Freppel; se fiant sur ce que ses lecteurs ne connaîtraient jamais notre réclamation. Nous avons prouvé ailleurs (t. XII, p. 43) que cette définition est celle donnée par les *philosophes du Mans, de Bayeux, etc.*; mais tout cela est non advenu, ou plutôt profondément caché à ses lecteurs par le P. Chastel. Ce n'est pas tout, quelques lignes après, il cite une seconde fois le même texte, mais en le tronquant d'une manière bien plus audacieuse que M. Freppel. En effet, le passage si explicite que nous venons de citer, il le transforme dans le passage suivant, que nous répétons ici :

La raison, dans chaque homme, est le résultat des enseignemens qu'il a reçus.

J'ai résolu, mon R. P., de faire cette revue avec calme et sans indignation. J'ai l'espérance que je remplirai cette tâche; mais, au nom de votre caractère de prêtre, au nom de l'ordre à qui vous appartenez, qui vous a conféré l'honneur de son nom, dites-moi, quelle est la loi humaine ou divine qui vous a donné le droit de corrompre ainsi les règles de l'honnêteté dialectique? Quoi! vous

me reprochez de ne pas assez accorder à la raison ! Moi, je m'explique très-clairement, je divise ce que je lui accorde ; je dis : *Je lui accorde* : 1° *ceci*, 2° *cela* ; et vous, d'un trait de plume, sans avertir, sans points, vous supprimez toute la première partie ! Nous le répétons ; la plume nous tombe des mains. Que nos lecteurs jugent entre le P. Chastel et nous.

6° *Altération*. — Voici quelques autres suppressions moins importantes ; qu'on se souvienne toujours que ce que nous mettons en *italique* a été supprimé par le P. Chastel :

*Une foi ferme et inébranlable dans l'autorité et la souveraineté de la raison, voilà quel est, à ce qu'il nous semble, le premier et le plus général caractère de la méthode adoptée par la philosophie française. Après avoir mis à l'écart, comme dans une arche sainte, à l'exemple de Descartes, son maître, toutes les vérités révélées, le 17<sup>e</sup> siècle, dans le domaine de la pure philosophie, est tout aussi ferme sur ce point fondamental, que le 18<sup>e</sup> siècle lui-même, ou le 19<sup>e</sup> (Corr., t. xix, p. 20 ; l'Egl., p. 119).*

Voici la raison de ces suppressions :

On sait que le P. Chastel fait un crime aux Traditionalistes d'attaquer la *méthode cartésienne*, c'est donc avec intention qu'il a retranché ici, sans mettre aucun point, la mention que fait le *Dict. des sciences philosophiques*, que c'est à *Descartes* et à sa *méthode* que commencent l'autorité et la souveraineté de la raison, pratiquées dès le 17<sup>e</sup> siècle (Voir *Dict. des Scien. phil.*, art. *Fénelon*).

7° *Altération*. — Dernièrement, un Traditionaliste des plus ardents disait, en parlant de cette affaire : le débat avec les théologiens de Strasbourg a porté principalement sur la raison, et l'on trouvait qu'il (*sic*) ne lui accordait pas assez, et nous croyons, nous, *comme lui*, qu'en quelques points ses adversaires accordaient trop à la raison (Corr., *ibid.*, p. 136 ; l'Egl., p. 140).

*Comme lui* se rapporte à M. l'abbé Bautain, que nous défendions là contre M. Saisset. Ce mot qui prouvait que nous n'étions pas seul, a été supprimé par le P. Chastel, sans mettre aucun signe de la suppression. (Voir *Ann.*, t. II, p. 186.)

8° *Altération*. — Telle est la thèse que soutiennent avec une certaine vigueur et une insistance inouïe, les *Annales de philosophie chrétienne* ; on y reconnaît sans peine la vieille thèse de M. de Bonald et de l'abbé de Lamennais, celle qui fait aussi le fond de la polémique d'un journal très-connu, l'*Univers* (Corr., *ibid.*, p. 142 ; l'Egl., p. 152).

On voit que le P. Chastel a caché ici à ses lecteurs que M. Saisset nous attribuait la même thèse qu'à M. de Bonald et à l'*Univers*. Le P. Chastel a craint que cela ne nous fût favorable. De plus, il cache que dans ce même article, M. Saisset accuse toute l'école théologique catholique d'être Lamennaisienne, qu'il y fait entrer positivement les *princes de l'Eglise* (p. 184). Le P. Chastel cache que M. Saisset prodigue des éloges à M. l'abbé Maret (p. 186), et à sa propre personne, lui, P. Chastel; il cache surtout que, s'adressant à eux, M. Saisset leur demande pourquoi, ayant les mêmes principes que les Rationalistes, ils ne sont pas encore Rationalistes eux-mêmes. On peut voir toute cette polémique dans notre t. II, p. 190 et 191. Le P. Chastel ne répond rien à ces éloges, et semble ainsi les accepter, puis il prend quatre lignes qu'il tronque et qu'il dirige contre les *Annales* seulement, au moyen de deux ou trois suppressions. Nous le demandons à tout le monde, est-ce là de la loyauté et de la justice ?

9° *Altération*. — Si vous admettez ces principes, si vous ne faites pas intervenir la révélation extérieure, comme origine de la vérité, comme la règle qu'il faut consulter pour savoir si vos idées sont vraies, je vous défie de prouver l'erreur du Rationaliste, du *Brahmane* et du *Chinois*. Vous avez vos idées, ils auront les leurs, fondées les unes et les autres sur les vérités qui sont au dedans de vous, qui sont Dieu, que vous devez seules consulter. (Corr., t. XXIX, p. 456. *L'Eglise*, etc., p. 196).

Ces paroles sont découpées dans notre t. XII, p. 49: Comptons toutes les altérations qui y sont faites : 1° le P. Chastel a retranché ces mots, *si vous admettez ces principes*; ces paroles prouvaient que notre raisonnement était dirigé contre un adversaire qui admettait certains principes que nous réfutons. Cet adversaire était M. Maret, qui disait, d'après Fénelon :

Mes idées ne sont pas moi... Mes idées sont universelles, nécessaires, immuables... Ce ne peut être que Dieu... Tout ce qui est idée est Dieu même... Voilà les idées que nous consultons, etc.

C'est contre ces principes que nous argumentions.

Quand donc le P. Chastel, finissant notre phrase au milieu d'une virgule, a retranché ces mots : *qui sont Dieu, que vous devez seules consulter*, il a caché ce qui fait toute la force de notre raisonnement; il a caché surtout que ce n'est pas nous qui raisonnions

ainsi, nous faisons seulement ressortir les absurdités de ces principes. Que nos lecteurs jugent de sa bonne foi. (Voir *Annales*, t. xii, p. 49 et 46).

10° *Altération*. — On le voit, le *Semeur* est dans cette erreur, répandue dans les écoles philosophiques, que Dieu parle à l'homme de deux manières : par la parole extérieure que nous appelons révélation, et par la parole intérieure qu'il appelle<sup>1</sup> conscience ; à la bonne heure. Mais n'est-ce pas tomber dans la révélation directe et immédiate, n'est-ce pas là la réverbération de Dieu en nous ? Chaque homme n'a-t-il pas sa conscience, et cette conscience n'est-elle pas la voix de Dieu en chacun de nous ? Et (le P. Chastel a mis *mais*) si chacun de nous a la voix de Dieu en lui, qu'est-il besoin d'écouter la voix de Dieu hors de nous ? (*Corr.*, p. 456 ; *l'Eglise*, etc., p. 195.)

Cette citation est découpée dans notre t. xviii, p. 384. Le P. Chastel a caché que nous avions affaire au journal protestant le *Semeur*, lequel, s'élevant avec force et courage contre une homélie panthéiste de M. de Lamartine, lui reprochait de donner à l'homme une *révélation directe et immédiate*, d'avoir dit que la raison est *Dieu en nous*, est la *réverbération de Dieu en nous*. Nous profitons de ces aveux, que tous les gens sensés font en ce moment, excepté le P. Chastel, et nous attaquons le fameux principe sur lequel repose tout le protestantisme que, pour les dogmes et la morale, notre *conscience est la parole de Dieu*. Le *Semeur* ne répondit plus à ces raisons. Le P. Chastel, qui, en sa qualité de défenseur de l'Eglise, aurait dû seconder nos efforts, vient soutenir l'opinion protestante du *Semeur*, et de plus, nous accuse, sur une phrase faussée, d'être Lamennaisien (Voir toute cette discussion, t. xviii, p. 380 et suivantes).

— Nous résumions encore toute notre discussion avec le *Semeur* dans les paroles suivantes, où le P. Chastel a trouvé encore occasion de découper une accusation contre nous.

11° *Altération*. — Mais les catholiques traditionnels diront au *Semeur* et à M. de Lamartine : lorsque vous mettez *Dieu dans l'homme*, ou vous divinisez l'homme, ou vous humanisez Dieu. Il n'y a pas de milieu pour toute personne qui réfléchit sur les mots *Dieu* et *homme*. La question philosophique et chrétienne est ici mal posée ; il faut dire que l'homme n'a, PAR SA NATURE, que la

<sup>1</sup> Le P. Chastel a mis ici : qu'ils appellent ; cet ils, qui ne se rapporte à rien, est une faute grammaticale qui appartient au P. Chastel.



faculté de connaître, d'apprendre la loi, la parole de Dieu (Cette parole n'est pas dans l'homme, ni en germe ni en révélation directe, ni en souffle caché naturel et soufflant toujours. Cette parole a toujours été posée à l'extérieur. Toujours l'homme a su qu'il existait une parole de Dieu, lui ordonnant de croire ou de faire certaines choses). Or, croire et faire les choses que Dieu ordonne, c'a toujours été la définition propre de la religion, depuis le commencement du monde. Le souffle de Dieu spécial nous fait entrer dans l'ordre de la grâce; certes, pas plus que le Semeur, nous ne nions cette grâce, due en entier au sauveur Jésus, mais cette grâce nous aide à connaître et à pratiquer les commandemens extérieurs, et, dans la voie ORDINAIRE, elle n'inspire jamais directement, ne fait jamais connaître directement la religion, c'est-à-dire le dogme et la morale; car si cela était, comme le dit si bien le Semeur, le règne de Dieu et le règne de l'homme deviendraient identiques. (Ann., t. XVIII, p. 392.)

Le P. Chastel en a copié la phrase mise entre parenthèses : *cette parole, etc.*; mais il en a retranché, sans avertir, les mots *révélation directe*, et *soufflant toujours*, qui prouvaient la fausseté de ce système (Corr. et l'Égl., *ibid.*).

Enfin reste une dernière erreur Lamenniste, c'est de soutenir que la *raison générale n'a jamais été asservie à l'erreur*; qu'il n'y a jamais eu d'*erreur générale, même au sein du paganisme et de l'idolâtrie*.

Sur cela, la profession de foi des *Annales* a été très-explicite et répétée à satiété; que nos lecteurs nous écoutent un moment, et puis ils qualifieront le procédé du P. Chastel qui nous appelle Lamennistes sur ce point.

17. Opinion des *Annales* sur la pureté des croyances générales de l'humanité, professée par l'abbé de Lamennais.

En effet, nous disions en 1845 :

Il s'agit de savoir si le consentement des peuples n'a jamais pu se tromper; en un mot, s'il n'a pas pu y avoir, s'il n'y a jamais eu d'erreur soutenue par la majorité du genre humain. Or, nous croyons que l'histoire nous en montre plusieurs, et c'est ce que l'Écriture semble dire quand elle assure que les *Gentils étaient assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort* (Luc, I, 79.) Les nations avaient sans doute conservé les *principales traditions primitives*; mais ces traditions, quoique reconnaissables, et pouvant servir à la recherche des vraies traditions, *n'étaient pas pures chez elles*. Il fallait donc qu'elles fussent ramenées, ou aux vraies traditions primitives, ou à celles du peuple juif,

ou enfin éclairées par la révélation et la prédication chrétienne. Nous croyons ces notions conformes à celles de notre correspondant et de M. Rohrbacher; mais peut-être qu'elles auraient besoin d'être un peu plus éclaircies et précisées dans les expressions employées par eux (*Annales*, t. XII, p. 258).

Ailleurs, répondant à M. le marquis Séguier de Saint-Brisson, nous disions encore :

On peut bien dire que Moïse n'avait pas publié sa loi pour l'univers entier, pour l'humanité entière; elle avait été faite pour le peuple juif seulement. Les autres peuples avaient la loi patriarcale et adamique, également divine, mais que malheureusement ils avaient obscurcie en y mettant leurs propres inventions, comme cela était arrivé aux Juifs, auxquels Jésus le reproche expressément : *Pourquoi transgressez-vous le dépôt de Dieu pour votre tradition?* etc... (t. XIII, p. 370).

Et un peu plus loin, p. 374, nous ajoutions encore :

Car nous l'avons souvent dit, les peuples orientaux ont fait comme les Juifs; ils ont perdu la connaissance de leurs propres livres et de leurs propres traditions; et tant qu'ils se tiendront parqués dans leur seule langue, dans leurs seuls livres, ils seront incapables de les retrouver; c'est nous qui connaissons toute l'histoire de l'humanité, qui avons des points historiques fixes, certains et déterminés, qui pouvons, par comparaison, éclaircir ce qu'il y a d'obscur, faire ressortir ce qu'il y a de vrai, élaguer ce qu'il y a de faux, dans les livres et les traditions orientales, indiennes, chinoises et autres. Ce travail se fait lentement, mais avec certitude. Que dis-je, lentement? Il se fait depuis 30 ans avec un développement, avec un succès merveilleux. Toutes les langues, tous les livres, sont presque interrogés à la fois. Les caractères antiques sont fixés et gravés pour entrer dans la presse : l'égyptien, le chinois, le persan, le cunéiforme, l'himyarite, etc.; les plus anciennes langues jusqu'ici rebelles et à l'état de mystère, et l'apanage exclusif d'une seule classe de prêtres ou d'initiés, s'enseignent maintenant aux écoliers qui viennent s'asseoir sur les bancs de nos collèges et de nos académies. Certes, il y a bien des tâtonnemens et bien des obscurités dans ces premiers essais. Mais nous sommes étonnés que M. Séguier leur jette ici le *Credat Judæus Apella* d'Horace. C'est une des plus grandes gloires de ce siècle; c'est une des plus grandes conquêtes de la Religion, c'est le plus grand effort qui ait été tenté pour déchiffrer la généalogie de l'humanité et prouver que nous sommes tous frères.... Que Dieu vous soit en aide, travailleurs, la sympathie de tous les hommes et surtout de tous les chrétiens vous est acquise!.... (*Annales*, t. XIII, p. 374, 3<sup>e</sup> série.)

Plus loin, nous précisons encore en ces termes, notre opinion sur les traditions des peuples :

Ceux qui n'ont pas lu ces pages ignorent que le vieux Orient se lève de sa tombe, qu'on secoue son linceul et qu'on le force à parler avec nous ses langues perdues ; ils ignorent que ses croyances, ses traditions, son histoire, ses mœurs, nous apparaissent dans leur naïve sincérité ; ses vieux livres, qui contiennent *les croyances et les erreurs* des fils de Noé, sont étudiés, traduits, imprimés dans leur langue originelle ; c'est sur cette base que doit avoir lieu l'étude des religions de l'antiquité ; c'est là que les théologiens catholiques doivent chercher la confirmation de tous les récits bibliques qu'ils complètent et qu'ils ne contredisent jamais, quoique l'on ait pu dire (*Annales*, t. XVIII, p. 468).

Quand nous avons publié les détails nouveaux sur le grand Déluge, qui ont été découverts dans un des *Védas*, nous n'avons pas manqué de préciser encore notre opinion sur les traditions générales des païens.

Le travail de M. Nève, sur le Déluge indien, disions-nous, nous prouve que plus on pénètre dans les écritures, histoires, traditions et fables des anciens, et plus on y trouve des preuves qu'il n'y a eu au commencement qu'une croyance, qu'une histoire, qu'un peuple, et que c'est de cette histoire, de ce peuple, que sont sorties toutes les traditions, *altérées chez les nations*, pures chez le peuple juif ; et ainsi se trouve vérifié le nom de peuple choisi donné à ce peuple par nos écritures (t. XIX, p. 473).

En un autre endroit (t. XIX, p. 216), nous faisons remarquer la sagesse de la congrégation romaine des Rites, qui n'avait pas voulu approuver l'art. 6 de la condamnation portée en 1693 par Mgr de Comon contre quelques points de l'*ancienne philosophie* et des *anciennes croyances des Chinois*, nous y ajoutons les conseils suivans, qui, nous le savons, ont été approuvés par de doctes et savans missionnaires :

Il ne faut pas que les missionnaires aillent dire aux Chinois que leurs livres, les plus anciens du monde peut-être, écrits dans une *écriture* qui, probablement, a précédé l'*écriture alphabétique* de la Bible, ne contiennent rien de vrai, rien de bon, cela choquerait trop l'orgueil chinois, et de plus cela serait faux. Qu'ils leur disent que dans ces livres il y a *des parcelles de doctrines vraies* venues du chef qui les a formés en peuples, mais qu'ils en ont perdu le vrai sens, qu'ils y ont laissé glisser *des erreurs graves* et des principes dérogatoires au culte que l'on doit au seul vrai Dieu ; que leurs frères d'Occi-

dent, par une disposition spéciale de Dieu, ont des livres et des traditions qui remontent à la création de toute la famille humaine, *clairement, historiquement, traditionnellement*. Que c'est à l'aide de ces livres qu'il faut retrouver *le sens perdu de leurs livres*, épurer le culte; que, d'ailleurs, c'est ce qui est arrivé aux *livres sacrés* de tous les autres peuples, *Indiens, Persans, etc.*; que l'Église chrétienne ne veut annihiler aucun de ces restes des traditions antiques; mais qu'elle est destinée à les éclaircir, à les *rectifier*, à les faire comprendre, etc. Voilà la base sur laquelle nous croyons qu'il faut asseoir la nouvelle prédication évangélique: elle ne choque aucun orgueil national, et elle est parfaitement vraie (*Annales*, t. III, p. 217).

Enfin, dans l'*Université catholique*, que nous rédigeons aussi, nous avons combattu, pas à pas, le système de M. de Lamennais, sur cette même question<sup>1</sup>; on peut le voir dans nos volumes de 1849. Voici comment nous résumons notre opinion:

Nous répétons encore ici ce que nous avons déjà dit: que *nulle part, dans l'antiquité, on ne trouvera une croyance générale pure*, à moins que ce ne soit un dogme abstrait, par exemple *l'existence de Dieu en général*, mais un Dieu, ainsi *abstrait*, n'est pas le vrai Dieu. Ce n'est pas le Dieu vivant, personnel, historique; c'est une abstraction, un rien. Le genre humain n'avait conservé que des *vestiges, qu'une image déformée du vrai Dieu*. C'est ce que n'ont pas vu l'abbé de Lamennais et ses disciples (*Univ. cathol.*, t. XVII, p. 223).

Or, cette opinion sur la croyance des peuples antiques, avec ces modifications et ces exceptions, est-elle erronée et condamnable? Non, car c'est celle du P. Chastel lui-même, c'est celle de la *Censure* de Toulouse dont il cite le jugement suivant:

Nous reconnaissons volontiers avec les plus savans apologistes, qu'on trouve des *vestiges de la religion primitive*, touchant les vérités qui sont la base et le fondement de la religion et des mœurs, dans les traditions des différents peuples; et le P. Chastel ajoute: *Ceci est incontestable* (*Corr.*, p. 383, et l'*Église*, etc., p. 180, et *Censure*, p. 90).

Or, avons-nous dit autre chose? Le P. Chastel fait-il autre chose que répéter ce que nous avons dit si souvent? Comment donc fait-il pour nous imputer l'opinion Lamenniste que le genre humain avait conservé pures les principales vérités? Il le fait en faussant

<sup>1</sup> Voir surtout le vol. XXIX, p. 445, de l'*Université catholique*, où nous avons publié en entier le 1<sup>er</sup> chapitre de son *Esquisse d'une philosophie* et où nous avons réfuté tout son système par des argumens d'une certitude palpable.

encore, tronquant, supprimant, dénaturant ce que nous avons dit : en voici encore les tristes preuves :

18. Le P. Chastel altère et dénature nos paroles sur les traditions générales des peuples.

Voici comment le P. Chastel arrange nos paroles, prises dans notre t. III, p. 343 (4<sup>e</sup> série) :

Nos lecteurs sont les seuls peut-être qui ne s'étonneront pas de nous voir annoncer que les anciens égyptiens connaissaient la génération éternelle du Verbe de Dieu (*Corr.*, p. 382 ; *l'Eglise*, p. 178).

Ici, le P. Chastel met des *points*. Or, voici ce qu'il cache à ses lecteurs par ces points. Il cache, entre autres choses, que ce n'est pas nous qui annonçons que les anciens Egyptiens connaissaient la *génération éternelle du Verbe de Dieu*, mais le savant égyptologue, M. de Rougé, qui l'a trouvée en propres termes dans les textes égyptiens. Le P. Chastel ne répond rien à ce texte, qui, d'après lui, n'étant pas un reste des traditions primitives, devient la plus grave, la plus actuelle des objections contre l'origine divine du Christianisme. Car ce texte exprime clairement une des vérités que le Christianisme appelle *supernaturelles*. Si donc il n'a pas été révélé de Dieu, si l'esprit humain a pu le trouver, l'inventer, en former la conception, il est clair que l'esprit humain a pu trouver, inventer, concevoir tout le Christianisme. Or, c'est bien là le pur Rationalisme. Voilà où aboutit le P. Chastel ; voilà le raisonnement bien simple, mais impie, qu'il laisse faire à la jeune génération qu'il instruit.

Pour nous, c'était pour aller au-devant de cette objection que nous ajoutions ces lignes qu'il a supprimées :

Car nos lecteurs sont les seuls qui ont eu des preuves nombreuses que Dieu, dès la création de l'homme, lui révéla par son Verbe, et extérieurement, explicitement, un grand nombre de vérités que quelques auteurs récents n'ont voulu faire remonter qu'à la dernière révélation extérieure, faite par le *Verbe fait homme*. Aussi, ces auteurs étaient toujours bien embarrassés quand ils trouvaient dans les livres païens quelques fragmens de nos dogmes. Leur première pensée était de les nier ; et si l'on ne pouvait le faire, c'était de supposer que ces dogmes avaient été inventés, trouvés, fabriqués, en vertu de ces idées innées, impressions, illuminations, extases, qui leur étaient communiquées par Dieu lui-même, en vertu surtout de cette *participation de la raison*

humaine avec la raison divine et de l'intuition directe que l'âme humaine possède sur l'infini. Mais qu'est-il arrivé de là ? Il est arrivé que la génération actuelle, élevée dans les idées de *communication naturelle, directe, entre Dieu et l'homme*, à mesure qu'elle s'est avancée dans la lecture des livres orientaux tout récemment traduits, y a vu logiquement deux choses.

C'est ainsi que nous exposons l'état présent de la polémique philosophique contre la religion, et que nous faisons nos efforts pour prémunir les esprits contre les enseignemens pervers des Michelet, des Quinet, et de tous les orientalistes panthéistes. Le P. Chastel a caché cela aux jeunes gens qu'il enseigne et à la place de cet exposé, il a forgé la phrase suivante :

Des auteurs récents ont (faussement donné à conclure)

- Nous ne savons ce que cette phrase, avec ses parenthèses, signifie. Puis il continue :

que les dogmes de trinité, de génération divine, d'incarnation, qui se trouvent dans les livres orientaux, ont été inventés, trouvés, par les philosophes païens. Il n'y a qu'une réponse, etc.

Avant de continuer sa citation, notons ce qu'il supprime sans en avertir par des points. Il supprime : 1° après le mot *païens*, ces paroles : *en vertu de la puissance native de leur esprit*; comme lui-même soutient que les vérités philosophiques nous sont connues, en vertu de la puissance native de l'esprit humain, il a voulu cacher que c'était aussi l'opinion des philosophes panthéistes, ennemis de l'Eglise. Puis il supprime encore la suite de l'exposé que nous faisons des prétentions actuelles et des erreurs des panthéistes humanitaires, et qui sont :

2° Que c'est de là que le Christ, les apôtres et les premiers pères, ont puisé les principaux dogmes du symbole qu'ils nous ont laissé;

3° Qu'aussi l'esprit humain n'avait besoin ni du Christ, ni des apôtres, ni de l'Eglise, pour savoir ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire; que ces deux symboles lui étaient donnés par la raison et la conscience.

Voilà où en est en ce moment la polémique antichrétienne, éclectique et panthéiste. Pour répondre à ces attaques, il n'y a qu'une réponse, etc.

Voilà tout ce que le P. Chastel a caché à ses lecteurs; il a caché l'état de la polémique, il a caché surtout que les philosophes veulent tirer *ce qu'il faut faire*, c'est-à-dire *la règle morale*, de la *conscience et de la raison humaine*; parce que le P. Chastel pense comme eux sur ce point. Il dit, en effet :

Il n'est pas besoin d'une *révélation* pour connaître la volonté de Dieu sur

ce point, ni pour savoir *ce qui est bien et ce qui est mal* en vertu de la loi naturelle. Cette loi primordiale, gravée dans le cœur de chacun de nous, est promulguée par la voix de la raison et de la conscience (*Ratio.*, p. 40).

Or, comme la philosophie comprend dans ses lois naturelles nos devoirs à l'égard de nous, à l'égard de la société, à l'égard de Dieu; comme elle établit la société de famille et la société civile, toujours avec le seul secours de la loi naturelle, il s'ensuit que la révélation, que le Christ, que l'Eglise sont inutiles pour cela;— nous croyons, nous, que ces *lois naturelles* ont été prescrites, imposées par Dieu, dès le commencement. Voilà ce qui nous sépare du P. Chastel.

Après ces diverses suppressions, faites sans aucun avertissement, le P. Chastel reprend notre texte, comme il suit :

Il n'y a qu'une réponse à leur faire et qu'une méthode à leur opposer : ce sont les preuves que fournit la *méthode traditionnelle*; que la révélation faite au premier homme a été *bien plus explicite* qu'on ne le croit communément; qu'indépendamment de ce qui est contenu dans la Bible, qui n'a dit *les choses* qu'en abrégé, il est certain qu'il a existé d'autres révélations de Dieu, *plus explicites, faites aux patriarches*, qui ont porté ces révélations et ces traditions dans tout l'univers. Qu'ainsi il ne faut pas s'étonner de trouver dans les traditions des peuples des traditions de nos grands mystères, plus explicites que celles qui sont dans notre Bible; que ces traditions appartiennent aux révélations primitives, qu'elles sont dues à la même source, c'est-à-dire à la *même parole* qui est dans la Bible, dont elles sont probablement contemporaines. Voilà ce qu'il faut dire...

Voilà le texte que le P. Chastel accuse de renfermer l'*erreur Lamennaisienne* et avoir été condamnée par le concile de Rennes. Mais en vérité, mon R. P., vous devriez bien nous dire ce que vous trouvez là de si blâmable? Niez-vous que Dieu ait parlé à nos premiers parents, aux patriarches? Niez-vous qu'il ait parlé à Moïse? et, pour celui-ci, croyez-vous qu'il ait écrit dans le *Pentateuque* tout ce que Dieu lui avait dit, pendant les 40 jours et les 40 nuits qu'il passa avec lui sur le Sinaï? Lorsque tous les jours il entra dans le tabernacle et que là « Dieu lui parlait face à face, » comme un homme a coutume de parler à son ami<sup>1</sup>, » croyez-vous

<sup>1</sup> Loquebatur autem Dominus ad Moysen facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum. *Exod.*, xxxiii, 11.

donc que Moïse ait écrit tout ce que Dieu lui avait dit? et ne peut-on pas dire, des paroles que Dieu a adressées aux patriarches et aux prophètes, ce que saint Jean a dit des actions et des paroles du Christ : « qu'il y en a un grand nombre d'autres que » Jésus a faites et dites, qui, si elles étaient écrites en détail, le » monde entier ne contiendrait pas les livres qu'il faudrait écrire » pour cela <sup>1</sup> ? »

Or, cela étant, ne peut-on pas dire que plusieurs de ces paroles non écrites, ont été recueillies par ceux qui les ont entendues, et sont arrivées de mémoire en mémoire, à quelques-uns de ces prêtres de l'antiquité, chargés, presque tous, de conserver une doctrine *cachée*? Niez-vous donc la *tradition non écrite* des Juifs, c'est-à-dire toute la grande école du Thalmud?<sup>2</sup>

- Et quand je parle de paroles non écrites, ne pouvons-nous pas nous prévaloir aussi des *paroles écrites*, contenant les révélations de Dieu et qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, mais qui ont pu être lues et conservées par quelques-uns des prêtres indiens, chinois, égyptiens, comme le livre d'Hénoch, dont on a retrouvé de précieux *fragmens* chez les Abyssins<sup>3</sup>? Le P. Chastel a-t-il fait attention à ces choses? Les connaît-il? Connait-il les objections des Orientalistes humanitaires? Sait-il qu'au moyen des découvertes faites dans les livres orientaux, on a formé une immense hérésie contre l'Église chrétienne? Qu'on lui dit net : votre Christ était, il est vrai, un grand homme, mais ce n'était pas un Dieu; ce que vous appelez *vérités surnaturelles*, voilà que nous les retrouvons dans des livres qui ne renferment (d'après le P. Chastel) que des *vérités naturelles*? Et alors ils ouvrent les livres orientaux, et voilà qu'ils trouvent la Trinité, l'Incarnation, etc.

Le P. Chastel ne répond rien, absolument rien à ce rationa-

<sup>1</sup> Sunt autem et alia multa, quæ fecit Jesus quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi, sunt libros. Jean, XXI, 25.

<sup>2</sup> Voir, en particulier, pour preuve des traditions nombreuses conservées chez les Juifs, le précieux ouvrage de M. le ch. Drach : *Harmonie de l'Église et de la Synagogue*, 2 vol. in-8°.

<sup>3</sup> Voir l'analyse et la traduction que nous en avons donnée dans les *Annales*, t. XVII, p. 161, 401 (2<sup>e</sup> série).



lisme-là ; pardon, il y répond en cachant aux élèves qu'il instruit l'objection des orientalistes et les découvertes qu'ils font dans les livres de l'Orient.

Pour nous, nous ne cachons pas les découvertes, nous les mettons soigneusement sous les yeux de nos lecteurs, et nous disons aux Rationalistes : « Vous dites que vous trouvez ces *vérités surnaturelles* dans les livres orientaux ; je n'en suis pas étonné ; ce sont des restes des révélations primitives, faites par le Christ ; si le Christ les y a prises, c'est qu'il les y avait mises lui-même ; car, comme dit saint Augustin : « Cette même chose, qu'on appelle la religion chrétienne, *existait chez les anciens*, et n'a jamais cessé d'exister depuis le commencement du genre humain jusqu'au moment où le Christ lui-même vint dans la chair ; ce qui fit que la vraie religion, qui déjà existait, commença d'être appelée la religion chrétienne <sup>1</sup>. » Voilà ce que nous répondons, nous, à ces Orientalistes. Or, c'est cette même réponse que le P. Chastel ramasse dans nos pages, pour en formuler contre nous une accusation d'hérésie.

Combien plus intelligente, plus savante, plus vraie, plus utile à l'Eglise est la position prise par le savant égyptologue M. le vicomte de Rougé, qui, en ce moment, remplace et complète l'illustre Champollion. Il a lu dans les textes égyptiens, que les Egyptiens reconnaissaient un *Etre suprême, engendrant perpétuellement un autre lui-même* ; il y a lu, comme un fait possible et à venir, une *incarnation divine sous la forme humaine* ; sous Dupuis, sous Volnay, l'Académie, livrée tout entière aux doctrines des *révélations naturelles*, en aurait conclu, comme Michelet et Quinet, que la révélation chrétienne est elle-même *toute naturelle*. Mais notre savant ami est allé au-devant de toutes ces pensées, injurieuses à la divinité de notre Christ, en disant, devant l'Académie : « Les principaux apologistes chrétiens considèrent ces doctrines comme *véritablement antiques* dans les sanctuaires païens, et comme les *débris* d'une tradition primitive *plus ou moins altérée* par les symboles de l'idolâtrie <sup>2</sup>. » Or, c'est cette même réponse que le P. Chastel

<sup>1</sup> *Retract.*, l. 1, ch. 13, n° 3 ; t. 1, col. 603, édit. de Migne.

<sup>2</sup> Voir ce *Mémoire* dans nos *Annales*, t. III, p. 365 (4<sup>e</sup> série).

déclare condamnée par l'Eglise et les conciles. C'est à ne pas y croire. Aussi, pour notre compte, nous défendrons rigoureusement à nos élèves de lire les livres du P. Chastel.

Mais comme il s'agit ici d'une question d'une importance vitale pour le Christianisme, comme c'est la plus grave objection que l'on fasse en ce moment contre notre foi, nous allons corroborer nos assertions, en donnant à nos lecteurs les pièces mêmes par lesquelles ils pourront répondre, sans réplique, à tous les humanitaires, faiseurs de religions *naturelles*. Voici la liste des livres canoniques perdus, et où, indépendamment des traditions orales patriarcales, nous pouvons soutenir que les prêtres païens ont puisé leurs notions chrétiennes, *quand même elles seraient plus explicites* que celles que l'on lit dans le *Pentateuque*.

19. Liste des livres canoniques anciens et perdus :

- 1° *La prophétie d'Hénoch* (Épit. de saint Jude, 4);
- 2° *Le livre de l'Alliance, etc.* (Exod., xxiv, 7);
- 3° *Le livre des guerres du Seigneur* (Nombr., xxi, 14);
- 4° *Le livre des Justes* (Jos., x, 13 et 2 Rois, I, 18);
- 5° *Le livre du Seigneur* (Isaïe, xxxiv, 16);
- 6° *Les livres de Samuel, de Natham, de Gad, de Séméias, d'Addo, d'Ahias, de Jéhu* (1 Par., xxix, 29, et 2 Par., ix, 29, 30; xii, 15; xiii, 22; xx, 24);
- 7° *Le livre des Annales des rois de Juda et d'Israël* (très-souvent cité dans les livres des Rois);
- 8° *Les Discours d'Osai* (2 Par., xxxiii, 19);
- 9° *Les Actions d'Osias, écrites par Isaïe* (2 Par., xxvi, 22);
- 10° *Trois mille Paraboles, par Salomon* (3 Rois, iv, 32, 33);
- 11° *Mille et Cinq Cantiques, par le même;*
- 12° *L'Histoire naturelle, par le même;*
- 13° *L'Épître du prophète Elie au roi d'Israël* (2 Par., xxi, 12);
- 14° *Le livre de Jean Hircan* (1 Mach., xvi, 24);
- 15° *Les descriptions de Jérémie* (2 Mach., II, 1);
- 16° *Les livres de Jason* (*ibid.*, 24).

Voilà où il faut renvoyer ceux qui nous montrent des doctrines similaires aux dogmes chrétiens; qu'ils nous prouvent que ces doctrines ne se trouvaient pas dans ces livres. Or cette réponse, quoi

qu'en dise le P. Chastel, n'est pas le Lamennisme condamné par l'Eglise.

On voit donc que nous pouvons parfaitement défendre la véracité et l'orthodoxie des paroles que nous a reprochées le P. Chastel. Mais il faut cependant que nos lecteurs sachent une chose, c'est que ces paroles, tout défendables qu'elles sont, ont encore été amoindries, diminuées par nous, par précaution, dans la phrase qui suit et qui a été charitablement supprimée par le P. Chastel. Cela est malheureux pour sa droiture; mais qu'y faire? Cela est. En effet, voici ce que nous ajoutions, immédiatement après la phrase découpée :

En attendant, il faut lire avec une sorte de respect cette manifestation nouvelle des croyances antiques; que l'on songe qu'elles paraissent pour la première fois depuis les tems de Moïse; que Platon, Hérodote, Solon, Pythagore, n'avaient pu en *obtenir connaissance*; qu'écrites avec les caractères sacrés, il est probable que le peuple, *qui les voyait, ne pouvait en comprendre le sens*; qu'il n'y avait que quelques initiés qui les connussent, *si tant est qu'ils les connussent bien*; qu'à coup sûr, aidés que nous sommes par les révélations si explicites du Christ, nous les comprenons, nous, *bien mieux que les initiés égyptiens*; car le moment semble venu, où va s'accomplir cette parole de l'Ecriture: « Il n'y a rien de ce qui était caché qui n'aille être produit au grand jour. *Nihil est occultum quod non manifestetur* (Annales, t. III, p. 344). »

Ainsi, non-seulement nous avons dit que les peuples anciens n'avaient que des *fragmens* des traditions primitives, mais encore que le peuple ne *pouvait en comprendre le sens*, et qu'il était douteux même que les initiés *les connussent*, et que nous seuls *aidés des révélations du Christ*, les comprenons bien.

Nous le demandons à la plus sévère orthodoxie, était-il possible de prendre plus de précaution et d'user de plus de prudence, et devions-nous nous attendre aux accusations du P. Chastel?

Mais, dira-t-on, le P. Chastel a lu très-vite ces passages et il n'a pas fait attention aux mots *vestiges, obscurs, incomplets, etc.*, que nous avons employés. Ce qui prouve qu'il n'y a pas fait attention, c'est qu'il donne les mêmes paroles pour exprimer l'orthodoxie de la croyance sur ce point, dans la citation qu'il a faite d'après la *Censure* (voir ci-dessus, p. 327). Oh! que nous aimerions pouvoir ajou-

ter foi à cette excuse ! car notre âme cherche avec *sincérité* une excuse ; elle regarde de côté et d'autre pour trouver quelque explication à l'inqualifiable conduite de ce bon prêtre ; mais le P. Chastel nous défend de nous reposer sur cette pensée. Car il nous apprend qu'il a lu tous ces mots ; il les a notés, pesés et jugés ; or, il trouve que ces mots, qui chez lui, chez les évêques du midi, fixent les limites entre l'orthodoxie et l'erreur Lamennaisienne, chez nous — nous n'osons le répéter — chez nous sont des *mensonges*, des *dissimulations*, jetées à l'Eglise pour la tromper. Voici cette affligeante insinuation :

Le second Lamennisme.... lors même qu'il montre le plus d'envie de justifier la tradition dans tous les tems et chez tous les peuples, a recours, pour l'ordinaire, à quelque *atténuation* ou *demi-affirmation* : il y a eu *partout* des traces de la révélation primitive, *plus nombreuses qu'on ne pense* ; la vérité s'est toujours conservée chez les peuples païens, *plus ou moins défigurée*, mais toujours *plus ou moins reconnaissable* ; etc. On s'aperçoit que les Traditionalistes sont entraînés comme irrésistiblement sur cette pente. Malheureusement, il leur arrive assez souvent encore de *glisser trop loin*, presque aussi loin que dans la première période du Lamennisme (*Corr.*, xxix, p. 378 ; *l'Eglise*, p. 170).

Toutes les phrases que le P. Chastel qualifie d'*atténuations*, sont prises dans nos *Annales* ; puis il cite, comme preuve de notre *irrésistible entraînement* dans le Lamennisme, le passage que nous venons d'exposer et de justifier.

Nous n'irons pas plus loin ; aussi bien la plume nous est déjà tombée plusieurs fois des mains ; mais qu'on n'aille pas croire que nous ayons cité toutes les inexacritudes du P. Chastel. Ses citations, comme il en convient lui-même, sont empruntées à un nombre très-considérable d'écrivains religieux : (*Corr.*, *ibid.*, p. 437, *l'Eglise*, p. 198). Le P. Chastel ayant caché leur nom, nous n'avons pu examiner ses assertions qu'à l'égard de trois, M. Nicolas, le P. Ventura et les *Annales*. Nous savons qu'il a étendu ses acceptions à M. l'abbé Rharbacher et même jusqu'à Mgr l'évêque de Montauban. On nous a dit qu'il fallait encore y comprendre S. E. Mgr l'archevêque de Reims, et la plupart des défenseurs récents de la cause catholique, qui même ne sont pas en grand nombre. Sa méthode de discussion rend sur cela toute assertion impossible.

Aussi nous sommes-nous bornés à examiner la manière dont il a cité les écrivains que nous avons pu connaître. On a vu si le P. Chastel les a cités *avec bonne foi*. On peut dire, sans être très-hardi, que toutes ses citations doivent ressembler à celles que nous avons pu vérifier. Quant à nos *Annales*, à l'exception de 3 ou 4 phrases, dont nous n'avons pu retrouver l'origine, nous pouvons dire que **TOUTES les phrases citées sont tronquées, dénaturées, faussées.** Nous croyons l'avoir démontré; nous devons donc terminer ici ce pénible et douloureux travail.

Et cependant notre impartialité nous oblige à mentionner une *justification* malheureuse que le P. Chastel a essayé de ses tristes procédés. La voici :

20. D'une justification du P. Chastel qui aggrave encore ses torts.

La nouvelle méthode, méthode inouïe, d'une polémique consistant à accuser d'*erreur*, d'*hérésie*, de *révolte* contre l'Eglise, des évêques, des religieux, des écrivains, hommes respectés et ayant vieilli dans la défense de la religion, au milieu des périls de notre société, à les accuser de manière que chacun reconnaisse à *qui ces accusations* s'appliquent, mais sans citer les endroits où elles sont prises, cette méthode, dis-je, a révolté toutes les personnes qui en ont eu connaissance. Des évêques, des vicaires généraux, des amis, des auteurs attaqués, ses adversaires, tout le monde a réclamé contre cette violation de toutes les convenances littéraires. Le P. Chastel n'a pas voulu démordre de son idée fixe; il est demeuré ferme dans son obstination, et en donnant une nouvelle édition de ses mauvaises accusations, il a continué à cacher les sources où il les a puisées, et à rendre ainsi toute vérification impossible à ses lecteurs. Mais il a joint à son livre la justification suivante :

Toutes les fois que quelqu'un cite les paroles d'auteurs vivans, le reproche le plus prompt à venir est celui d'*infidélité*. Personne n'a suspecté *notre bonne foi* dans les citations que nous avons faites; nous aimons à le reconnaître. Mais quelques-uns ont craint que ces divers passages ne soient tronqués, et dès lors dénaturés. — *Tronqués, c'est inmanquable; vu qu'il était impossible de donner des pages ou des ouvrages entiers.* — Dénaturés, nous ne pouvons permettre de le soupçonner; et nous affirmons ces deux choses : 1° les paroles

que nous citons sont réelles et *fidèlement* copiées dans l'auteur à qui elles appartiennent ; 2° dans l'ouvrage dont elles sont tirées, elles *ont le même sens, la même portée* qu'elles représentent dans la citation (*L'Eglise et les Systèmes de philosophie moderne*, p. 198).

Telle est sa justification. Nous disons qu'elle aggrave ses torts, parce que là même il dénature le sens des mots qu'il emploie. — Non, non, mon R. P., ce n'est pas pour n'avoir pas cité *les pages ou les ouvrages entiers*, qu'on vous accuse d'avoir *tronqué* vos adversaires. *Tronquer un auteur* ce n'est pas refuser de citer *les pages ou les ouvrages entiers*. Ce que vous dites là est une plaisanterie, personne n'a songé à vous le demander, et ce n'est pas ce que signifie le mot *tronquer*. Ici même vous dénaturez ce mot. *Tronquer un auteur*, c'est *retrancher des mots, au commencement, au milieu, à la fin des phrases*. Cela, vous l'avez fait, nous l'avons prouvé de manière à vous empêcher de le nier. Votre justification est donc une nouvelle falsification d'un mot. Quant à tous les éloges que vous vous donnez, et que vous donnez à *votre bonne foi*, à votre *fidélité pour le sens et la portée* de vos citations, nous n'établirons pas de discussion sur ce point, nous laisserons nos lecteurs juges de vos paroles.

En finissant, nous répétons ce que nous avons dit au commencement, c'est que nous n'avons pas voulu discuter encore ni les décrets des conciles, ni les principes philosophiques du P. Chastel, nous le ferons dans un prochain cahier. Nous avons voulu seulement, ainsi que nous l'avons dit, prouver que :

Quand même nous serions *Lamennistes, Jansénistes, Calvinistes, Panthéistes, Athées, le P. Chastel n'avait pas le droit de se servir des armes dont il s'est servi contre nous*.

Nous attendons la réponse du P. Chastel, si quelque réponse est possible, et nous la publierons.

A. BONNETTY,

Propriétaire et Directeur des *Annales*.

POST-SCRIPTUM. A l'appui de ce que nous avons dit ailleurs, que les opinions du P. Chastel sont tout à fait isolées au milieu

de sa respectable Compagnie, nous devons encore citer les faits suivants, qu'on nous a récemment signalés.

1° On enseignait dans quelques maisons une *théologie* et une *philosophie* par le P. M.... Les supérieurs les ayant examinées et ayant vu qu'elles appuient les connaissances humaines sur *l'idée de l'Être en général*, et craignant que ces idées ne se rapprochassent un peu trop des systèmes *idéalistes* des abbés de Rosmini et Gioberti, ordre a été donné de supprimer ces traités, qui étaient manuscrits, et qu'ainsi nous ne connaissons pas;

2° Le P. Chastel, lui-même, probablement d'après quelque ordre, a ajouté à la nouvelle édition de son livre une *préface* de 44 pages, où il nie en réalité tout ce qu'il a cherché à établir dans le reste de son ouvrage, et emprunte aux Traditionalistes les plus essentiels de leurs principes. Son but, en effet, est de prouver que, même pour les *vérités naturelles* (p. 8), la philosophie est obligée de se soumettre à l'Eglise, c'est-à-dire à la théologie, à la révélation, à la tradition. Nous n'en disons pas plus, nous pourrions même prouver qu'en quelques points le P. Chastel est Traditionaliste (c'est-à-dire Lamenniste, selon lui) plus que nous. — Mais cela même n'améliore pas son livre; au contraire, il en fait une espèce de chaos, où l'on démolit à la fin ce qu'on a établi au commencement;

3° Nous publierons dans le prochain cahier un article très-remarquable, et d'une portée majeure, extrait de la *Civiltà cattolica*, revue publiée à Rome sous la direction des PP. les plus distingués de la Compagnie de Jésus, et où l'on s'élève avec force, et presque dans les termes des *Annales*, contre ceux que nous appelons, avec Mgr de Montauban, *Rationalistes catholiques*, et que la *Civiltà cattolica* appelle *semi-Rationalistes*.

Nous pourrions, du reste, publier d'autres détails, si les circonstances de la polémique l'exigent.

A. B.

• **Nouvelles et Mélanges.****EUROPE.**

**ITALIE. — ROME.** *Ouvrages mis à l'index.* Voici les ouvrages dont la condamnation a été approuvée par le Pape le 28 avril :

*Una abjura in Roma* nel secondo anno del Pontificato di Pio IX. *Epistole tre* di Giovanni Torti. Par décret du 29 avril 1852;

*Del Matrimonio come contratto civile, e Sacramento.* Studj di Filippo Maineri. *Même décret*;

*Roma e il Mondo*, di Niccolò Tommaseo. *Même décret*;

*Histoire de la Prostitution* chez tous les peuples du monde depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, par Pierre Dufour. *Même décret*;

*Riflessioni di un Italiano* sopra la Chiesa in generale, sopra in clero si regolare che secolare, sopra i Vescovi ed i Pontifici Romani, e sopra i diritti ecclesiastici de' Principi precedute dalla relazione del regno di Cumba, e da riflessioni sulla medesima. Opera di C. A. Pilati. — Ouvrage déjà condamné, sans nom d'auteur, par décret du S. Office du 1<sup>er</sup> mars 1770, et de nouveau condamné par le même décret;

*Carta al Papa, y Analisis del Breve de 10 junio*, per Francisco de Paula G. Vigil. Décret du 17 mars 1852. — C'est une protestation contre ce bref de Pie IX inséré dans notre t. iv, p. 85 (4<sup>e</sup> série).

**AMÉRIQUE.**

**PHILADELPHIE.** — *Comment le vrai Christianisme et la vraie liberté règnent dans la république des États protestants Unis.* — Le *Journal des Débats* nous donne quelques détails pratiques et instructifs sur ce qui se passe dans ce pays, modèle, dit-on, de liberté :

« Une des plus célèbres basiliques de Rome, celle de Saint-Paul hors des murs, presque entièrement détruite il y a une dizaine d'années par un incendie, est aujourd'hui en voie de reconstruction sur un plan magnifique, et un de ses plus beaux ornemens consiste dans des colonnes de porphyre qui ont été offertes au Pape par le Sultan. Sans doute le chef de l'Eglise catholique n'a point craint que cette offrande d'un infidèle pût profaner le lieu saint, et il n'a point cru pouvoir en faire un meilleur usage que de la consacrer à un monument de sa religion.

» Il paraîtrait que les puritains d'Amérique ne sont pas si tolérans que les Papes, et Rome leur inspire une telle horreur, que les pierres mêmes qui en viennent sont à leurs yeux antichrétiennes et d'idolâtrie. On élève en ce



moment aux États-Unis un monument à la mémoire de Washington, et le Pape a voulu contribuer à cet hommage rendu au fondateur de l'indépendance américaine *par l'envoi d'un bloc de marbre d'Italie*. Il ne s'agissait donc pas même d'une église.

» Mais nous voyons, par les journaux américains, que les protestans de Philadelphie ont été profondément scandalisés de ce que la commission du monument eût accepté cette offrande de Babylone. Ils ont tenu des *meetings*, ils ont engagé les souscripteurs à *redemander leur argent*, et enfin ils ont décidé que si le marbre catholique romain était employé dans le monument de Washington, ils demanderaient l'intercalation, au-dessus de ce bloc pestiféré, *d'une pierre sur laquelle serait inscrite leur protestation*.

» A peu près en même tems, les journaux américains contiennent des traits de caractère et de mœurs qui méritent d'être mis en regard de ce que nous venons de raconter. On verra de quel côté est la *charité chrétienne*. Il s'agit d'esclaves fugitifs, et leurs maîtres publient dans les journaux, des annonces dont voici la traduction :

» *Vingt dollars de récompense*. S'est sauvée une jeune négresse, appelée Molly, âgée de 16 à 17 ans, de taille blâncée; récemment marquée sur la joue gauche de la lettre R; un morceau coupé à l'oreille gauche, la même lettre marquée à l'intérieur de ses deux jambes. »

— » *Dix dollars d'argent* à qui prendra et me rendra mon nègre Moïse, qui s'est sauvé ce matin; ou bien cinq fois la somme à quiconque me donnera la preuve positive qu'il a été tué; et jamais on ne demandera qui a fait la chose. »

— » *Chiens pour les nègres*. Le soussigné, ayant acheté une meute complète, entreprend la poursuite des nègres fugitifs. Les prix sont : 5 dollars par jour pour la chasse, et 15 dollars pour la prise. »

— » *Cent dollars de récompense*. S'est sauvé un esclave mulâtre, appelé Sam. Cheveux blonds, yeux bleus. Est si blanc qu'il peut passer pour un blanc libre. »

— » S'est sauvée une femme nègre, appelé Fanny; 20 ans, grande, sait lire et écrire et se fabrique des laissez-passer. Très-pieuse, prie beaucoup, et paraissait contente et heureuse. Aussi blanche que les femmes blanches, les cheveux blonds et droits et les yeux bleus, et peut se faire passer aisément pour blanche. *Je donnerai 500 dollars à qui me la ramènera*. Elle est très-intelligente. »

» Ceci se passe dans un pays chrétien modèle, dit-on, et qu'on veut nous donner comme souverainement libre.

John LEMOINE. »

341

ANNALES  
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

---

Numéro 29. — Mai 1852.

---

Traditions primitives.

---

DE L'ORIGINE DU BRAHMANISME

ET  
DES CAUSES DE SA DURÉE.

---

4<sup>e</sup> et dernier Article <sup>1</sup>.

Après avoir donné une analyse succincte de la *Bhagavad-Gita*, nous voudrions maintenant la faire suivre du texte entier que nous avons traduit il y a déjà quelques années. Mais les conditions qui nous sont imposées par la nature de ce Recueil ne le permettent pas. Nous sommes obligé à nous restreindre et à ne donner des 18 chants, dont se compose le poème, qu'un seul, le *second*, qui, s'il n'est pas le plus long (le dernier le dépasse de quelques *slôkas*), est certainement le plus intéressant.

On sait que la *Bhagavad-Gita* fait partie du *Mahâbhârata*; elle s'y trouve placée dans le vi<sup>e</sup> livre, sl. 830-1532<sup>2</sup>. Le *Mahâbhârata*, qui contient en 18 livres 400,000 vers, est une œuvre encyclopédique et traite de tout ce qui peut intéresser les sciences religieuses et civiles de l'Inde : *De omni re scibili et quibusdam aliis*. Il est l'expression de la seconde période de la société hindoue, comme les *Védas* le sont de la première, et les *Pourânas*, c'est-à-dire les histoires *antiques* accommodées au goût merveilleux du peuple, de la troisième. De même que le Brâhmanisme pur eut son organe

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> article, au n<sup>o</sup> 27, ci-dessus, p. 198.

<sup>2</sup> Voir le 2<sup>e</sup> vol. de l'édition sanscrite de Calcutta, 1834, 4 vol. in-4<sup>e</sup>; en outre, 4 manuscrits à la Bibliothèque nationale, l'un orné de miniatures, l'autre avec le commentaire de *Srîdara-svâmin*, qui vivait au 15<sup>e</sup> siècle de notre ère.

spécial, le *Code de Manou* <sup>1</sup>, qui passe pour avoir été promulgué par *Brahmâ*; de même le *Vishnouisme*, qui est le Brâhmanisme dégénéré ou développé, *ad libitum*, eut le sien, le *Mahâbhârata*, et ce poëme passe pour avoir été promulgué par *Vyasa*, c'est-à-dire par *Krishna* (?), 8<sup>e</sup> incarnation de Vishnou. *Vyasa*, en effet, n'est pas plus un nom propre que *Manou*; ce sont des noms génériques, des titres.

Le sujet principal de cet ouvrage, que *Vyasa* appelle le *Livre de doctrine du juste, de l'utile et de l'agréable*, est une narration épique de la grande guerre que se firent les deux grandes races royales de l'Inde pour décider qui dominerait dans le pays. C'étaient les fils de *Kourou* et les fils de *Pandou*. Quand arriva le moment de la bataille décisive, *Vishnou*, sous la forme de *Krishna*, accompagna comme écuyer et comme barde le prince *Ardjouna*, et, lorsqu'en face de l'ennemi ce vaillant jeune homme manifesta une extrême répugnance à lancer ses flèches contre ceux qui l'avaient dépouillé de son héritage de roi, le dieu l'encouragea à faire son devoir, et c'est à ce sujet qu'il lui exposa la doctrine dont voici le *second chapitre* :

Traduction du 2<sup>e</sup> chapitre de la *Bhagavad-Gîtâ*,

1. *Krishna*, voyant *Ardjouna* <sup>2</sup> ainsi ému de compassion, le regard troublé par l'abondance des larmes et le cœur abattu, lui dit ces paroles :

2. D'où te vient tout à coup, ô *Ardjouna*, cette faiblesse dans le péril? Elle est indigne d'un homme de naissance distinguée <sup>3</sup>, elle ferme la route du ciel, elle est honteuse.

<sup>1</sup> Le *Mânava-dharma-sâstra*, ou le Livre de la Loi de Manou, eut primitivement des proportions aussi vastes que le *Mahâbhârata*. Toutes les conceptions de l'esprit hindou sont gigantesques; ainsi, la durée de la période de *Brahmâ* est de 455,520,000,000,000 années, après quoi la destruction générale.

<sup>2</sup> *Ardjouna* est le troisième et le plus célèbre des *Bandavaux*, ou fils de *Râmdou*; son nom signifie blanc, et par extension heureux. Il passe aussi pour être le fils d'*Indra*, le roi des dieux, et l'imagination des poètes hindous s'est pluë à en faire le héros d'un si grand nombre de récits, qu'il est après *Râma* le plus chanté et le plus populaire des hommes.

<sup>3</sup> Mot à mot, elle n'est pas estimée des *Aryas*.

3. Ne te livre pas à cette pusillanimité, ô fils de *Prithâ*<sup>1</sup>, elle te sied mal. Sors de cet état dégradant ! Debout ! ô fleau de tes ennemis !

Ardjouna lui répondit :

4. « Comment, ô divin héros, pourrais-je combattre de mes flèches *Bhîshma*<sup>2</sup> et *Drôna*<sup>3</sup>, dignes tous deux de mon respect ?

- 5. » Certes, n'ayant pas tué des maîtres d'une si grande autorité, je mangerai ici-bas d'un cœur plus content le pain de l'aumône<sup>4</sup> ; mais si je les tue, eux qui désirent tant (garder) nos biens, je ne jouirai plus désormais que de plaisirs souillés de sang.

<sup>1</sup> Fils de *Prithâ*. Le père d'*Ardjouna* avait pour épouse *Kounti*, surnommée *Prithâ*. Ce roi avait encore d'autres femmes. Cependant la polygamie n'est point autorisée par la loi hindoue, du moins celle-ci la considère comme un état défectueux. *Manou* dit, dans la 9<sup>e</sup> lecture, st. 45 : « Celui-là seul est un » homme parfait qui se compose de sa femme, de lui-même et de son fils. » Aussi n'y a-t-il guère que des hommes princiers ou fort riches qui se permettent de prendre plusieurs femmes. L'épouse principale, et telle était *Prithâ*, porte le titre honorifique de *Dévi*, la divine, ou de *Mahishî*, la femme du buffle.

Il y a aussi dans la société hindoue quelques exemples de Polyandrie, et un de ces exemples est précisément fourni par les cinq fils de *Pandou*. Ils avaient épousé *Draupadi*, fille du roi de *Panthala*, princesse si éblouissante de beauté qu'elle brillait comme l'éclair dans la nuit (Voy. *Draupadharanam*, I, 8, 9 ; III, 5, éd. Bopp.). La Polyandrie existe encore de nos jours dans quelques parties du Malabar et de l'Himalaya.

<sup>2</sup> *Bhîshma* était l'oncle de *Pandou* et de son frère, le roi *Dhritardishtra*, par conséquent grand-oncle des *Pandavas*. C'était, de tous les descendants de *Kourou*, le plus âgé et le plus vénéré par sa science. Son nom signifie qui fait ou inspire la terreur.

<sup>3</sup> *Drôna* était un savant brâhmane, surtout dans l'art militaire. Il avait été précepteur de beaucoup de guerriers distingués, et maintenant il était chef d'armée. L'alliance du sacerdoce avec l'état de guerrier dans une seule et même personne est fréquemment observée dans l'histoire de tous les peuples primitifs, et pour ce qui est des Hindous, en particulier, on voit le type de ces prêtres guerriers dans la 6<sup>e</sup> incarnation de *Visnou*. Ce dieu, pour châtier l'impiété des rois, parut sous la forme d'un Brâhmane armé d'une hache.

<sup>4</sup> Les fils de *Pandou* ayant été chassés par leurs cousins, et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, furent obligés, pendant fort longtemps, à demander l'aumône chez l'étranger.

6. » Nous ne savons pas ce qui vaudrait mieux, de les vaincre ou d'en être vaincus. Si nous les tuions, la vie ne pourrait plus être un objet de désir pour nous; car ceux qui sont rangés en face de nous sont les enfans de *Dhritarashtra* <sup>1</sup>.

7. » Mon âme est brisée par la crainte de commettre un crime; mon devoir (de combattre) me trouble l'esprit. Je te demande ce qui serait le mieux. Dis-le moi avec précision; je suis ton disciple <sup>2</sup>. Instruis-moi, qui t'écoute avec attention <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les enfans de *Dhritarashtra*. Ce nom signifie : qui tient la royauté, et celui qui le portait descendait du roi *Kourou*, de la génération de *Bhârata*, roi primitif de l'Inde. La longue guerre qui éclata entre les fils de *Dhritarashtra*, et ceux de *Pandou*, est chantée dans le célèbre poëme appelé *Mahâbhârata*. Le *Mahâbhârata* est, à parler proprement, une collection d'épopées. On y perd fréquemment le fil du récit principal au milieu de tant d'autres récits qui paraîtraient souvent étrangers au sujet, s'ils ne concouraient pas tous à atteindre un but que les auteurs du poëme ne perdent jamais de vue, savoir : maintenir l'unité religieuse par la prééminence de la caste brâhmanique. — Parmi les 18 chants du *Mahâbhârata*, remarquons les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> qui contiennent le récit des souffrances des fils de *Pandou*, jusqu'à ce qu'enfin *Krishna* apprend leurs malheurs et leur promet un secours efficace contre l'injustice de leurs cousins, dont ils sont les victimes. Grâce à l'appui du dieu, ils reprennent courage et rassemblent leurs partisans pour combattre en faveur des droits dont on les a frauduleusement privés. — Le 6<sup>e</sup> chant contient la *Bhagavad-Gîta*. Cependant, beaucoup de manuscrits ne la donnent pas. Après cet entretien théologique, philosophique et mystique, le combat entre les *Kauravyas* et les *Pandavas* commence et fournit le sujet principal aux quatre chants suivans. La bataille dure 18 jours et se décide enfin en faveur des fils de *Pandou*. Mais 10,000,000 d'hommes périssent de part et d'autre, c'est-à-dire les deux armées en entier, sauf onze personnes, parmi lesquelles les cinq *Pandavas*.

<sup>2</sup> Si *Arđjouna* dit qu'il est disciple de *Krishna*, ce n'est qu'une manière de parler pour lui exprimer sa déférence. *Arđjouna* était l'égal de *Krishna*, tous deux étant de la caste des *Kshatriyas*. Or, un brahmane seul peut remplir les fonctions de maître pour enseigner les sciences religieuses, morales, philosophiques, etc. (V. *Manou*, I, 88, 103). Il résulte peut-être de cette incompetence d'enseignement, inhérente à l'état de *Krishna*, que la *Bhagavad-Gîta* ne se présente point sous la forme d'un système, proprement dit, ainsi que n'aurait pas manqué de produire un maître de profession, parlant assis sur un siège plus élevé que celui du disciple.

<sup>3</sup> Mot à mot, qui suis réfugié vers toi.

8. » Car, pour moi, je ne vois rien qui puisse calmer la douleur qui tarit mes facultés; l'espérance d'obtenir sans rival un riche empire sur la terre, ou même l'autorité sur les immortels ne saurait la chasser. »

9. Ardjourna, la terreur de ses ennemis, ayant ainsi parlé au Dieu à la chevelure crépue <sup>1</sup>, et déclaré à *Góvinda* <sup>2</sup> qu'il ne combattrait point, resta silencieux.

10. Alors *Krishna*, souriant au prince découragé qui se tenait entre les deux camps, lui dit :

11. « Tu te lamentes pour des gens qu'il est inutile de pleurer, et cependant tu dis des paroles de sagesse <sup>3</sup>. Les sages ne pleurent jamais, ni les morts, ni les vivans.

12. » J'ai toujours été <sup>4</sup>, ainsi que toi et tous ces princes des hommes, et jamais nous ne cesserons d'être.

13. » De même que dans ce corps l'âme (éprouve) l'enfance, l'âge mûr et la vieillesse, de même (elle éprouvera) l'obtention d'un corps nouveau <sup>5</sup>. Celui qui est bien ferme dans cette croyance n'est plus jamais troublé.

<sup>1</sup> Qui a la chevelure crépue (*Hrishikéça*), une des nombreuses épithètes de *Krishna*. Quelle en est l'origine? Indiquerait-elle la présence d'un élément africain dans la société brahmanique?...

<sup>2</sup> *Góvinda*, un des noms de *Krishna* qui rapproche l'histoire de sa jeunesse de celle d'Apollon, berger chez Admète. L'oncle de *Krishna*, étant averti qu'il devait naître de sa sœur un fils qui mettrait un terme à sa tyrannie, fit tout son possible pour s'emparer de l'enfant au sortir du sein de la mère. Mais des brahmanes surent prévenir ses desseins cruels, et on confia l'enfant au berger Nanda. C'est là, au milieu de riantes campagnes, que *Krishna* grandit parmi d'aimables bergères ou laitières, et qu'il fut berger lui-même. De là ce surnom de *Góvinda*, qui garde les troupeaux, bouvier. Comme Apollon, il inventa la flûte. Il est toujours le dieu de prédilection des femmes hindoues.

<sup>3</sup> C'est-à-dire, à l'entendre parler, on croirait que tu es un sage, tant tes paroles pourraient donner le change aux ignorans.

<sup>4</sup> Mot à mot non : jamais j'ai non-été.

<sup>5</sup> Les croyances du peuple qui avait conservé les saines traditions étaient diamétralement opposées à cette doctrine de la métempsychose. « L'homme, » quand il est mort, dit Job, ne peut plus revivre (*Job.*, xiv, 14). »

14. » C'est le contact des éléments, ô fils de *Kounti*, qui donne le froid et le chaud, le plaisir et la douleur; ces sensations vont et viennent, elles sont passagères; supporte-les avec patience, ô descendant de *Bhârata*<sup>1</sup>.

15. » Car l'homme qu'elles ne troublent pas, ô héros, et qui reste impassiblement le même dans la douleur et dans le plaisir, est en possession de l'immortalité.

16. » Ce qui n'existe pas ne connaîtra jamais l'existence; ce qui existe ne pourra pas cesser d'exister. Ceux qui discernent le principe aperçoivent certes la portée de ces deux choses.

17. » Sache que celui par qui ce tout a été étendu est inaltérable, et que rien ne peut détruire cet (être) infini.

18. » Ces corps<sup>2</sup> habités par un esprit éternel, indélébile, immense, sont dits périssables: ainsi, va combattre, ô descendant de *Bhârata*!

19. » Celui qui croit que l'esprit peut tuer, celui qui pense qu'il peut être tué, manquent l'un et l'autre de discernement; il ne tue point, il n'est point tué.

20. » Il n'est point créé et il ne subit jamais la mort; il n'a point

<sup>1</sup> *Descendant de Bhârata*. — *Bhârata* est un des rois hindous le plus célèbres, et celui qui, selon la légende, régna le premier sur toute l'Inde. De là vient sans doute qu'il a donné son nom à toute la terre indienne. Le *vocabulaire d'Amarasinha*, le plus ancien lexicographe connu, ne donne en effet qu'un seul nom à la totalité de l'Inde, savoir: *Bhârata*, qu'il explique par *Bhârata varsha* (contrée de *Bhârata*). Il est vrai que le nom d'*Aryāvarta* (région des Aryas) est également attribué à cette même Inde; mais tout historique qu'il est en ce qu'il nous apprend que les pasteurs védiques étaient de la même race que le peuple Zend, les Mèdes, les Bactriens<sup>3</sup>, etc., il a cependant quelque chose d'exclusif, car il nous fait envisager l'Inde comme divisée entre la race conquérante, les *Japhétites*, et la race soumise, les indigènes, de la tribu de *Cham*.

<sup>2</sup> Le mot *déha*, qui veut dire *corps*, est remarquable en ce qu'il dérive de *dih*, souiller, corrompre. Cette étymologie aurait-elle pour raison d'être le souvenir de la déchéance primitive dont le corps reçut le cachet si saillant? La plupart des mots sanscrits sont si manifestement empreints d'idées religieuses ou suprasensibles, qu'on se refuserait à tort à les y reconnaître.

<sup>3</sup> Ἐκαλέοντο δὲ πάλαι πρὸς πάντων Ἄριοι, dit Hérodote, VII, c. 62.

commencé, ni ne va commencer dans l'avenir ; il n'est point né, il est perpétuel, éternel, primordial, et il est à l'abri de la mort au moment où le corps est tué.

21. » Celui qui sait qu'il est indestructible, éternel, ni sujet à la naissance, ni sujet à la mort, comment cet homme, ô fils de *Prithâ*, tuerait-il quelqu'un, soit par d'autres, soit par lui-même ?

22. » De même que l'homme après avoir jeté ses vieux vêtements en revêt d'autres qui sont neufs ; de même l'âme ayant quitté la vieille forme entre dans une forme nouvelle.

23. » Elle ne saurait être ni percée par les flèches, ni brûlée par le feu, ni mouillée par l'eau, ni desséchée par le vent.

24. » Car elle est indivisible, incombustible, hors les atteintes de l'eau et du vent ; elle est perpétuelle, universelle, permanente, immobile, continue.

25. » Elle est dite invisible, insaisissable par la pensée et immuable. C'est pourquoi, sachant qu'elle est ainsi, tu ne dois pas t'affliger.

26. » Mais lors même que tu la crois, sans cesse et tour à tour, sujette à la naissance et à la mort, tu ne dois pas non plus la pleurer, ô héros !

27. » Car ce qui est né, est destiné à mourir ; ce qui est mort, à être reproduit ; ainsi, il ne faut pas t'affliger d'une chose inévitable.

28. » Le commencement des êtres ne peut être perçu<sup>1</sup>, leur état actuel est évident, et leur fin échappe aux regards ; est-ce qu'il y a là une raison pour te lamenter ?

29. » Les uns regardent l'âme comme une merveille ; les autres en parlent comme d'une merveille ; et d'autres écoutent ce qu'on en dit ainsi ; mais quoi qu'on ait entendu, personne ne la connaît.

30. » Cet esprit, ô Ardjourna, est toujours invulnérable dans le corps de tout être ; donc, il ne te convient pas de gémir sur aucun de ces hommes.

31. » Du reste, ayant considéré le devoir qui t'incombe, tu verras

<sup>1</sup> Mot à mot : grand-bras, *longimanus*.

<sup>2</sup> Mot à mot : les êtres (ont) le commencement invisible.



qu'il ne te sied point de trembler. En effet, pour le *Kshatriya*, il n'est pas de plus grand bonheur qu'une guerre légitime <sup>1</sup>.

32. » O fils de Prithâ! fortunés les guerriers qui acceptent spontanément un tel combat! Il leur ouvre la porte du ciel <sup>2</sup>; ils y entrent (sans obstacles).

33. » Mais si tu refuses ce combat légitime, tu manques à ton devoir et à ton honneur; tu tomberas dans le péché.

34. » Et les hommes s'entretiendront à jamais de ton déshonneur, et le déshonneur de l'homme généreux l'emporte sur la mort <sup>3</sup>.

35. » Les guerriers aux grands chars <sup>4</sup> penseront que ton inactivité est dictée par la peur, et ceux qui t'avaient en grand respect te mépriseront.

36. » Tes ennemis parleront de toi en termes outrageans en rabaisant ton courage. Qu'y a-t-il de plus fâcheux?

37. » Si tu es tué, tu obtiendras le ciel; si tu es vainqueur, tu posséderas la terre: lève-toi donc, fils de *Kounti*, avec la ferme résolution de combattre.

38. » Mets au même rang le plaisir et la douleur, le gain et la perte, la victoire et la défaite, et vas au combat. Ainsi, tu ne contracteras aucune souillure.

39. » Telle est la doctrine énoncée dans la *Philosophie ration-*

<sup>1</sup> Le devoir principal d'un *Kshatriya*, ou homme de la caste militaire, est de protéger les peuples (V. *Manou*, I, 89). Or, il paraît que la grande guerre que les descendans de *Kourou* se firent entre eux, avait, de la part des *Pandavas*, un but plus élevé que celui de se venger de leurs ennemis et de reconquérir la haute position qu'ils avaient perdue par la haine d'un de leurs cousins; ils voulaient encore, et surtout, affranchir les peuples de la tyrannie des *Kauravyas*.

<sup>2</sup> Il s'agit ici du ciel dont *Indra*, le Jupiter hindou, est le roi. C'est un séjour de félicité inférieur et qui ressemble beaucoup au paradis de l'Islamisme.

<sup>3</sup> C'est-à-dire est pire que la mort.

<sup>4</sup> *Les guerriers aux grands chars*. Dans tous les pays de l'Orient, depuis la Chine jusqu'à la Phénicie, le nombre et la grandeur des chars de guerre étaient un signe de puissance. Ceux des héros indiens étaient souvent de la plus grande dimension et trainés par cinq chevaux. Le son des clochettes qui étaient suspendues à l'entour annonçaient de loin leur arrivée.

nelle (*Sāṅkhya*); écoute maintenant celle exposée dans l'*Ascèse* (*Yōga*). Si tu la pratiques, ô fils de Prithâ, tu te débarrasseras du lien des actions.

40. » Aucun effort pour la pratiquer n'est perdu, car il n'y a point en elle de contradiction. Aussi, quelque peu qu'on ait de cette religion, on est délivré d'une grande crainte.

41. » Reposant sur une base solide, elle ne donne qu'un seul et unique conseil; les conseils de celles qui n'ont pas de principes fixes, sont multiples et vagues.

42. » Les insensés qui se complaisent dans les sentences des *Védas*, qui affirment que toute la science y est renfermée, qui sont esclaves de leurs désirs et dont la félicité d'un ciel matériel est le but suprême;

43. » (Ces insensés, dis-je) tiennent des discours fleuris dans lesquels ils promettent une naissance relevée comme récompense pour les actions de cette vie, et prescrivent une infinité de cérémonies diverses à l'effet d'obtenir des richesses et des honneurs.

44. » L'intelligence des hommes attachés aux richesses et aux honneurs, qui est entraînée par ces discours, manque de la solidité qui est inhérente à la contemplation.

45. » Trois qualités<sup>1</sup> tombant sous les sens caractérisent les *Védas*. Sois libre, ô *Ardjouna*, de cette triple nature; tiens-toi en dehors du dualisme<sup>2</sup> des passions; sois toujours toi-même; ne t'inquiète pas du succès; possède ton âme.

46. » Pour un Brahmane intelligent, l'avantage qu'il trouve dans les *Védas* est comme celui qu'on trouve dans une fontaine abondante en eau; on s'en sert pour tout<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ces trois qualités dont rien, soit dans le ciel, soit sur la terre, n'est exempt (V. *Bhagavad-Gita*, xviii, 40), sont la vérité, la passion, l'obscurité ou l'ignorance (V. *ib.*, xiv, et *Manou*, xii, 40 sqq.).

<sup>2</sup> Ce dualisme ou cette dualité consiste dans les passions qui procèdent de l'amour et de la haine, du plaisir et de la douleur.

<sup>3</sup> Cette universalité paraît être la qualité inhérente de tous les livres sacrés de toutes les religions; car nous disons, nous aussi: tout est dans la Bible pour qui y sait lire. Et la preuve, c'est que toutes les sectes chrétiennes, voire même les socialistes et les communistes, s'appuient de ses textes... Cela vient, ce me

47. » Que le motif d'agir soit pour toi dans l'œuvre seule, et jamais dans les avantages qui peuvent en résulter. N'agis pas en vue de la récompense ; ne sois pas enclin à l'oisiveté.

48. » Fais les œuvres en restant plongé dans la méditation, et après avoir rejeté le lien des actions <sup>1</sup>, ô toi qui méprises les richesses <sup>2</sup> ! Celui qui reste le même dans l'état parfait comme dans l'état imparfait (de son être) possède l'égalité (d'âme) qui s'appelle Yôga.

49. » L'action est de beaucoup inférieure à l'intelligence qui prae-semble, de l'imperfection du langage à formuler avec précision la pensée pour peu qu'elle touche à un ordre d'idées qui se rattache aux intérêts le plus chers à l'âme, aux intérêts religieux. « Ou bien encore, ainsi que le dit M. Ozanam » (*Dante et la Phil.*, 293), de ce qu'on reconnut toujours aux livres saints » deux sens, l'un littéral, et l'autre mystique... Les philosophes du moyen » âge rencontraient à chaque page de la Bible des types pour fixer, pour pé- » dre, pour animer leurs conceptions les plus abstraites. Dans un traité de » Richard de Saint-Victor, la famille de Jacob sert d'emblème à la famille des » faculté humaines. Rachel et Lia y jouent le rôle de l'intelligence et de la vo- » lonté ; les deux fils de Rachel, Joseph et Benjamin, sont pris à leur tour pour » les deux opérations principales de l'intelligence, savoir : la science et la con- » templation, etc. »

<sup>1</sup> C'est-à-dire la pensée d'en tirer des avantages.

<sup>2</sup> *Krishna* attribue souvent à *Ardjouna* l'épithète de *Dhanan-dchaya*, qui triomphe des richesses, c'est-à-dire qui les dédaigne ou méprise. Je ne sais si cet attribut exprime l'état actuel d'*Ardjouna* en ce qu'il est déjà parvenu à regarder du même œil la motte de terre, la pierre et l'or (*Bhagavad-Gita*, vi, 8), ou s'il est constitutif, c'est-à-dire annonçant la destinée future d'*Ardjouna*. Cette manière de qualifier est tout à fait indienne. C'est ainsi, par exemple, que l'héroïne du poème de *Nalas*, *Damayanti*, errant à l'aventure, misérable et malheureuse au dernier point, est qualifiée, par ceux qui la rencontrent, de *Kalyani*, bienheureuse (*Nal.*, xii, 119). *Bhadre*, id. (*Ib.*, 71), et que dans le *Râmâyana*, la femme du solitaire *Gautama*, sous le poids d'une malédiction terrible, est dite *Mahabhâga*, grandement fortunée (*Ram.*, i, 50). Ces sortes d'épithètes paraissent souvent dérisoires, et surprennent d'abord étrangement ; quand on en a la clef, elles font penser que les Hindous doivent estimer bien peu la vie présente, puisque leurs regards sont sans cesse portés au delà.

tique l'ascèse (Yôga). Cherche ton refuge dans l'intelligence. Ils sont à plaindre ceux qui agissent en vue du résultat.

50. » Celui qui se concentre dans l'intelligence se dépouille ici-bas et du bien et du mal. Applique-toi donc à l'ascèse; en elle réside la (vraie) habileté dans les œuvres <sup>1</sup>.

51. » En effet, les sages, appliqués d'intelligence, après avoir renoncé au fruit qui naît de l'œuvre, et étant par là délivrés du lien des naissances (successives), marchent dans la voie du salut.

52. » Quand ton intelligence se sera élevée au-dessus du labyrinthe des erreurs, alors tu parviendras à l'indifférence de toute la science des écoles et du Vêda <sup>2</sup>.

53. » Quand, indifférente à l'Écriture sacrée, ton intelligence sera immuablement fixée dans la méditation, alors tu obtiendras l'union mystique avec la Divinité (Yôga). »

Ardjouna dit (à Krishna) :

54. « Quelle est, ô maître, la définition de celui dont la science est stable, et qui se tient dans la méditation? Que dirait ce sage <sup>3</sup>? De quelle manière s'assierait-il? comment marcherait-il? »

Le bienheureux *Bhagavat* (lui) dit :

55. « Quand on renonce, ô fils de *Prithâ*, à tous les désirs qui entrent dans le cœur et qu'on est content en soi-même de soi-même, alors on est dit assuré dans la sagesse.

56. » Celui dont le cœur n'est pas troublé par la douleur, qui ne se sent aucun attrait pour les plaisirs, qui, exempt d'amour, de crainte et de colère, possède une intelligence ferme, celui-là est appelé *Mouni* <sup>4</sup>.

57. » Celui qui, en aucune circonstance, n'éprouve des désirs pour aucune chose, et qui, dans le bonheur ou dans le malheur,

<sup>1</sup> Le parallèle de ce passage avec celui-ci de l'Évangile : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses vous seront données » par surcroît (*Math.*, vi, 33), est remarquable.

<sup>2</sup> Mot à mot : de ce qui doit être entendu et de ce qui est entendu, c'est-à-dire de ce qui a été révélé, enseigné.

<sup>3</sup> C'est-à-dire quelles choses nous apprendrait-il?

<sup>4</sup> *Homo contemplationis et exercitationibus asceticis deditus; anachoreta* (Lassen, *Anthol. sansc.*, p. 292).

ne se réjouit de l'un ni s'attriste de l'autre, celui-là possède une sagesse fermement établie.

58. » Quand, semblable à la tortue qui ramène à elle tous ses membres, il retient complètement ses sens pour qu'ils n'aillent pas vers les choses qui sont de leur domaine, alors la sagesse demeure en lui.

59. » Les choses qui tombent sous les sens se retirent de l'homme qui ne leur donne pas sa sympathie, et la concupiscence même cesse (de le tourmenter) lorsqu'elle voit que son but est l'Être absolu.

60. » Quelquefois, cependant, ô fils de *Kounti*, les sens, si turbulents de leur nature, entraînent violemment le cœur même de l'homme sage et austère.

61. » Après les avoir réprimés, que l'homme appliqué reste assis, n'ayant pour but (de toutes ses méditations) que moi seul. Celui qui gouverne ses sens possède la sagesse.

62. » Celui qui occupe sa pensée des choses qui tombent sous les sens éprouve (enfin) du penchant pour elles; de ce penchant naît un ardent désir <sup>1</sup>, et ce désir engendre la colère.

63. » De la colère vient la folie; de la folie le désordre de la mémoire; de la chute de la mémoire, la perte de l'intelligence; par la perte de l'intelligence, l'homme périt.

64. » Mais l'homme, d'un esprit ferme, qui s'occupe des choses extérieures avec des sens soumis, et que n'impressionnent ni l'amour ni la haine, acquiert la quiétude.

65. » Dans cette quiétude, il trouve la destruction de toutes les peines; l'intelligence enveloppe bien vite celui dont l'esprit est calme.

66. » L'intelligence n'est point (le partage) de celui qui n'est pas appliqué, la possession de lui-même lui manque; pour qui ne vit

<sup>1</sup> « Celui qui soupire après les jouissances et qui en fait le sujet de sa pensée, renaît dans l'objet de ses désirs (V. *Moundaka Upan.*, III, 2). » Tout aboutit chez les Hindous à une naissance renouvelée, et ces transformations plastiques de toutes les choses, réelles ou imaginaires, ont remplacé chez eux les personifications dont l'imagination des peuples primitifs est si prodigue.

pas dans la méditation, il n'y a point de repos. Comment le bonheur serait-il pour l'homme sans repos?

67. » Comme le vent emporte le navire au milieu des eaux, ainsi est entraînée la sagesse de celui dont le cœur se règle sur les sens mobiles.

68. » Ainsi donc, ô héros, celui dont les sens sont entièrement abstraits des objets qui tombent sous les sens, celui-là a une sagesse fermement établie.

69. » Le sage voit clair là où il fait nuit pour tous les êtres; la nuit de l'ascète contemplateur est là où les êtres sont éveillés<sup>1</sup>.

70. » De même que les eaux entrent dans l'Océan, qui reste immobile quoiqu'il se remplisse, de même tous les désirs entrent dans le (cœur du Mouni). Indifférent pour les choses que désirent les hommes, il acquiert la quiétude.

71. » L'homme qui, après s'être affranchi de tous les désirs, agit libre d'affection, d'égoïsme et d'orgueil, obtient la quiétude.

72. » Voilà, ô fils de *Prithâ*, l'état divin<sup>2</sup>. Après l'avoir acquis, on n'est plus agité d'aucun trouble, et quiconque y persévère jusqu'à la mort parvient à l'absorption dans l'Être suprême<sup>3</sup>. »

C'est là, dans la divine *Bhagavad-Gita*, la 2<sup>e</sup> lecture, nommée *Sânkyâ-yôga*.

C. SCHORBEL.

<sup>1</sup> Voici le sens de ce mot à mot : Le contemplateur mystique estime que toutes les affaires, toutes les distractions de cette vie, qui tiennent en éveil le commun des hommes, ne valent pas la peine qu'il sorte pour elles de la lumière calme et paisible qu'il puise dans la méditation des choses divines, qui, inaccessibles aux esprits obscurcis de la foule, sont pour elle comme cachées dans les ténèbres de la nuit.

<sup>2</sup> Mot à mot, la station brahmique.

<sup>3</sup> L'état du *Nirvâna*, mot qu'on a rendu par l'absorption dans l'Être suprême, est fort bien caractérisé par cette strophe du *Moundaka-Oupanishat* : « De même que les fleuves qui se dirigent vers l'Océan y perdent leurs noms et leurs formes, de même le sage, délivré de son nom et de sa forme, entre par la voie sublime dans le suprême et divin esprit. »

Traditions bibliques.

## RECHERCHES

SUR LES

# TOMBEAUX DES ROIS DE JUDA

ET

PREUVES QUE LE COUVERCLE QUI A ÉTÉ TROUVÉ DANS UN  
DE CES TOMBEAUX, ET QUI EST DÉPOSÉ AU LOUVRE,  
EST CELUI DE LA TOMBE DE DAVID.

### 3<sup>e</sup> Article <sup>1</sup>.

Examen des textes où il est parlé des tombeaux des rois de Juda. — Leur comparaison avec les sépulcres particuliers qui existent dans les *tombeaux des rois*. — Leur parfaite concordance.

Je vais donc recueillir tout ce que je connais de documents, devant intervenir au procès, qu'ils soient favorables ou non; et après les avoir minutieusement discutés, car la question en vaut la peine, je pourrai, si je ne me trompe, laisser tout le monde conclure pour moi, et je m'assure que les avis ne seront guère divisés.

Commençons par extraire du livre *des Rois*, du livre des *Chroniques* et des *Antiquités judaïques*, de Josèphe, tout ce qui est relatif à l'inhumation des rois de Juda. Nous comparerons tous ces passages entre eux.

#### 1. DAVID.

« David se coucha avec ses pères et fut enseveli *dans la ville de David* (1 *Rois*, II, 10). »

« Il (David) mourut dans une heureuse vieillesse, rassasié de richesses et d'honneurs, et son fils Salomon régna en sa place » (1 *Chron.*, XXX, 28). »

Josèphe nous dit :

« Son fils Salomon l'enterra à Jérusalem magnifiquement, et en outre de tous les autres honneurs qui étaient rendus d'habitude

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, p. 245.

» aux rois, lors de leurs funérailles, il ensevelit avec lui des ri-  
 » chesses considérables. On peut conjecturer quelle était l'énor-  
 » mité de ces richesses, par ce que je vais raconter. Après un  
 » laps de tems de 1300 ans, le pontife Hyrcan, assiégé par An-  
 » tiochus, surnommé Eusebès, fils de Démétrius, voulant lui  
 » donner de l'argent pour qu'il levât le siège et s'éloignât avec son  
 » armée, mais ne sachant comment parfaire la somme dont il avait  
 » besoin, fit ouvrir une des chambres du tombeau de David, et en  
 » ayant emporté 3,000 talens, en donna une partie à Antiochus et  
 » se délivra ainsi des assiégeans, comme je l'ai dit ailleurs. Plus  
 » tard, après un grand nombre d'années, le roi Hérode, ayant pé-  
 » nétré dans une autre chambre, en tira de grandes richesses;  
 » mais aucun d'eux ne parvint aux sarcophages des rois, car ils  
 » étaient placés sous terre, avec un art tel, que rien ne paraissait  
 » aux yeux de ceux qui pénétraient dans le monument <sup>1</sup>. »

Ce même fait est raconté plus loin de la manière suivante :

« Hérode, qui dépensait des sommes énormes à l'intérieur et à  
 » l'extérieur de son royaume, ayant entendu dire que Hyrcan, son  
 » prédécesseur, ayant ouvert le sépulcre de David, en avait enlevé  
 » 3,000 talens d'argent, et qu'il restait encore de grandes ri-  
 » chesses dans le monument, richesses avec lesquelles il pourrait  
 » faire face à ses largesses, avait formé depuis longtems le projet  
 » d'imiter cet exemple. Ayant donc fait ouvrir le sépulcre pendant  
 » la nuit, il y pénétra avec ses amis les plus fidèles, prenant de  
 » très-grandes précautions pour que la chose ne fût pas sue dans la  
 » ville; il n'y trouva pas, comme Hyrcan, de l'argent monnayé,  
 » mais des ornemens d'or, et une grande quantité d'objets pré-  
 » cieux qu'il enleva sans rien laisser. En furetant avec soin, il  
 » voulut pénétrer plus avant, et chercher jusque dans les sarco-  
 » phages (*βίβλας*) où étaient déposés les corps de David et de Salo-  
 » mon. Mais il perdit deux de ses Doryphores, qui, dit-on, péri-  
 » rent étouffés par des flammes qui les frappèrent au moment où  
 » ils y pénétraient. Hérode, épouvanté, sortit, et pour apaiser  
 » Dieu, il fit élever à la porte du sépulcre un monument en pierre

<sup>1</sup> *Ant. jud.*, liv. vii, chap. 15, n. 3, édit. Didot, t. 1, p. 281.



» blanche, dont la construction coûta des sommes très-fortes <sup>1</sup>. »

Examinons ces passages :

David fut enterré magnifiquement *dans la cité de David*, dit le livre des Rois, à *Jérusalem*, dit Josèphe ; et comme celui-ci, en parlant de l'expédition nocturne d'Hérode le Grand, ajoute que ce prince prit les plus grandes précautions pour que son attentat ne fût pas connu *en ville* (ἐν τῇ πόλει), nous sommes presque en droit d'en conclure que le tombeau de David était *hors de la ville*.

Après ceci, un autre passage de Josèphe prouve beaucoup mieux encore que le tombeau de David était *hors de l'enceinte* de Jérusalem. Voici ce passage :

« Mais au lieu de recevoir une garnison dans la ville, ils offrirent des otages et 500 talens d'argent, dont ils versèrent de suite 300 en donnant les otages qu'il plut au roi Antiochus d'accepter. Parmi ceux-ci se trouvait le frère d'Hyrca. Ceci fait, Antiochus leva le siège et se retira <sup>2</sup>. »

Que conclure de ce fait ? Que Hyrcan, enfermé dans ses murailles, n'avait que 300 talens à sa disposition, et qu'il dut obtenir la levée du siège pour extraire du *tombeau des rois* de quoi parfaire la somme promise. Si le tombeau à violer eût été *sur le mont Sion*, le roi des Juifs eût-il payé un à-compte aux assiégeans ? Certainement non.

Au reste, ce qui est certain, c'est que le tombeau contenait de très-grandes richesses, puisqu'elles suffirent à rassasier la rapacité de deux rois profanateurs. Quant au fait que les sarcophages étaient si bien cachés, qu'en pénétrant dans les caveaux on n'en voyait aucun ; la chose (si le tombeau des rois de Juda est le *Qbour-el-Molouk*) est parfaitement exacte, car il n'y en avait pas un seul qui fût visible, grâce à l'art avec lequel toutes les entrées des sépulcres étaient closes par des portes de pierre.

Josèphe eût-il dit à *Jérusalem*, si c'eût été sur le *mont Sion*

<sup>1</sup> *Ant. jud.*, l. xvi, c. 7, n. 1, *ibid.*, p. 632.

<sup>2</sup> « Ἄντι μέντοι γε τῆς φρουρᾶς ἡμέρους ἐδίδοσαν καὶ τάλαντα ἀργυρίου πεντακόσια, ὧν εἰδὸς τὰ τριακόσια καὶ τοὺς ἡμέρους προσαδεξαμένου Ἀντιόχου τοῦ βασιλέως ἔδοσαν, ἐν οἷς ἦν καὶ Ἰρκανοῦ ἀδελφός. *Ant. jud.*, l. xiii, ch. 8, n. 3, t. 1, p. 503.

qu'eût été la cave sépulcrale de David et des rois de Juda? Je ne le pense pas. Pourquoi donc a-t-on cru que ce monument sacré était à *Sion*, dans l'intérieur de la ville, et contrairement à toutes les prescriptions de la loi judaïque sur l'impureté de sept jours dont était frappé quiconque touchait un cadavre ou même une tombe? Le voici. Nous lisons dans les *Chroniques*, l. 1, ch. xi, 5 et 7 :

« David prit la *forteresse de Sion*, qui est la *ville de David*.... ;  
 » puis David demeura dans la forteresse ; c'est pourquoi on l'ap-  
 » pela *ville de David*. »

L'expression עיר דוד (v. 7), *ville de David*, est bien la même dont se sert l'écrivain sacré, quand il désigne מצדת ציון (v. 5), *la forteresse de Sion*, nommée plus loin מצד, seulement, ce qui signifie *la forteresse*, et rien de plus ; aussi quand il parle du lieu où fut enterré David, כעיר דוד, le savant traducteur de la Bible, Cahen, dans sa note au v. 10 du ch. II du 1<sup>er</sup> livre (Vulg. III<sup>e</sup>) des *Rois* dit-il : « David fut enterré à Jérusalem, appelée עיר דוד, *ville de David*, parce que c'était le siège de sa cour et le berceau de sa » dynastie. » Il se garde bien de mentionner la forteresse du mont Sion. Si l'on prenait au pied de la lettre le nom de *ville de David*, comme l'appellation exclusive de *la forteresse de Sion*, David eût donc été enterré dans cette forteresse? Personne, je crois, ne soutiendrait cette étrange hypothèse, qui serait singulièrement contrariée par les deux faits suivans : « Le roi Joram, disent les *Chro-*  
 » *niques* (II, XXI, 20), fut enterré *dans la ville de David*, mais non  
 » *dans la sépulture des rois*. בעיר דוד ולא בקברות המלכים. »

Nous aurions donc deux caves sépulcrales bien séparées dans la forteresse de Sion, et cette forteresse deviendrait ainsi une véritable nécropole? Cela est peu admissible. Mais il y a plus, nous lisons, à propos d'Amasias, qu'il fut enterré avec ses ancêtres *dans la ville de Juda*<sup>1</sup>, tandis que dans les *Rois* il est dit qu'il fut enseveli à Jérusalem, « auprès de ses pères, *dans la cité de David*<sup>2</sup>. » Voilà donc *la forteresse de Sion* qui recevrait le nom de *ville de Juda*, à propos de quoi? Concluons-en qu'il s'agit tout simple-

<sup>1</sup> ויקברו אתו עם-אבתיו בעיר יהודה. II *Chron.*, xiv, 28.

<sup>2</sup> ויקבר בירושלם עם-אבתיו בעיר דוד. II (IV) *Rois*, xiv, 20.

ment, quel que soit le nom employé par l'écrivain sacré, de désigner la capitale de David, la capitale du royaume de Juda ; en un mot, Jérusalem, et non *la forteresse de Sion*. Concluons-en, de plus, que les sépulcres distincts de David et de sa race, et d'Amasias, ne furent pas à *Sion*, mais à *Jérusalem*, tout comme on dit que les cimetières du Père-Lachaise, du Mont-Parnasse et de Montmartre, sont à Paris.

Ceci posé, nous avons, pour premier personnage, enterré dans le caveau royal des rois de Juda, le *saint roi David*. C'est pour lui qu'une sépulture somptueuse a été creusée par les ordres de son fils Salomon. C'est donc à lui que revenait de droit la place d'honneur.

#### 2. SALOMON.

« Salomon se coucha avec ses pères et fut enseveli *dans la ville de David*, son père (I *Rois*, XI, 43).

» Salomon se coucha auprès de ses pères ; on l'enterra *dans la ville de David*, son père (II *Chron.*, IX, 31).

» Il fut enterré à *Jérusalem*. Θάπτεται δὲ ἐν Ἱερουσόλυμοις (*Ant. jud.*, I. VIII, c. VII, n. 8, t. I, p. 306). »

Salomon est donc le second roi qui fut inhumé dans les sépulcres royaux.

#### 3. ROBOAM.

« Il se coucha avec ses pères et fut enseveli avec ses pères *dans la ville de David* (I *Rois*, XIV, 31).

» Il se coucha auprès de ses pères et fut enterré *dans la ville de David* (II *Chron.*, XII, 16).

» Il fut enseveli à Jérusalem *dans les tombeaux des rois*. Ἐτάφη δ' ἐν Ἱερουσόλυμοις ἐν ταῖς θήκαις τῶν βασιλέων (*Ant. jud.*, I. VIII, c. X, n. 4, t. I, p. 313). »

Roboam a été enterré dans les sépulcres royaux.

#### 4. ABIAS.

« Abias se coucha auprès de ses pères, on l'ensevelit *dans la ville de David* (I *Rois*, XV, 8).

» Abias se coucha auprès de ses pères et on l'enterra *dans la ville de David* (II *Chron.*, XIII, 23).

» Il fut enseveli à Jérusalem *dans les sépulcres de ses ancêtres*.

» Καὶ θάπτεται μὲν ἐν Ἱεροσολύμοις ἐν ταῖς προγονικαῖς θήκαις (*Ant. jud.*, I. VIII, c. XI, n. 3, t. I, p. 316). »

Abias a été enterré dans les sépulcres royaux.

#### 5. ASSA.

« Il se coucha auprès de ses pères et fut enseveli avec ses pères dans la ville de David, son père (I *Rois*, xv, 24).

» Il se coucha auprès de ses pères, on l'enterra dans le sépulcre qu'il s'était fait faire dans la ville de David; on le mit sur un lit qu'on avait rempli d'épices et de parfums divers préparés par l'office du parfumeur, et l'on alluma pour lui un bûcher extrêmement grand (II *Chron.*, xvi, 13 et 14). »

Josèphe ne dit rien du lieu de sépulture d'Assa, qu'il appelle *Asanes*.

Assa a été enterré dans les sépulcres royaux.—Le v. 14, du c. xvi du II<sup>e</sup> liv. des *Chroniques*, est très-précieux, en ce qu'il nous apprend que les rois se faisaient préparer leur tombe de leur vivant. Quant au bûcher dont il est ici question, je transcris la note de Cahen : « On lui fit un très-grand bûcher. Kim'hi suppose qu'on y brûla des essences ou des objets à son usage; c'est bien plutôt le bûcher qu'on trouve encore dans l'Inde. Toujours paraît-il que notre manière de faire les funérailles était alors inconnue. »

Je me déciderais difficilement à admettre que la combustion des corps ait été pratiquée par les Hébreux. J'aime mieux m'en référer à l'opinion de Kim'hi.

#### 6. JOSAPHAT.

« Il se coucha avec ses pères et il fut enseveli avec ses pères dans la ville de David, son père (I *Rois*, xxii, 51).

» Il se coucha avec ses pères et il fut enseveli auprès de ses pères dans la ville de David (II *Chron.*, xxi, 1).

» Il eut des funérailles magnifiques à Jérusalem, car il avait été l'imitateur des actions de David. Ταφῆς δ'ἔτυχε μεγαλοπρεποῦς ἐν Ἱεροσολύμοις, καὶ γὰρ ἦν μιμητὴς τῶν Δαυίδου ἔργων (*Ant. jud.*, I. IX, c. III, n. 2, t. I, p. 338). »

Josaphat a été enseveli dans les sépulcres royaux.

## I. — 7. JORAM.

« Il se coucha auprès de ses pères et fut enseveli auprès de ses pères *dans la ville de David* (II *Rois*, VIII, 24).

» Il s'en alla sans exciter de regrets; on l'ensevelit *dans la ville de David*, mais non dans la *sépulture des rois* (II *Chron.*, XXI, 20).

Josèphe ajoute les détails suivans :

» Bien plus, le peuple insulta son cadavre en disant, ainsi que je le présume, que celui qui mourrait ainsi frappé par la colère de Dieu n'était pas digne de recevoir les honneurs *dus aux rois*; ils ne l'ensevelirent pas *dans les sépulcres de ses pères*; et sans lui rendre aucun autre honneur, ils l'enterrèrent comme un simple particulier <sup>1</sup>.

Nous voici en face d'une contradiction palpable.

Suivant le livre *des Rois*, Joram fut enterré *avec ses pères*; suivant les *Chroniques*, à l'appui desquelles vient le récit de Josèphe, ce prince fut enterré ailleurs.

Cette contradiction ne pourrait-elle se concilier en disant que Joram ne fut pas jugé digne d'être déposé *dans le tombeau* qu'il s'était fait préparer de son vivant et qui, par suite, sera resté inoccupé dans les sépulcres royaux. Je serais presque tenté de le croire.

En résumé, si Joram s'est fait préparer une tombe dans le caveau des rois, il n'y a certainement pas été déposé.

## 8. OKHOSIAS.

« Après qu'il fut mort à Megiddo..... ses serviteurs le transportèrent à Jérusalem et l'ensevelirent *dans son sépulcre*, auprès de ses pères, *dans la ville de David* (II *Rois*, IX, 28). »

Les *Chroniques* ne disent rien des funérailles d'Okhosias.

« Il fut porté, nous dit Josèphe, à Jérusalem, et y fut enseveli.

» Κεμισθείς δ' εἰς Ἱεροσόλυμα τῆς ἐκεί ταφῆς τυχεῖναι (*Ant. jud.*, I, IX, c. VI, n. 3, t. 1, p. 347). »

Le verset que nous venons d'extraire du *Livre des Rois* me semble fournir une preuve de plus que les rois de Juda se faisaient

<sup>1</sup> « Παύβεροι δὲ αὐτοῦ καὶ τὸν νεκρὸν ὁ λαός. Δεγισάμενοι γὰρ, εἶμαι, τὸν οὐτως ἀπειθανόντα κατὰ μῆνιν Θεοῦ μηδὲ κηδείας τῆς βασιλευσὶ προπούσης ἄξιον εἶναι τυχεῖν, εὖτε ταῖς πατρώαις ἐνεκήδυσαν αὐτὸν θήκαις εὖτε ἄλλης τιμῆς ἤξιωσαν, ἀλλ' ὡς ἰδιωτῶν θάψαι. *Ant. jud.*, I, IX, c. V, n. 3, t. 1, p. 345.

préparer leur tombe de leur vivant : בקברתו *dans son tombeau*, dit positivement le texte; il avait donc son tombeau tout fait; car, assurément, ce n'est pas Athalie qui lui en eût fait faire un, et probablement qu'il y aura été déposé sans grande pompe.

## II. — 9. ATHALIE.

L'usurpatrice Athalie, chassée du temple et mise à mort, n'a certainement pas été déposée dans le caveau royal, qui contenait les princes de la race qu'elle avait voulu exterminer.

### 10. LE GRAND PRÊTRE JOAD.

« On l'ensevelit *dans la ville de David*, avec les rois, parce qu'il » avait fait le bien en Israël, à l'égard de Dieu et de sa maison » (II *Chron.*, xxiv, 16).

« Or, il fut enseveli *dans les sépulcres royaux* à Jérusalem. » Ἐτάφη δ' ἐν ταῖς βασιλικαῖς θήκαις ἐν Ἱεροσολύμοις (*Ant. jud.*, l. ix, c. viii, » n. 3, t. 1, p. 352). »

Ces deux documens sont positifs, le grand prêtre Joad a donc été enterré dans les sépulcres royaux.

### III. — 11. JOAS.

« On l'ensevelit avec ses pères *dans la ville de David* (II *Rois*, » xii, 22).

« Ils l'enterrèrent *dans la ville de David*, mais ne l'ensevelirent » pas *dans la sépulture des rois* (II *Chron.*, xxiv, 25).

« Et il fut enseveli à Jérusalem, mais non dans les sépulcres » royaux de ses ancêtres, étant devenu impie. Καὶ θάπτεται μὲν ἐν » Ἱεροσολύμοις, οὐκ ἐν ταῖς θήκαις δὲ ταῖς βασιλικαῖς τῶν προγόνων, ἀσεβῆς γενόμενος (*Ant. jud.*, l. ix, c. viii, n. 4, p. 353). »

Voici encore une contradiction entre le livre des *Rois* et les *Chroniques*, appuyées par le récit de *Josèphe*.

Il est probable qu'elle doit s'expliquer de même que celle que nous avons rencontrée plus haut.

Quoi qu'il en soit, nous admettons que Joas n'a pas été enseveli *dans les sépulcres royaux*, bien que son tombeau y ait été préparé de son vivant.

### 12. AMAZIAS.

« Il fut enseveli à Jérusalem auprès de ses pères *dans la cité de » David* (II *Rois*, xiv, 20).

» Et ils l'enterrèrent auprès de ses ancêtres dans la ville de Juda  
» (II Chron., xxv, 28).

» Et ayant porté son corps à Jérusalem, ils l'ensevelirent royale-  
» ment. Καὶ τὸ μὲν σῶμα κομίσαντες εἰς Ἱεροσόλυμα βασιλικῶς ἐκέντησαν (Ant.  
» jud., l. ix, c. ix, n. 3, t. 1, p. 352). »

Je n'ai plus à revenir ici sur le nom *ville de Juda*, donné au lieu  
d'inhumation d'Amazias, j'en ai suffisamment parlé plus haut.

Amazias a donc été déposé dans les sépulcres royaux.

#### IV. — 13. AZARIAS OU OSIAS.

« Il se coucha avec ses pères et on l'ensevelit auprès de ses pères  
» dans la ville de David (II Rois, xv, 7).

» Il se coucha auprès de ses pères; on l'enterra auprès de ses  
» pères dans le champ où étaient les tombeaux des rois parce qu'ils  
» dirent : il est lépreux (II Chron., xxvi, 23).

» Il fut enseveli seul dans ses jardins. Ἐκεντήθη δὲ μόνος ἐν τοῖς κη-  
» τῶν κήποις (Ant. jud., l. ix, c. x, n. 4, t. 1, p. 358). »

Voici trois versions différentes; nous mettrons tout d'abord de  
côté celle de Josèphe, et nous ne tiendrons compte que des deux  
que nous trouvons dans l'Écriture. Celle des *Chroniques* me paraît  
par cela qu'elle est très-précise, devoir être acceptée. J'admettrai  
donc qu'Osias ne fut pas enseveli dans les sépulcres royaux.

#### 14. JOTHAM.

« Il se coucha avec ses pères et fut enseveli auprès de ses pères  
» dans la ville de David, son père (II Rois, xv, 38).

» Il se coucha auprès de ses pères, on l'enterra dans la ville de  
» David (II Chron., xxviii, 9).

» Et il fut enseveli dans les sépulcres royaux. Θάπτεται δ' ἐν ταῖς  
» βασιλικαῖς θήκαις (Ant. jud., l. ix, c. xii, n. 1, p. 360). »

Jotham a été enterré dans les sépulcres royaux.

#### V. — 15. AKHAZ.

« Il se coucha auprès de ses pères et fut enseveli auprès de ses  
» pères dans la ville de David (II Rois, xvi, 20).

» Il se coucha auprès de ses pères et on l'enterra dans la ville à  
» Jérusalem, car on ne le transporta pas dans le tombeau des rois  
» d'Israël (II Chron., xxiii, 27). »

Josèphe ne parle pas de sa sépulture.

Laquelle des deux versions est la vraie? C'est ce qu'il n'est guère possible de dire, bien que la précision du verset des *Chroniques* puisse faire pencher la balance en sa faveur. Toutefois, nous devons faire observer l'étrangeté de sa rédaction. « Akhaz, dit-il, ne fut pas transporté dans les tombeaux des rois d'Israël. » L'emploi de ce nom *Israël* est ici fort singulier. Les rois d'Israël étaient enterrés à Samarie, et il y a tout au moins une forte incorrection dans le texte de ce verset. Quant à ce qu'il fut enterré dans la ville à Jérusalem, il ne me paraît pas possible de prendre cette expression au pied de la lettre, puisque personne ne pouvait être inhumé dans la ville.

## 16. EZÉCHIAS.

« Il se coucha avec ses pères (II Rois, XX, 21).

» Il se coucha auprès de ses pères et on l'ensevelit dans un lieu élevé parmi les sépulcres des fils de David. Tout Juda et les habitants de Jérusalem lui rendirent des honneurs à sa mort. » (II Chron., XXXII, 33).

Josèphe ne dit rien des funérailles d'Ézéchias.

Le verset des *Chroniques* est extrêmement important, en ce qu'il désigne d'une façon toute spéciale la tombe d'Ézéchias, en constatant les honneurs qui lui furent rendus par le peuple entier. L'expression dont se sert l'écrivain sacré במעלה קברי בני-דויד signifie-t-elle bien ici dans un lieu élevé parmi les sépulcres des fils de David? C'est ce qu'il serait très-important de fixer. Le mot מעלה signifie bien, au propre, lieu élevé; mais ne peut-il signifier, aussi bien, lieu profond, de même qu'en latin le mot *altus* a les deux significations? et, d'ailleurs, quand il s'agit d'une excavation sépulcrale, que peut être un מעלה, si ce n'est un lieu plus profond que les autres? Je ne me permettrai point de trancher cette difficulté grammaticale, que je laisse à de plus habiles le soin de discuter.

Quoi qu'il en soit, Ézéchias fut déposé dans les sépulcres royaux.

## VI. — 17. MANASSÉS.

« Il se coucha auprès de ses pères et fut enseveli dans le jardin de sa maison, dans le jardin d'Oza (II Rois, XXI, 18).

» Il se coucha auprès de ses pères et il fut enseveli dans sa maison (II Chron., XXXIII, 20).



» Et il fut enseveli *dans ses propres jardins*. Καὶ θάπτεται μὲν αὐτὸς  
 » ἐν τοῖς αὐτοῦ παραδείσοις (*Ant. jud.*, l. x, c. III, n. 2, t. 1, p. 372). »

Tous ces témoignages concordans nous prouvent que Manassés fut enterré *dans son jardin*, où, probablement, il avait fait préparer son tombeau.

#### VII. — 18. AMMON.

« On l'ensevelit dans sa sépulture *dans le jardin d'Oza* (II *Rois*,  
 » XXI, 26). »

Les *Chroniques* ne mentionnent que la mort violente d'Ammon sans rien dire du lieu de sa sépulture.

» Et ils ensevelirent Ammon *avec son père*. Καὶ τῶ πατρὶ συνθάπ-  
 » τουσὶ τὸν Ἀμμων (Ant. jud., l. x, c. IV, n. 1, p. 372). »

Manassés et son fils Ammon, qui avaient abandonné le culte de leurs pères, durent ne pas tenir à se réunir à eux après leur mort, et se firent enterrer *dans leur jardin*.

#### 19. JOSIAS.

» Ses serviteurs le chargèrent mort sur un chariot, le portèrent  
 » de Megiddo à Jérusalem, et l'ensevelirent *dans sa sépulture*  
 » (II *Rois*, XXIII, 30).

» Il mourut et fut enseveli *dans le sépulcre de ses pères* (II *Chron.*,  
 » XXXV, 24).

» Et il fut enseveli magnifiquement *dans les sépulcres de ses*  
 » *pères*. Καὶ κηδεύεται ἐν ταῖς πατρώαις θήκαις μεγαλοπρεπῶς. (Ant. jud.,  
 » l. x, c. v, n. 1, p. 375). »

Quel est le *sépulcre de ses pères*, dans lequel il fut enterré ; est-ce celui de David ? ou celui de Manassés et d'Ammon ? Cela est sujet à question. Toutefois, Josias ayant complètement renié la conduite et l'apostasie de ses deux prédécesseurs, a bien pu, malgré les liens du sang, exiger que ses restes reposassent auprès de ceux de ses ancêtres, qui avaient été fidèles au culte du vrai Dieu.

#### VIII. — 20. JOAKHAZ.

« Il ne régna que 3 mois, fut détrôné par le roi d'Égypte et em-  
 » mené prisonnier dans ce pays (II *Chron.*, XXXVI, 4).

» Il y mourut (II *Rois*, XXIII, 34. — Josèphe, *Ant. jud.*, l. x, c. v,  
 » n. 2, p. 378). »

Joakhaz n'a donc pas été déposé dans les sépulcres royaux.

## IX. — 21. JOAKIM.

« Il fut emmené en captivité à Babylone par Nabou-cadr-atzar » (II *Chron.*, xxxvi, 6).

Le livre des *Rois* mentionne simplement sa mort en disant « qu'il se coucha avec ses pères (II *Rois*, xxiv, 6.) »

Josèphe est plus explicite, il nous dit : « que Nabou-cadr-atzar » fit tuer Joakim, et ordonna de jeter hors des murs son cadavre » laissé sans sépulture. ὃν ἀταφον ἐκέλευσε ριφῆναν πρὸ τῶν ταυχῶν (*Ant. jud.*, I, x, c. vii, n. 3, p. 377). »

Joakim n'a donc pas reposé dans les sépulcres royaux.

## X. — 22. JOACHIM.

« Il fut emmené en captivité à Babylone (II *Chron.*, xxxvi, 10. — II *Rois*, xxiv, 15. — *Ant. jud.*, x, vii, 1, p. 377). »

Joachim était encore vivant à Babylone lorsque Jérusalem fut mise à sac par les Babylo niens.

## XI. — 23. SÉDÉKIAS.

Sédékias, après avoir vu tuer ses enfans, eut les yeux crevés, et fut emmené en captivité à Babylone (II *Rois*, xxv, 7).

Les *Chroniques* n'en disent rien, et Josèphe (*Ant. jud.*, x, viii, 2, p. 381) raconte les faits de la même manière que le livre des *Rois*.

Évidemment Joachim et Sédékias n'ont pu être déposés dans les sépulcres royaux.

Récapitulons maintenant, et voyons quels sont les rois de Juda qui ont été déposés dans les sépulcres royaux :

1. David.	12. Amazias.
2. Salomon.	IV. — 13. Azarias-Osias (lépreux).
3. Roboam.	14. Jotham.
4. Abias.	V. — 15. Akhaz (tomb. particulier).
5. Assa.	16. Ézéchi as.
6. Josaphat.	VI. — 17. Manassés (tomb. partic.).
I. — 7. Joram (tombeau particulier).	VII. — 18. Ammon. ( <i>idem.</i> )
8. Okhosias.	19. Josias.
II. — 9. Athalie.	VIII. — 20. Joakhas.
10. Joad, le grand prêtre.	IX. — 21. Joakim.
III. — 11. Joas (tomb. particulier).	X. — 22. Joachim.
	XI. — 23. Sédékias.



De cette liste, il résulte que onze rois et le grand prêtre Joad ont été déposés dans le sépulcre des rois, et que, parmi les rois dont les corps n'y ont pas été inhumés, trois, le 7<sup>e</sup>, le 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup>, avaient dû y faire préparer pour eux, de leur vivant, des tombes qui sont restées vides ; et, enfin, que huit rois n'ont pu y être enterrés.

Il ne paraîtra sans doute pas sans intérêt de comparer le nombre des tombes des *Qbour-el-Molouk* aux nombres des trois séries de rois que je viens de signaler.

Quinze personnages ont fait préparer leurs tombeaux dans les caves royales, et trois d'entre eux n'y ont pas été déposés. Aux *Qbour-el-Molouk*, quinze tombes ont été préparées pour recevoir des sarcophages. Il y a donc ici une coïncidence bien étrange, si elle n'est pas l'effet du hasard ; cinq tombes seulement sont restées à l'état d'ébauche, et comme toutes les places disponibles, vu l'étendue des grandes chambres sépulcrales, ont été employées soit à l'état complet, soit à l'état d'ébauche, il en faut conclure, s'il y a identité entre les *Qbour-el-Molouk* et les caveaux des rois de Juda, que les deux derniers rois, *Joachim* et *Sédékias*, n'y ont pas choisi de places pour eux-mêmes.

Il est bien entendu qu'*Athalie* ne doit pas entrer en ligne de compte, et qu'il n'est pas possible de songer à elle si l'on cherche à fixer l'ordre d'inhumation des rois dans les *Qbour-el-Molouk*.

On voit que j'admets l'identité des *Qbour-el-Molouk* avec les tombeaux des rois de Juda, avant d'avoir détruit les objections que l'on peut élever contre l'opinion que j'émetts aujourd'hui. Mais j'y reviendrai plus loin, et j'espère alors faire voir que ces objections ne sont qu'apparentes et qu'il est facile de les réfuter.

Revenons à l'ordre des inhumations.

Je l'ai dit déjà, la place d'honneur revient de droit au saint roi *David*. C'est donc bien lui qui était inhumé dans la petite chambre inférieure (*p*), ne contenant qu'un seul sarcophage, et placé dans l'axe même du vestibule (*c-b-p*). Sur les deux étagères ont été très-probablement placés les trésors pillés plus tard par *Hyrca*n et par *Hérode le Grand*.

Dans les six tombes de la première chambre (*k*), la plus rapprochée du corps de *David*, ont été enterrés : *Salomon*, *Roboam*,

*Abias, Assa et Josaphat.* La tombe de *Joram*, a été préparée, mais n'a pas reçu le corps de ce roi. C'est peut-être celle (1) qui ne présente pas de petite chambre cachée, destinée à recevoir les objets précieux enfouis dans la tombe des rois.

Dans la seconde chambre (q) se trouvent six tombes, complètes ou simplement ébauchées, plus l'entrée de la 2<sup>e</sup> chambre inférieure (r), où est placé un sarcophage orné de rosaces.

Nous devons donc y trouver les places d'*Okhosias*; de *Joad*; de *Joas*; d'*Amazias*; d'*Ozias* et de *Jotham*.

En commençant par la face du fond et par la tombe du milieu, nous avons celle d'*Okhosias*; à droite est la tombe du grand prêtre *Joad*, et cette tombe n'a pas de réduit; cela devait être, puisqu'il s'agissait d'un grand prêtre sans trésors que l'on put enterrer avec lui. La tombe complète de gauche est celle de *Joas*; elle a été, ainsi que je l'ai dit, construite, mais elle est restée vide.

Prenant ensuite les trois tombes du côté gauche, celle du milieu, qui a été occupée, revient à *Amazias*, celle qui est placée au-dessus, et qui n'est qu'ébauchée, revient à *Ozias*, le roi lépreux; elle est donc restée à l'état d'ébauche pour le motif qu'on a vu plus haut. Enfin, la tombe inférieure qui a été occupée est celle de *Jotham*.

Mais pourquoi les tombes d'*Amazias* et de *Jotham* n'ont-elles pas de réduit destiné à cacher des objets précieux, des trésors? Le voici, je crois: *Joas*, roi d'Israël, après s'être emparé de Jérusalem et avoir fait prisonnier *Amazias*, s'en retourna à Samarie, « emporta » tant tous les trésors du temple et tout ce qu'il y avait d'or et d'argent dans le palais d'*Amazias* <sup>1</sup>. » Celui-ci, presque aussitôt après fut forcé de s'enfuir à Lachis, où il périt assassiné.

Quels trésors eût-on pu enterrer avec un roi qui s'était fait dépouiller par l'étranger et qui n'avait plus d'amis? Aucun, sans doute; pour lui donc l'absence de cachette est parfaitement légitimée. Passons à *Jotham*. Le règne de celui-ci fut heureux et prospère, il imposa un tribut annuel aux Ammonites; il aurait donc pu laisser des trésors après lui; mais il dut dépenser des sommes

<sup>1</sup> « Τὸς τε τοῦ Θεοῦ ἠσκευατοὺς ἀνέλατο, καὶ ἔσας ἦν τῷ Ἀμασιᾷ χρυσὸς καὶ ἀργυρὸς ἐν τοῖς βασιλείαις ἐξαφορῆσι. *Josephus, Ant. jud., ix, ix, 3, p. 336.* »

énormes à relever et à orner la cité sainte et le temple; rien ne nous dit que ce fut un roi songeant à faire des économies, bien au contraire <sup>1</sup>. L'absence de la cachette dans son tombeau est donc jusqu'à un certain point naturelle.

Passons à la 3<sup>e</sup> chambre (s), en nous réservant de revenir à la 2<sup>e</sup> chambre de l'étage inférieur. Nous avons ici six tombes nouvelles.

Sur le côté gauche, celle du milieu a été préparée, mais elle n'a pas de cachette; la tombe d'*Akhaz*, a dû être préparée, mais n'a pas servi. *Akhaz*, qui avait payé des sommes énormes au roi d'Assyrie, *Tiglat-fela-sar*, en ruinant le trésor royal et le trésor divin, n'avait garde de laisser après lui des sommes considérables à enterrer dans son tombeau.

Aux deux côtés de la tombe d'*Akhaz* sont deux tombes ébauchées. Or, *Ézéchiás* devrait, ce semble, occuper une de ces deux tombes. Heureusement la Bible nous vient en aide. *Ézéchiás* fut enterré avec luxe dans une chambre particulière במערה. C'est donc à lui que j'attribue sans hésitation la 2<sup>e</sup> chambre inférieure (r) dans laquelle on pénètre par l'escalier débouchant dans la 2<sup>e</sup> chambre (q) sépulcrale que nous venons d'étudier.

Que deviennent dès lors les deux tombes ébauchées de ce côté? Les places abandonnées de *Manassés*, d'*Ammon*, qui se firent enterrer dans le jardin d'*Oza*.

Après ces deux rois, vient *Josias*, qui reprit avec ferveur le culte du vrai Dieu et qui reposa dans les sépulcres royaux. La tombe qui se présente immédiatement après, est complète et elle contient une cachette à trésors. *Josèphe* nous rend très-bien compte de la présence de cette cachette. Voici ses expressions :

« Ensuite, *Josias*, après avoir vécu en paix et avoir surpassé tous les autres en richesses et en gloire, mourut de la manière suivante <sup>2</sup>. »

Il raconte alors la fin malheureuse de ce monarque.

<sup>1</sup> Voir *Josèphe*, *Ant. jud.*, IX, XI, 2.

<sup>2</sup> « Ζήσας δ' ἐν εἰρήνῃ μετὰ ταῦτα Ἰωσίας, ἐπὶ δὲ καὶ πλείω καὶ τῇ παρὰ πάντων εὐδελείᾳ, κατέσπευε τοῦτω τῷ τρόπῳ τὸν βίον. *Ant. jud.*, X, IV, 5, t. 1, p. 374. »

Après Josias viennent *Joakhas, Joakim, Joachim et Sédékias*, dont les malheurs sont bien connus et avec lesquels finit la dynastie et le royaume de Juda. Il était donc tout naturel, qu'après la tombe de *Josias*, il n'y eût plus que des tombes ébauchées.

Je le demande maintenant, est-il possible que le hasard seul ait présidé à l'enchevêtrement étrange de ces tombes *achevées et inachevées des Qbour-el-Molouk*, lorsque cet enchevêtrement s'explique de lui-même aussitôt que la vraie attribution de ce monument illustre est trouvée? Je me dispenserai de répondre moi-même.

D'ailleurs, la disposition de ces tombes, avec réduit destiné à recevoir des objets précieux ou des trésors, ne se trouve absolument que là, dans l'immense nécropole de Jérusalem, et cette disposition présente une anomalie inexplicable, si l'on ne reconnaît pas dans ces cachettes la trace de l'habitude que l'on avait d'enterrer les rois de Juda *avec leurs trésors*.

Nous lisons dans Dion-Cassius, à propos de la destruction de Jérusalem par les Romains : « Ceci leur avait été annoncé par le » fait que le monument de Salomon, pour lequel ils ont un profond respect, s'écroula et tomba spontanément<sup>1</sup>. » On me permettra de chercher dans cette assertion une preuve de plus à l'appui de mon système; les oscillations d'un tremblement de terre ne font pas crouler un caveau taillé dans la masse du roc; cela seul peut crouler qui a été bâti ou qui n'offre pas une résistance égale dans tous les sens. D'ailleurs, pour que les Juifs trouvassent un présage fatal dans l'écroulement du tombeau de Salomon, il fallait que cet écroulement pût être vu de leurs yeux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Histoire romaine*, l. LXIX, c. 14.

<sup>2</sup> Dans les *Actes des Apôtres* nous lisons : « Mes frères, qu'il me soit permis » de vous dire hardiment sur le patriarche David qu'il est mort, qu'il a été » enseveli, et que son sépulcre existe auprès de nous jusqu'à ce jour. Ἄνδρες » ἀδελφοί, ἔξὼν εἰπεῖν μετὰ παρρησίας πρὸς ὑμᾶς περὶ τοῦ Πατριάρχου Δαβὶδ, ὅτι » καὶ ἐτελεύτησεν καὶ ἐτάφη, καὶ τὸ μνημα αὐτοῦ ἐστὶν ἐν ἡμῖν ἄχρι τῆς ἡμέρας » ταύτης. *Actes*, II, 29. » Saint Pierre et ceux qui l'écoutaient connaissaient donc parfaitement le tombeau du roi David, qui était encore intact au moment de la prédication du prince des apôtres.

Pouvaient-ils savoir ce qui s'écroulait dans l'intérieur d'une cave sacrée, où il était impossible de pénétrer, ainsi que nous le dit Josèphe? Je n'hésite pas à répondre que non. Qu'en conclure? Que ce fut le *vestibule apparent* qui fut abattu par un tremblement de terre, et que ce même tremblement de terre fit également écrouler le *monument expiatoire d'Hérode*, élevé par lui après sa profanation, à la porte même du *tombeau des rois*. Comparons ces faits avec les lieux tels qu'ils sont aujourd'hui. L'architrave du vestibule est fendue dans toute sa hauteur, et l'une des deux parties s'est abaissée d'une manière appréciable. Les deux colonnes qui la soutenaient ont été forcément broyées en ce moment, aussi bien que la face intérieure de la muraille de rocher dans laquelle est taillé la porte qui amène dans la grande cour de l'édifice. Enfin, le tertre assez élevé, qui est placé juste en face du vestibule, recouvre très-probablement la base du monument expiatoire, bâti par Hérode, et que la même catastrophe aura frappé.

Dans le prochain article nous examinerons les objections que l'on peut faire contre les faits que nous venons d'établir.

DE SAULCY,  
Membre de l'Institut.

---



---

 Polémique catholique.
 

---

## CONVENANCES SOCIALES

D'UNE

## DÉFINITION DOGMATIQUE

SUR

L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B. V. MARIE.

---

Nous avons déjà parlé plusieurs fois dans nos *Annales* de cette question, qui intéresse si vivement le monde catholique; d'abord en analysant tout au long la *dissertation polémique sur l'immaculée conception de Marie*, composée par S. E. le cardinal Lambruschini<sup>1</sup>, ensuite en publiant la majestueuse *Encyclique* par laquelle S. S. PIE IX s'adressait à tous les évêques du monde catholique, pour leur demander leur croyance sur cette question. Cette encyclique ayant été attaquée par quelques journaux protestants et rationalistes, nous essayâmes, selon nos forces, de montrer combien la conduite de notre Chef suprême était conforme à la tradition de l'Eglise chrétienne, même aux simples lumières du bon sens et aux prescriptions d'une saine philosophie<sup>2</sup>. Mais voici qu'un journal, publié à Rome, la *Civiltà Cattolica*, vient montrer un côté tout à fait neuf, et profondément vrai, dans cette grande question. Il fait voir avec évidence comment en définissant et en assurant cette haute prérogative à la Mère du Christ, reine des anges et des hommes, on frappe en même tems les erreurs les plus dangereuses de notre époque, le RATIONALISME des philosophes, et le SEMI-RATIONALISME de quelques catholiques aveugles et trompés.

Qu'il y ait des *Demi-rationalistes* parmi les catholiques, qui, avec les meilleures intentions du monde, ne vont à rien moins qu'à dénaturer les notions sur Dieu, sur le Christ, sur la révélation, sur l'Eglise, sur la raison, c'est ce que nous nous efforçons de montrer; c'est aussi ce que nos adversaires nous reprochent presque

<sup>1</sup> Voir nos *Annales*, t. VII, p. 245 (3<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Voir, *ibid.*, t. XII, p. 290.

comme une hérésie. On comprend donc combien nous avons dû être encouragé et rassuré quand nous avons vu un grand nombre de nos reproches, et la plupart de nos appréhensions en faveur de l'Eglise, adoptés et confirmés par une *revue* qui se publie au centre de la catholicité.

Car la *Civiltà Cattolica* n'est pas une revue, comme la nôtre, publiée par un simple particulier; ses rédacteurs sont les théologiens les plus distingués de Rome, la plupart membres de la Compagnie de Jésus; elle est publiée sous les auspices du souverain Pontife et de tous les évêques de l'Italie. Aussi l'on assure qu'elle compte de 12 à 15,000 abonnés; ce qu'on n'a jamais vu pour un recueil qui ne paraît qu'une fois par semaine. On voit donc combien les paroles d'une semblable publication sont graves et méritent l'attention des théologiens et des philosophes catholiques.

C'est donc une nouvelle autorité, nous dirions *presque canonique*, à ajouter à celle de l'article de M. Capogrossi, publié dans les *Annali delle scienze religiose* et inséré dans notre avant-dernier cahier (ci-dessus, p. 165).

Nous prions donc nos lecteurs d'y faire la plus grande attention; ils y verront que nous avons à nous défendre non-seulement contre les *ennemis du dehors*, éclectiques et panthéistes, mais encore contre les maladroites des *amis du dedans*, qui sont plus dangereux que les ennemis du dehors, parce que l'on ne se défie pas d'eux. Cette censure raisonnée, jointe à la mise à l'*index* de plusieurs livres d'enseignement classique ecclésiastique, montre où se trouve le danger de notre époque. Les professeurs, avertis de si haut et si bien, tourneront sans doute leur attention sur tous les points de l'enseignement, pour en chasser tout reste, et même toute ombre de Paganisme et de Rationalisme.

Le travail de la *Civiltà Cattolica* est divisé en trois paragraphes. Nous ne publierons pas le premier, parce qu'il ne fait qu'exposer l'état de la question, et les diverses objections faites, par des incrédules et même par des catholiques, contre l'*opportunité* ou l'*utilité* d'une semblable décision. Le savant auteur de la disserta-

tion fait observer qu'il pourrait bien se faire qu'il y eût un *lien nécessaire* entre cette décision dogmatique et la condamnation de toutes les erreurs actuelles.

« Or, dit-il, si nous ne nous trompons, ce lien, cette relation intime entre ces deux objets au premier abord si différents (le *dogme de l'Immaculée Conception* et la *condamnation de toutes les erreurs modernes*), ce lien, nous croyons le reconnaître non pas seulement comme raisonnable, mais comme nécessaire. A tel point que la définition de ce dogme peut être considérée comme la digue la plus puissante et la plus opportune qui puisse aujourd'hui être opposée à l'*invasion de l'hérésie plus ou moins manifeste*. S'il en était ainsi, le doute sur l'opportunité s'évanouirait, puisque l'on en verrait même apparaître clairement une nécessité très-réelle : les hérétiques, loin de voir dans cette définition un nouvel obstacle à leur conversion, y trouveraient un nouvel encouragement, en voyant avec quels moyens simples l'Eglise pourvoit à l'intégrité de la foi contre une phalange d'erreurs, devant laquelle non pas seulement leurs sectes, mais la terre tout entière semble se taire; et le rire sarcastique des impies qui raillent l'Eglise, parce que, disent-ils, au milieu d'un tel débordement de doctrines elle s'occupe de conceptions et de *cœurs*, ce rire infernal, nous le répétons, mourrait sur leurs lèvres quand ils verraient cette fois encore que, suivant la promesse de Dieu, *c'est le pied de la pauvre Vierge de Nazareth qui écrase la tête de Lucifer, leur chef et leur maître.* »

C'est en effet ce que va prouver d'une manière frappante le savant et profond théologien, dans la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> partie que nous publions en entier, en nous permettant d'intercaler quelques réflexions que nous mettons *en plus petit texte*, afin que l'on puisse facilement séparer nos paroles qui n'ont pas d'autorité, de celles qui tirent leur autorité du lieu même où elles ont été publiées et APPROUVÉES.

#### 1. Examen du Rationalisme antichrétien.

« Personne n'ignore que depuis *trois siècles*, c'est-à-dire depuis l'apparition du protestantisme, la guerre de Satan contre l'Eglise a pris des proportions gigantesques. Le mystère d'iniquité va se

déroulant et se manifestant d'une manière toujours plus universelle et plus active, préparant ainsi la voie à l'homme de péché, qui devra se révéler à la fin des tems. De cette grande hérésie est né le RATIONALISME, d'abord *théologique*, ensuite *théologique et philosophique*, puis *théologique, philosophique et politique*, enfin *théologique, philosophique, politique et social*.

Ces remarques sont parfaitement justes et nous confirment dans tout ce que nous avons dit sur l'enseignement. Le Rationalisme a été d'abord et est encore *théologique*. La grande erreur de quelques philosophes catholiques a été de croire qu'il pouvait y avoir une *philosophie* qui traitât de Dieu et de tous ses attributs, de l'homme, de ses devoirs, de la société, et de toutes ses lois, sans être *théologique*. Tout cela est essentiellement théologique, et cependant on a prétendu que ces matières pouvaient être seulement philosophiques, et c'est ainsi qu'on a *naturalisé, humanisé la théologie*; c'est-à-dire qu'on a humanisé Dieu, ou divinisé l'homme; ce qui est le gouffre, le chaos, dans lequel nous sommes enfoncés en ce moment.

L'hérésie de Luther, le philosophisme du siècle passé, la révolution française et le socialisme moderne sont les quatre âges; les quatre époques d'un même système; qui n'a reçu de chacune d'elles aucune idée neuve, mais un développement ultérieur, où l'on retrouvait tous les caractères des précédentes.

Tout cela est parfaitement vrai; seulement, nos lecteurs savent que nous faisons remonter les principes rationalistes au delà de Luther. Nous les avons tous montrés condamnés par les conciles et par les papes dès le 13<sup>e</sup> siècle, dans les fameuses bulles de Grégoire IX, Grégoire XI, et plus tard de Léon X; nous en avons constaté la déclaration et l'aveu dans le discours des légats du Saint-Siège à l'ouverture du concile de Trente. Ce sont là des pièces que personne ne peut récuser; et qui renferment une *méthode* à laquelle il faudra forcément revenir <sup>1</sup>.

Ce Rationalisme appliquant le *Panthéisme idéal*, sur lequel il se fonde, à tout ce qui concerne spéculativement et pratiquement l'homme religieux et social, forme un vaste système d'erreurs, qui envahit et corrompt religion, morale, sciences, littérature, arts, politique, famille, tout enfin, et menace d'arracher de ses fondemens toute la société humaine, pour la reconstruire suivant ses

<sup>1</sup> Voir la bulle de Grégoire IX dans notre tome XVI, p. 562; celle de Grégoire XI, *ibid.*, p. 573 (3<sup>e</sup> série); celle de Léon X, t. III, p. 165 (4<sup>e</sup> série), et le discours des légats du Saint-Siège, t. XVII, p. 163 (3<sup>e</sup> série).

utopies et lui donner une nouvelle *organisation humanitaire*.

Tout cela est vrai, parfaitement vrai. Mais le *Panthéisme idéal* n'est autre chose que le principe de la *communication immédiate de Dieu avec l'âme humaine*, établi en particulier par l'école de Raymond de Lulle, se continuant, malgré les condamnations des Papes, dans le Platonisme de quelques auteurs catholiques, et se résumant en ce moment dans ceux qui soutiennent que la *raison est un écoulement de la substance de Dieu*, que c'est une *participation, une union, à la raison divine*, etc., etc. Voilà ceux qui, encore en ce moment sans le vouloir, comme leurs prédécesseurs, soutiennent et propagent le *Panthéisme idéal*.

Comme renfort actif et laborieux d'un tel système théorique d'impiété, est survenue la nombreuse phalange des sectes modernes, qui, par toute espèce de moyens, s'appliquent à le réaliser, et qui forment comme un *sacerdoce, un apostolat, une hiérarchie*, diamétralement opposés au sacerdoce, à l'apostolat, à la hiérarchie de l'Eglise catholique. Les sociétés secrètes, quoique exclusivement politiques en apparence, ont toutes leur tendance *anti-catholique* plus ou moins explicite : elle n'est autre que celle qui a été signalée ci-dessus, puisque les sectes elles-mêmes sont des instruments aveugles entre les mains des principaux meneurs; et ceux-ci peut-être ont leur point de mire sur la Religion bien plus que sur la politique.

Ceci est encore parfaitement vrai, et nous avons cité les paroles de M. Saisset, qui demande pour la philosophie le droit d'enseigner à *titre spirituel*. Nous avons ajouté, que s'il était vrai que la philosophie enseignât tout ce qu'elle enseigne dans son traité de *Deo et de Moribus*, en vertu de l'*écoulement, participation, idée innée, union directe*, alors elle serait dans son droit. C'est ce que quelques catholiques s'obstinent à nier, ils refusent de voir la corrélation qui existe entre le privilège qu'ils accordent à la philosophie, celui d'enseigner par *elle-même*, par ses *seules forces*, ces grandes vérités, et le droit à un *titre spirituel*, qu'elle demande de lui reconnaître.

Le principe fondamental de ce *Rationalisme* aux mille formes est la *déification de la raison humaine* élevée d'abord au-dessus du dogme, ensuite au-dessus de la vérité, et enfin *identifiée avec Dieu*; avec Dieu qui, assimilé au grand Tout, est montré subsistant principalement et se *révélant* comme personne dans l'humanité entière, les individus de l'espèce humaine n'en étant que des *parcelles* ou des *manifestations finies et passagères*.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître l'auteur de ce beau travail, mais nous pouvons lui dire qu'il a posé dans ces lignes la véritable réfutation des erreurs Lamennaisiennes, et des erreurs de toute l'école des Rationalistes catholiques que nous combattons depuis si longtemps. Celui qui donne pour origine aux dogmes théologiques qui sont forcément enseignés dans la philosophie, la *raison seule*, la *pensée seule*, celui-là identifie la raison humaine et la raison divine, sans qu'il soit possible de les discerner. Il ne pourrait le faire sans avoir recours à la révélation extérieure, à la tradition, à l'Église, ce qui est la négation même du principe philosophique : que l'on doit demander Dieu à l'âme humaine, à la raison seule, comme le disent les Semi-Rationalistes.

La conséquence inévitable de ce monstrueux système, ou plutôt son fondement logique nécessaire, est la négation absolue *du péché originel*, qui, dans son concept catholique, est nié comme une pure fable, ou transformé en simple mythe. Suivant ce système, l'homme est exempt de corruption, il est parfait, il est saint de sa nature ; par conséquent il ne peut se trouver en lui *naturellement* rien que de pur, de saint et de parfait. Si présentement il apparaît misérable et dégradé, il faut l'attribuer au vice des lois sociales et religieuses qui le corrompent, auxquelles on doit faire la guerre, pour en affranchir l'humanité et la reconstruire dans un état parfait, d'après une nouvelle morale, une nouvelle science, une nouvelle Église, une nouvelle association universelle de tous les peuples. De là vient que l'on parle si fréquemment de *futures destinées de l'humanité, d'hommes de l'avenir, d'émancipation* et même de *rédemption nouvelle*. Si ces formes de langage ne se prenaient pas dans l'acception que nous avons indiquée ci-dessus, elles seraient tout à fait vides de sens. Tous les instincts de l'homme, quels qu'ils soient, sont *bons et divins* ; et par suite il faut le dégager de toute entrave matérielle et *morale*, qui en empêche le développement et la libre satisfaction. De là résulte l'entière *émancipation de la chair*, la liberté de la femme, l'anéantissement de la propriété et de toute relation domestique. L'homme est complètement indépendant : la seule humanité est essentiellement *souveraine*, et ainsi *la volonté de l'humanité* est la seule loi qu'il faille reconnaître en ce monde : sa souveraineté est le seul pouvoir légitime ; toute autre que celle-là est une usurpation et une tyrannie dont les peuples doivent à tout prix s'émanciper. Notre dernière destinée, notre

suprême béatitude ne se trouve qu'ici-bas, et l'on y doit arriver par un progrès indéfini et fatal.

Jamais paroles plus philosophiques et plus sensées n'ont été prononcées sur la cause et le principe de nos erreurs. Oui, ce sont bien là les principes sur lesquels s'appuient tous les utopistes qui nous entourent et se mêlent de nous réformer. Oui, tous oublient et nient le *péché originel*. Les *Panthéistes* qui prétendent que notre essence, notre substance, ne font qu'un grand Tout, une Unité avec Dieu, tel que l'abbé de Lamennais, qui fait 4 volumes d'une *Esquisse d'une philosophie* pour prouver ce qu'il appelle l'unité de substance. Les *Rationalistes*, non catholiques ou catholiques, qui nous disent que la raison humaine est un *écoulement*, une *participation de la raison divine*; les professeurs de *philosophie*, qui prétendent que sans théologie, c'est-à-dire sans tradition, sans révélation, on peut établir Dieu, les attributs, l'homme, la société, etc., et puis tous ces *politiques*, *économistes* et *réformistes*, dont les écrits nous ont inondés depuis quelques années. Oui, tous nient le *péché originel*, et ces derniers tombent par un chemin droit et direct, qu'ils déguisent à peine, dans l'*émancipation de la chair*, c'est-à-dire dans la dissolution des liens du mariage, de la paternité et de la maternité, pour mettre à la place la satisfaction de toutes les concupiscences. C'est pour cela qu'ils disent que *l'humanité est essentiellement souveraine*, bien certains qu'elle ne décrètera rien que de *très-humain*.

Comme il n'est besoin de racheter l'homme d'aucune faute, le Christ ne fut qu'un *philosophe humanitaire*, n'ayant qu'une mission civilisatrice et terrestre; on lui a ensuite attribué les prérogatives et les caractères du *Dieu-Humanité* (c'est ainsi qu'ils interprètent le nom de Dieu-Homme ou Homme-Dieu), pour en former un *idéal parfait*; son histoire, par conséquent, n'est qu'un *assemblage de mythes*. Tel est l'abrégé, tels sont les principaux dogmes de cette sagesse diabolique d'où découlent les applications les plus impies et les plus perverses; pour s'en convaincre, il suffit de lire les écrits impies enfantés par le *transcendentalisme allemand* et par l'*éclectisme français*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les bornes circonscrites que nous nous sommes imposées dans cet écrit ne nous permettent pas de citer les auteurs, et bien moins encore les longs passages qui mettraient en relief tout ce système. Mais quiconque s'est un peu familiarisé avec les écrits des principaux réformateurs modernes n'hésitera pas à reconnaître dans notre exposé la substance de toutes ces utopies et de toutes ces conceptions monstrueuses. Au reste, s'il en était besoin, on pourrait, sans

Nos lecteurs savent que c'est presque dans les mêmes termes que nous avons parlé de l'origine et de la base de toutes les erreurs actuelles. Elles se résument, en effet, dans ces mots qui, à notre avis, sont le fondement de tout le Rationalisme et de tout le Panthéisme : *croissance à une communication directe, à une union réelle et NATURELLE entre Dieu et l'âme humaine*. On se souvient en particulier que nous seul avons combattu ce système de philosophie de Gioberti qui voulait faire du Christ une *idée*, et de l'Église la *conservatrice de l'idée*. Ce livre, traduit et recommandé par des prêtres respectables, vient enfin d'être frappé des foudres de l'Église.

2. Examen d'un système de Semi-Rationalisme où sont tombés des auteurs catholiques.

À côté de cet abominable système surgit une espèce de *Semi-Rationalisme*; c'est celui de quelques *faux catholiques modernes*, pour la plupart italiens (de bonne ou de mauvaise foi, nous ne le recherchons pas). Sans se faire les sectateurs ou les promoteurs des aberrations du premier système, ils ont *bien des points de contact* avec lui et sèment des doctrines qui, *pressées par une logique rigoureuse*, mèneraient infailliblement à ces horribles égarements que nous avons mentionnés.

C'est exactement ce que nous avons dit de nos Semi-Rationalistes. Que le sage et savant auteur de ce travail daigne lire l'exposition qu'en a faite, dans les *Annali* de Rome, M. Capogrossi, et il verra s'il n'existe pas aussi des *Semi-Rationalistes français*. Il remarquera que nous avons attaqué les Semi-Rationalistes italiens autant que les français.

Ceux-ci ne *divinisent* pas, du moins en termes explicites, la *raison*, mais ils lui attribuent une dignité souveraine; et tout en disant qu'ils veulent la concilier avec la foi, ils lui accordent une *suprématie absolue* sur celle-ci. Ils admettent en paroles les deux ordres, *surnaturel et naturel*; mais, en les expliquant, ils les confondent ensemble, identifiant l'un avec l'autre.

C'est exactement ce que nous avons dit à M. Maret dès le commencement de notre discussion. En attribuant à la philosophie le droit de *trouver, d'inventer* Dieu, et tous ses attributs, vous lui accordez des *prérogatives surnaturelles*, seulement vous les appelez *naturelles*; et c'est sur cela que M. Saisset, de longs efforts de patience, extraire ce système des propres paroles de ses auteurs et de ses adeptes. Et l'on peut dire la même chose du *Semi-Rationalisme* dont nous allons parler (Note des rédacteurs de la *Civiltà cattolica*).



vous a demandé pour la philosophie le droit d'exercer un *ministère spirituel*; c'est sur cela qu'il vous a dit que, puisque les vérités surnaturelles (n'y en eût-il qu'une) étaient un produit, une conception, un domaine de la philosophie, elle avait le droit de s'élever à la hauteur du Christ et de l'Eglise, ou de les faire descendre à son niveau. Il n'y a là pas de milieu.

N'accordez à la philosophie aucune vérité *surnaturelle*, ou bien dites que le Christianisme n'est qu'une philosophie.

Ils ne nient pas le péché originel; mais, dans la pratique, ils en désavouent les effets, réprouvent la mortification de la chair, tout exercice ascétique et tout ce qui ressent l'expiation pour l'esprit, le frein et la sujétion pour les sens. Ils reconnaissent la béatitude de la vie future; mais ils veulent, comme son acheminement et son principe, la recherche d'une félicité matérielle sur cette terre. Cette félicité, ils lui assignent pour cause, pour mère et pour tutrice la *religion catholique*; ils n'admettent pas d'autres conditions; ils sont au contraire prêts à y renoncer, s'ils ne peuvent pas en obtenir cette félicité terrestre.

Nous remarquons cette phrase profonde : *Les Semi-Rationalistes ne nient pas le péché originel, mais dans la pratique ils en désavouent les effets.*— En effet, nous demandons à tous si lorsqu'on accorde à la philosophie, c'est-à-dire à la raison native et *naturelle*, de trouver et d'établir :

Dieu et ses attributs ;

L'homme, son origine, sa fin, ses devoirs ;

L'établissement de la société de famille et de la société civile

Avec les seuls secours naturels.

Si, dis-je, on ne nie pas dans la pratique les effets de la chute originelle ?

Ils reconnaissent un tribunal de la vérité; mais ils ne le trouvent que dans l'*opinion universelle*, qu'ils proclament souveraine du monde. Ils accordent la nécessité d'un gouvernement; mais ils le veulent *émané du peuple*, toujours maître de le reprendre des mains de ses mandataires; ou bien s'ils restreignent cette faculté à certains cas, ils en font toujours *jugé souverain* et sans appel le *peuple lui-même*, dans la seule volonté duquel ils reconnaissent l'unique loi qui existe au monde.

Tout cela est encore soutenu par quelques-uns des catholiques que nous avons combattus; ils croient tous à l'*opinion universelle* qu'ils appellent le *suffrage universel*, et à la souveraineté du peuple qu'ils appellent la *république*.

Nos lecteurs, dans ces derniers tems, ont bien connu et connaissent encore quelques-uns de ces catholiques.

Ils attribuent à la société le droit de punir les délits; mais ils ont soin d'en retrancher toute idée d'expiation et de le réduire à un simple droit de légitime défense. Ils rejettent la fatalité du progrès; mais ils tiennent les esprits dans de perpétuelles agitations, par l'idée d'un *perfectionnement illimité* et d'une marche ascendante vers un terme inconnu et incertain. Ils se persuadent vainement pouvoir bannir du monde la misère, la douleur et le crime, au moyen de certains mécanismes de gouvernement et d'administration que le caprice effréné de leur imagination fabrique sans relâche, et qu'ils voudraient imposer aux peuples, même en dépit de toutes leurs répugnances.

Nos lecteurs ont souvent entendu de ces déclamations burlesques à force d'être exagérées, et toutes ces protestations de fraternité que le savant et éminent auteur réduit ici à ses justes bornes.

Ils protestent qu'ils n'aspirent pas à une nouvelle Eglise différente de l'Eglise catholique; mais ils la veulent purifiée de je ne sais quelles taches et, comme ils disent, *modernisée*; s'étant ainsi fait un Catholicisme à leur guise, ils le louent, ils l'exaltent, tandis que l'autre, qui est réel, vrai, subsistant, *professé par le clergé, par l'épiscopat et son chef, le Pontife romain*, ils l'accusent d'être exagéré, vieilli, ultra-mystique, anti-social, ambitieux, et tout le reste des griefs adressés au jésuitisme.

Ils reconnaissent la *rédemption du Christ*, mais ils la font principalement consister dans les effets humains et civils tendant à l'affranchissement politique des multitudes et à l'amélioration des conditions matérielles de la vie.

Nous ne nommerons pas à nos lecteurs tous ces prétendus catholiques qui visent à *réformer l'Eglise, sans l'Eglise et malgré l'Eglise*, à partir de Vintras jusqu'à M. l'abbé Chantôme. Ils s'appuient tous sur ce malheureux principe philosophique que nous combattons, à savoir: *la communication directe et naturelle de Dieu avec l'homme*, en vertu du principe que *la raison humaine est une révélation véritable, mais naturelle*. Aussi, quasi tous nos réformateurs sont des voyans, des prophètes, des messies, inspirés de Dieu.

Ce *Rationalisme*, pour ainsi dire mitigé, que nous appelons *Semi-Rationalisme* pour le distinguer du premier, qui infecte d'une ma-

nière particulière le France et l'Allemagne; ce second Rationalisme; disons-nous, *est la vraie plaie de l'Italie*. On peut le voir dans presque tous les écrits *libéraux* de ces dernières années, qui se sont modelés généralement sur les ouvrages de Gioberti, leur propagateur le plus ardent et le plus fécond.

C'est aussi ce Rationalisme qui perd la plupart des esprits de notre France. On en rencontre beaucoup parmi ceux qu'on appelle *conservateurs*; ils se trouvent dans le palais du Président aussi bien qu'au palais de justice; dans nos salons aussi bien que dans nos églises. Il y a même des femmes, dévotes d'ailleurs, qui s'en sont teintes.

De cette double génération d'hommes égarés, les premiers non moins que les seconds méconnaissent le CHRIST et retournent au PAGANISME: « Ils ont blasphémé le SAINT d'Israël, ils ont reculé » en arrière<sup>1</sup>; » et ils retournent à un *Paganisme* bien pis que l'ancien; car c'est un Paganisme qui est né non de ce qu'on n'a pas connu l'Évangile, mais de ce qu'on l'a connu et renié; et par suite, c'est un Paganisme privé de toute espérance de réconciliation future; « car il est impossible que tous ceux qui, une fois ont été éclairés..., et sont tombés, soient rénovés de nouveau par la pénitence<sup>2</sup>. »

Oui, l'exclusion du Christ, du Médiateur, voilà la plaie, le cancer vivant de la société actuelle. Mais nos lecteurs nous rendront cette justice, que c'est nous, les premiers, qui avons le plus regretté, le plus déploré, cette malheureuse exclusion. Non-seulement nous l'avons déplorée, mais nous en avons indiqué l'origine et la raison. L'origine, la voici: C'est qu'on a établi une science dite la *sagesse*, dite la *philosophie*, dans laquelle on a enseigné:

Dieu et ses attributs;

L'homme et ses devoirs;

La loi morale et les principaux dogmes;

La société de famille et la société civile;

Sans le Christ, sans le Médiateur, sans l'Église, sans le Chef de l'Église,

La société actuelle en a conclu, naturellement, logiquement, contre les intentions et les conclusions des auteurs, que le Christ, le Médiateur, l'Église, étaient inutiles.

<sup>1</sup> Blasphemaverunt SANCTUM ISRAEL, abalienati sunt retrorsum. Isaïe, I, 4.

<sup>2</sup> Impossible est eos, qui semel sunt illuminati... et prolapsi sunt, rursus renovari ad penitentiam. *Hébr.*, VI, 6.

Et lorsque nous avons parlé ainsi, nous avons vu un prêtre, un religieux, nous jeter l'insulte au visage. Voici en effet ce que nous dit le P. Chastel :

« Nous trouvons dans un Traditionaliste cette exclamation *échauffée* :

« Sainte parole de Dieu, parole extérieure et primitive, nous savons que  
 » *c'est par vous que toutes choses ont été faites* (Sag., ix, 1); et pourtant,  
 » parmi les peuples chrétiens, on a inventé une science et une sagesse d'où  
 » vous avez été exclue. A votre place, dans toutes nos écoles de philosophie,  
 » on a mis *le monde*, l'ouvrage de vos mains; la parole morte a remplacé la  
 » parole vivante. J'ouvre tous les livres de l'Orient, un souvenir de cette  
 » parole, souvenir brisé, dénaturé souvent, s'y trouve encore mentionné,  
 » comme dans notre Bible, c'est par une *communication extérieure de Dieu*  
 » que commencent toutes les sagesse hindoues, persanes, chinoises, etc. Dans  
 » nos livres de philosophie chrétienne, seuls, nulle mention n'est faite de ce  
 » premier don, nul besoin n'est signalé de ce secours, nulle intervention de  
 » cette parole. Et lorsque nous élevons la voix pour demander une place pour  
 » vous, ô parole de Dieu, personne ne nous répond.... Ceux-là mêmes qui  
 » sont chargés de vous conserver, ô parole de Dieu! et qui vous proclament  
 » ailleurs avec éclat, ici, dans la science, dans les écoles de sagesse, n'osent  
 » vous produire.... n'osent s'appuyer sur vous. Nous savons que *c'est par vous*  
 » que Dieu porte toutes choses (Héb., i, 3); oui, toutes choses, disent les phi-  
 » losophes, excepté la science de la philosophie, la première et la plus grande  
 » de toutes les sciences, notez-le bien (*Annales*, t. I, p. 364, 3<sup>e</sup> série).

« Si le Traditionaliste nous en croit, il fera sagement de se calmer. La pa-  
 » role de Dieu n'est point en péril dans les écoles catholiques; comme son  
 » imagination le lui fait voir. (*Ami de la Religion*, 12 fév. 1852, t. cv, p. 354).

Voilà ce que nous dit un prêtre, parce que nous demandons que le Christ ne  
 soit plus exclu de la religion dite *philosophique ou naturelle*.

Pour ramener ces deux systèmes erronés à leur commune ori-  
 gine et pour indiquer le point de contact où ils se rencontrent, nous  
 pouvons dire qu'ils se donnent amicalement la main *sous l'arbre de*  
*la science*, si fatal jadis à notre premier père. Ils s'accordent tous les  
 deux à nier ou à dénaturer *l'idée du péché originel*; car le Ratio-  
 nalisme nie ce péché *dans sa cause*, et le Semi-Rationalisme le nie  
*dans ses effets*; le premier veut que la parole de Lucifer : « Vous  
 » serez comme des dieux », se vérifie par rapport à l'homme; le se-  
 cond donne un démenti à cette parole de Dieu qui inflige une peine  
 à l'homme coupable : « La terre est maudite dans ton œuvre; c'est

<sup>1</sup> Eritis sicut Dii. Gen., III, 5.

» dans les travaux que tu vivras d'elle tous les jours de ta vie ; elle » produira des ronces et des épines<sup>1</sup>. » Si l'humanité est Dieu, comme le veut le Rationalisme, il n'y a pas eu de péché originel dans l'homme, parce que l'homme n'avait pas à qui désobéir. Si *la raison et la tendance naturelle* de l'homme ont les prérogatives qui leur sont attribuées par le *Semi-Rationalisme*, si l'homme lui-même doit jouir d'une félicité terrestre ici-bas, les effets et la peine du péché originel sont annihilés, et par suite il n'y a même pas de péché originel.

Oui, toute la question religieuse et sociale est là : « *Si la raison et la tendance naturelle* de l'homme ont les prérogatives qui lui sont attribuées par » le *Semi-Rationalisme*, » si, comme nous l'avons dit si souvent à nos adversaires, la raison humaine est une *participation de la raison divine*, etc. ; oui, alors il n'y a plus de *péché originel*. Nous espérons que les professeurs de philosophie et de théologie feront attention à ces avis, qui leur viennent de Rome.

De ce centre commun, de ce premier principe d'où partent les deux systèmes, naît la grande analogie que l'on découvre entre les *conclusions ultérieures du Rationalisme et du Semi-Rationalisme hétérodoxe*. Ce dernier, il est vrai, par *défaut de logique*, ne les déduit pas avec un ton aussi âpre et aussi tranchant que le premier, qui, en fait de dialectique, le surpasse de beaucoup. Comme exemple de cette analogie, observez que si le Rationalisme nie Jésus-Christ en le réduisant à *une idée*, le Semi-Rationalisme dénature son caractère et sa mission. Si le Rationalisme rompt tous les liens matériels et moraux pour l'homme, le Semi-Rationalisme veut du moins les relâcher plus que ne le permettent les règles *de la raison et de la foi*. Si le Rationalisme renie l'Eglise catholique, le Semi-Rationalisme l'accuse d'*avoir dévié*, en s'éloignant de son antique pureté. Si le Rationalisme anéantit toute idée de gouvernement légitime, le Semi-Rationalisme lui donne une origine bâtarde, en le faisant dépendre de la *volonté mobile des sujets*. Si le Rationalisme ne connaît point d'autre béatitude que celle du moment présent, le Semi-Rationalisme veut que la félicité à venir soit une conséquence de la béatitude présente. En somme, l'un aussi bien que l'autre *défigure Jésus-Christ, l'Eglise, l'homme*, et tend à la disso-

<sup>1</sup> Maledicta terra in opere tuo ; in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vite tue ; spinas et tribulos germinabit tibi. *Gen.*, III, 17, 18.

lation de la société civile et religieuse ; avec cette différence que le premier, par l'impudence même de ses théories, vous met en garde contre lui, tandis que le second, *par le masque de modération dont il se couvre, vous séduit plus aisément et vous inspire la confiance*. Mais quoi qu'il en soit des degrés divers de leur perversité intrinsèque et respective, et du plus ou moins d'efficacité de chacun d'eux pour nuire à la société et à l'Eglise, ce qu'il y a de certain, c'est qu'un tel accord entre deux systèmes, qui *pourtant se désavouent et se condamnent mutuellement*, ne peut provenir que d'une *même origine et d'une souche commune*. Pour nous, quelque soin que nous ayons apporté à notre examen, nous n'avons pu assigner à ces deux systèmes d'autre origine, d'autre souche commune que la *négation de l'état actuel de l'homme sur la terre*, de sa corruption naturelle, de sa destination à une vie future qui doit être la loi et la règle de la vie présente, la négation du besoin qu'a l'homme d'expiation par ses propres œuvres qui tirent leur efficacité des mérites de *ce réparateur*, dont l'idée a été dénaturée, la mission méconnue et le caractère faussé radicalement. En somme, on renie en substance la faute originelle, soit en *elle-même*, soit dans les *effets* qu'elle produit dans l'homme, et par suite dans la *réparation* qu'elle a reçue par Jésus-Christ.

Nous recommandons à nos lecteurs tous ces conseils si profonds, si adaptés à nos misères actuelles. Parmi les analogies entre les réflexions du savant auteur et les nôtres, nous signalerons le travers qu'il indique de transformer *Jésus-Christ en idée*. C'est ce que nous avons reproché à M. Gioberti, et c'est avec stupéfaction que nous avons vu le P. Chastel mettre parmi nos phrases condamnables celle-ci :

« Les Idéalistes ne cessent de dire que c'est l'Eglise qui gêne, qui persécute et étouffe l'idée ; et en cela ils ont raison. L'idée est essentiellement le vague, le néant, l'humain ; et l'enseignement de l'Eglise est le réel, le positif, le révélé.... Cette connaissance naturelle, que l'on peut avoir de l'idée, c'est du » Cartésianisme et du Rationisme pur (Corr., t. xxix, p. 371; l'Égl., p. 156). »

Nous avons fait remarquer (voir le numéro précédent, ci-dessus, p. 316) que nous y attaquions précisément M. l'abbé Gioberti qui, comme le dit ici le savant théologien, *transformait le Christ en idée*. Nous espérons que le P. Chastel fera attention aux paroles de la revue romaine ; il sait mieux que nous d'où elles viennent.

Ce qui rend le Semi-Rationalisme dangereux, c'est, comme on le dit ici, « ce masque de modération dont il se couvre pour séduire plus facilement. » Il est possible que les intentions soient droites, mais ce ne sont pas les intentions, ce sont les paroles, les enseignemens, les actes, que nous attaquons; lorsque ces enseignemens mènent à des conséquences funestes, c'est un devoir de les combattre.

3. Les moyens à employer pour combattre le Rationalisme antichrétien et le Semi-Rationalisme chrétien.

A la vue de l'extension que ces erreurs ont prise, du dommage qu'elles apportent dans la morale, la science, l'éducation, la politique, la religion; de l'activité avec laquelle de ténébreuses associations travaillent à les introduire et à les propager partout, on ne peut s'empêcher de tourner les yeux vers l'Eglise pour en implorer un remède prompt et efficace à tant de maux, pour supplier cette bonne mère d'élever la voix, d'avertir ses enfants, exposés à un tel péril, et par ses lumières divines de dissiper les ténèbres qui se sont emparées de l'esprit de tant d'hommes séduits et égarés. L'Eglise n'a jamais manqué à ce devoir; qu'on se rappelle ce qu'elle a fait dans d'autres tems contre les diverses ramifications des *Manichéens*, qui, sous les noms de *Cathares*, d'*Illuminés*, de *Petits-frères*, de *pauvres de Lyon*, d'*Albigéois*, de *Patarins*..., etc., préludaient aux sectes modernes. Est-il croyable qu'elle veuille se taire maintenant que le péril est bien plus grand, que les erreurs sont bien plus répandues et plus funestes! Les yeux de tous les hommes de bien se tournent vers elle, vers son premier Pasteur, à qui Jésus-Christ Notre-Seigneur a confié le soin de paître son troupeau et de l'écartier des pâturages empoisonnés et mortels. Et qu'on ne dise pas que la condamnation de ces erreurs est contenue déjà dans la doctrine de l'Eglise et dans les définitions déjà faites par tant de pontifes et tant de conciles. Car les formes diverses qu'elles ont revêtues, les nouvelles applications qui en ont été faites, la *facilité avec laquelle nous voyons tant d'hommes en devenir aujourd'hui les victimes*, tout cela montre bien que le souvenir des anciennes définitions ne suffit plus, mais qu'il est besoin que la voix et la main de Celui qui nous a été donné de Dieu pour maître et pour guide vienne encore en un besoin si pressant nous protéger contre les embûches de nos ennemis.

Que nos lecteurs déplorent avec nous et avec le *savant* théologien cette *fa-cilité avec laquelle tant d'esprits, même catholiques, deviennent les victimes du Semi-Rationalisme*. Un autre journal romain en a indiqué les causes cachées dans notre cahier de mars. Il est bon de se les remettre souvent devant les yeux, et nous prions nos lecteurs de les relire (ci-dessus, p. 189).

Or, le mal que ces erreurs ont produit est déjà si grand, le refroidissement de la charité si universel, l'engourdissement des peuples si profond, qu'on obtiendrait peu d'effet, même par une condamnation formelle et solennelle, qui ne ferait que montrer les *coupables principes de ces erreurs*. Une semblable condamnation servirait à *éclairer l'intelligence*, oui, mais non à échauffer le cœur. Une mesure donc qui nous semblerait et très-sage et très-opportune dans les besoins actuels serait de trouver un moyen de condamnation, qui non-seulement éclairât l'esprit, mais servît en même tems à enflammer le cœur des fidèles. On atteindrait ce but en proposant à leur culte un objet qui leur est cher, dont le dogme est lié étroitement avec la condamnation des erreurs sus-mentionnées, et où se trouve renfermé et personnifié en quelque sorte le dogme catholique qui leur est directement opposé. C'est là le moyen qui nous semble le plus propre pour les abattre; par la puissance non-seulement spéculative, mais pratique, qu'il aurait d'exciter dans le monde entier la piété des fidèles et le zèle des pasteurs. Ceci nous paraît d'autant plus digne de considération que la condamnation des deux systèmes ne pourrait renfermer aucune nouvelle définition positive du dogme : puisque les deux dogmes fondamentaux qui leur sont opposés, le *dogme du péché originel* et celui de la *réparation par Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ont été déjà définis par l'Eglise. Ainsi, une semblable condamnation s'arrêtant à la seule partie négative, pour ainsi dire, la généralité des fidèles n'aurait pas un objet positif, qui lui servît de mesure pour connaître la partie négative de l'erreur condamnée. Ces deux dogmes seraient bien confirmés aux yeux de la foi; mais ils n'auraient ainsi rien de nouveau pour les fidèles; et cependant, nous le disons, il faudrait, en cette circonstance, un objet nouveau proposé à leur foi, un objet déjà cru par la piété de chacun, incarnant en quelque sorte et représentant d'une manière sensible et



concrète les vérités opposées aux erreurs condamnées ; un objet qui, déjà cher aux peuples et à leurs pasteurs, ait une puissance admirable pour réveiller le zèle de ceux-ci, la piété de ceux-là.

Or, c'est ce que produirait la croyance à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, si l'Eglise la définissait comme un dogme de foi, dans un décret où seraient en même tems condamnées ces hérésies. Les deux propositions suivantes vont éclaircir cette pensée.

PREMIÈRE PROPOSITION. — *L'Eglise, en définissant que la Sainte Vierge a été préservée par la grâce de Jésus-Christ du péché originel, parce qu'elle était prédestinée à être mère de Dieu, proposerait aux fidèles un objet de culte dogmatique dont la croyance renfermerait sous une forme concrète et vivante la condamnation de toutes les erreurs du Rationalisme et du Semi-Rationalisme hétérodoxe.*

Cette proposition est si évidente qu'elle n'a pas besoin d'éclaircissement. Qui ne voit, en effet, les déductions nécessaires de ce dogme ?

Si Marie, par un privilège unique, fut préservée du péché originel, donc la postérité d'Adam n'est *ni pure ni sainte dans son origine*, mais *est viciée et coupable*, et il lui faut un *Rédempteur*.

Si Marie a été préservée parce qu'elle devait être mère de Dieu, donc Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils, n'est pas une *pure idée*, mais un personnage *historique et réel* : donc ce personnage est autre chose qu'un *philosophe humanitaire* ; il est vraiment Dieu, unissant dans la personne simple et unique du Verbe la nature divine et la nature humaine.

Si c'est aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le réparateur de l'humanité déchue, que Marie doit sa préservation, donc la mission de Jésus-Christ n'a pas été une mission *terrestre et purement sociale*, mais une mission *céleste et surnaturelle* : c'est-à-dire la rédemption de l'homme du péché, de la mort de l'âme, de l'esclavage du démon : donc la grâce qu'il est venu nous apporter n'est pas la *civilisation politique*, mais la foi, la vie surnaturelle, la dignité de fils adoptifs de Dieu ; donc la félicité vers laquelle il est venu nous diriger n'est pas la *félicité temporelle* de cette vie, mais la félicité éternelle du ciel, et par conséquent l'Eglise n'a au-

cune mission pour nous procurer cette félicité temporelle, elle n'a aucune obligation à cet égard : tant il est faux que la prospérité de ce monde doive être prise comme criterium, comme caractère distinctif de l'*Eglise véritable*.

Si l'homme, par le péché de notre premier père, est déchu de l'état de justice originelle, et si Marie seule a été préservée de ce péché, donc tout ce qui tend à réformer les passions révoltées, à résister aux ardeurs de la *concupiscence*, à suppléer par les lumières de la foi au défaut de *notre ignorance native* et à la *faiblesse de la raison obscurcie*, à accomplir, par des œuvres de pénitence ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a laissé d'expiation à faire, *ex quæ desunt passionum Christi*<sup>1</sup>; donc toutes ces choses ne sont pas des exagérations du moyen âge, des excès d'un mysticisme outré, mais tout cela est bon et sain; donc la terre est un lieu d'expiation, d'exil, d'épreuve, *de combat entre la chair et l'esprit*, un lieu où l'on doit s'exercer sans cesse pour mériter une vie meilleure au delà de la tombe. Si l'homme a été prévaricateur, donc il n'était pas *indépendant de sa nature*, donc il a une *loi supérieure* à laquelle il est tenu d'obéir; donc elles sont fausses, elles sont erronées ces maximes de la prétendue liberté absolue de l'homme, de *l'indépendance de la pensée*, du règne de l'opinion, de la *souveraineté humanitaire*.

Dans toutes ces paroles si profondes et si instructives, nous notons seulement deux choses :

1° « Donc Jésus-Christ, le Fils de Dieu, n'est pas *une pure idée*, mais un personnage *historique et réel*. » Et nous les mettons en présence de cette proposition que le P. Chastel stigmatise comme erronée :

« Le vrai Dieu, le Dieu réel, le Dieu maître de l'homme, ne peut être qu'un Dieu historique et traditionnel. Le Dieu philosophique n'a d'autorité que pour ceux qui le font et l'acceptent (*Corr.*, t. xxix, p. 375; *l'Égl.*, p. 165). »

Cette phrase est de nous; mais nous n'avons pu trouver où elle est prise; à moins toutefois que le P. Chastel ne l'ait découpée dans celle-ci qui est dans nos *Annales*, t. xvi, p. 290.

« L'*infini*, l'*absolu*, l'*universel* de Platon, des Alexandrins, des Allemands, des Éclectiques, n'est rien pour nous, parce qu'ils nous *disent* (quoique cela

<sup>1</sup> *Coloss.*, 1, 24.

» soit faux) qu'ils l'ont *trouvé* dans leurs méditations, intuitions, contemplations solitaires. Notre seul Dieu est le Dieu personnel, traditionnel, historique, qui a parlé et agi extérieurement, historiquement, et qui ne peut nous être donné que par la révélation et la tradition. »

2° Sur la raison et la foi, voilà ce que dit le savant auteur :

« Il faut suppléer *par la lumière de la foi* à notre *ignorance native*, et à la faiblesse de la *raison obscurcie*. »

Le P. Chastel, au contraire, censure comme erronée la phrase suivante qu'il a prise nous ne savons à qui :

« Dans les rares traités où ces philosophes chrétiens se servent du procédé purement philosophique, ils ont soin de remarquer d'abord que la raison mène à rien *sans la foi* (Corr., *ibid.*, p. 371; l'Égl., etc., p. 156). »

Pour nous, nous avons toujours distingué la connaissance naturelle, fruit de l'enseignement naturel *de la société*, de la connaissance surnaturelle donnée *par la foi*.

Toutes ces vérités et tant d'autres que nous pourrions énumérer, seraient concentrées dans le dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge comme en un principe et en une formule commune; mais ce qui est plus précieux encore, c'est qu'elles se trouveraient toujours vivement représentées à l'esprit des fidèles, actualisées, concrétées, personnifiées pour ainsi dire dans le culte rendu à ce privilège unique et souverain de l'auguste Mère de Dieu, et comme identifiées avec sa croyance. Et c'est ce qui serait surtout d'un prix incomparable pour le peuple chez qui le *Rationalisme* a pu déjà pénétrer; car à lui, pour rallumer sa foi, il lui faut des objets concrets, des vérités qui ne parlent pas seulement à son intelligence, mais encore à son imagination, à ses sens, qui s'adressent à son cœur et se fassent plutôt *sentir* que comprendre.

DEUXIÈME PROPOSITION. — *La définition de ce dogme, jointe à la condamnation des erreurs, serait un moyen puissant pour raviver la piété et la foi des fidèles et pour exciter le zèle des pasteurs.*

Un fait qu'on ne peut pas nier, c'est la tendre dévotion des peuples catholiques et du clergé pour cet admirable privilège de Marie.

A cette dévotion est joint presque universellement un désir très-ardent de l'entendre définir, comme article de foi, par l'oracle infaillible du Souverain-Pontife. Oui, c'est un fait unique et sans exemple que l'universalité et l'ardeur des vœux que nous voyons

de tous les points du globe, s'élever pour ce sujet vers le Saint-Siège. Quel effet prodigieux ne devons-nous donc pas attendre d'une définition tant désirée, surtout lorsqu'on verra qu'elle contient la condamnation de toutes les erreurs qui désolent maintenant l'Eglise et la société? N'exciterait-elle pas un zèle général, pour repousser et abhorrer ces erreurs, en voyant l'opposition qu'elles renferment au privilège le plus cher qu'ils vénérent en Marie? Dans un tems où tant de sectaires se lient les uns aux autres par des sermens odieux, dans le but de pervertir la société par la diffusion des erreurs du Rationalisme et les hypocrites tergiversations du Semi-Rationalisme, ils trouveraient une digue infranchissable dans cette association de tous les fidèles unis dans la croyance contraire par un symbole pratique, par le culte à la Vierge immaculée, victorieuse de ces erreurs. La croyance à ce mystère serait comme le lien commun, le mot d'ordre, la profession de foi sommaire, la protestation toujours vivante contre tous ces dogmes infernaux.

En nous unissant à ces considérations, nous pouvons ajouter une chose qui est à notre connaissance personnelle, c'est que la plupart des Rationalistes catholiques, des Semi-Rationalistes, sont très-opposés à la définition du dogme, qui reconnaît l'Immaculée Conception de la Vierge; ils en ont écrit publiquement dans leurs journaux, et ils en parlent encore avec plus de liberté en particulier.

L'ardente dévotion même qui transporte les fidèles vers ce privilège unique de la Très-Sainte Vierge les exciterait à repousser de leur esprit l'ombre même de ces hérésies, à embrasser et vénérer les vérités contraires, définies en même tems que le mystère qu'ils chérissent, ou pour mieux dire ne faisant qu'un avec lui. Un écrit succinct expliquerait avec autorité la définition de l'Eglise, et exposerait sous une forme claire et nette les erreurs qui s'y trouvant condamnées; répandu par milliers en toutes les langues et chez tous les peuples, il rétablirait l'unité de croyance, si profondément ébranlée par l'anarchie intellectuelle sous laquelle gémit la société moderne. Ajoutez à cela les travaux des pasteurs, des prédicateurs qui, à l'occasion de cette définition, ne manqueraient pas d'élever leur voix au milieu des fidèles, dans la solennité célébrée dans toutes les parties du monde; avec quelle force ne parle-

raient-ils pas, et quelle impression ne produiraient-ils pas dans les esprits? Ainsi l'Eglise, d'un seul coup, obtiendrait un effet immense *contre toutes les hérésies modernes*, et leur défaite serait aussi irréparable qu'inopinée. Et pourquoi cette définition n'obtiendrait-elle pas aujourd'hui un effet semblable à celui qui suivit la fameuse définition de la *maternité divine (Theotocos)* prononcée dans le premier concile œcuménique d'Ephèse? Ces avantages nous semblent de si grande importance, que pour les obtenir on doit mépriser le danger qu'a déjà essayé l'Eglise d'être accusée faussement, par ses nouveaux ennemis, de *forger des dogmes nouveaux*.

Alors se vérifierait en fait ce que disent les évêques et toutes les âmes pieuses, et ce que d'abord nous ne pouvions bien comprendre, à savoir : « Que de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception sortiraient le rétablissement de l'ordre dans le monde, la destruction des erreurs, le remède aux maux présents et le commencement d'une ère nouvelle, non pas heureuse de tout point, mais telle au moins qu'aux incertitudes et aux tribulations de cette vie, ne manquent pas la lumière de la foi et la consolation de l'espérance. »

Et comme il ne semble pas croyable que l'ardente piété des peuples chrétiens pour ce mystère vienne jamais à se refroidir, le remède aux maux présents, outre son universalité et son efficacité, aurait encore une certaine perpétuité ; car la foi des fidèles se maintiendrait contre *les erreurs du Rationalisme*, toujours vive et vigoureuse, continuellement excitée par l'objet du culte dans lequel, comme nous l'avons dit, les dogmes opposés se concentrent en quelque sorte, s'incarnent et se personnifient.

Le grand nombre d'erreurs qui seraient ainsi condamnées nous conduit à une autre considération bien honorable pour la Sainte Vierge, et en même tems bien consolante pour l'Eglise. On ne peut nier que le *Rationalisme hétérodoxe* moderne ne renferme en lui-même *toutes les hérésies qui ont paru jusqu'à ce jour, sans en excepter même l'antique et vaste hérésie du Paganisme*. On ne peut pas nier non plus que par le malheur des tems, et plus encore par les sourdes machinations des sectes, qui enveloppent comme d'un réseau toutes les parties de la terre, *ce Rationalisme* ne soit ré-

pandu dans le monde entier, et que partout, plus ou moins, il ne fasse ressentir son influence homicide.

Ces paroles sont parfaitement vraies : « Le Rationalisme hétérodoxe moderne renferme en lui-même toutes les hérésies qui ont paru jusqu'à ce jour sans en excepter même l'antique et vaste hérésie du Paganisme. »

Cela se voit en effet en ce moment où s'est élevée une discussion si grave sur la nécessité de modifier l'enseignement des écoles chrétiennes par rapport aux livres classiques. Tous nos lecteurs qui ont suivi cette polémique savent que tous les Rationalistes et Semi-Rationalistes ont pris parti pour les *classiques païens* contre les *classiques chrétiens* ; et ils ont cherché à donner à leur opinion une couleur chrétienne.

Donc, en condamnant ces erreurs par la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie, se vérifierait en quelque sorte ce que l'Eglise lui dit : « O sainte Vierge Marie, vous seule vous avez exterminé toutes les hérésies dans le monde entier <sup>1</sup>. » Jusqu'ici nous ne voyons pas que ceci ait eu encore un entier accomplissement ; mais certainement en cette occasion l'effet serait complet. Car de la croyance au privilège de Marie jaillirait la lumière qui dissiperait les ténèbres de toutes les hérésies modernes répandues dans le monde ; et l'amour universel et très-ardent que tous les fidèles lui portent produirait comme par contre-coup une égale aversion pour ces erreurs monstrueuses. Pas un, peut-être, des ennemis de l'Eglise, n'aurait la hardiesse d'élever la voix en cette circonstance, tant on verrait avec l'évidence la plus palpable, la grandeur pratique de ce mystère et l'étroite liaison qu'il a avec les besoins actuels d'un monde qui court lui-même à sa ruine. Ainsi, comme nous l'avons indiqué plus haut, et le rire moqueur des méchants orgueilleux s'arrêterait sur leurs lèvres, et les hétérodoxes bien disposés envers l'Eglise s'enflammeraient du plus ardent désir de se réunir à elle, à la vue de la sagesse et de la douceur des moyens avec lesquels elle conduit ses enfants, de l'efficacité que renferment ses sanctions les moins pratiques en apparence ; pour rectifier les croyances, pour purifier et redresser les mœurs non-seulement des particuliers, mais des sociétés entières.

<sup>1</sup> Cunctas hæreses tu sola interemisti in universo mundo. *Petit office de la Sainte Vierge*

Enfin, à toutes ces raisons de convenance nous en ajouterons une dernière qui est étroitement liée à l'état politique et social de l'Europe, par suite de la nouvelle direction que les affaires de France viennent de donner au monde civilisé. Dans l'immense lutte engagée entre la *société* et le *socialisme*, la Providence divine a voulu que la société commençât à prendre le dessus, et cela par des moyens aussi merveilleux qu'inattendus. La France, qui depuis plus d'un siècle donnait l'impulsion aux révolutions de tous les pays, la voici elle-même qui, la première, *se lève contre la révolution*; et elle qui avait jeté la torche incendiaire dans la maison d'autrui, la voici qui travaille aujourd'hui à l'éteindre. Cet exemple, fécondé par les leçons que les autres peuples ont puisées eux-mêmes dans l'expérience des dernières années, fait du temps présent l'époque la plus propice qui fût jamais pour une restauration des idées dans tout le champ des vérités naturelles et catholiques.

Nous aimons à voir cette mission de réparation accordée par le savant Théologien romain à notre France. Le vénérable auteur de ce travail nous permettra de placer ici le même vœu et presque la même espérance que nous exprimions ainsi :

« Que le clergé de France prenne en main cette cause, qu'il retrempe la philosophie à son origine divine, non intérieure, naturelle, c'est le Panthéisme; mais à son origine divine, extérieure et révélée, c'est l'histoire, c'est la tradition, c'est la réalité; c'est le véritable état naturel (*Annales*, t. xvii, p. 474). »

Malheureusement, c'est encore une des propositions que le P. Chastel a cru devoir mettre parmi nos propositions hétérodoxes, tout en retranchant ce qui est en italique (*Corr.*, t. xxix, p. 455; *l'Église*, p. 195).

Mais, remarquez-le bien : nous ne disons pas que notre époque est une époque de restauration des idées, mais seulement qu'elle est une époque propice plus qu'aucune autre pour une restauration des idées. Car il est très-certain qu'une semblable restauration ne s'obtient pas par des coups d'Etat, par la proscription des sociétés secrètes, par des freins mis à la presse et la prohibition des clubs, par la déportation à Cayenne, par de vastes organisations de police, en un mot, par la force des baïonnettes et des canons. Mais ces moyens sont utiles pour donner matériellement la paix au monde, pour rompre le cours des séductions coupables, pour en-

lever à l'erreur le moyen de recruter des prosélytes parmi les ignorants et les hommes vicieux. En somme, ces moyens peuvent aider, pour ainsi parler, à produire *un grand silence* dans le monde, pour que la vérité puisse se montrer dans sa céleste lumière et dans l'éclat de sa pureté, se faire entendre des mortels par l'ini-mittable attrait de sa candeur. On peut donc dire justement que notre époque *est une époque propice pour une restauration des idées.*

Qui, sans doute, la *restauration des idées* ne s'obtient pas par des moyens matériels ; elle ne sera obtenue que par la réforme de l'enseignement philosophique ; il faut qu'on n'enseigne plus à l'homme que sa raison est *une révélation véritable, mais naturelle* ; il faut que l'homme sache bien qu'il ne peut pas connaître, *sans le Christ*, sans la parole extérieure de Dieu, *tous les dogmes et toute la morale* qu'on enseigne en philosophie.

Or, qu'on nous le dise : de qui les catholiques attendraient-ils cette vérité restauratrice, si ce n'est de leur unique Mère et maîtresse l'Eglise ? Et quelle est la vérité qu'ils attendent avec le plus d'anxiété que l'Eglise pourrait déclarer avec plus de fruit, si ce n'est celle qui détruirait *cet immense assemblage de sophismes qui souvent dressent des pièges aux catholiques les plus droits* : et plaise à Dieu qu'ils n'en aient encore souffert aucune atteinte ! Et ceux même qui se sont laissé égarer n'auraient-ils pas dans la parole pleine d'autorité de l'Eglise un stimulant puissant pour *retourner à la route qu'ils avaient abandonnée si mal à propos.*

Si donc on veut examiner sérieusement les raisons de *convenance* que nous venons d'exposer, on n'aura pas de peine, je pense, à nous accorder ces deux points, que nous soumettons, du reste, à l'autorité qui devra en décider.

Depuis *trois siècles*, il ne s'est peut-être pas vu une époque où *une parole de condamnation* de la part de l'Eglise ait été ou plus désirée ou mieux reçue qu'elle ne le serait maintenant. Et supposez que Dieu inspire à son Eglise de dire cette parole, il n'y aurait peut-être pas pour la prononcer de moyen plus digne, plus complet, plus cher à tous et plus universellement désiré que de réunir à la définition de l'Immaculée-Conception *la condamnation explicite du Rationalisme et du Semi-Rationalisme*, deux systèmes élevés sur les même fondemens : la *négation du péché originel* ou



en lui-même ou en ses effets, et l'idée dénaturée de la rédemption du Christ.

Pour nous, nous n'avons certainement pas la hardiesse de prétendre ici donner des conseils à ceux à qui nous portons tout le respect qu'on doit à des pères et à des maîtres; il nous paraît que nous avons déjà été bien loin en formulant publiquement des vœux; c'est aux pasteurs de l'Eglise qu'il appartient de les examiner et à nous de leur en laisser le jugement avec une entière soumission. Nous sommes sûrs d'avance que s'ils trouvent nos désirs raisonnables et opportuns, ils les feront monter, munis de leur suffrage et du poids de leur autorité, jusqu'à la chaire du Souverain-Pontife. Et nous espérons ainsi voir satisfaits *le besoin le plus pressant et l'amour le plus tendre* des générations rachetées.

(*Civiltà cattolica*, n° 46, t. VIII, p. 377; du 21 février 1852.)

---

---

 Polémique philosophique.
 

---

 QUELLE A ÉTÉ LA FORCE DE LA RAISON PAÏENNE
 

---

ET EN PARTICULIER

DE LA PHILOSOPHIE DE CICÉRON.
 

---

2<sup>e</sup> Article <sup>1</sup>.

## II. — PSYCHOLOGIE ET MORALE.

Divinité et éternité attribuées à l'âme humaine par Cicéron. — Puis il finit par douter même de son immortalité. — Il rejette les peines de l'autre vie. — Il fonde la morale sur la nature et sur la raison seule. — Ses erreurs sur les principes de la vertu. — Impuissance de la raison philosophique qui donne la conscience seule pour base de la morale. — Nécessité d'une révélation positive, primitive, pour base des devoirs.

L'incohérence qui nous a frappés dans la *Théodicée* de Cicéron va nous apparaître non moins choquante dans ses doctrines *psychologiques*.

La nature des facultés de l'âme humaine, et en particulier de l'intelligence et de la mémoire, paraît à notre philosophe une preuve suffisante pour conclure sans hésiter qu'elle doit être incorporelle. « L'âme, dit-il, ne tire point son origine de la terre; » elle est simple, non composée, et ne contient dès lors rien de » terrestre, d'aqueux, d'aérien, d'igné, puisque ces élémens matériels n'ont aucune sorte de mémoire ni d'intelligence, ne pouvant ni retenir les choses passées ni prévoir les futures, ni même » comprendre les présentes. Ce privilège est divin, et l'on ne voit » pas d'où il puisse venir à l'homme si ce n'est de Dieu seul. » On ne peut rien dire jusqu'ici de plus exact et de plus sensé; mais l'auteur va trop loin dans ce qui suit : « Quel que soit donc le principe qui, dans nous, perçoit et comprend, qui vit et agit, c'est

<sup>1</sup> Voir le 1<sup>er</sup> article au n<sup>o</sup> 25, ci-dessus, p. 50.

» quelque chose de céleste et de divin, et pour cette raison il est  
 » nécessairement éternel <sup>1</sup>. »

Cicéron inclinerait à croire, comme Aristote, qu'il existe, en dehors des quatre éléments, une cinquième nature (*quinta essentia*) commune aux dieux et aux âmes humaines. Mais, au reste, il adopte avec Platon la *préexistence* de celles-ci, et c'est même à ses yeux la plus forte preuve de leur immortalité. « Car il ne peut nier, » affirme-t-il, que ce qui est né ou a commencé d'exister ne doive » avoir une fin <sup>2</sup>. » Le fameux stoïcien Panétius s'autorisait effectivement de ce principe pour révoquer en doute la survivance de l'âme.

Il est difficile, d'un autre côté, ainsi que le remarque Ritter et Leland, de ne pas reconnaître que Cicéron considère l'âme humaine comme un écoulement, comme une émanation de la Divinité; ou, du moins, qu'il lui communique les attributs essentiels de Dieu. « L'âme, dit-il, est divine, ou comme s'exprime Epicure avec » plus de hardiesse, elle est Dieu; or, si Dieu est un air ou un feu, » l'âme l'est aussi; car, comme cette nature supérieure, elle est dé- » gagée de tout mélange terrestre; et s'il y a une quintessence, » comme l'a pensé Aristote, elle est commune aux dieux et aux » hommes <sup>3</sup>. » Et ailleurs: « L'âme sent qu'elle est mue. Elle sent » en même tems qu'elle est mue par sa propre force et non par » l'impression d'une force étrangère. Or, il ne peut pas arriver que » l'âme s'abandonne elle-même; elle ne peut donc pas cesser de » se mouvoir; ce qui constitue son éternité <sup>4</sup>. »

Leland, après avoir cité ce passage, ajoute: « Cette façon de rai- » sonner, qui plait tant à Cicéron, prouve bien l'existence d'un être » indépendant, première cause de toutes choses, moteur universel » et principe de tout le mouvement qu'il y a dans l'univers. Mais » lorsqu'on veut l'appliquer à l'âme humaine, elle ne prouve rien, » ou bien elle prouve que l'âme est un être indépendant, existant » par lui-même et éternel par la nécessité de sa nature. Alors, si

<sup>1</sup> Tusc., 1, 27.

<sup>2</sup> Tusc., 1, 32.

<sup>3</sup> Tusc., 1, 26.

<sup>4</sup> Tusc., 1, 23.

» elle n'est pas strictement de la même essence que le Dieu su-  
 » périeur, elle est d'une essence parfaitement semblable à la sienne,  
 » et en a tous les attributs, l'asséité, l'indépendance et l'immorta-  
 » lité. Ainsi, quand bien même on ne voudrait pas convenir que  
 » Cicéron regarde l'âme humaine comme une *partie de Dieu*, dans  
 » le sens strict ; au moins paraît-il certain qu'il la suppose d'une  
 » nature semblable à la nature divine et nécessairement éter-  
 » nelle <sup>1</sup>. »

Cicéron a composé un livre pour réfuter le fatalisme des stoï-  
 ciens ; croyant à la vertu, il croyait l'âme libre. Tout porte à penser  
 néanmoins qu'il prétendait seulement qu'elle est affranchie de  
 toute contrainte extérieure et antécédente ; c'est l'opinion de Ritter.  
 Mais comme le traité du *destin* ne nous est point parvenu en en-  
 tier, on ne peut former que des conjectures sur ce point de la doc-  
 trine enseignée par l'illustre philosophe.

Cicéron, disciple sincère de Platon, doit être rangé au nombre  
 des plus habiles défenseurs de l'*immortalité de l'âme*. Il en parle  
 fort au long dans un des plus beaux ouvrages que l'antiquité ait  
 produits. Il tire ses preuves de la nature de l'âme, de son essence  
 simple et indivisible, tout à fait distincte des natures élémentaires ;  
 de ses facultés, qui ont quelque chose de divin et ne sont pas com-  
 patibles avec la matière ; du désir ardent que nous avons tous de  
 l'immortalité ; de l'inégale distribution des biens et des maux de  
 cette vie, et d'autres considérations que l'on peut voir dans le pre-  
 mier livre des *Tusculanes*. Il tient le même langage dans le traité  
 de la *Vieillesse*, dans le *Songe de Scipion* et dans d'autres ouvrages.  
 En plusieurs endroits, il réfute avec une grande énergie les épicu-  
 riens, qui prétendaient que l'âme mourait avec le corps, et les  
 stoïciens, qui pensaient qu'elle survivait au corps, mais seulement  
 pour un tems.

Cependant on voit les doutes de l'académicien reparaître, même  
 sur cette question, dans les épanchemens de sa correspondance in-  
 time. « La mort n'est ni à craindre, ni à désirer, écrit-il à Mesci-  
 » nius, puisqu'elle nous prive de tout sentiment. » Il écrit encore  
 à Toranius : « Il y a une raison qui nous doit faire supporter avec

<sup>1</sup> Leland, *Démonst. évangél.*, ch. v, § 3.

» patience les malheurs de la vie, c'est que la mort est le *terme de toutes choses* <sup>1</sup>. » Nous pourrions citer d'autres passages non moins formels. Faut-il en conclure que Cicéron ne croyait pas sincèrement au dogme de l'immortalité ? Ou bien peut-on expliquer, comme le pense Leland <sup>2</sup>, ces expressions non équivoques des lettres familières par le désir qu'avait l'auteur de conformer son langage aux préjugés de ses amis, qui étaient épicuriens pour la plupart ? Le problème, en soi, nous paraît difficile à résoudre.

Seulement, nous n'hésitons pas à penser que Cicéron, toujours fidèle aux principes de l'Académie, professait sur l'âme, et même sur l'immortalité, une doctrine très-chancelante. Les preuves ne nous manquent point pour appuyer cette assertion. Lactance cite un passage d'un écrit de Cicéron qui n'existe plus, où l'auteur dit en propres termes : « Que les deux sentimens, pour et contre l'immortalité de l'âme, ont été défendus par de très-savans auteurs, et que l'on ne peut pas deviner quel est le véritable <sup>3</sup>. » Cicéron, d'ailleurs, avant de traiter dans les *Tusculanes* cette matière délicate, déclare expressément qu'il ne propose pas son opinion comme une vérité démontrée, mais seulement « comme la conjecture qui lui paraît la plus vraisemblable <sup>4</sup>. » Après avoir rapporté plusieurs opinions sur l'âme, après avoir mis en question si elle meurt avec le corps ou si elle lui survit ; et si, au cas qu'elle lui survive, c'est pour toujours, ou seulement pour un tems limité, il ajoute : « Quelque Dieu nous dira laquelle de ces opinions est la véritable. » Pour nous, il est déjà très-difficile de déterminer laquelle est la plus probable <sup>5</sup>. »

Ajoutons que, si la pensée de Cicéron est incertaine et flottante sur la question de l'immortalité, elle ne l'est point au sujet des peines de la vie future. *Il les rejette formellement*. Après avoir parlé du Cocyte, de l'Achéron, etc. : « Me supposez-vous, ajoute-t-il, assez insensé pour croire ces contes ? Quel est l'homme tellement

<sup>1</sup> *Epist.* IV, 21.

<sup>2</sup> Ch. V, § 7.

<sup>3</sup> *Divin. Inst.*, VII, c. VIII, dans l'édit. de Migne, t. I, p. 765.

<sup>4</sup> *Tuscul.*, I, 9.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 2.

» dépourvu de bon sens, qu'il en soit affecté ? » C'est d'ailleurs la doctrine constante de notre philosophe, qu'il n'existe après la mort aucune sorte de châtimens. Il se propose de démontrer dans les *Tusculanes* que la mort est désirable, et il fait pour cela le raisonnement suivant : Ou l'âme survit au corps ou elle meurt avec lui. Si elle survit (ce qu'il s'efforce de prouver), elle sera infailliblement heureuse ; et il n'éprouve là-dessus aucun doute, persuadé qu'il est que l'homme n'a rien à craindre après cette vie. Si l'âme meurt avec le corps, elle perd tout sentiment, et dès lors il n'y a plus aucune souffrance pour elle. Toutes ses consolations contre la mort se réduisent donc à ce dilemme : L'âme de l'homme est heureuse après la mort ou elle n'existe plus. C'est ce que Cicéron exprime par cette sentence : « S'ils sont, ils sont heureux : Si » *manent, beati sunt* ; et Sénèque, par ces deux mots : *Aut beatus, » aut nullus.* »

Érasme, comme nous l'avons dit plus haut, admirait avec un tel enthousiasme la doctrine morale de Cicéron, qu'il la jugeait digne du Christianisme. En la soumettant à un examen plus calme, nous allons y reconnaître de nombreuses et graves erreurs qui vont nous fournir une nouvelle preuve de l'*infirmité naturelle* de la raison humaine.

Ritter a exposé avec exactitude, dans son *Histoire de la philosophie ancienne*, les principes de morale développés par Cicéron. « Le conflit des opinions, dit l'auteur allemand, poursuit ce philosophe jusque dans l'étude de la morale. Pour conserver son » éclat à la vertu, il refuse d'adhérer aux doctrines des Épicuriens, » mais il ne les rejette pas entièrement, et regarde seulement » comme *vraisemblables* les doctrines opposées des Stoïciens et » autres socratiques <sup>1</sup>. Avec eux, il admet pour l'homme, comme » principe du devoir, l'obligation de *suivre la nature*. Mais, pour » comprendre cette règle, il faut savoir ce qu'est la nature de » l'homme ; et les philosophes, en cherchant à l'expliquer, retom- » bent dans des dissidences que Cicéron ne se sent pas la force de » concilier. Il douterait même quelquefois *si la nature existe* (A). »

<sup>1</sup> *Acad.*, II, 425.

(A) Nous prions nos lecteurs de bien remarquer que c'est là qu'arrivent forcément toutes les philosophies, même catholiques, qui appuient la morale sur

Cicéron confond quelquefois la doctrine des Péripatéticiens et celle des Stoïciens ; plus souvent, il reconnaît entre elles une légère différence, ceux-ci n'attachant aucune importance aux biens extérieurs, qui concourent puissamment, suivant les disciples d'Aristote, au bonheur de l'homme vertueux. Il hésite à se prononcer entre ces deux opinions. Nous devons dire, néanmoins, qu'il incline davantage vers les principes du Portique : « *La nature,* » pense-t-il, nous a faits pour quelque chose de plus élevé que les plaisirs des sens, elle a mis en nous l'amour de nos amis, de notre famille, de notre patrie ; elle nous prescrit des devoirs<sup>1</sup>. Rien de ce qui ne rend pas l'homme bon ne peut être estimé bon ; et Socrate avait raison de maudire ceux qui avaient établi « une distinction entre le bon et l'utile, deux choses inséparablement unies de leur nature<sup>2</sup>. » Le devoir ne doit pas être pratiqué dans une vue d'intérêt, mais il faut chercher le fruit du devoir dans le devoir même<sup>3</sup>. La science et la vertu ne peuvent donc pas être recommandées comme de simples moyens de jouissance. — Il accuse quelquefois les disciples d'Aristote d'avoir porté atteinte, par leurs principes, à la dignité de la vertu. Avec les Stoïciens, il regarde les passions et les mouvemens de l'âme comme des vices, croyant qu'il faut aspirer au plus haut degré de courage, à la fermeté absolue de l'âme, qui trouve en elle toute consolation. Les Péripatéticiens ont tort de croire que la vertu puisse consister dans la modération de ces mouvemens passionnés de l'âme ; de tels mouvemens ne sont pas susceptibles de recevoir une règle. C'est dans la raison seule, comme l'enseigne Zénon, que doit être placé le siège de la vertu.

Cicéron, cependant, n'admet pas toutes les conséquences de la doctrine stoïque. Ainsi, il réfute avec une amère ironie ces assertions du Portique que le sage seul est bon, que tous les vices sont égaux, que les méchants sont coupables au même degré... Il s'oppose à l'essence des choses ; car c'est exactement ce que Cicéron et les stoïciens appelaient suivre la nature.

A. B.

<sup>1</sup> *De Fin.*, I, 7 ; II, 24.<sup>2</sup> *De Off.*, II, 3 ; III, 3 et 5.<sup>3</sup> *De Fin.*, II, 22.

pose également au principe de Zénon, qui ne reconnaît d'autre bien que le bien moral. La vertu même devient impossible si elle n'est pas soutenue par quelque avantage extérieur; le sage ne peut être véritablement heureux sans le secours de la fortune<sup>1</sup>. Il se rapproche par là des Péripatéticiens, qui, tout en affirmant des biens extérieurs qu'ils ne doivent pas être estimés en comparaison de la vertu, les signalent cependant comme quelque chose digne de prix. La santé, la fortune, l'honneur, l'amitié, la patrie, lui semblent désirables, quoiqu'il pût s'élever à la force de la vertu sans ces choses, et qu'il fût sûr, enfermé dans le tonneau de Phalaris, de trouver encore le souverain bien au-dedans de lui-même.

Ainsi, n'étant guidé par aucun principe certain dans ses conceptions philosophiques, Cicéron incline tour à tour vers le Portique, ou vers l'Académie. Mais, au reste, quoiqu'il ait énoncé quelques belles maximes, qui font honneur à l'élévation de son esprit, sa morale, *comme toute morale rationaliste*, manque de point d'appui; elle est dépourvue d'une véritable sanction (B).

Ce qui distingue essentiellement la doctrine morale de l'Évangile de tous les systèmes, *connus par la raison*, c'est que ceux-ci reposent toujours sur cette présomption, que la récompense de la vertu et le châtiement du vice sont renfermés dans les limites de cette vie. Cicéron, il est vrai, développe avec éloquence quelques argumens en faveur de l'immortalité de l'âme. Mais, comme nous l'avons déjà observé, il n'en parle point nettement et avec assurance; le doute apparaît toujours dans ses conclusions. « Ou l'âme meurt avec le corps, dit-il, ou elle ne meurt pas. Si elle meurt, la mort la prive de tout sentiment. Si elle survit au corps, c'est pour être heureuse. Donc, dans l'une et l'autre de ces suppositions, la mort n'est point un mal que l'on doive craindre. » Voilà toute la substance de son argumentation qui, certes, ne peut pas avoir beaucoup de force pour consoler l'homme dans ses peines et soutenir son courage dans les épreuves de la vertu.

<sup>1</sup> *Tusc.*, v, 25; *de Fin.*, v, 26.

(B) Voilà les vrais principes chrétiens, bien éloignés de ceux qui nous disent qu'il existerait un devoir réel, une morale obligatoire, quand même on ferait abstraction de Dieu et de la religion.



Cicéron, lorsqu'il traite de la patience dans la douleur et des motifs propres à calmer les agitations de l'âme, ne parle jamais de la *vie future*. Tous les motifs qu'il propose, se tirent de la force de l'esprit et de la nature même de la vertu. Il insiste sur la satisfaction intérieure qu'elle procure, sur sa beauté et son excellence intrinsèque, sur sa *conformité avec la raison*. Le traité des *Devoirs* repose tout entier sur ces principes. L'auteur, adoptant l'opinion des Stoïciens, représente la vertu comme essentiellement utile et avantageuse à ceux qui la pratiquent. Séparer l'utile de l'honnête, c'est renverser les premiers principes de la nature<sup>1</sup>. D'un autre côté, lorsqu'il traite du souverain bien de l'homme (*De Finibus bonorum et malorum*), il n'a aucun égard à l'économie future. Supposant toujours que l'on peut être parfaitement heureux dans la vie présente, il s'attache à rechercher les moyens de parvenir à ce bonheur parfait, sans proposer aux hommes l'espérance d'une félicité plus complète dans l'autre monde.

La maxime des Stoïciens, que la vertu est toujours avantageuse, eût été rigoureusement vraie, s'ils avaient eu égard aux récompenses qui lui sont réservées dans la vie future. Car un Être bon, sage et équitable, qui permet que les justes souffrent dans ce monde des tribulations, soit pour éprouver leur vertu, soit pour expier leurs erreurs, ne manquera pas de les dédommager au delà du tombeau : de sorte que, quel que soit le sort de la vertu dans la vie présente, ce bonheur doit toujours la couronner dans un tems ou dans un autre. Mais les philosophes de l'antiquité ne portaient pas leurs vues si loin. Ils étaient donc obligés de soutenir que la vertu était, en elle-même, la chose du monde la plus avantageuse, qu'elle faisait le bonheur de celui qui la possédait indépendamment de toute récompense, ou présente ou future, ou humaine ou divine, ou temporelle ou éternelle, ou sensible ou invisible. Il fallait donc qu'ils persuadassent aux hommes que si le sage venait à tomber dans la disgrâce et dans l'indigence, ou qu'il fût travaillé d'une maladie aiguë, ou supplicié de la manière la plus cruelle, il était néanmoins heureux, et très-heureux par sa seule vertu, indépendamment de toute considération et de toute espérance pour l'aventr.

<sup>1</sup> *De Off.*, III, 27.

Cette théorie, sans doute, était belle et magnifique. Mais elle devait faire peu d'impression sur le cœur de l'homme éprouvé par la souffrance ou en butte à la séduction. Dès lors que les Stoïciens, dans leur système de morale, ne considéraient que la vie présente, les disciples d'Aristote avaient raison de leur répondre que le principe de ce système était faux, puisque, d'après l'observation et l'expérience, il y avait des choses honnêtes qui n'étaient point profitables, et des choses utiles qui n'étaient point honnêtes <sup>1</sup>. Il est bon d'observer ici que nos modernes Stoïciens n'ont encore rien trouvé à répondre à ce simple raisonnement qui embarrassait tant leurs ancêtres.

La philosophie de Cicéron, nous l'avons déjà remarqué, avait surtout un but pratique. Dans l'étude de la sagesse, il cherchait principalement des leçons propres à le diriger dans les circonstances difficiles de la vie. Il ne sera donc pas sans intérêt de se rendre compte, par l'examen de quelques cas particuliers, de la manière dont il faisait l'application de sa doctrine.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit des vains efforts souvent renouvelés par l'illustre écrivain pour trouver des consolations solides dans l'étude de la philosophie. Il admire sincèrement les conseils et les leçons qu'elle donne à ses disciples; mais il avoue n'avoir point le courage de les suivre; il hésite, il doute...; il voudrait réaliser en sa personne l'idéal suprême de la sagesse stoïcienne, mais il se sent trop faible pour y parvenir. Le malheur est plus fort que la vertu; elle succombe sous le faix. Quel amer découragement, quelle anxiété douloureuse dans l'expression des regrets qu'il adresse à ses amis. Il doute de la vertu, il accuse la providence des Dieux, il est accablé par le désespoir. *Non vitium nostrum, sed virtus nostra nos afflixit... Ego quàm primùm cupio mori, quandò neque Dii nobis gratiam retulerunt* <sup>2</sup>.

Ce n'est point sur ces faiblesses que nous voulons fixer l'attention du lecteur; nous désirons seulement faire remarquer que la raison philosophique, impuissante à poser avec certitude les vrais

<sup>1</sup> *De Off.*, III, 4.

<sup>2</sup> *Lit. fam.*, XIV, 4.

principes de la morale, ne l'était pas moins à tirer les conséquences légitimes de ceux qu'elle avait établis.

Ainsi, d'après la doctrine stoïcienne admise par Cicéron, l'homme doit pratiquer la vertu sans fléchir, sans hésiter; il faut suivre en tout les *inspirations de sa conscience*. Cependant, il ne voudrait pas trop s'écarter des sentiers battus de la vie; froisser trop violemment les rapports de la société, dût-il pour cela n'être pas tout à fait d'accord avec les strictes prescriptions de la morale. C'est ainsi qu'il pense, après Panétiüs, que l'avocat peut prêter le concours de son éloquence à une affaire injuste; il croit aussi que nous pouvons faire, par dévouement pour nos amis, beaucoup de choses qu'il ne serait pas honnête d'entreprendre pour nous-mêmes, et qu'alors on est très-excusable si l'on dévie du chemin de la vertu <sup>1</sup>.

Il est un point de la morale chrétienne qui fut peu compris des sages de l'antiquité et sur lequel Cicéron s'est gravement trompé, c'est le pardon des injures. « Le premier devoir de la justice, suivant ce philosophe, est de ne faire de mal à personne, à moins » que l'on y soit excité par une injure <sup>2</sup>. » Il déclare lui-même à son ami Atticus qu'il est dans l'intention de se venger des maux qu'on lui a faits, suivant la grandeur de ces maux. Cependant, il y a des bornes même dans la vengeance, mais deux conditions sont exigées pour le pardon: d'abord que l'agresseur soit tellement repentant de sa faute qu'il ne doive plus en commettre de pareille; en second lieu, qu'il soit assez puni pour que son exemple empêche les autres de se rendre coupables du même crime <sup>3</sup>. « Que cette morale est inférieure à celle de l'Évangile! » s'écrie Leland, après avoir cité ces passages de Cicéron.

Nous pourrions relever beaucoup d'autres erreurs dans les ouvrages du philosophe romain; par exemple, ce qu'il dit au sujet de l'*esclavage*, dont il explique l'origine suivant les principes d'Aristote, principes si souvent et si justement flétris; des magistrats, auxquels il donne le droit de tromper le peuple pour le

<sup>1</sup> *De Amic.*, 16, 17.

<sup>2</sup> *De Off.*, 1, 7.

<sup>3</sup> *Ib.*, 1, 11.

mieux servir; de la fornication, qu'il ne regarde point comme un vice, et qui n'a rien, à ses yeux, de répréhensible, lorsqu'on se conforme aux prescriptions de la loi, etc., etc. Mais l'espace nous manque pour compléter cette énumération, et d'ailleurs nous avons hâte d'arriver au terme et à la conclusion de notre travail.

On ne peut attribuer aux ouvrages de Cicéron une influence directe sur le mouvement des idées; il n'a fait que reproduire, nous l'avons déjà remarqué, des doctrines anciennes, en les appropriant à son caractère, à celui de ses concitoyens et aux tendances de son époque. L'illustre écrivain, cependant, occupe un rang distingué dans l'histoire de la philosophie; c'est lui qui a façonné l'idiome du Latium au langage philosophique; ce sont ses écrits qui ont propagé l'étude de la philosophie, soit durant le moyen âge, soit à l'époque de la renaissance (C). « S'ils ont été peu estimés par les philosophes profonds, observe Ritter, ils ont eu une grande influence sur la civilisation générale. Aussi Habart, dans son mémoire sur la philosophie de Cicéron <sup>1</sup>, a recommandé les ouvrages de ce philosophe comme une introduction populaire à l'étude de la philosophie. Il faut regarder comme une bonne fortune, ajoute le critique allemand, de rencontrer dans des transitions décisives un aussi habile interprète de l'application des doctrines philosophiques aux intérêts de la vie pratique <sup>2</sup>. »

Maintenant, il nous est permis de reprendre, comme conclusion, le raisonnement que nous avons fait en commençant cet article. De l'aveu de tous ceux qui ont étudié sérieusement l'histoire de la philosophie, Cicéron est celui des écrivains de l'antiquité qui a le plus heureusement reproduit tout ce que les doctrines de la philosophie grecque renferment de sensé et de pratique. Il a réalisé

(C) Cette influence est vraie, mais nous sommes loin de la regarder comme un bien. Tout ce que l'on vient de voir prouve au contraire que c'est à l'introduction des principes philosophiques des païens dans nos écoles chrétiennes, que l'on doit la perte si grande qui s'est faite de la morale évangélique.

A. B.

<sup>1</sup> *Archiv. philosop. de Königsb.*, 1811, 1<sup>er</sup> cah.

<sup>2</sup> *Hist. de la philos. anc.*, t. IV, p. 137.

pour les Romains une sorte d'éclectisme approprié à leurs mœurs et à leurs connaissances.

Or, nous avons démontré que la doctrine de Cicéron, sur tous les points les plus importants, contient de très-graves erreurs; nous avons fait voir qu'il n'admet aucun principe réel de certitude, et que, dès-lors, ses raisonnemens, même les plus rigoureux, concluent toujours *par le doute*. Il ne condamne aucun des systèmes les plus monstrueux sur l'existence et la nature de Dieu, ni le polythéisme, ni le fatalisme, ni le panthéisme, ni même l'athéisme... Il n'admet comme certain en philosophie, aucun des principes qui sont le fondement nécessaire de toute doctrine morale : la spiritualité de l'âme, sa survivance au corps, les récompenses et les peines de la vie future. Cicéron parle de ces vérités comme d'une croyance vague et incertaine... De sorte qu'on peut dire sans exagération que, si l'illustre écrivain a écrit de fort belles pages sur la philosophie, il n'a donné aucune base solide à ses doctrines, et les a laissées profondément empreintes de tous les caractères du scepticisme.

Quelle conséquence tirer de ces réflexions, sinon que *l'esprit humain*, au siècle qui précéda la promulgation de l'Évangile, était *impuissant à découvrir les vérités nécessaires au bonheur de l'homme et à l'accomplissement de ses destinées*. Ce qui nous donne le droit d'ajouter avec Leland et tous les philosophes qui ont su reconnaître les droits et les limites respectives de la raison et de la foi :

La Raison peut faire et a fait sans doute de grandes choses ; mais il faut pour cela qu'elle soit éclairée et dirigée par un guide sûr. Alors elle peut défendre et confirmer les vérités sacrées et religieuses, elle peut réfuter l'erreur, combattre la superstition, découvrir la fraude et les desseins pervers des fauteurs de l'idolâtrie. La raison est un présent estimable de Dieu ; mais nous devons en faire un légitime usage, et ne jamais oublier qu'elle n'a point été destinée à nous servir *seule* de flambeau dans la recherche de la vérité. « La cause, la source de presque toutes nos erreurs dans » les sciences, c'est, dit Bacon, qu'en admirant mal à propos les

» forces de la raison humaine, nous ne cherchons point les secours qui suffiraient pour soutenir sa faiblesse <sup>1</sup>. »

Pour nous, qui savons mieux apprécier la sagesse et la bonté de Dieu, remercions-le d'être venu au secours de la raison de l'homme, en lui enseignant *par une révélation positive, dès l'origine des siècles, ses devoirs et ses destinées* (D). Remercions-le d'avoir maintenu et conservé au milieu de son peuple ces enseignemens primitifs par des communications fréquentes. Remercions-le surtout de nous avoir envoyé son Fils pour dissiper les ténèbres où étaient retombés la plupart des hommes. C'est la parole du Verbe qui a éclairé, qui a régénéré, pour ainsi dire, notre Raison; en elle se trouvent la *voie*, la *vérité* et la *vie*. Toute doctrine philosophique, dont cette parole n'est point la base, est caduque et erronée.

L'abbé LAURENT,  
Chanoine honoraire de Bayeux.

<sup>1</sup> Causa et radix ferè omnium malorum in scientiis, ea una est, quòd, dùm mentis humanæ vires falsò miramur, vera ejus auxilia non quæramus.

(D) Nos lecteurs savent que ce sont là les doctrines que les *Annales* défendent contre les Rationalistes et les Semi-Rationalistes; nous voyons avec plaisir ces mêmes principes admis par un homme aussi savant que notre honorable collaborateur. On sera étonné dans quelque tems qu'un chrétien ait pu en admettre d'autres.

A. B.

---

 Polémique catholique.
 

---

LA

## THÉODICÉE CHRÉTIENNE DE M. L'ABBÉ MARET

COMPARÉE AVEC LA

## THÉOLOGIE CATHOLIQUE,

PAR M. l'abbé PELTIER, auteur de la DÉFENSE DE L'ÉGLISE  
 ET DE SON AUTORITÉ, contre le livre intitulé :  
 L'ÉTAT ET LES CULTES <sup>1</sup>.

---

Quoique M. l'abbé Peltier n'ait pas été nommé dans nos *Annales*, il y a pourtant déjà participé pour la question philosophique si importante qui se débat entre nous et les *Semi-Rationalistes*. Dans ce nouvel ouvrage, il aborde franchement les difficultés, et il les résout presque dans les mêmes termes que nous. Nous allons donc en faire connaître le contenu en lui empruntant quelques citations. Nous le ferons d'autant plus volontiers, qu'en agissant ainsi, nous répondrons à un désir de nos adversaires. Un des grands reproches qu'ils ne cessent de nous faire, c'est que nous sommes *un laïque*, et qu'en cette qualité nous n'avons aucun droit de traiter des matières enseignées dans les grands ou les petits séminaires. Nous n'adoptons pas tout à fait cette exclusion. La partie philosophique de l'enseignement a été à tort, croyons-nous, *sécularisée*; longtemps on a suivi exclusivement *Aristote, Platon, Descartes*; on les y suit encore. Nous pourrions même montrer des philosophies composées par des ecclésiastiques, et où il y a des doctrines toutes *Cousiniennes*. On y fait profession de n'enseigner que d'après *les lumières naturelles de la seule raison*. Or, comme les laïques ont aussi cette raison, on ne peut se dispenser de leur donner *le droit de parler*. C'est nous qui voulons prouver que l'on a eu tort de livrer ainsi à Platon, à Aristote, à Descartes, à Cousin, l'enseignement des vérités philosophiques. Mais jusqu'à ce que nos adversaires aient

<sup>1</sup> A Paris, chez Didron rue Hautefeuille. 13 Prix 3 fr.

renoncé à nous enseigner d'après ces professeurs, nous entendons bien nous servir des droits qu'ils accordent à ces *laïques*, et des prérogatives dont ils gratifient tous les êtres *raisonnables*. Voilà notre position.

Mais en ce moment il ne s'agit pas d'un *laïque*. Voici un *prêtre* honorable, employé dans le sacré ministère, à Reims même, sous les yeux de son Éminence le cardinal archevêque de cette ville, que Rome reconnaît pour un des prélats les plus savans et les plus zélés pour la foi que la France possède. Or, ce prêtre vient parler précisément des principes philosophiques enseignés dans un grand nombre de livres, c'est-à-dire d'écoles ecclésiastiques. Nos adversaires et nos amis lui doivent au moins de l'écouter. Voici son œuvre.

M. l'abbé Peltier reproduit d'abord, et au début de son livre, l'article des *Annales de philosophie*, t. XIII, p. 294 et suivantes, où nous avons comparé un grand nombre de propositions de M. Maret avec celles de M. l'abbé de Lamennais ; ce qui, par parenthèse, aurait dû engager le P. Chastel à chercher les principes Lamennaisiens autre part que chez nous.

M. Peltier avait le droit de reproduire cet article, parce qu'en effet il y avait participé, comme il le dit lui-même en donnant quelques détails sur les personnes honorables, prêtres la plupart, qui y avaient donné leurs soins ; détails que nous avons jugé inutile de faire connaître à nos lecteurs.

Après cet article, M. Peltier examine de nouveau, avec l'exactitude d'un philosophe catholique et d'un théologien exact, la 2<sup>e</sup> édition de la *Théodicée chrétienne* de M. Maret, et comme nous, comme M. l'abbé Glaire, comme M. l'abbé Guillois, comme plusieurs autres théologiens, il y trouve encore quelques-unes de ces erreurs, que M. Capogrossi appelle si bien *alquante pecche*. Nous allons en citer quelques-unes. Car, quoi qu'en pensent les amis et partisans de M. Maret, rien, non rien, n'est plus important aux yeux d'un vrai chrétien, et d'un vrai philosophe, que de ne donner et de ne recevoir sur Dieu que des notions exactes. Saint Augustin fait observer avec raison que le Christ n'est venu en ce monde que pour nous donner un enseignement sur Dieu, oral,



*ferme et assuré*<sup>1</sup>. Que ceux donc qui mettent la parole du Christ au-dessus de celle d'un professeur, veuillent bien faire attention aux expressions suivantes que signale M. Peltier comme s'éloignant de la rigueur des termes définis par l'Église, c'est-à-dire par Jésus-Christ son Chef.

1. Erreurs sur la Trinité.

« Dans sa première édition, M. Maret admettait en Dieu trois principes. Cette expression plus qu'inexacte a disparu de la seconde, grâce peut-être aux raisonnemens du *théologien* des *Annales* auxquels il a fallu se rendre. Mais si l'expression même ne s'y lit plus, l'auteur ne persiste pas moins à employer d'autres manières de parler qui la reproduisent équivalement.

» Ainsi, à la page 275 de cette *seconde édition*, la seule dont il puisse nous convenir désormais d'essayer la critique, M. Maret semble dire que l'Église catholique adore trois puissances divines :

» Quel fut, dit-il, le système de Sabellius ? Il enseigna que les » *trois puissances divines*, adorées par l'Église catholique, n'étaient » que des modes de l'essence divine, de la *monade divine*, comme » il s'exprimait. Dès ce premier pas, et sans aller plus loin, nous » reconnaissons déjà un emprunt fait à Philon. En effet, quoique » le philosophe juif, dans plusieurs de ses écrits, nous représente » les *forces divines* comme des *êtres* réels et personnels, dans d'au- » tres, il enseigne formellement que ces *puissances* ne sont que des » modalités de l'essence divine (*Théod.*, 2<sup>e</sup> édit., p. 275). »

» Cette manière, dont M. Maret prétend opposer le dogme catholique à l'erreur de Sabellius, contredit formellement le symbole de saint Athanase, où il est dit : « *Non tres omnipotentes, sed unus* » *omnipotens*. » Elle le contredit d'autant mieux, que le nom de *puissance* est un terme abstrait, et qu'il faut, d'après les théologiens, éviter de mettre au pluriel les termes abstraits, en parlant des personnes divines.

» Ailleurs, p. 305, M. Maret affirme que l'Esprit-Saint provient » de *deux causes actives et efficientes* qui le produisent par un seul

<sup>1</sup> Ideò enim venit, ideò suscepit infirmitatem nostram ut possis *firmam locutionem capere Dei*, portantis infirmitatem nostram. Aug., sermo 117, édit. de Migne, t. v, p. 670.

» et même acte. » Il ne pouvait s'exprimer plus improprement, et il lui serait encore plus permis d'admettre en Dieu plusieurs *principes* que plusieurs *causes*, surtout s'il s'agit, comme ici, de causes efficientes. Car, qui dit cause, d'une part, dit *effet*, de l'autre; et qui dit effet, dit *créature*: ce qui, venant à s'appliquer au Saint-Esprit, serait l'hérésie même de Macédonius.

» En plusieurs autres endroits, pages 244, 288, 308, M. Maret dit que l'unité divine, la substance divine, l'*essence divine est participée par les trois personnes*. Ce langage me paraît contradictoire avec la doctrine de saint Thomas, la même que celle de saint Hilaire: « *Tantus est Pater, quanta tota Trinitas* <sup>1</sup> [1<sup>a</sup>, q. 30, art. 1, ad 4<sup>m</sup>]; *una substantia... non sit aut ex portione, aut ex unione, aut ex communione* <sup>2</sup> [1<sup>a</sup>, q. 39, art. 2, ad 6<sup>m</sup>]; » ou, pour mieux dire, ce langage est contradictoire avec celui de l'Eglise, qui n'admet pas de partages en Dieu.

» Ailleurs, M. Maret croit trouver des *développemens, des faits*, dans la substance ou l'essence divine. Ainsi, page 307: « Ce mot » de personnes, dont nous nous servons pour désigner les trois » *développemens* de l'essence divine, sans doute ne correspond pas » parfaitement au *fait* divin; » et, page 310: « Ce dogme nous » manifeste la loi du *développement* interne de la Divinité, la loi » même de la vie divine. »

» Il semble distinguer encore de la Divinité elle-même la deuxième personne de la sainte Trinité. « On ne prouverait ja- » mais, dit-il (p. 242), qu'il (Platon) ait distingué cette raison di- » vine de la Divinité même. » N'est-ce pas là admettre une *quaternité* en Dieu, ou, si on l'aime mieux, refuser, quant à l'expression, la divinité au Fils ?

» Il fait procéder les personnes divines d'une *causalité interne*. « L'idée de *causalité nécessaire* est renfermée, dit-il, dans l'idée de » l'absolu; mais cette causalité n'est pas la causalité externe, prin-

<sup>1</sup> « Le Père est autant que la Trinité tout entière. » Trad. de M. l'abbé Drioux, dans l'édit. de Migne, t. 1, p. 726.

<sup>2</sup> « Il faut donc reconnaître que la substance est une... et qu'elle ne provient » ni d'une portion, ni d'une union, ni d'une communion quelconque. » *Ibidem*, p. 784.

» cipe de la création ; c'est la *causalité interne* qui rend Dieu fécond en lui-même, et de laquelle procèdent les personnes divines (p. 457). » N'est-ce pas là admettre de nouveau une *quaternité* en Dieu, et, qui pis est, *une cause avec trois effets* ?

» La théologie enseigne qu'on ne doit pas dire du Fils, par rapport au Père, qu'il est un autre lui-même, de peur de paraître admettre plusieurs dieux. M. Maret n'en a pas moins dit (p. 307) : « Cette pensée est un autre lui-même. »

### 2. Expressions inexactes sur l'Incarnation.

» Plusieurs passages de la *Théodicée* paraissent favoriser l'erreur d'Eutychès. Ainsi, page 49 : « Ce grand dogme (de l'Incarnation), qui n'est que l'*unité personnelle* de la nature divine et de la nature humaine dans l'Homme-Dieu, montrait à l'homme l'union divine comme sa fin. » C'est *union personnelle*, et non *unité personnelle*, de la nature divine et de la nature humaine qu'il fallait dire. La même observation s'applique au passage suivant, p. 101 : « L'*unité de l'homme et de Dieu*, transformation, déification de l'homme et de l'humanité. » Cette manière de s'exprimer est évidemment contraire à la doctrine catholique, telle que je la trouve formulée dans ce passage de saint Anselme : « *Deus non sic assumpsit hominem, ut natura Dei et hominis sit una et eadem* <sup>1</sup> (*De fide Trinit.*, c. 4). »

### 3. Prétendues inégalités en Dieu.

» En parlant de la connaissance que Dieu doit avoir des êtres contingents, M. Maret s'exprime ainsi : « Cette connaissance du fini, essentielle à Dieu, n'*égale pas la connaissance* que Dieu a de lui-même (p. 359). »

» Outre que ce serait reconnaître des inégalités dans l'essence même de Dieu, cette assertion est contraire à la doctrine développée par saint Thomas, 1<sup>o</sup>, q. 14, art. 16, et résumée de la manière suivante dans la table générale de la *Somme théologique* : « *Deus eadem scientiâ cognoscit seipsum et ea quæ facit* <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> « Dieu, en se faisant homme, n'a pas fait, pour cela, de Dieu et de l'homme, une même nature. »

<sup>2</sup> « Dieu connaît ses créatures par une science identique à celle qu'il a de lui-même. »

## 4. De l'archétype du monde.

Au dire de M. Maret, il ne faut pas confondre le Verbe qui représente Dieu à lui-même avec l'archétype du monde. « L'idée du » fini en Dieu, dit-il (p. 487), l'archétype du monde ne représente » pas Dieu dans son infinité, et se distingue du Verbe dans lequel » il réside. »

» C'est la même erreur que nous venons de signaler au paragraphe précédent, et que M. Maret ne fait ici que reproduire sous une autre forme.

Il avait dit de même plus haut (p. 348) : « Quelque belle que soit » cette science du fini qui est en Dieu, gardons-nous de la con- » fondre avec la science que Dieu a de lui-même, avec son Verbe. » Sans doute cette science du fini n'est pas en Dieu un second » Verbe. Il n'y a pas un Verbe de Dieu et un Verbe du monde. » Loin de nous cette absurde impiété. Il n'y a qu'un seul Verbe, » comme il n'y a qu'une seule essence, une seule intelligence di- » vine. Mais, dans le même Verbe divin, nous trouvons deux » aspects différens. »

» Il n'est pas besoin de faire remarquer combien toute cette doctrine est incohérente. L'absurde impiété que M. Maret affecte de rejeter loin de lui dans la deuxième édition de sa *Théodicée*, il l'avait enseignée en propres termes dans sa première édition : « Gar- » dons-nous, disait-il (p. 340), de confondre le *Verbe divin* du » monde avec le *Verbe de Dieu*. »

» Dans cette nouvelle édition, il revient cependant encore, comme dans la première, à cette distinction qu'il lui a plu d'imaginer entre l'archétype du monde existant en Dieu et le Verbe de Dieu lui-même. Nous allons copier tout ce passage, qui nous paraît très-important pour ce que nous voulons établir : « Si l'idée du » fini, si l'archétype des mondes existe, tel que nous venons de nous » le représenter, il suit que cet archétype ne peut jamais se con- » fondre en Dieu avec le *Verbe*, expression de la substance divine » telle qu'elle existe en elle-même. Dieu se voit comme éternel ; il » voit l'archétype du monde comme temporel. Dieu se voit comme » nécessaire ; il voit l'archétype du monde comme contingent. Dieu » se voit comme un, simple, immuable, immense ; il voit l'arché-

» type du monde *comme multiple et divisible*; en un mot, Dieu se voit comme infini; il voit l'archétype du monde *comme fini* » (p. 358 et 359). »

» Admettre du temporel, du contingent, du fini *en Dieu*, ce n'est pas la peine de se faire théologien pour comprendre combien tout cela est absurde. Il est visible que M. Maret confond ici l'archétype du monde, qui est en Dieu de toute éternité, avec la réalisation du monde dans le tems. Il est évident, de plus, que M. Maret admet en Dieu, sous ce nom d'archétype du monde, une science des créatures *inférieure à celle qu'il a de lui-même*. Or, bien loin qu'on puisse admettre en Dieu de ces degrés d'infériorité, il est essentiel de reconnaître que c'est par un seul et même acte que Dieu se connaît lui-même, et, avec lui, toutes ses créatures. *Deus, réitérons-nous ici avec saint Anselme, eodem Verbo seipsum dicit et creaturas* <sup>1</sup>.

» Voici une nouvelle contradiction : M. Maret dit, dans sa *Théodicée*, immédiatement à la suite du passage que nous venons d'en citer : « Toutefois, comme Dieu voit dans son infinité le fini qu'elle » renferme d'une manière suréminente; comme dans l'idée de sa » toute-puissance se trouve celle de la possibilité de la création, il » suit que l'archétype du monde EST éternellement dans le Verbe » divin, en tant qu'il représente l'essence des créatures, et qu'il est » leur cause exemplaire. »

» On devrait conclure de cette dernière explication de M. Maret, comme de la restriction que cette explication même renferme, que, si l'archétype du monde est éternellement dans le Verbe divin, en tant qu'il représente l'essence des créatures, il n'y est pas éternellement, en tant qu'il représente leur *existence*, et que, par conséquent, Dieu ne possède pas de toute éternité la connaissance ou la présence des futurs contingens : erreur professée, du reste, par un autre professeur de Sorbonne, M. Damiron, dans son *Cours de philosophie*.

» Il est juste cependant de reconnaître que, par une heureuse inconséquence, M. Maret a su échapper à cette conséquence, toute

<sup>1</sup> « C'est par le même Verbe que Dieu se représente, tant lui-même que ses » créatures. »

naturelle qu'elle soit, de son principe ; car il a dit ailleurs : « L'acte » divin (de la création) est éternel, immuable, infini, comme la » substance divine elle-même (p. 368). » Mais cet acte divin suppose préalablement les idées divines sur lesquelles il s'exerce, ou l'archétype du monde qui les lui représente, conformément à cet axiome si connu : « *Nihil volitum quin præcognitum* <sup>1</sup> ; » axiome qui conserve toute sa vérité, même en Dieu, où nous voyons l'amour ou l'Esprit-Saint procéder de la connaissance, qui est le Verbe. Donc, pour être conséquent avec ce qu'il affirme de ce côté, M. Maret doit avouer, de l'autre, que l'archétype du monde est éternel, immuable, infini, à bien plus forte raison encore que l'acte divin de la création. »

M. Peltier expose ensuite successivement : 5. Erreurs et contradictions de M. Maret sur l'idée que nous avons de Dieu. — 6. Erreurs sur la puissance de combinaison du Verbe humain. — 7. Erreurs et contradictions sur le motif de la création. — 8. Sur un passage mal compris du *Timée* de Platon. — 9. Erreurs et contradictions sur la pluralité des mondes. — Voici le 10<sup>e</sup> chapitre que nous croyons devoir citer :

10. Contradictions de M. Maret sur la nature des êtres créés.

« Le dogme chrétien, soutient à juste titre M. Maret (p. 343), » repousse toute participation des êtres créés à la substance divine. » L'*Essai sur le panthéisme*, publié par le même écrivain, est aussi, dans son ensemble, la solide réfutation de cette erreur monstrueuse.

» Croirait-on que ce même auteur, dont tous les efforts ont semblé jusqu'ici dirigés contre le panthéisme, se serait laissé surprendre à employer lui-même le langage propre à ses adversaires ? Or, c'est là cependant ce qu'on sera forcé de reconnaître, si l'on veut seulement lire l'extrait suivant de sa *Théodicée*.

« Selon la doctrine de saint Thomas, tous les êtres, même ceux » qui sont dépourvus d'intelligence et de volonté, tendent vers » Dieu et participent à Dieu d'une certaine manière. » Laissons parler le grand théologien : « *Omnia appetunt Deum ut finem, » appetendo quodcumque bonum, sive appetitu intelligibili, sive » sensibili, sive naturali, qui est sine cognitione; quia nihil habet*

<sup>1</sup> « On ne peut vouloir que ce qu'on connaît préalablement. »

» *rationem boni appetibilis, nisi secundum, quod participat Dei similitudinem*<sup>1</sup>. — Ainsi, tout être, en jouissant du bonheur auquel il est appelé par sa nature, *participe à Dieu.* » (*Théod.*, p. 371.)

» Ici, comme dans sa *Réponse à M. Bonnetty*, M. le professeur de Sorbonne affecte de s'appuyer sur saint Thomas. Mais, 1° saint Thomas n'écrivait pas en présence des panthéistes, et par conséquent n'était pas obligé de s'exprimer avec autant de précautions; 2° saint Thomas ne dit pas, dans le passage allégué par M. Maret, que tous les êtres *participent à Dieu*, mais seulement que tout ce qui renferme en soi quelque bien ou quelque attrait, *participe sous ce rapport à la ressemblance de Dieu: non Deum, sed Dei similitudinem*, ce qui est une chose toute différente. Que M. Maret veuille bien se donner la peine de relire le passage cité par lui-même.

» Nous voyons ailleurs le même auteur (p. 372) admettre dans l'être spirituel une *immense* capacité d'aimer, vivante *reproduction* de l'Amour infini, et dans Dieu (p. 318) la volonté de *se reproduire* en quelque sorte. Ce langage ne favorise-t-il pas encore le panthéisme? Dieu *se reproduisant* dans l'être spirituel, n'est-ce pas là du panthéisme tout pur?

» Nous croyons que M. Maret, dans son *Essai sur le panthéisme* a pris trop à la lettre plusieurs expressions semblables qu'il a trouvées éparses dans beaucoup de livres, surtout dans les anciens, et qu'il a été amené par cet excès de sévérité à faire du panthéisme une erreur sans comparaison plus répandue qu'elle n'a jamais pu l'être. Dieu n'a-t-il permis qu'il lui échappât à lui-même des expressions toutes pareilles à celles qu'il a flétries le premier, que pour lui apprendre à traiter les autres avec plus d'indulgence? C'est un problème que nous ne nous chargeons pas de résoudre.»

<sup>1</sup> *Summa theolog.*, pars 1, q. 44, art. 4, ad 3<sup>m</sup>. « Tous les êtres recherchent Dieu comme leur fin, en recherchant tout ce qui est bon, soit par l'appétit intelligentiel, soit par l'appétit sensitif, soit par l'appétit naturel qui est dépourvu de connaissance. Car il n'y a de bon et de digne d'être recherché que ce qui participe à la ressemblance de Dieu. » *La Somme théologique de saint Thomas*, traduite par M. l'abbé Drioux, t. 1, p. 402 (Edit. Migne, t. 1, p. 842).

Puis vient : 11. Système de M. Maret sur quatre idées-mères de la pensée humaine. — 12. Erreurs et contradictions sur les domaines réciproques de la philosophie et de la théologie. — 13. Contradictions sur les divers fondemens de certitude. — 14. Contradictions par rapport à la nature et à l'origine de nos idées. Enfin, M. Peltier termine par ce dernier chapitre :

15. Contradictions de M. Maret dans le titre même de son livre.

Il a plu à M. Maret d'intituler *Théodicée chrétienne* l'ouvrage dont nous venons de signaler les *erreurs*. Mais il résulte, à ce qu'il nous semble, de tout ce qu'on a vu, que cette épithète *chrétienne* est intempestive, et qu'elle serait plus justement remplacée par celle de *raisonnelle*, pour ne rien dire de trop odieux. Une nouvelle réflexion va rendre de plus en plus évidente la justesse de cette observation.

M. Maret n'insiste nulle part dans son ouvrage sur la *nécessité de la foi* comme devant précéder les raisonnemens humains, pas plus que sur l'autorité de l'Église qui nous impose cette obligation. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise ! qu'il révoque en doute cette obligation ou cette autorité ; mais il ne les proclame pas, comme il le devrait faire devant des auditeurs qui ont besoin d'en être instruits, et surtout dans une *Théodicée chrétienne*. Au contraire, il voit (p. 4), dans l'intuition et dans le raisonnement, les plus hautes et les plus importantes de nos facultés ; et il laisse ainsi conclure à son lecteur que LA FOI, qu'il appelle ailleurs *un sens nouveau* (p. 12-13), et que Dieu a, selon lui, *proportionnée à notre nature* (p. 10), n'a, par rapport à nos facultés naturelles, qu'une dignité subordonnée et une importance secondaire. Si, dans la suite de son ouvrage, il lui prend plaisir de parler de la foi, c'est, comme nous l'avons vu, ou pour la faire servir comme de relief à la raison, qui lui donne tout son prix (p. 22), ou pour la mêler et la confondre avec l'évidence (p. 19), au point de lui faire perdre son caractère distinctif, qui est précisément d'être *inévidente*. Il nous serait difficile de trouver dans tout son ouvrage, c'est-à-dire dans un volume de plus de 500 pages in-8°, quelques autres lignes où notre professeur, se faisant fort de nous développer la théorie chrétienne de Dieu, ait daigné nous parler de la foi. Ce silence presque absolu est, à notre avis, la critique de son livre la plus sévère.



M. l'abbé Peltier examine ensuite :

1° Quelques expressions de M. l'abbé Bautain sur l'*Archétype du monde* qu'il prouve n'être pas assez exactes ;

2° Il fait remarquer la similitude des expressions de M. de Lamennais, de M. Cousin, de M. Bautain et de M. Maret, sur l'idée de l'*Être en général*, qu'ils confondent avec l'idée précise et positive de Dieu, et à cette occasion il reproduit une excellente réfutation qu'a faite le P. Dutertre de toutes ces fausses idées des Platoniciens et des Malebranchistes sur l'idée de Dieu. Cet article est intitulé : *Catéchisme des Malebranchistes*, et là, par demandes et par réponses, on voit combien le Dieu des Malebranchistes, et après lui de ses disciples actuels, est différent du *Dieu du Catéchisme*, qui, pour les chrétiens, est le seul véritable et réel. Ce travail du P. Dutertre est un traité de métaphysique parfait et complet, réfutant tous les Panthéistes actuels, et montrant le danger d'un grand nombre de principes encore enseignés dans nos philosophies catholiques; nous espérons les faire entrer un jour dans nos *Annales*. En attendant, nous regrettons que personne ne veuille réimprimer cet excellent travail.

4° M. Peltier ajoute ensuite à cet examen du livre de M. Maret un *supplément à la défense de l'Église et de son autorité*, qu'il avait publié contre un écrit de M. l'abbé Bernier, intitulé : *L'État et les Cultes*; il y réfute la lettre de ce dernier à l'occasion de la mise à l'*index* de son livre et apporte les témoignages d'approbation qu'il a reçus de plusieurs évêques; il y joint une correspondance avec un évêque sur le *Droit d'examen*, que nous ferons connaître à nos lecteurs.

Dans un 1<sup>er</sup> *appendice*, M. Peltier examine les principes philosophiques du P. Chastel, et prouve combien ils sont inexacts et dangereux; puis, dans un 2<sup>e</sup> *appendice*, il les compare à quelques axiomes philosophiques de Kant, et en démontre l'identité.

Le livre de M. Peltier contient, comme on le voit, un examen approfondi, sage, impartial, de quelques-unes de ces *idées nouvelles* qu'il serait si fâcheux de voir s'établir dans l'enseignement donné à la jeune génération laïque et ecclésiastique.

A. BONNETTY.

425

**ANNALES**  
**DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.**

---

Numéro 30. — Juin 1852.

---

**Dogmes Catholiques.**

---

VUES SUR LE

**DOGME CATHOLIQUE DE LA PÉNITENCE,**

PAR M. L'ABBÉ GERBET <sup>1</sup>.

---

Les *Vues sur la Pénitence* que nous annonçons ici avaient déjà été publiées par M. l'abbé Gerbet, en 1836, dans les vol. II et III de *l'Université catholique*. Depuis longtemps tous ses amis, tous ceux qui avaient eu connaissance de ce beau travail, désiraient qu'il fût publié à part. Mais M. l'abbé Gerbet n'est pas de ces personnes qui ont si grande hâte de publier leurs improvisations en articles dans les revues, puis de transformer leurs articles en volumes. Sur cela il pousse la prudence, ou plutôt la retenue, au delà même, nous oserions dire, de la modestie ; car au tems où nous vivons le génie se doit à la publicité, ne fût-ce que pour protester contre tant d'œuvres médiocres et le plus souvent dangereuses qui, en philosophie, en théologie, en politique et en histoire, inondent notre pauvre France. Mais enfin M. l'abbé Gerbet a cédé aux sollicitations de ses amis et il a publié ses belles *Vues sur le dogme catholique de la Pénitence*. C'est un livre qui n'est pas susceptible d'analyse, il faut le lire en entier ; mais nous le ferons connaître à nos lecteurs en reproduisant un des chapitres. Nous choisissons le plus beau à notre avis, et nous pourrions dire selon l'avis unanime ; c'est celui où l'auteur introduit Platon et Fénelon, philosopant ensemble

<sup>1</sup> Précédées des *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique*, vol. in-12 de 404 pages, à Paris, chez Vaton. Prix : 3 fr. 50 c.

sur le *tribunal des âmes*. Ce chapitre se fait distinguer parmi les autres, non-seulement par les vues profondes qu'il offre à ses lecteurs sur les avantages de la *Confession*, mais encore par une sorte de chant où il fait entrer le récit d'une des plus belles scènes qui aient le plus réjoui, nous pourrions dire les anges, dans ces dernières années : c'est celle de la *première communion* d'une jeune femme, laquelle avait lieu au moment même où son époux recevait le *viatique* pour se préparer au voyage de l'éternité. Tous les lecteurs ont admiré cette scène; en effet, jamais paroles plus profondes et plus douces n'ont été prononcées sur la conversion et sur la mort de deux chrétiens. On peut assurer que ce sont quelques-unes des plus belles pages de notre langue française.

Mais M. l'abbé Gerbet, se conformant sans doute à l'humilité profonde des acteurs de cette scène, n'a pas voulu en dire les noms. Nous ne croyons pas être tenu à la même réserve, maintenant surtout qu'ils sont morts tous les deux; nous allons donc suppléer au silence de M. l'abbé Gerbet, bien certain que nos lecteurs liront avec plus de fruit et de plaisir cette scène, après qu'ils connaîtront ceux qui en ont été les acteurs.

Le chrétien qui recevait le saint viatique au moment où sa jeune femme, convertie au catholicisme, faisait sa première communion était M. le comte Albert de Laferronnais, fils de l'ancien ambassadeur de France à Rome. Cette résurrection spirituelle d'un côté et cette mort temporelle de l'autre, eurent lieu le 29 juin 1836; M. de Laferronnais n'avait alors que 24 ans. La jeune femme dont M. l'abbé Gerbet nous trace la conversion si touchante, était la fille d'un diplomate russe, M. *d'Alapeus*, ambassadeur à la cour de Berlin. Depuis ce jour solennel, la jeune veuve n'a plus quitté ses habits de deuil; elle-même est morte l'an dernier au couvent des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve, après avoir consacré sa vie entière à la pratique des bonnes œuvres et des plus touchantes vertus de famille et de société. Nous avons eu l'honneur et le bonheur de connaître cette femme, si doucement, si fermement chrétienne, et, toute notre vie, nous nous souviendrons de sa parole, et surtout de la majesté douce et tranquille de sa physionomie. Aucune question ne lui était étrangère, et elle était à son aise dans

toutes les conversations : elle s'y mêlait avec une parole sûre, un sens exquis ; son opinion était la plus droite et la plus claire ; point de ces tâtonnemens et de ces hésitations sur le bien et le mal ; ferme dans la foi, plus ferme encore dans la pratique, on eût dit qu'elle tirait de sa conduite les jugemens de son esprit. Sa charité était inépuisable, et quoiqu'à peine connu d'elle, nous avons eu plusieurs fois à répandre des secours qui auraient pu passer pour des libéralités, et dont les personnes qui les recevaient sont loin de soupçonner la source. Aussi est-elle morte dans un dénuement, on peut dire, complet ; ses amis savent qu'on ne trouva chez elle pas même de quoi l'ensevelir. Jamais vénération plus profonde que celle de ceux qui ont eu le bonheur de la connaître. Il nous semble voir encore cette physionomie calme et sereine, révélant la candeur, la sincérité d'une âme qui jamais n'a, comme le vrai israélite de l'Évangile, conçu ni dol ni mensonge ; toujours tranquille, toujours à l'aise et y mettant tous ceux qui l'approchaient. Nous conserverons toujours le souvenir de cette angélique figure.

Et puisque nous avons parlé de cette famille de Laferronais, nous ne croyons pas être indiscret en parlant d'un recueil de lettres manuscrites du chef de cette famille, M. le comte de Laferronais. Nous osons dire qu'il n'existe nulle part un ensemble de lettres plus édifiantes et plus curieuses que celles qui le composent. On découvre avec surprise le chrétien et le savant dans celui que le monde ne connaît que comme un diplomate honnête homme. Puisse venir un jour où les personnes qui sont en possession de ces confidences permettront de publier ces détails de famille qui édifieront tous les chrétiens.

A. BONNETT.

#### DE LA CONFESION COMME INSTITUTION CIVILISATRICE.

« Pour bien comprendre les richesses morales dont le Christianisme a doté l'humanité ; il serait bon que nous pussions les regarder un moment avec les yeux d'un sage de l'antiquité païenne, et ressentir quelque chose de l'admiration qu'il éprouverait, si, revenu tout d'un coup en ce monde, il voyait se déployer les merveilleuses créations que la parole du Verbe a enfantées.

Nous ne pouvons nous occuper ici que d'une seule institution

chrétienne, la Confession. Mais, pour rendre plus sensible le jour sous lequel elle nous apparaît, qu'on nous permette de supposer Platon et Fénelon s'entretenant ensemble, et l'évêque chrétien répondant aux doutes, aux problèmes, aux pressentimens que le sublime disciple de Socrate portait dans son âme.

PLATON.

Divin vieillard des tems nouveaux, pourrez-vous répondre à une question qui m'a souvent préoccupé ? J'ai demandé la réponse à la sagesse de Memphis, et, sur le seuil de ses temples, les sphinx sont demeurés muets. J'ai interrogé la Grèce raisonneuse, et elle ne m'a rien dit. J'ai cherché, dans les idées éternelles, le rayon de lumière dont j'avais besoin ; mais la portion de la divine essence qui pouvait éclairer ma pensée est restée voilée pour moi. Peut-être pourrez-vous m'apprendre ce que j'ignore, si quelque envoyé du ciel a parlé aux hommes.

FÉNELON.

Quelle est cette question, ô merveilleux génie, admiré dans tous les siècles ? quelle est-elle ?

PLATON.

Dites-moi, si vous le savez : pourquoi les hommes sont-ils restés sauvages ?

FÉNELON.

Je ne vous comprends pas, Platon.

PLATON.

Écoutez-moi : nos traditions racontent qu'Orphée, quel que soit le sage que l'antiquité a nommé ainsi, eut pitié des ancêtres des Grecs, qui traînaient dans les bois une vie grossière, triste, dépourvue de rectitude et de beauté. Il les trouva dans un état bien misérable ; car ils n'avaient ni lois, ni tribunaux, pour régler et terminer leurs querelles. Mais quand il les eut initiés à une vie nouvelle, le changement qui s'opéra dans les relations de ces hommes entre eux, comment le concevez-vous ?

FÉNELON.

L'individu se vengeait, la société jugea : le procès remplaça la guerre.

PLATON.

Votre réponse renferme un grand sens en peu de mots, et je l'approuve beaucoup. Mais voilà justement pourquoi je vous demande comment il se fait que les hommes soient encore, sous un rapport très-important, dans l'état sauvage.

FÉNELON.

Mon étonnement redouble, ô Platon ! car vous ne pouvez ignorer que les tribunaux et les lois n'ont pas été établis seulement chez les Grecs, mais encore chez beaucoup d'autres peuples que vous appelez barbares, et vous savez aussi que plusieurs de ceux-ci ont possédé ces institutions avant les Grecs. A mesure que les choses humaines se sont perfectionnées, le nombre des cas où le procès a remplacé la guerre, où le jugement de la société s'est substitué à la vengeance fougueuse des individus, a été en augmentant. La civilisation a fait reculer ses limites, et l'état sauvage, relégué aux confins du monde, n'est aujourd'hui qu'une zone étroite qui entoure l'humanité, comme une ceinture de rochers borde quelquefois une île spacieuse et fertilisée. Ignorez-vous ces choses, ô Platon, oracle des Grecs ?

PLATON.

Je ne réponds pas en ce moment à votre question, et vous verrez bientôt que cela serait inutile. Mais suivez-moi encore, quoique vous ne voyiez pas encore le terme de la route que ma pensée suit en ce moment. Ne vous semble-t-il pas que ce monde, où nous apparaissons pour peu de tems, est comme un théâtre divin, et que les hommes qui y sont placés par le Dieu suprême ressemblent à des acteurs qui viennent remplir un rôle sur une scène convenablement disposée, et qui seront couronnés dans les jeux Olympiques, s'ils ont observé ce qui leur était prescrit ?

FÉNELON.

Oui.

PLATON.

Et si des acteurs s'acquittent mal de leur rôle en présence de la foule ; s'ils méprisent les lois sacrées du rythme, faisant de faux pas ou des gestes inconvenans ; si leur masque est difforme, si leur voix est mal accentuée, ils sont ensuite réprimandés et punis sé-

vèrement par le chef du chœur. En cela ils sont soumis à une discipline, et ne sont pas, comme acteurs, dans l'état sauvage.

FÉNELON.

Sans aucun doute.

PLATON.

Et quand les hommes commettent des actions mauvaises, qui troublent la société et que la société a vues, les magistrats, assis sur leurs tribunaux, prononcent aussi contre eux des peines sages et terribles. Les magistrats ne sont-ils pas les chefs de ces chœurs qu'on appelle nations, et jusqu'ici la similitude n'est-elle pas exacte ?

FÉNELON.

Parfaitement exacte.

PLATON.

Mais si les acteurs, avant de paraître sur la scène, n'étaient pas examinés, instruits, corrigés dans leurs défauts par des hommes habiles dans l'art du beau et voués à la conservation de ses règles; si ces hommes ne réprimaient pas, loin des yeux du public, les fautes secrètes des acteurs contre ces règles merveilleuses, ces fautes qui sont la source de toutes celles qu'ils peuvent commettre devant la foule assemblée, ne devrions-nous pas dire que ces acteurs sont disciplinés et indisciplinés tout à la fois; qu'ils sont disciplinés extérieurement, mais intérieurement indisciplinés ou sauvages ?

FÉNELON.

Il faudrait le dire.

PLATON.

Et puisque les hommes sont soumis à des tribunaux quand ils ont violé l'ordre à la face du soleil et du monde, et qu'il n'y a point de tribunaux pour les crimes cachés, et surtout pour les dispositions vicieuses de l'âme, d'où sortent tous les crimes, ne devons-nous pas dire des hommes ce que nous venons de dire des acteurs que nous avons supposés ? Nous dirons donc aussi que les hommes sont civilisés dans ce qui tient aux actions extérieures et publiques que leurs corps accomplissent, mais que les âmes, à d'autres égards, restent dans une espèce d'état sauvage ? Me comprenez-vous, maintenant, ô Fénelon ?

FÉNELON.

Vos discours ressemblent à ces sentiers qui conduisent, par des détours mystérieux, à un temple situé au milieu d'une forêt épaisse. En suivant leurs circuits, on croit quelquefois ne pas avancer, on craint de ne pas arriver au but. Mais tout à coup l'auguste édifice apparaît, et l'on y entre lorsqu'on le croyait loin encore. Je vois sortir, des longs replis de vos questions, une vérité grande et sainte, que Dieu a mise dans votre esprit, ô Platon ! et ce Dieu va mettre sur mes lèvres la réponse que vous cherchez. Souvenez-vous que vous avez dit, dans votre *Alcibiade*, que, pour connaître le culte dû à Dieu, il fallait attendre qu'un envoyé divin le révélât aux hommes. Celui que vous attendiez est venu, et il a régénéré et exhaussé toutes choses. Les législateurs des peuples, en arrachant les hommes à la vie sauvage, ont établi des tribunaux pour les corps ; mais le Christ a chassé la vie sauvage de l'intérieur de l'homme même : il a établi le tribunal des âmes.

PLATON.

Daignez m'expliquer, mon ami, cette jurisprudence divine. Dans toute cause criminelle il y a l'examen, l'accusation, le jugement, la peine. Quel est ici l'examineur ?

FÉNELON.

C'est le coupable, assisté du repentir et de l'espérance.

PLATON.

Et l'accusateur ?

FÉNELON.

C'est encore lui. Le même individu se divise en quelque sorte en deux moi : l'un est accusé, l'autre accuse. Dans ce dédoublement mystérieux, la volonté pure se dégage de la volonté corrompue qui l'enlaçait dans ses nœuds tortueux, et qui s'en détache et tombe comme un serpent qui expire.

PLATON.

Et que font alors les juges ?

FÉNELON.

Ceux à qui le Christ de Dieu a confié le pouvoir de remettre les péchés, font le contraire de ce que font les juges humains. Dans les tribunaux ordinaires, le juge pousse à l'accusation et le cou-



pable à l'excuse ; dans le tribunal surnaturel des âmes, plus le coupable s'accuse, plus le juge cherche dans la charité toutes les excuses que la vérité permet ; et s'il prononce une sentence, c'est toujours une sentence de grâce, car la peine qui l'accompagne est miséricordieuse et guérissante : quelques privations pour les sens, des aumônes et des prières.

PLATON.

Pourquoi ces trois choses ?

FÉNELON.

Le petit livre qui contient les élémens de la doctrine chrétienne enseigne, au savant comme à l'ignorant, que ces trois choses composent la pénitence. Tous le croient, mais tous n'en conçoivent pas la raison ; et celui qui s'applique à méditer les choses divines découvre, dans les plus vulgaires enseignemens du Catéchisme, des harmonies cachées. La maladie morale de l'homme dérive, ô Platon, de deux désordres principaux, l'*orgueil* et la *volupté* : ces deux désordres, en se mêlant, en produisent un troisième, l'*égoïsme de la richesse*, qui tient de l'un et de l'autre. Les privations imposées aux sens ont une efficacité spéciale contre la volupté ; la prière, qui humilie l'homme dans le sentiment de sa faiblesse, guérit l'enflure de l'orgueil, et l'aumône éteint l'égoïsme avare ; l'aumône, qui se répand comme une rosée terrestre sur celui qui reçoit, pour retomber comme une rosée du ciel sur celui qui donne.

PLATON.

Je vous rends grâces, Fénelon, de ce que vous m'avez révélé les merveilles du tribunal des âmes ; mais, dites-moi, tous les hommes sont-ils admis à participer à cette civilisation des consciences ?

FÉNELON.

Tous les âges, tous les rangs, toutes les distinctions se confondent sous ce commun niveau d'humilité et de perfectionnement. Le roi s'agenouille à ce tribunal, et le mendiant s'y relève ; l'enfant à peine né à la raison, y apprend à bégayer la langue qui purifie ; et quand les derniers soupirs d'un mourant se transforment en humbles aveux, sa poitrine oppressée pèse moins à son âme plus légère. Souvent, tandis qu'à un des côtés de ce trône de planches où siège le ministre de Dieu, un grand coupable s'apprête

à déchirer, comme un voile, la longue nuit de toute une vie de forfaits ; de l'autre côté l'innocence, ignorante d'elle-même, se révèle en croyant s'accuser. Et cela se passe dans tous les lieux que le soleil et le Christianisme éclairent : il n'y a point de langue parlée par un peuple qui n'ait été purifiée par la confession chrétienne. Je ne connais pas de signe plus frappant de l'excellence de notre nature. On a vu dans le suicide une horrible preuve d'une des plus nobles vérités, la distinction de l'âme et du corps. Si en effet nous n'étions que matière, nous obéirions machinalement, comme tous les êtres matériels, à une insurmontable tendance vers notre conservation : pour que notre organisation puisse réagir contre elle-même jusqu'à se détruire, il faut qu'il y ait en elle un principe supérieur qui veuille ce qu'elle ne peut vouloir, qui commande aux forces vitales d'être les exécutrices de la mort. Eh bien ! je crois aussi que si nous n'étions que sensation, c'est-à-dire orgueil et égoïsme, l'accusation volontaire, ce suicide de l'orgueil, ne serait pas possible non plus ; l'instinct qui porte l'homme à cet acte, qui lui en fait souvent un besoin, n'aurait aucune racine en nous. Cet instinct contre nature, si toute notre nature consiste à éprouver des sensations passagères, se réfère évidemment à des destinées plus hautes : l'homme se confesse, donc le ciel existe. On a dit avec raison que la prière est un signe caractéristique de l'espèce humaine ; mais, quoique l'animal ne prie pas Dieu, le concert des oiseaux, par exemple, au lever de l'astre du jour, semble être une image de nos hymnes montant vers Dieu : les poètes l'entendent ainsi. Mais l'accusation spontanée de l'homme par lui-même est si éminemment le sceau distinctif de notre nature, qu'on ne trouve à cet égard, dans les êtres sentans inférieurs à nous, pas même l'ombre d'une analogie matérielle quelconque, à laquelle la poésie puisse emprunter une métaphore. Si la philosophie ancienne a pu définir l'homme un animal qui prie, la philosophie chrétienne, sans effacer l'antique définition, peut la couronner en ajoutant : L'homme est un ange tombé qui s'accuse. Par quel vertige a-t-on pu méconnaître les puissantes affinités qui lient cette institution religieuse à la nature de l'homme ? Dans un de ces orages qui agitent de tems en tems l'esprit humain, la tête

a tourné à quelques sociétés chrétiennes ; elles ont aboli la Confession, sans savoir ce qu'elles faisaient, mais elles commencent à la regretter<sup>1</sup>. Quant à ces hommes qui ne savent que s'en moquer avec un infernal sourire, qui la haïssent en elle-même et pour elle-même, le sentiment des choses divines n'a jamais été en eux, et le véritable instinct social n'y est plus ; ils ne comprennent rien, pour me servir de votre expression, à la civilisation des consciences : espèce de sauvages moraux qui préfèrent que l'homme erre et s'enfoncé dans la solitude de son âme, à travers les tempêtes et les abîmes des passions, et qui bien souvent n'y apprennent eux-mêmes qu'à marcher aveuglément vers la mort, dans une ignorance infinie de ses suites.

#### PLATON.

Je me rappelle avoir vu autrefois comme un emblème frappant des hommes dont vous parlez. Je me promenais sur les bords de la mer, dans un endroit écarté, non loin du cap Sunium ; c'était au soleil couchant. Une figure d'homme était accroupie sur la pointe d'un rocher battu par les vagues. A ses vêtements souillés, à sa physionomie à la fois égarée et fixe, je me persuadai que c'était un de ces hommes poursuivi intérieurement par les Furies, et qui errent loin des cités, parmi des ruines et des tombeaux. Quand il m'aperçut, il se dressa sur son roc, et il parlait tout seul. Je ne distinguais pas bien ce qu'il disait ; mais je crus entendre qu'il maudissait le soleil, et les juges vengeurs des crimes, et l'espérance. Puis il se mit à maudire aussi la pierre étroite et glissante qu'il avait prise pour dernier asile, et, la repoussant du pied, il se précipita dans la mer, sombre et profonde comme la justice de Dieu.

#### FÉNELON.

Que j'aurais de choses à vous dire, Platon, sur les mystères d'orgueil qui conduisent de proche en proche certains hommes à ne voir dans la mort qu'un *saut dans l'ombre* ! Mais je veux, en vous quittant, laisser votre âme se reposer sur d'autres images.

La mort du chrétien est le chef-d'œuvre de la parole de vie ; et

<sup>1</sup> Voir à la fin de l'article, ci-après p. 435, une note renfermant l'aveu de plusieurs docteurs protestans sur l'utilité de la Confession.

comme la confession, qui purifie l'homme, le prépare à recevoir tous les dons divins, elle a sa part, sa grande part dans la création des saintes morts. C'est alors surtout, c'est sur le seuil de l'éternité que l'âme de l'humble chrétien apparaît dans ses magnifiques proportions, et, si je puis le dire, avec cette haute stature morale que n'ont jamais eue les plus illustres mourants de votre ancien monde. Socrate votre maître, Socrate, dissertant en face de la mort pour prouver qu'elle n'est pas un mal, était-il aussi grand, dites-moi, était-il aussi beau que ce philosophe chrétien qui résumait toute sa sagesse en ce dernier trait de lumière : *Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir ?* Si vous aviez à faire le portrait de ces deux têtes, pour laquelle réserveriez-vous l'expression la plus inspirée ? L'un pardonnait à la mort, l'autre l'embrassa. « Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce donc un péché que de mourir ? » disait un jeune villageois expirant à sa famille agenouillée autour de lui. De pareils mots nous sont vulgaires. O vous, qui avez écrit le Phédon, vous, le peintre à jamais admiré d'une immortelle agonie, que ne vous est-il donné d'être le témoin de ce que nous voyons de nos yeux, de ce que nous entendons de nos oreilles, de ce que nous saisissons de tous les sens intimes de l'âme, lorsque, par un concours de circonstances que Dieu a faites, par une complication rare de joie et de douleurs, la mort chrétienne, se révélant sous un demi-jour nouveau, ressemble à ces soirées extraordinaires dont le crépuscule a des teintes inconnues et sans nom ! Quels tableaux alors ! quelles apparitions ! Vous en citerai-je une, ô Platon ? Oui, au nom du ciel, je vous la dirai. Je l'ai vue il y a quelques jours ; mais dans cent ans je dirais encore qu'il n'y a que quelques jours que je l'ai vue. Vous ne comprendrez pas tout ce que je vais vous dire : je ne peux vous parler de ces choses que dans la langue nouvelle que le Christianisme a faite, mais vous en comprendrez toujours assez.

Sachez donc que de deux âmes qui s'étaient attendues sur la terre et qui s'y étaient rencontrées, et que Dieu avait unies par le nom d'époux et d'épouse, en ouvrant devant elles une longue perspective de ce qu'on appelle bonheur, que de ces deux âmes, l'une arrivait par une volonté pure, à la vraie foi, au moment où l'autre

arrivait, par une sainte mort, à la vraie vie ; l'une sortait des ombres de l'erreur, comme l'autre était près de sortir des ombres de la terre ; l'une se disposait à participer, pour la première fois, au plus auguste mystère du Christ, lorsque l'autre allait le recevoir comme une transition dernière à la communion éternelle. Or c'était une chose sainte, consolante, désirée des anges et des hommes, que ces deux âmes pussent accomplir chacune sa communion, ou plutôt cette communion une et double dans le même lieu, à la même heure, à côté l'une de l'autre, comme, à la veille d'un voyage qui sépare, on prend en commun un dernier repas de famille. Il était juste aussi, pour celui qui allait partir, et qui avait demandé avec tant d'instance la foi pour celle qui restait, il était juste qu'il vît, de ses derniers regards, descendre en elle le Dieu qu'il allait rejoindre, afin qu'il pût dire dans toute l'étendue de son cœur : *Maintenant, Seigneur, laissez aller votre serviteur en paix, puisque mes yeux ont vu votre salut*, qui n'est ni le mien, ni le sien, mais le nôtre, ô mon Dieu ! Et comme le pauvre malade ne pouvait aller à l'église assister au saint sacrifice, le sacrifice vint à lui ; et, par une dispense miséricordieuse, sa chambre, presque funèbre, fut transformée en sanctuaire<sup>1</sup>. En face de ce lit, qui était déjà comme une espèce d'autel, où l'ami mourant du Christ offrait à Dieu sa propre mort, on éleva un crucifix et un autel, où le mystère du Christ mourant allait se renouveler. Elle y suspendit des ornemens et des fleurs, car une première communion est toujours une fête. Mais les broderies que sa main attacha au-devant de l'autel rappelaient une autre fête, elles avaient été portées dans

<sup>1</sup> Cette chambre est située au 2<sup>e</sup> étage d'une maison de la *rue Madame*, n° 35, appartenant alors à M. l'amiral Ver Huel. La famille de la Ferronnays la conserva longtems comme un lieu consacré, et voulut qu'elle ne fût habitée que par des ministres de Dieu. M. l'abbé Martin de Noirliu, le P. Lacordaire, M. l'abbé Combalot, l'ont habitée longtems. Quand la mort et les révolutions dispersèrent la famille, nous avons vu cet appartement habité par le neveu et la nièce de l'amiral, M. et M<sup>me</sup> Ver Huel. Nous fîmes nous-même connaître à ce jeune ménage la grande scène qui s'était passée dans leur chambre nuptiale ; ils en furent profondément touchés ; malheureusement ils n'avaient pas la foi de celui et de celle qui avaient trouvé là, l'un la fin, l'autre le commencement de leur pèlerinage chrétien.

une autre cérémonie, dans un autre jour que le jour de la séparation ; et, après avoir été depuis lors mises à l'écart, elles sortaient de nouveau, elles reparaissaient là comme pour nous dire que la joie de ce monde n'est qu'un tissu à jour, bien frêle, et que nos espérances ne sont guère qu'une parure qui se déchire. Tout à coup cette chambre, sombre jusqu'alors, s'éclaira de la lumière qui jaillissait des flambeaux de l'autel, comme la mort, la ténébreuse mort s'illumine, pour le juste, des rayons que Dieu tient en réserve pour ses derniers regards. Le sacrifice commença, et il était minuit. Pourquoi fut-il célébré à cette heure ? Je vous en dirais bien une raison que les hommes savent ; mais j'aime à croire que les anges de Dieu en savent d'autres encore, parce qu'ils connaissent toutes les mystérieuses concordances des momens, des heures et des nombres sacrés. C'était l'heure de la naissance du Christ, consommateur de notre foi, auteur de notre ciel ; et il y avait là aussi, je vous l'ai dit, entre ce lit de mort et cet autel, une double naissance, l'une au ciel, l'autre à la foi : réunion rare et privilégiée. Je crois à ces harmonies des heures en faveur de certaines âmes ; je crois que le tems, si fantasque, si souvent rebelle à nos arrangemens profanes, est, sous la main de Dieu, un rythme souple et docile, qui obéit, mieux que nous ne le pensons, aux convenances des élus. Le sacrifice donc commença à minuit. Toute une famille y assistait, et avec elle un ami fidèle à toutes les douleurs. De vous dire quelles pensées, quelles émotions passèrent alors dans toutes ces âmes, je ne l'essaierai pas ; nulle d'entre elles ne sait elle-même tout ce que Dieu lui a fait sentir. Comme en un jour où le ciel est moitié sombre, moitié serein, un éclair n'en traverse pas moins en un instant tout l'espace d'un pôle à l'autre ; ainsi en était-il du sentiment et de la prière, au milieu de cette admirable scène. Ces éclairs de l'âme étaient en quelque sorte présens à la fois sur tous les points de l'étendue que Dieu a donnée au cœur de l'homme, depuis les pensées les plus douces jusqu'aux plus déchirantes ; car tous les contrastes étaient réunis dans cette chambre sacrée, ils y étaient représentés, sensibles, vivans : cet autel paré, qui semblait adossé à un cercueil ; ces fleurs, qui prédisaient, parmi les glaces de la mort, l'approche de l'éternel et

invisible printems ; cette garde-malade au sombre habit , qui se tenait , comme une mort voilée , en face de l'aube et de l'étole du prêtre , symboles d'immortalité ; ces vêtements blancs de la première communiant , de l'épouse de Dieu , qui allaient se changer en la robe noire de la veuve de l'homme <sup>1</sup> ; cette première et cette dernière communion mêlées ensemble ; ces sanglots et ces actions de grâces qui se confondaient dans chaque âme ; cette hostie , partagée entre l'époux et l'épouse , double viatique , pour lui de la mort , pour elle de la douleur ; toute cette famille ensevelie dans un pieux silence , où l'on n'entendait que des larmes qui tombaient sur les livres de prières , et , au milieu de ce prosternement général , la tête seule du mourant soulevée sur sa couche , dominant , calme et sereine , toutes ces têtes inclinées par la douleur ! Et si ce divin spectacle , si expressif , si parlant , n'était lui-même qu'un voile qui couvrait d'autres merveilles saintes ; si je vous disais que celle qui restait avait demandé la foi au lieu du bonheur , et que celui qui partait avait , jeune et heureux , offert sa vie pour lui obtenir la foi ; si , lorsqu'il vit cette grâce descendre enfin du ciel , mais comme une flamme qui venait , en consumant sa vie , accomplir l'holocauste qu'il avait préparé ; si , dis-je , à cette vue , recueillant ses forces défaillantes , il avait tracé en quelques lignes , et sous la forme d'une élévation vers Dieu , un des plus sublimes testamens de résignation tendre et d'héroïque amour que l'âme d'un chrétien ait jamais inspiré au cœur d'un époux ; si , portant tout à tour ses pensées vers les anges du ciel , et ses regards sur les êtres chéris qui entouraient son lit de mort , ces deux apparitions se confondaient parfois dans son esprit , de telle sorte qu'il semblait prendre les unes pour les autres , Dieu permettant cette douce méprise pour que la transition de ce monde à l'autre lui fût plus unie et plus simple ; si , au moment où il venait de quitter la terre , son image , peinte sous des traits déjà si beaux dans tous les cœurs qui le connaissaient intimement , commença néanmoins à y grandir encore , à s'y transfigurer , parce qu'ils découvrirent tout à coup , dans de modestes papiers qu'il avait cachés , des traces , des reflets

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Albert de la Ferronnays , comme nous l'avons dit , n'a plus quitté le deuil depuis cette nuit sordide , pendant les 15 ans qu'elle a encore vécu. A. B.

de son âme jusqu'alors inconnus, semblables à ces sillons de lumière que laisse après elle une apparition qui s'évanouit! Non, je ne puis vous dire ce que j'ai vu et senti. J'ai fu autrefois les méditations des sages sur le monde futur, je les ai interrogés sur les secrets de la mort et de la vie; mais les clartés que j'en ai reçues sont bien ternes près des révélations qui ont éclairé cette sainte et grande nuit! Jamais je n'ai senti si vivement, en deçà de la tombe, la présence de ce qui est au delà; jamais le voile qui s'étend entre les deux mondes ne m'a paru si transparent; jamais je n'ai eu une pareille intuition de notre immortalité! Je prie Dieu de me réserver ce souvenir pour l'instant de ma mort; car s'il me réapparaît alors, il me semble que mes dernières pensées de la terre iront se joindre, par une transition plus douce, à la première vision qui suit le grand réveil!

L'abbé Philippe GERRET.

*Note* comprenant l'aveu de plusieurs docteurs protestans sur l'utilité de la Confession :

« Dans une des notes du *Dogme générateur de la piété catholique*, nous avons recueilli quelques aveux des écrivains protestans sur la Confession. Nous croyons à propos d'y ajouter ici plusieurs autres témoignages du même genre. Ils sont cités dans l'ouvrage de Hœninghaus, intitulé : *la Réforme contre la réforme*, traduit de l'allemand il n'y a pas longtems<sup>1</sup>. Nous omettons ceux de ces aveux qui ne sont que l'expression du dogme catholique, nous bornant à relater les assertions motivées.

« A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis (*Saint Jean*, 20, 23). Ce commandement de Dieu que nous avons sous les yeux, nous ne pouvons pas le mutiler. Dans cette institution, on a désigné clairement trois personnes : 1° la personne du pécheur, dans ces mots *A quiconque*; 2° la personne de Dieu, dans ces mots *seront remis*; et 3° la personne du prêtre, dans ces mots *à qui vous les remettrez*. Où l'on désigne trois individus, il en faut trois; où il en faut trois, deux ne suffisent pas. Vouloir en exclure le prêtre, ce serait, pour ainsi dire, arracher les clefs des mains de ceux à qui Jésus-Christ les a données; effacer les mots *à qui vous les remettrez*, comme s'ils se trouvaient par mégarde dans l'ordre de Dieu, ce serait ravaler cette mission et ce pouvoir, et en faire une cérémonie vaine et inutile. »

*Smith* caractérise ainsi un des côtés par lesquels la confession correspond

<sup>1</sup> 2 vol. in-8°, à Paris, chez Maisson (1845), avec une *Introduction*, par M. Audin.



aux besoins intimes de l'âme : « La conscience ou seulement le soupçon d'avoir mal fait est pour toute âme un fardeau pesant : tant qu'elle n'est pas endurcie par une longue pratique dans la voie de l'injustice, elle éprouve, à cette seule pensée, de l'angoisse et de la terreur. Les hommes sont dans ces circonstances, comme dans tous les autres événemens malheureux, naturellement portés à se décharger du poids qui les accable, et à épancher le tourment de leur âme dans le sein d'une personne sur la discrétion de laquelle ils peuvent compter. La confusion que leur cause cet aveu trouve une compensation complète dans l'allégement de leur chagrin, amené ordinairement par la sympathie que le confesseur exerce. Ils se consolent en voyant qu'ils ne sont pas indignes de toute estime, et, quelque blâmable que soit leur précédente conduite, en reconnaissant que la disposition actuelle de leur âme est favorablement jugée (*Theor. der mensch. Empfind.*). »

Cette institution est appréciée sous un autre rapport dans ce passage de *Kirchhoff* :

« Nous n'avons pas toute science, comme Dieu, pour lire dans les cœurs ; et cependant il faut que nous le puissions, pour veiller complètement au salut de son Église. Mais par quelle autre voie y arriver que par la Confession privée ? Comme on peut émouvoir la conscience d'un pécheur, lorsqu'on pénètre dans les replis de son âme ! Oui, ce n'est qu'ainsi que l'ecclésiastique peut devenir ce qu'il doit être selon sa haute destination, le conseiller, le consolateur, le guide, le protecteur de toutes les matières spirituelles ; et ce n'est que par là que peut s'établir l'autorité, l'influence qui lui appartient comme vicaire de Dieu.

» Les observations suivantes de divers auteurs protestans ont pour objet de signaler l'illusion que s'est faite le Luthéranisme lorsqu'il a crû suppléer à la Confession particulière, prescrite aux catholiques, par une formule générale, qui est la même pour tous les individus. C'est en ce sens qu'il faut entendre ces mots : Confession *générale*, que ces écrivains prennent ici dans une acception différente de celle qui est familière aux catholiques.

» C'est à l'aide du Calvinisme que des sectaires rejetèrent la Confession comme une œuvre papale ; à l'aide du Déisme qui cherche à remplacer la tradition par des sophismes, et peut-être à cause de la commodité des pasteurs dans les grandes villes, que la Confession particulière a été détruite en beaucoup d'endroits et transformée en confession générale, qui n'est guère plus qu'un exercice de dévotion. Mais l'expérience est là pour nous démontrer que depuis cette abolition le nombre des communians a bien diminué, et qu'en ôtant la confession particulière à l'Église évangélique, on lui a arraché le dernier moyen de discipline morale, et qu'on a presque fermé aux pasteurs le chemin du salut des âmes confiées à leurs soins (*Fr. von Ammon, handb. crist. sittenleh.*). »

« La Confession générale, dit *Bretschneider*, brise le lien si étroit qui unit les pasteurs au troupeau. Dans les grandes villes, le confesseur ne connaît même pas ses pénitens; beaucoup de personnes vont, sans préparation morale, de leur travail à la Confession, souvent encore couvertes de la poussière de leur labeur journalier. On a transformé l'exhortation d'un entretien intime en un sermon qui, adressé à tous, ne frappe personne en particulier. Les pénitens qui, autrefois, en se confessant, prenaient part à l'acte sacramental, arrivent à la confession générale distraits; la pratique a perdu avec son individualité son efficacité morale. Avec la confession particulière, on a vu disparaître les derniers débris de l'ancienne discipline ecclésiastique. Qu'est-il arrivé? c'est que les pasteurs en sont réduits au rôle de simples prédicateurs, comme on les nomme dans bien des endroits: ils n'ont pas d'action sur ces hommes corrompus qui auraient tant besoin d'exhortations, qui ne fréquentent pas l'Église et n'assistent jamais au sermon (*Hanbd. der dogmat. I. c.*). »

*Wachler* dit à son tour: « Qu'on demande au paysan: Qu'as-tu gagné à la Confession générale? A peine pourra-t-il vous le dire; et s'il vous répond, il vous dira: C'est plus tôt fait. C'est là le grand avantage qu'il en a recueilli. Ne doit-on pas gémir en voyant que des pasteurs, par l'introduction de la confession générale et l'abolition de la confession particulière, ont favorisé l'apathie religieuse des communes, et qu'ils se sont ainsi volontairement séparés des âmes confiées à leurs soins? Maintenant le pasteur n'est plus confesseur, mais seulement prédicateur (*Neue theolog. annal.*, 1814). »

Nous terminons par cette autre remarque de *Bretschneider*: « La Confession privée fournit au prêtre l'occasion la plus favorable pour des instructions individuelles et des avertissemens sur les relations domestiques, rapports qu'il aurait de la peine à traiter ailleurs d'une manière aussi convenable. Elle établit entre le pasteur et le troupeau une intimité aussi utile au ministère de l'un qu'au besoin moral de l'autre (*Hanbd. der dogmat.*, t. II). »

## Polémique philosophique.

## DU PAGANISME EN PHILOSOPHIE

ET DE SON INFLUENCE SUR LA THÉOLOGIE.

3<sup>e</sup> Article<sup>1</sup>.

## TRINITÉ DE L'AMR.

Ce que peut et ce que ne peut pas la raison humaine seule, d'après M. Riambourg. — Nécessité de recourir à la tradition. — Elle seule nous apprend que nous sommes faits à l'image de Dieu. — Nécessité de commencer par la théologie avant la philosophie. — La philosophie actuelle crée d'abord une trinité humaine : — C'est celle des Hindous introduite dans les écoles chrétiennes avec Platon et Aristote. — C'est un vaste Panthéisme. — Il a servi de base à toutes les erreurs actuelles.

« L'analyse des facultés humaines à laquelle s'est livrée la philosophie (l'école écossaise) peut bien, comme travail préliminaire, avoir son genre d'utilité; mais l'homme ne sera bien connu d'elle qu'après que les diverses pièces, examinées une à une, auront été rassemblées d'après un ordre de composition naturel; car ce n'est que de ce moment que les grands traits de la physionomie humaine se dessineront et pourront être saisis. »

Mais cette décomposition et recomposition psychique, est-ce donc quelque chose de bien facile? « Reid est convenu que jamais on n'avait proposé une division de nos facultés qui ne fût sujette à beaucoup d'objections, et il ne s'en étonne pas; car elles sont si nombreuses et si variées, elles se mêlent et se confondent tellement dans la plupart des opérations de l'esprit, qu'il lui a paru tout à fait hasardeux de s'engager dans ce labyrinthe. Aussi n'a-t-il pas jugé à propos de le faire; il a mieux aimé s'arrêter à la division la plus commune qui range toutes nos facultés sous deux chefs, l'entendement et la volonté, bien qu'il fût très-persuadé que cette division est défectueuse.

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 13, tome II, p. 421.

» Il est donc, comme on voit, très-difficile d'arriver à quelque chose de très-satisfaisant sur ce point *par les seules vues que la raison humaine peut fournir* : toutefois, il ne me paraît pas entièrement impossible qu'à l'aide d'observations longtems répétées, les traits principaux qui donnent à la physionomie humaine son caractère propre ne se détachent aux yeux d'un homme doué d'une grande sagacité, qui aurait déjà quelques données sur la constitution de l'homme moral.

» Il pourra, je crois, remarquer d'abord que les besoins auxquels se rapportent les diverses facultés de l'homme, ne sont pas tous de même ordre ; qu'il en est dont l'étendue ne peut pas aller au delà de la vie présente, en sorte que, si nous n'en éprouvions que de cette sorte, nous pourrions rester confondus avec les animaux..... Mais il en est d'autres d'une nature plus relevée, qui sont propres à la nature humaine et auxquelles correspondent des facultés plus nobles. Ainsi, tout naturellement une première division se présente, qui place d'un côté les facultés instinctives dont l'homme animal a été pourvu, et de l'autre les facultés dont l'homme, considéré comme être raisonnable, a été doué.

» Tout ceci, du reste, peut être constaté sans qu'il soit besoin de sortir du cercle de l'*observation*... Mais si la science d'induction peut conduire le philosophe jusque-là, *elle est incapable de le diriger plus loin* ; c'est-à-dire qu'elle l'abandonne dans le moment où se fait sentir à l'homme qui veut se connaître le besoin d'interroger la science sur ce qui lui reste encore à savoir, c'est-à-dire sur le double dualisme qui se trouve dans l'homme, de l'esprit et de la matière, ainsi que du bien et du mal ; et sur la double trinité, de puissance, de lumière, de grandeur morale d'une part, et de faiblesse, de ténèbres et de corruption de l'autre.

C'est ainsi que posait les principales questions psychologiques le sage, le philosophe estimable, dont la parole si douce et si imposante à la fois dirigeait nos premiers pas *vers la philosophie traditionnelle*.

« La nature humaine, ajoutait-il, se présente sous la forme d'un assemblage très-compliqué : c'est un composé d'élémens divers

» et même hétérogènes qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux; tout cela cependant, en dernière analyse, vient se fondre dans l'*individualité* et se résoudre dans l'*unité*. Cette individualité *une* et *mixte*, offre un phénomène bien remarquable.

» Mais ce qu'il y a de plus inexplicable dans la nature de l'homme, c'est l'opposition des élémens qui la composent; ce sont les contrariétés qui se manifestent dans ce qu'elle a de plus intime: car ce n'est pas seulement le corps et l'esprit qui sont opposés l'un à l'autre; l'âme elle-même est en proie à une guerre intestine qui n'admet ni paix ni trêve, et à la faveur de laquelle le mal ordinairement prévaut.

» Que s'est-il donc passé lors de la création ou depuis? Car il est certain que l'homme, tel qu'il est aujourd'hui constitué, n'est plus un être harmonique en lui-même; et, ce fait une fois constaté, il importe d'en rechercher la cause.

» Les philosophes qui ont pris ce soin, n'ont rien pu découvrir; le problème est resté pour eux insoluble. Laissons-donc à l'écart les hypothèses de tout genre que leur imagination leur a suggérées, consultons les *Annales du peuple chrétien*, etc....<sup>1</sup>»

Et c'est cette philosophie qu'il nous indiquait comme pouvant seule nous donner la solution de tous ces indéchiffrables problèmes. Elle seule, en effet, nous apprend la création de l'homme et sa chute. En nous faisant connaître sa grandeur par sa *ressemblance* avec l'auguste Trinité, elle nous fait connaître sa dégradation et la perte de tous ses privilèges par sa révolte contre Dieu. Et, pour nous en tenir aujourd'hui à la division des facultés de l'âme, c'est à cette philosophie qu'il faut la demander.

En effet, « l'âme portait le cachet de son auteur; image et ressemblance de la Divinité, elle devait en retracer les traits principaux; et comme il y a en Dieu trois hypostases, il devait se trouver dans l'homme quelque chose d'analogue. Les trois hypostases se réfléchissaient dans l'âme comme dans un miroir fidèle; » avec la différence que les linéaments des trois hypostases divines ne sont plus dans l'homme que des facultés. C'est donc la Trinité chrétienne qui sera la base de notre division. Et comme les trois

<sup>1</sup> Riambourg, *Œuv. comp.*, t. 1, p. 454 et suivantes.

hypostases divines sont appelées par l'Église : Puissance, Intelligence et Amour<sup>1</sup>, il doit se trouver dans l'homme quelque chose d'analogue.

La philosophie chrétienne m'apprend donc que je suis fait à l'image de Dieu, et par conséquent qu'il faut commencer par connaître la *Théodicée* ou *Théologie* avant d'aborder la *Psychologie*, puisqu'il faut bien connaître le modèle avant de lui comparer les copies et de les étudier avec profit. La philosophie païenne ou semi-païenne m'apprend au contraire qu'il faut commencer par la *Psychologie*, parce que l'homme est la *règle de Dieu*, et qu'il ne doit rien attribuer à Dieu que ce qu'il aura trouvé dans lui-même. Chez la première, c'est l'homme qui est fait à l'image de Dieu; chez la seconde, c'est Dieu qui est fait à l'image de l'homme<sup>2</sup>. Voilà la différence profonde, essentielle, qui se trouve entre la philosophie chrétienne et la philosophie païenne. Voilà aussi la raison décisive pour laquelle celle-ci doit commencer l'étude de la philosophie par la *Psychologie*. C'est pour elle, on le voit, une nécessité.

Cependant, tout philosophe qu'on soit, on n'est pas sans avoir reçu dans son enfance une éducation, l'éducation ayant cours dans le tems et le lieu où l'on se trouve. Or, dans cette éducation, que l'on soit de l'Inde, de la Grèce, de l'Allemagne ou de la France, dans les tems anciens ou dans les tems modernes, il se trouve quelques notions de la Divinité. Dans ces notions, quelque défigurées qu'elles soient par les passions, l'ignorance, ou même la seule infirmité de la raison humaine, on découvre encore quelques traces des trois hypostases divines. C'en est assez pour que l'Inde ait son *Trimourti*, la Grèce sa *Triade*, et les philosophes modernes, d'après les philosophes bâtards de l'École d'Alexandrie, leur *Trinité*. D'après ces idées, en circulation dans les masses, on ne voudra plus de Dieu sans Trimouti, Triade ou Trinité. Et comme on veut être la *règle même de Dieu*, et faire de la *Psychologie* la mesure de la *Théodicée*, on aura soin, pour composer la Trinité divine, de composer auparavant la Trinité humaine.

<sup>1</sup> Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem,..... et in Jesum Christum, lumen de lumine,..... et in Spiritum sanctum et vivificantem.

<sup>2</sup> Buchez, *Essai d'un traité complet de philosophie*, t. III, p. 357.

Tous les philosophes qui ont rompu avec la Tradition et l'Église chrétienne, sa dépositaire, composent la Trinité psychologique de trois substances. Un grand nombre d'autres, chrétiens par leur naissance, par leur cœur même et par leur volonté, mais pas assez par leur intelligence et les études qui l'ont formée, changent ces substances en facultés. Mais on verra facilement que leur division des Facultés de l'Âme est puisée à la même source, et qu'il y a entre eux un certain air de famille. Commençons par la *Trinité des Substances*.

Trois substances entrent dans la composition de tous les Êtres<sup>1</sup>. Ces trois principes qui s'appellent dans l'Inde Bonté, Passion, et Obscurité, *Satwa, Radja, Tama*, et sont la divinité, la spiritualité et la matérialité, ou *Brahma, Vishnou* et *Siva*, s'appellent chez nous *Infini, Fini* et *Indéfini*, ou rapport de l'Infini avec le Fini, et sont Dieu, l'homme et la Nature<sup>2</sup>. Ces trois essences, on le comprend, doivent naturellement entrer dans la composition de l'Âme. L'homme, en effet, dans la philosophie Hindoue est composé, outre les organes des sens et la matière d'où ils dérivent, de l'*Intelligence, de la Conscience* et du *Manas*<sup>3</sup>. L'*Intelligence* est la Raison impersonnelle de Cousin, c'est Dieu. La *Conscience* (*Ahankarâ*), est le moi proprement dit, c'est l'Intelligence, dit Pauthier<sup>4</sup>, passant de l'état de puissance universelle de la nature éternelle à celui de l'individualité, par la production du sentiment du moi. Cousin traduirait : « C'est Dieu lui-même prenant conscience. » Le *Manas* est l'organe du sentiment, *sensorium, sensus intimus*<sup>5</sup>. « La perception subtile (ou création animique de la philosophie Sankhya) est donc composée de trois âmes, de l'Intelligence, de la Conscience et du *Manas*, » qui dérivent de la Bonté, de la Passion et de l'Obscurité, et sont dans le Sankhya, comme dans le Cousinisme, les organes de la Connaissance, de l'Activité et de la Sensation, ou Dieu, l'Homme et la Nature.

<sup>1</sup> Voir les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> articles, t. xx, p. 165 (3<sup>e</sup> série); t. I, p. 10 (4<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Cousin, *Préf. des Fragmens. — Introduction à l'histoire de la philosophie*, 5<sup>e</sup> leçon, p. 15.

<sup>3</sup> Colebrooke, *Essais sur la philas. des Hindous*, p. 18.

<sup>4</sup> Pauthier, *Noté sur Colebrooke*, p. 20.

<sup>5</sup> Pauthier, *ibid.*

Ces trois âmes ou états de l'âme, dit Pauthier, ont des analogues dans la philosophie grecque. On pourrait y rapporter l'âme triple de Pythagore, au rapport de Diogène-Laërce. « Pythagore divise l'âme en trois : l'Intelligence pure, le Sentiment et les Passions, » Νῆος, Ἐρῶν, Θυμῶς. Le θυμῶς ou l'instinct passionnel existe également, » dit-il, dans les autres animaux, mais le ἔρῶν et le νῆος, ou l'intelligence pure et le Sentiment, n'existent que dans l'homme <sup>1</sup>. »

Platon, d'après Cicéron, professait la même doctrine : « Platon » a formé une âme triple, dont il a posé la principale, c'est-à-dire » la Raison dans la tête, comme dans une citadelle : il voulut ensé- » parer deux parties, la Passion et la Sensibilité, qu'il place en divers » lieux, la Passion dans le cœur et la Sensibilité dans les intestins <sup>2</sup>. » Platon, en effet, nous semble avoir emprunté toute sa psychologie à l'Inde <sup>3</sup>. Il la reçoit des Indiens par l'entremise de Pythagore <sup>4</sup>. Ces Ames, à la tête desquelles est toujours l'âme divine, sont tantôt, l'une immortelle et les deux autres mortelles <sup>5</sup>, tantôt comme un attelage d'un conducteur avec deux coursiers <sup>6</sup>. Platon, dans ses comparaisons, semble avoir copié les livres de l'Inde.

Il fallait bien que ce fût là aussi le sentiment de Cicéron, puisqu'il reconnaissait en l'âme trois opérations, animale, intellectuelle et divine <sup>7</sup>.

L'École parasite d'Alexandrie adoptant les trois âmes de Platon, qu'elle nomma Πνεῦμα, Ψυχὴ, γὰρ (ou Dieu, l'homme et la Nature), classait les hommes en diverses catégories, suivant que l'une de ces âmes prévalait en eux <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Pauthier, *ibid.*, p. 24 et 25.

<sup>2</sup> Plato triplicem sinit animam, cujus principatum, id est, rationem, in epite sicut in arce posuit : duas partes separare voluit, iram et cupiditatem, quæ locis disclusit : iram in pectore, cupiditatem, inter præcordia, locavit. — Cicéron, *Tusculanes*, l. 1.

<sup>3</sup> *Correspondant*, t. xvii, p. 153.

<sup>4</sup> Martin, *Commentaire sur le Timée*, t. II, p. 298.

<sup>5</sup> *Timée*. — *République*.

<sup>6</sup> *Phédre*.

<sup>7</sup> Cicéron, *De Senectute*, 21. — *De Cousis*, 3.

<sup>8</sup> *Précis de Juilly*, p. 184. — *Histoire de l'Écoléisme alexandrin*, t. I, 73.



Cette erreur se glissa ensuite dans les écoles du moyen âge avec les œuvres de Platon et d'Aristote. On sait que la doctrine des *trois âmes* y joue un rôle considérable. L'âme raisonnable, l'âme sensitive et l'âme végétative, tantôt détruisaient la notion chrétienne de l'âme, tantôt cherchaient à s'harmoniser avec elle. « Si l'enseignement religieux, en s'adressant au plus grand nombre, n'avait fait prédominer la notion chrétienne de l'âme, il serait résulté de l'enseignement philosophique une conception tellement indéterminée sur notre constitution spirituelle, que tout ce que la croyance en l'immortalité et en la responsabilité de l'âme a de moral, eût disparu. Examinons en effet. L'âme, disait-on dans l'Université de Paris, est une substance spirituelle, pensante, créée et incomplète, *anima est substantia spiritualis, cogitans, creata et incompleta*. On l'appelait incomplète pour la distinguer de la substance spirituelle qui constituait l'ange, substance que l'on disait complète, parce qu'elle n'avait pas besoin d'un corps pour agir. On distinguait ensuite trois âmes, l'âme rationnelle, l'âme sensitive et l'âme végétative, *anima rationalis* ou *mens*, *anima sentiens*, *anima vegetans*. La première était celle où résidaient l'intelligence et la volonté; la seconde était le principe par lequel nous sentons et nous produisons des mouvemens; la troisième était le principe par lequel nous vivons. On remarquera, sans que nous ayons besoin d'insister, que ces distinctions détruisaient l'unité et laissaient la personnalité sans véritable représentant spirituel. Il est également inutile d'appuyer sur l'étrangeté et sur les inconvéniens d'une division qui attribue à deux entités différentes la faculté de sentir et celle de comprendre. Ces choses sont évidentes au premier coup d'œil; il est clair que si l'enseignement philosophique eût régné seul dans notre monde européen, ou seulement eût prédominé, le mot *âme* n'aurait point le sens qu'il possède aujourd'hui, et n'aurait, en définitive, représenté qu'une idée très-vague. Les Carthésiens sentirent le défaut de cette doctrine; selon eux, l'âme était la pensée ou l'être pensant, *mens est res cogitans*, ou bien *principium actu cogitans*, c'est-à-dire le principe pensant en acte<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Buchez, *Essai d'un traité complet de philosophie*, t. III, p. 326.

Mais c'est dans le Cousinisme, ce résumé complet de toutes les vieilles erreurs, que vient se réfléchir, comme dans un miroir, la théorie des trois âmes ou principes constitutifs de l'âme. Nous ne répéterons pas les textes déjà cités<sup>1</sup>. On sait qu'il met dans la Raison humaine trois éléments, trois principes, trois essences. Ces trois éléments qu'ils appelle l'Infini, le Fini et leur Rapport, sont les trois énergies productives de la Connaissance, de l'Activité et de la Sensation, autrement la Divinité, l'Humanité, la Matérialité; ou Dieu, l'Homme et la Nature.

Nous ne ferons point ressortir toutes les conséquences qui découlent de ce vaste *Panthéisme*, nous n'en indiquerons que quelques-unes, à cause de leur actualité ou de leur rapport avec des doctrines socialistes modernes. On verra que c'est de cette Trinité psychologique que viennent, sinon l'établissement, du moins la justification de l'esclavage, la théorie des castes ou des catégories de l'humanité dans les sociétés tant anciennes que modernes, et l'orgueil, l'arrogance et la tyrannie de quelques hommes qui s'élèvent au-dessus de Dieu, comme la bassesse et l'abaissement à leurs yeux du reste de l'humanité. En effet, dans cette théorie il est impossible que les trois âmes soient à l'unisson. Or, selon que l'une dominera dans un homme, cet homme s'élèvera en proportion égale dans la *gamme* de l'humanité. Telle est l'origine des castes dans l'Inde.

Personne n'ignore que les trois âmes de Platon étaient l'Intelligence, la Passion et la Sensibilité, et qu'il plaça la Raison dans la tête, la Passion dans le cœur, et la Sensibilité dans le foie ou les intestins, séparées l'une de l'autre, savoir : la Raison de la Passion, par le cou qui est comme un isthme, et la Passion de la Sensibilité, par le diaphragme<sup>2</sup>. Or, à ces trois âmes répondent trois classes de citoyens, savoir : à la Raison, les magistrats et les philosophes, à la Passion, les guerriers, et à la Sensibilité ou appétit concupiscible,

<sup>1</sup> Voir *Annales de philos. chrét.*, les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> art. de ce cours, t. xx, p. 163, et t. 1, p. 10 (4<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> H. Martin, *Comment. sur le Timée*, t. II, note cxlxvi, p. 293. — Platon, *Timée*, traduit par Schwabé, 69.

les mercenaires<sup>1</sup>. Impossible à l'homme d'échapper à aucun de ces états, et dans aucun de ces états la volonté n'est libre; mais chaque volition est le résultat nécessaire de l'état où il se trouve<sup>2</sup>. C'est, mot à mot, la doctrine de l'Inde. Les trois qualités *Satwa* (bonté, Infini), *Radja* (rage, *animi impetus*, passion, Fini), *Tama* (obscurité, rapport du Fini avec l'Infini) donnent lieu à trois âmes, comme nous l'avons vu, l'Intelligence, la Conscience et le *Manas*. « Or, dit le *Manava*, lorsque l'âme de ces qualités domine entièrement dans un corps mortel, elle rend l'être animé pourvu de ce corps éminemment distingué par les marques de cette qualité. » Le signe distinctif de la bonté est la science; celui de la passion consiste dans le désir passionné et l'aversion; celui de l'obscurité est l'ignorance : telle est la manière dont se manifestent invariablement ces qualités qui accompagnent les êtres<sup>3</sup>. Les âmes douées de la qualité de bonté acquièrent la nature divine; celles que domine la passion ont en partage la nature humaine; les âmes plongées dans l'obscurité sont ravalées à l'état des animaux<sup>4</sup>. » C'est Dieu, l'Homme et la Nature. Ainsi, selon que l'une de ces qualités va dominer dans un homme, la société hindoue, comme tout à l'heure la République de Platon, va se trouver composée de trois castes principales, et de la même manière. Les *Brahmanes* ou philosophes, les Riches, les Dieux, Brahma lui-même, le créateur des mondes, ont la qualité de bonté; les *Kchatriyas* ou guerriers, les Rois, les Rajas, ont la qualité de passion; et les *Veissiah*s et les Soudras ou mercenaires, ainsi que les vers, les insectes et les autres animaux, ont la qualité d'obscurité<sup>5</sup>.

Comme la Raison, d'après Platon, est placée dans la tête, la Passion dans le cœur et la Sensibilité dans les intestins; il fallait bien qu'il en fût ainsi chez les Indiens. Aussi, « les Brahmes naquirent de la tête de Brahma, les Kchatriyas ou Rajas sortirent de ses

<sup>1</sup> *République*, l. iv, 188. — L. ix, 410.

<sup>2</sup> H. Martin, *Op. cit. argument*, § x. — Platon, *Lois*, l. v, 9. — *Protagoras*, *Gorgias*, *Ménon*, etc.

<sup>3</sup> *Manava*, l. xii, verset 25-26.

<sup>4</sup> *Ibid.*, vers. 40.

<sup>5</sup> *Ibid.*, vers. 42, 43, 46, 49, 50. — Dubois, *Mœurs de l'Inde*, t. 1, 47.

» épaules (de sa poitrine par derrière) ; les Veissiahs de son ventre, et les Soudras de ses pieds..... Les Brahmes, destinés à remplir les fonctions du sacerdoce et à montrer aux autres la voie du salut, ont dû sortir de la tête du Créateur ; la force devant être le partage des Kchatriyas, destinés par leur naissance aux fatigues de la guerre, il a fallu tirer leur origine des épaules (et du cœur) de Brahma ; les Veissiahs, occupés à recueillir ce qui sert à la nourriture, aux vêtemens et aux autres besoins de l'homme, ont dû naître du ventre de ce Dieu ; et les Soudras, destinés à l'esclavage et aux travaux les plus pénibles de l'agriculture, sont sortis de ses pieds <sup>1</sup>. »

Il y a bien ici quatre castes au lieu de trois ; ce quatrième terme semble rompre l'harmonie des trois qualités et des rapports de l'Inde à la Grèce. Mais ce défaut n'est qu'apparent : les Soudras rentrent dans les Veissiahs, ou ne s'en sont détachés que postérieurement. Mais la division primitive des castes était de trois.

« Quelques autres Indiens disent que les individus qui sont les premières ramifications de la grande caste *Soudra*, sont les bâtards des autres castes, et tirent leur origine d'un commerce illicite entre les hommes et les femmes veuves des autres tribus. Ces enfans bâtards, nés d'un père Brahme et d'une mère Kchatriya, ou d'un père Veissiah et d'une mère Soudra, et, n'étant reconnus par aucune des grandes tribus, on leur assigna d'autres castes et des emplois particuliers plus ou moins bas, selon la nature de leur extraction <sup>2</sup>. »

Il en est de même de plusieurs autres castes, et surtout des malheureux *pariahs*.

« Les hommes, suivant les Gnostiques, et après eux les Alexandrins, peuvent se diviser en trois classes, selon le principe de vie qui domine en eux. Ceux qui se laissent captiver par le monde inférieur, ne vivent que de la vie hylique dont la matière, *ωσφ*, est le principe. Ceux qui aspirent à rentrer dans le *Plérôme* participent à la vie supérieure qui a son principe en lui, le principe spirituel ou pneumatique. Enfin, le principe psychique constitue

<sup>1</sup> Dubois, *Mœurs de l'Inde*, t. 1, 47.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 48.

» la vie de ceux qui se bornent à s'élever seulement jusqu'au *Démiurge*.... Les Juifs, soumis au *Démiurge*, ont été des Psychiques; les Païens, plongés dans la vie inférieure, sont les Hyliques; les Pneumatiques sont les vrais croyans<sup>1</sup>. » La formule ne peut être appliquée d'une manière plus rigoureuse.

Mais, c'est dans le *Communisme moderne* ou *Panthéisme pratique* et appliqué à la société, que cette Psychologie joue un rôle immense. Elle devient le pivot sur lequel roulera la société harmonisée. Les notions divines fournies par le Christianisme étant plus pures, la Trinité étant mieux connue, les termes psychologiques, même dans leur dégradation, durent être plus précis. La révélation chrétienne nous apprenant que Dieu est Puissance, Intelligence et Amour, le philosophisme plagiaire, en dénaturant ces termes, les fit passer dans tous les êtres, dans l'homme et dans la Nature<sup>2</sup>. D'après ces principes, la société devait être composée de trois espèces de membres.

Écoutons un des patrons du Communisme, un moine apostat à qui le Saint-Simonisme semble avoir emprunté son organisation sociale. Campanella, dans son roman socialiste intitulé *la Cité du soleil*, nous décrit, par avance, les fonctions de la grande république socialiste à venir<sup>3</sup> :

» Le chef suprême du gouvernement est un Prêtre que les habitants nomment, dans leur langue, *SOL*, *le Soleil*, (c'est le *Père suprême* du Saint-Simonisme, reflet de la grande substance Panthée) et que dans la nôtre nous appellerions le *Métaphysicien*. Il a sur tout un pouvoir absolu, soit spirituel, soit temporel. Ses décisions règlent irrévocablement toutes choses et terminent toutes les discussions. Il est assisté de trois chefs, *Pou*, *Sin*, *Mor*, noms

<sup>1</sup> *Hist. de l'Éclectisme alexandrin*, t. 1, 75. — *Précis de Juilly*, 184.

<sup>2</sup> Lamennais, *Essais de philos.*, passim.

<sup>3</sup> Toute sa théorie semble empruntée à l'Inde. La nation qu'il décrit est originaire de l'Inde, p. 65. — Elle est placée dans l'île de Tapobrane (Ceylan), page 1<sup>re</sup>. — Elle a adopté les dogmes des Brahmanes et des Pythagoriciens, et pense que le lieu de la transmigration des âmes est déterminé par un jugement de Dieu, p. 102.

» qui équivalent dans notre langue aux mots Puissance, Sagesse,  
» Amour.

» Dans les attributions de *Puissance* entre tout ce qui regarde la  
» guerre..... comme de diriger en personne les officiers et les  
» soldats, de surveiller les approvisionnements, les fortifications,  
» les travaux de siège, la fabrication des armes et des machines de  
» guerre, enfin toutes les professions qui se rattachent à l'art mi-  
» litaire. A *Sagesse* est confiée la direction des arts libéraux et  
» mécaniques et de toutes les sciences. La discipline des écoles  
» lui appartient. Le magistrat *Amour* a pour principale fonction  
» de veiller à tout ce qui regarde la génération et de régler les  
» unions sexuelles de telle sorte qu'il en résulte la plus belle race  
» possible <sup>1</sup>. »

C'est d'après un tel modèle que le Saint-Simonisme établit son organisation sociale. La société Saint-Simoniennne, c'est-à-dire le genre humain tout entier, est divisé en trois grandes classes qui doivent comprendre tous les individus de l'espèce ; car « toutes les » manifestations de l'existence humaine (manifestations de Dieu » dans l'homme, Avatars, Incarnations), étant susceptibles de ren- » trer dans ces trois grands ordres de faits principaux, les sciences, » l'industrie, les beaux-arts <sup>2</sup> ; la société de l'avenir sera composée » de savans, d'industriels et d'artistes <sup>3</sup>. » Comme il n'y aura plus de guerres ni de guerriers dans la société Saint-Simoniennne, la Puissance ou la Force ne sera plus applicable aux combats, comme dans l'utopie de Campanella, de Platon et de la société hindoue ; alors elle sera applicable à l'industrie, et, au lieu de guerriers, elle comprendra tous les industriels. L'Intelligence s'appliquera à la science et comprendra tous les savants. L'Amour sera applicable aux arts et comprendra tous les artistes, prêtres, poètes et sympathes ou hommes d'amour. Puis, viennent les apôtres-rois, les apôtres-gouverneurs, qui tous se réfèrent aux trois grandes classes indiquées, lesquelles ne sont elles-mêmes que la manifestation du

<sup>1</sup> *Cité du Soleil ou Idée d'une République philosophique*, par Thomas Campanella: Traduit par Villegardelle, p. 55, 105, 150.

<sup>2</sup> *Doctrine de Saint-Simon*, p. 292.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 249.

Père suprême, le Soleil dans Campanella, ou *Grand-Orient des sociétés secrètes*<sup>1</sup>. C'est ainsi que le Paganisme moderne ramène parmi nous le régime des *castes*, à l'instar de celles de l'Inde dont elles sont une imitation servile plus ou moins perfectionnée ou dégradée, comme l'on voudra. Ainsi se trouve rétablie la grande inégalité des conditions, inégalité radicale, infranchissable, qui constitue des races supérieures et des races inférieures naturellement. Ainsi nous arrivons par une conséquence nécessaire à l'esclavage naturel, philosophique, social.

Ces rêves de philosophes, comme le rêve de Nabuchodonosor, ont dû se traduire par une grande figure où la valeur de chaque espèce est évaluée au prix du métal qui la compose. Écoutons Platon : « Vous êtes tous frères, mais le Dieu qui vous a formés a fait » entrer l'or dans la composition de ceux d'entre vous qui sont » propres à gouverner les autres. Aussi sont-ils les plus précieux. » Il a mêlé l'argent dans la formation des guerriers, le fer et l'airain dans celle des laboureurs et des autres artisans. Or, ce Dieu » ordonne principalement aux magistrats de prendre garde, sur » toute chose, au métal dont l'âme de chaque enfant est composée. » Et si leurs propres enfants ont quelque mélange de fer ou d'airain, il ne veut pas qu'ils leur fassent grâce, mais qu'ils les règlent dans l'état qui leur convient, soit d'artisan, soit de laboureur. Il veut aussi que si ces derniers ont des enfants qui » tiennent de l'or ou de l'argent, on les élève, ceux-ci à la condition des guerriers, ceux-là à la dignité de magistrats<sup>2</sup>. » Cette fraternité monstrueuse, empruntée à l'Inde et copiée sur elle, fut invasion jusqu'au sein du Christianisme. Il fallut l'action toute-puissante et divine de l'Eglise pour la détruire, et les sentinelles vigilantes de la vérité ne cessaient de crier contre l'ennemi qui avait pénétré au milieu de la place. « Non, Dieu n'a pas créé deux » races, l'une de métal précieux de qui seraient issus les nobles, » et l'autre de boue formant les roturiers<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Voir la *Doctrine de Saint-Simon*, passim.

<sup>2</sup> Platon, *République*, l. III, p. 144.

<sup>3</sup> Saint Thomas, *De crud. princ.*, I, 4. Ab uno omnes originem habemus. Non legitur Deum fecisse hominem unum argenteum ex quo nobiles, unum

Toujours la Philosophie s'est regardée comme la tête d'or de l'idole et il en devait être ainsi. A elle la primauté, à elle la noblesse, à elle la science, à elle les honneurs, à elle l'empire, à elle la divinité. Cette superbe aristocratie ou plutôt théocratie intellectuelle n'a cessé de se traduire par des formules pleines de mépris pour l'ignoble vulgaire et la vile canaille. Ici le pédantisme orgueilleux succède à la *plastique* : « Le sage seul, disait Platon, est assis au banquet des dieux ; mais tous ne sont pas destinés à posséder la sagesse, car on naît Philosophe. — Le Sage est tout, disaient les Stoïciens. — Pour moi, disait Cicéron, je n'appelle Sages et Philosophes que les partisans de Platon ; les autres ne sont que de la *populace* ou de la *vile canaille* <sup>1</sup>. »

Chez nous, M. Cousin regardant d'un œil de dédain la foule insignifiante des mortels, appelle la Philosophie l'*aristocratie de l'espèce humaine* <sup>2</sup>. Pour lui, comme pour toute sa suite, tout ce qui n'est pas philosophe, mais surtout philosophe *cousinien*, n'est que de la roture, de la plèbe, de la vile multitude. Mais c'est à Rome, dans la Grèce, et dans l'Inde surtout, qu'il faut voir cette théocratie intellectuelle en action. Le Brahme, qui est l'égal de Brahma ou plutôt Brahma lui-même, écrase comme un insecte le malheureux Paria. Il est souillé par sa seule vue, il le laissera mourir de faim ou l'exploitera comme un vil bétail. L'orgueilleux Romain traite son esclave comme une *chose*, le vend comme une bête de somme, le tue pour s'amuser, ou le jette dans ses viviers pour engraisser les murènes.

Voilà où conduit l'inégalité des conditions, produite par la théorie des *trois âmes*. Voilà la conséquence nécessaire de la philosophie païenne, et le but où la philosophie moderne, sur les pas du paganisme, devait infailliblement aboutir.

#### L'abbé GONZALEZ.

luteum ex quo ignobiles. — Voir en outre *Summa theol.*, 1<sup>o</sup>, 2, q. 91, 96. — *Saint Bonav.*, *Serm. III. Domin. XII, post. Pentecost.*

<sup>1</sup> Licet concurrant omnes plebei philosophi, sic enim hi qui à Platone et Socrate et ab eâ familiâ dissident, appellandi videntur. *Tusc.*, 1, 23.

<sup>2</sup> Cousin, *Préf. des Frag.*, XLIV-XLV. — *Monop. univ.*, 431.



Traditions bibliques.

RECHERCHES

SUR LES

TOMBEAUX DES ROIS DE JUDA

ET

PREUVES QUE LE COUVERCLE QUI A ÉTÉ TROUVÉ DANS UN  
DE CES TOMBEAUX, ET QUI EST DÉPOSÉ AU LOUVRE,  
EST CELUI DE LA TOMBE DE DAVID.

3<sup>e</sup> Article <sup>1</sup>.

RÉPONSE A DIVERSES OBJECTIONS.

J'arrive enfin aux objections qui peuvent être élevées contre l'attribution que je viens de donner aux *Qbour-el-Molouk*. J'espère n'en négliger aucune; mais dans tous les cas, j'en verrais, avec grand plaisir, surgir de nouvelles, parce que je me crois dans le vrai, et qu'il me serait probablement aisé de les réfuter.

Les seules objections que je crois avoir à combattre sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Le tombeau de David et de sa dynastie était sur le mont Sion; et il y est encore en grande vénération parmi les Musulmans ;

2<sup>o</sup> Les ornemens architectoniques des *Qbour-el-Molouk* sont formés de motifs empruntés à l'architecture grecque ;

3<sup>o</sup> Le livre de Néhémie semble placer le tombeau de David sur le mont Sion ;

4<sup>o</sup> Enfin ce tombeau a été ouvert par hasard, il y a quelques siècles, suivant le récit de Benjamin de Tudèle, et refermé aussitôt par l'ordre du rabbin de Jérusalem.

Voilà tout, si je ne me trompe. Examinons donc ces objections l'une après l'autre.

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> article au numéro précédent, ci-dessus, p. 354.

## 1. Preuves que le tombeau de David n'était pas sur le mont Sion.

On a dit si longtems que le tombeau de David était sur le mont Sion, qu'on a fini par le croire. Mais sur quelle base solide est donc assise cette opinion? Est-ce l'Écriture sainte qui nous l'apprend? Non. Est-ce Josèphe? Pas davantage. D'où vient-elle donc? J'avoue que je l'ignore complètement. S'il n'y a pas d'autre raison pour le croire que l'emploi des mots בעיר דויד, dans la ville de David, dans les différentes indications que nous fournit l'Écriture sainte, pour le lieu d'inhumation de David et de sa dynastie, cette raison est si faible, ainsi que j'espère l'avoir montré<sup>1</sup>, que je croirais perdre mon tems, en discutant de nouveau sa valeur.

Les mœurs judaïques s'opposaient invinciblement à ce que des sépulcres fussent établis dans l'intérieur d'une ville; ceci ne saurait être douteux; un curieux passage de Josèphe constate ce fait à propos de la fondation de Tibériade<sup>2</sup>. Voici, à propos de la population qu'Hérode implanta dans la ville qu'il venait de fonder, ce qu'il dit: « Pour les décider à habiter dans cette ville, il fit bâtir leurs maisons et leur donna des terres, parce qu'il savait qu'il était contraire aux lois et aux mœurs judaïques, d'habiter une ville pareille; en effet, en construisant Tibériade, on avait détruit un certain nombre de sépulcres, qui se trouvaient sur son emplacement, et notre loi déclare impurs, pendant sept jours, quiconque habite un lieu semblable. » Les habitans de Jérusalem eussent donc été impurs à perpétuité et Salomon tout le premier; lui qui devait donner l'exemple du respect aux lois divines et humaines, il les eût donc enfreintes sans hésitation, et tous ses successeurs eussent été aussi peu scrupuleux que lui? et les habitans l'eussent souffert sans mot dire? cela est de toute impossibilité.

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que Salomon fit habiter hors de l'enceinte de la forteresse de Sion, la fille de Pharaon qu'il avait épousée, parce que ce lieu étant sacré, ne pouvait être profané par la présence d'aucune chose impure; et le roi si scrupuleux en cette circonstance, eût mis ses scrupules de côté, lorsqu'il s'agis-

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro, ci-dessus, p. 357.

<sup>2</sup> Voir *Ant. jud.*, XVIII, II, 3.

sait d'un cadavre et d'une tombe ! Je me dispense de répondre à cette question<sup>1</sup>.

Le tombeau de David, dira-t-on, est bien réellement à la mosquée de *Nabi-Daoud*, si vénérée des Musulmans, qu'ils n'y laissent pénétrer ni les Chrétiens ni les Juifs. Examinons ceci. La mosquée de *Nabi-Daoud* passe bien, en effet, parmi les Musulmans, pour contenir le tombeau du saint roi. Mais qu'est-ce que c'est que cette mosquée ? C'est l'église chrétienne bâtie sur l'emplacement de la maison où eut lieu la sainte Cène. C'est dans le caveau même où les Musulmans ont placé leur tombeau postiche de David, que fut apprêté l'agneau pascal, et le docte Quaresmius constate dans son livre inappréciable, que les moines chrétiens, expulsés de cette église, lorsqu'elle fut transformée en mosquée, n'avaient jamais eu l'idée d'y voir quoique ce fût qui ressemblât aux caves sépulcrales des rois de Juda. Comment donc les Musulmans ont-ils, un beau jour, prétendu que la mosquée de *Nabi-Daoud* contenait le sépulcre du saint roi ? Très-probablement ils l'ont fait, avec les élémens de certitude qui leur ont servi lorsqu'ils ont déterminé la place du tombeau de Moïse à *Nabi-Mousa*, c'est-à-dire à quelques heures seulement de Jérusalem, tandis qu'il est parfaitement certain que Moïse mourut de l'autre côté du Jourdain et qu'il fut enterré dans une vallée de la terre de Moab.

En dernière analyse, l'opinion qui place à *Nabi-Daoud* le tombeau de David, n'est nullement soutenable et elle croule d'elle-même. Au reste, pour accrédi ter leur fable pieuse, les Musulmans, sous prétexte de je ne sais quels événemens terribles qui menacent quiconque pénétrerait dans le caveau où ils affirment que repose le roi David, n'y laissent entrer personne, pas plus les Musulmans que les autres.

Je ne m'arrêterai pas plus longtems sur cette première objection, et je la laisse pour ce qu'elle vaut. Passons à la seconde.

2. Les ornemens architectoniques du tombeau des rois ne sont pas d'invention grecque.

Effectivement, la frise oisquée sur le rocher dans lequel est taillé le vestibule des *Qbour-el-Molouk*, offre des *triglyphes* et des

<sup>1</sup> I Rois, I, 11, 24. — II Chron., VIII, 11.

*patères*; de plus, les moulures dont la corniche est surchargée, ont bien l'élégance des moulures grecques. Mais pourrait-on affirmer que les ordres Dorique et Ionique sont d'invention grecque? Je ne crains pas de dire, parce que les objections abondent, qu'en le faisant, on courrait grand risque de se tromper. Il est aujourd'hui démontré pour moi, et j'espère avoir bientôt beaucoup d'architectes de mon avis, que le chapiteau Ionique est venu des Phéniciens aux Hébreux, et beaucoup plus tard aux Grecs. Ce chapiteau, je l'ai retrouvé en Phénicie et dans les villes Moabites, certainement beaucoup plus vieilles que les villes grecques, et, certes, les Moabites n'avaient point eu de grands rapports avec les Grecs, lorsqu'ils bâtissaient leurs étranges cités, en blocs de lave non équarris et formant de véritables murs cyclopéens. Je n'ajouterai plus qu'un mot sur ce point. Le monument de *Khorsabad* est antérieur à la belle architecture ionique des Grecs, eh bien! que l'on ouvre le livre de M. *Botta* et l'on y trouvera, *planche 114*, un petit édifice orné de deux colonnes à chapiteaux ioniques et d'un couronnement d'antefixes, représenté sur un bas-relief assyrien, tiré du palais de *Khorsabad*.

Sur un autre bas-relief (*planche 141*), on verra le pillage d'un temple, avec les prétendus *patères* de notre frise des *Qbour-el-Moulouk*, et là ces *patères* seront aisément reconnus pour des boucliers appendus aux murailles; quant aux *Triglyphes*, voici qui peut singulièrement modifier l'opinion qu'ils sont d'origine grecque; je transcris intégralement une note très-importante que je dois à l'amitié de M. *Prisse d'Avennes* :

« Les Grecs ne peuvent pas plus revendiquer l'invention des » *triglyphes*, que celle de la colonne Dorique. Les monumens » égyptiens présentent tous les élémens de cet ordre d'architec- » ture, usité bien avant que les Grecs n'aient songé à élever des » édifices. Ainsi dans les hypogées de Beni-Haçan, qui remontent » aux Pharaons de la 12<sup>e</sup> dynastie, c'est-à-dire environ 3,000 ans » avant J.-C., on voit des colonnes à cannelures, appelées par » *Châmpollion Protodoriques*, et des entablemens ornés de *Gouttes* » et de *Mutules*. Dans les hypogées de Koum-el-Ahmar, qui datent » de la 6<sup>e</sup> dynastie, ainsi que le prouvent les cartouches de *Papi*

» et de Teti qui  $\gamma$  sont gravés, on remarque des piliers à fleurs  
 » de lotus, qui soutiennent une architrave portant des espèces de  
 » triglyphes. Cet ornement caractéristique existe aussi sur plu-  
 » sieurs édifices peints ou sculptés à des époques antérieures aux  
 » premiers monumens grecs. J'en ai réuni de nombreux exemples  
 » dans mon *Histoire de l'art chez les anciens Egyptiens*, ouvrage  
 » entièrement terminé depuis longtems, mais que je ne puis livrer  
 » à la publicité, sans l'appui du gouvernement.

» A Karnak, sur des colonnes formées de tiges et de boutons de  
 » lotus, on trouve des ornemens taillés dans le genre des trigly-  
 » phes. Ces colonnes appartiennent au règne de Thoutmès III, de  
 » la 18<sup>e</sup> dynastie. Enfin, toutes les corniches égyptiennes sont  
 » décorées de véritables triglyphes, bicolores ou tricolores, alter-  
 » nant avec des cartouches divins ou les cartouches du roi fonda-  
 » teur du monument. J'ajouterai encore que, sur les plafonds de  
 » tous les hypogées, on trouve des ornemens formés de méandres,  
 » qu'on appelle aussi *grecques*, parce qu'on croyait cet ornement  
 » particulier aux Grecs. Je ne pousserai pas plus loin ce parallèle,  
 » qu'on pourrait étendre à toutes les parties les plus caractéristiques  
 » de l'architecture des Hellènes.

» L'architecture égyptienne s'est modelée sur les premiers  
 » édifices qui étaient construits en bois, et non sur les habitations  
 » des Troglodytes, sur des grottes ou des *Speos*, comme l'ont  
 » avancé trop légèrement MM. Huyot et Gau, et tout dernière-  
 » ment M. Raoul-Rochette; c'est une vérité démontrée par l'étude  
 » approfondie des monumens égyptiens. On reconnaît, en effet,  
 » dans les agencemens des colonnes, des architraves, des mutules,  
 » des corniches, etc., etc., des preuves incontestables de cette ori-  
 » gine. Les portes des Hypogées sont quelquefois décorées de lin-  
 » teaux hémicylindriques, représentant un tronc d'arbre à demi  
 » équarri; les plafonds sont souvent ornés de poutres et de solives,  
 » peintes de façon à imiter la couleur et tous les accidens du bois,  
 » système d'ornementation qui atteste, d'une manière irrécusable,  
 » le type primitif de l'architecture égyptienne. Mais elle dédaigna  
 » bientôt ces constructions éphémères, pour employer des maté-  
 » riaux tout à la fois plus durables et plus appropriés à ses be-

» soins. On peut suivre encore, sur les monumens épars dans la  
 » vallée du Nil, l'histoire des développemens successifs de l'art :  
 » d'abord les formes rectilignes, nées avec la charpente et trans-  
 » mises à la pierre; puis l'art, s'élevant à l'imitation de la nature,  
 » introduit, vers l'époque de la 12<sup>e</sup> dynastie, les formes végétales  
 » dans les piliers, les colonnes et toute l'ornementation; enfin, au  
 » tems de la 18<sup>e</sup> dynastie, les formes humaines s'allient partout  
 » aux formes géométriques et végétales et amènent la perfection  
 » de l'architecture.

» L'art ne prend naissance chez un peuple, que sous l'influence  
 » de maintes circonstances fécondes qu'il n'est pas donné à tous  
 » de réunir. Aussi, il y a généralement en architecture une trans-  
 » mission héréditaire des idées, des méthodes et du style des  
 » peuples majeurs à tous les peuples en travail de civilisation. En  
 » Grèce, les traditions primitives témoignent que tous leurs pro-  
 » cédés techniques et artistiques furent dérivés de la Phénicie et  
 » de l'Égypte. Tout démontre chez les Grecs, et principalement  
 » chez les Athéniens, le caractère et le style d'un art d'emprunt.  
 » On sait que des corporations vagabondes d'artistes, des pontifes  
 » lithotomistes, avaient porté dans l'Hellade tous les arts utiles :  
 » pratiques et modèles leur venaient de l'étranger et probablement  
 » des bords du Nil. Le principal monument construit par Dédale  
 » était un labyrinthe pareil à celui qui existait en Égypte. En ad-  
 » mettant que les Grecs n'aient pas adopté, dans leurs colonnes  
 » *doriques* et leurs triglyphes, des formes déjà invétérées en Égypte,  
 » ils auraient rencontré les mêmes configurations, en partant du  
 » même point; les constructions en bois, architecture primitive de  
 » tous les peuples. Mais les premiers édifices en charpente diffè-  
 » rent tellement partout, que la dissemblance de la donnée pri-  
 » mordiale doit conduire à des résultats et à des développemens  
 » très-variés. C'est précisément cette donnée des tems fabuleux,  
 » antéhistoriques de l'architecture, qui me paraît éminemment  
 » égyptienne. Altérés par des bes ins locaux, perfectionnés par des  
 » idées et un goût particuliers, ces élémens d'emprunt ont enfanté  
 » à leur tour des merveilles.

» Quant aux Hébreux, élevés au milieu des monumens de

» l'Égypte, ils n'ont pas eu à passer par tous les développemens  
 » de l'art; ils ont dû, sinon se mettre à la hauteur où leurs maî-  
 » tres se trouvaient alors, du moins adopter leurs formes archi-  
 » tectoniques, tout en cherchant un art national. Malgré ce que dit  
 » la Bible des ouvriers envoyés par Hiram, les Phéniciens, qui  
 » n'ont laissé aucun monument d'une originalité incontestable, ne  
 » me paraissent pas avoir été les uniques maîtres des Hébreux.  
 » Salomon, marié à la fille d'un roi d'Égypte, avait sûrement aussi  
 » des artistes de ce pays. D'ailleurs, la civilisation égyptienne s'était  
 » tellement répandue dans l'ancien monde, qu'on rencontre par-  
 » tout leur système d'architecture, l'empreinte de leur génie, dans  
 » la Judée comme dans la Phénicie, à Ninive comme à Persépolis.  
 » L'Égypte, cette terre féconde qui portait en elle assez d'idées  
 » pour défrayer toute la civilisation antique, pendant des siècles,  
 » a successivement procréé l'art architectural, chez les Phéniciens,  
 » les Hébreux, les Assyriens et les Grecs. » (PRISSE D'AVENNES.)

En définitive, quels sont les autres ornemens de cette frise? des couronnes, des palmes, des feuillages et des fruits. Qu'on veuille bien relire, dans la Bible, la description des édifices somptueux élevés par Salomon, à l'aide des artistes mandés tout exprès par lui de Phénicie, et l'on sera tout surpris de reconnaître, que tous les ornemens des *Qbour-el-Molouk* sont précisément ceux que les écrivains sacrés mentionnent comme ayant été employés dans les embellissemens du temple et du palais. Je ne m'étendrai pas plus longtems ici sur ce point de doctrine architecturale, car il mérite bien qu'on s'en occupe dans un mémoire spécial, et j'espère le faire plus tard.

### 3. Examen des textes du livre de Néhémie.

L'objection la plus sérieuse contre l'identité des *Qbour-el-Molouk* et du tombeau de David et des princes de sa dynastie, est tirée du livre de Néhémie. C'est un livre bien difficile à comprendre, il faut l'avouer, que le livre de Néhémie; car, plus on l'étudie, moins on en saisit la valeur, en tant que description des lieux.

Néhémie était échanson du roi Artaxercès-longue-Main (1, 11). Dans la 20<sup>e</sup> année du règne de ce prince, il obtint du monarque des firmans pour aller rebâtir Jérusalem (v. 8). Il était escorté de

chefs de l'armée et de cavaliers (v. 9). Il arrive à Jérusalem, et au lieu de se servir de ses firmans, qui lui donnaient plein pouvoir, que fait-il ? Il sort de nuit, comme un homme qui a peur d'être vu, et il va inspecter les murailles. On ne concevrait pas que cette inspection ne portât que sur un point, et Néhémie devait faire le tour de la ville, pour que sa course eût un but utile. Voici les versets qui rendent compte de cette tournée (1, 11) :

13. « Je sortis durant la nuit par la porte de la Vallée et devant » la fontaine du Dragon, et vers la porte du Fumier, et je considérai » déraï les murailles de Jérusalem qui étaient abattues et ses portes » qui étaient consumées par le feu.

14. » Et je passai à la porte de la Fontaine et à l'étang du Roi, » et il n'y avait pas de chemin par où pût passer la bête que j'avais » sous moi.

15. » Et je montai durant la nuit par le torrent et je considérai » la muraille, et revenant, j'arrivai à la porte de la Vallée et je re- » tournai. ».

Néhémie sort et rentre par la porte de la Vallée. Il rentre en remontant par le torrent qui est le Kédron. Il a donc bien réellement fait le tour de la ville. Assurément une porte, qui s'appelle *porte de la Vallée*, doit s'ouvrir sur une vallée. Y en a-t-il plusieurs qui puissent porter ce nom à Jérusalem ? Je n'en connais qu'une, c'est la porte de *Setty-Maryam*, porte moderne de *Saint-Étienne*, auprès de laquelle est encore une fontaine, qui peut bien être l'ancienne fontaine du Dragon. A Jérusalem, les fontaines sont assez rares pour qu'on n'ait pas grande chance de se tromper, en les identifiant avec celles qui sont mentionnées dans les écritures. A partir de là, Néhémie, montant vers la *porte du Fumier*, considère le triste état des murailles de Jérusalem (et non de celles du temple). Où était la porte du Fumier ? personne n'en sait rien ; les uns la placent d'un côté, les autres au côté opposé. De là, Néhémie passe à la *porte de la Fontaine* et à l'*étang du Roi*. Cette porte de la Fontaine est probablement la porte d'*El-Khalil*, où vient aboutir l'aqueduc qui conduisait l'eau de la citerne de Mamillah à la tour de David ; puis il passe à l'étang du Roi. Ici, pas de confusion à mon avis, il s'agit de l'immense citerne creusée au pied du mont Sion, à la



naissance de la vallée de Hinnom, et qui porte encore aujourd'hui le même nom de *Birket-es-Soulthan*. Il n'y avait pas là de chemin praticable; ceci doit être parfaitement juste; car avec les décombres provenant de la démolition des remparts élevés sur le mont Sion, le flanc de la colline devait être impraticable pour une monture quelconque.

Enfin, Néhémie remonte le torrent de Kédron, il considère la muraille. Cette fois, il ne spécifie plus la muraille de Jérusalem; et en effet, il longeait l'enceinte du temple; puis il revient à la porte de la Vallée, c'est-à-dire à la porte de *Setty-Maryam*, et il rentre chez lui, sans que les magistrats de la ville se doutent de ce qu'il est allé faire dans son excursion nocturne (ii, 16).

Expliquée ainsi, cette inspection de Néhémie est complète; il a vu toute l'enceinte qu'il vient reconstruire et dont il lui importe de connaître l'état de ruine plus ou moins avancé. Il n'en serait plus de même, évidemment, si l'on réduisait la course de Néhémie à une simple promenade, faite sur un seul point de l'enceinte. Je crois donc avoir bien saisi le vrai sens des versets que je viens d'analyser.

Plus tard, Néhémie convoque tous les habitans et les engage à rebâtir l'enceinte de la ville; et lorsque *Sanballate*, de Khoron, et *Tobie* l'Ammonite, et *Djesem*, l'Arabe, lui disent, que faites-vous? vous révoltez-vous contre le roi (ii, 19)? il renonce encore à leur montrer ses firmans, et il se contente de leur répondre: «C'est le Dieu du Ciel qui nous fera prospérer, et nous, ses serviteurs, nous nous lèverons et nous bâtirons; mais vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir en Jérusalem (ii, 20).»

Vient ensuite l'énumération des ateliers différens qui travaillèrent à la reconstruction des murailles, et je déclare, en toute humilité, qu'il m'a été impossible d'y rien comprendre. Je crois bien démêler cependant qu'il y a, dans cette énumération, une partie relative à la ville proprement dite, et une autre relative à l'enceinte du temple et à la portion des remparts qui s'y rattachaient, mais je n'oserais l'affirmer.

Les efforts du révérend Robinson, l'auteur du meilleur livre que je connaisse sur la Judée, n'ont pas été plus heureux que les

miens; il en convient tout aussi franchement que je le fais moi-même, Dans cette description des travaux nous lisons (iii) :

13. « Khanoun et les habitans de Zanoakh élevèrent la *porte de la Vallée*; ils la construisirent, en posèrent les portes, les serrures et les verrous, plus, mille coudées à la muraille jusqu'à la porte du Fumier.

14. » Malkia, fils de Réchab, chef du district de Beth-Kerem, éleva la *porte du Fumier*; il la construisit, en posa les portes, les serrures et les verrous.

15. » Et Schaloum, fils de Kolkhozé, chef du district de Mitspa, éleva la *porte de la Source*; c'est lui qui la construisit, la couvrit, en posa les portes, les serrures et les verrous, ainsi que la muraille de l'étang de Schélakh, près du jardin du Roi, et jusqu'aux degrés qui descendent de la ville de David.

16. « Après lui travailla Nékhémie, fils d'Azbouk, chef du demi-district de Beth-Tsour, jusqu'en *face des tombeaux de David* (עד נגד קברי דָוִד), et jusqu'à l'étang d'Asouïah et jusqu'à la maison des Héros.

17. « Après lui travaillèrent les Lévites..... etc., etc. »

Voilà l'autorité sur laquelle on s'appuie pour mettre sur le mont Sion les tombeaux de David et des rois de Juda.

Il est fâcheux que cette mention soit faite au milieu de noms insolites et qui ne se trouvent employés que dans le livre de Néhémié; car, je le répète, il n'y a pas l'ombre de possibilité de reconnaître quoi que ce soit, dans les lieux qui se trouvent énumérés dans ce chapitre.

#### 4. Examen du récit de Benjamin de Tudèle.

Il ne me reste plus qu'à parler du récit que fait Benjamin de Tudèle (*Itinerarium*, c. 9). Il a entendu dire que l'entrée du tombeau de David fut trouvée par hasard par deux terrassiers qui débayaient une partie de l'enceinte de Sion. Que ces ouvriers, en pénétrant dans le tombeau, avaient rencontré des chambres incrustées d'or et d'argent, et une table, sur laquelle étaient le sceptre et la couronne de David; que ces ouvriers s'évanouirent et ne recouvrèrent leurs sens que longtems après; qu'ils allèrent prévenir le

Rabbin, et que celui-ci se hâta de faire refermer l'édifice sacré <sup>1</sup>. Ce récit extravagant ne vaut évidemment pas la peine d'être discuté; en somme, aucune objection sérieuse ne subsiste, et je crois avoir le droit de dire que les tombeaux des rois de Juda étaient bien dans la cave sépulcrale, qui porte de nos jours le nom de *Tombeau des Rois*.

DE SAULCY,

Membre de l'Institut.

<sup>1</sup> Benjamin de Tudèle oublie d'expliquer comment un ordre quelconque a pu être donné par un Rabbin et exécuté publiquement à Jérusalem, sous la domination musulmane. Les pauvres Juifs de Jérusalem ne connaissent ni d'autres ordres que ceux auxquels ils obéissent si humblement.

Polémique extra-catholique,

EXAMEN CRITIQUE

DES

ATTAQUES DIRIGÉES PAR LE P. CHASTEL

Jésuite

CONTRE LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE.

QUATRIÈME ARTICLE <sup>1</sup>.

*Il y aurait toujours obligation morale, devoir réel, quand on ferait abstraction de Dieu et de la Religion.*

(Le P. Chastel, dans les *Rationalistes et les Traditionalistes*, p. 44 et 45.)

Nous avons promis de faire connaître les réponses qui seraient faites à l'examen que nous avons entrepris des attaques dirigées par le P. Chastel contre la philosophie traditionnelle. Notre article a donné lieu à une réponse indirecte et sans noms propres du P. Chastel, et à une lettre de M. l'abbé Delacouture. Nous allons les reproduire.

Quelques autres professeurs de grands et de petits séminaires nous ont aussi écrit, mais avec la recommandation expresse *de ne pas publier leurs lettres*; tout en nous demandant des explications et certains développemens. Nous avons répondu à quelques-unes de ces lettres, mais en déclarant qu'il nous était impossible de satisfaire à toutes ces demandes. Notre tems appartient à nos abonnés; que l'on veuille faire attention que nous sommes obligés de publier dans nos deux *Revue*s 196 pages par mois; nous n'avons donc pas le tems nécessaire pour faire des lettres particulières, qui sont pour nous de véritables articles. Mais, nous le répétons ici, que nos honorables correspondans nous permettent de publier leurs lettres, et alors nous ne laisserons aucune question sans réponse.

<sup>1</sup> Voir le 3<sup>e</sup> article au n<sup>o</sup> 27, ci-dessus, p. 267.

Nous ne pouvons, en vérité, concevoir pourquoi on se refuserait à cette publicité. Il s'agit toujours de matières que chacun de ces professeurs ne craint pas d'exposer et de développer devant des jeunes gens de 18 à 24 ans, pourquoi ne pas en parler devant un public grave, instruit et choisi, tel que celui qui lit les *Annales de philosophie*? Les observations émises dans les lettres que nous avons reçues sont toutes très-importantes; pas une ne contredit le fond de nos critiques; quelques-unes démontrent la nécessité d'une amélioration dans les études philosophiques par des raisons qui nous avaient échappé; tout cela est fait avec convenance et science, pourquoi ne pas le communiquer à d'autres professeurs qui lisent notre revue? Est-ce que dans cette matière tout ce qui est bon ne doit pas être publié? N'est-ce pas de cette publicité que peut résulter la réforme que l'on désire? Avons-nous jamais refusé un article parce qu'il contredit notre opinion? A quoi bon donc ces frayeurs, à quoi bon surtout ces suppressions de noms d'auteurs, de citations? Pourquoi ne pas agir au grand jour, à la face du ciel, comme il convient à des hommes probes et loyaux? N'est-ce pas là les conditions propres de toute controverse, surtout philosophique? — Nous réitérons donc la demande qu'on nous rectifie, si on le croit utile, mais qu'on nous permette de publier ces rectifications; nous en ferons tous notre profit.

Voici donc les réponses que nous a faites le P. Chastel :

1. Différentes réponses faites par le P. Chastel à nos observations.

Nos amis le savent bien, ce n'est pas nous qui avons commencé à attaquer le P. Chastel. Le P. Chastel n'avait jamais rien écrit; il nous était parfaitement inconnu. Nos lecteurs ne connaissaient même les jésuites que par les éloges que nous leur avions donnés, et par des travaux que quelques-uns d'entre eux avaient bien voulu insérer dans nos *Annales*, lorsqu'en 1848 le P. Chastel se révéla à nous par une attaque violente dans la *Voix de la Vérité*. Le judicieux et scrupuleux éditeur de cette feuille ayant refusé de continuer l'exposition de la philosophie du P. Chastel, celui-ci l'offrit successivement à plusieurs recueils religieux, qui, tous, après un mûr examen, refusèrent de prêter la main à une telle

polémique. C'est alors, qu'après 4 mois de recherches vaines, on s'adressa au *Correspondant*, qui inaugura contre des évêques et contre la plupart des écrivains catholiques cette polémique déloyale, sans nom d'auteur, sans citation, et sans ressource ouverte aux lecteurs de contrôler les assertions de l'accusateur. Cette première attaque fut insérée dans les cahiers d'avril, de mai et de juin 1849.

Dès le mois d'avril, nous nous adressâmes au P. Chastel, et dans une lettre polie, et où le P. Chastel ne trouva à repousser que trop d'éloges, nous lui demandâmes de vouloir bien user à notre égard, et à l'égard de nos amis, des formes, convenances, usages, droits et justices, acceptés parmi tous les honnêtes gens dans une polémique, c'est-à-dire citer les noms, indiquer les citations, afin que l'on pût dire que les catholiques discutent entre eux comme discutent les honnêtes gens; on sait comment le P. Chastel nous répondit :

Pour les doctrines que je signale, chacun est *libre* de les laisser à d'autres comme leur appartenant ou de les défendre pour soi et de les défendre comme siennes (*Lettre du P. Chastel, Annales, t. XIX, p. 452, 5<sup>e</sup> série*).

On comprendrait cette réponse si le P. Chastel avait fait des objections générales, s'il avait dit : *ceux qui diraient ceci, etc.*; mais telle n'est pas la polémique du P. Chastel. Il a dénoncé au monde catholique une École composée de tous ceux qui, dans ces derniers tems, et comme il le dit lui-même depuis 20 ans, défendent l'Église catholique; c'est grâce à ces défenseurs que la cause catholique a fait des progrès tels, que lui, le P. Chastel, peut se dire ouvertement jésuite, et que sa Compagnie peut ouvrir partout des collèges. Eh bien! ce sont ces mêmes apologistes qui, tous, ont défendu sa Compagnie, qu'il vient accuser d'être en révolte contre les conciles et contre l'Église. Mais en les dénonçant ainsi, en signalant leurs erreurs, en n'indiquant aucun texte, aucun nom, a-t-il voulu qu'ils demeurassent inconnus? Non; c'est lui-même qui nous a fait cet affligeant aveu :

De cette manière, *sans que leur nom soit livré au public*, les auteurs d'abord, et ensuite *tous ceux qui les liront, verront à QUI et à quelles erreurs* peut s'appliquer le blâme du Concile. Nous tenons à le faire remarquer, parmi

les nombreux auteurs que nous allons citer, nous ne voulons pas dire *quels sont ceux* que le Concile a eu directement en vue, ni à QUI il entendait spécialement s'adresser (*Correspondant*, t. XXIX, p. 142; *l'Église*, etc., p. 151).

Voilà la *méthode* que le P. Chastel a suivie dans ses attaques contre des archevêques, des évêques et des écrivains ayant bien mérité de la cause catholique, tels que M. Nicolas et le P. Ventura. Quant à sa loyauté et à sa sincérité, le P. Chastel se bornait à engager à l'avance sa parole de chrétien, de prêtre et de religieux :

Quiconque croirait devoir *publier un doute* sur quelque'une de nos citations, et sur le sens qu'elle peut avoir, nous nous offrons à le satisfaire, pourvu qu'il s'engage 1° à publier que nous l'avons satisfait; 2° à ne pas divulguer le nom que nous lui aurions révélé (*Corresp.*, t. XXIX, p. 457).

Oui, la conspiration était bien ourdie; qui, en effet, parmi les lecteurs ordinaires, surtout les lecteurs chrétiens, aurait mis en doute la parole d'un prêtre parlant avec tant d'assurance, avec tant de fermeté! Oui, tous ont dû vous croire, mon R. P.; et, en effet, comme personne n'a publié qu'il était satisfait, personne n'a dû aller vous voir. Nous-même, au premier abord, nous avons douté de nous-même, et en vous lisant, en reconnaissant nos paroles, nous nous disions : « Serait-il possible que ces expressions fussent » sorties de notre plume? Alors, il ne nous reste plus qu'à rejeter » ce sens isolé, et à avouer que nous nous sommes trompé. » Alors, avec beaucoup de peine et de travail, nous recherchâmes les endroits de nos *Annales*, d'où vous aviez découpé nos paroles, et nous découvrîmes, avec affliction, que toutes nos paroles étaient tronquées, dénaturées, comme nous l'avons fait toucher au doigt dans notre dernier article.

Nous étions attentifs à voir quelles paroles répondrait le P. Chastel; on nous en a cité quelques-unes faites de vive voix, et que nous ne pouvons consigner ici, mais il a fait une réponse publique. En effet, quoiqu'elle ne nous ait pas été adressée, la voici telle qu'elle se trouve dans *l'Ami de la Religion* du 22 juin (t. CLVI, p. 706). Que nos lecteurs soient attentifs à cette justification :

Dans nos précédens écrits, des considérations de haute convenance nous ont engagé, en attaquant les doctrines, à taire les noms d'hommes honorables, dont nous respectons le mérite et la vertu. Nous ne pouvions montrer plus de

*modération*. Quelques-uns de ces noms ont été prononcés par d'autres; et l'on s'est *hasardé* à dire que nous avions dénaturé leur doctrine. Nous aurions été prêt, si l'on nous avait offert une *discussion convenable*, à montrer que nous avons donné, *avec leurs paroles, leur pensée véritable*, pensée qui contient le système nouveau.

Faisons quelques remarques sur cette première justification, où tous les termes perdent la signification qu'ils ont dans le dictionnaire de la langue française.

1° Quelle *convenance* y a-t-il à cacher non-seulement le nom, mais encore les ouvrages et les pages, où se trouvent les doctrines que l'on attaque? La *convenance*, la droiture, la justice, n'a-t-elle pas toujours consisté à n'*attaquer* jamais une doctrine sans dire où elle se trouve, afin de justifier tout de suite la nécessité et la droiture de l'attaque?

2° Le P. Chastel dit qu'il a voulu *taire le nom* des hommes qu'il attaque. Comment cette intention s'accorde-t-elle avec celle qu'il manifeste dans son livre, par les paroles suivantes :

Sans que leur nom soit livré au public, les auteurs d'abord et ensuite TOUS ceux qui le liront, VERRONT A QUI et à quelles erreurs peut s'appliquer le blâme du Concile.

Faire voir *quelqu'un à tout le monde*, est-ce que cela s'appelle *taire son nom*?

3° Que signifie cette *modération* appliquée à une discussion où tous les textes ont été altérés, et altérés de manière que personne ne puisse découvrir la fraude. Est-ce là de la *modération*?

4° Le P. Chastel demandait une *discussion convenable*. Qui donc a violé les règles de la *convenance*, est-ce celui qui se défend en indiquant tous les textes, ou celui qui attaque en altérant, froissant tout ce qu'il cite de ses adversaires? D'ailleurs, n'est-ce pas nous qui, dès le principe, lui avons offert une discussion *convenable*?

5° Que penser après la lecture de notre article de ce courage froid et calme, avec lequel on vient encore assurer qu'on a cité les *paroles des auteurs* et leur *pensée véritable*! En vérité, on est confondu d'un semblable courage. Jamais rien de semblable ne s'est fait dans l'Église de Dieu. Vous persistez donc encore, *non*



R. P., à dire que ce fameux texte : *La philosophie n'est rien et ne sera jamais rien* (ci-dessus, p. 297) est de M. Nicolas, et renferme sa propre pensée, tandis que M. Nicolas le cite comme de MM. Jouffroy et Leroux ?

Nous le répétons, la parole manque devant un homme qui ne cède pas à la vérité. Il n'y a plus que Dieu qui puisse le convaincre.

Mais voici qui est plus curieux, il ajoute :

Nous serions prêt à faire davantage : quand même ces textes, dont il s'agit, n'existeraient pas, nous montrerions encore, et surabondamment, dans les mêmes ouvrages, la même pensée et la même doctrine, persévéramment enseignées.

Cela veut dire : « Je ne veux pas répondre aux preuves que l'on » a données que les textes que j'ai cités sont faux, tronqués, pris » dans un sens dénaturé ; mais qu'à cela ne tienne, j'ai une réponse qui me dispense de toute discussion : Je MONTRERAI que » quand même ces textes seraient faux, il y en a d'autres qui ont » le même sens. Seulement, je demande deux choses à mes lecteurs : 1° de me dispenser d'entrer en discussion avec ceux qui » ont eu le peu de convenance de prouver que mes textes étaient » faux ; 2° il faut encore qu'ils me dispensent de montrer ce que je » me fais fort de leur montrer. » Tel est le raisonnement que le P. Chastel fait accepter à ses lecteurs. — Il continue :

Au reste, un écrivain qui voudrait satisfaire à toutes les exigences qu'on lui oppose, serait parfois assez embarrassé. S'il prend sur lui-même de résumer et de formuler, comme il la comprend, la doctrine qu'il signale, on lui dit : vous ne nous comprenez pas, vous résumez infidèlement nos doctrines. S'il prend dans les auteurs leurs propres paroles, paroles sacramentelles, exprimant toute leur doctrine ; et fait VOIR qu'elles sont contraires à la raison, à la tradition, aux décrets des Conciles, etc., alors on lui dit : Vous ne citez pas fidèlement, vous ne citez pas complètement...

Il faut bien dire quelque chose.

Toutefois, il nous semble qu'au lieu d'incidenter inutilement, on ferait mieux de réfléchir sur les dangers du nouveau système, et de rentrer loyalement dans les voies de la tradition et de l'enseignement catholique.

Voilà la réponse du P. Chastel. Quand on lui a demandé de citer les passages et les livres, il appelle cela une exigence ; quand on lui a montré, sans laisser place au doute, qu'il a tronqué, faussé

les citations ; je dis *montré*, car il s'agit d'un *fait*, d'un fait patent, que toute personne qui sait lire peut vérifier ; alors, il se borne devant ce fait à répéter qu'il a *pris fidèlement et complètement les propres paroles, les paroles sacramentelles* (c'est lui qui a souligné ces mots) ; quand un archevêque, président d'un Concile, lui a dit à la face du soleil qu'il n'était pas vrai que ce Concile eût en vue le livre qu'il dénonce ; quand cet archevêque a pris la peine de lui faire observer que ce livre a été *approuvé* par Mgr l'archevêque de Bordeaux, le P. Chastel passe ces paroles sous silence, et avec aplomb, gravité, répond, imperturbable : « J'ai fait *voir* que la » doctrine de cet auteur est contraire à la raison, à la tradition, » aux conciles. » Que répondre à cela ? — Et quant après vous parlez de rentrer *loyalement dans la voie de la tradition*, vous vous jouez d'un mot tout saint, mon R. Père, et que vous n'avez pas le droit de citer. La première loyauté est celle de nommer ceux qu'on attaque, et, quand on ne les nomme pas, celle au moins de citer fidèlement leurs paroles.

Un de nos lecteurs, homme honorable et grave s'il en est dans l'Église, nous écrivait récemment et nous demandait confidentiellement ce que nous pensions du P. Chastel, ce que voulait cet écrivain, où il voulait aboutir, quel honneur, quel profit il pouvait espérer de sa polémique ? Nous lui avons répondu qu'il nous était impossible de répondre à ces questions, et qu'il voulût bien s'adresser à lui-même. Car Dieu nous garde de pénétrer dans l'intention, dans la conscience de nos adversaires ; mais il nous est permis de juger les effets de leurs actes extérieurs ; or, de la polémique du P. Chastel voici ce qui doit ressortir :

Sur 100 personnes qui liront les articles du P. Chastel, il n'y en aura tout au plus que 30 qui liront notre réponse ; les 30 qui liront notre réponse seront, comme notre honorable correspondant, scandalisées ; elles douteront de la bonne foi, de la véracité, de l'amour de la vérité d'un prêtre, ce qui est déplorable.

Mais les 70 qui ne nous auront pas lu croiront et devront croire à la parole de ce prêtre ; elles croiront que M. Nicolas, que le P. Ventura, que les *Annales*, qu'un nombre très-considérable d'apologistes catholiques, sont des Lamennaisiens, des rebelles à l'Église.

Voilà le résultat matériel, et comme le FAIT de la méthode d'attaque du P. Chastel. A-t-il prévu ce fait? a-t-il compté dessus? Nous ne savons.

Mais qu'il nous permette de lui rappeler un autre FAIT auquel il n'a pas donné assez d'attention. C'est que sa méthode (nous ne disons pas calcul) serait excellente, s'il s'agissait d'un journal inconnu et sans aucune importance; mais nous l'avertissons qu'il n'en est pas de même des *Annales de philosophie*. Elles ont une existence honorable qui date de 22 ans; elles ont pour lecteurs des cardinaux, des archevêques, des évêques, un grand nombre de professeurs de philosophie et de théologie; enfin, les hommes les plus honorables et les plus instruits parmi les catholiques; le jugement de ces hommes n'est pas de ceux que l'on puisse impunément dédaigner, encore moins braver. C'est un ami qui lui dit cela; que le P. Chastel y fasse attention.

Il nous avertit, dans ce même numéro de l'*Ami de la Religion*, qu'il se propose de continuer sa méthode et ses attaques. Pour nous, tant que nous serons attaqués, nous n'abandonnerons pas notre défense.

A. BONNETTI.

## 2. RÉCLAMATION DE M. L'ABBÉ DELACOUTURE.

### RÉPUTATION DE QUELQUES-UNES DE SES ATTAQUES.

Voici la lettre que M. l'abbé Delacouture a cru devoir nous adresser. Nous la faisons suivre de quelques observations et profitons de l'occasion pour répondre à quelques-unes de ses attaques que nous avons cru devoir négliger :

A M. Bonnetty, rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne*.

Monsieur,

Je ne me doutais pas que vous me faisiez l'honneur de vous occuper de moi dans vos *Annales de philosophie chrétienne*. Quoi que mon (sic)<sup>1</sup> n'y soit pas très-exactement écrit<sup>2</sup>, je vois assez, par les détails du fait dont vous entre-

<sup>1</sup> Suppléer nom, qui est resté au bout de la plume de M. Delacouture.

<sup>2</sup> Si nous n'avons pas écrit très-exactement ce nom, c'est qu'il l'a lui-même écrit DE LA COUTURE (*Gaz. de France*, 10 juin 1851); il l'a laissé écrire DE LACOUTURE; puis il l'a écrit DELACOUTURE, en un seul mot. Nous l'avons entendu prononcer par ses amis LACOUTURE tout court. C'est ce qui nous a engagé à l'écrire ainsi. Nous sommes bien aise de lui avoir donné occasion d'apprendre au public qu'il s'appelle décidément *Delacouture*. Nous l'appellerons désormais ainsi.

A. B.

prenez vos lecteurs dans votre numéro d'avril (ci-dessus, p. 292), que c'est de moi qu'il s'agit.

Vous dites, Monsieur, que j'ignorais d'où venait la note qui a été insérée dans l'*Ami de la Religion*, à propos d'une conjecture que j'avais faite sur les *Études philosophiques* de M. Nicolas, et que j'ai répété mon accusation. Ces deux assertions sont inexactes. Je savais très-bien d'où venait la note, laquelle n'a été insérée que par un malentendu; je n'ai pas continué à soutenir ma conjecture; j'ai seulement fait voir qu'on ne pouvait m'accuser de légèreté (A).

Il vous plaît de dire que M. l'archevêque de Tours m'a donné un *démenti*; et ce mot vous paraît si bien choisi, que vous le répétez deux fois. Or, Monsieur, quand on se borne à faire une *simple conjecture*, on n'affirme rien. Il n'y a donc pas même lieu à ce que vous appelez un *démenti*. Rien, d'ailleurs, dans la lettre du vénérable prélat, et dans celle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, n'indique qu'il ait eu l'intention que vous jugez à propos de lui supposer (B).

Mais voici le plus important. Vous ajoutez, Monsieur, que lorsque, à côté des *Études philosophiques sur le Christianisme*, j'ai nommé un certain *cercueil* (sic) <sup>1</sup> *périodique*, je me serais *peut-être* encore rétracté à cet égard si vous aviez réclamé. — Je vous répondrai (sans vouloir toutefois rien affirmer dans une matière aussi délicate) que je crois avoir de bonnes raisons pour penser que je n'aurais eu aucunement à faire sur ce point ce que vous appelez une *rétractation*; et vous en avez eu sans doute de bonnes aussi de votre côté pour ne pas me la demander; car vous étiez *désigné assez clairement* (C).

Enfin, Monsieur, quand vous dites que j'ai été *plus loyal* que le P. Chastel, vous me donnez un éloge que je ne saurais accepter, puisqu'il serait un *blâme* indirect pour un estimable religieux dont je ne crois pas que personne puisse suspecter la loyauté et la parfaite bonne foi (D).

Je borne là mes réflexions pour le moment. — Comme vous déclarez dans ce même numéro de vos *Annales* que vous êtes toujours disposé à faire droit aux réclamations qui vous sont adressées, j'espère que vous voudrez bien insérer celle-ci dans votre plus prochaine livraison.

Recevez mes civilités.

L'abbé DELACOUTURE.

Paris, le 19 juin 1832.

(A) Voir notre réponse à la fin de la lettre aux notes A, B, C, D.

<sup>1</sup> Nous ne savons si M. l'abbé Delacouture a cru faire une plaisanterie; mais le fait est qu'il y a *cercueil* dans sa lettre. Au reste, nous acceptons la plaisanterie, et en la continuant, nous ajoutons qu'il pourrait bien se faire, en effet, que les *Annales* devinssent le *cercueil* de certaines réputations philosophiques et théologiques.

A. B.

(A) M. l'abbé Delacouture nous reproche 1° d'avoir dit qu'il *ignorait* que la note insérée dans l'*Ami de la Religion* du 21 juin 1851 venait de Mgr l'archevêque de Tours; il nous assure qu'il le savait très-bien. Nous avons conjecturé cette ignorance d'après la *pénible surprise* que Mgr de Tours a éprouvée en lisant sa lettre. Maintenant, M. Delacouture nous apprend qu'il tient à ce que l'on sache, qu'en écrivant cette lettre, qui a *causé cette pénible surprise* à l'illustre prélat, c'est à Mgr de Tours qu'il entendait répondre. Nous lui en donnons acte, et éprouvons la *même surprise* qu'a éprouvée sa Grandeur;

2° Il nous assure qu'il n'a pas répété *son accusation*; que seulement il a fait voir qu'on ne pouvait *l'accuser de légèreté*. C'est vrai; mais il oublie de dire que, pour s'excuser, il a fait plus que de *répéter l'accusation*, il a voulu *la prouver*. Or, prouver qu'on n'a pas été léger en avançant une accusation, n'est-ce pas la répéter?

M. l'abbé Delacouture fait-il bien attention qu'en assurant de nouveau qu'il a eu raison d'attaquer le livre de M. Nicolas, il accuse de légèreté Mgr l'archevêque de Bordeaux qui l'a approuvé? Puisqu'il nous en offre l'occasion, nous allons, nous, défendre Mgr de Bordeaux et Mgr de Tours, contre les assertions nouvelles de M. Delacouture. Cela ne nous sera pas difficile, nous n'aurons qu'à citer tout le texte de M. Nicolas, tronqué en partie par M. Delacouture.

3. Justification de l'approbation donnée au livre de M. Nicolas par S. E. le cardinal archevêque de Bordeaux contre une accusation de M. l'abbé Delacouture, qui prétend trouver dans ce livre *des erreurs graves et fondamentales*.

L'approbation donnée au livre de M. Nicolas est très-explicite et parfaitement motivée: « M. Nicolas, dit-elle, a mené à son » terme une démonstration de la vérité catholique, qui restera » comme un des plus beaux monumens élevés de nos jours à la » gloire de la religion... Il y a exposé tout ce qu'une saine philo- » sophie, aidée des lumières de la religion primitive, nous fait con- » naître des grandes vérités de la religion naturelle... La religion » s'y montre dans le véritable jour qui convient à notre époque.»

Ces éloges, qui sont les principes mêmes défendus dans nos

*Annales* contre les partisans d'Aristote, de Platon, de Descartes et de Malebranche, ne plurent pas à nos Rationalistes catholiques, comme les appelle Mgr de Montauban; de là des attaques incessantes dont on va voir la force et la loyauté. Le P. Chastel d'abord insinua, *sans le nommer*, ce livre approuvé par Mgr de Bordeaux, comme ayant été condamné par le concile de Rennes. M. l'abbé Delacouture, plus hardi et plus loyal (nous maintenons cette expression, quoiqu'il la repousse), dit ouvertement :

Il est vraisemblable que le Concile de la province de Tours a fait allusion à certain recueil périodique, et aussi croyons-nous aux *Études philosophiques sur le Christianisme*, publiées par M. A. Nicolas; ouvrage qui, malgré le succès qu'il a obtenu, n'en contient pas moins des *ERREURS graves et fondamentales* (*Ami de la Religion*, t. CLII, p. 745).

C'est contre ce jugement que fit réclamer le président du concile, Mgr de Tours. M. Delacouture sachant très-bien, nous dit-il, qui venait la réclamation, y répondit par les paroles suivantes, pour prouver qu'il avait eu raison de faire son attaque :

Les Pères du Concile de Rennes signalent de *récents écrits* où se trouve reproduite l'erreur du système philosophique condamné par le pape Grégoire XVI. Or, voici ce que je lis dans les *Études philosophiques sur le Christianisme* :

« La vérité n'est pas une plante de la terre. Si nous voulons, en effet, nous rendre compte de la généalogie de la vérité sur la terre, en allant de branche en branche jusqu'à sa tige, jusqu'à sa racine, nous la verrons se détacher de plus en plus de l'élément humain et individuel, ne s'appuyer ensuite que sur un CONSENTEMENT UNIVERSEL (t. 1, p. 199 et 200, 5<sup>e</sup> édit.). »

» Ce passage n'exprime-t-il pas de la manière la plus claire le principe même du système philosophique condamné par le pape Grégoire XVI? De plus, dans son chapitre intitulé : *Nécessité d'une révélation primitive*, l'auteur soutient le même système que défend un recueil assez connu, et auquel nous ont paru se rapporter ces paroles du Concile : *et dans la Presse*; système qui, contrairement à l'enseignement des théologiens et de saint Thomas en particulier, refuse à l'homme de pouvoir, *par ses seules lumières naturelles, s'élever aux premières vérités de l'ordre moral*, et qui a, d'ailleurs, une connexion intime avec le système de M. de Lamennais, comme le fait bien voir la proposition que j'ai citée plus haut (*Ami*, etc., t. CLVI, p. 745). »

On le voit, M. l'abbé Delacouture confirme, au lieu de la rétracter, l'accusation portée contre le livre de M. Nicolas. Pourquoi vient-il réclamer contre nous et dire qu'il n'a pas répété son accu-

sation? Nous n'avons dit que ce que dit Mgr de Tours qui, en son nom et au nom de ses vénérables collègues, regrette vivement cette attaque publique de M. l'abbé Delacouture <sup>1</sup>.

Mais le passage cité renferme-t-il le système Lamennaisien condamné? Quand Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux a approuvé ce livre, s'est-il trompé et a-t-il fallu l'œil exercé de M. l'abbé Delacouture pour voir cette hérésie, renfermée dans ce livre approuvé? C'est cependant ce qu'il faudrait voir. M. Delacouture qui reproche si souvent aux laïques de ne pas respecter l'autorité des théologiens, a-t-il respecté assez l'approbation de Mgr de Bordeaux? Nous serions bien aises qu'il répondît à cela. En attendant, mettons sous les yeux le passage entier de M. Nicolas. Mais auparavant 1° Nous ferons remarquer que la phrase citée est tronquée. Les mots : *la vérité n'est pas une plante de la terre*, ne sont pas de M. Nicolas, ils sont donnés comme de Zoroastre. M. Delacouture a supprimé cette mention, sans en avertir par des points;

2° Il termine la phrase de M. Nicolas à une virgule. Voici la suite de la pensée de l'écrivain, telle qu'elle a été approuvée par Mgr de Bordeaux :

M. Nicolas raconte la *généalogie* de la vérité; après le passage cité par M. Delacouture, il continue :

..... Remonter les sentiers de la tradition et ne tenir plus enfin à rien qu'à cette première main du souverain Être, qui, après s'être épanchée sur le néant et avoir fait l'homme capable d'intelligence, a dû mettre elle-même, dans cette intelligence du premier homme, les semences et pour ainsi dire les provisions de la vérité, qui devaient alimenter traditionnellement toute sa race.

En effet :

Nous n'apportons en venant au monde aucune notion de vérité dans notre esprit, mais seulement des facultés pour recevoir et cultiver toutes les vérités qui nous seront offertes.

La société du genre humain, à laquelle nous nous mêlons bientôt, nous offre de toute part le trésor des vérités, des idées, des connaissances qu'elle recèle. Nous les aspirons avec une merveilleuse facilité, nous les assimilons à notre intelligence, toute prédisposée à les recevoir; et, par le travail que nous leur faisons subir à notre tour, nous les fécondons, et nous en versons les nouveaux fruits autour de nous avec plus ou moins d'abondance.

<sup>1</sup> Voir cette lettre de Mgr de Tours, ci-dessus, p. 293.

Mais ce travail de fécondation n'aurait pas lieu, si préalablement la société ne nous avait fourni l'*élément premier de la vérité*, que nous n'aurions jamais pu trouver en nous-mêmes. Nous n'avons pas la puissance de *produire* de notre propre fonds la vérité, mais seulement, si j'ose ainsi dire, de la faire *provigner* dans notre esprit. Les plus grands génies, ceux qui ont enrichi le domaine de la vérité sur la terre, — Newton, — Bossuet, — Pascal, — n'avaient pas une seule idée dans leur vaste esprit qui, de près ou de loin, ne provint de leur association au genre humain ; je dis plus : leur vigoureuse fécondité tenait beaucoup, peut-être, à mille circonstances du temps et de la position où ils ont vécu ; si bien, qu'isolés de ces circonstances, ils n'auraient pas produit des œuvres aussi marquantes, comme, privés de tout contact avec le genre humain, ils n'auraient rien produit, et fussent restés avec le vide naturel de leurs grandes facultés vierges.

Concluons donc qu'il se fait déjà, de la société à nous, une RÉVÉLATION de la vérité, au fur et à mesure que nous pénétrons dans son sein.

Maintenant, cette société des hommes, à son tour, comment se trouve-t-elle avoir la vérité ? — Ici il ne faut pas se payer d'équivoques, et perdre le fil du raisonnement où nous sommes entrés : — Si, comme nous l'avons constaté, chaque homme en particulier n'apporte aucune notion de vérité en venant au monde, et ne fait que féconder le fonds qu'il y trouve déjà, il est radicalement impossible de comprendre comment la société, qui n'est qu'une aggrégation de ces mêmes individus qui n'apportent aucune mise sociale, se trouve cependant avoir un fonds ; et on est forcé de conclure que quelque INTELLIGENCE supérieure lui en a fait l'avance, comme elle-même en fait l'avance à chacun de nous (t. I, p. 200 et 201, 5<sup>e</sup> édit.).

Voilà toute la pensée de M. Nicolas, telle qu'elle a été approuvée par Mgr de Bordeaux, telle que nous l'approuvons nous-même, et que M. Delacouture essaye en vain de dénaturer en ne s'arrêtant qu'à deux mots, *consentement universel*. Ce consentement universel est parfaitement légitime et admis dans l'Église, lorsqu'il n'anéantit pas la raison individuelle ; or M. Nicolas a soin de nous avertir que, après avoir reçu de la société les vérités premières, nous les rendons à nôtres par le TRAVAIL que nous leur faisons *subir à notre tour*, et en les FÉCONDANT nous-mêmes<sup>1</sup>. » C'est par la suppression de ce texte que la pensée de M. Nicolas est dénaturée

<sup>1</sup> M. Delacouture nous paraît avoir pris toutes ces objections dans le *journal de Liège*, qu'il cite comme autorité, et qui lui-même, après avoir supprimé cette phrase de M. Nicolas, lui reproche quelques lignes après de *refuser tout TRAVAIL, toute création à l'entendement* (t. XVII, p. 227).



complètement. A entendre M. l'abbé Delacouture et tous les Rationalistes catholiques, on ne pourrait plus se servir des mots : le *consentement universel*, sans être Lamenniste. Nous allons lui apprendre que ces mots, dont au reste nous ne nous sommes jamais servi nous-même, ont toujours été acceptés dans la philosophie.

4. La preuve du consentement universel a toujours été acceptée en philosophie.

Voici d'abord ce que pensait *Aristote*, le prince de la philosophie scholastique, celui que les théologiens appellent emphatiquement le *philosophe*; voici, dis-je, son axiome : « Ce qui paraît » (vrai) à tous, nous le disons être vrai <sup>1</sup>. »

Le plus célèbre des philosophes latins, *Cicéron*, disait aussi : « En toutes choses, le *consentement de toutes les nations* doit être regardé comme une loi de la nature <sup>2</sup>. » Et ailleurs : « Il est nécessaire qu'une chose sur laquelle la *nature de tous* tombe d'accord, soit vraie; car le tems détruit les assertions des opinions; mais il confirme les jugemens de la nature <sup>3</sup>. »

*Saint Thomas*, adoptant les textes d'*Aristote* et de *Cicéron*, appuie ses argumens sur cet axiome : « Le jugement qui est porté par tous sur une vérité, ne peut être erroné <sup>4</sup>. »

Tous les philosophes scholastiques ont répété les textes d'*Aristote*, de *Cicéron*, de *saint Thomas*, sur la véracité du *consentement commun*.—Nous nous contenterons de citer quelques auteurs récents :

Le P. *Channevelle*, jésuite, professeur de philosophie au collège de Clermont, à Paris au 17<sup>e</sup> siècle, se servait d'abord des mêmes textes d'*Aristote* et de *Cicéron*, puis il ajoutait : « Celui-là est véritablement un SOT (*verè insipiens*), qui juge faux ce qui paraît vrai à tout le monde. » Puis il soumet le jugement privé au jugement universel, en ces termes : « C'est un grand orgueil et une

<sup>1</sup> ὃ γὰρ πᾶσι δεξιῖ, τοῦτο εἶναι φημιν. *Ethiques*, l. x, c. 2, t. II, p. 130, édit. Duval.

<sup>2</sup> Omni in re consensio omnium gentium lex naturæ putanda est. *Tuscul.*, l. II, n. 30.

<sup>3</sup> De quo omnium natura consentit id verum esse necesse est : opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. *De nat. Deor.*, l. II, n. 5.

<sup>4</sup> Judicium quod ab omnibus de veritate datur non potest esse erroneum. *Contra Gentiles*, l. II, c. 34, n. 1.

» insigne folie, de *préférer son jugement privé au jugement de tout l'univers et de tous les siècles*<sup>1</sup>. »

Que dit M. l'abbé Delacouture de ces textes? En voici d'autres plus récents, et pris dans des auteurs qui ne sont pas Lamennaisiens.

La *philosophie de Lyon*, philosophie purement Cartésienne, faite par un janséniste, et qui a instruit presque toute la génération chrétienne en France, s'exprime ainsi :

Tous les peuples, tant anciens que modernes, sont *unanimes* à admettre l'existence d'une divinité suprême; or ce *consentement universel est une preuve infaillible de la vérité*... La voix de la nature ne peut être sujette à l'erreur; or, le *consentement unanime* des peuples à reconnaître Dieu doit être regardé *comme la voix de la nature*<sup>2</sup>, etc.

Mgr *Bouvier*, évêque du Mans, dont la *philosophie* est si répandue, dit aussi :

Le *consentement de tous les peuples* prouve *invinciblement* que Dieu existe, pourvu que, 1° tous les peuples soient unanimes pour admettre une divinité suprême, 2° et que ce *consentement* soit une *preuve invincible* de la vérité, or...<sup>3</sup>, etc.

Enfin, M. l'abbé *Lequeux*, dans la philosophie de Soissons, s'exprime en ces termes si précis :

Le *consentement général*, dans l'ordre moral, donne un motif de *certitude absolue*, lorsqu'il est joint à ces deux conditions : 1° de la part du consentement qu'il est *moralement unanime* et uniforme, de telle manière qu'à un petit nombre d'hommes près, *tous* disent la même chose; 2° lorsque l'objet de ce consentement est inaccessible aux sens, et ne favorise point les passions : comme par exemple l'existence de Dieu, l'existence de la vie future, la différence entre le bien et le mal *moral*. Or le *consentement général*, revêtu de ces deux conditions, fournit une *preuve certains de la vérité*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ille verè insipiens est qui quod universis videtur verum falsum judicat... Summæ esse superbix vel amentix, qui judicium privatum judicio totius orbis et omnium sæculorum anteponat. *Metaphysica Generalis juxta principia Aristotelis*, auct. Jac. Channeville s. Jesu. t. II, p. 7 et 12. Paris 1677.

<sup>2</sup> *Institutiones philosophicæ auctoritate arch. Lugdunensis* (de Montazet) *ad usum scholarum suæ diocesis, editæ*. t. II, p. 59 et 61. Lyon, 1784.

<sup>3</sup> *Institutiones philosophicæ ad usum seminariorum et collegiorum*, auctore Bouvier, episcopo cenomanensi, t. II, p. 96. Paris, 1835 (4<sup>e</sup> édit.).

<sup>4</sup> *Institutiones philosophicæ ad usum seminarii suessionensis, auctoribus Lequeux et Gabelle*, t. I, p. 333. Paris, 1847.

Nous espérons que M. l'abbé Delacouture se contentera de ces textes précis, et qu'il avouera : 1° qu'il a eu tort de conjecturer et d'assurer que le concile de Rennes avait condamné les *Annales* ou M. Nicolas ; 2° tort d'attaquer un livre approuvé de Mgr de Bordeaux ; 3° tort d'avoir voulu soutenir son accusation ; 4° enfin, tort d'avoir tronqué le texte et la pensée de M. Nicolas.

(B) Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger, si la lettre de Mgr de Tours ne détruit pas complètement l'impression fâcheuse produite par la lettre de M. Delacouture, et si ce n'est pas là ce que l'on peut appeler, en bonne et due forme, un *télementi*. D'ailleurs nous répétons que les attaques renferment plus qu'une conjecture. Ainsi il est dit :

C'est sans doute la considération d'un pareil danger qui a porté le concile de la province de Tours à donner à ces *imprudens écrivains* un avertissement salutaire (*Gazette de France*, du 10 juin 1851).

C'est là une assertion décisive, corroborée par la prétendue indication des *erreurs graves et fondamentales* de M. Nicolas, et que nous avons prouvé n'exister que dans un texte *tronqué*.

(C) 1° Nous comprenons très-bien le dernier mot de M. Delacouture. A une phrase polie, atténuée par un *peut-être*, il nous répond qu'il nous a provoqué, et que nous avons reculé devant cette provocation. Nous répondons à M. l'abbé sur le même ton : qu'il n'est pas vrai qu'il nous ait désigné clairement. Les *Annales* ont un nom qu'elles portent honorablement depuis 22 ans; quand donc il les a appelées *certain recueil, recueil assez connu*, il ne les a pas attaquées *clairement*, mais d'une manière cachée et détournée.

2° Quant au reproche qu'il nous fait d'avoir dit « qu'il se serait » peut-être rétracté si nous avions réclamé, » nous répondrons 1° que nous ne croyons avoir écrit là qu'une phrase bien polie, et qu'il faut avoir une grande envie de récriminer pour réclamer contre; 2° notre espoir venait de ce que M. Delacouture s'étant rétracté après avoir su, par Mgr de Tours, que le concile de Rennes n'avait pas eu en vue l'ouvrage de M. Nicolas, il aurait fait la même chose lorsque le même prélat aurait rendu le même témoignage en faveur des *Annales*; cela nous paraissait juste et poli; 3° nous avions d'ailleurs un précédent qui nous permettait de pen-

ser que M. l'abbé Delacouture n'avait aucune honte à se rétracter quand il avait mal dit à notre endroit. Or, le cas est arrivé. Nous avons accepté sa rétractation, sans exposer la chose à nos lecteurs; puisque M. Delacouture est si sensible, nous allons lui prouver que nous aurions pu l'être autant que lui. Voici cette histoire qui est assez curieuse.

5. Comme quoi M. l'abbé Delacouture nous a accusé d'avoir traduit *loquela* par *oreilles*, et comme quoi il s'est glorieusement rétracté le lendemain.

C'est dans la *Gazette de France* du 23 juin 1851, que M. l'abbé Delacouture nous donne, comme à un écolier, la leçon suivante tout à fait de sa façon :

M. Bonnetty ne paraît pas trouver mauvais que M. l'abbé Maret se soit prévalu du texte du Psalmiste : *Celi enarrant*, etc.; mais il lui reproche d'avoir supprimé les paroles suivantes où se trouve clairement énoncé le principe même du *traditionalisme*; et c'est ici que commence une curieuse interprétation qui réclame toute l'attention du lecteur.

M. Bonnetty reproche donc à M. l'abbé Maret d'avoir omis ces paroles du verset 3 : *Non sunt loquela neque sermones quorum non audiantur voces eorum*, qu'il traduit ainsi : « Leurs oreilles (les oreilles des hommes) entendent l'honneur de sa voix. » C'est là une traduction d'un genre nouveau. Remarquez d'abord qu'il n'est nullement question d'*oreilles* dans le texte de l'écrivain sacré. Les mots : *loquela*, *sermones* n'ont jamais, à ce qu'il nous semble, voulu dire *oreilles*, et nous croyons qu'on trouverait difficilement cette signification dans un dictionnaire. Poursuivons : *L'honneur de sa voix*, le texte dit : leurs voix, *voces eorum*, c'est-à-dire la voix des cieux et des astres du firmament qui se fait entendre partout. Mais cela ne faisait pas le compte de M. Bonnetty. Il traduit donc comme s'il y avait *voces ejus*; et alors cette voix n'est plus celle des astres du firmament, comme dans le prophète-roi; elle devient tout à coup la *voix de la tradition primitive*, la voix de la parole extérieure et traditionnelle, et c'est ainsi que le traditionalisme se trouve démontré jusqu'à l'évidence par les paroles mêmes du texte sacré.

Voilà un échantillon des *savantes interprétations* du rédacteur des *Annuaire*; c'est ainsi qu'il éclaire l'Eglise et qu'il redresse les théologiens. A la suite de ce *merveilleux* commentaire, le *judicieux* critique nous adresse quelques questions, etc.

C'est ainsi que M. l'abbé Delacouture nous tournait en ridicule et nous décochait les traits de sa fine raillerie. N'est-ce pas en effet une chose curieuse que ces *oreilles* qu'il trouvait dans le

mot *loquelæ*? et les lecteurs de la *Gazette* n'ont-ils pas dû se moquer de la science du directeur des *Annales*, et se réjouir d'être enseignés par la profonde science de M. Delacouture? Mais voici comment, le lendemain, M. Delacouture apprit à ses lecteurs que c'était lui qui avait mis des oreilles dans le mot *loquelæ* :

Comme le rédacteur des *Annales* ne citait point le texte même de l'*Ecclésiastique*, et que, dans la traduction, elles offrent une certaine ressemblance avec celle du troisième verset du psaume *Celi enarrant*, nous avions cru qu'elles en étaient la traduction, traduction qui nous avait paru véritablement fort extraordinaire. Mais, en considérant plus attentivement le texte de M. Bonnetty, et surtout en lisant le texte de l'*Ecclésiastique* dont M. Bonnetty n'avait indiqué ni le verset ni le chapitre, nous avons reconnu que les paroles de M. le rédacteur des *Annales* étaient la traduction, non pas du verset 3<sup>e</sup> du psaume 18<sup>e</sup>, mais du 11<sup>e</sup> verset du 17<sup>e</sup> chapitre de l'*Ecclésiastique*. Ainsi, toute la partie de notre lettre, à partir de ces mots : « M. Bonnetty » ne paraît pas trouver mauvais, » jusqu'à ceux-ci : « Nous tâcherons de le » satisfaire, etc., » doit être considérée comme non avenue.

Du reste, les paroles de l'*Ecclésiastique* ne sont pas plus favorables au système traditionaliste de M. Bonnetty que les paroles du roi-prophète : et M. l'abbé Maret, en s'abstenant de les citer, n'omettait rien de ce qui était nécessaire à sa thèse, et ne faisait certainement aucun tort au traditionalisme. Car les paroles de l'*Ecclésiastique* signifient que nos premiers parens entendirent la voix de Dieu. Or, qui a jamais révoqué en doute un fait si clairement exprimé dans l'Écriture? Assurément le savant professeur de la Faculté de théologie n'a jamais songé à le contester. Mais que le système de M. Bonnetty soit une conséquence nécessaire de ce fait biblique, c'est là certainement ce qu'il est très-permis de ne pas apercevoir et même de nier absolument.

Nous espérons que M. le rédacteur des *Annales* vaudra bien voir dans cette prompte rectification une preuve de notre amour de la vérité et de notre bonne foi dans la controverse.

C'est bien ; à la vue d'un homme qui demande que 23 lignes d'une lettre rendue publique soient regardées comme non avenues, nous avons gardé le silence. Mais puisque M. l'abbé Delacouture est venu le rompre, nous lui faisons observer : 1<sup>o</sup> qu'il y a plus que de la légèreté à venir accuser publiquement d'une pareille bévue un homme qui, depuis plus de 22 ans, rédige un recueil grave. Les excuses apportées ici sont nulles; car M. Bonnetty avait très-bien cité le chapitre et le verset de son texte, à la

page des *Annales* où M. Delacouture avait pris son accusation. Voir notre t. 1, p. 364 (3<sup>e</sup> série). — 2<sup>o</sup> Quand même nous n'aurions cité ni chapitre ni verset, un savant théologien comme M. Delacouture, aurait dû voir tout de suite que ces paroles : *leurs oreilles entendirent l'honneur de sa voix*, sont un pur hébraïsme qui aurait dû lui en indiquer l'origine et l'empêcher de faire cette incroyable traduction. — 3<sup>o</sup> Quant à l'excuse qu'il y a une certaine ressemblance entre les deux versets, cela est vraiment gentil et nous ne pouvons résister au plaisir d'en faire juges nos lecteurs. Le 3<sup>e</sup> verset de *Cæli enarrant* dit : « Non sunt loquelæ neque sermones quorum non audiantur voces eorum, » et le 11<sup>e</sup> verset de l'*Ecclésiastique* dit : « Et magnalia honoris ejus vidit oculus illum, et honorem vocis audierunt aures illorum. » C'est bien de M. Delacouture que l'on peut dire qu'il a pris *voces* pour des *oreilles*, etc. — 4<sup>o</sup> Quant à ce qu'il ajoute, que ce texte ne prouve rien pour nous, c'est encore une distraction de M. le théologien. La question était et est encore, de savoir si l'homme peut s'élever par sa seule intelligence à la connaissance du bien et du mal, ou si c'est par une révélation extérieure qu'il l'a acquise. Or, c'est là même que l'écrivain sacré nous apprend que Dieu donna à l'homme une règle (*disciplinam*), et qu'en recevant cette règle les oreilles de l'homme entendirent l'honneur de la voix de Dieu. Cela est clair; comment se fait-il que M. l'abbé Delacouture ne l'ait pas vu? — Nous le remercions d'ailleurs de ce qu'il dit : « Les paroles de l'*Ecclésiastique* signifient que nos premiers parens entendirent la voix de Dieu. Or, qui a jamais révoqué en doute un fait si clairement exprimé dans l'Écriture? » Celui qui l'a révoqué en doute, c'est le P. Chastel qui a fait 8 articles dans l'*Ami de la Religion*, pour prouver que quand l'Écriture dit que Dieu parle à l'homme, cela veut dire qu'il lui infuse les idées mentalement, c'est M. Maret et M. Delacouture qui ne veulent pas reconnaître que Dieu a donné à l'homme les dogmes et la morale par une révélation extérieure. Mais assez sur tout cela.

(D) Nous ferons observer à M. Delacouture que nous n'avons pas seulement dit, mais prouvé, qu'il avait été plus loyal que le P. Chastel. Attaquer un ennemi sans le nommer, pour qu'il puisse

se défendre, dans toutes les langues et parmi tous les hommes, même parmi les prêtres, cela s'appelle être *moins loyal* que de nommer ses adversaires, comme a fait M. Delacouture. Il n'y avait certes, là, aucun lieu à faire des réclamations; n'importe, M. Delacouture demande à être reconnu pour *loyal et de bonne foi*, selon la mesure du P. Chastel, nous lui accordons le bénéfice de sa demande. Ceux qui ont lu le P. Chastel et notre article, sauront ce que cela signifie.

Dans un prochain article, nous examinerons plusieurs autres attaques que M. l'abbé Delacouture a dirigées contre les *Annales*, et nous aurons lieu de faire voir quelques *desiderata* nouveaux de sa science philosophique.

A. BONNETTY.

---

**COMPTÉ RENDU A NOS ABONNÉS.**

---

Nous n'avons pas besoin de faire de longs commentaires pour signaler à nos abonnés l'importance des documens renfermés dans ce volume. Nous nous contenterons de les énumérer succinctement.

1° Les plus essentiels de nos principes philosophiques, ceux qui constituent une véritable réforme, ont été exposés, corroborés et soutenus avec une vraie science philosophique et théologique dans l'exposé qu'a tracé *M. Capogrossi de toutes nos discussions avec M. l'abbé Maret*. Tous ces principes, que quelques personnes s'obstinent à combattre parce qu'elles ne les comprennent pas, sont produits au grand jour et soutenus à Rome même, où, sans doute, on connaît ce qui intéresse la défense et le progrès des bons principes. Les *Annali de Rome* ont rendu là un immense service; elles ont pénétré au cœur même des erreurs modernes et en ont signalé l'origine dans les paroles suivantes que nous ne craignons pas de reproduire, pour qu'elles soient constamment devant les yeux de ces professeurs de philosophie et de théologie qui défendent encore quelques-uns de ces vieux termes d'*émanation, participation, communication, union*, appliqués aux rapports NATURELS entre Dieu et l'homme, entre la raison divine et la raison humaine.

Voici quelle est notre pensée. *Beaucoup d'écrivains se servent, comme sans le savoir, de ces expressions dangereuses auxquelles nous faisons allusion. Plusieurs causes peuvent y conduire : la lecture de tant d'écrits erronés, faite dans le but de les réfuter; un certain désir de confondre évidemment ces erreurs dans leur propre langue; l'habitude de ce langage, contractée dès la jeunesse, et qui, malgré tous les efforts imaginables pour l'oublier et s'en défaire, revient de tems en tems; enfin, osons le dire, un certain désir d'agrandir le domaine de la raison et de s'affranchir de la langue qui parlèrent constamment, pendant tant de siècles, les apologistes de la religion. On s' imagine que, par ce moyen, on ne blessera pas la délicatesse et la susceptibilité de ces jeunes intelligences auxquelles on doit donner des idées. Mais, en toutes choses, c'est une longue et difficile entreprise que d'abandonner la voie tracée par nos pères, que de créer et d'inventer une nouvelle langue scien-*



tifique pour la substituer à l'ancienne ; et si cette difficulté est grande dans toutes les sciences, *elle est immense dans la théologie.* (Ci-dessus, p. 189.)

Ces paroles sont décisives.

2° Nous avons souvent répété que le *Rationalisme naturel* le plus dangereux de notre époque n'était pas celui qui, tirant tout des lois de la nature, n'admettait aucune révélation de Dieu, mais que c'était ce *Rationalisme panthéiste*, qui concède et admet au contraire une communication, une révélation naturelle entre Dieu et l'âme humaine, et qui dit, comme M. l'abbé Maret, *la raison est une révélation véritable, mais naturelle* (*Théod.*, p. 89, 2<sup>e</sup> édit); ou, comme Cousin : *La raison est une incarnation du Verbe.* Or, sur ces deux points si importants, qui demandent une véritable réforme dans l'enseignement de la philosophie, la *Revue* est encore de notre avis :

Pour nous, le Rationalisme est le système... pour lequel l'unique intervention de Dieu, c'est la révélation intérieure, secrète, *tout à fait isolée de la tradition positive et extérieure.* Les coryphées de cet orgueilleux système diront que, outre l'intervention primitive de Dieu par l'acte créateur, la Divinité s'est manifestée à l'humanité par le moyen de quelques hommes, qu'ils osent appeler sages, mais qui ne sont en réalité que les anciens hérésiarques et les utopistes modernes ! Ils les regardent comme les *organes de Dieu*, et prétendent qu'ils sont envoyés à leur heure et inspirés par Dieu pour faire faire *un pas à l'humanité.* Voilà l'abîme horrible vers lequel sont entraînés les partisans d'un système qui veulent faire divorce avec *les révélations*, ou, pour mieux dire, avec toute autorité, ce qui est la plaie principale, le péché originel de notre siècle, et ainsi ils présument orgueilleusement des forces de la *raison seule* ! Puis, quand *isolés* et faibles, ils se voient incapables de connaître davantage, alors ils admettent une certaine révélation, mais celle de leur maître et non celle du Christ, celle du mensonge et non celle de la vérité. Puissent-ils le comprendre, ceux qui conservent encore un rayon de foi, une étincelle de charité catholique ! Puissent-ils essayer enfin de sortir du labyrinthe de tant de contradictions funestes ! (Ci dessus, p. 196.)

Lorsque ces deux réformes seront faites, une philosophie vraiment catholique sera constituée.

3° Nous avions émis une autre assertion qui, malgré la grave autorité de Mgr de Montauban, a soulevé la colère de nos adversaires; cette parole, c'est qu'il y avait des *Rationalistes catholiques.* Or, cette expression, ou plutôt la plaie profonde exprimée par ces

paroles, vient d'être reconnue par les savans PP. Jésuites, rédacteurs de la revue la plus accréditée, la plus approuvée à Rome. Voici en effet ce que nous dit la *Civiltà cattolica* :

Après avoir parlé du *Rationalisme théologique, philosophique, politique et social*, après avoir montré, comme nous, que ce Rationalisme renferme la *déification de la raison humaine*, que ces Rationalistes ne font du Christ qu'un *type idéal*, le rédacteur ajoute :

A côté de cet abominable système surgit une espèce de *Semi-Rationalisme*; c'est celui de quelques *faux catholiques modernes*, pour la plupart italiens (de bonne ou de mauvaise foi, nous ne le recherchons pas). Sans se faire les sectateurs ou les promoteurs des aborrationns du premier système, ils ont *bien des points de contact* avec lui et sèment des doctrines qui, *pressées par une logique rigoureuse*, mèneraient infailliblement à ces horribles égaremens que nous avons mentionnés. (Ci-dessus, p. 379.)

Puis il trace de ces deux Rationalismes le tableau suivant, où nos lecteurs reconnaîtront tous les traits que nous avons attribués à plusieurs de nos adversaires :

De ce centre commun, de ce premier principe d'où partent les deux systèmes, naît la grande analogie que l'on découvre entre les *conclusions ultérieures du Rationalisme et du Semi-Rationalisme hétérodoxe*. Ce dernier, il est vrai, par *défaut de logique*, ne les déduit pas avec un ton aussi âpre et aussi tranchant que le premier, qui, en fait de dialectique, le surpasse de beaucoup. Comme exemple de cette analogie, observez que si le Rationalisme nie Jésus-Christ en le réduisant à *une idée*, le Semi-Rationalisme dénature son caractère et sa mission. Si le Rationalisme rompt tous les liens matériels et moraux pour l'homme, le Semi-Rationalisme veut du moins les relâcher plus que ne le permettent les règles *de la raison et de la foi*. Si le Rationalisme renie l'Église catholique, le Semi-Rationalisme l'accuse d'*avoir dévié*, en s'éloignant de son antique pureté. Si le Rationalisme anéantit toute idée de gouvernement légitime, le Semi-Rationalisme lui donne une origine bâtarde, en le faisant dépendre de la *volonté mobile des sujets*. Si le Rationalisme ne connaît point d'autre béatitude que celle du moment présent, le Semi-Rationalisme veut que la félicité à venir soit une conséquence de la béatitude présente. En somme, l'un aussi bien que l'autre *défigure Jésus-Christ, l'Église, l'homme*, et tend à la dissolution de la société civile et religieuse; avec cette différence que le premier, par l'impudence même de ses théories, vous met en garde contre lui, tandis que le second, *par le masque de modération dont*

*il se couvre, vous séduit plus aisément et vous inspire la confiance (ci-dessus, p. 384).*

Voilà les principaux faits philosophiques que nous tenions à signaler. Que nos lecteurs veuillent nous croire, ces faits sont décisifs et contiennent la vraie réforme de l'enseignement philosophique. Peu importe que quelques prêtres, à bonnes intentions, mais aveugles, s'obstinent à ne vouloir pas même poser la question telle que l'incrédulité du siècle la pose, les réformes s'effectuent. Ils resteront en arrière, les yeux fixés sur ces cahiers et ces livres composés par quelques-uns de leurs devanciers, cahiers et livres qu'ils prennent pour anciens, parce qu'ils sont usés et hors de service.

Pour nous, nous continuerons à rappeler nos lecteurs et nos amis aux sages prescriptions des divers pontifes, qui, dans tous les temps et avec une prévoyance vraiment providentielle, n'ont jamais manqué de diriger l'enseignement philosophique dans les voies étroites et sûres. Nous renverrons toujours aux bulles de Grégoire IX, de Grégoire XI, de Léon X, que nous avons citées. Peu nous importe que quelques professeurs laïques ou prêtres n'aient pas voulu suivre cette voie, elle est la seule bonne. Aussi malgré la clameur de quelques Semi-Rationalistes, nous redirons avec Grégoire IX, que ces professeurs qui veulent parler de Dieu d'après leurs *forces seules*, ne sont ni des *theologi*, parlant de Dieu, ni des *Theodocti*, instruits de Dieu, mais des *Theophanti*, ou théophantes, prétendant voir Dieu, iris, irisés de Dieu, c'est-à-dire des *Illuminés*<sup>1</sup>. Quels qu'ils soient, nous en parlons ainsi, parce que celui qui a dit cela disait la vérité.

C'est ainsi qu'Aristote et Descartes, malgré qu'un doyen de la faculté de théologie de Paris ait dit qu'ils étaient *les régulateurs de la pensée humaine*<sup>2</sup>, et Malebranche, malgré qu'il lui ait donné le titre de *divin*, seront toujours pour nous dangereux dans leurs principes, parce que, comme nous l'avons montré surabondamment, tous leurs livres *ont été mis à l'index*. Nous savons bien qu'en ce moment il y a un petit nombre de catholiques qui s'élèvent en pa-

<sup>1</sup> Voir cette bulle de Grégoire IX dans notre tome xvi, p. 362 (3<sup>e</sup> série).

<sup>2</sup> Voir notre tome xiv, p. 75.

blie, et encore plus en secret, contre ce tribunal, et contre celui au nom de qui il parle; mais nous savons aussi qu'il faut tôt ou tard qu'on revienne à cette règle unique si l'on veut établir quelque chose de solide dans les croyances publiques et privées.

Nous avons vu les mêmes principes professés par deux théologiens distingués, M. l'abbé *Guillois*, curé du Mans, et M. l'abbé *Peltier*, vicaire à Reims : le premier, dans son *Explication du Catechisme*, ouvrage à sa 6<sup>e</sup> édition et par conséquent vraiment populaire, a clairement posé les principes des *Annales* sur la *loi naturelle*, sur la *tradition*, et a nettement traité d'erreurs toutes ces expressions plus ou moins rationnelles et panthéistes que nos adversaires s'obstinent à défendre; le second, examinant avec la science d'un vrai théologien la 2<sup>e</sup> édition de la *Théodicée chrétienne* de M. *Maret*, y a trouvé encore de nombreuses inexactitudes de langage, c'est-à-dire des erreurs. Il n'y a pas de doute qu'il a ainsi mis en lumière *quelques-unes de ces taches* (alquante peche) dont parle le savant critique romain, et quelques-unes de ces expressions semi-rationalistes que déplore la *Civiltà Cattolica*. Dès ce moment, nous regardons ces principes comme ayant pris place dans l'enseignement. Le tems fera le reste.

C'est encore dans ces mêmes principes que M. l'abbé *Laurent* nous a montré la *philosophie ancienne dans la personne de Cicéron* doutant d'elle-même, puis de l'immortalité de l'âme et des vérités les plus utiles. Et cependant c'était une organisation d'élite, et cependant il avait encore pour guides certaines lueurs *des traditions primitives*, certains bruits répandus par les juifs qui dès son époque faisaient une active propagande à Rome. Oh, vous êtes bien ingrats, vous tous qui parlez de la *raison seule*, de vos *seules forces*; si vous aviez vécu du tems de Cicéron, il est probable que vous auriez été un de ces savans qui adoraient Jupiter, un de ces intrépides qui, comme dit Rousseau, sacrifiaient à la peur.

Et cependant ces soins donnés aux questions philosophiques qui, après tout, sont en ce moment des questions de vie et de mort, parce que c'est la mauvaise direction donnée à cet enseignement qui a créé au milieu de nous cette *religion naturelle* et cet *état civil*, qui prétendent remplacer la *religion révélée* et l'Église, et les ont

déjà remplacés dans un grand nombre d'esprits; ces soins, dis-je, ne nous ont pas fait négliger les travaux d'érudition. Les *Annales*, comme nous osons dire que c'est leur coutume, ont fait connaître à leurs lecteurs les découvertes les plus intéressantes qui ont eu lieu pendant les derniers six mois. Parmi ces découvertes on peut compter à bon droit celle des *tombeaux des rois de Juda* et du *couvercle du tombeau du roi David*. Publier sur ces questions les articles même de M. de *Saulcy*, le savant voyageur qui les a trouvées, c'est donner sur ces découvertes ce qu'aucun autre recueil n'a pu publier. En vain quelques savans ont voulu contredire certaines parties de ce récit; ces objections seront réfutées et serviront à établir plus clairement la réalité et la beauté de cette découverte. — Pour rendre ce travail plus clair et plus utile, nous n'avons pas hésité à faire graver et le *plan des tombeaux* et celui du *couvercle du tombeau du roi David*. Aucune dépense ne nous coûte quand il s'agit de prouver quelques points contestés de notre Bible.

Les travaux que M. *Schœbel* nous a donnés sur l'origine du Brahmanisme et sur les causes de sa durée, peuvent aussi être rangés à bon droit parmi ceux qui nous tiennent au courant des découvertes sur les religions de l'Inde, et qui servent à mettre ces religions dans un rapport acceptable avec notre Bible. Aucun autre recueil que les *Annales*, n'a aussi fidèlement cherché à tenir ses lecteurs à la hauteur de la science, et n'a indiqué à cette science même comment elle est digne de prendre place parmi les défenseurs de la Bible. Aussi les vrais savans, comme nous l'a appris M. le vicomte de Rougé, placent leurs travaux, sans hésitation, en face de la Bible, devant notre Académie des inscriptions et belles-lettres; et à cette occasion tous les catholiques ont vu avec un serrement de cœur, un prêtre venir, au moyen de suppressions et de surprises, dénaturer et incriminer ces travaux. — M. *Schœbel* nous promet encore, ainsi que M. de *Saulcy*, de nouveaux travaux.

Nous ne saurions non plus passer sous silence les curieuses investigations de M. de *Paravey* sur la science *antique des Chinois*. Chacun de ses articles renferme quelques-unes de ces reliques précieuses de la primitive science de nos pères, que nous, fils trop

raisonneurs, avons depuis trop longtems ignorées ou méprisées. M. de Paravey et les *Annales* auront contribué à les remettre en honneur.

Vers la fin de ce mois, la question des auteurs païens ou chrétiens, à mettre entre les mains des jeunes élèves, a pris des proportions immenses. Nous en raconterons les principales phases dans le prochain cahier. Les résultats sont déjà assurés et excellents. Les partisans les plus dévoués des auteurs païens ont été amenés à admettre qu'on ne faisait pas une place assez grande aux auteurs chrétiens; c'est un grand pas de fait; mais comme nous l'avons dit naguère, la véritable question n'est pas là, elle est dans les principes de philosophie enseignés dans nos écoles. C'est là que l'on a créé un véritable monde, un Dieu, une religion, une morale, une société domestique et civile, et qu'on a la prétention de les créer sans le Dieu de la tradition, c'est-à-dire sans Jéhovah, sans son Christ, sans son Eglise. Voilà la véritable question, elle viendra et elle sera résolue dans le sens traditionnel et non dans le sens rationnel de nos adversaires.

Nous voudrions avoir fini ici et n'avoir pas à parler de notre discussion avec le P. Chastel, cette malheureuse et déplorable question; mais elle nous a été imposée comme un lourd fardeau sur les épaules. Nous supplions ici ce religieux et ce prêtre de renoncer à ses attaques sourdes, cachées, détournées. Les *Annales* ne se croient pas à l'abri de l'erreur, mais elles ont le droit de demander qu'on les attaque loyalement, à la face du jour, comme l'ont toujours pratiqué les croyans et même les mécréans, avant le P. Chastel; elles ont le droit de connaître les passages attaqués, afin qu'elles puissent s'amender ou se défendre; elles ont le droit de ne pas se voir étendre sur ce lit de Procuste, où, pour les rendre Lamennaisiennes, le P. Chastel leur coupe tantôt un bras, tantôt une jambe; ce qu'elles demandent ici, c'est justice, et si le P. Chastel révere encore Dieu et sa justice, il l'accordera.

A. BONNETTY,

Propriétaire et Directeur des *Annales*.



---

 Nouvelles et Mélanges.
 

---

## EUROPE.

**ITALIE. — ROME.** *Nomination de Mgr Arrighi à la place de supérieur pour recueillir les ministres protestans convertis.* Le Saint-Père a nommé Mgr Arrighi supérieur de la maison qu'il fonde pour recueillir les ministres protestans convertis, qui veulent entrer dans les ordres et se préparer au sacerdoce catholique. Les travaux de cette fondation intéressante sont sur le point d'être terminés, et la maison va s'ouvrir. Il était difficile de faire un meilleur choix et de mettre à la tête du nouvel établissement un homme plus instruit et plus pénétré des devoirs de l'état ecclésiastique. Mgr Arrighi est le directeur du savant recueil fondé à Rome, il y a déjà bien des années, par Mgr de Luca, alors président de l'Académie ecclésiastique, et à présent évêque d'Aversa, dans le royaume de Naples. Ce recueil, que beaucoup de nos lecteurs connaissent, a rendu et rend encore de grands services à la religion et à la science. Il porte le titre, bien connu dans le monde savant, d'*Annali delle Scienze religiose*. Mgr Arrighi donne, de plus, des leçons de théologie à l'Académie ecclésiastique, et il a eu pour élève, pendant cette année, ce même M. Manning dont l'Eglise se glorifie à bon droit, et M. Gilbert Talbot, autre ministre protestant converti. (*Univers* du 19 juin.)

**ALLEMAGNE. — TRÈVES.** *Interdiction de la philosophie de Gunther.* De tous côtés nous voyons les faux enseignemens condamnés par le Saint-Siège, et les mauvaises philosophies supprimées par les évêques. Voici ce que nous lisons dans l'*Echo du Mont-Blanc* : Mgr Arnoldi, évêque de Trèves, vient de rentrer dans son diocèse, après avoir séjourné longtems à Rome pour les affaires de l'Eglise d'Allemagne. Dès son retour, ce prélat a interdit l'usage de la *Philosophie de Gunther*. Le plus grand nombre des théologiens prussiens et autrichiens, le frère de Mgr Arnoldi à leur tête, et le prélat lui-même, avaient depuis onze ans, recommandé les ouvrages de Gunther. Rome a prononcé, et la théologie allemande s'est soumise.



## TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5 la table des articles.)

## A

- Adam de Saint-Victor. Prose pour la Sainte-Enfance. 68  
 Alexandre Jannæus; son tombeau. 257  
 André (le P.) jésuite. De la prétendue persécution exercée contre lui, et de son cartésianisme (2<sup>e</sup> art.). Il continue à tromper son Général et assure que Descartes n'a pas été condamné par l'Eglise. 91. (3<sup>e</sup> art.) Il convertit au Cartésianisme un jésuite, qui se fait Calviniste. 229. Il continue à tromper ses supérieurs. 256.  
*Annales de philosophie*. Témoignage rendu par Mgr l'archevêque de Tours. 296  
 Aristote; reconnaît la valeur du consentement commun. 478  
 Arrighi (Mgr); nommé supérieur. 490  
 Arts libéraux. Sur une fresque de la cathédrale du Puy. 77  
 Asmonéens; sur leurs tombeaux. 256

## B

- Babylone. Inscription en caractères chaldéens. 82  
 Benjamin de Tudèle; son récit sur l'ouverture du tombeau de David. 461  
 Bergier. Sur l'évidence. 114  
*Baghavad-Gita*. Analyse des 18 chants de ce poème hindou. 210. Traduction du 2<sup>e</sup> chapitre. 342  
 Bible; qu'elle ne contient pas toutes les révélations de Dieu. 350. Livres canoniques perdus. 333  
 Bonnetty (M.) directeur des *Annales*; sur le mot : *La lumière vient de l'Orient*. 7. Sur les lumières naturelles de la raison. 8. Sur les éloges exagérés donnés à la philosophie par le P. Channeville au 17<sup>e</sup> siècle. 58.

- Sur la prétendue persécution exercée contre le P. André, jésuite, ou Histoire des efforts tentés par la compagnie de Jésus pour empêcher le Cartésianisme de pénétrer dans la société chrétienne (2<sup>e</sup> art.). 91. Notice sur toutes les condamnations prononcées contre Descartes et Malebranche. 93. (3<sup>e</sup> art.). 229. Sur le décret de l'Index condamnant M. l'abbé Guettée et M. l'abbé Gioberti. 155. Notes et éclaircissemens à l'article des *Annales des sciences religieuses de Rome*, exposant notre polémique avec M. l'abbé Maret. 165. Analyse et extrait de l'*Explication du catéchisme* de M. l'abbé Guillois. 244. Examen critique des attaques dirigées par le P. Chastel, jésuite, contre la philosophie traditionnelle (3<sup>e</sup> art.); état de la question; faussetés des textes cités par le P. Chastel. 267. (4<sup>e</sup> art.) Examen d'une réponse du même Père. 463. Notes et explications à l'article de la *Civiltà Cattolica*, sur la définition de l'*Immaculée Conception de Marie*, et sur le Rationalisme et le semi-Rationalisme. 372. Analyse du livre de M. Peltier : *La Théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret comparée avec la Théologie catholique*. 410. Sur le livre de M. l'abbé Gerbet : *Vues sur le dogme de la pénitence*. 421. Réponse à une lettre de M. Delacouture. 470. Compte rendu à nos abonnés. 483  
 Bonnetty (M. Jacques-Alexandre). Annonce de sa mort. 81  
 Bossuet; comment il censura Descartes. 106



- Boursier (l'abbé), janséniste.**  
Son livre de l'action de Dieu sur les créatures, rend un jésuite calviniste. 234
- Bouvier (Mgr);** reconnaît la valeur du consentement commun. 477
- Brahmanisme;** son origine et causes de sa durée, par M. Schœbel (1<sup>er</sup> art.). 7. 1<sup>re</sup> cause, Institution des castes. 11. 2<sup>e</sup> cause, Absence de tout esprit de prosélytisme. 16. (2<sup>e</sup> art.) 3<sup>e</sup> cause, Absence de tout livre d'histoire nationale. 126. 4<sup>e</sup> cause, Assimilation des croyances étrangères. 130. Le sacrifice est une incarnation de Dieu. 134. La Trinité. 157. Comment il considère la femme. 198. Analyse de la *Bhagavad-Gita*. 210. Traduction du 2<sup>e</sup> chapitre. 342
- C**
- Capogrossi (M.).** Analyse dans les *Annales des sciences religieuses de Rome*, de toute notre polémique avec M. l'abbé Maret, et approbation donnée à la plupart de nos principes. 167. Reconnaît qu'on ne peut connaître Dieu qu'avec le secours de la tradition. 194
- Castes dans l'Inde;** leur institution. 11. Leur origine et leur valeur philosophique. 445
- Catalani;** Extrait de son livre sur la congrégation de l'Index. 85
- Censure des évêques du midi** contre M. de Lamennais, n'a pas été approuvée du Pape. 309. Approuve la tradition primitive. 327. Trop exaltée par le P. Chastel. 507
- Ghanneville (le P.),** jésuite, donne trop de prérogatives à la philosophie. 58. Reconnaît la valeur du consentement universel. 476
- Charles (M. l'abbé);** Examen du *Compendium philosophiæ*. 113
- Chastel (le P.),** jésuite. Examen critique des attaques qu'il a dirigées contre la philosophie traditionnelle (3<sup>e</sup> art.). Il soutient que le devoir et la morale peuvent exister sans Dieu. 267. Théorie plus raisonnable des Traditionalistes. 274. Il renouvelle la méthode des ennemis des Jésuites. 286. Il donne un démenti au président du concile de Rennes. 292. Il dit à tort que ce concile a condamné les *Annales*. 295. Il dénature un texte de M. Nicolas. 297. Il fait dire au P. Ventura le contraire de ce qu'il a dit. 302. Il dénature l'autorité d'une censure d'évêques. 307. Il altère les bulles des papes et les décrets des conciles. 310. Il nous accuse faussement d'être Lamennistes. 314. Textes des *Annales* tronqués et altérés. 316. Fausseté de son accusation sur le consentement commun. 324. D'une justification qui aggrave ses torts. 336. Renonce à ses opinions et se contredit. 338. (4<sup>e</sup> art.) Examen et réfutation de quelques réponses faites à nos observations. 463
- Cicéron;** Examen de sa philosophie; elle prouve que l'homme n'a pu inventer la religion naturelle (1<sup>er</sup> art.) 50. Liste de ses ouvrages philosophiques 55. Sa Théodicée; graves erreurs sur la nature de Dieu. 60. (2<sup>e</sup> art.) Psychologie; il attribue à l'âme la divinité et l'éternité. 397. Morale; il la fonde sur la nature et la raison seules. 401. Reconnaît la valeur du consentement commun. 476
- Civiltà Cattolica.** Convenances sociales d'une définition dogmatique sur l'Immaculée Conception de Marie. 372. Examen du Rationalisme antichrétien. 374. Examen du Semi-Rationalisme chrétien. 579. Moyens pour les combattre. 386
- Colonia (le P. de)** montre le spinosisme d'un janséniste par les mêmes termes que nous. 235
- Combeguille (M.)** Spicilège liturgique, ou recueil d'hymnes, etc., etc., en usage dans l'Eglise avant le 16<sup>e</sup> siècle (6<sup>e</sup> art.). Supériorité de la litté-

- rature chrétienne sur la littérature païenne, prouvée par la citation de quelques hymnes. 64
- Compendium philosophiæ*. Examen critique de cet ouvrage. 113
- Confession (de la); Comme institution civilisatrice. 423
- Consentement commun; Ce qu'il faut en penser. 324. A toujours été reconnu en philosophie. 476
- Correspondance de Rome*; Revue donnant les textes des congrégations romaines. La Congrégation de l'Index a le droit de condamner les auteurs sans les entendre. 85
- Cousin; Sa fausse théorie sur la morale. 272
- D**
- Daguesseau; Méprise le tribunal de l'Index. 105
- David; Découverte de son tombeau, et transport à Paris du couvercle de ce tombeau. Voir Saulcy.
- Delacouture (M. l'abbé). Lettre au Directeur des *Annales*. 470. Réfutation de cette lettre; attaque à tort M. Nicolas approuvée par Mgr de Bordeaux. 472. Examen de ce texte. 473. Preuves qu'il l'a tronqué et dénaturé. 474. A tort de rejeter le consentement commun. 476. A traduit *loquetæ* par *oreilles*. 479. Demande que 25 lignes, dirigées contre les *Annales*, soient regardées comme non avenues. 481. Voir Lacouture.
- Descartes. Condamnations prononcées contre lui par la faculté de théologie de Louvain. 95. Par la congrégation de l'index. 96. Par l'université de Paris. 98. Par les Pères de l'Oratoire. 99. Par l'université de Caen. 101. Par l'archevêque de Paris. 102. Méprise le tribunal de l'index. 106. Censuré par Bossuet. 106. Cause de la propagation de sa doctrine. 107. Ce qu'il faut mettre à la place de son système. 109
- Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques (suite), origine chinoise et égyptienne des P et PH sémitiques, jusqu'au mot Papiers. 20
- Dieu; Si le P. Chastel peut supposer qu'il n'existe pas. 267. Il est la base unique de la morale. 268
- Dufour (Pierre); Mis à l'index. 339
- E**
- Ecoles (les trois), Traditionnelle, Rationaliste et Mixte. 274
- Enseignement; Position à y prendre. 279
- Esclaves; Comment traités aux Etats-Unis. 340
- Etats-Unis; Le christianisme et la liberté dans ce pays. 339
- Evêques; Droits canoniques des papes à leur égard. 37. Condamnation de quelques propositions du concile de Pistoie qui exaltait trop leur autorité. 39
- Evidence; Comme motif de certitude. 114
- Extraits des assertions*; Comparaison de la méthode de ce libelle avec celle du P. Chastel. 286
- F**
- Femme; Son état et ses devoirs d'après les Hindous. 143
- Fénelon; dialogue avec Platon sur la Confession. 424
- Freppel (M. l'abbé); Exposition de sa polémique avec les *Annales* et sa réfutation par les *Annales de Rome*. 181
- G**
- Ganneau (M.); Faiseur de religion nouvelle. 164
- Gerbet (M. l'abbé). Annonce de son livre : *Vues sur le dogme catholique de la Pénitence*; son chapitre sur la confession. 421, 423
- Gioberti (M. l'abbé). Tous ses ouvrages mis à l'index. 153. Déjà critiqué par les *Annales*. 156. Justifie l'index contre Descartes. 107
- Gonzague (M. l'abbé); Du paganisme en philosophie et de son influence

sur la théologie (9 <sup>e</sup> art.); trinité de l'âme. 438	<b>J</b>	Joseph; Sur la sépulture des rois de Juda. 354
<i>Gravures</i> . Voir lithographies.		Jouffroy (Théod.) soutient l'impuissance radicale de la philosophie. 300
Grégoire XVI. Lettre où il refuse d'approuver la censure des évêques contre Lamennais. 309. Son bref contre Hermès tronqué par le P. Chastel. 311. Ainsi que son Encyclique du 15 août 1832. 312		Juda (rois de). Découverte de leurs tombeaux. Voir Saulcy.
Guatimala; Canal antique joignant les deux mers. 85		Juifs; souvenir de leur conquête par les Assyriens. 164
Guettée (M. l'abbé); mis à l'index. 153. Polémique sur ce décret. 157. Les libraires se soumettent plus complètement que l'auteur. 159	<b>L</b>	Laconture (M. l'abbé) accuse fausement M. Nicolas et les <i>Annales</i> . 292, 295. Voir Delacouture.
Guillois (M. l'abbé); Analyse de son <i>Explication du catéchisme</i> ; il expose les principaux passages où il adopte la philosophie traditionnelle des <i>Annales</i> . 214. Sur la puissance de Dieu. 215. Sur le Panthéisme et la Trinité. 217. Sur l'invention du langage. 219. Sur la loi naturelle. 220. Sur la tradition. 221. Sur les Rationalistes. 223		Laferronnays (M. et M <sup>me</sup> Albert). Notice sur leur vie, et sur la mort de l'un et la conversion de l'autre. 421, 431
Guther; sa philosophie défendue. 490		Lapillonnère (le P.), jésuite; converti au Cartésianisme et se fait Calviniste. 250. Sa vie et ses lettres. 251. Ses ouvrages. 252
<b>H</b>		Laurent (M. l'abbé). Quelle a été la force de la raison païenne et en particulier de la philosophie de Cicéron (1 <sup>er</sup> art.). 50. (2 <sup>e</sup> art.) 597
Hébane; Sur son tombeau à Jérusalem. 261		Leland; pense que la connaissance de Dieu vient d'une révélation primitive. 51
Hérodes; Sur leurs tombeaux. 260		Lequeux (M. l'abbé); se soumet à l'index. 155. Reconnaît la valeur du consentement commun. 476
Hindous. Liberté religieuse qui leur est accordée. <b>I</b> 82		Leroux (Pierre); soutient que la philosophie n'est rien. 500
Incarnation; Est un sacrifice dans les livres Hindous. 134		<i>Lithographies</i> . Origine chinoise et égyptienne des P et PH sémitiques (planche 71). 20. Ages des différens P (pl. 72). 23. P cursifs (pl. 73). 27. Ponctuation et anciens points. <i>Ibid.</i> Plan du tombeau des rois à Jérusalem. 247, 366. Couvercle du sarcophage du tombeau du roi David. 253
Index; Nos dispositions par rapport à ce tribunal. 282		Loi naturelle; bien expliquée par M. Guillois. 220. Dénaturée par le P. Chastel. 228
Index; cette congrégation a le droit de condamner les auteurs sans les entendre. 85. Condamne les ouvrages philosophiques de Descartes. 96. De l'abbé Antoine Legrand. 98. De Malebranche. 105. Comment ses sentences sont méprisées par les gallicans du 17 <sup>e</sup> siècle. 105. Ouvrages récents condamnés, 155. Autres ouvrages condamnés. 539	<b>M</b>	Maineri (Phil.); mis à l'index. 539
Intelligence; Ne peut atteindre à la première cause par ses qualités naturelles. 111		Malebranche (le P.). Tous ses ouvrages mis à l'index. 113. Le mépris qu'il fait de ce tribunal. 104. Très-

- étonné qu'un jésuite, qu'il avait converti à ses idées, se soit fait calviniste. 232
- Marie (la B. V.); comment la déclaration de son Immaculée Conception combat le Rationalisme antichrétien et chrétien. 372
- Maret (M. l'abbé). Exposition faite dans les *Annales des sciences religieuses de Rome*, de toute la polémique des *Annales* avec lui, avec approbation de la plupart de nos reproches. 165. Sa *Théodicée* examinée par M. l'abbé Peltier, qui y trouve des erreurs sur la Trinité. 412. Sur l'Incarnation. 414. Sur l'archétype du monde. 415. Sur les êtres créés. 417
- Mête; Définition de cette école. 277
- Morlot (Mgr), arch. de Tours. Lettre où il défend M. Nicolas attaqué par le P. Chastel. 295. Déclare que les *Annales* n'ont pas été comprises dans les avertissemens du Concile de Remes. 296
- N
- Néhémie; examen des passages de son livre où il parle des murs de Jérusalem. 458
- Nicolas (M.) attaqué par le P. Chastel et M. l'abbé Delacouture. 292. Défendu par Mgr de Tours. 293. Calomnié par le P. Chastel; examen des textes. 297. Dénaturé par M. l'abbé Delacouture. 472
- P
- P et PH. Leur origine chinoise et égyptienne. 20. P et PH des 35 alphabets sémitiques. 21. Des Grecs et des Latins. 23. Des inscriptions et des manuscrits. 26. (Avec des planches offrant les figures jointes aux explications.)
- Panthéisme; dans un Janséniste du 17<sup>e</sup> siècle. 235
- Papes; titres canoniques qui leur sont donnés. 32. Leur pouvoir canonique à l'égard des évêques. 37. Condamnation de quelques propositions du Concile de Pistoie, sur leur autorité. 59
- Papier; notice sur son origine et les diverses substances dont il a été composé. 40
- Paravey (M. de). Preuves de l'antique science des peuples à écriture hiéroglyphique. 143
- Pascal; mprise le tribunal de l'index. 105. A été plus loyal que le P. Chastel. 290
- Peltier (M. l'abbé). Analyse de son ouvrage : *La théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret comparée avec la théologie catholique*. 410
- Pénitence; vues sur ce dogme par M. l'abbé Gerbet. 421
- Perrone (le P.), jésuite; soutient l'impuissance native de la raison. 315
- Philosophie (la); a fait comme la Liturgie, en s'éloignant des bulles des papes. 109
- Philosophie de Lyon*; reconnaît la valeur du consentement commun. 477
- Pierre (saint). Preuves de son séjour à Rome. 84
- Pilati (C.-A.); mis à l'index. 339
- Pistoie (Concile de); condamnation de quelques propositions restreignant le pouvoir des papes à l'égard des évêques. 39
- Platon. Exposition et réfutation de sa théorie sur la sainteté. 270. Copié par M. Cousin. 272. Et par le P. Chastel. 275. Dialogue avec Fénelon sur la Confession. 424. Sa théorie sur les trois âmes. 443
- Prisse d'Avannes (M.); Sur l'origine des ornemens dits grecs et que ceux-ci avaient empruntés aux peuples étrangers. 483
- Proudhon (M.); mis à l'index. 155
- Puy (la cathédrale du); fresques offrant les 4 arts libéraux. 77
- Q
- Qualités naturelles; ne peuvent atteindre à la première cause. 111
- R
- Raison; son impuissance chez les païens

et en particulier dans Cicéron (1 <sup>er</sup> art.). 50. (2 <sup>e</sup> art.) 397. N'a pas inventé la religion naturelle. 51. 53. Ne peut atteindre à la première cause. 111. Son impuissance native, soutenue par le P. Perrone. 315	trouvés. 367. (3 <sup>e</sup> art.) Réponse à diverses objections. 492
<b>Rationalisme antichrétien et Rationalisme chrétien</b> ; reconnu par la <i>Civiltà Cattolica</i> de Rome, dans les mêmes termes que les <i>Annales</i> . 374, 379. Comment combattus. 386	Schœbel (M.). De l'origine du Brahmanisme et des causes de sa durée (4 articles). Voir Brahmanisme. .
<b>Rationaliste</b> ; définition de cette école. 275	Sue (Eugène); mis à l'index. 153
<b>Rennes (Concile de)</b> ; texte altéré par le P. Chastel. 314. N'a voulu condamner ni M. Nicolas, ni les Traditionalistes; voir ces noms.	<b>T</b>
<b>Révélation primitive</b> , nécessaire pour connaître Dieu. 51	Terre ronde et aplatie au pôle; connue des anciens. 148
<b>Riambourg</b> ; reconnaît la nécessité de la philosophie traditionnelle. 438	Tertullien. Texte sur les philosophes supprimé par le P. Chastel. 317
<b>Rosellius (le P.)</b> , dominicain; sur le consentement commun. 303	Thomas (saint); cité et expliqué par M. Guillois. 218. Sur le consentement commun. 304. Dénaturé par le P. Chastel. 305
<b>Rougé (M. le vicomte de)</b> ; défend les traditions primitives devant l'Académie. 352	Tommaseo (Nic.); mis à l'index. 339
<b>S</b>	Tommasi (M.); mis à l'index. 155
<b>Saulcy (M. de)</b> . Recherches sur les tombeaux des rois de Juda et preuves que le couvercle qui a été trouvé dans un de ces tombeaux, et qui est déposé au Louvre, est celui de la tombe de David. (1 <sup>er</sup> art) Description de ces tombeaux. 245. Plan de ces tombeaux. 247. Figure du couvercle. 253. Discussion sur les personnes qui pourraient avoir bâti ces tombeaux. 256. (2 <sup>e</sup> art.) Examen de tous les textes ayant rapport à la sépulture des rois de Juda. 354	Tours (Mgr de). Voir Morlot.
Comparaison avec les tombeaux re-	Traditionnelle; Définition de cette école. 274
	Traditions générales; nos paroles altérées, dénaturées par le P. Chastel. 328
	Trinité hindoue; vient de la tradition. 157
	Trinité humaine, créée par la philosophie actuelle. 441
	<b>V</b>
	Ventura (le P.). Annonce de ses <i>Lettres sur le séjour de saint Pierre à Rome</i> . 84. Accusé à tort par le P. Chastel. 302. Ce qu'il dit du système Lamennaisien. 303. Ne s'est pas trompé sur un texte de saint Thomas. 305
	Vigil (Franc. de Paula); mis à l'index. 339
	Villegardelle (M.); mis à l'index. 155
	Vintras; le faux prophète. Dispersion de ses sectaires et leur arrestation. 242

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100